U d'/of OTTAWA
39003002181591

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/correspondance108grim

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

L
IID
8

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

GRIMM, DIDEROT

RAYNAL, MEISTER, ETC.

UNIVERSITAS
O. M. I.
OTTAWIENSIS

PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET Cie
ANCIENNE MAISON J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

GRIMM, DIDEROT

RAYNAL, MEISTER, ETC.

REVUE SUR LES TEXTES ORIGINAUX

COMPRENANT

outre ce qui a été publié à diverses époques

LES FRAGMENTS SUPPRIMÉS EN 1813 PAR LA CENSURE

LES PARTIES INÉDITES

CONSERVÉES A LA BIBLIOTHÈQUE DUCALE DE GOTHA ET A L'ARSENAL A PARIS

NOTICES, NOTES, TABLE GÉNÉRALE

PAR

MAURICE TOURNEUX

TOME HUITIÈME

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

—

1879

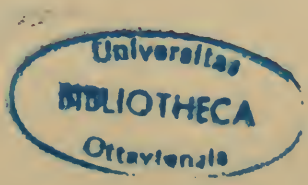

PQ
273
.G7
1877
v.8

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

(1753-1793)

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

1768[1]

JANVIER.

1er janvier 1768.

L'auteur du drame qui a pour titre *l'Honnête Criminel* a fini par où il aurait fallu commencer. Il a conçu l'idée de sa pièce d'après deux lignes que M. Marmontel a écrites sur ce sujet dans sa *Poétique française*. Lorsque sa pièce s'est trouvée achevée et imprimée, M. Fenouillot de Falbaire a commencé à prendre des informations sur la vérité et les principales circonstances du fait, et il s'est donné beaucoup de mouvement pour en savoir exactement les détails quand il n'a plus été dans le cas d'en profiter. L'intérêt du public pour ce drame a augmenté à mesure que la vérité du fait a été constatée, et l'auteur s'est très-bien trouvé de la compassion qu'aucune âme sensible n'a pu refuser au héros de sa pièce.

La lettre que vous allez lire renferme les véritables circonstances de cette aventure déplorable. Elle est atée du 9 décem-

1. L'année 1768 présente, ainsi que la suivante, des lacunes qu'il ne nous a pas été possible de combler. En 1769, Grimm fit un voyage en Allemagne, et, bien que Diderot ait consenti à « tenir le tablier » en son absence, ces désidérata s'expliquent par la désorganisation momentanée du service des copistes; mais nous ignorons pour quelle cause les cahiers des 1er mars, 1er avril, 15 octobre, 15 novembre et 1er décembre 1768 manquent dans le manuscrit de Gotha comme dans celui de Stockholm, si obligeamment communiqué par M. Klemming.

bre 1767, de Nîmes, lieu de la scène, et elle a fait beaucoup de sensation à Paris.

« *L'Honnête Criminel* n'a point été envoyé ici, mon cher monsieur ; j'ai seulement ouï parler d'un exemplaire apporté par M. Alison ; mais je n'ai pu le voir dans les vingt-quatre heures que cet ami a resté ici. L'auteur mériterait sans doute le succès qu'il a obtenu, quand même son ouvrage n'y aurait d'autre titre que le choix du sujet. Ce choix décèle un cœur sensible et plein d'humanité, une âme honnête et compatissante, dont l'activité n'est arrêtée ni par les préjugés ni par la différence d'opinions. Ces qualités sont bien préférables aux talents de l'esprit, et vont rarement sans eux quand elles sont poussées à un certain degré.

« Le sieur Fabre, qui est le héros du drame dont vous me faites l'honneur de me parler, n'est plus ici. Son malheur, en ruinant sa petite fortune, en causant la mort de son père, l'a mis dans la nécessité d'abandonner sa patrie, et d'aller chercher un nouvel établissement dans une petite ville des Cévennes, où il pût vivre à moins de frais en travaillant. Il y a formé une petite fabrique de bas de soie : il y passe des jours paisibles avec une de ses parentes, qui a eu la constance et le courage d'attendre la fin de sa détention pour devenir son épouse. Il est sans ambition, et je ne crois pas qu'il se déterminât facilement à faire le voyage de Paris. J'en ai parlé à sa mère, qui a versé des larmes au récit que je lui ai fait des sentiments de M. de Falbaire ; elle m'en a témoigné la plus vive reconnaissance. Son unique désir serait d'obtenir pour son fils une grâce complète, telle que le sieur Turge, son compagnon d'infortune, l'a obtenue. Ce dernier a été rétabli dans ses biens, droits et honneur, au lieu que le sieur Fabre ne jouit de la liberté qu'en vertu d'un brevet de congé expédié par M. le duc de Choiseul, de sorte qu'il se trouve encore dépouillé des droits de citoyen, et incapable d'aucune action civile. Il serait bien digne du cœur généreux de Mme la duchesse de Villeroy de procurer l'entier rétablissement de cet honnête infortuné ; et je m'assure que M. de Falbaire aurait une vraie satisfaction de rendre son héros à la patrie.

« Il est aisé, monsieur, de vous donner les éclaircissements que vous désirez sur l'aventure du sieur Fabre. C'est un fait de

notoriété publique dans ce pays-ci. Les protestants, qui fourmillent dans notre province, ont éprouvé de fréquentes vicissitudes de tolérance et de persécution, à raison des assemblées qu'ils forment dans les déserts. Pendant un temps de calme, on faisait aller chaque dimanche, sur le lieu de l'assemblée de la ville de Nîmes, un détachement peu nombreux des troupes de la garnison, commandé par un sergent. Ces troupes revenaient pêle-mêle avec les personnes qui avaient formé l'assemblée, paraissaient chercher par leurs discours à rassurer ceux qui auraient pu les craindre, et à inspirer une confiance générale. Cette manœuvre avait duré plus d'un mois, lorsque tout à coup le sergent qui commandait le détachement ordinaire eut ordre d'arrêter quelques-uns des plus apparents des hommes qu'il trouverait sur le chemin de l'assemblée. Le sort tomba sur le sieur Turge et le sieur Fabre le père. Le fils de celui-ci, qui était en leur compagnie, avait pris la fuite en exhortant son père à le suivre ; mais voyant que l'âge, la frayeur, et la difficulté des chemins, l'avaient mis dans l'impuissance d'échapper, et qu'il était tombé entre les mains des soldats, il rebrousse chemin et vient se jeter au milieu d'eux, en les conjurant de le recevoir en échange de son père. Celui-ci s'opposait à cette action généreuse, et s'écriait qu'il ne voulait point sacrifier son fils, jeune et plein de force, aux faibles restes de la vie d'un vieillard prêt à mourir. Ce combat touchant de l'amour paternel et de la piété filiale, qui aurait tiré des larmes des cœurs les plus durs, fit effet sur ceux des soldats. Ils s'attendrirent, mais il leur fallait une victime : le devoir, dans les militaires, parle plus haut que la compassion. Les instances du fils décidèrent le choix : il fut emmené, et l'on renvoya le père, au désespoir de n'avoir pas la force de suivre son fils lorsqu'il en avait le courage.

« Peu de temps après cet événement, M. le maréchal de Mirepoix vint prendre le commandement de la province. Des gens qui cherchaient à se rendre nécessaires persuadèrent à ce seigneur qu'il contraindrait facilement le ministre Paul Rabaut[1]

1. Le gouvernement a été obligé jusqu'à présent de souffrir malgré lui ce ministre en Languedoc, et n'a pas osé sévir contre un homme qui a un si grand crédit sur l'esprit du peuple (Grimm). — Il était père de Rabaut de Saint-Étienne, qui a joué un rôle remarquable dans nos mouvements politiques. (T.)

de sortir du royaume, en menaçant les protestants de Nîmes de condamner leurs concitoyens selon la rigueur des ordonnances, et promettant au contraire leur liberté si le ministre se soumettait à s'expatrier. Celui-ci crut devoir préférer l'intérêt public de son troupeau à l'intérêt de deux particuliers ; il persista dans la résolution de ne pas abandonner le pays, et les infortunés furent condamnés aux galères. Ils y furent conduits en effet. Le sieur Fabre y a gémi pendant près de sept ans. Au bout de ce temps-là, il eut le bonheur de faire parvenir à M. le duc de Choiseul un placet dans lequel il avait exposé ses malheurs. Ce ministre équitable et sensible lui fit expédier un brevet de congé qui lui rendit la liberté.

« Voilà, monsieur, l'histoire de l'*honnête criminel*, telle qu'elle s'est passée sous nos yeux, et que toute notre ville est en état de la raconter. Si M. de Falbaire désire d'autres éclaircissements, et qu'il veuille les tenir du héros lui-même, il peut écrire à M. Fabre le jeune, négociant à Ganges en Cévennes. Il me tarde beaucoup de connaître une pièce dont l'auteur, en montrant des sentiments si généreux, me donne une si bonne idée de ses talents. Je serais bien flatté si ce que j'ai l'honneur de vous mander peut lui être utile, et satisfaire sa noble curiosité.

« J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.,

« *Signé :* VINCENT. »

En conséquence de cette lettre, M. Fenouillot de Falbaire s'est adressé directement à M. Fabre, qui lui a fait la réponse suivante, datée de Ganges, du 14 décembre 1767 :

« Monsieur, j'ai reçu avec étonnement l'honneur de vos deux lettres, avec la pièce de théâtre que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer sous le contre-seing de monseigneur le duc de Choiseul. J'ai lu tout de suite *l'Honnête Criminel*, qui m'a fait verser un torrent de larmes, au souvenir d'un père dont la tendresse pour moi était au-dessus de toute expression ; mais quant à l'action généreuse que vous exaltez avec tant de force, je l'ai toujours regardée comme for ordinaire, et que tout fils à ma place aurait faite pour son père. Cependant puisque vous désirez en savoir toutes les circonstances par un mémoire cer-

tifié par des personnes qui en ont eu connaissance, j'aurai l'honneur de vous l'envoyer. Je n'ai jamais pensé, monsieur, à m'en faire un mérite, et je vous prierai conséquemment de vouloir bien me ménager, et ne point prodiguer vos éloges à une personne qui ne s'en regarde pas digne. J'ai abandonné ma patrie, et me suis relégué dans ce pays, où je croyais même pouvoir habiter une campagne, ignoré du monde, et y passer mes jours avec tranquillité et avec une parente que j'aimais éperdument, avec laquelle je suis uni par des liens indissolubles, et dans une très-médiocre fortune.

« Plus sensible que je ne saurais vous le dire aux bontés bienfaisantes de Mme la duchesse de Villeroy, faites-moi la grâce de lui faire agréer mes respects les plus humbles et les plus soumis, puisque vous voulez bien être mon protecteur auprès d'elle. Je suis bien mortifié de ne pouvoir m'étendre davantage à présent sur mon état actuel ; j'ai le père de mon épouse qui tend à sa fin, et il faut que je lui rende les devoirs qui sont dus en pareille occasion. Dès que j'en serai délivré, soit en bien ou en mal, je me ferai une loi de seconder les désirs de Mme la duchesse et les vôtres en travaillant au mémoire que vous me faites l'honneur de me demander. Il m'en coûtera beaucoup de rappeler des circonstances que je voulais oublier ; mais j'ai appris à céder aux décrets de la divine Providence, qui sont toujours efficaces pour ceux qu'elle protège. Il ne me reste présentement qu'à vous assurer que je suis avec toute la reconnaissance possible, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« *Signé :* Fabre, le jeune. »

« Si vous avez encore sujet de m'honorer de vos lettres, ayez la bonté de vous servir exactement de mon adresse de *Fabre le jeune*, parce que le paquet et les lettres que vous m'avez envoyés étaient tombés entre les mains d'un autre Fabre, qui est mon parent. »

Ces deux lettres ont infiniment augmenté dans le public l'intérêt et la compassion pour un infortuné dont la piété filiale, poussée jusqu'à l'héroïsme, a été récompensée de sept ans de galères, et qui, pour dédommagement de ses souffrances et de sa ruine entière, n'a pu encore obtenir la grâce d'être rétabli

dans son état de citoyen, tandis qu'à peine délivré de ses chaînes, il a repris son travail et son commerce avec une nouvelle activité, et qu'il contribue de toutes ses forces à la prospérité d'une ingrate patrie qui n'a employé toutes les siennes qu'à l'opprimer et à le perdre. O vertu! si ce sont là tes épreuves et tes récompenses, les hommes ne sont plus dignes que tu habites parmi eux.

On dit que l'auteur de *l'Honnête Criminel* changera d'abord ce titre, qui est bien ridicule, et que la pièce sera intitulée *la Tendresse filiale;* qu'il en retranchera quatre ou cinq cents vers sur les avis que lui a donnés M. Marmontel; et que la pièce, ainsi châtiée, sera jouée le mois prochain sur le théâtre particulier de Mme la duchesse de Villeroy. On dit aussi que l'on proposera aux personnes qui assisteront à cette représentation de se taxer volontairement, et que cette souscription se fera au profit de M. Fabre; mais j'aime à croire que cette souscription n'aura pas lieu. J'avoue que je ne pourrais souffrir qu'on traitât cette année M. Fabre comme on a traité l'année dernière M. Molé. Il s'en faut bien que je trouve l'état d'un comédien indigne d'un citoyen; mais je ne veux pas que l'on confonde M. Fabre avec un comédien, ni qu'on suppose un seul instant qu'il doive être secouru de la même manière. M. Fabre est un homme que son malheur et sa vertu ont rendu sacré; il faut donc respecter son malheur et sa vertu. Aucun de nous ne s'est trouvé dans le défilé terrible où une loi détestable et un hasard malheureux l'avaient conduit; aucun de nous ne peut donc dire s'il aurait été un héros comme M. Fabre.

On ne désespère pas, si la pièce fait de l'effet sur le théâtre de Mme la duchesse de Villeroy, d'obtenir la permission de la faire jouer sur celui de la Comédie-Française. Je dis que, quand elle serait encore plus mauvaise qu'elle n'est, elle réussira, et fera le plus grand effet chez Mme de Villeroy parce que la force du sujet, et la faveur secrète, mais générale, dont il jouit, entraîneront tous les cœurs; mais je dis que, quoi qu'il arrive, la pièce ne sera pas jouée à la Comédie-Française : il s'en faut bien que nous en soyons là[1].

1. Voir ci-après la fin de la lettre du 1er mai 1768. *L'Honnête Criminel* fut représenté en 1778, à Versailles, sur le théâtre de la cour, à la demande de la reine, mais il ne fut donné à Paris qu'en 1790. (T.)

— On nous a servi pour nos étrennes un *Dîner du comte de Boulainvilliers*, en trois services bien garnis, c'est-à-dire trois entretiens bien étoffés, l'un avant dîner, l'autre pendant le dîner, le troisième après le dîner, pendant le café. Le titre de ce *Dîner* porte l'année 1728, et nomme pour auteur M. de Saint-Hyacinthe ; mais ceux qui ont du palais prétendent que ce dîner n'est pas servi depuis quarante ans, et qu'il sort tout fraîchement de la casserole du grand-maître des cuisines de Ferney. Il a un très-grand succès à Paris, quoique ce ne soit qu'une répétition des *Lettres sur les miracles*, du *Caloyer*, du *Zapata*, et d'autres écrits de ce genre. La grande gaieté qui y règne a beaucoup contribué à ce succès, et la rareté de la brochure l'a augmenté. Il n'y a eu pendant très-longtemps qu'un seul exemplaire à Paris, qui a passé de mains en mains avec une rapidité étonnante ; et la fureur d'avoir ce *Dîner* a été si grande qu'on en a tiré des copies en manuscrit, quoique la brochure ait soixante pages in-12 bien serrées, et d'un menu caractère. Dans le fait, cela a des longueurs : c'est une répétition de tout de ce qui a été réchauffé bien souvent dans cette cuisine ; mais cela fourmille de traits gais, brillants et plaisants. Le but du cuisinier est de prouver que la religion chrétienne est de dure digestion pour les philosophes et les gens sensés, et de mauvaise digestion pour les citoyens et les bonnes âmes, en sorte que c'est, suivant M. de Saint-Hyacinthe, un ragoût à réformer de toute cuisine bien montée. Les interlocuteurs des trois entretiens sont M. le comte de Boulainvilliers, madame la comtesse, M. l'abbé Couet et M. Fréret, qui sont priés à dîner. Tous ces personnages sont historiques. Vous connaissez les ouvrages du comte de Boulainvilliers ; c'était un célèbre athée qui croyait à la science de l'astrologie. L'abbé Couet était en son vivant janséniste et grand pénitencier de l'archevêché de Paris. Il mourut assassiné. Un dévot mélancolique, et moitié fou, étant venu se confesser à lui pour un cas réservé, que les grands pénitenciers ont seuls le pouvoir de remettre, l'abbé Couet le renvoya, et se mit en chemin pour regagner sa maison ; mais à peine sorti de l'église, il reçut de son pénitent, qui l'avait suivi, trois coups de couteau, dont il mourut quelques jours après. Pour Fréret, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, c'était un fort savant homme, fort dépourvu de

toute religion, et franchement athée. La *Lettre de Thrasybule à Leucippe*, imprimée depuis quelques années en Hollande, est bien certainement de lui. Je ne sais s'il est également et bien sûrement l'auteur de l'*Examen impartial des apologistes de la religion chrétienne*[1]. Vous croyez bien que M. Fréret et M. le comte de Boulainvilliers poussent de terribles arguments à M. l'abbé Couet, qui s'en tire comme il peut, demande à boire quand il est embarrassé, et finit par être de l'avis de ces messieurs et de madame la comtesse, qui dit aussi son mot. Le maître d'hôtel qui a servi ce *Dîner* est un homme d'une gaieté intarissable. On lui a reproché de n'avoir pas fait parler ses personnages chacun selon son caractère; mais on ne peut reprocher à un homme de n'avoir pas exécuté ce qu'il ne s'est pas proposé. Son but était de faire, sous la forme d'un *Dîner*, un précis et un catéchisme de la religion naturelle, et non de faire parler trois ou quatre personnages célèbres selon leur caractère. On sait bien que Fréret était brusque et dur dans la dispute, et que l'abbé Couet n'était pas un esprit fort. Il est fort douteux que ce dernier ait jamais dîné chez le comte de Boulainvilliers; M. de Voltaire sait tout cela mieux que ceux qui font ces observations. Il vivait dans la société du président de Maisons, qui arrive ici avec l'abbé de Saint-Pierre et Dumarsais à la fin de la conversation. Cette société était alors réellement composée des meilleurs esprits et des plus instruits; mais ils étaient tous athées. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'ils se cachaient alors de M. de Voltaire, à cause de sa jeunesse, et parce qu'il avait été de tout temps déiste zélé; on le regardait dans cette société comme un estomac faible qu'il fallait supporter, et à qui la nourriture forte ne pouvait contenir. *Le Dîner du comte de Boulainvilliers* est resté excessivement rare, et je ne crois pas qu'il y en ait plus de six exemplaires à Paris. Ceux qui en sont friands feront bien de s'en approvisionner par la voie de la Suisse.

— M. de Saint-Hyacinthe, à qui le titre attribue le *Dîner du comte de Boulainvilliers*, était, je crois, militaire de son métier. La plaisanterie de Mathanasius pour ridiculiser les commentateurs empesés et emphatiques, plaisanterie qui eut une

1. Cet ouvrage, nous l'avons déjà dit, est de Burigny. (T.)

si grande vogue dans son temps[1], est de lui. On prétend qu'il est l'auteur d'un autre ouvrage qui vient de sortir de la boutique de Marc-Michel Rey, d'Amsterdam. Il est intitulé *le Militaire philosophe, ou Difficultés sur la religion proposées au révérend Père Malebranche, prêtre de l'Oratoire; par un ancien officier. A Londres*, 1768. On assure que cet ouvrage est connu en manuscrit depuis bien longtemps; je n'en avais jamais entendu parler[2]. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il ne sort ni de la manufacture de Ferney, ni de celle d'où nous sont venus *le Christianisme dévoilé, la Théologie portative*, et d'autres écrits de ce genre. C'est une troisième manière dont la source est ou véritablement ancienne, ou bien entièrement neuve et encore inconnue. Cela n'a pas le piquant des ouvrages de la fabrique de Ferney; mais cela est fait avec une simplicité et un bon sens peu communs. « Vous m'assurez, dit l'auteur, que par vos messes et par vos prières vous tirez des âmes du purgatoire. Je ne vous en demande pas tant; je vous prie de me tirer, par vos messes, un homme seulement de la Bastille. » Tout est écrit avec cette simplicité. L'ouvrage est partagé en dix-huit vérités. A la fin de chacune il y a un résumé en forme de syllogisme. Je crois que l'auteur peut hardiment défier et le P. Malebranche, et tous les logiciens de l'Europe, de lui répondre en syllogismes aussi clairs, aussi précis, aussi nets que les siens. Serait-ce donc un avantage réservé à la vérité d'avoir toujours un fatras de raisonnements à perte de vue à opposer aux objections les plus pressantes par leur simplicité même? L'auteur emploie les premiers chapitres ou les premières vérités de son livre à établir le droit, l'aptitude et le devoir indispensable de chaque homme d'examiner sa religion; il démontre ensuite la compétence de la raison humaine à juger ce procès, et il prétend qu'on est obligé d'abandonner sa religion quand on la trouve fausse et mauvaise. Après cela il entreprend de prouver qu'aucun livre ne peut être l'ouvrage de Dieu, qu'aucune religion factice ne peut établir ses faits avec certitude, pas même avec vraisem-

1. *Le Chef-d'œuvre d'un inconnu.*

2. *Le Militaire philosophe, ou Difficultés sur la religion proposées au P. Malebranche*, Londres (Amsterdam, Rey), 1768, in-8°. Ouvrage refait en très-grande partie par Naigeon sur un manuscrit intitulé *Difficultés sur la religion proposées au P. Malebranche.* Le dernier chapitre est du baron d'Holbach. (B.)

blance, et qu'il faudrait à chaque religion une suite continuelle et actuelle de miracles incontestables et toujours subsistants. La dix-septième vérité est que personne n'est obligé d'embrasser quelque religion que ce soit; et la dernière, que toute religion factice est contraire à la morale, ou lui est totalement inutile. Ce dernier chapitre est faible, et je ne serais pas fort étonné si l'on me disait qu'il a été ajouté après coup, et qu'il est d'une autre main. C'était cependant cette dix-huitième vérité qu'il fallait établir avec le plus de soin, et pousser jusqu'à l'évidence. En général, il n'y a dans tout ce livre ni force, ni chaleur, ni éloquence, mais simplement du bon sens; il est vrai que ce bon sens est bien embarrassant pour ceux qui voudraient jouer le rôle du P. Malebranche, et résoudre les doutes du *Militaire philosophe*. Ce livre est resté aussi rare que la brochure du *Dîner*. Le prix courant du peu d'exemplaires de l'un et de l'autre qui ont échappé à la vigilance de la police a été un louis et trente-six francs.

— Une autre feuille qui n'a que trente-quatre pages d'impression, et qui est restée d'une excessive rareté, est intitulée le *Catéchumène*[1]. C'est un des morceaux les plus forts qui aient été faits contre la religion chrétienne. Le *Catéchumène* ne nous dit pas d'où il vient; mais il nous apprend qu'ayant fait naufrage, il s'est sauvé sur une terre inconnue, où il a été recueilli par un peuple fort doux et fort humain. Après lui avoir donné tous les secours imaginables, on lui demande de quelle religion il est. Il demande à son tour s'il y en a plusieurs. Il avait cru jusqu'à présent qu'il n'y en avait qu'une universelle, et il apprend, non sans beaucoup d'étonnement, qu'il y en a au moins quatre ou cinq grandes qui se partagent la terre, sans compter les petites. On lui dit ensuite qu'il est avec des chrétiens, et pour lui faire entendre ce que c'est qu'un chrétien, on lui fait l'histoire de la vie et de la doctrine de Jésus-Christ, ou du moins de celle que ses disciples ont enseignée après lui. Tout ce précis historique est par demandes et par réponses, qui se font d'une manière très-serrée et avec une extrême concision. C'est le *Catéchumène* qui questionne. A chaque réponse il est confondu d'étonnement. La question qu'il forme ensuite n'est

1. Par Borde.

qu'une conséquence naturelle de la réponse qu'on lui a faite; malgré cela, il ne rencontre jamais juste. Aussi il marche de surprise en surprise. Quand on lui a expliqué la trinité et les principaux dogmes, on le mène dans une église pour lui montrer comment on fabrique Dieu. On lui explique tous les procédés de la messe, et l'on finit par le baptiser avant qu'il ait su de quoi il est question. Il n'y a proprement rien de nouveau dans cet écrit; mais tout ce qui a été dit sur cette matière à Ferney et ailleurs est employé ici d'une manière neuve, et rapproché d'une manière originale et plaisante. Chaque question ne tient guère plus d'une ligne ou deux. Chaque réponse n'en tient pas davantage; et les questions et les réponses se succèdent avec cette rapidité depuis le commencement jusqu'à la fin. Il y a dans cette brochure de quoi exercer le tact de ceux qui se piquent de se connaître en manière et en style. Vient-elle de Ferney, n'en vient-elle pas? Cela n'est pas aisé à décider en dernier ressort. Il y a des choses d'une grande gaieté, il y a quelques mauvaises plaisanteries; il y en a d'un très-bon ton, il y en a de mauvais ton. Vers les deux tiers de la brochure il y a quelques longueurs. Il y a des phrases et des traits que je croirais de M. de Voltaire comme si je les lui avais vu écrire; il y en a d'autres, mais en petit nombre, qui me paraissent tout à fait hors de sa manière. En un mot, la brochure est-elle de M. de Voltaire, n'en est-elle pas? Si l'on me disait oui, je n'en serais pas fort étonné; si l'on me disait non, je demanderais qui pourrait l'avoir faite.

— Cette lassitude générale du christianisme qui se manifeste de toutes parts, et particulièrement dans les États catholiques, cette inquiétude qui travaille sourdement les esprits et les porte à attaquer les abus religieux et politiques, est un phénomène caractéristique de notre siècle, comme l'esprit de réforme l'était du seizième, et présage une révolution imminente et inévitable. On peut bien dire que la France est le foyer de cette révolution, qui aura, sur les précédentes du moins, l'avantage de s'effectuer sans qu'il en coûte du sang[1]; mais dans les pays éloignés du foyer, le feu n'en couve pas moins et se mani-

1. Grimm n'en pouvait prévoir les malheurs, parce qu'il ne prévoyait pas les obstacles que l'aveuglement et les préjugés chercheraient à opposer à cette révolution inévitable et salutaire. (T.)

feste depuis quelques années avec beaucoup de vivacité. Il vient de paraître en Italie un ouvrage intitulé *Di una Riforma d'Italia ossia dei Mezzi di riformare i più cattivi costume, le più perniciose leggi d'Italia* (Villafranca, 1767), c'est-à-dire : *D'une Réforme de l'Italie, ou bien des Moyens de réformer les plus mauvais usages et les plus pernicieuses lois de l'Italie.* L'auteur de ce livre parle avec beaucoup de respect de la religion, il n'en veut retrancher que les abus ; mais je crains que la religion ne se trouve réformée à la suite de tous les abus dont il demande la réforme.

— Au milieu de la sévérité avec laquelle la police cherche à empêcher le débit de tous ces livres dont le nombre grossit de jour en jour, on a vu vendre ici publiquement une brochure intitulée *Discussion intéressante sur la prétention du clergé d'être le premier ordre d'un État.* Brochure in-12 de cent soixante-quatre pages. Cet écrit est de M. le marquis de Puységur, cordon rouge et lieutenant-général des armées du roi. On s'aperçoit aisément à un style lourd et pesamment entortillé que l'auteur n'est pas du métier et qu'il n'y est pas accoutumé. La brochure est formée d'une correspondance entre M*** et M. l'abbé de ***, qui s'est aussi adjoint un prieur de bénédictins pour défendre la cause du clergé. M***, qui l'attaque, ne trouve aucune raison valable pour que le clergé forme un ordre dans l'État, encore moins le premier ordre. Cela est fort aisé à démontrer ; il ne faut que du bon sens pour cela. Les deux prêtres défendent leur cause comme ils peuvent, et finissent par des menaces suivant la règle, et M*** cède le champ de bataille sans réplique, bien sûr d'avoir gagné sa cause dans l'esprit de tous ceux qui sont sur ce point sans prévention et sans intérêt. Il est vrai que l'éditeur de cette correspondance, qui joue un troisième rôle, a ajouté, principalement à la dernière lettre, beaucoup de notes qui ne sont point ce qu'il y a de moins hardi dans cette brochure. Elle a étonné par sa franchise et sa hardiesse, et ce qui a encore plus surpris c'est que l'auteur l'a avouée, qu'il en a fait les honneurs à Paris et à Versailles, que le débit en est public et toléré, tandis que des brochures qui touchent le moins du monde aux prétentions du clergé sont défendues avec une extrême sévérité. Il est vrai que l'embarras et la pesanteur du style n'ont pas permis au public d'abuser

de la permission qu'on lui a accordée de s'empoisonner avec les principes de M***. M. le marquis de Puységur est aussi un peu entiché des principes de MM. les économistes ruraux, qui sont faits pour réussir, même par leur creux, auprès d'un certain ordre de gens à qui on pourrait disputer ce que M. de Puységur dispute au clergé, s'ils en avaient par hasard la prétention. Au reste, c'est une belle chose que la justice. Si un de nos philosophes s'était avisé d'écrire une ligne de cette discussion intéressante, elle aurait eu sans doute plus de vogue ; mais bien loin d'être tolérée, je suis persuadé que l'auteur aurait joué gros jeu et risqué une persécution violente de la part du clergé, dont Dieu veuille préserver M. de Puységur et tout honnête penseur !

— M. Dumas, qui se dit professeur d'éloquence à Toulouse, vient de traduire du grec deux morceaux de Xénophon, précieux comme tout ce qui est sorti de la plume de ce grand homme. Ces deux morceaux ont encore l'avantage de traiter des objets qui occupent aujourd'hui le plus l'attention du public : l'économie politique et la science de la finance. Ils sont connus sous le nom de l'*Économique* et du *Projet de finance de Xénophon*. Le traducteur y a ajouté quelques notes. Il veut que ce volume serve de commencement à la collection des auteurs anciens qui ont traité de l'administration publique ou domestique. Indépendamment du plaisir qu'il y a à lire sur ces objets intéressants les idées des grands hommes de l'antiquité, idées relatives à un ordre de choses tout différent, on a encore l'avantage de trouver dans ces écrits une instruction, un jugement, une solidité qu'on chercherait en vain dans nos auteurs modernes. C'est que, génie à part, il est impossible qu'il n'y ait une grande différence entre Xénophon, qui avait vieilli dans les affaires de l'État, et qui avait commandé cette retraite des Dix-Mille, le chef-d'œuvre du courage et de la prudence militaires, et le docteur Quesnay, qui n'a vieilli que dans l'emploi de saigner et de purger.

— J'ai aussi le malheur de trouver plus d'instruction dans Xénophon que dans le citoyen qui vient d'adresser des *Lettres à un magistrat sur les vingtièmes et les autres impôts*. Volume in-12 de deux cent trente-quatre pages. Il est impossible de ne pas regarder la plupart de ces citoyens comme des bavards oisifs

qui seraient plus utiles en cultivant un seul arpent de terre qu'en écrivant cent volumes. Celui-ci tient pour l'impôt unique assis sur les terres.

— M. Lacombe n'est pas le seul homme de lettres que nous ayons dans l'ordre des libraires ; M. Panckoucke s'en mêle aussi, et même plus sérieusement que son confrère. Il vient de publier une *Traduction libre de Lucrèce* en deux volumes, à la tête desquels on lit un discours préliminaire de soixante-dix pages. Si Lucrèce pouvait revenir et entendre le français, je crois qu'il trouverait en effet que M. Panckoucke a pris de grandes libertés dans la traduction qu'il a faite de son poëme ; il trouverait aussi que son maître Épicure était bien plus grand philosophe que notre cardinal de Polignac, si aimable et si à la mode de son temps ; et quelque modestie qu'il eût, il ne troquerait pas un vers de son poëme contre ce pauvre *Anti-Lucrèce* si prôné et cependant si parfaitement oublié aujourd'hui. L'invocation à Vénus fera le charme et les délices des gens délicats et sensibles, aussi longtemps qu'il y aura une étincelle de goût sur la terre, et c'est précisément aussi pourquoi aucun morceau de l'*Anti-Lucrèce* ne jouira de cette gloire, malgré les éloges qui lui ont été prodigués.

— M. Furgault, professeur de belles-lettres au collége Mazarin, vient de publier un *Nouveau Recueil historique d'antiquités grecques et romaines en forme de dictionnaire.* Volume in-8° de sept cents pages. Compilation formée d'après d'autres compilations. Il se peut que ces sortes de recueils soient commodes pour les gens du monde qui veulent tout savoir sans avoir rien appris, mais ils sont plus sûrement encore le tombeau de la véritable science.

BATTUE GÉNÉRALE DE ROMANS

FAISEURS DE ROMANS ET AUTRES VERMINES.

Les mois de novembre et décembre sont la saison de l'année où cette vermine se multiplie avec le plus de force et de vitesse. C'est le contraire des autres insectes, qui meurent à l'entrée de l'hiver. Ici, si vous ne mettez pas le feu sans miséricorde, vous courez risque d'en être importuné pendant tout l'hiver.

Histoire de Sophie de Francourt. Deux volumes avec images[1]. On dit qu'elle est de M. le marquis de La Salle, qui a fait une tragédie d'*Eudoxe*, inconnue au théâtre[2], et *les Pêcheurs*, opéra-comique à qui la musique de Gossec a procuré un petit succès. Si M. de La Salle est homme de condition, je le plains d'être assez pauvre pour ne vivre que de pauvretés.

Histoire de Madame d'Erneville, écrite par elle-même[3]. Deux parties.

Les Désordres de l'amour, ou les Étourderies du chevalier des Brières. Mémoires secrets contenant des anecdotes historiques sur les glorieuses campagnes de Louis XIV et de Louis XV. Par l'auteur des *Mémoires de Cécile.* Deux volumes. Personne au monde ne connaît *les Mémoires de Cécile*[4], encore moins leur auteur.

La Famille vertueuse. Lettres traduites de l'anglais (cela n'est pas vrai, pour le dire en passant) *par M. de La Bretonne,* qui se pique aussi d'une nouvelle orthographe. Quatre parties à vous faire mourir d'ennui[5].

Lettres de milord Rodex, pour servir à l'histoire des mœurs du dix-huitième siècle. Deux parties.

Histoire d'Amande, écrite par une jeune femme. En forme de lettres et en deux parties. Et cette histoire, écrite par une jeune femme, est cependant écrite par un jeune homme qui l'a dédiée à sa chère bonne sœur. Vous y trouverez des nouvelles de M. Horatio et de M. Castilio, de Mme Williams et de Mlle Isabelle.

Mémoires d'un homme de bien, par Mme de Puisieux. Trois parties. Mme de Puisieux est la femme d'un avocat, célèbre depuis vingt ans parce qu'elle avait tourné la tête d'un illustre philosophe. Mais elle n'était pas digne de l'attachement de M. Diderot, et il y a plus de quinze ans que sa réputation a fini avec sa liaison. Son premier ouvrage, intitulé *les Caractères*, est le meilleur; c'est qu'elle voyait alors le philosophe. Depuis sa rupture, elle n'a fait que des pauvretés.

Adrienne, ou les Aventures de la marquise de N. N., tra-

1. Quatre figures par Gravelot.
2. Voir tome VI, p. 483.
3. Par De Maucomble.
4. De La Place.
5. C'est le premier roman de ce fécond excentrique.

duites de l'italien par M. de La Grange[1]. Deux volumes. Ce M. de La Grange est plus connu à Paris sous son véritable nom de Papillon de Fontpertuis. Il a été ci-devant intendant des menus-plaisirs du roi, et en cette qualité longtemps arbitre des spectacles de Paris. A cette charge il a réuni ensuite une place de fermier général. Ainsi il ne pouvait éviter de faire une fortune immense. Mais M. de Fontpertuis est de ces hommes qui savent dérouter l'étoile la plus décidée, et que Dieu le Père, avec toute sa toute-puissance, soutenue de toute la raison du Verbe et de son Fils, et de toute la pénétration du Saint-Esprit, ne pourrait réussir à enrichir. Après avoir fait cent mauvaises affaires, il a fini par une banqueroute frauduleuse qui lui a fait perdre ses places. Il fut d'abord obligé de se retirer en Hollande; mais depuis quelques années il est revenu à Paris; et il a assez de courage pour se montrer affublé d'une mauvaise redingote dans les rues de Paris, où il avait coutume auparavant d'éclabousser les passants dans un leste et brillant équipage. Depuis l'hiver dernier, il s'est mis à composer des romans et a cherché dans ce travail une ressource pour vivre. Je le plains s'il ne trouve pas plus de lecteurs en province et dans les îles que dans cette capitale.

Azoïla, histoire qui n'est point morale. Volume de près de trois cents pages. Azoïla est une jeune Péruvienne, et si vous laissez faire son auteur, il vous promènera au Pérou, dans les déserts, parmi des moines, des curés, des évêques paillards et débauchés; mais il est bien cruel de perdre son temps en si mauvaise compagnie.

Vos Loisirs, par M. Charpentier, auteur des *Nouveaux Contes moraux*. Trois parties renfermant chacune deux contes. Si vous les lisez ce sera votre faute, car M. Charpentier vous a prouvé par ses premiers essais de quoi il était capable.

Ce M. Charpentier a encore voulu disposer de votre loisir par un autre livre intitulé *la Décence en elle-même, dans les nations, dans les personnes et dans les dignités, prouvée par les faits.* Volume in-12, d'environ trois cents pages. Je ne dis pas qu'on ne puisse écrire des choses fines, philosophiques et vraies

1. Le livre de l'abbé Chiari, dont celui-ci est la traduction, a paru à Venise en 1762 sous le titre de *la Cantatrice per digrazia.*

sur la décence, mais je dis que M. Charpentier est un pauvre diable avec qui il ne faut pas perdre son temps, parce qu'il ne trouvera jamais une ligne du livre que je demande.

L'Aventurier hollandais, ou la Vie et les Aventures divertissantes et extraordinaires d'un Hollandais[1]. Avec figures. Deux volumes petit in-12. C'est un roman écrit pour l'amusement de la canaille.

L'Esprit et la chose[2] est un mauvais roman où l'on fait pour la cent millième fois la satire des mœurs et des abus de Paris.

Chrisal, ou les Aventures d'une guinée. Histoire traduite de l'anglais. Volume in-12 de plus de deux cent cinquante pages. Chrisal est le génie de l'or, qui voyage sous la forme d'une guinée de poche en poche, et décrit les mœurs et les aventures de différentes personnes par les mains desquelles il passe. Cela est insipide, terne et triste.

Quand on pense que dans tout ce fatras il n'y a rien qui donne la moindre espérance pour la récolte prochaine, rien qui annonce le moindre talent, rien qui présage le plus petit succès, on ne se sent pas infiniment gonflé de gloire.

15 janvier 1768.

Le théâtre de la Comédie-Française a commencé l'année par la représentation d'une tragédie nouvelle en vers et en cinq actes, intitulée *Amélise*. Cette infortunée a fait, le 9 de ce mois, une chute des plus rudes et des plus éclatantes. Nos poëtes semblent vouloir porter l'art de tomber à sa dernière perfection, et c'est à qui mieux mieux. L'auteur d'*Amélise*, M. Ducis (c'est ainsi qu'on me l'a nommé), n'est pas auteur de profession. Il n'est pas non plus de la première jeunesse : il a, à ce qu'on assure, près de quarante ans. Il a femme et enfants, et c'est une affaire de conscience de faire le poëte dans sa position : car enfin, pour peu que Mme Ducis ait de l'attachement pour son époux, elle doit avoir très-mal soupé et très-mal dormi le jour de la tragédie, d'autant qu'elle s'était avisée d'as-

1. La première édition de ce roman, traduit de Nicolas Heinsius, est de 1729.
2. Attribué à Marchand ou à Desboulmiers.

sister à son enterrement en grande loge à la vue de tout le public. Un honnête homme n'expose pas sa femme à de si dures épreuves, et quand il ne meurt pas de faim, il ne fait que des tragédies qui puissent réussir. Heureusement nous n'avons point de jeune poëte tragique en succès, sans quoi il pourrait prendre fantaisie à Mme Ducis de se dédommager par les succès d'un amant des chutes du mari, et que deviendraient le repos et la gloire de M. Ducis, dans cet enchaînement de désastres?

On dit que ce poëte malheureux a suivi, en qualité de secrétaire, M. le comte de Montazet dans toutes les campagnes que cet officier général a faites pendant la dernière guerre dans les armées d'Autriche en Bohème, en Saxe et en Silésie; aussi n'a-t-il pas manqué de mettre le lieu de la scène dans un camp. Sa pièce est tout entière de sa composition; sujet, fable, intrigue, incidents, caractères, catastrophes, tout est sorti de sa pharmacie. Il nous a servi cette médecine en cinq pilules bien dures à avaler; j'espère que vous me saurez gré d'avoir réduit ces cinq pilules en un seul bol, que je tâcherai d'amincir le plus qu'il me sera possible.

La veuve Amélise, connue dans la paroisse des Comédiens ordinaires du roi sous le nom de Dumesnil, avait épousé en légitime nœud feu Phraate, roi des Parthes, et en avait eu un fils nommé Arsacès. Orobase, frère de Phraate, était un de ces esprits entreprenants et tracassiers qui porteraient le trouble dans les ménages les mieux unis. Celui-ci avait seulement formé le petit projet de se faire roi à la place de son frère. Pour l'effectuer, il fallait trouver le moyen de se défaire du frère, de la belle-sœur et du petit-neveu; il fallait aussi chercher à se faire un parti puissant dans l'empire et à gagner la confiance du peuple. C'est par où Orobase a commencé. Un dehors composé et des mœurs austères lui donnent bientôt la réputation de patriote et d'homme vertueux. Quand il croit avoir assez cimenté son édifice, il commence à travailler à l'écroulement de celui de son frère.

D'abord il sème des bruits injurieux à la vertu et à la réputation d'Amélise. Il fait répandre que le jeune prince Arsacès n'est pas fils de son père, mais qu'Amélise l'a eu d'un ministre du roi, son époux, avec lequel elle entretenait, suivant les émis-

saires d'Orobase, un commerce scandaleux et très-préjudiciable à l'honneur de Phraate. Quand il s'aperçoit que ces bruits commencent à s'accréditer, il engage son frère dans une guerre contre les Arméniens, et le fait subitement partir pour l'armée. Il s'y rend de son côté.

Phraate, convaincu de la vertu d'Amélise, et fâché de l'avoir quittée sans l'avoir tranquillisée sur ces mauvais bruits, lui ordonne de se rendre au camp avec son fils. Il se proposait de reconnaître le jeune Arsacès pour son fils légitime, et de le faire proclamer son successeur à la tête de l'armée. Ce n'était pas là le compte d'Orobase; mais Orobase sait prendre une résolution. Il engage une escarmouche avec l'ennemi; il fait en sorte que le roi s'y trouve en personne, et dans la mêlée il prend son moment pour assassiner son cher frère. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce roi avait vraisemblablement ses gardes autour de lui, qu'il était fort aimé, et qu'il est la victime d'un fratricide sans que personne s'en aperçoive.

Ainsi, lorsque Amélise arrive au camp avec son fils, pour embrasser son époux, elle le trouve enterré. Elle en prend le deuil, et c'est ici que la pièce commence. La veuve Amélise est dans la plus profonde douleur. Elle connaît son ennemi, ses artifices et sa scélératesse; elle craint tout pour elle et son fils. Le seul appui qui lui reste, c'est Gélanor, chef d'un corps auxiliaire de Grecs qui fait partie de l'armée des Parthes.

Ce Gélanor est en effet un jeune héros qui a autant de vertus et d'élévation qu'Orobase a de vices exécrables. Malgré la grande douleur que celui-ci fait semblant de ressentir de la mort de son frère, Gélanor l'a pénétré, et entrevu l'horrible complot qui a coûté la vie à Phraate, et sous lequel Amélise et son fils sont prêts de succomber. S'il n'a pu prévenir le premier crime, il se promet bien de le venger et d'empêcher le criminel d'en recueillir le fruit, en immolant encore deux autres victimes à sa soif de régner. Gélanor a été l'ami intime de Phraate; mais il ne faut vous rien cacher : un intérêt plus pressant et plus tendre le porte à venger la mort de son ami, et à défendre les jours de sa veuve et de son fils au péril des siens. C'est que Gélanor est amoureux d'Amélise. Vous avez beau me représenter qu'il n'est pas naturel que Gélanor-Molé, jeune homme plein d'agréments, soit épris des charmes d'Amélise-

Dumesnil, qui n'a jamais été charmante, et qui vers la fin de son automne l'est moins que jamais; vous avez beau me dire que cet amour couvrira de ridicule ce pauvre Gélanor, et le rendra la fable de l'armée et du parterre : je lui ai fait toutes ces observations, mais M. Ducis lui a persuadé qu'il n'y avait rien de si beau que d'aimer la vieille veuve de son ami; et Gélanor est amoureux comme un roman.

Cet amour est bien fatal à la veuve, car il ne lui est pas sitôt déclaré que son excessive délicatesse lui fait rejeter la protection de Gélanor, qu'elle était venue implorer. J'ai encore fait mes remontrances à la veuve, à ce sujet. Je lui ai représenté que, dans la position où elle se trouvait, sa délicatesse était très-déplacée; qu'elle n'avait d'autre appui, d'autre défenseur contre la méchanceté d'Orobase, que ce Gélanor; que cet amant respectueux et tendre n'exigeait aucun retour pour prix de ses secours; que si, pour une simple déclaration d'amour, elle aimait mieux s'en passer et périr, elle n'avait pas du moins le droit d'en priver son fils; que la métaphysique délicate et raffinée dont elle se servait avec Gélanor pouvait être à sa place dans un boudoir de veuve à Paris, et faire refuser un écran que l'ami du défunt aurait apporté pour étrennes, après avoir risqué sa déclaration, mais qu'une mère de famille ne refusait point l'épée d'un galant homme dont elle a un si urgent besoin, parce que ce galant homme a ressenti le pouvoir de ses beaux yeux. J'ai fait toutes ces représentations, et j'en ai été pour ma rhétorique : les personnages de M. Ducis sont d'une obstination diabolique.

Pendant qu'Amélise s'amuse de ces mièvreries, Orobase ne perd pas son temps. Il se lie avec le grand-prêtre, dont le pouvoir sur l'esprit du peuple est sans bornes, et tandis qu'il témoigne à sa belle-sœur les plus grands regrets des nuages qu'on a répandus sur la naissance de son fils, il forme avec le grand-prêtre le complot de sacrifier la mère et le fils aux dieux, qui auront la complaisance de demander ces victimes par la bouche de leur ministre. En attendant ce funeste arrêt, Amélise et Arsacès sont confinés dans le temple pour être sous la protection immédiate des dieux.

Ces dieux les auraient mal défendus contre les entreprise d'Orobase ; mais heureusement leur grand-prêtre est un de

ces honnêtes gens qui savent être fripons avec les fripons, et couvrir dans l'occasion une sainte perfidie sous le masque de l'amitié.

Orobase assemble l'armée pour entendre l'oracle des dieux. Amélise se croit perdue. Elle harangue l'armée. Elle lui présente son fils. Elle crie aux guerriers :

Formez autour du roi de vivantes murailles.

Elle n'épargne pas les invectives contre l'usurpateur; elle lui souhaite que la couronne

Devienne un fer brûlant qui s'attache à sa tête.

Orobase répond par d'autres imprécations. L'armée est indécise. Le grand-prêtre fait cesser cette terrible bagarre en révélant tous les crimes d'Orobase. Cette révolution, aussi soudaine qu'inattendue, ne fait pas perdre courage à ce scélérat hardi. Il veut encore commander l'armée; mais Gélanor arrive à propos à la tête des Grecs. Orobase est abandonné par ses troupes, et obligé de se punir lui-même en s'enfonçant un poignard dans le ventre.

Vous direz qu'on ne peut voir un plan plus absurde, plus extravagant, plus opposé au sens commun que le plan d'*Amélise*, et qu'il n'est pas étonnant que cette pièce ait été sifflée. Ce n'est pourtant pas la platitude et l'absurdité du plan qui l'ont fait tomber, et nous avons vu des tragédies en plein succès, quoique leur plan fût pour le moins aussi ridicule que celui de M. Ducis. Quand je ne me rappellerais que la tragédie de *Zelmire*, par M. de Belloy, je prouverais, je crois, aisément, que M. Ducis n'a aucun avantage du côté de l'absurdité sur son heureux rival. Mais si le public de Paris est d'une facilité beaucoup trop grande sur ce qui dans les ouvrages d'esprit est du ressort de l'invention et du jugement, il est, en revanche, d'une sévérité intraitable sur tout ce qui tient à la diction et au style, et la platitude à cet égard est une maladie dont les auteurs ne relèvent jamais. Le *fer brûlant* et *les vivantes murailles* ont fait plus de tort à M. Ducis que toutes les extravagances qu'il aurait pu ajouter, dans la conduite de sa pièce, aux extravagances qui y sont déjà.

Il n'y a presque point de scène dans cette tragédie infortunée qui ne rappelle une situation à peu près semblable de *Mérope*, d'*Iphigénie*, d'*Andromaque*, d'*Athalie*. C'est une des maladresses les plus insignes de ce pauvre poëte. Partout il a l'air de vous dire : Voyez comme je suis loin des modèles que j'ai voulu piller !

J'avais à côté de moi un homme qui était au fait de l'histoire de M. Ducis, et qui nous la contait. Il nous apprit entre autres que M. Ducis avait un logement à la Ménagerie. « Parlez donc français, lui dit son voisin, et dites une loge. » Bonsoir à M. Ducis dans sa loge !

— Nous avons eu depuis peu deux débuts sur le théâtre de la Comédie-Française. M. Neuville, acteur de province, a débuté dans les grands rôles tragiques. Il a fort déplu au parterre et à moi aussi. Je n'ai rien dit, mais le parterre a hué. Ceux qui ont vu jouer cet acteur en province prétendent qu'il a du talent, et que c'est la mauvaise réception du public de Paris qui lui a fait perdre la tête. Ils conviennent qu'il est d'une vanité insupportable ; elle est rarement accompagnée du talent. Ce que je sais, en attendant que je sache à quoi m'en tenir sur le talent de M. Neuville, c'est qu'il a la tête enfoncée entre les épaules, ce qui lui donne sur le théâtre l'air d'un bossu insolent.

L'autre débutant est M. Chevalier. Il a joué les rôles de Molé dans le haut comique, et il a été fort accueilli par le parterre. On lui trouve cependant peu d'intelligence, sans compter que son petit nez retroussé lui donne l'air d'un petit polisson. Malgré cela, je le reçois à l'essai, si l'on me consulte. Il a au théâtre l'air excessivement jeune et enfant, et dans beaucoup de rôles cela fait un avantage très-réel et les trois quarts du succès. Quelque vivacité, quelque gentillesse que Molé mette dans ces sortes de rôles, il n'a pas l'air d'un jeune homme de dix-sept ans, et toute l'illusion du théâtre ne peut fasciner les yeux assez pour qu'ils ne soient pas continuellement blessés de ce manque de vraisemblance. D'ailleurs, l'extrême jeunesse de Chevalier laisse des espérances qu'il pourra se former, et que son entendement pourra lui venir.

— Le 4 de ce mois, on a donné sur le théâtre de la Comédie-Italienne la première représentation de *l'Ile sonnante*, opéra-

comique en trois actes, par M. Collé, lecteur de M. le duc d'Orléans, et la musique par M. Monsigny, à qui ce prince vient d'accorder une place de maître d'hôtel. *L'Ile sonnante* avait été faite pour le théâtre de M. le duc d'Orléans à Villers-Cotterets, où elle fut représentée pendant le voyage de l'été dernier. Quelle que soit l'indulgence des spectateurs à qui un prince fait partager ses amusements avec autant de politesse que de désir de plaire, *l'Ile sonnante* tomba à Villers-Cotterets, comme on dit, tout à plat, et l'on n'osa jamais risquer de la jouer une seconde fois. Cet arrêt n'a pas épouvanté M. Collé, ou du moins il a voulu le faire ratifier par le public de Paris, qui a rendu le 4 de ce mois un arrêt confirmatif de la sentence de Villers-Cotterets, sans mettre cependant le poëte et le musicien hors de cour et de procès : c'est-à-dire que cette *Ile sonnante* aura pourtant quelques faibles représentations.

On trouve une *Ile sonnante* dans Rabelais. Celle de M. Collé est peuplée par des gens qui parlent en chantant, ou du moins en rimant. Aussi ses personnages s'appellent M. *Vivace*, ou à la française, *Vivatché*, M. *Piano*, M. *Presto*, Mme *Mélophanie*, qui s'appelait à Villers-Cotterets *Cacophonie*. Voilà des noms de bon goût! M. Collé, qui enrage depuis longtemps que l'opéra-comique en musique ait écrasé ici l'opéra-comique en couplets, a voulu faire la satire de l'opéra-comique en musique ; mais cette satire est la plus triste et la plus détestable de toutes les bouffonneries. Cela était digne d'être représenté sur le théâtre de Nicolet, entre *le Procès du Chat, ou le Savetier arbitre*, et *les Écosseuses de la Halle*, ambigu poissard, deux chefs-d'œuvre de l'immortel M. Taconet, auteur et acteur de ce théâtre, dont M. de La Place, dans le *Mercure de France*, vient de faire un éloge si pompeux et si extraordinaire que ses abonnés ne peuvent se dispenser de regarder le théâtre de Nicolet comme le théâtre de la nation, Mme Nicolet comme une actrice qui fait parfaitement oublier Mlle Clairon, et M. Taconet comme un des plus grands hommes qui aient illustré la France. Si M. de La Place garde encore quelque temps le *Mercure*, il pourra bien le faire tomber sans ressource, à force d'illustres bêtises. Mais revenons à *l'Ile sonnante*. Tenez, monsieur Collé, la satire est naturellement chagrine, et n'est pas gaie, et une bouffonnerie qui n'est pas gaie est détestable. Les fous sont tristes au

théâtre; c'est le poëte qui fait un opéra bouffon qui doit être fou, et non pas ses personnages. Voulez-vous savoir ce que c'est qu'une folie? Chantez-moi les couplets que voici :

Notre curé, maître Garnier,
Dit à la femme du meunier:
Éloignez-vous du presbytère.
Lairela, lairelanlaire.
Lairela,
Lairelanla.

Car si je vous y vois rentrer,
Je pourrais vous administrer
Le sacrement de l'adultère.
Lairela, lairelanlaire,
Lairela,
Lairelanla.

Vous me répondez que c'est vous qui avez fait ces couplets. Je le sais. Eh bien, monsieur Collé, voilà ce qui s'appelle des folies, et vos folies de *l'Ile sonnante* s'appellent, en français pur, des bêtises : or être bête et être comique sont deux choses fort différentes.

La musique de *l'Ile sonnante* a paru agréable en beaucoup d'endroits; mais elle n'a pu faire réussir la pièce. La musique n'est pas faite pour faire parler des fous, encore moins des fous plats qui ne sentent rien et n'expriment rien.

Pour revenir à M. Collé, il a repris le projet, qu'il paraissait avoir abandonné, de faire imprimer toutes ses pièces sous le titre de *Théâtre de société*. Pour former le premier volume nous avions déjà *le Rossignol*, *la Veuve*, *la Partie de chasse de Henri IV*, *les Adieux de la Parade*, *le Galant Escroc*; pour le compléter, l'auteur vient de publier *le Bouquet de Thalie*, prologue qui a été composé pour être joué sur le théâtre de Bagnolet avant *la Partie de chasse de Henri IV*, et *Tanzaï*, tragi-comédie en vers et en un acte, précédée de *la Lecture*, prologue en prose. *Le Bouquet de Thalie* a été fait à l'honneur et pour la fête de Mlle Marquise, qui jouait, il y a quelques années, les principaux rôles de comédie sur le théâtre particulier de M. le duc d'Orléans à Bagnolet. C'est encore une satire de la tragédie, de la comédie larmoyante et de l'opéra-comique

nouveau, à qui M. Collé ne peut pardonner d'avoir tué l'opéra-comique en vaudevilles. Ce prologue est peu de chose. Cependant la scène épisodique du marquis ivre, qui surprend sa femme avec son amant, qu'elle fait cacher pendant cette visite dans son cabinet de toilette, est excellente : aussi souvent que M. Collé a à faire parler des hommes corrompus, des femmes perdues, il est un des grands peintres qu'il y ait; tirez-le de là, et il ne vaut plus rien. C'est un fort honnête homme, mais ce n'est pas un écrivain honnête. Sa tragi-comédie de *Tanzaï* est le roman de Crébillon mis en action. Cela est encore honnêtement indécent, et du reste bien peu de chose. En revanche, le prologue de *la Lecture*, qui est à la tête, est un petit chef-d'œuvre. C'est un auteur qui lit une pièce à un conciliabule de juges à la mode. Ces juges sont un président, madame la présidente, chez qui la lecture se fait à la campagne, un commandeur, un chevalier, un abbé, et Mlle Gaussin. Tous ces rôles sont excellents, excepté celui de l'auteur, qu'il était aisé de rendre aussi comique que les autres, en lui donnant cette alternative de confiance et d'inquiétude, de tranquillité et d'alarmes, qui sont les grâces et les fléaux de cet état : on dirait que M. Collé n'a pas osé peindre sa profession en ridicule. La lecture de la pièce est achevée lorsque le prologue commence : il y a de l'esprit à cela, car les lectures sont aussi insipides au théâtre que les repas. Il n'est donc plus question que de juger la pièce. Le président la trouve trop licencieuse; c'est un sot grave et pédant que ce président. Sa femme n'y trouve rien de trop libre, et, après avoir dit son avis, elle sort avec le chevalier, et fait une absence des plus scandaleuses : personne ne peut se méprendre sur ce qu'elle fait avec le chevalier pendant qu'on disserte dans le salon sur la pièce, et il n'y a que M. le président qui ne soit pas inquiet de cette éclipse. Le commandeur est bègue. L'abbé est un de ces juges importants, de ces conseillers profonds qui donnent des avis en phrases coupées qui ne signifient rien. Il demande pour toute grâce en s'en allant, après n'avoir rien dit, de n'être pas cité. Ce rôle est excellent; celui de Mlle Gaussin est charmant. Il est fait d'après nature; c'est sa petite malice douce et naïve ; on croit entendre ce son de voix enchanteur qui lui faisait autant de conquêtes que ses yeux. Cependant M. Collé nous

prend toujours pour des bêtes ; il craint toujours que ses finesses ne nous échappent, et il les gâte en nous collant le nez dessus. Ainsi Mlle Gaussin dit plaisamment à la compagnie pour se moquer de l'abbé : « Messieurs, vous savez que monsieur l'abbé est un connaisseur ; » et M. Collé, de peur que cette petite malice ne nous échappe, y ajoute bêtement en aparté : *qui ne se connaît à rien*. L'abbé dit très-plaisamment à l'auteur : « Si j'avais votre pièce entre les mains pendant un mois seulement, je vous la culbuterais que vous ne la reconnaîtriez pas. » Mlle Gaussin dit à cela avec son petit ton malin : « Je le crois bien ; » et M. Collé lui fait ajouter platement : *car il la défigurerait*. Ces observations ne roulent que sur des misères, je le sais ; mais elles montrent le goût d'un auteur. Heureusement il n'y aurait ici qu'à effacer.

M. Collé a publié en même temps le second volume tout entier de son *Théâtre de société*.

— Les *Pièces relatives à Bélisaire*, qui nous sont venues de Ferney l'année dernière, successivement en plusieurs cahiers, et dont les cuistres Riballier et Cogé ont fait tous les frais, viennent de recevoir pour pendant une brochure intitulée *Pièces relatives à l'examen de Bélisaire*, publiées par M. de Legge[1]. C'est ainsi que les cuistres ont voulu se venger des brochures des philosophes ; et si, pour être plaisant, il n'était question que de parodier un titre, ils auraient parfaitement réussi. Mais comment des pédants plats et mal appris se soutiendraient-ils contre l'Hercule de Ferney ? Leurs *Pièces relatives* sont une réponse à l'apologie de M. Marmontel, adressée au cuistre Riballier ; une critique théologique du quinzième chapitre de *Bélisaire*, et une lettre de M. de Voltaire au cuistre Cogé, avec plusieurs réponses de ce cuistre, qui ne demande pas mieux que de se chamailler avec le premier homme de la nation, et qui serait même un dangereux maraud s'il avait autant de pouvoir que d'envie de nuire. Ce coquin fait parler le roi, et rapporte ses propres entretiens avec M. l'archevêque de Paris et M. l'avocat général, d'une manière aussi impudente que fausse ; mais il ne rapporte pas la dernière pièce de cette correspondance que je vais insérer ici. C'est une

1. 1768, in-12.

lettre que M. de Voltaire a fait écrire par son laquais, en ces termes :

LA DÉFENSE DE MON MAITRE.

« 15 décembre 1767.

« Mon maître, outre plusieurs lettres anonymes, a reçu deux lettres outrageantes et calomnieuses, signées *Cogé, licencié en théologie, et professeur de rhétorique au collége Mazarin.* Mon maître, âgé de soixante et quatorze ans, et achevant ses jours dans la plus profonde retraite, ne savait pas, il y a quelques mois, s'il y avait un tel homme au monde. Il peut être licencié, et ses procédés sont assurément d'une grande licence. Il écrit des injures à mon maître; il dit que mon maître est l'auteur d'une *Honnêteté théologique.* Mon maître sait quelles malhonnêtetés théologiques on a faites à M. Marmontel, qui est son ami depuis vingt ans; mais il n'a jamais fait d'*Honnêteté théologique*, il ne conçoit pas même comment ces deux mots peuvent se trouver ensemble. Quiconque dit que mon maître a fait une pareille honnêteté est un malhonnête homme, et en a menti. On est accoutumé à de pareilles impostures. Mon maître n'a pas même lu cet ouvrage, et n'en a jamais entendu parler. Il a lu *Bélisaire*, et il l'a admiré avec toute l'Europe. Il a lu les plats libelles du sieur Cogé contre *Bélisaire*, et, ne sachant pas de qui ils étaient, il a écrit à M. Marmontel qu'ils ne pouvaient être que d'un maraud. Si l'on a imprimé à Paris la lettre de mon maître, si on y a mis le nom de Cogé, on a eu tort; mais le sieur Cogé a eu cent fois plus de tort d'oser insulter M. Marmontel, dont il n'est pas digne de lire les ouvrages. Un régent de collége qui fait des libelles mérite d'être enfermé dans une maison qui ne s'appelle pas collége[1].

« Un régent de collége qui, dans ce libelle, compromet M. le président Hénault et M. Capperonnier, qui reçoit un démenti public de ces deux messieurs, qui ose profaner le nom du roi et le faire parler, qui pousse ainsi l'impudence et l'im-

1. Nous publions pour la première fois les trois paragraphes qui suivent et qui manquent dans toutes les éditions de Voltaire.

posture à son comble, mérite d'être mené, non pas dans une maison publique, mais dans la place publique.

« C'est à ces indignes excès que l'esprit de parti, le pédantisme et la jalousie conduisent. Si tous ces faiseurs de libelles savaient combien ils sont méprisables et méprisés; ils se garderaient bien d'exercer un métier aussi infâme.

« Voilà tout ce que mon maître m'ordonne de répondre. »

« *Signé :* VALENTIN. »

FÉVRIER.

1er février 1768.

On a donné, le 25 du mois passé, sur le théâtre de la Comédie-Française, une petite pièce en vers et en un acte, intitulée *les Fausses Infidélités*, qui a eu un très-grand succès. L'auteur, M. Barthe, est un jeune homme, fils d'un négociant de Marseille, connu par des poésies fugitives et une petite comédie intitulée *l'Amateur*, qui a eu quelques représentations et qui ne valait pas grand'chose. La comédie des *Fausses Infidélités* est très-supérieure à tout ce que M. Barthe a fait jusqu'à présent.

Cette pièce est, en général, écrite avec facilité et d'un bon ton; c'est une très-jolie petite pièce française. Elle n'a pas beaucoup de fond ni de vérité; mais ce n'est pas de quoi il s'agit, et la critique aurait fort mauvaise grâce de s'appesantir sur un ouvrage de cette espèce avec beaucoup de sévérité. Il plaît, il amuse : il est donc parfait. La scène où les deux cousines écrivent leurs billets est un peu longue et pas assez piquante; aussi a-t-elle pensé faire tomber la pièce. Mais c'était la faute de Dorimène-Préville et d'Angélique-d'Oligny, qui ont joué toutes les deux fort médiocrement à la première représentation : je ne sais si elles ont mieux fait depuis. En général, Mme Préville joue avec finesse, mais sans grâce, et avec une grande sécheresse. Quel parti Mlle Dangeville aurait tiré du rôle

de Dorimène, qui n'est pourtant rien! Mais c'est que Mlle Dangeville ne sera jamais remplacée. La scène où les deux amis se font la confidence réciproque de la prétendue trahison de leurs maîtresses est, comme je l'ai déjà dit, celle qui a décidé du sort de la pièce. Molé, qui a joué le rôle de Dormilly, a aussi infiniment contribué au grand succès qu'elle a eu. Il a joué avec une vivacité, une légèreté, une gentillesse dont il est difficile de se faire une idée quand on ne l'a point vu. C'est un acteur charmant dans le haut comique, qui s'est singulièrement formé depuis quelques années. On n'a pas été content de Préville dans le rôle de Mondor. Préville n'a pas le masque de ce rôle-là. Le mordant de sa voix, son menton en sabot, peut-être l'habitude que nous avons de le voir dans les rôles de Crispin et de valet, lui donnaient un air gascon et burlesque; et le ridicule de M. Mondor est autre chose.

— Deux jours après *les Fausses Infidélités*, on a donné sur le théâtre de la Comédie-Italienne *les Moissonneurs*, opéra-comique en trois actes, ou, pour parler comme nos auteurs, comédie en vers, mêlée d'ariettes. Cette pièce est de M. Favart, et la musique de M. Duni.

La fable de cette pièce est bien mal conçue, bien mal ourdie, bien mal développée. Les scènes sont un tissu de choses simples artificieusement entourées et brodées de sentences, de maximes, de concetti à la Favart. On peut faire lire cette pièce aux jeunes gens pour essayer s'ils ont le goût juste, et s'ils remarqueront la fausseté des discours malgré l'apparence du vrai et l'affectation de la simplicité des sentiments. Le public n'a été choqué que de la trop grande abondance de sentences. On a dit que ce n'était pas là une comédie, mais un sermon; on a dit que le R. P. Favart était venu prêcher son petit carême, pendant le carnaval, sur le théâtre de M. Arlequin. La musique de M. Duni est très-faible; ce compositeur ferait bien de renoncer au métier, puisque son voyage en Italie ne lui a pas rafraîchi la tête. Il n'y a pas un seul morceau passable dans les deux premiers actes; et ce qu'il y a d'agréable dans le troisième sont des airs que M. Duni a tirés de ses anciens opéras italiens, et adaptés aux paroles françaises. Malgré tout cela, *les Moissonneurs* ont eu un très-grand succès, et je soutiens et prédis qu'ils seront fort suivis. C'est que le spectacle en est

agréable, qu'il rappelle les tableaux touchants et intéressants de la vie champêtre; et, pour tout dire, c'est que le parterre et le gros du public aiment les sentences à la folie. Je le savais bien, et j'ai prédit son succès, malgré la faiblesse de la musique, malgré le faux naturel du poëte. Si M. Sedaine avait traité ce sujet avec le génie particulier qu'il a, et avec l'art de manier un sujet, qu'il possède au suprême degré, je suis sûr qu'il m'aurait fait pleurer depuis le commencement jusqu'à la fin, comme il m'est arrivé quelquefois à *Rose et Colas*.

— J'ai lu quelque part, dans les ouvrages de M. de Bielfeld, la manière dont un ministre du roi de Prusse s'y prenait pour pénétrer les secrets du cabinet de Copenhague, du temps du roi Christian VI. Les ministres de Sa Majesté danoise, intrigués de savoir par quel moyen cet envoyé était parvenu à mander toujours exactement les résolutions les plus cachées du conseil à son maître, cherchèrent à l'enivrer un jour pour découvrir son secret. Le ministre prussien le leur confia en effet. Il ne lui était pas difficile, disait-il, de savoir sur quoi roulaient à peu près les délibérations du conseil danois. Quand il était parvenu à en savoir l'objet, il examinait quel était le plus mauvais parti qu'on pût prendre sur cet objet, et il le mandait à Berlin comme pris. Il prétendait, au moyen de cette méthode, rencontrer au moins dix-neuf fois sur vingt. Je ne prétends pas, moi, contester la bonté de cette méthode; je crois seulement qu'elle ne peut convenir à tous les cabinets de l'Europe indistinctement et dans tous les temps, et que, nommément à Copenhague, elle pourrait n'être pas bonne sous le ministère de M. le comte de Bernstorf; mais je conviens que je m'en suis toujours servi avec succès dans toutes les opérations des théologiens : on peut compter qu'en toute occasion ils prendront toujours le parti le plus absurde. Ainsi, j'étais persuadé, malgré toutes les fluctuations de la Sorbonne, qu'elle ne nous frustrerait pas de la censure de *Bélisaire*. J'étais bien sûr aussi que M. l'archevêque de Paris ne nous priverait pas d'une Instruction pastorale sur le beau sujet de la damnation éternelle de Marc-Aurèle, et de la nécessité de l'intolérance; et ce digne prélat vient de remplir mes espérances par un beau Mandement portant condamnation de l'aveugle Bélisaire, lu aux prônes, publié, affiché dans tous les coins de Paris, à côté des remèdes

contre le mal vénérien, et des spectacles de la foire Saint-Germain. On l'a affiché, entre autres, à la porte de l'Académie française au Louvre, et Duclos, le secrétaire de l'Académie, a écrit dessous : *Défenses sont faites de faire ici ses ordures.* La porte de Mme Geoffrin, chez qui l'auteur de *Bélisaire* demeure, a aussi été gratifiée d'une affiche. Un bon bourgeois l'ayant entendu lire au prône, en parla à sa femme et à ses enfants, à dîner. « On a lu, dit-il, un mandement de M. l'archevêque... — Et qu'est-ce que dit M. l'archevêque?... — Mais, autant que j'ai pu comprendre, il dit que toutes les religions sont également bonnes. » Moi, autant que j'ai pu comprendre, j'ai vu qu'il n'y avait pas un seul honnête homme dans toute la Grande-Bretagne, dans toutes les Sept-Provinces unies, dans tout le Danemark, dans toute la Suède, dans tout l'empire russe, dans toute la partie inférieure de l'empire allemand, dans toute l'étendue des colonies anglaises en Amérique : car on ne peut être honnête homme si l'on ne va à la messe. Ainsi les honnêtes gens seront à l'avenir beaucoup plus rares en Pologne que par le passé. Cette découverte m'a fait un sensible plaisir, et vaut bien les frais d'impression d'un mandement. Je vois qu'avec un peu de jargon autrichien ou bavarois, avec un peu de français et d'italien, et tout au plus une fourniture d'espagnol, le tout relevé d'un peu de latin de cuisine, on pourra très-bien se tirer d'affaire en paradis, et se faire entendre de tout le monde. J'ai vu aussi avec beaucoup d'édification que le fer était toujours d'un bon usage contre les hérétiques, et que Jésus-Christ, en disant qu'il est venu apporter le glaive, a nommé à perpétuité le bourreau promoteur général de tout diocèse bien administré. Dieu nous fasse la grâce de bien reconnaître un jour l'esprit de charité qui anime la sainte Église catholique, apostolique et romaine, et ses saints prélats !

— Puisque nous sommes à expédier les œuvres spirituelles en tous genres, il faut faire mention ici d'un *Mandement de M. l'archevêque de Lyon contenant des instructions sur la pénitence et des dispenses pour le carême prochain. Suivi d'un autre pour la publication d'un catéchisme dans son diocèse.* Le zèle de M. l'archevêque de Lyon a été quelquefois soupçonné par ses confrères, dont il n'est pas aimé parce qu'il a quelquefois, en sa qualité de primat des Gaules, tempéré le zèle de

M. l'archevêque de Paris. Il y a apparence que ce primat a voulu prouver que le salut des âmes de son diocèse lui était aussi cher qu'aux autres évêques. Je pense toujours à l'embarras et à l'étonnement où seront les savants dans deux ou trois mille ans, si une pièce comme celle-ci échappe à l'injure du temps. Ils trouveront un centon de quatre-vingts pages de passages de l'Ancien et du Nouveau Testament, de toutes sortes de Pères de l'Église artistement cousus ensemble, et qu'à ces causes il est permis à tous les fidèles de manger du fromage, du beurre, du lait et même des œufs pendant le carême. Ils se casseront la tête pour découvrir la liaison et la logique de ces idées, et je suis persuadé que les critiques qui ont de l'imagination trouveront une foule d'explications ingénieuses qui prouveront l'affinité du fromage avec saint Paul et saint Augustin.

— M. Séguier, qui, depuis la retraite de maître Omer Joly de Fleury, est monté à la place de premier avocat général du roi au parlement de Paris, vient aussi de publier un Mandement sous le titre de Réquisitoire fait en Parlement contre un livre en deux volumes in-12 assez considérables, intitulé *Histoire impartiale des jésuites depuis leur établissement jusqu'à leur première expulsion.* En conséquence de ce réquisitoire, le Parlement a rendu un arrêt pour faire lacérer et brûler cette *Histoire impartiale* par la main du bourreau. Cet ouvrage a paru au commencement de l'année, et a fait quelque sensation. Les jansénistes l'ont trouvé très-partial. Il est de M. Linguet, avocat au Parlement, connu par plusieurs ouvrages, et entre autres par une *Théorie des lois civiles,* qu'il a publiée il y a environ un an. On dit ce M. Linguet un assez médiocre sujet quant à la conduite; mais je crois que son plus grand tort, aux yeux de Messieurs du Parlement, c'est d'avoir composé, en sa qualité d'avocat, une consultation en faveur de ces infortunés enfants d'Abbeville condamnés à la mort. Cette consultation, signée par les plus célèbres avocats de Paris, déplut fort au Parlement, qui, n'osant la supprimer, en fit acheter presque toute l'édition; de sorte que très-peu d'exemplaires parvinrent à la connaissance du public. Il ne serait pas impossible que cet auguste corps eût conservé quelque rancune contre M. Linguet. Il avait déjà eu envie de brûler, l'année dernière, la *Théorie des lois civiles;* mais l'auteur s'étant permis, dans la préface,

de rappeler l'histoire déplorable de la tragédie d'Abbeville, on aurait pu attribuer cette sévérité à un ressentiment personnel, et la vengeancé fut différée. Cependant, malgré le fagot allumé au bas du grand escalier, on n'a pu inquiéter la personne de l'auteur, qui n'avait pas fait imprimer son *Histoire impartiale* sans avoir la permission du vice-chancelier dans sa poche.

Je doute que M. Linguet obtienne jamais une place parmi nos bons écrivains, malgré les honneurs du bûcher que le Parlement lui a décernés. Cependant, l'intérêt du sujet a fait lire son *Histoire impartiale*, qu'il a dédiée au roi de Prusse par une épître fort étendue, où il cause assez familièrement avec ce monarque, quoique, selon toutes les apparences, il ne soit pas fort lié avec Sa Majesté. S'il trouve les jésuites pas plus coupables en Europe que les autres moines, il fait en revanche un pompeux éloge de leur gouvernement au Paraguay. Voilà nos Français! ils ignorent ce qui se passe dans l'élection de Moulins ou d'Alençon, et ils savent par cœur, et au bout des doigts, tout ce qui se fait au Paraguay ou à la Chine; et ils vous en rendent compte avec une confiance des plus intrépides. Les dernières nouvelles venues d'Espagne semblent prouver que l'empire des jésuites, au Paraguay et dans les autres contrées du nouveau monde, n'était pas moins précaire qu'en Europe.

— Il faut terminer la revue des œuvres spirituelles de cet ordinaire par un sermon fraîchement sorti de la manufacture de Ferney. Il est intitulé *Sermon prêché à Bâle le premier jour de l'an 1768 par Josias Rossette, ministre du saint Évangile.* Ce M. Josias Rossette est un brave et digne prédicateur de la tolérance. Il rappelle à ses auditeurs le grand exemple donné l'année dernière par l'Impératrice de Russie, par le roi de Pologne, qui ont dit à la tolérance : *Asseyez-vous sur mon trône*, et qui nous ont donné un spectacle aussi touchant que nouveau, en n'employant leur autorité que pour cimenter l'union, la justice et la modération entre les citoyens de la même patrie, quoique de croyances diverses. Le prince Primat, philosophe, s'attire aussi la bénédiction de M. Josias. Le but de ce saint homme de Dieu est de faire goûter la tolérance aux treize cantons suisses : car, quoique ce M. Josias parle tout juste avec autant de grâce et de chaleur que M. de Voltaire, il ne se mêle des

affaires de France qu'en passant, et qu'autant qu'elles peuvent servir à l'instruction et à l'édification de ses compatriotes. Son cœur, plein de charité chrétienne, ne peut souffrir qu'un citoyen de Lucerne ou de Soleure ne puisse être citoyen de Zurich ou de Berne, *et vice versa*. Il montre par plusieurs arguments combien ces institutions sont absurdes et contraires à l'humanité. Il pouvait alléguer parmi ces arguments que jamais banquier, en recevant une lettre de change, n'a pensé à examiner si son correspondant était catholique, protestant, juif, anabaptiste, quaker, etc., mais bien s'il était honnête homme, si sa maison était solide, s'il jouissait d'une bonne réputation, si ses engagements étaient inviolables, etc. Le vénérable M. Josias tire aussi parti des paroles que l'Évangile a mises quelquefois dans la bouche de Jésus-Christ, pour prouver que son intention était de tout tolérer. Au reste, le résident de Bâle prétend qu'il n'y a pas un seul catholique de bonne foi dans toute l'Italie, pas même notre saint-père le pape. Cela me paraît bien fort pour le vicaire de Jésus-Christ, actuellement muni du sceau du Pêcheur: car je me souviens d'avoir ouï dire à une des plus grandes lumières de l'Église, le très-saint abbé de Galiani, que quand Dieu voulait visiblement le bien de son Église, il lui donnait pour pape un athée, et quand il voulait visiblement le mal de son Église, il lui donnait pour pape un croyant ou dévot, ce qu'on pouvait aussi exprimer en mettant un *s* à la place des trois premières lettres du mot dévot; et vu les nouvelles de Portugal, de France, d'Espagne, des Deux-Siciles et de Pologne, il m'a paru que sous le vicariat de notre très-saint père Clément XIII, Dieu ne voulait pas beaucoup de bien à son Église. Mais je n'ai garde de m'arroger le droit d'avoir un sentiment dans une matière si délicate, et je me contente de recommander ces réflexions à la haute considération de M. Josias Rossette, que Dieu veuille nous conserver sous ce nom ou sous tel autre des cent un qu'il lui a plu de prendre jusqu'à présent, pour coopérer avec un zèle infatigable à la gloire de Dieu, au salut des bons, à l'amendement des méchants! Ce zèle, qui nous procure presque tous les quinze jours une nouvelle production de la plume la plus séduisante de l'Europe, n'est pas le phénomène le moins singulier de notre temps fécond en miracles.

— On a réimprimé ici l'*Éloge du jeune prince Henri de*

Prusse, mort à dix-neuf ans de la petite vérole, au mois de mai 1767, par le roi de Prusse. Cet éloge a été lu dans une assemblée de l'Académie royale des sciences de Berlin, le 30 décembre de l'année dernière. L'auguste auteur de cet écrit a raison : le plus bel éloge d'un prince de dix-neuf ans, c'est d'en mériter un. Celui dont il est question ici est très-digne de la plume du philosophe couronné qui demeure vers la Sprée, pour me servir des termes de M. Josias Rossette; on y voudrait cependant un peu plus de sentiment.

— La fureur de compiler, d'abréger, d'extraire, est si grande, qu'un certain M. de Montreille, qui est sans doute compagnon de la communauté des sangsues, vient d'abréger le roman de *Robinson Crusoé*[1]. Il dit qu'il en a surtout retranché les maximes dangereuses. Il peut compter que, lui, il sera retranché de toute bibliothèque bien composée.

—*Étrennes aux morts et aux vivants, ou Projet utile partout où l'on est mortel.* En deux chapitres, pour somme et prix de quinze sols, et moyennant une lecture de soixante-dix pages, vous saurez quels sont les expédients et la police que l'auteur imagine pour ne plus enterrer les morts au milieu des vivants, comme cela est sagement établi dans Paris. Je ne puis me dispenser de jeter de temps en temps un œil de pitié sur les historiens, les philosophes, les critiques, et tous ceux qui s'occupent du métier dangereux et frivole de la recherche de la vérité. Quel est celui d'entre eux qui, éloigné de la capitale de France par la distance des temps et des lieux, pourra douter qu'on ait cessé avec l'année 1765 d'enterrer les morts dans les églises de Paris? L'arrêt solennel du parlement de Paris du 21 mars 1765 ne défend-il pas absolument de suivre cet usage, passé le dernier décembre de cette année? Ne prescrit-il pas aux paroisses tout ce qu'il faut faire pour enterrer les morts hors de Paris? N'a-t-il pas été publié, affiché, inséré dans tous les papiers publics? La vérité d'aucun fait historique peut-elle être certifiée par aucun témoignage plus authentique? Eh bien, malgré cet arrêt si solennel, si étendu, si prévoyant tout ce qui pourrait

1. C'est M. Savin, professeur d'humanités à Bordeaux, qui a fait paraître, sous le nom de Montreille, un abrégé de *Robinson Crusoé*, avec le titre d'*Isle de Robinson Crusoé*, Londres et Paris, 1768, in-12. L'ouvrage a reparu, en 1774, sous le titre de *Robinson dans son Isle*. (B.)

en gêner l'exécution, on enterre et on n'a jamais cessé d'enterrer dans les églises de Paris, tout comme s'il n'avait jamais existé. Je vous assure que tout critique, tout académicien d'inscriptions et de belles-lettres à qui l'on soutiendrait dans deux mille ans qu'on a enterré dans les églises de Paris passé l'année 1765 de notre ère, hausserait les épaules et prendrait l'auteur d'une telle assertion pour un ignorant qui ne mérite pas d'être réfuté.

15 février 1768.

Il faut compter la congrégation des pauvres d'esprit et simples de cœur rassemblés dans la sacristie de M. le marquis de Mirabeau sous l'étendard du docteur François Quesnay, et sous le titre d'*Économistes politiques et ruraux*, au nombre de ces confréries religieuses qui forment leur domination dans l'obscurité, et qui ont déjà une foule de prosélytes lorsqu'on commence à s'apercevoir de leurs projets et de leurs entreprises. Le vieux Quesnay a toutes les qualités d'un chef de secte. Il a fait de sa doctrine un mélange de vérités communes et de visions obscures. Il écrit peu lui-même, et s'il écrit, ce n'est pas pour être entendu. Le peu qu'il nous a manifesté lui-même de ses idées est une apocalypse inintelligible ; la masse de sa doctrine, qui s'appelle dans le parti *la science* tout court et par excellence, est répandue par ses disciples, qui ont toute la ferveur et toute l'imbécillité nécessaires au métier d'apôtre. Leur admiration pour le maître est sans bornes, et ce qui est tout à fait naturel, c'est que son mépris pour ses disciples est sans mesure.

Il aime à les humilier lorsqu'ils sont assemblés autour de lui bouche béante pour écouter ses oracles ; et il ne se cache pas dans ses tête-à-tête avec les postulants et les novices, ou avec les députés des provinces et des pays étrangers, du peu de cas qu'il fait des interprètes de sa doctrine. Le ton cynique qu'il a pris convient encore très-bien à un chef de secte. Lorsque, en qualité de médecin de Mme de Pompadour, il était logé dans l'entre-sol de son appartement de Versailles, il avait choisi le rôle d'homme sévère et de frondeur de la cour, et ce n'est pas la plus mauvaise tournure que l'ambition puisse prendre :

la flatterie et la bassesse même l'ont souvent choisie avec succès pour parvenir à leurs fins.

La folie du docteur Quesnay serait de jouer en Europe le rôle que Confucius a joué à la Chine, et de produire une révolution, ou du moins de créer une secte nombreuse et répandue dans tous les pays, par un mélange de principes d'agriculture, de gouvernement et de morale, et par des lieux communs que personne n'ignore, mais dont la trivialité nous est dérobée sous un style emphatique et louche ou par une exagération extravagante et outrée. C'est sous ce point de vue et avec ces armes que ses disciples prêchent la science du maître; il a senti du moins que ce n'était pas le moment où l'on réussirait à former une secte par de nouvelles opinions religieuses, ou en réformant les anciennes.

Mais devait-il se flatter d'établir une secte quelconque, dans un siècle où personne n'est cru sur sa parole, où personne n'est dispensé de produire ses titres, où l'esprit de discussion est porté au plus haut degré de liberté, où les Voltaire et les Montesquieu, les Buffon et les Diderot, nous ont accoutumés à une réunion de génie et de goût, de clarté et de raison, qui caractérise un siècle éclairé? Oui, sans doute: le ténébreux Quesnay et ses barbares apôtres réussiront à jouer pendant quelque temps un rôle, même dans le siècle de Voltaire. La ferveur et l'opiniâtreté viennent toujours à bout de leurs entreprises. Il existe, parmi les hommes de tous les temps, une classe d'esprits faibles et rétrécis créés pour la conquête de ceux qui ne dédaignent pas de s'en emparer, et cette classe est peut-être de toutes la plus considérable. Le besoin et la facilité de jouer un rôle dans un parti lui attirent, dans sa nouveauté, encore un grand nombre de prosélytes que leur nullité aurait retenus dans la foule. Il faut des associations aux hommes d'une certaine tournure; dans les pays où ils ne peuvent plus se faire moines, ils se font quakers, ou méthodistes, ou herrnhuter, et dans les pays où la religion a fait son temps, ils se réunissent en confréries politiques, ou philosophiques, ou littéraires; les économistes sont les piétistes de la philosophie.

Il est vrai que la secte des économistes politiques ne fera pas grande fortune à Paris; il y faut trop de preuves pour justifier sa mission: mais elle étendra ses conquêtes dans toutes les

provinces du royaume. Elle a déjà un parti considérable en Suisse. La fortune des sectes commence toujours par la populace, et la populace littéraire est aussi nombreuse qu'aucune autre. Il est vrai que le livre *de l'Ordre essentiel et naturel des sociétés politiques*, qui devait produire une si grande révolution dans toute l'Europe, est tombé dans un discrédit total, mais cet échec n'est que l'effet d'une ambition démesurée. Si le livre de M. de La Rivière n'avait pas été annoncé avec trop d'emphase ; si l'auteur n'avait pas eu un moment la sottise de vouloir s'égaler au président de Montesquieu et même renverser la statue de ce grand homme, son ouvrage aurait été jugé avec moins de rigueur, et il aurait pu même conserver une certaine réputation. C'est, à mon avis, un des plus mauvais livres qui aient été faits de notre temps; mais il en aurait imposé à un grand nombre d'esprits superficiels par ce faux air de logique et d'enchaînement d'idées qu'il affecte, et qui couvre au fond un tissu de sophismes d'une platitude révoltante. Il faut même dire la vérité : quoique cet ouvrage soit entièrement tombé, beaucoup de personnes s'imaginent qu'il ne peut avoir été annoncé si magnifiquement et avec tant de confiance, sans valoir quelque chose. Ils s'en prennent de son mauvais succès à la platitude du style, et ont bien de la peine à ne pas croire qu'il ne manque pas de mérite du côté de la logique et de l'enchaînement des idées : c'est-à-dire que ce qui me le fait particulièrement mépriser, c'est tout juste sur quoi ces gens-là fondent leur apologie.

M. l'abbé de Mably l'a cru si dangereux par ce côté, qu'il a jugé nécessaire de lui opposer un ouvrage tout exprès pour le réfuter. Cet ouvrage est intitulé *Doutes proposés aux Économistes*.

— *Dictionnaire des portraits historiques, anecdotes et traits remarquables des hommes illustres*. Trois gros volumes in-8° du même format que le *Dictionnaire des anecdotes* publié l'année dernière, dont ce dictionnaire des portraits doit faire suite. Courage, monsieur Lacombe, courage. Compilez, compilez sans cesse. Nous n'en serons pas plus instruits, mais vous en serez à coup sûr plus riche, car, à la gloire du siècle, ces rapsodies se débitent à merveille.

— Le libraire Vincent sait aussi bien que son confrère Lacombe, que les compilations sont d'un bon débit. Il vient de mettre en vente un *Dictionnaire portatif des faits et dits mé-*

morables de l'histoire ancienne et moderne. Deux gros volumes in-8° chacun d'environ sept cent cinquante pages. Le premier renferme l'histoire ancienne, le second l'histoire moderne. Lacombe a l'avantage sur Vincent d'être auteur et libraire à la fois, et de publier ses propres compilations. Ainsi il gagne sur l'autre le salaire du manœuvre de la communauté des sangsues.

— On a traduit de l'anglais un ouvrage composé par M. Holwell et intitulé *Événements historiques et intéressants relatifs aux provinces de Bengale et à l'empire de l'Indostan. On y a joint la mythologie, la cosmogonie, les fêtes et les jeûnes des Gentous, qui suivent le Shastah, et une dissertation sur la métempsycose.* Deux parties, grand in-8°, chacune d'environ deux cents pages. M. Holwell a passé trente années de sa vie dans le Bengale, et il y a employé ses heures de loisir à étudier l'histoire, les mœurs, le gouvernement, la religion des peuples de l'Inde. Il avait ramassé un grand nombre de matériaux, et entre autres plusieurs manuscrits gentous très-curieux; mais il perdit tous ses trésors à la prise de Calcutta en 1756. Cette perte est irréparable. Les débris que l'auteur en a pu retirer sont renfermés dans l'ouvrage qu'on vient de traduire. La première partie contient l'histoire des principales révolutions arrivées dans le Bengale et dans l'Indostan depuis la mort d'Aureng-Zeb, c'est-à-dire depuis 1707 jusqu'en 1750 de notre ère. Si vous voulez voir la fureur de régner, la soif des richesses, la trahison, la perfidie réduites en systèmes et en maximes du gouvernement avec les résultats et les mœurs qu'elles produisent, vous étudierez cette histoire à fond, et vous trouverez quelles sont les lois fondamentales d'un peuple où le souverain a pour principe de s'abandonner sans réserve à toutes les passions. La lecture de la seconde partie vous intéressera d'une manière plus satisfaisante. L'auteur y traite de la religion, des dogmes et de la mythologie des gentous ou des naturels de l'Inde, qui vivent aujourd'hui sous le gouvernement mahométan, et qui suivent le culte de Brahma sous la conduite des brahmines. La simple exposition de leurs opinions religieuses et de leur théologie, tirée du Shastah ou de leur Bible, suffit pour convaincre tout homme sensé que les Égyptiens, les Juifs, les Grecs, les Romains, et par la succession des temps les chrétiens, ont tiré leurs idées théologiques et leurs rêveries mythologiques de l'Inde. La fable

de la chute des anges rebelles, l'idée d'une rédemption nécessaire aux hommes, les idées d'incarnation, de mission d'un Messie, enfin le dogme de la métempsycose ou de la transmigration nous sont venus de l'Inde; mais il leur est arrivé ce qui arrive toujours, c'est qu'en passant de bouche en bouche, de peuple en peuple, toutes ces idées ont été défigurées et chargées de mille accessoires ; et la lecture de l'ouvrage de M. Holwell vous convaincra que la mythologie des Gentous et les opinions théologiques de leurs brahmines orthodoxes sont moins absurdes que celles de tous les peuples qui les ont empruntées. Leur mythologie a du moins de l'élévation et de la poésie ; leur morale est sublime et pure. L'ouvrage de M. Holwell est bien intéressant pour ceux qui savent lire, voir et penser.

MARS.

15 mars 1768.

M. de Fontanelle, qui diffère de feu M. de Fontenelle de toute une voyelle, a porté, il y a quelques mois, aux Comédiens français une tragédie en trois actes intitulée *Éricie, ou la Vestale*. Cette pièce a été lue dans l'assemblée des Comédiens, et reçue par acclamation. On se proposait de la jouer cet hiver ; mais des obstacles imprévus en ont empêché la représentation.

Malgré la faiblesse extrême de cette tragédie, sa brièveté, et la beauté du spectacle qui aurait permis à toutes nos jolies actrices de prendre l'habit blanc et l'écharpe de pourpre des vestales, lui auraient sans doute procuré un succès passager assez éclatant, mais M. Marin, censeur de la police, ayant senti l'application qu'on pouvait faire de tous les discours d'Éricie à nos couvents, n'a pas voulu prendre sur lui d'en permettre la représentation. Sur le refus du censeur, M. le lieutenant général de police a pris le parti d'envoyer la pièce à M. l'archevêque de Paris pour savoir son sentiment ; le saint prélat a nommé une commission composée de quelques curés de Paris et de quelques docteurs de Sorbonne pour juger et décider cet important procès. On doit être

bien étonné en pays étranger, où l'on ne peut apercevoir l'action des petits ressorts cachés, qu'une mauvaise esquisse de tragédie faite par un écolier devienne une affaire d'État, et mette en l'air toutes les têtes graves du royaume. Le résultat de toutes ces délibérations, c'est que la pièce ne sera pas jouée, et qu'il sera défendu à l'auteur de l'imprimer. L'auteur se moquera de cette défense, et fera paraître sa pièce clandestinement. Le public ne la lira point, et tout le monde sera content. Voilà ma prophétie après une lecture que j'ai entendu faire de ce drame par un ami de l'auteur.

En attendant qu'il soit imprimé, M. de Fontanelle a voulu se laver du reproche d'ignorance que ses amis lui avaient fait vraisemblablement. On m'a assuré du moins que l'*Essai sur le feu sacré et sur les Vestales*, qui vient de paraître en cent dix pages in-8°, était de lui. Nous devons au même auteur un roman en trois volumes, tout fraîchement publié et intitulé *les Effets des passions, ou Mémoires de M. de Floricourt*. Ces Mémoires sont remplis d'événements romanesques et sans vraisemblance. La fécondité de la plume de M. de Fontanelle pourrait devenir en peu de temps un fléau très-redoutable en littérature.

— Puisque nous avons eu occasion de parler de M. Marin, censeur de la police, il faut conserver ici une anecdote qui le regarde. Ce pauvre M. Marin aime apparemment les sentences et les moralités de M. Favart à la folie. Au lieu de mettre à son approbation des *Moissonneurs* la formule ordinaire : *Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression*, il s'avise de faire un grand et pompeux étalage en ces termes : *Si l'on n'avait représenté sur nos théâtres que des pièces de ce genre, il ne se serait jamais élevé de question sur le danger des spectacles, et les moralistes les plus sévères auraient mis autant de zèle à recommander de les fréquenter qu'ils ont souvent déclamé avec chaleur pour détourner le public d'y assister*. La pièce ne paraît pas sitôt avec ce magnifique passe-port que les jésuites font un bruit de diable. Le censeur amateur de moralités est obligé de supprimer son approbation, et d'y substituer la formule ordinaire. Malheureusement pour lui on présente en ce moment un tableau de diverses pensions à M. le contrôleur général, qui, en sa qualité de chrétien rigide, n'aime pas les spectacles ni les gens qui les approuvent. Ce ministre trouve M. Marin couché

sur son tableau pour une pension annuelle de deux mille livres; il le raye d'un trait de plume pour lui apprendre à s'extasier sur les moralités d'un opéra-comique. L'infortuné amateur Marin sollicite naturellement le rétablissement de sa pension; il espère l'obtenir par ses protections et par ses amis; mais il est certain que cela n'est pas fait encore. Si cette manière de perdre ses pensions est jugée conforme à l'équité, M. Marin doit trouver qu'il n'y a rien de si cher en France que le goût des sentences.

— M. d'Arnaud a exécuté le tableau de M. de Fontanelle en camaïeu noir comme du charbon. Il n'a pas cherché à déguiser le nom de nos religieuses sous celui des Vestales. Il n'a pas transformé nos cloîtres en temple de Vesta; il a nommé chaque chose par son nom. Son drame, en trois actes et en vers comme celui d'Éricie, est intitulé *Euphémie, ou le Triomphe de la religion*. Euphémie est une fille de condition qui a été forcée de prendre le voile afin de rendre son frère d'autant plus riche. Elle avait cependant la plus vive passion pour Sinval, et elle en était éperdument aimée. Pour l'engager à quitter le monde, sa mère lui avait fait accroire que Sinval était mort, tandis qu'on persuadait d'un autre côté à Sinval que sa maîtresse était morte. Il y a dix ans qu'Euphémie a pris le voile lorsque la pièce commence, et elle est occupée de son amant comme le premier jour. Elle se trouve entre deux religieuses, dont l'une est indulgente et douce, l'autre pie-grièche et rigide. Il paraît que tout le couvent est dans la confidence de sa passion si malheureuse et si durable. On lui a promis une entrevue avec le P. Théotime, moine et directeur du couvent, qui doit la consoler. Cependant la mère d'Euphémie, qui s'appelle la comtesse d'Orcé, est chassée de sa maison par ce fils dénaturé auquel elle a sacrifié sa fille. Dénuée de tout secours, elle vient dans ce couvent se présenter pour être servante. Elle ne sait point que sa fille s'y trouve, et cette rencontre imprévue occasionne la reconnaissance la plus touchante du monde. Euphémie apprend ici que son amant n'est pas mort, mais on n'en n'ignore pas moins ce qu'il est devenu. Cette aventure n'est pas la plus extraordinaire de la pièce. Ce P. Théotime, ce consolateur si longtemps promis, je parie que vous devinez qu'il n'est autre que ce Sinval si adoré, qui s'est fait moine quand il a appris la prétendue mort de sa maîtresse. Jugez de la reconnaissance entre le directeur et la dirigée. Le

révérend père est vif et entreprenant, il veut enlever sa retrouvée, et Euphémie a la faiblesse d'y consentir dans un malheureux entr'acte. Mais au moment de l'exécution, au milieu de la nuit, dans un caveau du couvent rempli de tombeaux et de pierres sépulcrales, sa conscience se réveille, son courage l'abandonne, l'amour et la religion se livrent de furieux combats. Euphémie oppose à son amant ce Dieu dont elle est depuis dix ans la chaste épouse. Le révérend père se moque de Dieu son rival, et l'amant allait faire l'époux cocu, comme il arrive quelquefois, sans un miracle qui sauve la vertu de l'épouse. Le souterrain de M. de Fontanelle se trouve aussi dans le cloître de M. d'Arnaud. Euphémie se laissait déjà entraîner dans ce souterrain pour gagner le pays, lorsque, marchant sur une des pierres sépulcrales, cette pierre s'enfonce; Euphémie tombe dans la fosse jusqu'à la ceinture. Elle reconnaît le doigt de Dieu. Les religieuses accourent, la maman comtesse et servante aussi; le révérend père amant prend le parti de se convertir, et Euphémie de pleurer, en mourant, ses égarements; et voilà ce que c'est que *le Triomphe de la religion.* Peut-on voir un roman plus dépourvu de vraisemblance et de naturel, plus impertinent et plus ridicule? La stérilité de l'auteur, le vide de sa tête et de son cœur, la froide emphase de sa diction, en rendent la lecture dégoûtante. Il tapisse toujours la scène de tombeaux, de crucifix, de têtes de morts. Je ne hais pas ces sombres images; il est peu de jours où elles ne m'occupent et ne m'inspirent cette mélancolie douce qui succède très-bien à la gaieté et en est à son tour suivie; mais je trouve que Mme la princesse de Beauvau avait raison, lorsque le drame du *Comte de Comminges* parut, de dire que M. d'Arnaud dégoûtait du caveau. Ne pouvant être pathétique et touchant, il croit qu'il suffit de se barbouiller de noir de la tête aux pieds. Je vais solliciter pour lui la place de tapissier d'enterrement à la paroisse de Saint-Roch ou de Saint-Eustache; mais c'est à condition, parbleu! qu'il n'écrira plus. Il nous annonce un roman qui contiendra la vie d'Euphémie, ses lettres, que sais-je? Mais j'aimerais mieux me faire tout à l'heure moine comme le révérend père Théotime que d'en lire une ligne.

— M. le duc de Randan, gouverneur de Franche-Comté, qui vient de prendre le nom de duc de Lorges, ayant été nommé

maréchal de France au commencement de cette année, la province a voulu donner des fêtes à cette occasion ; mais ce seigneur a prié que, vu la rigueur de la saison, l'argent destiné à ces fêtes fût employé au soulagement des pauvres de la province. Cette bonne action aurait pu faire quelque bruit à Paris ; mais elle n'a pu se soutenir contre un conte qui s'est répandu en même temps, et qui a fait l'entretien du public pendant plusieurs jours. On disait que Mlle Guimard, célèbre danseuse de l'Opéra, venait de s'immortaliser par un acte de bienfaisance des plus rares. M. le prince de Soubise étant en usage de lui donner tous les ans quelque bijou pour étrennes, elle l'avait prié cette année de lui donner ses étrennes en argent, en faisant entendre qu'elle en avait besoin. En conséquence, ce seigneur lui envoya une somme de six mille livres ; c'était pendant les grands froids du mois de janvier. Mlle Guimard, munie de cet argent, se mit en marche, seule, sans domestique, monta dans tous les quatrièmes étages de son quartier, s'informant de tous ceux qui souffraient de la rigueur de la saison, donnant à chaque famille indigente de quoi se nourrir, se chauffer, se vêtir même ; dépensant ainsi en peu de jours, non-seulement les six mille livres qu'elle avait reçues, mais encore deux mille livres au delà de son propre argent. On disait tous ces faits constatés par la police, car la vertu aime à cacher ses bienfaits, et jamais nous n'aurions su de Mlle Guimard l'emploi noble et touchant de ses étrennes. Au récit de cette superbe action l'admiration vous saisit, vous vous écriez de transport et d'ivresse, les entrechats de Mlle Guimard s'ennoblissent à vos yeux ; et moi, j'ai envie de faire ici le rôle de ce bon curé de village, qui, ayant prêché à ses paysans la passion de notre Seigneur, et les voyant tous pleurer de l'excès de ses souffrances, eut quelque pitié de les renvoyer chez eux si affligés, et leur dit : *Mes enfants, ne pleurez pourtant pas tant, parce que tout cela n'est peut-être pas vrai.* Je meurs de peur que la belle action de Mlle Guimard ne soit vraie que comme cela. Tout ce que j'en ai pu savoir de plus certain se réduit à ce que son laquais, un jour, ne s'étant pas trouvé à son service après l'Opéra, elle voulut le gronder ; qu'il s'excusa, et dit qu'il avait sa mère fort malade et dans une grande misère par le froid qu'il faisait ; et que sur cela la compatissante et tendre Guimard avait ordonné à son laquais de la conduire chez sa mère,

et qu'elle l'avait secourue avec beaucoup de soins pendant sa maladie. Ainsi calmons-nous. Peut-être aussi ne serait-il pas aussi édifiant qu'on le croirait bien qu'une fille d'Opéra pût dépenser sans se gêner, en huit jours de temps, une somme de huit mille livres en bonnes œuvres. Ce qu'il y a de certain, c'est que j'ai toujours tendrement aimé Mlle Guimard, et qu'il faut qu'elle soit aimable, car elle a beaucoup d'amis, quoiqu'ils disent que son excessive maigreur la fait ressembler à une araignée. On dit qu'elle a le son de voix rauque et dur, et c'est un furieux tort à mes oreilles; mais comme je ne l'ai jamais entendue parler, ce défaut n'a pu diminuer ma passion pour elle. Elle a joué ces jours passés, chez Mme la duchesse de Villeroy, le rôle de Victorine dans le *Philosophe sans le savoir*, avec beaucoup de succès à ce qu'on dit, au son de la voix près.

— Il était aisé de prévoir que le Mandement de M. l'archevêque de Paris, contre le livre de *Bélisaire*, s'attirerait quelque marque de reconnaissance de la manufacture de Ferney. On y a imprimé le pamphlet suivant, que je vais insérer ici parce qu'il n'y a pas eu moyen de se le procurer imprimé [1]. Le grand patriarche s'y est dépouillé de sa dignité prééminente, et, pour traiter d'égal à égal avec le premier pasteur de l'Église de Paris, il s'est contenté de prendre le titre d'archevêque. Si, en sa qualité d'anglican, il est un peu hérétique en fait de dogme et sur l'article de la hiérarchie, personne ne lui contestera la solidité de sa morale avec un grand usage du monde.

— Il nous est venu aussi de Ferney une *Relation de la mort du chevalier de La Barre, par M. Cass., avocat au conseil du roi, à M. le marquis de Beccaria.* C'est une feuille de vingt-quatre pages. On suppose qu'elle a été trouvée dans les papiers de M. Cassen, avocat au conseil, mort depuis quelques mois; mais vous vous apercevrez aisément qu'elle a été écrite et publiée par l'avocat général du genre humain, résidant à Ferney. Cette feuille est datée du 15 juillet 1766, et le chevalier de La Barre fut décapité à Abbeville le 1er juillet de cette année, pour avoir passé à vingt-cinq pas de la procession du saint-sacrement sans avoir ôté son chapeau, et pour d'autres crimes de cette énormité. Cet assassinat juridique est sans contredit la plus horrible

1. Il s'agit de la *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry.*

de toutes les cruautés arrivées de nos jours. L'auteur rend compte de ce qui s'est passé à Abbeville, mais il n'a osé dévoiler les ressorts qui ont fait confirmer la sentence fanatique de la sénéchaussée d'Abbeville par un arrêt barbare du parlement de Paris. Ceux qui ont fait rendre cet arrêt coupable sont pourtant les véritables assassins du jeune chevalier de La Barre ; et qu'importe qu'il y ait dans des juridictions subalternes quelques âmes atroces, pourvu que la cour souveraine, qui dispose en dernière instance de la vie, de l'honneur et de la fortune des citoyens, sache contenir, avilir, et même punir, ces dispositions cruelles dans les juges subalternes ? Malheureusement, on ne pourrait montrer à découvert les ressorts de cette horrible tragédie sans s'exposer au ressentiment de ces hommes méchants et pervers, qui ont préféré en cette occasion le rôle de bourreaux à celui de juges : car plus ils se sentent coupables, plus ils poursuivraient celui qui oserait les dénoncer au public.

AVRIL.

15 avril 1768.

Il vient d'arriver une révolution au château de Ferney, qui a prodigieusement occupé le public, et qui a été l'objet de tous les entretiens pendant plus de quinze jours : c'est, je crois, le *non plus ultra* de l'attention parisienne.

M. de La Harpe que M. de Voltaire avait recueilli, il y a environ deux ans, avec femme, armes et bagage, était venu faire un tour à Paris à l'entrée de l'hiver; et après avoir passé ici quelques mois, il s'en était retourné au mois de février dernier à Ferney, où sa femme était restée pendant son absence. A peine de retour auprès de son bienfaiteur, le bruit se répand qu'il est brouillé avec lui, et peu de jours après on voit M. de La Harpe avec femme, armes et bagage, revenir à Paris. Je ne connais ce jeune homme, pas même de figure; il a du talent. On dit généralement qu'il a encore plus de fatuité, et il faut qu'il en soit quelque chose, car il a une foule d'ennemis, et son

talent n'est ni assez décidé ni assez éminent pour lui en avoir attiré un si grand nombre. Ils ont profité de cette occasion pour faire insérer dans la *Gazette d'Utrecht* un précis historique qui n'était point du tout à l'avantage de M. de La Harpe. Il y a répondu dans la feuille de *l'Avant-Coureur* avec un ton de légèreté qui ne sied pas trop bien quand il s'agit de réfuter des calomnies qui attaquent la réputation. M. de Voltaire est venu incontinent à son secours par la déclaration suivante, insérée dans les papiers publics :

« J'ai appris, dans ma retraite, qu'on avait inséré dans la *Gazette d'Utrecht*, du 11 mars 1768, des calomnies contre M. de La Harpe, jeune homme plein de mérite, déjà célèbre par la tragédie de *Warwick*, et par plusieurs prix remportés à l'Académie française avec l'approbation du public. C'est sans doute ce mérite-là même qui lui attire les imputations envoyées de Paris contre lui à l'auteur de la *Gazette d'Utrecht*.

« On articule dans cette Gazette des procédés avec moi dans le séjour qu'il a fait à Ferney. La vérité m'oblige de déclarer que ces bruits sont sans aucun fondement, et que tout cet article est calomnieux d'un bout à l'autre; il est triste qu'on cherche à transformer les nouvelles publiques et d'autres écrits plus sérieux en libelles diffamatoires. Chaque citoyen est intéressé à prévenir les suites d'un abus si funeste à la société.

« Fait au château de Ferney, pays de Gex en Bourgogne, ce 31 mars 1768.

« *Signé :* VOLTAIRE. »

Cette déclaration est d'autant plus honnête et généreuse que M. de Voltaire n'a pas à se louer des procédés de M. de La Harpe : voici ce qui a donné lieu à leur brouillerie. M. de La Harpe, tout en arrivant à Paris l'automne dernier, répandit une épigramme contre M. Dorat, qu'il attribuait à M. de Voltaire. Cette épigramme eut un grand succès, et était assez bonne pour pouvoir être attribuée à cet homme illustre[1]. M. de Voltaire a toujours assuré et continue d'assurer qu'elle n'est point de lui, et l'on ne voit pas pourquoi il s'en défendrait tant, s'il en était l'auteur : dans le fait, ce ne serait qu'un juste châtiment

1. Voir tome VII, pages 471 et 500.

que M. Dorat se serait attiré par son imprudence. L'autre grief est plus sérieux : M. de Voltaire prétend que M. de La Harpe lui a dérobé plusieurs papiers, et entre autres le second chant de *la Guerre de Genève*, et qu'il a répandu ce dernier morceau à Paris, non-seulement à l'insu de son auteur, mais contre son gré, M. de Voltaire ayant des raisons particulières de ne communiquer ce chant à personne. Il est certain, et je peux l'attester, que ce chant ne nous est venu que par M. de La Harpe; il a même dit à un de mes amis, dont je l'ai tenu ensuite, que M. de Voltaire l'avait chargé de le répandre. Cependant, de retour à Ferney, et recevant à ce sujet des reproches de son bienfaiteur, il se mit à mentir comme un écolier, et eut même l'imprudence de nommer la personne dont il prétendait avoir eu communication de ce second chant pendant son séjour à Paris. Cette personne, qu'il n'avait pas prévenue, fut interrogée par un ami de M. de Voltaire, et donna, sans le savoir, un démenti d'autant plus fâcheux à M. de La Harpe qu'elle convenait n'avoir eu que par lui le chant en question. M. de La Harpe, coupable de cette infidélité et honteux de son mensonge inutile, mit l'arrogance à la place du repentir. Il écrivit de sa chambre au château de Ferney quelques billets assez impertinents au maître du château à qui il devait tant de respect et d'égards, et à tant de titres divers. Cette insolence fit perdre patience à M. de Voltaire, qui renvoya M. de La Harpe avec sa femme et ses guenilles à Paris. Voilà le précis fidèle de cette brouillerie, et tout ce qu'on a dit ailleurs est faux et controuvé.

Mais cette brouillerie en occasionna une plus grave; le départ de Mme Denis et de M. et de Mme Dupuits suivit de près le départ de M. de La Harpe, et l'on sut bientôt que M. de Voltaire était resté seul à Ferney avec le P. Adam. Cet ex-jésuite, recueilli et établi à Ferney depuis la dissolution de la Société, n'est pas, à ce que prétend M. de Voltaire, le premier homme du monde. Son emploi est de jouer aux échecs avec son père nourricier, et de se laisser gagner [1]; du reste il n'a d'autre souci

1. Cette dernière condition était de rigueur. Un jour le P. Adam y ayant manqué, Voltaire prit la perruque de son vainqueur, et, la lui jetant à la figure, l'aveugla d'un nuage de poudre. Le lendemain, le P. Adam, encore sur le point de faire Voltaire échec et mat, s'enfuit dans le jardin pour échapper à la plaisanterie de la veille. Voltaire le poursuivant dans cet autre Éden, lui criait : *Adame,*

que de bien manger, de bien dormir et d'essuyer des plaisanteries quelquefois un peu fortes sur son ancien capitaine et sur la réforme de sa compagnie. Ce rôle est peut-être un peu vil; mais le P. Adam le trouve apparemment plus beau que celui de mourir de faim. De tous les commensaux du seigneur patriarche, il est resté seul maître du champ de bataille de Ferney; les dernières nouvelles du moins disent que M. Racle, ingénieur, qui, avec Mme Racle, son épouse, avait aussi posé son tabernacle à Ferney, en est également parti. Quoique le P. Adam ne soit pas le premier homme du monde, les amis de M. de Voltaire ne sont nullement tranquilles de le voir abandonné à un ex-jésuite; et ce ne serait pas la première fois qu'un homme fort borné eût gouverné un très-grand esprit : l'ascendant et l'empire des bêtes sont un point très-constaté dans l'histoire.

Cependant Mme Denis arriva à Paris avec M. et Mme Dupuits, vers le milieu du mois de mars. Mme Dupuits est cette arrière-petite-nièce du grand Corneille, tirée de la misère, dotée, mariée, établie par M. de Voltaire : son mari, qui ne passe pas non plus pour le premier homme du monde, est un gentilhomme du pays de Gex. Il était venu cet hiver à Paris solliciter une commission de capitaine, et, appuyé par les recommandations de M. de Voltaire, il l'avait obtenue sur-le-champ; il était à peine de retour à Ferney lorsque la brouillerie éclata.

Cette révolution inattendue fit tenir à Paris tous les discours imaginables, et accrédita toutes les suppositions possibles à faire. Mme Denis disait que son oncle l'avait envoyée à Paris pour certaines affaires, et qu'elle y resterait au moins trois mois. On ajoutait que, pendant ce temps, il irait à Stuttgard solliciter le paiement des sommes qui lui étaient dues; mais on sut bientôt que M. de Voltaire ne songeait pas à ce voyage, et Mme Denis ne put alléguer aucune affaire qui exigeât sa présence à Paris. On dit ensuite qu'elle avait si mal administré la maison du seigneur patriarche, qu'il s'était vu obligé de la réformer au moins pour quelque temps afin de faire face aux dettes qu'on lui avait fait

Adame, ubi es? (T.) — La collection d'estampes de Michel Hennin, léguée à la Bibliothèque nationale, renferme (tome CV, p. 61) une délicieuse eau-forte d'Huber à peine terminée, représentant la partie d'échecs du patriarche et du jésuite. M. G. Desnoiresterres a le premier signalé et décrit cette épreuve, peut-être unique, dans son *Essai d'iconographie voltairienne*, p. 42.

contracter. Cette supposition me paraissait assez plausible; car, quoique le seigneur patriarche jouisse d'un revenu de plus de cent mille livres, il est certain que le désordre viendrait à bout d'une fortune dix fois plus considérable, et ce désordre était poussé par maman Denis à un degré de perfection difficile à imaginer. D'autres disaient que M. de Voltaire ne pouvait plus résister à l'envie d'aller faire sa cour à l'Impératrice de Russie, et de voir de près les merveilles de son règne. Si ce projet était digne de lui, son grand âge paraissait s'opposer à son exécution, et d'ailleurs la supposition de ce voyage rendait la présence de Mme Denis plus que jamais nécessaire à Ferney. Les malveillants et les esprits légers qui aiment les catastrophes, et qui en imaginent quand il n'en arrive pas à leur gré, répandaient des bruits très-alarmants pour le repos et la sûreté de M. de Voltaire : ils disaient que le grand nombre des brochures publiées dans le cours de l'hiver contre la religion avaient enfin excité et le clergé et les parlements; que nommément M. l'archevêque de Paris s'était plaint à la reine de la *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry*; que Sa Majesté, après avoir reçu les derniers sacrements de l'église, avait demandé au roi la punition de l'auteur; qu'un des ministres, protecteur de M. de Voltaire, n'avait eu que le temps de lui mander de se sauver aussitôt sa lettre reçue ; que le parlement de Bourgogne, de son côté, l'avait fait décréter de prise de corps, etc. Tous ces mauvais bruits n'étaient qu'un tissu de mensonges : la seule chose vraie, c'est que M. Pasquier avait dit cet hiver à M. l'abbé de Chauvelin qu'il n'était pas possible de souffrir davantage les entreprises de M. de Voltaire contre la religion, et que, si *le Dîner du comte de Boulainvilliers* lui tombait entre les mains, il le dénoncerait au parlement et ferait décréter M. de Voltaire de prise de corps. Mais, quoiqu'on ne pût se dissimuler les bonnes dispositions de M. Pasquier, les amis de M. de Voltaire n'en étaient pas fort alarmés. Outre que le patriarche ne réside pas dans le ressort du Parlement de Paris, il était difficile de faire une procédure légale sans preuve juridique, sans corps de délit, puisqu'une brochure imprimée en pays étranger et qui ne se débite pas à Paris ne pouvait en former.

Ce qu'il y a de véritablement fâcheux, c'est que la retraite de Mme Denis, de Ferney, ait donné cours à tous ces mauvais

bruits, et qu'on ait discuté à Paris pendant quelques jours, avec beaucoup de chaleur, s'il serait bien ou mal fait de chasser M. de Voltaire du royaume, ou même de l'enfermer pour le reste de ses jours. Questions d'oisifs cruels et gratuitement barbares, mais qui ne s'agitent jamais sans quelque danger pour celui qui en est l'objet.

Au reste, le public ignore encore les véritables motifs de cette révolution, et, pour les pénétrer, il faudrait d'abord s'assurer que les parties intéressées disent exactement la vérité. M. de Voltaire prétend qu'il est las d'être l'aubergiste de l'Europe; que maman Denis le ruinait en comédies, en bals, en festins, en soupers de deux cents couverts, qui ne faisaient pas autant de bruit dans l'univers que les dîners de vingt-six couverts de M. Le Franc de Pompignan, dont il était tant parlé dans la chambre du roi. Quand il parle plus sérieusement, il fait entendre que c'est le renvoi de M. de La Harpe qui a occasionné la rupture avec Mme Denis; et, si l'on écoutait les mauvaises langues de Genève, on croirait qu'elle s'est réellement coiffée de ce petit homme : coiffée à soixante ans; quelle apparence ! Quand on admettrait ce que la chronique scandaleuse rapporte, et ce que je suis très-éloigné de croire, que maman Denis, malgré sa laideur amère, a toujours été fort galante, ce que je serai encore plus éloigné de lui reprocher, il faut du moins supposer des choses vraisemblables, et se persuader qu'il arrive un âge où l'on est revenu des erreurs de la jeunesse, et où l'on sait faire la différence entre un oncle, le premier homme de la nation et à qui on doit tout, et un jeune étourdi qui ne fera de sa vie ni *la Henriade* ni *la Pucelle*. Je sens cependant que j'aurai toujours un peu de peine à pardonner à maman Denis d'avoir laissé son oncle à la merci d'un ex-jésuite; et je pense que quand M. de Voltaire l'aurait chassée de sa maison par une porte, elle aurait dû y rentrer par l'autre, et ne jamais consentir que l'existence d'un homme si précieux à toute l'Europe fût abandonnée aux soins de ses valets et d'un P. Adam.

Il n'est plus douteux aujourd'hui que Mme Denis ne fixe sa résidence à Paris, avec sa maussade pupille, Mme Dupuits; elle vient de louer une maison dans la rue Bergère. Il est certain aussi que M. de Voltaire est résolu de vendre la terre de Ferney, et qu'il est déjà entré en marché avec diverses personnes de

Genève. Reste à savoir s'il compte s'établir dans la vilaine maison de Ferney qu'il a achetée à vie, et qui est tout à côté de Ferney, ou s'il a pris le parti de quitter tout à fait le royaume et le canton où il s'est si bien trouvé depuis une quinzaine d'années. Il est certain encore qu'il écrit fréquemment et presque par chaque courrier à sa nièce, et qu'il lui fait vingt mille livres de rente, payables tous les ans à Paris, indépendamment d'une somme de soixante mille livres qu'il lui a donnée en partant; ce qui, joint à sa propre fortune, qui, à coup sûr, n'a pas diminué pendant les quinze années qu'elle a passées auprès de son oncle, la met en état d'avoir à Paris une maison fort honnête.

Cette nièce, que sa résidence auprès de son oncle a rendue célèbre, est veuve d'un commissaire des guerres : elle a passé sa jeunesse à Lille, où son mari exerçait sa charge; elle jouaillait autrefois du clavecin, et passait pour habile dans le temps où une pièce de Couperin ou de Rameau était regardée comme le chef-d'œuvre de l'exécution musicale. Dieu la fit sans esprit, et la doua d'une âme bourgeoise, ornée de toutes les qualités assortissantes : elle est ce qu'on appelle dans la société une bonne femme, expression qui ne suppose aucune vertu, aucune bonté effectives. La nature l'avait faite pour végéter paisiblement, faire sa partie de piquet avec les commères du voisinage, et s'entretenir des nouvelles insipides du quartier; mais le hasard lui ayant donné pour oncle le premier homme de la nation, elle a appris à parler de belles-lettres et de théâtre comme un serin apprend à siffler. Dans le temps que M. de Voltaire était à Berlin, elle fit une comédie que les Comédiens, par attachement pour cet homme illustre, ne voulurent pas jouer. Lorsque *la Coquette corrigée*, de feu La Noue, parut au théâtre, Mme Denis prétendit que les belles situations et les meilleurs vers de sa pièce lui avaient été pillés : elle a fait depuis, pendant son séjour à Ferney, une tragédie qu'elle n'a jamais pu faire lire à son oncle, quelques instances qu'elle lui en ait faites.

Le mouvement singulier que la révolution arrivée au château de Ferney a excité dans le public m'a fait entrer dans ces détails minutieux, mais intéressants, parce qu'ils regardent l'homme le plus célèbre de l'Europe. C'est, parmi tant de bruits confus et divers, tout ce qu'il y a de vrai et de certain jusqu'à présent.

La Guerre de Genève, qui a causé le renvoi de M. de La Harpe de Ferney, s'est imprimée à Genève depuis la pacification des troubles de cette république : elle consiste en cinq chants; ainsi, il y en a deux de nouveaux que nous ne connaissons pas. Je n'ai pu encore voir cette édition, dont il existe cependant un exemplaire dans Paris. On dit qu'il y a des détails de poésie précieux et charmants dans les deux nouveaux chants, mais qu'ils sont d'ailleurs médiocres pour le goût et l'invention. L'auteur a enrichi son poëme de notes, dans lesquelles on dit que M. Rousseau est extrêmement maltraité. On dit aussi que l'éditeur promet un sixième chant, quoique le poëme paraisse fini. Je crois être à peu près sûr que ce poëme a beaucoup plus d'étendue, et qu'il y a des chants où les plénipotentiaires des trois puissances médiatrices jouent des rôles assez plaisants et assez comiques, mais, à moins qu'il ne se trouve un second La Harpe aussi heureux dans son larcin que le premier, je crois que nous courons risque de ne voir de longtemps ce poëme tout entier [1].

— M. de Sartine, conseiller d'État et lieutenant général de police, s'est occupé depuis nombre d'années du projet de mieux éclairer la ville de Paris, pendant la nuit. Le problème n'est pas aisé à résoudre quand on ne peut ou ne veut pas y mettre l'argent nécessaire. Après bien des essais, ce digne magistrat s'est fixé à une espèce de lanternes à réverbères qui éclaireraient en effet fort bien, si elles étaient un peu plus rapprochées. Mais la pauvreté de la caisse publique exige qu'elles soient placées à une grande distance les unes des autres, afin de regagner sur leur petit nombre l'augmentation de dépense qu'elles entraînent; elle oblige encore à ne changer les nouvelles lanternes contre les vieilles que peu à peu. Cette misère n'est pas la marque d'un temps infiniment heureux. Plusieurs habitants des principales rues se sont cotisés librement, pour faire le premier achat de ces lanternes nouvelles, et pour en jouir dès à présent. Voici une chanson qui a couru dans le public :

1. Le sixième chant de *la Guerre civile de Genève* n'existe pas; mais il existe un septième chant qui courut dans le temps sous le nom de Voltaire. L'auteur est l'infortuné Cazotte. Ce chant a été imprimé dans la *Correspondance secrète* (de Métra), tome XVI, p. 297. (B.)

CHANSON

A L'OCCASION DES NOUVELLES LANTERNES DE PARIS.

Air des *Pendus*.

Or, écoutez, petits et grands,
L'histoire d'un événement
Qui va pour jamais être utile
A Paris notre bonne ville :
Nous, nos neveux, en jouirons;
Les étrangers admireront.

Jadis, vingt verres joints au plomb
Environnaient un lumignon
Qui, languissant dans sa lanterne,
Rendait une lumière terne :
Cela satisfit nos aïeux;
C'est qu'ils ne connaissaient pas mieux.

Parut un monsieur Rabiqueau,
Lequel, en creusant son cerveau,
Parvint, par l'art du réverbère,
A renvoyer une lumière
A laquelle de deux cents pas
On lisait dans les *Colombats* [1].

De police un ministre actif,
A tout bon avis attentif,
D'après cela forme en sa tête
Son projet, et fait force enquête,
Force essais pour trouver le bon
De la moins coûteuse façon.

Enfin il le trouve à souhait;
Mais, après tout son calcul fait
De l'argent et de la dépense,
Calcul qu'exigeait sa prudence,
Il voit qu'il lui faudra douze ans;
Pour des Français c'est bien longtemps.

Sûr que cet établissement
Aux Parisiens paraît charmant,

1. Petits almanachs ainsi nommés du nom du libraire. (GRIMM.)

Qu'on sent combien il est utile,
Il propose un moyen facile
D'en hâter l'exécution
Par libre contribution.

Afin de promptement jouir,
Aussitôt chacun d'accourir :
Ici ce sont les locataires,
Là ce sont les propriétaires,
Qui, pour voir, la nuit en marchant,
Apportent de l'argent comptant.

Tout ainsi que les opulents
S'empressent, marchands, artisans,
Chacun se dispute la gloire
De ne plus avoir de rue noire.
Ce concours va rendre Paris
Clair la nuit comme à midi.

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS

Il en est qui disent tant pis :
Aussi de Dieu sont-ils maudits.
Les unes pour certaine affaire [1],
Les autres enclins à méfaire [2],
Gagnaient tout par l'obscurité,
Perdront tout par cette clarté.

Mais en dépit d'eux on louera,
En prose, en vers, on chantera
L'illustre monsieur de Sartine,
Par qui la ville s'illumine,
Et le bonheur d'avoir un roi
Qui d'hommes sait faire un tel choix.

Je souscris de tout mon cœur à l'éloge de M. de Sartine, homme d'un rare mérite, qui exerce un ministère de rigueur et d'inquisition avec autant de douceur que de fermeté et de vigilance, et qui, sans cesse obligé par sa place de punir, s'est cependant concilié l'amour et l'estime de tous les ordres de citoyens. Mais je ne souscris pas également à l'éloge que l'on fait des nouvelles lanternes. Ces lampes sépulcrales à réverbères, suspendues au milieu des rues, éblouissent encore plus qu'elles n'éclairent. On ne peut y porter les yeux sans être

1. Les raccrocheuses. (Grimm.)
2. Les voleurs. (Id.)

aveuglé par ces plaques de fer-blanc, qui renvoient la lumière. Ces lanternes ont encore l'inconvénient d'être ballottées par le vent dans les temps d'orage, et par conséquent de s'éteindre quand elles seraient le plus nécessaires. Je n'insiste pas trop sur la grande distance des unes des autres dont j'ai déjà parlé, parce que ce n'est pas la faute des lanternes. C'est que, pour bien éclairer une ville, il faut y mettre l'argent nécessaire : aujourd'hui presque toutes les capitales de l'Europe sont parfaitement bien éclairées; il n'y avait qu'à faire à Paris comme on fait dans les capitales. Des lanternes en forme de cylindre, à trois mèches sans réverbère, adossées contre les maisons, éclairent parfaitement, et n'ont aucun des inconvénients reprochés aux autres. J'en ai vu faire, pendant deux hivers, des essais très-satisfaisants dans la rue Neuve-Saint-Augustin, où est l'hôtel de la police; mais sans doute des raisons d'économie ont forcé de donner la préférence aux autres. M. Patte, architecte du duc régnant des Deux-Ponts, a publié dans le temps des essais, si je m'en souviens bien, un *Projet*, tout à fait sensé, *sur la manière la plus avantageuse d'éclairer une ville*[1].

— M. Gaignat, receveur général des consignations des requêtes du palais, vient de mourir sans sacrements, ayant toujours eu pour principe qu'il ne faut avoir affaire à son curé que quand on se porte bien. Il était âgé d'environ soixante-onze ans. Maître d'une grande fortune et ayant perdu fort jeune et sa femme et une fille âgée de douze ans qu'il aimait passionnément, on lui conseilla, pour tromper sa douleur, d'acheter et d'amasser des tableaux. Depuis ce temps-là, il s'est amusé en effet à former un cabinet de tableaux et un cabinet de livres, l'un et l'autre des plus précieux. On estime le premier au moins cent mille écus, et le second deux cent cinquante mille livres. M. Gaignat n'était ni un homme d'esprit ni un homme de goût, mais comme il n'achetait réellement que pour s'amuser, l'expérience lui tenait lieu d'un naturel plus heureux; et son cabinet a cela de particulier sur tous les cabinets connus de Paris, que tout y est d'un choix exquis et que l'on n'y trouve rien de médiocre. Il a ordonné, par son testament, que la vente de ses tableaux et de ses livres se fît en détail, voulant, dit-il, procurer

1. 1766, in-8°

aux amateurs le plaisir qu'il a eu lui-même, de former leurs collections en détail et non en masse. Cette vente n'aura guère lieu que pendant le carême de l'année prochaine.

M. Gaignat a laissé son bien à des parents éloignés qu'il avait dans le Nivernais. Il a aussi fait plusieurs legs en faveur de ses amis et de ses domestiques.

— La mortalité s'est mise parmi les médecins. Le docteur Baron laisse, par sa mort, une place de chimiste vacante à l'Académie royale des sciences. Le docteur Boyer, médecin du roi et du Parlement, vient de mourir de chagrin d'une banqueroute, qui lui a été faite par une femme de qualité, de la plus grande partie de son bien. Le docteur Maquart est mort fort jeune, victime de son maître, Bouvart, à qui il espérait de succéder dans la pratique.

— Le Parlement s'étant souvent assemblé dans le cours du mois dernier, au sujet des droits domaniaux, un chat s'était fourré un jour au milieu de l'auguste assemblée des chambres, et comme on eut beaucoup de peine à le chasser, un de Messieurs dit à son confrère : « Il ne veut pas s'éloigner, parce qu'il sent que nous allons faire de la bouillie pour les chats. » Ce mot parut plaisant, et fit faire l'épigramme suivante :

Tandis qu'au temple de Thémis
On opinait sans rien conclure,
Un chat vint sur les fleurs de lis
Étaler aussi sa fourrure.
« Oh! oh! dit un des magistrats,
Ce chat prend-il la compagnie
Pour conseil tenu par les rats?
— Non, reprit son voisin tout bas,
C'est qu'il a flairé la bouillie
Que l'on fait ici pour les chats. »

— Un adorateur de la plus belle moitié du genre humain vient de nous annoncer un nouveau journal, mais d'une nécessité si absolue et si indispensable que je ne conçois pas comment nous avons fait pour nous en passer jusqu'à présent. Ce journal sera intitulé *le Journal du goût, ou le Courrier de la mode*. Il paraîtra tous les mois, et donnera à chaque fois, en une demi-feuille in-8°, le détail de toutes les nouveautés relatives à la parure et à la décoration. Il indiquera les différents goûts régnants

dans toutes les choses d'agrément, avec le nom des artistes chez lesquels on les trouve. Il y joindra le titre des livres de pur amusement, et même l'ariette courante; mais ces deux derniers articles ne seront que hors-d'œuvre pour délasser de matières plus importantes. M. Dulac, parfumeur, rue Saint-Honoré; M. Lesprit, pour la coupe des cheveux, rue Saint-Thomas-du-Louvre; M. Frédéric, coiffeur de dames; Mme Buffault, *aux Traits galants;* Mlle Alexandrine, rue de la Monnaie, voilà les grands noms qui vont briller dans les fastes immortels du *Courrier de la mode,* et faire taire les envieux de notre gloire qui voudraient persuader à l'Europe qu'il n'y a plus de génies créateurs en France. Si l'auteur, qui a la modestie de ne pas se nommer, veut encore, comme il le doit, avoir soin d'employer avec précision et exactitude la véritable nomenclature de chaque chiffon, nous aurons à la fin de l'année un dictionnaire des modes des plus curieux, et un monument éternel de la richesse de la langue française. Les derniers bonnets des dames étaient, si je ne me trompe, *des bonnets à la débâcle,* à cause de la débâcle de la Seine de l'hiver dernier. Mais il y a eu depuis cette époque, peut-être, nombre de découvertes importantes et nouvelles que je suis assez malheureux pour ignorer encore. La lecture du *Courrier de la mode* me tiendra désormais au courant de cette science également profonde et agréable. La souscription pour ce journal n'est que de trois livres par an; mais quand on pense à combien de millions d'âmes en Europe et en Amérique ce journal est indispensablement nécessaire, on prévoit que, moyennant un petit privilége exclusif pour les deux hémisphères, le profit de l'auteur sera immense, sans compter les présents que les marchandes de modes feront à madame son épouse, s'il en a une, comme je l'espère. Mais je crains toujours qu'un génie, ennemi de notre instruction et de notre gloire ne s'oppose à une entreprise si utile et n'étouffe ce projet dans son berceau: le premier journal du *Courrier de la mode* devait paraître au commencement d'avril; et voilà le mois qui avance sans que *le Courrier* ait fait claquer son fouet.

— On vient de publier une brochure intitulée *Lettres de milady Worthley Montague,* écrites pendant ses voyages en diverses parties du monde, traduites de l'anglais; troisième partie, pour servir de supplément aux deux premières; volume

in-12 de deux cents pages. Milady Montague est cette fameuse ambassadrice d'Angleterre à Constantinople, qui, au retour de ses voyages, fit présent à sa patrie de l'inoculation de la petite vérole : bienfait qui, répandu aujourd'hui sur toute l'Europe, mériterait seul l'immortalité, si la grâce de son style et ses lettres pleines d'agrément, d'intérêt et de philosophie, n'assuraient à milady Montague une place distinguée parmi les écrivains de sa nation. Malgré la traduction maussade qu'on a faite ici de ses Lettres, il y a quelques années, elles ont eu le succès le plus grand et le mieux mérité. Il serait à désirer que le traducteur de cette troisième partie, qui est, je crois, M. Suard, eût traduit la totalité[1]; il eût été capable de faire passer en français cette manière distinguée et pleine d'attraits qui caractérise les *Lettres de milady Montague*. Mais c'est une plaisanterie de nous avoir donné cette troisième partie comme une suite de ses Lettres. Elle n'en contient que six, dont le fond n'est pas même fort intéressant, quoique la matière le soit toujours. On dit que milord Bute possède des trésors immenses de la plume de cette femme célèbre, mais qu'il ne permettra jamais qu'ils deviennent publics. C'est nous faire un tort réel que de nous priver des productions d'une plume si séduisante; cette avarice, quels qu'en soient les motifs, m'oblige de me ranger du parti de M. Jean Wilkes, que j'ai cependant assez connu pendant son séjour en France pour n'en pas faire un cas infini. L'éditeur de cette troisième partie, n'ayant pas de quoi la remplir par les Lettres, a traduit un discours de milady Montague sur cette maxime du duc de La Rochefoucauld : *Il y a de bons mariages, mais il y en a peu de délicieux*. Vous lirez ce discours avec plaisir; mais il n'a pas le charme des Lettres; milady y combat le sentiment de M. de La Rochefoucauld. Le reste de la brochure, et c'en est la moitié, consiste dans une *Lettre à M. Bourlat de Montredon*, par M. Guys, négociant de Marseille. Cette Lettre répond à une critique fort étendue des *Lettres de milady Montague*, envoyée au *Journal encyclopédique* par M. le baron de Tott. Ce jeune homme, malgré son nom allemand, s'est comporté en véritable petit-maître français. Il a passé plusieurs années à Constanti-

1. Les deux premières parties avaient été traduites par le P. Brunet, dominicain. (T.)

nople, à la suite de M. le chevalier de Vergennes, ambassadeur de France. A son retour à Paris, il y a deux ou trois ans, il a pris à tâche de décrier les *Lettres de milady Montague*, comme un recueil de mensonges qui ne peut donner que des idées fausses sur les mœurs et le gouvernement turcs. Il est depuis, je crois, retourné en Turquie, et s'est chargé d'une commission auprès du kan des Tartares. Les gazettes disent aujourd'hui qu'il se trouve parmi les confédérés de Podolie; il fera bien de ne se pas laisser prendre par les Cosaques. M. Guys, dans sa lettre aussi solide que polie, prouve qu'on ne peut rien ajouter à la présomption, à la témérité, à la précipitation et à l'ignorance avec lesquelles M. de Tott a jugé les *Lettres de milady Montague*. M. Guys a longtemps vécu à Constantinople; il a plus de jugement dans son petit doigt que M. de Tott dans tout son crâne. Ainsi, je m'en tiens au sentiment de M. Guys, et donne quittance à M. de Tott de l'ouvrage qu'il nous promet sur le gouvernement et les mœurs des Turcs.

MAI

1er mai 1768.

Parmi les différentes histoires qu'on a débitées ici, depuis deux mois, sur le compte de l'illustre patriarche de Ferney, il y en avait une presque prophétique et d'ailleurs très-merveilleuse. On disait que M. de Voltaire se promenant, après le départ de Mme Denis, solitairement aux environs de son château, avait rencontré un chartreux, et qu'après s'être entretenu avec lui fort longtemps, il avait quitté Ferney en secret, et s'était rendu à la grande chartreuse en Dauphiné pour y prendre l'habit de novice. C'était le second tome de la conversion de saint Paul, excepté que le Saul de Ferney n'était pas renversé de son cheval, parce qu'il était à pied, et que Jésus-Christ avait pris cette fois-ci l'habit de saint Bruno pour triompher d'un ennemi non moins redoutable que l'ancien Saul.

Ce conte ridicule eut l'air d'une prophétie, lorsqu'on ap-

prit, peu de jours après, que M. de Voltaire avait fait ses pâques le jour de Pâques même avec toute la ferveur d'un prosélyte et toute la pompe d'un seigneur de paroisse. Il avait fait venir de Lyon six gros cierges, et, les faisant porter devant lui avec un missel, escorté de deux gardes-chasse, il s'est rendu à l'église de Ferney où il a reçu la communion de la main de son curé. Après cette cérémonie, il a adressé aux assistants un discours pathétique sur le vol. Ce discours, commençant par les mots : *La loi naturelle est la plus ancienne*, fit d'abord pâlir tout le clergé, c'est-à-dire le curé qui le représentait; mais l'orateur ne disant rien que de très-chrétien, le clergé se remit peu à peu de sa frayeur. L'orateur finit son discours édifiant en fixant des yeux un de ses paysans qu'il soupçonnait de l'avoir volé, et en disant que les voleurs étaient obligés à restitution entre les mains de leur curé, ou bien, s'ils aimaient mieux, entre les mains de leur seigneur. Le discours fini, le seigneur de Ferney demanda à son curé un reçu de tout, et reprit avec sa procession le chemin du château, en repassant le ruisseau qui le sépare de l'église.

Le bruit que cette nouvelle a fait à Paris et à Versailles pendant plusieurs jours est incroyable. Il passe pour constant que le roi en a fort bien parlé, et que la reine en a montré de la satisfaction, car tel est aujourd'hui le sort des hommes à talent, et particulièrement de l'homme universel qui réside à Ferney, qu'ils ne peuvent rien faire qui ne soit un objet d'attention pour tout ce qu'il y a d'auguste, de respectable, d'êtres pensants et d'esprits cultivés en Europe. A Paris, cette action n'a point du tout réussi; et les dévots, et les philosphes, et les gens du monde, en ont été également scandalisés. Mme la marquise du Deffand lui a écrit: « Mandez-moi comment vous vous en trouvez; et si, après avoir réformé votre table, vous comptez vous en tenir à celle-là. » A quoi M. de Voltaire a répondu qu'il ne sait pourquoi on fait tant de bruit d'une chose si simple, comme si elle n'était jamais arrivée; qu'il a tâché de faire ses pâques aussi souvent que sa malheureuse santé le lui a permis. Il est certain que dans tout autre temps, cet acte de dévotion d'un seigneur de paroisse n'aurait pas fait la moitié du bruit qu'il a excité; mais les yeux de tout le public ont été trop ouverts cet hiver sur ce qui s'est passé à Ferney, pour qu'une cérémonie si so-

lennelle et si inattendue ne fît pas la plus grande sensation.

Actuellement, sans nous arrêter à la moralité de cette action, si vous voulez en pénétrer les motifs, il faut d'abord lire la lettre suivante, écrite deux jours avant la cérémonie.

LETTRE DE M. DE VOLTAIRE

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

« De Ferney, 1er avril 1768, et ce n'est pas un poisson d'avril.

« Je reçois, mon cher ange, votre lettre du 26 mars, Vous n'avez donc pas reçu mes dernières! Vous n'avez donc pas touché les *quarante écus*[1] que je vous ai envoyés par M. le duc de Praslin, ou bien vous n'avez pas été content de cette somme! Il est pourtant très-vrai que nous n'avons pas davantage à dépenser, l'un portant l'autre. Voilà à quoi se réduit tout le fracas de Paris et de Londres. Serait-il possible que ma dernière lettre adressée à Lyon ne vous fût pas parvenue? Je vous y rendais compte de mes arrangements avec Mme Denis, et ce compte était conforme à ce que j'écris à M. de Thibouville; ma lettre est pour vous et pour lui. Je vous disais que j'étais dans les bonnes grâces de M. Jannel; et je vous le prouve, puisque c'est lui qui vous envoie ma lettre et *la Princesse de Babylone.*

« Vous me demandez pourquoi j'ai chez moi un jésuite. Je voudrais en avoir deux; et si on me fâche, je me ferai communier par eux deux fois par jour. Je ne veux point être martyr à mon âge. J'ai beau travailler sans relâche au *Siècle de Louis XIV*; j'ai beau voyager avec une princesse de Babylone, m'amuser à faire des tragédies et des comédies, être agriculteur et maçon, on s'obstine à m'imputer toutes les nouveautés dangereuses qui paraissent. Il y a un M. P., à Paris, qui fait venir toutes les brochures imprimées à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey. Ce libraire, qui est celui de Jean-Jacques, les met probablement sous mon nom. Il est physiquement impossible que j'aie pu suffire à composer toutes ces rapsodies; n'importe, on me les attribue pour me perdre.

« J'ai lu la *Relation*[2] dont vous parlez. Elle n'est point du tout

1. *L'Homme aux quarante écus,* de Voltaire.
2. La *Relation de la mort du chevalier de La Barre,* par Voltaire.

modérée, comme on vous l'a dit; elle me paraît très-outrageante pour les juges. Jugez donc, mon cher ange, quel doit être mon état! Calomnié continuellement, condamné sans être entendu, je passe mes derniers jours dans une crainte trop fondée. Cinquante ans de travaux ne m'ont fait que cinquante ennemis de plus; et je suis toujours prêt à aller chercher ailleurs, non pas le repos, mais la sécurité. Si la nature ne m'avait pas donné deux antidotes excellents, l'amour du travail et la gaieté, il y a longtemps que je serais mort de désespoir.

« Dieu soit béni, puisque Mme d'Argental se porte mieux! Je me recommande à ses bontés. »

Il est évident, par cette lettre, que la peur seule a conseillé au seigneur patriarche cet acte éclatant de dévotion, comme un coup de parti propre à faire taire les malveillants et à désarmer ses ennemis et ses persécuteurs. Il est clair encore que les bruits d'exil, de lettres de cachet, de décret de prise de corps, occasionnés par la retraite de Mme Denis, ont vivement alarmé ledit seigneur patriarche, et qu'il a cru parer à tout en faisant ses pâques avec publicité. Cela est entièrement démontré par une autre lettre qu'il vient d'écrire à M. d'Argental, que j'ai vue, mais qu'on ne m'a pas permis de copier[1]. Il y détaille toutes les raisons qui l'ont déterminé à cet acte de dévotion, et ces raisons sont fondées sur la crainte des fanatiques et de l'ordre du clergé, et de celui des parlements. Il dit que s'il était à Abbeville, il communierait tous les quinze jours, et que s'il rencontrait une procession de capucins, il irait au-devant d'elle chapeau bas. Il se flatte, au moyen de ses pâques, d'avoir répondu à toutes les accusations de ses ennemis; mais comme le renard reste toujours renard, on prétend que dans une autre lettre à M. de Thibouville, que je n'ai point vue, il se plaint d'être calomnié dans toutes les actions de sa vie. « On ne se contente pas, dit-il, d'assurer que j'ai fait mes pâques; ne veut-on pas aussi que je me sois confessé[2] ? »

Malheureusement, la profonde politique qui lui a dicté cette démarche n'a échappé à personne, et ses amis et ses ennemis se sont accordés à la regarder comme fausse. Les dévots en ont

1. Voir, dans la *Correspondance générale* de Voltaire, la lettre du 22 avril.

2. Ce passage manque dans une lettre à Thibouville datée du 2 avril, et publiée pour la première fois par MM. de Cayrol et François.

été plus blessés que s'il avait fait un pamphlet de plus contre la sainte Église; et peu s'en faut que les gens du monde et les neutres ne l'aient regardée comme une action avilissante. Au bout du compte elle ne mérite pas d'être jugée à la rigueur, puisqu'elle ne fait de mal à personne. Pour qui réserverait-on d'ailleurs l'indulgence des jugements, si ce n'est en faveur de celui à qui son siècle a les plus grandes obligations? Quel est l'homme qui peut se vanter d'avoir vécu aussi utilement que M. de Voltaire, pour le bonheur du genre humain? Pour moi, la passion qui est née avec moi pour ledit seigneur patriarche, et qui me suivra chez les morts, ne me permet pas de le juger avec la sévérité et l'acharnement des oisifs neutres de Paris, qui dans le fond n'ont aucun avis, et ne condamnent que pour passer le temps. Je me borne à admirer le goût du seigneur patriarche pour la représentation. Je vois ces beaux cierges apportés de Lyon, ce superbe chanteau de pain bénit, ces honneurs rendus au seigneur de Ferney, par le haut et bas clergé de sa paroisse; ces deux paysans métamorphosés en gardes-chasse, moyennant une bandoulière; la décence, la dignité, la pompe de cette procession seigneuriale qui, au moyen d'une enjambée sur le ruisseau, se trouve rendue du château à l'église et de l'église au château; l'idée de ce spectacle auguste m'émeut et me transporte; il me rappelle une autre cérémonie qui se fit avec non moins de dignité pendant mon séjour à Genève, au mois d'avril 1759; c'était la prise de possession du comté de Ferney, acheté à vie par le seigneur patriarche. Il se rendit des Délices à la paroisse de Ferney dans un carrosse de gala, accompagné de Mme Denis, qui avait mis la robe la plus riche, et qui portait tous les diamants de la maison. Lui-même avait un habit de velours cramoisi, doublé et à parements d'hermine, et galonné de queues d'hermine sur toutes les tailles; et quoique cet habit parût un peu chaud pour la saison, tout le monde fut obligé d'en admirer le goût et la magnificence. C'est dans cet accoutrement que l'oncle et la nièce assistèrent à la grand'messe de la paroisse, chantée en faux bourdon, pendant laquelle on tirait des boîtes en guise de canon.

Ceux qui supposent à M. de Voltaire des desseins plus étendus prétendent qu'il n'a fait toute cette simagrée que pour se ménager la permission de revenir à Paris; et, quelque peu ré-

fléchi que soit ce projet, je ne suis pas éloigné de croire qu'il est réellement entré dans la tête de l'illustre patriarche. Il y a déjà plus de deux ans qu'il se trouve abandonné de tous ses amis de Genève, et qu'il ne voit plus personne de cette ville dans sa retraite, pour avoir voulu très-mal à propos jouer un rôle dans les troubles, et pour avoir sacrifié ses amis véritables et essentiels au parti du peuple, sans autre vue que celle de faire l'homme d'État. Depuis ce temps, son habitation aux portes de Genève lui est devenue désagréable, et voilà peut-être la véritable raison de toute la révolution survenue à Ferney, raison secrète que peut-être il ignore encore, ou qu'il se cache à lui-même. L'année dernière, ses amis eurent déjà beaucoup de peine à l'empêcher de louer une maison sur les bords de la Saône, près de Lyon, et de se mettre ainsi dans le ressort du parlement de Paris, où sa véracité sur de certains objets lui a fait de puissants ennemis. Ses amis seraient encore bien moins tranquilles s'il obtenait la permission de venir fixer sa résidence à Paris : c'est l'endroit du monde où ils le croiraient le moins en sûreté; mais si c'est là réellement son projet, et qu'il ait en tête de le faire réussir, adieu les pamphlets, les brochures, les facéties ; le rossignol ne chantera plus, une politique enfantine et inutile le condamnera au silence ; je dis inutile, parce qu'il n'obtiendra sûrement pas la permission de revenir à Paris, et que ses amis n'auront pas du moins l'inquiétude, trop juste, de l'y voir exposé à toutes sortes d'accidents. Je regarde sa brouillerie avec la république de Genève comme un des véritables malheurs de sa vie, et comme une des fautes les plus graves qu'il ait commises. Il trouvera difficilement sur toute la surface du globe une habitation aussi agréable, aussi avantageuse pour lui, aussi bien située à tous égards, que celle qu'il s'est choisie sur les bords du lac, et dont il s'est si bien trouvé depuis quinze ans.

M. Cramer, son libraire et son ami, a commencé à publier les premiers volumes de l'édition in-4° des OEuvres de M. de Voltaire, ornée d'images et de vignettes, et M. Panckoucke, libraire à Paris, a acheté cette édition de M. Cramer et la vend avec ou sans planches, au gré de l'acquéreur[1]. Il se passera

1 Frontispice, 7 portraits et 42 figures par Gravelot, gravés par Delaunay, Flipart,

bien du temps avant que cette édition soit achevée; on ne peut même se promettre qu'elle le soit du vivant de l'auteur. D'ailleurs M. de Voltaire est de trop bonne compagnie pour ne pas l'avoir avec soi sous un format portatif. Il fallait en faire une belle édition in-8° et n'épargner aucune dépense pour la beauté du papier et de l'impression. Il fallait surtout en retrancher les images, qui perdront incessamment en France et le goût du dessin et la typographie : je remarque avec humeur que, depuis l'usage des planches, il ne s'est pas imprimé un beau livre à à Paris. L'édition in-8° que les frères Cramer ont faite des œuvres de M. de Voltaire, et qu'ils complètent à mesure, est non-seulement vilaine quant au caractère et au papier, mais encore elle est très-peu correcte. Elle a aussi le défaut d'être mal distribuée, les différents morceaux n'étant partagés ni suivant les matières, ni suivant l'ordre chronologique. Cependant comme c'est l'édition la plus complète que nous ayons, il ne s'agit pas de faire le difficile et il faut bien s'en contenter.

LORENZIANA.

M. le chevalier de Lorenzi est de retour depuis quelques jours d'un voyage d'environ dix-huit mois, qu'il a fait en Italie, sa patrie. Son retour m'a fait faire de sérieuses réflexions. J'ai pensé combien ceux qui avaient le bonheur d'entendre ses adages étaient coupables envers le public et envers la postérité de les garder pour eux seuls, au lieu de les communiquer à ceux qui n'étaient pas à portée d'en jouir; j'ai senti qu'un répertoire de la nature de celui-ci était très-propre à conserver les principaux traits du chevalier, et à en devenir peu à peu le dépôt ou les archives. Je me suis donc résolu à les rapporter ici successivement, suivant que l'occasion s'en présentera, et sans observer entre eux aucun ordre chronologique, parce que, modernes ou anciens, ils sont également précieux. Mais pour remplir le devoir d'un historien fidèle, je suis obligé de commencer par faire connaître mon héros. M. le chevalier de

Heilmann, etc. Cette édition, publiée d'abord en 30 volumes in-4°, a été complétée plus tard par 15 volumes de correspondance. Elle n'est recherchée que pour les gravures.

Lorenzi est un gentilhomme de Toscane, où son frère aîné a été longtemps ministre de France. Lui-même a servi dans les armées de France, et s'est retiré du service peu de temps après la conquête de Minorque, avec le grade de colonel. Il est chevalier de l'ordre de Saint-Étienne de Toscane. Son séjour en France ne lui a pas fait perdre son accent italien, et la vérité qu'il met dans tous ses discours contribue à lui conserver cet accent par la manière dont il appuie sur les mots qu'il prononce. C'est un très-honnête et loyal gentilhomme qui a toujours vécu dans la meilleure compagnie de Paris, et qui a toutes les vertus de société, excepté celle de se faire valoir. On découvrit, il y a environ dix ans, par hasard, qu'il était assez pauvre; jusque-là personne n'en avait rien su. Quant à lui, il ne le saura de sa vie. Son goût l'a toujours porté aux sciences abstraites, à la géométrie, à l'astronomie, et il en a pris l'habitude d'évaluer les événements de la vie et de les réduire à des valeurs géométriques. Il est naturellement rêveur, distrait, naïf, simple, toujours vrai, sérieux et grave. Le plaisant de ses traits consiste en ce que les opérations de sa tête se font lentement et difficilement, qu'il a de la peine à assortir l'expression à son idée, qu'il supprime ordinairement toutes les intermédiaires entre deux propositions, qu'il répond souvent à sa tête, au lieu de répondre à ce qu'on lui dit. Comme il n'est frappé que par le côté vrai ou faux d'un objet, et jamais par le côté plaisant, il entend la plaisanterie mieux que personne, et l'on peut rire de lui et de ses propos tant qu'on veut sans le fâcher, mais aussi sans lui faire perdre son sérieux.

Étant donc de retour à Paris, où il a si souvent embelli la société pour moi, je le trouvai chez Mme Geoffrin ces jours passés, et je le vis s'embarrasser de la généalogie de deux femmes avec lesquelles il passe sa vie, et qui portent le même nom, quoiqu'elles soient de deux branches très-éloignées. Mme Geoffrin chercha inutilement à le dépêtrer de ces filets généalogiques, et lui dit enfin : « Mais, chevalier, vous radotez; c'est pis que jamais.... — Madame, lui répond le chevalier, la vie est si courte ! »

Le lendemain, il alla avec M. de Saint-Lambert à Versailles. En cheminant ils causent, et M. de Saint-Lambert par occasion lui demande son âge. « J'ai soixante ans, lui répond le che-

valier. — Je ne vous croyais pas si âgé, lui dit M. de Saint-Lambert. — Quand je dis soixante ans, reprend le chevalier, je ne les ai pas encore tout à fait.... non, pas tout à l'heure.... mais.:.. — Mais enfin, quel âge au juste avez-vous?.... — J'ai cinquante-cinq ans faits; mais ne voulez-vous pas que je m'assujettisse à changer d'âge tous les ans comme de chemise? »

Un jour, il voulut faire l'éloge de la taille d'une femme, et au lieu de dire qu'elle a une taille de nymphe, il dit: « Elle a la taille comme Mlle Allard. — Vous ne rencontrez pas heureusement, lui dis-je; on peut louer Mlle Allard par bien des côtés, mais on n'a jamais cité sa taille comme belle... — Ah! ah! reprend-il, je ne la connais point, et ne l'ai jamais vue; mais comme tout le monde parle de Mlle Allard, je crois pouvoir en parler aussi. »

Nous étions un jour chez Mme Geoffrin, le chevalier, M. d'Alembert et moi, et nous causions. M. d'Alembert et moi nous étions assis; le chevalier, droit, appuyé contre la cheminée, sommeillait, et avait peine à soutenir sa tête. « Il me semble, chevalier, lui dis-je, que notre conversation vous amuse beaucoup, puisqu'elle vous endort tout debout? — Oh! non, dit-il en hochant la tête et avec son ton innocent et naïf, je dors quand je veux. »

En voilà assez pour un commencement de Lorenziana, que je compléterai à mesure que les traits remarquables, échappés à la bouche précieuse de notre chevalier, s'offriront à ma mémoire.

— La première feuille du *Courrier de la mode* a heureusement paru, et la France possède un *Journal du goût*. Dans cette première feuille, l'auteur cherche, comme de raison, à donner quelques notions générales; il nous apprend que l'habillement français semble vouloir se rapprocher de jour en jour du beau naturel: il nous rend compte de plusieurs révolutions importantes, que j'avais le malheur d'ignorer entièrement. Je vois avec étonnement que les Hollandaises et les Tronchines sont écrasées par le négligé dit *polonais;* que les bonnets à la sultane, à la rhinocéros, ont été exterminés par les bonnets à la clochette et par ceux à la débâcle ; mais surtout la gertrude a subjugué toutes les têtes, et il n'est pas encore décidé si la moissonneuse, qui vient d'être inventée, l'emportera sur la

gertrude. Si j'avais voix au chapitre *aux Traits galants*, je conseillerais d'inventer la glaneuse. On voit que l'empire universel de la mode est fondé sur le succès de l'opéra-comique[1]. Pour nous défaire de la moissonneuse, l'auteur nous apprend que le bonnet au doux sommeil, qui a quelque ressemblance avec la baigneuse, est réservé au séjour de la campagne ou pour les cas d'indisposition; et, comme il a soin de remonter aux premiers principes, il conseille aux dames qui veulent être bien montées en bonnets d'envoyer leur signalement. *Le Courrier de la mode* a bien donné le sien dans la feuille qu'il vient de publier; je lui conseille de se faire teneur de livres chez Mlle Alexandrine, ou garçon de boutique chez M. Dulac.

— Peu de jours après l'ouverture des théâtres, M. Le Kain a reparu sur celui de la Comédie-Française, après une absence de neuf mois : il a été reçu avec des transports de joie et avec les plus vifs applaudissements. Il n'a joué que cinq ou six fois; sa santé n'étant pas encore bien rétablie, on lui a encore accordé un congé pour tout l'été, et il va partir pour les eaux. On a craint longtemps que cet acteur ne fût absolument perdu pour le théâtre.

M. Grandval vient de se retirer de ce théâtre pour la seconde fois, et tout de bon : il était rentré il y a sept ou huit ans, après une retraite de deux années. On espérait qu'il serait encore de quelque ressource; mais il avait désappris à jouer ses anciens rôles, et il s'est inutilement essayé à en jouer d'un autre genre. Cet acteur, que nous avons vu charmant, était devenu détestable; tant il y a un terme à tout, que la prudence ne doit pas se permettre d'outre-passer.

Il s'est, au reste, élevé de vives contestations dans l'intérieur de la Comédie, particulièrement entre Mlle d'Épinay et Mlle Hus. Celle-ci, ayant déjà usurpé sur l'autre l'emploi de petite coquette, a encore voulu envahir les rôles de grande coquette; c'est-à-dire le droit de doubler Mme Préville dans

1. Grimm a déjà parlé des robes appelées *tronchines*, que les femmes se faisaient faire pour les promenades du matin ordonnées par ce médecin. Les Hollandaises étaient sans doute d'autres robes importées par la belle Hollandaise, Mme Pater. Enfin c'étaient aux opéras-comiques de *la Clochette*, de *Gertrude* et des *Moissonneurs*, dont Grimm a rendu compte, que plusieurs des autres modes devaient leur nom. (T.)

ces rôles, de préférence à Mlle d'Épinay. Malgré tous les tempéraments qu'on a cherchés jusqu'à présent, on n'a pas encore réussi à terminer cette affaire délicate et importante, au gré des deux actrices, respectivement demanderesses et défenderesses.

Le directeur des spectacles de l'Impératrice de Russie a envoyé, en présent, de superbes fourrures à Mlle Clairon, à MM. Le Kain, Préville et Bellecour. Si ce dernier se rend la justice qu'il se doit, il ne peut manquer de croire qu'on s'est trompé d'adresse, et que, par mégarde, on a mis son nom à la place de celui de Molé. Remarquez que le même génie qui crée des lois à son empire, qui force ses voisins d'être tolérants et justes envers leurs égaux, qui peuple, police et gouverne ses vastes États avec tant de gloire, encourage et récompense les talents d'un bout de l'Europe à l'autre ; c'est l'âme de l'univers qui sait tout animer à la fois.

— On a donné, le 26 du mois dernier, sur le théâtre des Menus-Plaisirs du roi, rue Bergère, une représentation de la tragédie d'*Andromaque*, suivie de *la Clochette*, opéra-comique. On avait distribué près de huit cents billets, et la salle était remplie d'une société aussi brillante que choisie. C'était pour juger du talent de Mme Vestris[1], que messieurs les premiers gentilshommes de la chambre du roi avaient ordonné cette représentation. Cette actrice, âgée de vingt-deux ans au plus, arrive de Stuttgard ; elle s'appelait autrefois Mlle Dugazon, et elle est sœur cadette de cette Mlle Dugazon qui a débuté l'année dernière avec succès dans les rôles de soubrette, et qui a été reçue depuis à l'essai et à la pension. Celle dont il est question ici a épousé un frère du célèbre danseur Vestris; ce frère était danseur au théâtre de Stuttgard, aussi médiocre que l'autre est excellent. La suspension des spectacles du duc de Wurtemberg en a fait refluer les débris à Paris. Mme Vestris, n'ayant jamais joué que sept ou huit fois dans le tragique, et Mlle Clairon, ainsi que plusieurs connaisseurs, lui trouvant les dispositions merveilleuses, on a voulu la voir sur un théâtre particulier avant de la faire débuter sur le théâtre public. Elle a joué le rôle d'Hermione dans la tragédie d'*Andromaque*; les autres

1. Françoise Rose Gourgaud, née à Marseille le 7 avril 1743, mariée à Angiolo-Marie-Gaspard Vestris; morte à Paris, le 5 octobre 1803.

rôles étaient remplis par les principaux acteurs de la Comédie-Française, et entre autres celui de Pyrrhus par Molé, et celui d'Oreste par Le Kain. Il n'y a pas moyen de juger une actrice sur un seul rôle et d'après une représentation unique. Mais voici ce qu'il m'a paru de Mme Vestris : elle est d'abord très-jolie, elle a de la grâce, la taille bien prise, les plus beaux yeux du monde ; mais elle n'a pas les traits assez grands et assez nobles pour le haut tragique. Elle ressemble plutôt à une suivante charmante qu'à une belle princesse. Elle a certainement de l'intelligence, mais je doute qu'elle ait de l'âme ; dans un rôle tout passionné, il ne lui est échappé aucun de ces accents qui provoquent les larmes et qui déchirent le cœur, et elle a incomparablement mieux dit les choses de fierté que les vers de sentiment. On lui a trouvé la prononciation vicieuse, elle grasseye un peu ; mais ce défaut n'est ni choquant à un certain point, ni impossible à corriger ou du moins à pallier. Elle ne sait pas marcher sur le théâtre ; mais son beau-frère peut le lui apprendre. Elle a de la grâce, mais aussi de l'uniformité dans son geste. Elle a surtout le tic de porter sa main à sa bouche, et de laisser tomber ensuite son bras en deux temps égaux jusqu'à la ceinture, et puis de recommencer ; mais ces petits défauts se corrigent vite. Je parierais qu'elle a la voix très-agréable en chambre ; mais elle ne l'a pas assez forte sur le théâtre, du moins pour les grands rôles tragiques, et c'est le défaut qui me chagrine le plus. Je suis plus persuadé que jamais que les grands coups que peuvent frapper un orateur, un acteur, une actrice, dépendent absolument de la force de la voix et de la beauté de l'organe ; c'est cette voix pleine et sonore qui a fait principalement la réputation de Mlle Clairon. Vous avez beau concevoir avec justesse, sentir avec force, comment rendrez-vous ce que vous concevez, ce que vous sentez, si un organe frêle et inflexible se refuse à suivre les impressions de votre âme ? On n'est plus étonné de tous les pénibles efforts, de ces exercices continuels que s'imposa Démosthène pour se fortifier la voix et pour la maîtriser, quand on a remarqué qu'avec une voix sensible et touchante un prédicateur en chaire est sûr d'émouvoir en débitant les plus grandes pauvretés ; nous sommes plus machines que nous ne croyons. L'essai de Mme Vestris a en général réussi :

mais elle n'est pas encore d'accord sur les conditions qu'on lui propose pour la faire recevoir à la Comédie-Française. Elle ne veut aussi débuter en public que lorsque Le Kain sera de retour des eaux et qu'il pourra jouer avec elle. Je voudrais la voir dans le haut comique; elle n'aurait pas besoin de forcer sa voix, et j'ai dans la tête qu'elle ferait en chambre et sur le théâtre une amoureuse fort intéressante.

— M. Fabre, qui a fourni à M. Fenouillot de Falbaire le sujet de son drame de *l'Honnête Criminel*, a enfin obtenu sa grâce[1]. Il n'était sorti des galères que par un congé particulier de M. le duc de Choiseul, et il était par conséquent resté civilement mort; on vient de lui rendre l'état de citoyen. Cela a passé au conseil d'État du roi le 24 du mois passé. L'auteur de la pièce peut se vanter d'avoir été l'instrument immédiat de cette justice tardive. Ma foi, à ce prix, je consentirais de faire tous les jours une mauvaise pièce.

15 mai 1768.

On a donné le 7 de ce mois, sur le théâtre de la Comédie-Française, la première représentation de *Béverley*, tragédie bourgeoise imitée de l'anglais, par M. Saurin, de l'Académie française. D'abord cette affiche me déplaît. Si *Béverley* est une tragédie, pourquoi est-elle bourgeoise? S'agit-il ici des malheurs qui ne peuvent arriver qu'à des bourgeois? ou bien ce qui est tragique pour des bourgeois est-il comique pour des princes? Il fallait dire tout simplement *tragédie*, et laisser la mauvaise épithète de *bourgeoise* aux critiques bourgeois du coin, qui ont aussi inventé le terme de comédie larmoyante, et qui ont écrit sur l'une et sur l'autre de grandes pauvretés. En second lieu, pourquoi cette tragédie s'appelle-t-elle *Béverley?* C'est du nom de son héros. Mais ce nom est celui d'un particulier, et n'est pas un nom historique. Si M. Saurin avait eu les torts et les malheurs d'un Béverley, on aurait donc affiché la première représentation de *Saurin*, tragédie bourgeoise? Il fallait appeler cette pièce tout uniment *le Joueur*, tragédie, parce que c'est *le Joueur*, tragédie.

1. Voir tome VII, page 48, et plus haut page 3.

Cette pièce a été jouée à Londres sans succès, et elle a si peu de réputation dans sa patrie que, parmi plusieurs Anglais que j'ai questionnés, il ne s'en est trouvé aucun qui ait pu me dire le nom de l'auteur. Il y a environ dix ans qu'elle tomba entre les mains de M. Diderot. Frappé de quelques traits, il se mit à en croquer une traduction pour la faire connaître à quelques femmes avec lesquelles il se trouvait à la campagne. On imprima presque en même temps une autre traduction de cette pièce, peut-être plus fidèle, parce que M. Diderot ne se fait jamais faute d'ajouter ce qui peut se présenter de beau sous sa plume; mais cette seconde traduction étant d'ailleurs maussade, la pièce ne fit pas plus de sensation en France qu'en Angleterre[1]. Alors M. Saurin s'empara du manuscrit de M. Diderot, et, après s'être assuré que celui-ci ne comptait en faire aucun usage, il entreprit d'enrichir la scène française de cette pièce.

Si vous vous rappelez l'original ou la mauvaise traduction qui en a été faite, vous savez que le but de l'auteur anglais a été de tracer un tableau affreux de tous les malheurs que peut entraîner la passion du jeu. En conséquence, il a marié son joueur. M. Béverley a une femme charmante et d'une humeur angélique, qui, au milieu de tous les malheurs auxquels la funeste passion de son mari l'expose, conserve pour lui l'attachement le plus tendre et dans son intérieur une douceur inaltérable. M. Béverley a une sœur d'un caractère un peu plus vif et plus décidé, mais non moins honnête que celui de Mme Béverley. Elle est promise en mariage à Leuson, ami de Béverley, homme d'un rare mérite et d'une droiture à toute épreuve. Lorsque la pièce commence, Béverley est entièrement ruiné par le jeu. On voit, dans la première scène, sa femme, dans un appartement absolument démeublé et dépouillé, attendre le retour de son mari. Un vieux domestique de la maison, appelé Jarvis, se montre; et quoique ce personnage ne soit qu'épisodique, il est peut-être le plus touchant et le plus pathétique de la pièce. Béverley joue et perd dans le cours de la pièce la fortune de sa sœur, dont il était le dépositaire. Leuson, qui découvre ce malheur avant qu'il soit connu, vient trouver sa maîtresse, lui

1. *Le Joueur*, tragédie bourgeoise, traduite de l'anglais (d'Édouard Moore, par l'abbé Bruté de Loirelle, censeur royal), Londres et Paris, 1762, in-12. Pendant longtemps cette pièce a été faussement attribuée à Lillo. (B.) — Voir t. V, p. 175.

propose de lui confier un secret important si elle veut lui promettre de lui donner sa main le lendemain, en reçoit la promesse, et lui apprend qu'elle n'a plus rien, et que son frère a perdu toute sa fortune. Cette scène est une des plus intéressantes de la pièce anglaise, et suppose véritablement du talent dans l'auteur. Béverley n'est pas seulement le jouet de sa passion, il l'est encore d'une bande de filous qui ont pour chef un M. Stuckely qu'il a le malheur de regarder comme son meilleur ami, et qui, trop justement suspect à Leuson, cherche à son tour à rendre celui-ci suspect à Béverley. La pièce s'avance au milieu de pertes d'autant plus inévitables qu'elles sont une suite du complot formé par ces fripons. A la fin du quatrième acte, Béverley ayant tout perdu, le désespoir s'empare de lui. Il n'ose plus rentrer chez lui ; il couche dans la rue, au milieu des pierres, où il est trouvé par le vieux Jarvis et ensuite par sa femme, et bientôt après par la garde, qui le cherchait pour l'arrêter de la part de ses créanciers. Le cinquième acte se passe dans la prison, où Béverley, ne pouvant plus soutenir son sort, s'empoisonne, et termine sa vie dans les bras de sa femme et de son ami Leuson, au milieu des plus cruels remords.

Voilà le fond de la pièce anglaise, que M. Saurin a conservé tout entier. Il en a seulement retranché les rôles des filous, et a tâché de rendre celui de Stuckely plus supportable, en le montrant tout aussi acharné à la perte de Béverley, mais par un motif différent. Stuckely a été autrefois amoureux de Mme Béverley, son hommage a été rejeté ; il a dissimulé son ressentiment, et cherche à venger l'amour offensé par la ruine d'un rival préféré. M. Saurin a voulu rendre la situation du joueur encore plus effroyable qu'elle n'est dans la pièce anglaise, en lui donnant un fils. Cet enfant, âgé de sept à huit ans, que la mère a laissé dans la prison auprès de son père, pendant qu'elle est allée épuiser toutes ses ressources pour l'en tirer ; cet enfant, dis-je, dort paisiblement dans un fauteuil, tandis que son malheureux père, livré aux plus cruelles agitations, se détermine à finir sa vie par le poison. Contraste beau et vraiment pathétique de l'innocence du premier âge, avec les tourments d'une vie criminelle ! Lorsque Béverley a pris le poison, il aperçoit son fils. Il réfléchit que cet enfant va se trouver

exposé à la dernière misère, et peut-être au crime. Son sombre désespoir lui persuade que le plus grand service qu'il puisse rendre à son fils, c'est de le garantir à jamais des vicissitudes du sort, en le faisant passer de ce sommeil au sommeil éternel. Obsédé de cette idée, il tire un couteau pour frapper son fils; mais il n'ose achever cet horrible sacrifice. Le couteau échappe de ses mains. L'enfant se réveille tout effrayé. La mère revient, et annonce en vain une révolution aussi heureuse qu'imprévue, arrivée dans la fortune de son mari. Déjà le poison opère, la pâleur de la mort et ses angoisses succèdent à la violence des agitations et des remords, et Béverley expire après une longue et douloureuse agonie.

Le grand défaut de cette pièce, telle qu'elle a été représentée sur notre théâtre, c'est la faiblesse de l'intrigue et le défaut de naturel et de vérité. Il n'est pas vrai que les choses se soient ainsi passées dans la maison de M. Béverley. Les trois premiers actes se consument en allées et venues perpétuelles et inutiles. Les personnages arrivent sans projet et s'en retournent de même, et se tournent toujours le dos lorsqu'ils auraient le plus besoin les uns des autres. Ce malheureux Béverley a une femme dont il est adoré, une sœur qui s'intéresse vivement à lui; il a dans Leuson un ami sage et ferme qui pénètre très-bien les infâmes projets de Stuckely; il ne demande lui-même qu'à être retenu sur le bord du précipice qu'il voit toujours entr'ouvert sous ses pas. Il ne se fait pas un seul instant illusion sur sa situation; il aime sa femme et sa sœur; s'il a quelques soupçons sur la droiture de Leuson, un mot, un éclaircissement de deux minutes les détruiraient sans retour; mais personne ne vient à son secours: on l'abandonne sans miséricorde à sa passion, à sa funeste étoile, et à la perfidie de Stuckely. Sa femme n'est là que pour faire parade d'une fausse délicatesse, d'un faux calme, d'un faux désintéressement, qui ne sont pas dans la nature. On attache une trop grande importance au sacrifice qu'elle fait de ses diamants, assez bêtement, puisqu'ils sont joués et perdus un moment après; ou plutôt le poëte n'a pas su tirer parti de ces diamants. Si Sedaine s'était mis dans la tête de les employer, vous verriez quel rôle ils auraient joué. Du moins fallait-il qu'en les enlevant à sa femme, Béverley eût découvert qu'une partie de ces bijoux avait déjà servi à soutenir cette femme mal-

heureuse dans l'indigence, et à payer par exemple les maîtres de son fils. Si l'on pouvait passer au poëte l'affaire des diamants, Mme Béverley est du moins inexcusable de laisser entre les mains de son mari les cent mille écus qui arrivent de Cadix, au point nommé, selon le bon et plat plaisir du poëte. Le vieux Jarvis aussi ne sait qu'offrir sa petite fortune au joueur : j'ai connu ce vieux bonhomme, et je vous assure, monsieur Saurin, que c'est à Mme Béverley et non à monsieur qu'il faisait ses offres de service. Il faisait mieux : il la secourait à son insu, mais au su de tous les spectateurs, qui n'étaient rien pour lui; mais jamais il n'aurait eu assez peu de sens pour offrir de l'argent à M. Béverley, afin de nourrir et de fortifier sa fatale passion. Vous me direz qu'en suivant mes mémoires vous auriez eu bien de la peine à conduire votre joueur jusqu'au désespoir et jusqu'au poison ; mais c'était là la tâche du génie que le défaut de force comique ou tragique, comme vous voudrez, ne vous a pas permis de remplir. Un des grands défauts de votre pièce aussi, c'est que votre joueur n'est point aimable, ni par conséquent intéressant. Il fallait lui donner toutes les vertus possibles, tous les agréments dont une seule passion funeste aurait terni tout l'éclat. Il n'est dans votre pièce que joueur, et perdant, et jouant, et perdant encore : peu m'importe qu'un tel homme s'empoisonne. Votre tableau en général est sombre, terne, noir, partout de la même couleur, et par conséquent de peu d'effet.

M. Saurin a écrit sa pièce en vers libres. Je pense que cela n'a pas peu contribué à en affaiblir l'effet; on n'est pas dédommagé du défaut d'énergie et de concision, de la prolixité et du bavardage que la versification entraîne, par ces expressions et tournures prétendues poétiques qu'un homme de goût supporte encore plus difficilement. En général, la pièce de M. Saurin est un peu vide d'idées et de sentiments, il règne partout une grande aridité. C'est qu'une pièce empruntée, dont le sujet n'est point né dans la tête du poëte, se ressent presque toujours de la privation de ce suc premier et créateur qui répand la vie tout autour de lui. Si cela n'était point, les copistes seraient au premier rang confondus avec les auteurs originaux. Ceux qui n'ont pas beaucoup réfléchi ont cru que cette aridité et l'ennui pénible qui en résulte étaient une suite de l'horreur du sujet, et ont dit qu'il fallait réserver ces sortes de spectacles pour la Grève. On

leur a répondu que ce sujet n'est pas plus horrible que celui de la tragédie de *Mahomet;* et cela est vrai, mais la manière des poëtes est très-différente : elle fait que l'un vous révolte et vous dessèche, quand l'autre vous touche et vous attendrit.

M. Saurin a tiré l'épisode de l'enfant du roman de *Cléveland.* Autant que je puis me le rappeler, il y a là aussi un père mélancolique qui craint de laisser ses enfants exposés après lui aux caprices du sort. Mais si la situation du roman est plus vraie, le tableau de la pièce me paraît plus beau ; cet enfant dormant paisiblement dans la prison est d'un bel effet. Avec plus de goût, l'auteur n'aurait fait remarquer cet enfant ni par sa mère ni par le vieux Jarvis ; moins les acteurs auraient fait attention à cet enfant, plus il eût été pathétique pour les spectateurs. Je ne sais s'il est bien dans la nature que l'idée de tuer son fils vienne à ce père coupable après le poison pris ; elle eût été plus vraie, ce me semble, pendant les accès qui précèdent cet instant fatal : car, au moment où le sacrifice de la vie est consommé, l'homme moral perd sa force, l'homme physique recouvre la sienne ; et cette révolution soudaine rompt toutes les liaisons morales, isole cet être composé qu'on appelle homme, et le rend tout à fait personnel. Alors toutes ses idées, toutes les facultés de son âme, sont concentrées dans l'idée de sa propre destruction, et l'intérêt de tout autre objet disparaît, ou du moins s'affaiblit considérablement. Je conçois qu'un père désespéré forme le projet de tuer ses enfants, et de se donner la mort ensuite ; mais je soutiens qu'il ne les frappera jamais s'il commence par se porter le premier coup.

Je doute aussi que le suicide soit en lui-même intéressant au théâtre. Il n'est ni moral ni pathétique dans la réalité. Qu'est-ce que cela m'apprend, ou qu'est-ce que cela me fait, qu'un homme ennuyé de la vie ou travaillé par le désespoir se tue ? Rien. Ma curiosité satisfaite sur les circonstances d'un événement qui n'est pas fort ordinaire, je n'y pense plus et je n'en suis nullement affecté. Si vous voulez m'intéresser par un suicide, que ce soit Caton qui se déchire les entrailles, parce que je vois le destin de Rome lié au sien ; mais que m'importe que M. Béverley s'empoisonne ? Je n'y vois qu'un mauvais sujet de moins dans le monde, et je l'oublie.

Remarquez combien nos poëtes entassent de moyens ter-

ribles et effrayants pour produire peu d'effet, et regardez cette méthode comme la marque la plus sûre de la futilité de nos spectacles. C'est aux enfants qu'on fait peur avec des poignards et des coupes empoisonnées, et plus le poëte est pauvre de génie, plus il se confie en ces moyens et les multiplie. Le génie a d'autres ressources; et une assemblée d'hommes, une nation qui aurait de l'énergie et du caractère, dédaignerait des prestiges qui ne peuvent faire tressaillir que des enfants. Devant une telle assemblée, la tragédie du *Joueur* serait un tableau simple et vrai des malheurs inévitables que la passion du jeu traîne à sa suite. Ces malheurs ne sont ni le poison ni le poignard, mais le mépris et la pauvreté, la lâcheté et l'avilissement qui en résultent. L'endurcissement et la perte de tout sentiment honnête et vertueux serait le poison qui ferait frémir le spectateur : c'est là la véritable catastrophe dont un joueur est menacé, et il n'est pas vrai que Béverley, au milieu de la fureur de jouer qui le possède et l'agite, puisse conserver une étincelle de tendresse pour sa femme, pour son fils et pour ses amis. Mais quand aurons-nous des spectacles qui ne fassent plus peur aux enfants, et qui aient le pouvoir d'intéresser, d'attendrir et d'effrayer, s'il le faut, des hommes? Nous en aurons quand le gouvernement regardera l'instruction publique comme le premier et le plus important des devoirs de la législation, et comme le moyen le plus doux et le plus sûr d'assurer son autorité. Il n'enverra plus alors les peuples écouter en bâillant un prêtre ennuyeux, il ne bornera pas à cet acte triste et gothique l'instruction publique : alors il rappellera les beaux-arts à leur véritable destination, et fera servir leurs productions aux progrès de la morale nationale : alors les spectacles deviendront un cours d'institutions politiques et morales, et les poëtes ne seront pas seulement des hommes de génie, mais des hommes d'État. J'avoue que les gouvernements de l'Europe les plus vigoureux et les plus sages sont encore loin de ces principes; mais aussi, malgré la vanité de nos petites prétentions réciproques, nos nations modernes ne sont qu'un assemblage d'enfants à demi barbares, moitié sauvages, moitié énervés et vieillis par le luxe; et la morale publique est, de toutes les sciences, la moins avancée.

La tragédie de M. Saurin a réussi, presque sans être applau-

die. On est très-mécontent de l'impression qu'elle laisse, et l'on s'y porte en foule. On y pleure peu ; mais le jour de la première représentation il partit d'une loge un violent cri d'effroi, lorsque le joueur porta la coupe empoisonnée à sa bouche, et l'on m'a assuré qu'à toutes les représentations, le moment où il lève le couteau sur son fils a excité une forte émotion dans la salle. Il y avait des longueurs dans toutes ces situations à la première représentation ; mais il était aisé d'y remédier, et l'auteur n'y aura pas manqué.

Le jeu de Molé, chargé du rôle de Béverley, ne contribuera pas peu à entretenir l'affluence pendant le cours des représentations de cette pièce. Cet acteur a peut-être plus influé sur le succès que le poëte. J'avoue que, ne trouvant pas son rôle intéressant et beau, je n'ai pas été touché de son jeu autant que le public. La difficulté de l'art ne consiste pas dans les contorsions d'une mort violente ; elle n'empêche pas que Molé ne soit un grand acteur ; mais je crains que ce rôle pénible et fatigant ne ruine de nouveau sa frêle santé, quoiqu'il ait pris d'avance la précaution de ne jouer la pièce que deux fois la semaine.

Les autres rôles ont été fort médiocrement remplis. Mlle d'Oligny a joué celui de Mme Béverley, non en femme sensible et affligée, mais en petite fille dépitée. Mme Préville a joué le rôle de la sœur de M. Béverley avec une sécheresse aussi grande que celle du poëte, et c'est beaucoup dire. Leuson n'a pas acquis de grâce ni d'intérêt dans la bouche du lourd et maussade Bellecour. Brizard n'a point d'entrailles, et il en faut pour chaque mot de Jarvis. Préville s'était chargé du rôle de Stuckely, prétendant qu'il n'y avait qu'un acteur aimé du public qui pût faire supporter un rôle aussi odieux. Il n'y a point réussi, et ce rôle est hué à toutes les représentations, d'un bout à l'autre.

M. Diderot avait pourtant trouvé un moyen de rendre ce rôle, non seulement supportable, mais théâtral. Il avait conseillé à M. Saurin de faire de Stuckely un homme généreux, plein de noblesse dans ses procédés, dissipateur d'une grande fortune dont il aurait vu la fin, et de lui donner du reste une passion insurmontable pour Mme Béverley. Il n'aurait rien négligé pour s'en guérir, il se serait exilé volontairement, aurait quitté l'Angleterre et fait son tour d'Europe. De retour, après une

longue absence, il se serait logé à l'autre extrémité de Londres, pour être loin d'un objet dont il connaît et redoute le pouvoir; des liaisons d'affaires l'en auraient rapproché malgré lui : alors il aurait succombé, et, profitant de la passion de Béverley pour le jeu, il aurait formé et exécuté, en dépit de ses remords, le projet de ruiner Béverley par le jeu, dans l'espérance, après s'être rendu maître de sa fortune, de le devenir aussi du cœur de sa femme. En conséquence de ce plan, il n'aurait guère quitté Mme Béverley pendant tout l'enchaînement des désastres de son mari, c'est-à-dire pendant tout le cours de la pièce, et elle aurait pu le regarder comme l'ami le plus essentiel et le plus vrai. A la fin du quatrième acte, lorsque Béverley est conduit en prison, et que tout est désespéré, Stuckely aurait risqué, pour la première fois, de parler de sa passion à Mme Béverley, avec toute la chaleur d'un feu longtemps retenu. Sa déclaration eût été reçue avec l'horreur qu'elle devait inspirer à une femme vertueuse. Alors Stuckely, voyant tout son édifice d'iniquités s'écrouler et tomber en ruine, aurait pu, dans son désespoir, jeter le portefeuille qui renferme toute la fortune perdue de Béverley aux pieds de sa femme. La restitution ainsi faite, il aurait pu être tué en duel par Leuson, dans l'intervalle du quatrième au cinquième acte. Au commencement de cet acte, Béverley en prison se serait empoisonné, et aurait appris trop tard la cause et la fin de ses malheurs. Mais pour exécuter une intrigue aussi fortement nouée, il faut l'avoir conçue. Tout l'usage que M. Saurin a osé faire de ce conseil se réduit à un peu de passion qu'il a donnée à Stuckely pour Mme Béverley, et dont il n'est question que vaguement dans un monologue. Cette passion est une pauvreté de plus dans la pièce de M. Saurin.

Nous avons dans notre histoire la Journée des Dupes; on pourrait appeler cette tragédie la pièce des Dupes. Presque tous les personnages de M. Saurin le sont, sans en excepter ce Stuckely, si platement méchant; mais les dupes ne sont pas théâtrales, du moins dans la tragédie.

Un mauvais plaisant a dit qu'un Anglais, travaillé du spleen, était arrivé à Paris le jour de la première représentation du *Joueur*; que ses médecins lui avaient prescrit le voyage de France, comme un remède contre sa mélancolie; mais que, s'étant rendu à la Comédie-Française dans l'espérance de rire,

et y trouvant inopinément tout le sombre et tout le noir de la tristesse anglaise, son mal en avait redoublé au point que, dans son auberge, il s'était pendu de désespoir. Ce conte a fait rire; mais j'observe au mauvais plaisant qu'il n'y a point de nation en Europe qui aime la tragédie avec autant de passion que la nation française, et que cela ne l'empêche cependant pas d'être la nation la plus gaie de l'Europe. Je lui observe encore que Regnard et la plupart des poëtes comiques étaient gens bilieux et mélancoliques; et que M. de Voltaire, qui est très-gai, n'a jamais fait que des tragédies, et que la comédie gaie est le seul genre où il n'ait point réussi. C'est que celui qui rit et celui qui fait rire sont deux hommes fort différents.

— La veille de la première représentation du *Joueur*, l'Académie royale de musique donna pour la première fois *la Vénitienne*, poëme de La Motte, musique de Dauvergne [1]. Ce poëme est une plate comédie et une fastidieuse bouffonnerie. Si le grand Poinsinet avait fait cela, on lui aurait jeté des pierres; mais comme c'est feu l'ingénieux La Motte, on s'est contenté de siffler. Il faut avoir le goût de M. Dauvergne, pour s'être flatté de faire réussir ce mauvais poëme, qui était déjà tombé, il y a une soixantaine d'années, avec la musique d'un nommé La Barre. M. Dauvergne, qui a autant de génie que de goût, a eu le sort de son prédécesseur. Il a été sifflé dans les formes, et l'on a été obligé de chasser *la Vénitienne* de l'Opéra après la troisième représentation. On dit cependant qu'elle doit reparaître dans peu, corrigée et changée. Je ne conseille à aucun Anglais, travaillé du spleen, de se risquer à cet opéra; si l'on m'y rattrape, on sera bien habile.

— Mlle Heinel, affligée de dix-sept à dix-huit ans, et de deux beaux yeux bien fendus, et de deux belles jambes qui portent une très-jolie personne, est arrivée de Vienne pour débuter sur le théâtre de l'Opéra dans la danse noble; on lui a trouvé une précision, une sûreté, un aplomb, une noblesse comparables aux talents du grand Vestris. Les connaisseurs en danse prétendent que Mlle Heinel, dans deux ou trois ans d'ici, sera la première danseuse de l'Europe, et les connaisseurs en charmes se disputent dès à présent la gloire de se ruiner pour

1. Représentée pour la première fois le 6 mai 1768.

elle. Ce siècle est en tout point le siècle de l'Allemagne, et depuis la profession d'impératrice et de souverain jusqu'au métier de danseuse, tous les grands sujets en Europe ont été tirés de cette contrée.

— L'Académie royale des sciences a perdu un de ses géomètres par la mort de M. Camus[1]. Il était aussi examinateur des jeunes gens qui se destinaient au corps des ingénieurs et au corps royal de l'artillerie; c'est sur son rapport qu'ils étaient reçus. Il était, de plus, professeur et secrétaire perpétuel de l'Académie royale d'architecture, de sorte que voilà trois places assez importantes à remplir.

— Vous connaissez depuis longtemps les talents et la verve du chevalier de Boufflers; mais vous ne connaissez pas peut-être Mme la comtesse de Boufflers-Rouvrel, célèbre d'abord par les agréments de sa figure, et ensuite par son esprit et ses connaissances. Elle fut dans sa première jeunesse dame de compagnie de Mme la duchesse d'Orléans. S'étant brouillée dans cette cour, ses liaisons avec M. le prince de Conti lui donnèrent le rôle le plus brillant de la cour du Temple. Elle a fait une tragédie en prose qu'elle n'a jamais laissé sortir de ses mains, mais dont j'ai ouï dire beaucoup de bien. Elle a été pendant quelque temps l'amie zélée de M. Rousseau et de M. Hume. Après la dernière guerre, elle fit successivement deux voyages en Angleterre, et, voulant que son fils unique fît ses études dans une université protestante, elle l'envoya à Leyde. En général, la passion des dons et de la réputation d'esprit a succédé chez elle aux passions d'un âge plus tendre. Elle a dans la société du Temple le surnom de Minerve savante. Elle avait demandé les *Fables de La Fontaine* à M. le chevalier de Boufflers, qui est de la branche de Rémiancourt, si je ne me trompe, et qui lui envoya avec les *Fables de La Fontaine* les vers que vous allez lire :

Voilà le bonhomme qui fit
Cent prodiges qui nous enchantent,
Des fables qui jamais ne mentent,
Et des bêtes pleines d'esprit.

1. Né en 1699, mort en 1768, Camus a publié plusieurs *Mémoires*, un ouvrage sur l'hydraulique, et un *Cours de mathématiques* pour les écoles du génie et de l'artillerie. (T.)

La morale a besoin, pour être bien reçue,
Du masque de la fable et du charme des vers;
Et c'est la seule vierge, en ce vaste univers,
Qu'on aime à voir un peu vêtue.
Si Minerve même ici-bas
Venait enseigner la sagesse,
Il faudrait bien que la déesse
A son profond savoir joignît quelques appas;
Le genre humain est sourd quand on ne lui plaît pas.
Pour nous éclairer tous, sans déplaire à personne,
La charmante Minerve a pris vos traits charmants :
En vous voyant, je le soupçonne ;
J'en suis sûr quand je vous entends.

SUITE DU LORENZIANA.

M. le chevalier de Lorenzi parla un jour assez légèrement du savoir de M. de Saint-Lambert aux échecs. « Vous oubliez, lui dit celui-ci, que je vous ai gagné quinze louis au trente sols, pendant notre campagne en Minorque. — Il est vrai, répond le chevalier; mais c'était sur la fin du siége. »

Pendant ce siége, le chevalier allait tous les soirs à la tranchée, muni d'un télescope et d'un attirail d'autres instruments astronomiques, pour faire ses observations. Un jour il s'en revient à son quartier, ayant laissé tous ses instruments à la tranchée. « On vous les volera, chevalier, lui dit M. de Saint-Lambert. — Oh! non, lui répond le chevalier; j'ai mis ma montre à côté. »

C'est le chevalier de Lorenzi qui a fait casser la tête à l'infortuné amiral Byng, parce que c'est lui qui lui a fait perdre son combat; c'est un fait certain et une anecdote assez curieuse. Le chevalier, fouillant dans le taudis où on l'avait logé après le débarquement en Minorque, découvrit dans un coin le livre des signaux de la flotte anglaise. Après l'avoir examiné et reconnu, il le porta à M. le prince de Beauvau, qui le remit à M. le maréchal de Richelieu. On s'en méfia d'abord; mais lorsque le combat naval commença, on eut bientôt lieu de reconnaître que les Anglais suivaient leurs signaux de point en point. On eut, par ce moyen, la facilité de prévenir toutes leurs manœuvres, et ils furent obligés de se retirer. Le chevalier de Lorenzi, trop distrait pour se souvenir du service qu'il avait rendu, oublia

d'en demander la récompense, et la cour oublia de la lui accorder.

M. le duc de Mirepoix ayant été nommé ambassadeur en Angleterre, proposa au chevalier, qu'il aimait beaucoup, de le mener à Londres ; le chevalier accepte. On convient qu'il fera partir ses hardes avec les équipages de M. de Mirepoix. Occupé dès le matin à faire sa malle, il reçoit un message de l'hôtel de Mirepoix, qui le presse de l'envoyer ; il se dépêche en conséquence, et, de peur d'oublier quelque chose, il emballe tous ses habits. Lorsque la malle est partie, il s'aperçoit qu'il est resté en chemise, que son habit de voyage est dans la malle, et qu'il n'a conservé pour sortir de chez lui qu'une mauvaise robe de chambre.

Il loge depuis longtemps au palais du Luxembourg, où ses amis lui ont procuré un petit appartement. Un jour, en sortant et descendant les dernières marches du degré, les pieds lui glissent, il tombe et il se casse le nez. En se retournant pour voir la cause de cette mésaventure, il remarque une espèce de liqueur blanchâtre répandue sur l'escalier. Alors il croit qu'il est de son devoir de se mettre en colère ; il appelle le suisse, et lui dit que c'est fort mal à lui de souffrir qu'on jette de l'eau de savon sur le degré. Le suisse lui représente que ce n'est pas de l'eau de savon, mais de l'orgeat, qu'un garçon cafetiér a répandu en passant. *En ce cas, j'ai tort*, dit le chevalier en reprenant son ton doux et pacifique, avec son nez meurtri et son visage tout en sang.

Il est, du reste, l'homme du monde le plus riche en mouchoirs, et son inventaire sera un jour très-considérable quant à cet article. Comme il est logé fort haut, et qu'il oublie presque tous les jours, en sortant, son mouchoir, il trouve plus court d'en acheter un que de remonter chercher le sien. Aussi y a-t-il dans son quartier une marchande de linge qui lui tient tous les matins un mouchoir tout prêt.

— On vient de faire une nouvelle édition fort augmentée de l'*Abrégé chronologique de l'histoire de France*, par M. le président Hénault. On peut avoir cette édition, à son choix, in-4° ou in-12. Cette dernière est actuellement en trois volumes ; l'autre est ornée d'estampes d'après les dessins de Cochin, mais elle n'est rien moins que belle. Le pauvre président se meurt ;

mais tout en s'éteignant il donne à souper et s'occupe de son livre, pour accomplir jusqu'à la fin ce qui a été dit par le prophète Voltaire,

> Hénault, fameux par vos soupers
> Et par votre Chronologie....

Il a dédié sa nouvelle édition à la reine, qui ne se porte pas mieux que lui.

— M. l'abbé Laugier vient de publier une *Histoire des négociations pour la paix conclue à Belgrade, le 18 septembre 1739, entre l'empereur de la Russie et la Porte-Ottomane, par la médiation et sous la garantie de la France.* Deux volumes in-12 assez considérables. Les talents de M. l'abbé Laugier pour l'histoire sont médiocres. Il a écrit une *Histoire de la République de Venise,* qui est restée sans réputation. Ses deux ouvrages sur l'architecture ont eu plus de succès. L'on y a reconnu des vues justes et de bons principes. M. l'abbé Laugier était jésuite lorsqu'il composa son premier *Essai sur l'architecture;* il prêcha ensuite un carême devant le roi. Ainsi voilà bien des carrières différentes. Il avait prononcé ses derniers vœux; mais il remua tant qu'il en fut relevé par le pape Benoit XIV, et qu'il lui fut permis de quitter l'habit de Saint-Ignace il y a environ dix ou douze ans. Cela lui donna alors la réputation d'une mauvaise tête; mais on peut dire aujourd'hui que cette mauvaise tête eut le nez bon. Il se trouve maintenant fort tranquille à Paris, tandis que la Société est chassée de France. Il a composé son *Histoire de la paix de Belgrade* sur les mémoires de feu M. de Villeneuve, ambassadeur du roi à Constantinople, et en cette qualité médiateur entre les puissances belligérantes. C'est un livre de bibliothèque qu'il faut avoir, parce que nous n'avons rien sur ce point intéressant de l'histoire de notre temps. M. de Villeneuve passait pour un habile négociateur. A son retour de Constantinople, on voulut le faire ministre des affaires étrangères; mais il refusa ce poste brillant, et mourut bientôt après dans la retraite. Pour faire son éloge, il ne faudrait pas s'en rapporter aux mémoires du feu pacha à trois queues, comte de Bonneval, qui le détestait bien cordialement.

— *La Promenade utile et récréative de deux Parisiens en*

cent soixante-cinq jours[1], en prose et en vers, en deux volumes in-12, vous mènera un peu loin si vous vous avisez de les suivre, car ces deux Parisiens, tout en se promenant, vont droit en Italie, et s'en reviennent de là à Paris. Le nombre des voyages d'Italie s'est prodigieusement multiplié depuis quelques années, et si vous en cherchez un passable dans ce nombre, vous ne le trouverez pas. Quant à nos deux badauds de Paris, il faut les atteler avec les deux gentilshommes suédois qu'il a plu à l'avocat Grosley, de Troyes en Champagne, de déshonorer il y a quelques années, en prenant leur qualité et se doublant sous cette qualité sur le frontispice de son *Voyage en Italie*. C'est le même coup d'œil bourgeois, le même ton plat, le même esprit provincial et déplaisant. Ces Parisiens sont deux beaux esprits bourgeois du quartier Saint-Jacques ou de la rue Barre-du-Bec. Dieu vous préserve de vous promener en si mauvaise et si insipide compagnie ! La promenade serait à jamais défendue à ces deux badauds, s'il y avait de la justice dans le monde.

— L'abrégé du président Hénault en a fait faire trente autres. Nous avons cette année l'*Abrégé chronologique de l'histoire ottomane*, par M. de La Croix, en deux gros volumes in-8°. Je ne sais si ce M. de La Croix est le même qui nous a donné sur la fin de l'année dernière, en un volume in-12, un *Traité de morale, ou Devoirs de l'homme envers Dieu, envers la société et envers lui-même*, ou s'il y a deux La Croix, l'un plat moraliste et l'autre méchant compilateur ; mais qu'il soit un ou deux, s'il faut absolument avoir affaire à l'un d'eux, j'aime mieux passer mon temps avec le compilateur, qui m'apprend des faits, qu'avec le moraliste, qui me dit des pauvretés.

— Un autre compilateur a publié des *Mélanges de littérature pour servir de supplément à la dernière édition des Œuvres de M. de Voltaire*. Volume in-12 de deux cent quatre-vingts pages. Le *Panégyrique de Louis XV* et les *Conseils à un journaliste* font les deux principaux morceaux de cette rapsodie. Le reste consiste en lettres et en pièces fugitives. Ce recueil a été fait par quelque auteur ou libraire famélique. Tout ce qu'on y trouve est connu et imprimé depuis longtemps, excepté peut-

1. Par Pierre Brussel, conseiller-auditeur à la Chambre des comptes de Paris. Réimprimé en 1791, 2 vol. in-12.

être la lettre de M. de Voltaire à l'abbé Trublet, lors de sa réception à l'Académie française, et la réponse de celui-ci, qui sont deux chefs-d'œuvre, chacune dans son espèce, et qui méritent qu'on conserve le recueil du famélique. Quant aux *Conseils à un journaliste*, M. de Voltaire les avait insérés anciennement dans une édition de ses œuvres faite en Hollande; il les a ensuite retranchés des autres éditions, je ne sais pourquoi. Ils sont bons à lire. Je crois qu'il les a fondus successivement dans d'autres morceaux.

— *Méthodes et Projets pour parvenir à la destruction des loups dans le royaume*, par M. de Lisle de Moncel, ancien capitaine de cavalerie, chargé des épreuves relatives à la destruction des loups sur la frontière des Trois-Évêchés. Volume in-12 de plus de trois cents pages, imprimé à l'Imprimerie royale. Qui croirait que, pour apprendre à assommer des loups, on eût besoin d'un si gros livre, d'un chevalier de Saint-Louis, et d'une dédicace à M. le prince de Condé?

JUIN

1er juin 1768.

La Gageure imprévue, petite pièce en prose et en un acte, par M. Sedaine, avait été lue et reçue à la Comédie-Française il y a plus de deux ans; après bien des retards occasionnés par la négligence et même par la mauvaise volonté des Comédiens, on en a donné la première représentation à l'improviste, le 27 du mois dernier, un vendredi, jour de réprobation pour la Comédie-Française, et où l'on ne peut aller décemment à aucun autre spectacle qu'à l'Opéra.

Cette petite pièce est un chef-d'œuvre de finesse et de plaisanterie. Rien de plus comique que la situation réciproque de tous ses personnages. Mme de Clinville, fine comme l'ambre, est, depuis le commencement jusqu'à la fin, le jouet de M. d'Étieulette, qu'elle n'a pourtant fait venir que pour le *persifler* : M. Sedaine a jugé à propos d'adopter ce terme. Quant à M. de Clinville, qui se croit un aigle, il n'est pas un

instant au fait des choses. Il y a dans presque toutes les situations et dans les scènes qui en résultent cette force comique qui fait l'essence et le prix de la comédie, et dont on peut dire qu'aucun de nos auteurs vivants ne se doute.

Rien de plus original que cette pièce, soit dans le fond, soit dans la manière dont elle est traitée. Personne n'entend, comme M. Sedaine, l'art de manier un sujet. Tout chez lui est prévu, préparé, combiné, profondément raisonné. L'idée et le fond de *la Gageure* sont tirés de *la Précaution inutile*, qui fait la première des *Nouvelles tragi-comiques* de Scarron ; lorsque la comédie sera imprimée, vous aurez un singulier plaisir à la comparer avec la Nouvelle dont elle est tirée, et à balancer le mérite des deux auteurs. Scarron a traité un sujet espagnol ; Sedaine en a fait un sujet français du meilleur ton, de la plus grande vérité et du meilleur goût. Personne ne dessine un caractère avec plus de vérité, de sûreté et de fermeté que lui ; tous ses personnages, depuis le premier jusqu'au dernier, ont une physionomie qu'on ne peut plus ni oublier ni confondre. Il a un art particulier de faire connaître ses personnages, sans avoir recours à ces fades et plates tirades qu'on place ordinairement au commencement d'une pièce, contre toute vraisemblance, pour l'instruction du spectateur. Voyez avec quel naturel il fait faire le portrait de Mme de Clinville par sa femme de chambre, pendant qu'elle dîne avec son inconnu. Voyez encore avec quel naturel M. d'Étieulette fait le portrait de M. de Clinville, à sa prétendue comtesse de Brunck, pour lui prouver qu'il le connaît. Le poëte veut-il nous faire sentir que M. et Mme de Clinville, quoique sans passion et peut-être sans un grand fond d'estime, vivent très-bien ensemble ? Lorsque Mme de Clinville consent au pari, elle ajoute : « Aussi bien depuis quelque temps ai-je besoin de vingt louis. — Que ne vous adressez-vous à vos amis ? lui dit son mari. — Ah, monsieur, lui répond Mme de Clinville, je les réserve pour des occasions plus essentielles. » Partout on reconnaît la touche savante et spirituelle de l'auteur du *Philosophe sans le savoir*.

Cet auteur ne néglige jamais les mœurs ni le but moral dans ses pièces. Quoique celle-ci paraisse au premier coup d'œil plus amusante qu'instructive, elle prouve d'abord, ainsi que le conte dont elle est empruntée, qu'une femme peut très-bien

être spirituelle et honnête à la fois; elle montre encore les avantages et les dangers de la finesse. Elle peint avec une justesse et un piquant peu communs les mœurs des gens du monde, sans passion, sans autre occupation que celle de s'amuser, et d'autant plus difficiles à peindre d'une manière intéressante qu'elles sont en elles-mêmes sans couleur et assez insipides. M. d'Étieulette est un personnage du meilleur goût, qui a un grand usage du monde, qui, sans passion et sans intérêt, plaît et attache depuis le commencement de la pièce jusqu'à la fin. On lui voit la croix de Saint-Louis à la boutonnière, quoique le poëte ne l'y ait pas attachée en termes exprès, et quoique notre petite police ne permette pas à nos acteurs de pousser la vérité jusqu'à imiter le ruban de notre ordre militaire, dans le temps qu'elle permet au comte d'Essex de paraître sur la scène avec l'ordre de la Jarretière. L'auteur ne néglige pas la peinture des mœurs dans ses personnages subalternes; les mœurs de ses valets donnent une idée très-juste de la corruption de cette classe d'hommes, corruption qui n'est qu'une suite de la dépravation des maîtres.

Voilà donc encore une pièce de M. Sedaine, d'un caractère tout à fait neuf. On dirait que cet auteur a pris à tâche de ne jamais se ressembler. Voyez quelle différence entre *le Jardinier et son seigneur*, entre *Rose et Colas*, entre *le Philosophe sans le savoir*, et enfin cette *Gageure*. Le seul défaut qu'on puisse reprocher à celle-ci, ou plutôt la seule chose qu'on y désire, c'est que le poëte eût pu trouver un moyen de nouer plus fortement l'intrigue de la petite fille à l'intrigue principale. Il aurait fallu pour cela trouver une raison pour obliger M. de Clinville de cacher soigneusement à sa femme la présence de sa jeune nièce. L'embarras de M. de Clinville lorsque sa femme l'aurait mis sur la sellette à ce sujet, le parti qu'elle aurait pu tirer de cet embarras, ou bien la jalousie qu'il aurait pu lui faire naître à elle-même, auraient été autant de sources abondantes d'un comique aussi piquant qu'agréable.

La Gageure imprévue a été très-bien reçue, quoique le parterre n'y ait rien compris. La touche de M. Sedaine est trop fine pour lui, et il faut qu'il y revienne plus d'une fois pour la sentir. Si ce poëte était un peu encouragé, ou plutôt s'il n'était pas découragé par le défaut de protection, par les mauvais pro-

cédés des Comédiens, ou bien si, malgré tout cela, il continue de travailler pour le théâtre, il en deviendra le maître : car c'est le seul de nos poëtes dramatiques qui ait du génie, et il faut bien que l'homme de génie éclipse à la longue les polissons. Sedaine est honnête, pauvre, d'un esprit délié et cependant simple, d'un flegme peu commun en France. Une forte dose de philosophie naturelle lui fait aisément prendre son parti sur le peu d'encouragement qu'il reçoit, je ne dis pas de la part du public, qui malheureusement ne peut récompenser que par des applaudissements; mais qui sait ce que pourraient sur une âme de la trempe de celle de Sedaine la protection et les regards d'un roi? Puisque son génie l'a forcé de laisser là sa profession de maître maçon pour prendre celle de poëte, il me semble qu'on pourrait tout attendre de lui. Si Molière avait été traité comme Sedaine, peut-être n'aurait-il jamais fait aucun de ses chefs-d'œuvre.

Si les Comédiens veulent un peu ménager *la Gageure imprévue*, ne point l'abandonner à la populace, et laisser aux gens de bonne compagnie le temps de régler leur jugement, je crois que cette pièce aura beaucoup de succès, et qu'elle pourra même rester au théâtre; mais comme elle ne ressemble à aucune des petites pièces qu'on joue là, comme il n'y a point d'amourette, comme on ne sait à quel modèle la comparer, le commun du public n'a su qu'en faire. Notre petit goût factice ne rapporte pas les ouvrages de l'art à la nature, mais à d'autres ouvrages de l'art qu'il connaît et sur le patron desquels il se permet de juger de tout. *La Gageure imprévue* a été du reste assez bien jouée. Préville a joué très-plaisamment le rôle de M. de Clinville; il a quitté celui de Stuckely dans la tragédie de *Béverley*, et l'a abandonné au camarade Dauberval, qui ne le joue pas plus mal que lui, et qui est tout aussi bien hué. Je crois que Préville n'a pas été fâché de se remettre, par un bon rôle, en possession des applaudissements auxquels il est accoutumé. Sa femme a joué le rôle de Mme de Clinville; elle l'a un peu chargé; mais quand on est naturellement insipide, quand on n'a pas la grâce qu'il faut pour jouer un rôle plein de finesse, d'agrément et de légèreté, il faut bien mettre la charge à la place; Mlle Dangeville aurait été délicieuse dans ce rôle; et Grandval, tel que nous l'avons vu il y a quinze ou dix-huit ans, aurait été charmant dans le rôle de M. d'Étieu-

lette. L'auteur a trouvé Molé un peu trop jeune pour le jouer, et, en effet, il demande quelque chose de posé que Molé n'a peut-être pas; mais il ne demandait pas certainement d'être alourdi de toute la pesanteur du jeu du maussade Bellecour. Quand on voit quels pauvres acteurs nous avons, on doit s'étonner qu'une nouvelle pièce puisse réussir.

— M. Targe s'est occupé pendant plusieurs années à traduire l'*Histoire d'Angleterre*, par Smolett; ouvrage qui a eu une vogue passagère à Londres, mais qui n'est estimé de personne. Ce M. Smolett est un de ces écrivains méprisables qui n'ont de ressources que dans la satire pour se faire lire; son Histoire est remplie d'allusions satiriques aux événements et aux personnages de son temps. C'est une manière bien détestable d'écrire l'histoire; mais, en Angleterre, elle est bonne pour avoir de l'argent, et il paraît que c'est tout ce qu'il faut à M. Smolett. En France, le mérite même des allusions satiriques étant perdu, son ouvrage n'a fait aucune espèce de sensation. M. Targe, peu content d'avoir été son traducteur, a voulu devenir auteur et continuateur de M. Smolett. Il vient de publier, en cinq volumes in-12, une *Histoire d'Angleterre, depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748, jusqu'au traité de Paris, en 1763, pour servir de continuation aux Histoires de MM. Hume et Smolett.* Cet ouvrage est resté aussi obscur en France que la traduction de l'Histoire de Smolett.

— Il existe en France un M. Turpin qui n'a rien de commun avec ce comte de Turpin, alternativement hussard et novice à la Trappe, puis gendre du feu maréchal de Lowendal, et auteur d'un *Traité* (in-4°) *sur l'art de la guerre.* L'autre M. Turpin dont je vais parler ici est un homme obscur qui s'est fait continuateur des *Vies des hommes illustres de la France*[1], par feu l'abbé Pérau. On peut faire infiniment mieux que ce Pérau, et être encore un pauvre homme. M. Turpin a fait l'année dernière la Vie du Grand Condé, à l'insu de tout le public[2]. M. Desormeaux, qui a entrepris et achevé l'histoire du

1. Commencées par du Castres d'Auvigny, en 1739, jusqu'au tome XIII, et continuées par l'abbé Pérau, jusqu'au vingt-quatrième volume, et depuis le t. XXIV par Turpin; 1739 et suiv. 27 vol. in-12. Voir tome II, p. 98.

2. *La Vie de Louis de Bourbon, second du nom, prince de Condé,* par M. Turpin, 1767, 2 vol. in-12.

même héros, n'a pas fait sensation à Paris; cependant il s'en faut bien que M. Desormeaux soit un écrivain sans mérite. M. Turpin a continué cette année ses *Hommes illustres*, par l'histoire de deux maréchaux de France du nom de Choiseul. Il a dédié cette histoire à M. le duc de Choiseul-Praslin, à qui il conseille de se déguiser et d'aller dans les cafés et autres lieux publics, à l'exemple d'un calife de Bagdad, afin d'entendre tout le bien qu'on pense et qu'on dit de lui. Un des maréchaux de Choiseul, dont M. Turpin a écrit la vie, s'appelait Claude. Le Plutarque Turpin a désespéré d'en faire un héros sous ce nom; il a pris le parti de le débaptiser et de changer *Claude de Choiseul* en *César de Choiseul*. Il n'en faut pas davantage pour être sûr que M. Turpin était digne d'être filleul de Claude, et qu'il ne ressemblera jamais à César par ses commentaires historiques.

— On craignait que la cérémonie qui s'est passée le jour de Pâques au château de Ferney, et qui a fait un si mauvais effet à Paris, ne fût suivie d'un long sommeil; mais nous sommes rassurés. Brutus ne dort point, il vivra et mourra les armes à la main; il paraît même que la passion du travail s'est accrue chez lui à un tel point que tout ce qui l'en distrait lui est à charge. Le premier fruit que nous recueillons de cette heureuse passion, depuis la fameuse cérémonie, est un petit écrit intitulé *Conseils raisonnables à M. l'abbé Bergier, principal du collége de Besançon, sur la défense du christianisme, par une société de bacheliers en théologie*. Cet écrit est en effet signé par quatre soi-disant bacheliers; mais on y reconnaît à chaque ligne la touche du grand, de l'immortel docteur de Ferney. C'est un morceau plein de solidité, de sagesse, d'éloquence, et d'une éloquence pathétique et touchante. Je n'en ai entendu faire qu'une lecture très-rapide, mais il m'a paru qu'il y avait quelques traits vraiment sublimes. L'auteur y plaide avec une âme attendrie, mais pleine de force, la cause de l'humanité contre la dureté théologique, qui a souillé l'histoire de la religion chrétienne de tant de monuments de barbarie et de cruauté. Il est impossible que cette réclamation continuelle de l'avocat du genre humain ne l'emporte, du moins auprès de la génération suivante, sur les cris d'un clergé superstitieux et fanatique; tous les esprits justes, tous

les cœurs sensibles et honnêtes la souscrivent et l'appuient dès à présent. L'abbé Bergier s'est distingué depuis quelques années par ses écrits pour la défense du christianisme contre plusieurs ouvrages célèbres. Ces écrits ne lui ont pas donné un grand relief à Paris, mais ils ont eu et ont encore beaucoup de vogue dans les séminaires et dans les couvents. Son *Déisme réfuté par lui-même*, opposé au *Vicaire savoyard* de Jean-Jacques Rousseau, est à sa cinquième édition. Sa *Certitude des preuves du christianisme*, opposée à l'*Examen des apologistes de la religion chrétienne* attribué à Fréret, en est à sa troisième. Il vient de mettre sous presse une réfutation du *Christianisme dévoilé* et de l'*Examen important de milord Bolingbroke*, et il est venu à Paris en personne recueillir un peu les fruits de ses batailleries. C'est un bon prêtre assez plat, qui a fait de bonnes études; d'ailleurs un peu bête et semi-fripon. Ce qui m'en a déplu, c'est qu'il ait recherché ici la société des philosophes, qu'il les ait accablés de marques d'estime, tandis qu'il les traite dans ses réfutations à peu près comme des gens de sac et de corde, et qu'il ait entrepris de se lier dans des maisons où, à moins de jouer le rôle d'espion, les gens de sa robe et de son parti lui auraient su bien mauvais gré de se trouver. Il a donné l'hiver dernier son meilleur ouvrage et celui qui a eu le moins de succès. C'est une traduction de la *Théogonie* d'Hésiode, avec des dissertations relatives à cet objet, sous le titre de l'*Origine des dieux du paganisme, et le sens des fables découvert par une explication suivie des poésies d'Hésiode.* L'objet de son ouvrage est de prouver, contre le système de l'abbé Banier, que les dieux du paganisme n'étaient point des personnages historiques. Si l'abondance des matières me le permet, je reviendrai à ce livre, qui est partagé en deux tomes et en quatre parties. Il n'y a rien de nouveau dans les idées mythologiques de M. l'abbé Bergier, rien qui n'ait été dit par plusieurs savants de France, d'Angleterre et d'Allemagne; mais si l'auteur n'écrivait pas platement, s'il avait de l'imagination et du style, il en aurait fait un ouvrage très-intéressant. Comme défenseur de la religion chrétienne, l'abbé Bergier est sans doute très-supérieur à ses confrères qui ont combattu pour la même cause; mais quand on lit avec un peu de réflexion les *Conseils raisonnables par la société des bacheliers en théologie,*

on ne peut se dissimuler que les faits d'armes du champion Bergier sont au fond pitoyables, et que ses doctes écrits sont un tissu de pauvretés cousues avec une mauvaise foi choquante pour tout ce qui ne croit pas qu'on doive sacrifier la vérité à l'espérance d'obtenir quelque bénéfice. Faisons des vœux pour l'auteur des *Conseils raisonnables* et pour qu'il nous donne souvent de semblables écrits; c'est un des meilleurs qui soient sortis depuis longtemps de cette manufacture si abondante en productions excellentes. Je n'aime cependant pas le premier conseil. L'auteur reproche au champion Bergier d'avoir traité Marie de Médicis comme complice de l'assassinat de Henri IV; et il le lui reproche comme je ne peux souffrir qu'on reproche, en lui faisant un crime d'accuser l'aïeule du roi d'une action si horrible. Messieurs les bacheliers, cette tournure n'est pas digne de vous; il faut la laisser aux Cogés et aux cuistres dont vous l'avez prise. Quand on lit avec attention l'histoire de ce siècle abominable, où le meilleur des rois fut assassiné au milieu d'un peuple qui n'en était pas digne, on ne peut s'empêcher, malgré qu'on en ait, de soupçonner la reine. Si on lui fait tort, elle a du moins fait tout ce qu'il fallait pour s'attirer ce soupçon, et sous aucun point de vue il ne saurait être regardé comme un crime. Mais quand la reine serait évidemment coupable, il ne s'ensuivrait pas, comme le prétend l'abbé Bergier, que le meurtre de Henri IV ne fût pas l'ouvrage de la fureur du fanatisme qui dominait les esprits dans ces temps funestes. Quelle puissance infernale aurait osé plonger le fer dans le sein du grand et bon Henri, si le fanatisme le plus aveugle n'avait conduit son bras? Il ne faut pas qu'un historien accrédite légèrement et sur des bruits vagues des crimes cachés, mais il ne faut pas non plus se refuser à l'évidence qu'un concours de circonstances rend souvent irrésistible, et j'observe à MM. les bacheliers que la qualité d'aïeule de la maison de France d'aujourd'hui ne disculpe Marie de Médicis en rien ni de ce soupçon, ni des malheurs sans nombre dont la mort du roi son époux, et sa régence, furent l'époque, et dont elle fut, elle seule, la cause immédiate.

Il nous est venu, cet ordinaire, de la manufacture de Ferney, un écrit de quarante pages in-8°, intitulé *la Profession de foi des théistes*, par le comte Da... au R. D., traduit de l'allemand.

Quand je dis qu'il nous est venu, cela veut dire que deux ou trois exemplaires de cet écrit ont échappé à la vigilance de la police, et circulent dans Paris de mains en mains; mais on ne peut les avoir pour de l'argent, ou quand on les vend sous le manteau, on se fait payer le risque auquel on s'expose par cette espèce de contrebande qui est poursuivie avec la plus grande sévérité : de sorte que les amateurs payent un, deux et plusieurs louis, ce qui peut valoir vingt-quatre sous ou un écu. *La Profession de foi des théistes* est adressée au roi de Prusse. Outre le préambule, elle est partagée en dix petits chapitres dont voici les inscriptions : 1. Que Dieu est le père de tous les hommes ; 2. Des superstitions; 3. Des sacrifices de sang humain; 4. Des persécutions chrétiennes; 5. Des mœurs; 6. De la doctrine des théistes; 7. Que toutes les religions doivent respecter le théisme; 8. Bénédictions sur la tolérance; 9. Que toute religion rend témoignage au théisme; 10. Remontrance à toutes les religions. Il n'y a rien de nouveau dans *la Profession de foi des théistes*, rien qui n'ait été fabriqué et refabriqué bien souvent dans cette manufacture; mais c'est une des maximes fondamentales établies par le chef de cette manufacture, que les hommes sont de dure conception, et que la vérité ne peut se nicher dans leur cerveau qu'à force de se présenter la même sous des formes et des tournures diverses. Il s'en faut bien que cette *Profession de foi* vaille les *Conseils raisonnables* adressés *à M. Bergier*. L'auteur de la *Profession* en a cité le plus beau morceau, et l'a inséré tout au long. Ce morceau, c'est le chapitre *des Martyrs*, tiré des *Conseils raisonnables;* il est très-supérieur au reste de la *Profession :* c'est un chef-d'œuvre de l'éloquence la plus pathétique; on ne peut le lire sans être touché aux larmes.

— Il vient d'arriver de cette manufacture intarissable un écrit de quarante-deux pages in-8° intitulé *Épître aux Romains par le comte Passeran: traduite de l'italien.* Ce n'est point, comme vous voyez, l'épître de saint Paul du Nouveau Testament, mais une épître qui entrera dans le nouveau canon qui se prépare, et où le comte Passeran, le comte Da....., le comte de Boulainvilliers, et plusieurs autres comtes de cette espèce, tiendront la place de l'apôtre saint Paul, qui n'était pas comte, et à qui le comte Passeran dispute en passant son titre de citoyen romain. Cette épître est adressée aux Romains modernes, à qui

l'auteur inspiré rappelle leur grandeur passée pour les faire rougir de ramper sous la domination triste et dure d'un vieux prêtre appelé pape. Malgré la répétition des mêmes raisonnements, cette épître est pleine de traits qui caractérisent cette manufacture immortelle où l'on possède encore l'art de redire les mêmes choses pour la vingtième ou la centième fois, toujours d'une manière intéressante et nouvelle. L'auteur se moque par exemple, pour la cinquantième fois, de l'équivoque sur laquelle l'Église romaine a voulu fonder son autorité et ses usurpations, en conséquence du jeu de mots : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je fonderai mon Église.* Si Simon Barjone, ajoute-t-il, s'était appelé Potiron, son maître lui aurait donc dit : *Tu es Potiron, et sur ce potiron j'établirai la fourmilière de mon jardin.* Cette nouvelle épître aux Romains est partagée en neuf articles qu'il fallait appeler chapitres, pour observer le costume. Le huitième article contient les neuf impostures principales au moyen desquelles le pape est devenu enfin souverain de Rome et des descendants des Marcellus, des Paul-Émile et des Scipions. Ma foi, il faut pardonner aux prêtres et à leurs ayants cause d'être furieux contre M. le comte Passeran et ses souffleurs, car si cela dure encore quelque temps, il est aisé de prévoir ce que deviendront non la vigne, mais les vignerons du Seigneur.

— Un Français expatrié et retiré en Hollande, M. de Sérionne, a donné il y a quelques années un ouvrage sur les *Intérêts des nations de l'Europe relativement au commerce*[1]. Il vient de nous envoyer une nouvelle production de sa plume, intitulée *le Commerce de la Hollande, ou Tableau du commerce des Hollandais dans les quatre parties du monde.* Trois volumes in-12. Cet ouvrage contient des observations sur le progrès et les décroissements du commerce des Hollandais, sur les moyens de l'améliorer, sur leurs compagnies des Indes orientales et occidentales, sur leurs colonies, sur leurs lois et usages mercantiles, sur le luxe, l'agriculture, l'impôt, etc., etc., M. de Sérionne n'est pas un aigle ; mais c'est un homme qui a du sens et des connaissances, et ses ouvrages sont du nombre de ces livres médiocres qu'on peut lire avec fruit.

1. Voir tome VII, p. 258.

— *Des Causes du bonheur public. Ouvrage dédié à M. le Dauphin*, par M. l'abbé Gros de Besplas, de la maison et société de Sorbonne, prédicateur du roi, vicaire général. Je vous assure que M. l'abbé Gros de Besplas, qui est tout cela, ne se doute ni de ce que c'est que le bonheur public ni des causes qui l'opèrent, quoiqu'il en ait barbouillé un gros volume de six cents pages in-8°.

— Ne lisez pas la suite de *De tout un peu, ou les Amusements de la campagne*, dont l'auteur obscur[1] vient de donner un second volume et en promet encore plusieurs autres. Ce sont des rapsodies en vers et en prose qui sont détestables.

— Ne lisez pas non plus la continuation des *Mémoires de M. Sidney Bidulphe*, par l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire de la vertu*[2]. Deux volumes in-12. Car s'il vous souvient des premiers volumes de ce roman traduit de l'anglais, vous vous rappellerez qu'il n'y a ni naturel ni agrément, et un roman sans naturel et sans agrément est une mauvaise chose.

15 juin 1768.

Il nous est arrivé, cet ordinaire... De la manufacture de Ferney, n'est-il pas vrai? Vous l'avez dit; et l'on peut hardiment, à chaque ordinaire, commencer un article par cette formule, bien sûr qu'on aura, pour achever les phrases, le titre de quelque feuille ou de quelque brochure à annoncer. C'est bien dommage que ces feuilles, qui se succèdent avec tant de rapidité, restent d'une rareté si excessive à Paris. A peine trouve-t-on le moyen de satisfaire sa curiosité par une lecture rapide, et leur multiplicité fait qu'on a tant de lièvres à courir à la fois qu'on n'en attrape aucun. Il faut espérer que toutes ces feuilles seront réunies avec soin par M. Cramer pour former des volumes de mélanges, et que nous n'en perdrons aucune, malgré l'impossibilité où nous sommes de nous les procurer à présent. L'écrit qui nous est venu cet ordinaire a quarante-huit pages d'impression. Il est intitulé *les Droits des hommes et les Usurpations des autres*. Le titre de cet écrit porte qu'il est traduit de l'italien et im-

1. Desboulmiers.
2. Voir tome V, p. 98.

Universitas BIBLIOTHECA

primé à Amsterdam. On peut le regarder comme une suite de l'*Épître aux Romains* dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte. En rapportant l'inscription des différents articles traités sommairement dans cette succincte diatribe, je vous aurai fait concevoir toute l'étendue des obligations de la cour de Rome envers le savant auteur. Premier article : *Un prêtre de Christ doit-il être souverain?* Vous croyez bien que l'auteur pense que rien n'est plus absurde, plus contraire à la raison, à la politique, au bon ordre. Il n'emploie pourtant que l'esprit des évangiles et l'histoire pour tomber dans cette affreuse hérésie. Second article : *De Naples.* L'auteur prouve que la prétendue suzeraineté du pape sur le royaume de Naples est une usurpation contraire à toutes les anciennes lois féodales, contraire à la religion chrétienne, à l'indépendance des souverains, au bon sens et à la loi naturelle ; et quoique cet abus dure depuis sept ans, il n'en soutient pas moins qu'il faut l'abolir. Article troisième : *De la monarchie de Sicile.* L'auteur prouve que ce qu'on appelle la prérogative de la monarchie de Sicile, accordée par le pape Urbain II au roi Roger, n'est qu'un droit essentiellement attaché à toutes les puissances chrétiennes, et pour l'exercice duquel on n'a pas besoin d'un privilége de la cour de Rome. Il nous donne d'ailleurs un précis fort piquant des trames pontificales dans cette île. Article quatrième : *De Ferrare.* La réunion de Ferrare à l'État ecclésiastique est une des plus insignes usurpations des papes dont l'auteur rapporte ici les principales circonstances. Suivant ses conclusions, le duc de Modène ne peut se dispenser de reprendre Ferrare et d'en chasser le vice-légat pontifical. Dans l'article suivant, l'usurpation de *Castro et Ronciglione* sur la maison de Parme est rapportée avec une extrême gaieté. Les deux derniers articles rapportent *les acquisitions de Jules II et d'Alexandre VI* d'une manière également piquante, et la *conclusion*, c'est qu'il faut les rendre. Si Dieu nous conserve notre très-saint père Clément XIII encore quelques lustres, il y aura beaucoup d'esturgeons de mangés et quelques restitutions peut-être de faites. Il faut toujours observer l'esprit des différents siècles. Il y a deux cents ans que la cour de Rome cherchait à faire assassiner le célèbre Fra-Paolo ; elle n'envoie pas aujourd'hui des assassins à Ferney, premièrement parce que le patriarche est en deçà des

Alpes et qu'il n'écrit pas en italien ; en second lieu, parce que tout le monde est aujourd'hui dans le secret, et qu'on ne peut pas exterminer tout le monde.

— On accuse la manufacture de Ferney d'une autre production qui porte le titre suivant : *Examen de la nouvelle histoire de Henri IV, de M. de Bury, par M. le marquis de B., lu dans une séance d'académie, auquel on a joint une pièce analogue; Genève, chez Claude Philibert.* Cet écrit a cent pages in-octavo. S'il est du chef de la manufacture, il faut convenir qu'il n'a jamais déguisé son style et sa manière avec plus d'adresse[1]. Vous y remarquerez des tournures qui ne sont point du tout les siennes; il y a même des idées qui sont opposées à d'autres idées qu'on lui connaît. Mais tout cela pourrait bien n'être que l'effet d'une extrême adresse : car si cet écrit n'était pas de lui, il resterait toujours la difficulté de savoir de qui il peut être, parce qu'il est rempli de traits excellents qui ne peuvent guère venir d'ailleurs. Pourquoi donc ce chef, dont les ouvrages ont pour l'ordinaire une empreinte si brillante et si aisée à reconnaître, a-t-il pris tant de soins à nous la dérober dans cette occasion, jusqu'à renoncer à son orthographe? En voici la raison. M. de Bury est un petit polisson qui ne mérite aucune attention : il était digne d'écrire l'histoire de Henri IV, à peu près comme Duclos était digne de succéder à M. de Voltaire dans la place d'historiographe de France, ou comme M. de La Rivière et son docteur Quesnay sont faits pour figurer à côté de Montesquieu. Aussi l'auteur de l'*Examen* se soucie-t-il très-peu de relever les impertinences de Bury, mais il voulait se servir de cette occasion pour toucher à plusieurs points excessivement délicats, et c'est pour cela qu'il s'est masqué jusqu'aux dents. On lit dans les premières pages un portrait du petit-fils de Schabas, possesseur du trône de Perse, qui est d'une hardiesse incroyable. L'auteur s'élève dès le commencement, avec beaucoup de force, contre la lâcheté des historiens modernes. Il cite un trait de l'*Histoire de Louis XI*, par Duclos, pour exemple; il n'oublie pas non plus de dire à M. Thomas son

1. Cette brochure est de La Beaumelle, à qui il était interdit d'écrire depuis son exil en Provence et qui pria son ami, le marquis de Belestat, de se la laisser attribuer. Voir *Supercheries littéraires* (édition G. Brunet et P. Jannet). t. I, col. 434e, ou *Bibliographie voltairienne,* n° 274.

fait sur son *Éloge du Dauphin* dernier. Il juge dans un autre sens l'*Abrégé chronologique* du président Hénault avec la dernière rigueur, et le met en miettes. On a beaucoup blâmé ce dernier procédé. On a trouvé cruel de briser à ce pauvre président sa couronne d'osier, lorsqu'il ne lui restait plus qu'un moment pour la porter ; et il aurait sans doute mieux valu le laisser mourir en paix que d'empoisonner ses derniers instants par une critique impitoyable de son *Abrégé*. D'ailleurs, la main d'où partent ces coups doit les lui rendre encore plus sensibles. L'*Abrégé* du président doit une grande partie de son existence aux éloges qu'il a reçus de M. de Voltaire; si c'est lui qui le déprime ici, c'est un coup mortel porté par une main amie. Mais qu'est-ce que font toutes ces considérations personnelles dans l'immensité du temps qui nous engloutit? Tout se réduit à savoir si la critique qu'on fait ici de l'*Abrégé* est juste et fondée. Si les éloges que cet ouvrage a reçus ont été outrés, quel mal y a-t-il de les réduire à leur juste mesure? Cela peut fâcher les amis du président et les affliger même avec raison; mais cela doit être indifférent au public, qui n'a d'autre intérêt que d'empêcher que ni l'éloge ni la critique d'un ouvrage ne soit outré, ni d'autre rôle que de mépriser les éloges exagérés et de détester une critique injuste et amère. Or pour savoir si l'*Abrégé* du président Hénault n'a pas été loué outre mesure quand on l'a compté parmi les ouvrages qui doivent faire époque dans l'histoire de l'esprit humain, il faut supposer qu'il ait été fait par un pauvre diable de littérateur dans un grenier du faubourg Saint-Marceau, et se demander de bonne foi s'il aurait reçu le même accueil.

Il me reste, en ma qualité d'avocat pour et contre, à rapporter ici les raisons qui peuvent faire douter que cette brochure sorte de l'atelier de Ferney, ou du moins les précautions que l'auteur a prises pour nous donner le change. Je ne regarde pas comme telles le reproche que l'auteur fait quelque part à M. de Voltaire d'avoir écrit l'histoire trop en poëte. C'est un artifice connu de s'égratigner pour avoir droit de se ranger du côté de ceux qu'on a blessés à mort; mais voici quelques considérations qui peuvent réellement donner le change.

L'auteur de l'*Examen* a fait imprimer à la suite de sa brochure une feuille de M. de Voltaire connue depuis deux ans, et

intitulée *le Président de Thou justifié contre les calomnies de M. de Bury*. Dans cette feuille, M. de Voltaire reproche à Bury d'avoir voulu noircir sans preuves la mémoire de la reine Marie de Médicis; il a depuis fait le même reproche à l'abbé Bergier dans les *Conseils raisonnables*. L'auteur de l'*Examen*, au contraire, attaque avec beaucoup de force la mémoire de cette princesse, trop suspecte dans le fond pour être aisément justifiée. Mais cette diversité de sentiment pourrait encore être un tour d'adresse.

On sait qu'en général le patriarche de Ferney n'est rien moins que favorable aux prétentions parlementaires; et l'auteur de l'*Examen* rapporte un passage de l'*Instruction des députés des États de Blois de* 1577, où il est dit que les cours des parlements sont des états généraux au petit pied. L'auteur observe avec raison qu'il est bien singulier que les parlements ne se soient jamais fait un titre et une loi fondamentale de ce passage.

L'auteur de l'*Examen* reproche à Bury d'avoir dit, en parlant de Henri IV et du duc de Parme, *ces deux princes*; il ajoute que c'est comme si l'on disait *ces deux princes*, en parlant de Louis XV et de M. le prince de Beauvau. Le reproche de manque de bienséance fait à Bury est fondé, mais l'application de l'exemple n'est pas juste; il y a de la différence entre un duc de Parme, qui est réellement prince, et un homme de qualité qui n'en a que le titre; M. de Voltaire sait cela aussi bien qu'un autre. Ceci n'est qu'une minutie, mais cette minutie est peut-être une des raisons les plus fortes pour faire douter que cette brochure vienne de Ferney.

L'auteur de l'*Examen* finit sa brochure en proposant, pour le progrès de l'histoire, l'établissement d'une société, sous le titre d'*Académie d'histoire de la patrie*. Voilà encore une pédanterie qui ne ressemble guère à M. de Voltaire. Une académie royale d'histoire de la patrie servirait tout juste autant au progrès de l'histoire que nos sociétés royales d'agriculture à l'abondance et à l'augmentation des récoltes. Toutes ces sociétés et ces académies, multipliées à l'excès par toute l'Europe, ne sont bonnes qu'à amuser des enfants à qui leur oisiveté est à charge.

Bury n'ayant rien à nous apprendre sur l'éducation de son

prince, nous apprend qu'il n'y avait pas alors beaucoup de bons livres. L'auteur de l'*Examen* relève cette impertinence comme il convient. Et toute l'antiquité grecque et romaine, donc! Bury croit, parce qu'il n'est pas en état d'en profiter, que c'est un trésor perdu pour tout le monde. « En ce temps-là, dit l'auteur de l'*Examen*, les âmes se nourrissaient des chefs-d'œuvre que nous osons mépriser aujourd'hui. Aussi ce siècle fut-il celui des grands talents réunis aux grandes vertus. » A parler plus exactement, les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque et romaine occupaient bien en ce temps les gens de lettres, dont les successeurs osent les négliger aujourd'hui; mais ils n'étaient guère connus des gens du monde, qui étaient aussi ignorants que barbares. Ce fut le siècle des grands talents, parce que les dissensions civiles en font toujours éclore; mais ces grands talents n'étaient certainement pas réunis aux grandes vertus. Il y eut sans doute des hommes vertueux, parce que dans la plus forte contagion de la maladie pestilentielle, il y a toujours quelques hommes qui lui échappent; mais les mœurs publiques étaient en général atroces et effroyables. Le fanatisme et la superstition avaient répandu leurs fureurs sur une grande partie de l'Europe, l'énergie des âmes n'était que férocité, et la religion ne servait tour à tour qu'à autoriser et expier des crimes. M. de Voltaire sait encore cela aussi bien que nous. Si l'auteur de l'*Examen* paraît d'un sentiment contraire, c'est que l'*Examen* ne vient point de Ferney, ou que l'auteur a encore ici voulu donner le change.

Il faut, en finissant, relever un endroit remarquable de cette brochure. L'auteur parle de l'aversion de Henri IV pour la lecture. Il renvoie sur cela aux *Mémoires de Duplessis-Mornay*, « qui, dit-il, le lui reproche en termes exprès dans une lettre d'avis où l'on trouve un trait singulier, et si singulier, que c'est beaucoup de l'indiquer aux curieux ». Ce passage mérite de l'attention, et le premier moment que j'aurai à moi, j'irai feuilleter les *Mémoires de Duplessis-Mornay* pour découvrir un trait assez singulier pour que notre auteur, qui ose beaucoup, n'ait pas osé le rapporter[1].

1. Il ne nous a pas été possible de retrouver ce passage. La seule édition moderne des *Mémoires* de Duplessis-Mornay est celle d'Auguis et La Fontenelle de Vaudoré, qui est restée inachevée et qui n'a pas de table générale.

— Tout le monde a lu dans les gazettes la nouvelle expérience de physique qu'on a faite depuis peu, et suivant laquelle les colimaçons à qui l'on coupe la tête en reprennent une nouvelle au bout d'un mois, et ne laissent pas de vivre tandis que cette nouvelle tête repousse. Vous savez que dans la manufacture de Ferney rien ne tombe à terre, et qu'elle est toujours au courant de tout ce qui occupe le public. En conséquence il nous est arrivé, cet ordinaire, du grand magasin un écrit intitulé *les Colimaçons du révérend père l'Escarbotier, par la grâce de Dieu capucin indigne, prédicateur ordinaire et cuisinier du grand couvent de la ville de Clermont en Auvergne; au révérend père Élie, carme chaussé, docteur en théologie.* Cet écrit renferme trois lettres du R. P. l'Escarbotier, et deux réponses du R. P. Élie, carme, avec la dissertation du physicien de Saint-Flour. On ne peut rien lire de plus gai et de plus fou que cette correspondance sur l'aventure des colimaçons; cela est plein de sel, de verve, et d'une teinte aussi comique que philosophique. Le physicien de Saint-Flour ne vaut pas cependant le P. l'Escarbotier, capucin, ni le P. Élie, carme. Il se moque des systèmes de M. de Buffon avec toute la considération due à la personne et aux talents de ce philosophe, et des expériences de M. Needham, avec tout le mépris qu'on lui connaît pour cet Anglais papiste, qu'il soutient toujours Irlandais et jésuite. Il ne veut pas absolument qu'un bouillon de mouton, hermétiquement enfermé dans une bouteille et préservé de tout insecte, produise de petits animaux par la seule putréfaction; il soutient qu'il faut absolument un germe pour produire un animal organisé. Le physicien de Saint-Flour est très-mauvais physicien, mais c'est un homme de beaucoup d'esprit et qui conserve le coup d'œil philosophique, lors même qu'il s'égare: il n'appartient pas à tout le monde d'être même mauvais comme lui. Sa dissertation, qui est longuette, répète ce que l'on a déjà lu dans *la Philosophie de l'histoire* et dans *l'Homme aux quarante écus* sur la formation des montagnes et sur les coquillages de mer, que les naturalistes prétendent trouver sur les monts les plus élevés et les plus éloignés de l'Océan. Elle tourne un peu court vers la fin, mais cette fin est très-philosophique; j'ai seulement peur que les roquets de la Sorbonne ne lui trouvent le fumet de matérialisme. Aussi le R. P. Élie, carme chaussé, exhorte beau-

coup, dans sa dernière réponse, le R. P. l'Escarbotier, capucin prédicateur et cuisinier du grand couvent, de ne se point laisser séduire par le physicien de Saint-Flour ni par les autres philosophes. Il dit, à l'égard de l'Océan, que son nom ne se trouve jamais dans l'Écriture, et il en infère que cet Océan, dont on parle tant, est fort peu de chose. Ce trait et plusieurs autres dont cette correspondance fourmille, m'ont paru neufs et excellents.

— Nos théâtres ont fait cette année le contraire de ce qu'ils ont coutume de faire : ils réservent ordinairement les principales pièces nouvelles pour la saison de l'hiver, qui commence avec le mois de novembre, après le voyage de Fontainebleau, et finit à Pâques ; cette année, ils n'ont presque rien donné pendant tout l'hiver, et, depuis la rentrée de Pâques, ils se sont empressés à mettre des pièces nouvelles sur la scène. La Comédie-Française jouant alternativement la tragédie du *Joueur*[1] et *la Gageure imprévue*, le théâtre de la Comédie-Italienne, pour soutenir cette concurrence, a donné, le 4 de ce mois, la première représentation de *Sophie, ou le Mariage caché*, comédie en prose et en trois actes, mêlée d'ariettes.

Le Mariage caché est une imitation du *Mariage clandestin*, comédie de MM. Garrick et Colman, qui a été jouée l'année dernière à Londres avec beaucoup de succès. Je ne connais pas la pièce anglaise, mais on dit qu'elle est pleine de verve, et que le contraste des mœurs des marchands avec les mœurs de la noblesse la rend d'un comique très-piquant. Si M. Garrick n'est pas aussi grand poëte comique qu'il est grand acteur, il a fait des choses pleines d'esprit : il excelle surtout dans les prologues et dans les épilogues, genre particulier aux Anglais. M. Colman, que nous avons vu un moment à Paris, il y a quelques années, passe pour avoir beaucoup de talent ; il a fait plusieurs comédies qui ont toutes réussi sur le théâtre de Londres, et il vient de publier une traduction anglaise des comédies de Térence, qui est estimée.

L'auteur du *Mariage caché* ne s'est pas fait connaître, et son mauvais succès ne lui fera pas, je pense, quitter l'incognito, mais il faut révéler ici le secret de l'église, et je le puis

1. *Béverley*, de Saurin.

d'autant plus, en conscience, qu'il ne m'a pas été confié. Mme Riccoboni a dédié son dernier roman à M. Garrick. Cet illustre acteur lui a envoyé en retour la comédie du *Mariage clandestin;* et Mme Riccoboni, conjointement avec son amie, Mlle Thérèse, ancienne actrice retirée comme elle du Théâtre-Italien, a entrepris d'enrichir la scène française de cette pièce. Ma foi, entre les deux amies le débat; elle restera ou à Mme Riccoboni ou à Mlle Thérèse : c'est à celle qui aimera le mieux ou qui craindra le moins d'avoir des torts avec M. Garrick, et qui sera le plus convaincue de n'avoir aucun talent pour la carrière dramatique. Le secret a été du reste assez bien gardé jusqu'à présent.

La musique est de M. Kohaut, Bohémien, auteur du *Serrurier* et de cette infortunée *Bergère des Alpes*, dont M. Marmontel accoucha si laborieusement, et qui mourut le quatrième jour de sa naissance. La musique du *Mariage caché* est ce que M. Kohaut a fait de mieux, et ce qu'il fera jamais de mieux.

Ce pauvre Kohaut n'a point de génie, quoiqu'il soit né dans le pays de la musique : il est venu trop tôt ou trop tard en France ; son style n'était point formé quand il est arrivé, et ayant perdu ici de vue les bons modèles, il en a fait un salmigondis moitié italien, moitié français, auquel personne n'entend plus rien. Il est d'ailleurs plat; il n'a point d'idées, point de coloris, point de magie ni dans le chant ni dans les accompagnements. Il ne se chante rien dans cette tête, et il n'y sonne rien; sa musique ressemble à un sifflement d'oiseaux divers qu'on entend sans peine, mais qui est sans résultat. Le véritable Kohaut est celui que M. le prince de Kaunitz mena à Paris lors de son ambassade en France, qui faisait des choses charmantes, et qui jouait du luth comme un ange; c'était le frère aîné de celui-ci. Il a, à ce qu'on assure, quitté depuis la musique pour les affaires, et se trouve employé dans le cabinet du ministère de Vienne.

La Comédie-Italienne se défendra mal avec cette pièce contre la fortune de la Comédie-Française, où Béverley-Molé attire toujours un monde prodigieux, et où *la Gageure imprévue* est revue à chaque représentation avec plus de plaisir. C'est le sort de Sedaine de gagner toujours à mesure qu'il avance. A

chaque fois, on découvre quelque nouvelle finesse, et peu à peu le public conçoit, entend et est enivré de plaisir. Aussi pour donner une idée parfaite des pièces de cet auteur, il faudrait les copier mot pour mot, parce qu'il n'y en a pas un d'oisif chez lui, pas un qui n'ait son but et son effet. Le misérable rôle de soubrette du *Mariage caché* m'a fait penser combien celui de Gotte, dans *la Gageure*, était excellent et vrai. L'un ne tient pas pourtant plus au fond de la pièce que l'autre; mais c'est qu'un grand peintre ne néglige pas le plus petit coin de son tableau, et qu'un barbouilleur n'en sait soigner aucun. Un de nos juges a dit en sortant de la première représentation que Sedaine ne devait pas faire de gageure sans mettre Monsigny de moitié. On lui a répondu qu'en effet la musique avait infiniment contribué au succès du *Philosophe sans le savoir*. Moi, je lui aurais observé qu'à moins d'avoir le tact très-exercé, il est fort imprudent de juger une pièce de Sedaine en mal sur une première représentation; on court risque d'avoir bientôt mauvaise contenance avec les gens qui ont la mémoire bonne et qui se rappellent nos premiers jugements. M. d'Alembert prétend que sur les ouvrages nouveaux ou sur tout autre objet qui occupe le public, il faudrait prendre l'opinion des juges les plus déterminés, par écrit et signée de leur main, et se contenter, pour les faire rougir, de la leur remettre sous les yeux au bout d'un certain temps. C'est que c'est un détestable métier que celui de juger, et je l'éprouve tous les jours. Si vous voulez vous amuser, il faut lire ce que les journalistes écriront sur *la Gageure* dans ce premier moment. Vous verrez avec quelle confiance ils déraisonnent sur une pièce dont ils ne savent pas seulement démêler le sujet d'avec les accessoires.

— L'Académie royale de musique a donné, le 10 de ce mois, *Daphnis et Alcimadure*, pastorale languedocienne, qui fut jouée en 1754 pour la première fois, et en patois languedocien[1]. Jélyotte et Mlle Fel, qui étaient alors au théâtre, étaient tous les deux de Gascogne, et pouvaient l'exécuter dans leur patois, qui est joli; aujourd'hui on a été obligé de la mettre en français, parce que M. Legros et Mme Larrivée n'auraient pu la chanter en patois. Les paroles languedociennes, la traduction fran-

1. Voir tome II, p. 429.

çaise et la musiques ont de M. de Mondonville, qui a sur l'auteur du *Devin du village* l'avantage d'avoir non-seulement fait, mais aussi traduit son poëme. Ce poëme est une misérable rapsodie dont un patois naïf et agréable cachait l'insipidité en partie, mais qui, rendue en français, est devenue pitoyable. L'auteur a conservé la même musique sur les paroles françaises. Plusieurs jolies romances qui ont fait la fortune de cet opéra dans sa nouveauté l'ont fait réussir à cette reprise; mais il a surtout réussi par les ballets, qui sont charmants et où Dauberval et Mlle Allard ont été plus brillants que jamais; Mlle Guimard y danse aussi un pas très-intéressant. Du reste, c'est un misérable compositeur que ce Mondonville, plat, trivial, commun, jouant sans cesse sur le mot, vrai musicien de guinguette, qui serait chassé à grands coups de sifflet de tous les théâtres de musique en Europe, et qui est aujourd'hui une des grandes colonnes de l'Académie royale de musique. Dieu dans sa colère tient les oreilles de son peuple endurcies.

— M. de Surgy, auteur de plusieurs morceaux sur l'histoire naturelle, vient de publier un livre intitulé *Histoire naturelle et politique de la Pensylvanie, et de l'Établissement des quakers dans cette contrée*, volume in-12 d'environ trois cents pages. L'auteur a composé son ouvrage de deux ouvrages étrangers qu'il a traduits librement. L'un est celui de M. Kalms, Suédois, envoyé en Pensylvanie en 1747, par le roi de Suède, pour seconder les vues du savant baron Linné; la principale attention de ce voyageur s'est portée sur l'histoire naturelle. L'autre est une relation du sieur Gottlieb Mittelberger, organiste et maître d'école allemand, qui a exercé sa profession pendant environ quatre ans dans un bailliage allemand de cette colonie. J'aime M. Gottlieb Mittelberger à la folie, et ses platitudes me font un plaisir infini. Voilà les voyageurs en qui j'ai confiance; et quand les Diderot et les Buffon se mettraient à voyager, je me fierais bien moins à leurs relations qu'à celle de Gottlieb Mittelberger. M. de Surgy, ne consultant que la délicatesse française, a supprimé bien des détails de cet honnête organiste, qui commence son journal par ces mots : « Je partis au mois de mai 1750 d'Enzweihingen, ma patrie, pour me rendre à Hailbron, où je trouvai un orgue destiné pour Philadelphie. » Je suis persuadé, quoi qu'en dise M. de Surgy, qu'il n'y a pas un mot à perdre

de la relation de mon ami Gottlieb, et je vais faire venir son ouvrage pour le lire dans l'original. Celui de M. de Surgy est curieux et instructif.

—Il nous est venu de Londres quelques exemplaires d'un livre intitulé *le Gouverneur, ou Essai sur l'éducation*, par M. D. L. F., ci-devant gouverneur des princes de Holstein-Gottorp; volume in-12 de trois cent trente-deux pages[1]. Cet ouvrage est dédié à l'Impératrice de Russie. Je ne connais pas M. D. L. F., ainsi je ne saurais remplir les lettres initiales de son nom; mais je vois que c'est un singe de Jean-Jacques Rousseau, qui a les mêmes défauts que lui, et qui n'en a pas les dédommagements. Le Lysimaque de M. D. L. F. est tout juste l'Émile de M. Rousseau, excepté qu'il est chaussé, et qu'il ne va pas pieds nus : il y a carmes déchaux et carmes chaussés; il est élevé comme Émile dans la solitude de la campagne; et vous remarquerez qu'il est tout à fait sensé d'élever loin des hommes ceux qui sont destinés à passer leur vie et à tenir leur place dans la société humaine. Cela est à peu près aussi sage que si l'on entreprenait de dresser sur une rivière, dans des bateaux, des bataillons d'infanterie destinés à faire la guerre dans des pays montagneux et escarpés. Le gouverneur de Lysimaque imite celui d'Émile jusque dans ses déclamations. Il fait une vive sortie contre l'éducation de collége; mais il ne prend pas garde que M. Rousseau pouvait avoir raison de s'élever contre l'éducation des colléges de France, où la jeunesse n'est confiée qu'à des prêtres ou à des moines, et que l'éducation des colléges d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse, de Genève, pourrait malgré cela n'être pas mauvaise. Avec un peu de sens, il aurait pu remarquer que l'éducation est en général excessivement négligée dans les pays catholiques, et qu'elle est incomparablement plus soignée dans les pays protestants, et il en aurait tiré des conséquences plus justes et plus solides que ses lieux communs. Il aurait vu encore qu'il n'y a point de gouvernement catholique qui au fond ne redoute l'instruction des peuples, et ne la regarde comme contraire à son autorité; et qu'il n'y a point de gouvernement protestant ou schismatique qui n'ait à cœur l'instruction des

1. Londres et Paris, 1768, in-12. On le doit à M. de La Fare; c'est ce que j'apprends par un catalogue de livres imprimé en Angleterre vers le même temps. (B.)

peuples, et dont l'autorité n'en soit mieux assurée que celle d'aucun gouvernement catholique, où le corps des prêtres entretient toujours un germe de division qui empêche le gouvernement de prendre sa consistance. Mais M. D. L. F. ne sait pas qu'il faut être homme d'État quand on veut écrire sur l'éducation; que le législateur seul est le véritable gouverneur des enfants de son pays; qu'il faut commencer par avoir une excellente législation avant de pouvoir se flatter d'établir une bonne éducation; que les hommes ne s'élèvent que par des hommes et non par des gouverneurs à gages, par le grand air du pays qu'ils respirent et non par celui de la classe où ils sont renfermés, c'est-à-dire par l'esprit public qui règne dans leur patrie, et non par les adages du pédant qui les garde; et qu'enfin les gouverneurs d'Émile et de Lysimaque ne sont que des bavards, l'un éloquent, l'autre plat, dont les déclamations séduisent pendant quelque temps cette foule d'esprits médiocres dont le genre humain abonde, mais qui n'en ignorent pas moins les vrais et les premiers éléments de l'éducation. Ce Lysimaque a une Ernestine comme Émile a une Sophie; mais l'une est aussi plate et insipide que l'autre est pédante et bégueule. J'observe à M. D. L. F. en finissant « qu'un homme qui transplante son élève pour appliquer la dernière couche de vernis à son éducation, ou qui épuise, en habile écuyer, toutes les ressources de son art pour rendre maniable le coursier récemment pris dans les forêts de la Thrace, avant de l'atteler à un char pour entrer en lice dans les plaines olympiques », ce vernisseur ou cet écuyer, si l'on s'en rapportait à moi, n'aurait jamais un chat à élever. Vous direz qu'on peut avoir un style de mauvais goût et être honnête homme, cela est vrai; mais un homme de sens et de tête, tel qu'il en faut pour en former un autre, ne doit pas avoir le langage affecté d'un polisson de collége.

— M. d'Anville, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, vient de publier une *Géographie ancienne abrégée*, en trois volumes in-12, dont le premier est consacré à l'Europe, le second à l'Asie, le troisième à l'Afrique. Sans aucune prévention nationale, je crois qu'on peut regarder M. d'Anville comme le premier géographe de l'Europe. Il a eu toute sa vie la passion de son métier, et l'ambition de surpasser tous ceux qui y ont excellé, et le courage d'une étude et d'une application

opiniâtres pour réussir dans son projet, et l'orgueil d'y avoir réussi, et la persuasion que le métier de géographe est au-dessus de tous les métiers du monde, à commencer par celui de roi, et il faut tout cela pour exceller dans la carrière qu'on s'est choisie.

La *Géographie ancienne* de M. d'Anville est donc un livre précieux pour l'intelligence de l'histoire ancienne. Il faut y ajouter les cartes que l'auteur a publiées relativement à cet objet. Il voudrait que son âge et ses mauvais yeux lui permissent de publier encore une géographie des États formés en Europe après la chute de l'empire romain en Occident, et les vœux du public sont sur ce point conformes avec les siens; mais il est bien à craindre qu'il n'ait pas le temps de les remplir.

JUILLET.

1er juillet 1768.

On a imprimé à Yverdon en Suisse les *Voyages d'un philosophe, ou Observations sur les mœurs et les arts des peuples de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique*; brochure in-12 de cent quarante pages. Comme ce philosophe est un voyageur français, il faut l'arrêter ici un moment pour examiner ses passeports. Il s'appelle M. Poivre; il est actuellement intendant de l'île de France; et tandis qu'on imprime en Suisse ses anciens mémoires, il en fait contre M. Dumas, commandant pour le roi dans l'Ile de France, qu'il accuse de concussion et de malversation, et qui pourra difficilement user de représailles, parce que le désintéressement de son adversaire est généralement reconnu.

M. Poivre est, je crois, de Lyon. Il a été, dans sa première jeunesse, minime, ou servite, ou picpus. S'étant embarqué en cette qualité comme aumônier d'un vaisseau de la Compagnie des Indes, le premier coup de canon qu'on tira contre ce vaisseau lui emporta le bras. Le révérend père aumônier trouva que ce n'était pas la peine d'être moine pour se laisser emporter les

bras par les boulets de canon, et il quitta son froc. Il passa ensuite au service séculier de la Compagnie des Indes, et parvint successivement à la qualité de subrécargue et à la réputation d'un homme d'un rare mérite. Après la dernière guerre, le gouvernement crut devoir faire usage de ses talents, et lorsque le roi reprit, il y a quelques années, les îles de France et de Bourbon de la Compagnie des Indes, il fut envoyé dans ces îles comme intendant.

La brochure qu'on a publiée sous le titre de *Voyages d'un philosophe* contient deux de ses Mémoires adressés à l'administration de la Compagnie des Indes, ou peut-être à la Société d'agriculture de Lyon, pour lui rendre compte de ses observations politiques faites pendant son voyage de France à la Chine. On les a très-bien intitulés *Voyages d'un philosophe*, parce que M. Poivre a en effet le coup d'œil simple et juste d'un philosophe. Je ne sais pourquoi le titre promet des observations sur les mœurs et les arts de l'Amérique, l'auteur ne voyage qu'en Afrique et en Asie ; je crois même qu'il n'a jamais été en Amérique. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'en parle qu'en passant pour désapprouver la traite des nègres, et pour observer que l'Amérique méridionale est couverte de marécages, de ronces et de forêts, et que l'Amérique septentrionale est habitée par de petits peuples sauvages, misérables et sans agriculture. Il est assez singulier, pour le dire en passant, que l'auteur n'ait pas cru que les colonies anglaises de cette partie du monde méritassent d'être remarquées. Ces colonies, si florissantes aujourd'hui, ont déjà donné bien de l'embarras à la mère patrie; et si le gouvernement d'Angleterre ne sait pas user de la plus grande sagesse, de la plus grande modération, de la plus grande fermeté, elles lui tailleront dans peu une fâcheuse besogne.

M. Poivre, convaincu qu'un voyageur a rarement le temps et les moyens de faire assez de remarques pour se former une idée juste du gouvernement, de la police et des mœurs des peuples qu'il visite, s'en est tenu à une méthode aussi infaillible que simple pour asseoir ses jugements. Partout il a promené ses yeux sur les marchés publics et sur les campagnes : de la liberté et de l'affluence des uns, de la richesse ou de la pauvreté des autres, il a conclu sur la prospérité ou la misère des peuples. C'est sous ce point de vue qu'il vous conduit depuis

les côtes occidentales de l'Afrique jusqu'à l'extrémité de l'Asie, d'une manière aussi intéressante qu'instructive, mais d'ailleurs très-serrée et extrêmement concise: on souhaiterait qu'un observateur aussi sage se fût permis plus de détails.

Quand on lit ce que l'auteur a écrit sur nos îles de France et de Bourbon, quand on le compare à ce que rapporte l'histoire de nos autres colonies, et même à ce qui s'est passé à la Cayenne de notre temps, on demeure convaincu que Dieu n'a pas départi à la nation française le talent et l'esprit de former des colonies. Ce peuple, doué de tant de qualités précieuses et aimables, n'a rien de ce qu'il faut pour réussir dans cette entreprise; sa vivacité le porte à faire en un jour ce qu'il ne faudrait faire qu'en une année. Il détruit, il abat, il élève, il opère, et quand il ne reste plus rien à faire il commence à réfléchir; alors il remarque qu'il a presque fait autant de sottises que d'opérations, et il se dégoûte. Nulle patience, nulle persévérance dans un plan; le mauvais succès le rebute et lui fait tenter autre chose. Cette légèreté et cette inconstance qu'on lui reproche, cet ennui qui le gagne, sont une suite nécessaire de l'ardeur et de la vivacité du premier moment : ce feu est trop violent pour durer. Ce qui est arrivé, au rapport de M. Poivre, dans l'île de France, est unique dans son genre. A peine le colon français y est-il établi qu'il se met à défricher avec une ardeur incroyable; en conséquence il brûle les forêts, sans laisser subsister aucun bois, de distance en distance, dans les défrichements. Quand cette belle opération est faite, on commence à s'apercevoir que les pluies, qui sont le seul et le meilleur amendement que la terre puisse recevoir dans cette île, suivent exactement la direction des forêts, s'y arrêtent, et ne tombent plus sur les terres défrichées, qui n'ont d'ailleurs plus aucun abri contre la violence des vents, si funestes aux récoltes dans ces climats. M. Poivre observe que les Hollandais, qui n'avaient point de bois au cap de Bonne-Espérance, y en ont planté pour garantir leurs habitations, et que les Français en ont trouvé l'île de France couverte et l'ont détruit pour former une colonie stérile et exposée à l'inclémence des vents. C'est que le Hollandais, en débarquant dans l'île de France, aurait d'abord mis le nez en l'air et, avant de mettre le feu ou la hache aux arbres, il aurait su d'où venaient le vent et la pluie; mais le Français, confiant dans son

début, est persuadé que les éléments se soumettront au plan qu'il a adopté. Les éléments n'en font rien, le Français se rebute; mais il n'est pas encore décidé, dans les parlements du royaume, de quel côté est le tort.

Un homme qui attache, comme notre voyageur, un si grand prix à l'agriculture doit être enchanté du gouvernement de la Chine; M. Poivre a cela de commun avec un grand nombre de nos meilleurs esprits. Qu'il me soit permis cependant de lui proposer quelques doutes, non que je croie le gouvernement de la Chine moins sage que les nôtres; mais j'ai de la peine à lui accorder tant de supériorité avant d'avoir examiné les titres sur lesquels ses panégyristes se fondent.

Je demanderais en premier lieu, supposé que nous n'eussions aucune histoire des anciens Romains, aucun de leurs livres, aucun de leurs monuments, s'il y a un seul esprit juste en Europe qui se permettrait d'avoir une opinion sur le génie et les mœurs des Romains, d'après les relations de quelques marchands grecs que leur trafic aurait conduits à Rome, ou de quelques philosophes d'Athènes que l'envie de bavardery aurait fait aller. La partie n'est cependant nullement égale; car les Romains auraient accueilli le marchand grec, l'auraient toléré au milieu de Rome, l'auraient fréquenté, auraient conversé avec lui, et les Chinois n'accordent aucune de ces faveurs aux Européens qui les recherchent; et lorsque je fais l'honneur à nos missionnaires de les comparer à des philosophes d'Athènes, vous pensez bien que je ne puis leur accorder, sur aucun point, égalité de confiance. C'est qu'on ne peut se former une idée juste d'une nation qu'après avoir longtemps vécu au milieu d'elle, ou du moins il faut posséder parfaitement sa langue et avoir longtemps étudié ses écrivains de toute espèce avant de se permettre de juger ses lois, ses mœurs, son génie. La vérité n'est pas ce qui résulte du témoignage d'un voyageur véridique, ni même de plusieurs voyageurs véridiques; elle est le résultat d'un grand nombre d'écrits véridiques et menteurs, faits par des gens de toute espèce, de toute profession, de différents âges, de différentes époques; elle pénètre quelquefois à travers le mensonge d'un écrivain passionné ou corrompu, et devient d'autant plus évidente qu'il a pris plus de soin pour nous la dérober. Or, de bonne foi, avons-nous, je ne dis pas

tous ces moyens, mais un seul de ces moyens pour connaître le véritable état de la Chine? Nous en avons malheureusement assez pour trouver les voyageurs les plus véridiques en contradiction avec eux-mêmes. Il conviennent tous, par exemple, de la subtilité, de la finesse, des ruses du peuple chinois, et ils vantent son bonheur et la douceur de son gouvernement. Mais un peuple rusé et un peuple esclave sont synonymes aux yeux d'un philosophe; la ruse est le bouclier sous lequel le faible se dérobe aux coups du puissant. Jamais un peuple heureux et libre ne s'est servi de ce bouclier. Allez en Grèce, vous trouverez à ses peuples une souplesse, une subtilité, de si heureuses dispositions à la ruse et à la fourberie, que vous conviendrez que les Alcibiade et les Périclès n'étaient que des sots et des malotrus auprès d'eux; j'en dis autant de la souplesse italienne comparée à la finesse des siècles les plus corrompus de Rome libre. Reste à savoir auquel des deux périodes vous accorderez votre estime.

Disons la vérité. Nous souffrons des abus, des mauvaises lois, des vices de notre siècle et de notre nation ; ils nous blessent les yeux, ils nous heurtent et nous froissent à tout instant, et nous laissent enfin une impression douloureuse et déplaisante. Les abus d'un temps ou d'un peuple éloigné ne nous choquent que par ouï-dire, et ne nous causent aucune sensation fâcheuse : voilà pourquoi les temps passés sont toujours meilleurs que les nôtres; les peuples éloignés, plus vertueux et plus sages que nous. Ç'a été en tout temps l'écueil des plus grands et des meilleurs esprits ; leur siècle et leur nation ont toujours perdu leur procès à leur tribunal. Leur admiration pour les siècles passés et pour les peuples éloignés s'accroît même en raison inverse de leur distance. En effet, plus cette distance est grande, plus l'imagination a un champ libre de supposer et de créer tout ce qu'il lui plaît. On nous affirme tous les jours que depuis plus de quatre mille ans le gouvernement et les mœurs de la Chine n'ont pas éprouvé la moindre révolution, et cela est vrai pour tout œil qui examine la Chine de l'Observatoire de Paris. Il y a plus de quatre mille ans que nous observons la lune sans y découvrir le moindre changement. C'est bien pis quand nous portons nos regards sur le soleil ou sur d'autres étoiles encore plus éloignées; pas la moindre innovation, pas la

moindre nouvelle de la plus légère révolution. Consolez-vous cependant, peuple français, vous à qui l'on peut reprocher depuis cent ans seulement cinq révolutions de mœurs différentes, vous qui vous ressemblez si peu sous Louis XIV jeune et conquérant, et sous Louis XIV vieux, battu et mari de cette triste bégueule de Maintenon, et sous la régence de cet aimable vaurien Philippe d'Orléans, et sous la tutelle bourgeoise de l'avare et étroit cardinal de Fleury; et après lui, lorsque la lumière répandue par les Voltaire, les Montesquieu et quelques autres philosophes, a commencé à frapper vos yeux, qui ont tant de peine à s'y faire, consolez-vous. Tandis que vos philosophes vous reprochent vos variations, les Voltaire et les Poivre de la Chine, s'ils daignent jeter les yeux sur vous, vous voient invariables; et je vous assure qu'un tremblement de terre renverserait la moitié de l'Europe que l'aspect de notre globe n'en éprouverait pas le moindre changement aux yeux des habitants de la lune.

Je recommande à tout bon esprit la lecture du roman chinois qu'on nous a si mal traduit il y a quelques années[1]. Ce petit roman lui en apprendra plus que tous les voyageurs ensemble. Je voudrais bien savoir ce que M. Poivre pense de ce roman. Je conviens avec lui que c'est une belle loi que celle qui enjoint aux vice-rois de chaque province de l'empire chinois d'envoyer tous les ans à la cour une liste des laboureurs qui se sont le plus distingués dans leur profession ; cette liste est présentée à l'empereur, qui les récompense et les encourage à force d'honneurs et de distinctions. Mais j'observe à M. Poivre que nous avons en France quantité de lois tout aussi belles ; que le roi, par exemple, n'a pas un seul officier dans ses troupes dont les services, les talents, les bonnes ou mauvaises qualités, ne soient parfaitement connus au bureau de la guerre. Malgré cette inquisition vraiment admirable, M. Poivre voudrait-il assurer que jamais le mérite n'a été oublié ou négligé au bureau de la guerre, que jamais la médiocrité ou même le démérite ne lui a enlevé ses récompenses? C'est qu'une belle loi qui ne fait qu'ordonner une belle chose ressemble à un beau lieu commun de morale : cela est bon à lire si l'on veut, mais l'un et l'autre ne font pas le moindre effet réel sur les mœurs du peuple. Une

1. Voir tome VII, page 116.

bonne loi est celle qui, en ordonnant une bonne chose, en assure en même temps les moyens d'exécution. M. Poivre aurait dû nous apprendre comment on empêche à la Chine que les favoris du vice-roi, les protégés de ses commis et de ses secrétaires, ceux qui secondent ses vues particulières, souvent opposées au bien général, ceux enfin qui ont le moyen d'acheter des certificats d'un mérite qu'ils n'ont pas, ne soient placés sur la liste préférablement à ceux qui n'ont que du mérite sans intrigue, sans faveur et sans protection.

Je ne nie pas à M. Poivre que nos grandes routes ne soient trop larges et trop multipliées en France, qu'on n'emploie à cet usage, avec beaucoup trop de légèreté, une étendue considérable d'un terrain très-précieux; je ne lui dispute pas l'utilité des canaux, trop peu multipliés dans notre Europe; mais quand il regrette le terrain que nous semons en fourrage pour la nourriture des chevaux au lieu de l'ensemencer en blé; quand il nous dit que les Chinois aiment mieux nourrir des hommes que des chevaux, je ne puis m'extasier avec lui sur cette préférence. Je ne regretterai jamais que les hommes qui, parmi nous, remplaceraient le travail des chevaux et des bêtes de somme, ne soient pas nés. Il y aurait deux millions de porteurs de chaise et de traîneurs de brouette de plus en France que la nation n'en serait ni plus riche, ni plus heureuse, ni plus puissante, ni plus respectée. Ajoutez que l'usage des chevaux, en abrégeant le temps nécessaire au transport des personnes et des denrées, accélère toutes les opérations, hâte et presse la circulation générale, double et triple le temps, et allonge véritablement la vie de chaque citoyen. Cette considération mérite bien, ce me semble, qu'on sacrifie quelques prés à la nourriture des chevaux, et je suis étonné qu'elle ait échappé à un homme aussi sage que M. Poivre.

On ne lit point sans attendrissement la description que ce voyageur philosophe fait de la cérémonie de l'ouverture des terres, pendant laquelle l'empereur en personne conduit la charrue, et laboure un champ une fois chaque année. Cette cérémonie se fait dans les premiers jours de notre mois de mars; chaque vice-roi l'observe dans sa province. M. Poivre l'a vue à Canton avec un plaisir singulier, et l'on peut imaginer tout ce qu'un philosophe d'Europe peut penser de noble, de pathétique

et de touchant durant ce spectacle ! Reste à savoir si l'empereur qui le donne y attache une seule des idées nobles et touchantes du philosophe d'Europe. Qu'on nous envoie un Poivre de la Chine ; qu'il arrive le matin du jeudi saint à Versailles, il trouvera un des plus puissants rois de l'Europe aux pieds de douze pauvres vieillards pour les laver. Bientôt après il verra ce monarque, accompagné de tous les princes de la maison royale, servir ces douze vieillards à table. Combien ce spectacle inspirera d'idées grandes et touchantes à notre philosophe chinois, lorsqu'il saura que cette cérémonie s'observe tous les ans en commémoration du lavement des pieds que le Confucius d'Europe fit à ses disciples ! Il trouvera que c'est une des plus belles institutions humaines qu'il y ait au monde. Quoi de plus sage, en effet, que de rappeler une fois par an aux maîtres de la terre l'égalité primitive et le lien de fraternité qui lie tous les hommes ! Si ce Chinois retourne chez lui, à peu près comme nos voyageurs reviennent de son pays, il y fera une description si touchante de cette cérémonie que personne ne la lira sans attendrissement. Quel serait l'étonnement de notre philosophe d'outre-mer si on lui apprenait que cette cérémonie n'est qu'une vaine formalité consacrée par l'usage ; que le prince qui l'observe n'a jamais fait une seule réflexion au profit de l'humanité à la suite de cette touchante cérémonie ; qu'un philosophe qui s'aviserait de lui adresser pendant la cérémonie un discours pathétique et analogue au sujet serait enfermé à la Bastille, dont le gouverneur ne lui laverait pas les pieds ; que depuis tant de siècles tous les princes du rite romain remplissent tous les ans cette cérémonie, sans qu'il en soit résulté aucun bien pour personne, excepté l'argent et les vivres qu'on distribue aux douze pauvres vieillards ; que les assistants n'éprouvent pas plus d'émotion à ce spectacle que les acteurs, et que nommément M. Poivre, qui a vu à Canton la cérémonie de l'ouverture des terres avec un si grand attendrissement, a assisté vingt fois au lavement des pieds à Versailles, sans éprouver la plus légère émotion, et sans qu'elle ait pu distraire sa tête un seul instant de ses affaires dans les bureaux de la marine ! Si je rencontre jamais ce philosophe chinois et M. Poivre ensemble, je leur demanderai comment on empêche les hommes de se faire d'habitude à tout.

— Une société de négociants du port de Nantes ayant nommé un de ses vaisseaux *le Voltaire*, et en ayant fait part au parrain du nouveau baptisé, cet homme illustre, réservé à toutes sortes de distinctions, a adressé un discours à son vaisseau, que vous allez lire quand j'aurai transcrit ici la réponse qu'il a faite à celui qui lui a mandé cette nouvelle.

LETTRE DE M. DE VOLTAIRE A M. DE MONTAUDOIN,

DE PLUSIEURS ACADÉMIES

ET CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PARIS, A NANTES.

« De Ferney, le 2 juin 1768.

« Monsieur,

« Jusqu'à présent je ne pouvais pas me vanter d'avoir heureusement conduit ma petite barque dans ce monde; mais puisque vous daignez donner mon nom à un de vos vaisseaux, je défierai désormais toutes les tempêtes. Vous me faites un honneur dont je ne suis pas certainement digne, et qu'aucun homme de lettres n'avait jamais reçu. Moins je le mérite, et plus j'en suis reconnaissant. On a baptisé jusqu'ici les navires des noms de Neptune, des tritons, des sirènes, des griffons, des ministres d'État ou des saints, et ces derniers surtout sont toujours arrivés à bon port; mais aucun n'avait été baptisé au nom d'un faiseur de vers et de prose.

« Si j'étais plus jeune, je m'embarquerais sur votre vaisseau et j'irais chercher quelque pays où l'on ne connût ni le fanatisme ni la calomnie. Je pourrais encore, si vous vouliez, débarquer à Civita-Vecchia les jésuites Patouillet et Nonotte, avec l'ami Fréron, ci-devant jésuite. Il ne serait pas mal d'y joindre quelques convulsionnaires ou convulsionnistes : on mettait autrefois, dans certaines occasions, des singes et des chats dans un sac, et on les jetait ensemble à la mer.

« Je m'imagine que les Anglais me laisseraient librement passer sur toutes les mers : car ils savent que j'ai toujours eu du goût pour eux et pour leurs ouvrages. Ils prirent dans la guerre de 1741 un vaisseau espagnol tout chargé de bulles de la Cruzade, d'indulgences et d'*Agnus Dei*. Je me flatte que votre vaisseau ne porte point de telles marchandises; elles pro-

curent une très-grande fortune dans l'autre monde, mais il faut d'autres cargaisons dans celui-ci.

« Si le patron va aux Grandes-Indes, je le prierai de se charger d'une lettre pour un brame avec qui je suis en correspondance, et qui est curé à Bénarès sur le Gange. Il m'a prouvé que les brames ont plus de quatre mille ans d'antiquité. C'est un homme très-savant et très-raisonnable; il est d'ailleurs beaucoup plus baptisé que nous; car il se plonge dans le Gange toutes les bonnes fêtes. J'ai dans ma solitude quelques correspondances assez éloignées, mais je n'en ai point encore eu qui m'ait fait plus d'honneur et plus de plaisir que la vôtre.

« Je n'ai pu vous écrire de ma main, étant très-malade; mais cette main tremblante vous assure que je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, monsieur, votre, etc.[1] »

UNIVERSITAS C. M. I. WIENSIS

— Il s'est trouvé dans la bibliothèque de feu M. Gaignat un manuscrit qui ne pourra pas être annoncé dans le catalogue qu'on prépare, ni être vendu avec une certaine publicité. On l'a déposé chez le libraire Debure, où je l'ai vu par la protection des héritiers de M. Gaignat: ce sont les *Contes de La Fontaine*, en deux volumes, grand in-4° ou petit in-folio, écrits à la main sur du vélin. Le caractère est de la plus grande beauté, et le texte de la plus grande correction. A la tête de chaque conte il y a un tableau en miniature, représentant le sujet du conte; et, à la fin de chaque conte, on trouve des arabesques pour vignettes, traitées avec beaucoup d'esprit et de finesse. La plupart des tableaux sont très-lascifs; d'autres ne le sont pas assez. Il me semble que lorsqu'il y a un ton donné, il faut le suivre, et que tout contraste est choquant; quand je suis en mauvais lieu, je ne m'attends pas à voir rien d'honnête ni rien de ménagé. M. Gaignat a fait faire ce manuscrit chez lui et sous ses yeux par deux artistes distingués. Le sieur Monchaussé a parfaitement imité, dans l'écriture du texte des nouvelles, les plus beaux caractères gravés. Les tableaux, culs-de-lampe, etc., ont été peints avec une grande perfection par le sieur de Marolles, peintre d'une grande réputation. On prétend qu'il lui a

1. Le Discours étant déjà imprimé dans les *OEuvres de Voltaire*, nous avons cru devoir le supprimer. (*Premiers éditeurs.*) — Voir dans les Épîtres de Voltaire l'épître *A mon Vaisseau*. (T.)

coûté 18,000 livres. C'est mettre bien de l'argent à une fantaisie peu recommandable. Il n'en aurait pas fallu davantage pour établir dix-huit familles honnêtes ; mais c'est que l'esprit a ses débauches aussi. Le libraire a taxé ce manuscrit à deux cents louis ; c'est-à-dire que celui qui donnera le plus au delà de ce prix aura le livre ; mais ce marché ne pourra se faire qu'en secret. On a dit dans le public que la plupart des miniatures étaient effacées, mais cela est faux ; elles m'ont paru très-bien conservées[1].

— M. de Saint-Foix vient de publier une *Lettre au sujet de l'Homme au masque de fer ;* c'est un écrit d'environ quarante pages in-12. M. de Voltaire a parlé de ce prisonnier d'État d'une manière aussi intéressante que sage. Le récit qu'il en fait dans le *Siècle de Louis XIV* est un chef-d'œuvre de narration ; mais il ajoute qu'il n'a pu savoir qui était ce prisonnier, et il s'interdit toute conjecture à cet égard. La Grange-Chancel, qui a été longtemps enfermé au château de l'île Sainte-Marguerite pour ses *Philippiques* contre M. le duc d'Orléans, régent, prétendit, lorsqu'il fut sorti de sa prison, avoir pris des informations très-exactes au sujet de ce prisonnier, qui y avait été longtemps détenu. Il fit insérer à cette occasion une lettre dans l'*Année littéraire* de Fréron. Cette lettre dit bien en passant quelques injures à M. de Voltaire, mais ne nous apprend pas sur l'homme au masque de fer la plus légère circonstance de plus que l'article du *Siècle de Louis XIV,* excepté que La Grange-Chancel prétend que ce prisonnier était le duc de Beaufort, grand amiral de France, qui passait pour avoir été tué au siége de Candie, où l'on ne put jamais retrouver son corps. Permis à La Grange-Chancel de penser et d'imprimer cette

1. Ce manuscrit infiniment précieux passa, en 1769, de la bibliothèque de M. Gaignat dans celle de M. de Choiseul, ministre de la guerre, pour le prix de dix mille livres. De cette bibliothèque il passa dans les mains de M. Debure père, libraire recommandable par l'étendue de ses connaissances bibliographiques. Il le garda quelque temps et le vendit ensuite à M. Paris, parent de M. Paris de Montmartel, dont la bibliothèque, transportée en Angleterre vers la fin de l'année 1789, y fut vendue publiquement au mois de mars 1791. Le manuscrit des *Contes* de La Fontaine, qui en faisait partie, fut alors acheté par un riche amateur, la somme de trois cent quinze livres sterling, représentant sept mille cinq cent soixante francs. On ignore le sort ultérieur de ce chef-d'œuvre. (*Premiers éditeurs.*) — Racheté par M. H. de La Bédoyère, il aurait été vendu à l'amiable, par les héritiers de celui-ci, à un amateur anglais bien connu à Paris, M. J. Hankey.

absurdité, qui n'a pas le sens commun ; je lui passe même sa mauvaise humeur contre M. de Voltaire. On jouait les tristes et froides tragédies de ce La Grange-Chancel avec un certain succès, quand ce petit morveux de Voltaire est venu les chasser du théâtre par les siennes, de sorte que feu La Grange-Chancel a de beaucoup survécu à feu ses tragédies. L'auteur obscur des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*[1], dans lesquels on rapporte, sous des noms persans, des anecdotes de la cour et du règne de Louis XIV, dit que ce prisonnier était le comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV et de Mlle de La Vallière, et que son crime consistait à avoir donné un soufflet à M. le Dauphin. Permis à l'auteur obscur et ignoré de ces *Mémoires secrets* d'imprimer cette impertinence, quoique M. de Vermandois mourût à l'armée, à la fleur de son âge, au su et aux regrets de toute l'armée et de toute la France. Un livre aussi méprisé que ces mémoires ne mérite pas d'être réfuté. Vient M. de Saint-Foix, auteur de *l'Oracle* et des *Grâces*, petites pièces du Théâtre-Français, et des *Essais historiques sur Paris*, qu'il a commencés assez agréablement en conteur d'anecdotes, et qu'il a finis avec la prétention d'historien dont il est fort loin d'avoir les talents et le mérite. Ce M. de Saint-Foix a aussi un avis sur l'homme au masque de fer, et il l'annonce avec une emphase étonnante. Il n'y a rien de si ridicule que la gravité avec laquelle il discute ce fait historique de la manière du monde la plus absurde ; c'est Arlequin faisant le docteur et le savant, ce sont les *difficiles nugæ* d'Horace. M. de Saint-Foix prétend que le prisonnier au masque de fer était le duc de Monmouth, fils naturel de Charles II, roi d'Angleterre, et de Lucie Valters, lequel ayant fomenté une rébellion pendant le malheureux règne de Jacques II, et ayant été pris les armes à la main, eut la tête tranchée. M. de Saint-Foix fonde son opinion sur les bruits populaires qui couraient alors, qu'un officier qui ressemblait beaucoup au duc de Monmouth avait eu la com-

1. On lit dans les *Mélanges d'histoire, de littérature, etc.*, tirés d'un portefeuille (et publiés par M. Crawfurd), page 592, Paris, 1809, in-4° : « Une lettre, trouvée parmi les papiers de Mme du Hausset, femme de chambre de Mme de Pompadour, porte que les *Mémoires secrets* sont de Mme de Vieux-Maison, une des femmes les plus méchantes qu'on puisse voir. » Il en existe plusieurs éditions, dont quelques-unes ont une clef imprimée. La seconde édition, publiée en 1746, a été revue et augmentée. (B.)

plaisance de se faire couper la tête à sa place. Permis à M. de Saint-Foix de penser, de publier une aussi insigne pauvreté. Tous ces grands hommes qui, par manière de passe-temps, ont pris la peine de nous parler de ce prisonnier extraordinaire n'ont fait que copier M. de Voltaire et y ajouter chacun une impertinence pitoyable. Mais qui était donc ce prisonnier gardé avec tant de respect et tant de rigueur à la fois? Je le sais bien, moi, quoique Louis XIV ne me l'ait point confié; et tout homme qui veut lire le récit de M. de Voltaire avec une certaine attention sera en état de former des conjectures très-vraisemblables; mais elles peuvent se dire à l'oreille, et ne peuvent s'imprimer ni même s'écrire. Je me suis souvent su mauvais gré d'avoir oublié d'en parler à M. de Voltaire pendant mon séjour aux Délices; j'aurais pu entrevoir s'il avait sur l'homme au masque de fer les mêmes idées que moi.

15 juillet 1768.

On a raison de dire que l'amour paternel est plus fort que la vie, et que c'est de toutes les affections celle qui s'éteint la dernière. Les auteurs, qui n'ont pas toujours des enfants à affectionner, portent toute leur tendresse sur leurs ouvrages, et ils ont encore cela de commun avec la faiblesse des pères, que les plus défectueux de leurs enfants ne sont pas les moins chéris. Le pauvre président Hénault a atteint et même passé le terme de quatre-vingts ans, mais c'est en végétant; il donne tous les jours à souper, sans plus recueillir aucune jouissance de la société; il s'éteindra un beau jour au milieu de vingt convives sans s'en apercevoir, et vraisemblablement sans que cela dérange leur digestion. Il y a déjà quelques années qu'il vit dans cette léthargie; la passion de ses ouvrages a seule le pouvoir de le réveiller encore et de le rappeler à la vie. Ses soupers auront perdu leur réputation, parce que son palais a perdu son discernement, et que son cuisinier est assez malhonnête pour aller travailler en ville pour de l'argent tandis qu'un mauvais marmiton fait le souper de son maître; mais le soin de ses ouvrages aura amusé ses derniers instants, et il lui aura procuré la seule sensation dont il soit susceptible, et l'unique satisfaction qu'il soit en son pouvoir de goûter.

Avec le secours de l'abbé Boudot, petit employé de la Bibliothèque du Roi et son ancien dévoué, le pauvre président a fait une nouvelle édition de son *Abrégé chronologique de l'histoire de France;* mais, après avoir ainsi doté pour la dernière fois un enfant chéri, sa tendresse paternelle lui a rappelé une bâtarde, fruit ignoré d'une passion malheureuse, et sa faiblesse l'a porté à la reconnaître et à l'établir avant de mourir. Cette bâtarde c'est une vestale appelée *Cornélie.* Il y a cinquante-cinq ans que cette tragédie a paru sur le théâtre de la Comédie-Française : son papa prétend que c'est avec succès; cependant ni son succès ni son nom n'étaient parvenus à ma connaissance, et tous ceux que j'ai pu interroger n'en avaient jamais entendu parler. Quoiqu'en 1713, année de la représentation de cette pièce[1], le Théâtre-Français fût livré aux tragédies faibles de Campistron, aux tragédies dures de Crébillon, aux tragédies froides et alambiquées de La Grange-Chancel, aux tragédies tendres et plates de La Motte, et que par conséquent le goût du public fût bien mauvais, malgré l'*Art poétique* de Despréaux et malgré la versification divine des pièces de Racine, il fallait que le succès de la vestale *Cornélie* fût bien médiocre, puisque son papa n'a jamais osé l'exposer au grand jour de l'impression, et que personne ne s'était aperçu de cette rigueur.

Le séjour de M. Horace Walpole en France a été l'époque de plusieurs forfaits littéraires. M. Walpole est fils de ce célèbre ministre du roi George II, qui se vantait d'avoir dans son cabinet le tarif de toutes les probités d'Angleterre, et qui le prouvait assez souvent. Il passe lui-même pour un homme de beaucoup d'esprit, et je l'ai assez souvent rencontré dans le monde pour n'en faire aucun doute. Il a un grand usage du monde et un ton excellent; et malgré l'air blême et défait que les fréquents accès d'une goutte douloureuse lui ont laissé, il m'a paru avoir beaucoup d'agrément et de gaieté dans l'esprit, et une plaisanterie fine et piquante. C'est lui qui a fabriqué la lettre du roi de Prusse à J.-J. Rousseau, qui a joué un si grand rôle dans la querelle de David Hume[2]. Premier forfait. C'est lui qui a engagé le président Hénault à reconnaître, avant de

1. Le 27 janvier. Selon Léris, *Cornélie* fut faite en commun avec Fuzelier.
2. Voir t. VI, p. 456, et t. VII, p. 11.

mourir, sa bâtarde *Cornélie*, qui était si bien et si convenablement dans son couvent. Second forfait énorme et grave. M. Walpole a dans un de ses châteaux, à Strawberry-Hill, une imprimerie pour son usage particulier. Outre ses propres ouvrages, il y a fait imprimer magnifiquement la *Pharsale de Lucain*. C'est déjà un assez grand tort aux yeux d'un homme de goût d'avoir multiplié le poëme de ce poëte boursouflé, plutôt que de mettre ses soins et sa dépense à une superbe édition de Virgile ou d'Horace; mais c'est un tort encore plus grave d'avoir arraché au président Hénault son manuscrit de *Cornélie*, pour le faire imprimer à l'imprimerie de Strawberry-Hill, sur de très-beau papier, en beaux caractères et fort incorrectement. Le président a dédié sa pièce à son éditeur. Il le remercie de l'établissement honorable et magnifique qu'il procure à cette orpheline. Elle l'est vraiment, car son papa avertit qu'il garde toujours l'incognito; et comme l'édition de M. Walpole ne se vendra pas, il est à croire que la Vestale le gardera aussi. Le président ne cache pas à son éditeur que cette tragédie, fruit de sa première jeunesse, a été l'ouvrage de l'amour. Il craint qu'elle ne se ressente de l'emportement d'une première passion. Le pauvre président! Il a pu être amant aimable, mais amant emporté! en conscience, je ne puis lui faire cette injustice. Il prétend qu'on n'aime qu'une fois dans la vie, que les autres attachements qu'on contracte ne sont que des goûts passagers, des traités de convenance, des arrangements de société, et il pourrait bien avoir raison; mais si dans sa première et véritable passion l'amant n'a pas été plus chaud que l'auteur, le pauvre président peut se vanter d'avoir été l'amant le plus transi de son siècle. Heureusement, pour faire preuve d'un digne amant, on n'est pas obligé de faire une tragédie chaude. On sait que le président était en son temps un homme plein d'agréments, un peu frivole, mais très-bien venu du beau sexe. Il aurait bien fait un joli madrigal, une chanson galante; mais une tragédie, c'est autre chose. Il dit que sa pièce, après avoir été l'accident de l'amour, finit bien plus noblement par être le prix de l'amitié dont il est honoré par son éditeur. Comme cet accident de l'amour ne sera pas vendu, il faut en tracer ici une esquisse légère en peu de lignes.

La tragédie se passe sous l'empereur Domitien, et peu de

temps après son avénement à l'empire. Domitien est amoureux de Cornélie; en l'épousant, il peut l'élever au rang suprême; un grand obstacle s'y oppose. Cornélie s'est faite vestale; c'est à sa prise d'habit que l'empereur l'a vue pour la première fois, et qu'il a conçu la plus forte passion pour elle. Licinien, un des flatteurs et des complaisants de Domitien, dit qu'il faut mépriser cet obstacle, déclarer les vœux de Cornélie nuls, et l'épouser en dépit de Vesta et de son culte : il ne sait pas, ni l'empereur non plus, que le cœur de Cornélie n'est pas libre; elle aime Celer, jeune héros qui vient de se signaler par une victoire éclatante contre les Gaulois; elle l'aime malgré elle et malgré la haine qui a longtemps subsisté entre leurs deux maisons. Il fallait que ce Celer fût bien aimable, surtout pour les vestales, car une autre de ces dames, Émilie, parente de l'empereur, en est également éprise. C'est elle qui le protége auprès de Domitien, et qui lui a obtenu les honneurs du triomphe, quoiqu'il n'ait pas encore atteint l'âge prescrit par les lois. L'amour qui tourmente l'empereur et les vestales n'a pas épargné Celer; il brûle pour la belle Cornélie; mais la haine qui divisait les deux familles ne lui a jamais permis de faire connaître sa flamme. C'est cet obstacle, regardé comme insurmontable, qui a déterminé Cornélie à prendre le voile de Vesta, et à renoncer à tout autre engagement, ne pouvant se livrer à son amour pour ce héros. Cependant cette haine a cessé, et Celer se presse un peu d'arriver après sa victoire à Rome, dans l'espérance de faire parler en sa faveur ses exploits et sa passion. L'empereur est étonné de ce retour précipité, pour lequel le général amoureux n'avait pas attendu ses ordres; mais comme Celer est protégé par Émilie, cette petite fredaine ne tire pas à conséquence. Domitien a besoin d'Émilie; c'est sous le prétexte de voir sa parente qu'il peut voir l'objet de son amour. Émilie a pénétré la passion de l'empereur pour Cornélie; elle la favorise dans l'espérance que l'exemple de Cornélie pourra faire loi pour elle. Si l'empereur peut épouser une vestale, pourquoi Celer n'obtiendrait-il pas la même dispense? On ne sait pas trop pourquoi toutes ces vestales, si amoureuses, ont choisi un état pour lequel elles ont si peu de vocation. Quant à Domitien, il ne se doute ni de la passion d'Émilie, ni de celle de Cornélie, ni de celle de Celer. Suivant un usage établi au théâtre de temps

immémorial, les tyrans sont fort bêtes ; mais si vous avez jamais occasion de lire la tragédie de *Cornélie*, vous trouverez que Domitien abuse de la permission.

A présent, vous jugez aisément que tout se passe en découvertes dans le cours de cette tragédie. Cornélie découvre l'amour de l'empereur moyennant sa déclaration, dont elle se serait bien passée ; elle découvre aussi la passion de Celer, à laquelle elle voudrait bien répondre. Celer découvre la passion qu'Émilie a pour lui, et ne sait qu'y faire. Domitien découvre qu'il n'est aimé de personne, et enrage. Émilie découvre la passion de Celer pour Cornélie, et s'en désespère ; mais lorsque Celer découvre enfin que Cornélie paye sa passion du retour le plus tendre, l'empereur découvre aussitôt leur mutuelle intelligence en surprenant Celer aux pieds de Cornélie. Alors se découvre le pot au noir, et toutes les furies de l'enfer en sortent pour s'emparer du cœur de Domitien. Son ami Licinien se fait délateur sur-le-champ ; il accuse la vestale Cornélie d'avoir violé le serment de Vesta. Elle est condamnée, par les pontifes, au supplice réservé aux vestales infidèles. Celer est arrêté. L'empereur met la grâce de ce couple, dont la tendresse l'offense, à deux conditions : il faut que Cornélie l'épouse, et que Celer épouse Émilie ; à ce prix il consent d'oublier le passé. Ce n'est pas qu'il se doute le moins du monde de la passion qu'Émilie a pour Celer ; mais il lui importe qu'une vestale soit épousée par un Romain quelconque, afin que cet exemple autorise son mariage avec Cornélie, tout comme Émilie se flattait auparavant que le mariage de l'empereur avec une vestale pourrait faciliter le sien. Émilie se soumet donc de grand cœur aux ordres de Domitien ; mais Celer et Cornélie n'ont pas la même docilité. Il est vrai que l'empereur n'aura pas beau jeu en usant de rigueur ; car les éléments, les cieux et les enfers, se déclarent pour les deux amants. Et d'abord, le délateur Licinien est emporté par le diable, ou, pour parler moins chrétiennement, il est tué par le tonnerre, qui aurait beaucoup mieux fait d'aller au fait, et de tomber sur Domitien. Les pontifes qui veulent frapper Cornélie sont eux-mêmes frappés de paralysie, et restent perclus de leurs membres. A voir le galant et doucereux président Hénault au milieu d'un souper, on ne se douterait pas qu'il fût capable d'user de moyens aussi violents pour se défaire

des gens qui l'embarrassent. Heureusement ces petites plaisanteries se passent derrière le théâtre ; elles ne remédient à rien, car Cornélie se tue elle-même quand elle voit qu'elle ne peut être expédiée par les autres. Celer ne peut résister à ce bel exemple, et se frappe aussi. Émilie se tue de même, mais c'est en notre présence, et après avoir fait à l'empereur un récit circonstancié de tout ce qui s'est passé. Tous les acteurs étant ainsi décédés de mort violente, Domitien seul, sans compagnie, et n'ayant plus rien à nous dire, est obligé de finir la pièce.

Ce plan puéril est exécuté de la manière la plus faible et la plus froide. Voici une année qui sera marquée dans les annales de nos théâtres par les outrages faits aux vestales. M. Fontanelle, en volant au poëte Roy son acte du Feu, de l'opéra des *Éléments*, où une certaine Émilie, en s'entretenant trop longtemps de ses feux avec un certain Valère, laisse aussi éteindre le feu sacré, a transformé le noble chapitre des vestales en un couvent d'ursulines ; et il faut que ce pauvre président Hénault, sur le bord de sa fosse, se souvienne de ses vieux torts envers ces dames pour révéler sa misère par la confession déplacée d'un péché ignoré de tout le monde.

— La tragédie du *Joueur*, par M. Saurin, dont les représentations ont été interrompues à l'occasion de la mort de la reine, paraît imprimée sous le titre ridicule de *Béverley*, tragédie bourgeoise[1]. Elle est dédiée à M. le duc d'Orléans ; elle avait été jouée l'année dernière sur le théâtre particulier de ce prince, à Villers-Cotterets ; il était naturel qu'elle parût sous ses auspices. L'épître de M. Saurin et le court avertissement dont elle est suivie sont d'une grande simplicité. La modestie de l'auteur doit arracher la plume des mains du critique le plus sévère. Je ne puis cependant m'accommoder des principes de poétique que l'auteur expose dans son épître dédicatoire. Il se demande si *le Philosophe sans le savoir* est une tragédie ou une comédie, et il n'ose décider cette question. Eh bien ! monsieur Saurin, je la déciderai : non-seulement c'est une comédie, mais c'est là la vraie comédie et son véritable modèle. Quoi ! parce qu'il s'est trouvé en France, il y a cent ans, un homme d'un génie rare, d'une verve irrésistible, qui n'a fait proprement

1. Paris, Duchesne, 1768, in-8°.

que des pièces satiriques, d'une satire déliée et souvent sublime, et parce que c'est avec une extrême délicatesse que la satire demande à être maniée dans une monarchie, où l'orgueil de la naissance, des rangs, des titres, des charges, des places, rend chaque particulier excessivement susceptible sur tout ce qui tient à cette existence extérieure et factice ; quoi, parce que cet homme unique, se soumettant aux entraves que la sotte religion et les petites mœurs mesquines et gothiques de son pays et de son siècle ont mises de toutes parts au genre dramatique pour l'empêcher d'atteindre le but véritable et glorieux pour lequel il a été institué ; parce que, dis-je, cet homme, malgré ces entraves, a su se frayer une route vers l'immortalité, tout ce qui ne sera pas dans le genre du *Tartuffe* et du *Misanthrope* ne sera pas réputé comédie? Que la populace littéraire juge ainsi, c'est dans la règle, et elle est faite pour cela ; mais j'exige d'un académicien plus d'étendue dans les vues, sans quoi je dirai, avec Piron, qu'il est de ces Quarante qui ont de l'esprit comme quatre. La vraie comédie chez toute nation est le tableau des mœurs, et ce tableau ne peut être fait ni avec vérité, ni avec goût, s'il n'est pas permis de mettre indistinctement toutes les conditions sur la scène. Molière eût été non-seulement un excellent faiseur de comédies, mais un grand philosophe, un profond moraliste, un véritable homme d'État, si la petite police de son pays ne s'y fût opposée. Ce n'est pas aux critiques ni aux gens de lettres à rétrécir les routes ; leur réclamation continuelle doit, au contraire, faire sentir avec le temps aux gouvernements de combien d'instruments de police efficaces et puissants ils se privent par un attachement aveugle à leurs préjugés gothiques et barbares. On ferait un beau traité de poétique sur cet objet, encore peu aperçu par nos philosophes ; et si l'on était curieux de se faire lapider par la canaille des beaux esprits, on leur prouverait que, sans rien diminuer de l'admiration pour le génie de Molière, la véritable comédie n'est pas encore créée en France.

Le lendemain de la première représentation du *Joueur*, un anonyme a envoyé à M. Saurin les vers suivants sur le rôle de Mme Béverley :

Saurin, cette femme si belle,
Ce cœur si pur, si vertueux,

A tous ses devoirs si fidèle,
De ton esprit n'est point l'enfant heureux;
Tu l'as bien peint, mais le modèle
Vit dans ton âme et sous tes yeux.

J'observe au poëte anonyme que sa pensée n'est pas heureuse; car si Mme Saurin ressemble à Mme Béverley, ce ne peut être que parce qu'elle a la même douceur, la même patience, la même résignation, et qu'elle est par conséquent exposée aux mêmes épreuves; si cela est, il s'ensuit que M. Saurin est un méchant garnement, comme M. Béverley, peu digne des vertus et de l'attachement d'une telle femme. Or, M. Saurin est un très-honnête homme, comme tout le monde sait : donc, le poëte anonyme est une bête, et son vertueux madrigal une pauvreté : ce qu'il était fort peu important de prouver.

— *La Gageure imprévue* n'est pas imprimée, et ne le sera que l'hiver prochain à la reprise[1]. Un académicien qui n'est pas un sot m'a assuré ces jours passés que la situation du conte était beaucoup plus comique et plus plaisante que celle de la pièce, en ce que c'est son amant que cette femme enferme dans le cabinet, sur la porte duquel elle tient ensuite les yeux de son mari constamment fixés, ce qui était bien autrement intéressant. Je vois bien que je n'ai pas la vocation d'un académicien. J'estimais précisément M. Sedaine de ce qu'il avait eu assez d'esprit et assez de goût pour faire de Mme de Clinville une femme à la vérité étourdie et un peu vaine de la finesse de son esprit, mais, pour cette raison même, vertueuse et d'une conduite irréprochable. Je crois que, malgré l'académicien, je resterai de cet avis. Je ne vois dans le conte qu'une femme impudique qui arrête un inconnu sur le grand chemin, couche avec lui, et, surprise par son mari, l'enferme dans son cabinet, où elle a ensuite assez d'impudence pour tenter son mari, par ses agaceries, d'y entrer, et pour l'en empêcher par une contenance artificieuse et hardie. Cela peut être plus lascif, j'en conviens, mais pour plus intéressant, c'est autre chose; et une telle créature est meilleure à enfermer dans un hôpital qu'à montrer sur un théâtre. Je persiste dans mon estime pour M. Sedaine,

1. Paris, Hérissant, 1769, in-8°.

singulièrement de ce qu'il a senti qu'il fallait faire de Mme de Clinville une femme sans passion, sans faiblesse et sans reproche. On a encore bien déraisonné sur le titre de cette pièce. On a dit qu'il fallait l'intituler *le Chasseur*. Un journaliste, je ne sais lequel, a décidé spirituellement que le véritable titre de la pièce était *les Époux mystérieux*. Ne faut-il pas être abandonné de Dieu pour imprimer de pareilles bêtises? Monsieur Sedaine, moquez-vous de ces impertinences et gardez votre titre. Si vous aviez été ou Aristophane, ou Ménandre, ou Plaute, ou Térence, vous auriez intitulé votre pièce *la Clef*, comme Plaute a appelé une des siennes le *Rudens*, et ce titre aurait été d'aussi bon goût que celui que vous avez choisi de préférence.

Au reste, M. Sedaine vient d'être nommé architecte du roi et secrétaire perpétuel de l'Académie royale d'architecture à la place de feu M. Camus. Voilà une place bien donnée; elle vaut douze cents livres d'appointements, avec un beau logement au Louvre : c'est la première grâce que M. Sedaine reçoit, il la doit à M. le marquis de Marigny. Le public a applaudi à ce choix, et M. de Marigny n'a pas été fâché, je crois, de prouver à l'Académie qu'il est en droit de donner ses places et les brevets d'architectes du roi sans la consulter; mais c'est rappeler à cette Académie une tracasserie qu'il eût été plus généreux d'oublier. Sans cette circonstance, M. Le Roy, membre de l'Académie, célèbre par ses belles *Ruines de la Grèce*, aurait monté tout naturellement au secrétariat; il en eût été très-digne; et possédant une théorie savante et profonde, ne voulant pas d'ailleurs pratiquer son art, il eût été très-capable de cette place. Si c'est une injustice de l'en avoir privé, je suis charmé qu'elle ait servi de récompense à un autre homme de mérite; et quand M. de Marigny aura oublié que c'est M. Le Roy qui a été le moteur principal de la résistance qu'il a éprouvée de la part de l'Académie d'architecture, il trouvera bien le moyen de le dédommager de cette petite mortification par un bon contrôle de bâtiments de quelque maison royale. Ce M. Le Roy a publié, il y a quelques mois, des *Observations sur les édifices des anciens peuples*, suivies de *Recherches sur les mesures anciennes*; volume in-8° d'environ cent pages. Ces observations répondent à la critique qu'on a faite des *Ruines de la Grèce* dans un ouvrage anglais intitulé *les Antiquités d'Athènes*. M. Le Roy

reproche à l'auteur anglais de l'avoir pillé pour le critiquer ensuite mal à propos.

De telles gens il est assez :
Priez Dieu pour les trépassés.

— *Le Mariage caché*, interrompu également à l'occasion de la mort de la reine, n'a pas encore paru imprimé, mais en revanche on a publié une traduction du *Mariage clandestin*, comédie en cinq actes, par MM. Garrick et Colman. On dit cette traduction de Mme Riccoboni. Si cela est, elle a joué un mauvais tour à son amie Mlle Thérèse, qui demeure, ce me semble, chargée ou du moins véhémentement soupçonnée du péché du *Mariage caché*. Le traducteur dit qu'il ne publie sa traduction que pour mettre le public en état de juger du peu de ressemblance qu'il y a entre *le Mariage clandestin* anglais et *le Mariage caché* français. Il a tort. On conviendra, si l'on veut, qu'il n'y en a aucune entre les auteurs du côté du talent, mais cela n'empêche pas que la pièce française ne soit exactement prise de la pièce anglaise. L'auteur a seulement eu le talent de faire des changements sans esprit et sans goût, de rendre froidement et platement ce qui en anglais est plein de verve et d'un excellent comique. La pièce anglaise est vraiment une comédie excellente, et je ne suis point étonné du succès qu'elle a eu à Londres. Le rôle de milord Ogleby, que l'imitateur français a changé en Durval, marin insipide, est très-piquant dans l'original. Ce n'est point du tout, comme on me l'avait dit, un gentilhomme campagnard et sottement vain ; c'est un seigneur de la cour, des plus élégants, vieillard exténué par ses bonnes fortunes et surchargé d'infirmités, mais se croyant toujours appelé à la conquête des femmes. Il est très-naturel que milord Ogleby s'imagine qu'il a inspiré de la passion à une pauvre petite fille secrètement mariée, qui recherche sa protection, et très-plat que M. le marin Durval ait la même idée. Ce milord Ogleby est le duc de Richelieu de l'Angleterre. Il a un lecteur, M. Canton, Suisse qui est courtisan et flatteur. Un Suisse flatteur, cela est neuf au théâtre ; c'est un rôle très-plaisant et imaginé avec beaucoup d'esprit. Il n'y a pas un seul rôle dans cette pièce qui ne soit d'un très-bon comique. Mais je n'aime pas qu'on

appelle un Suisse M. Canton, un riche marchand de la Cité M. Sterling, un vieux lord tout infatué de sa figure, exténué et moitié perclus, Ogleby. Cela est de mauvais goût; Molière et Sedaine savent mieux baptiser leurs personnages. Passe encore que le jeune mari clandestin s'appelle M. Lovel, je le vois assez aimable pour cela, et le valet de chambre français de milord, Labrosse. Je me ravise même sur le nom de milord Ogleby ou Lorgne auprès, et le passe; le bon goût peut aller jusque-là, mais ne va pas plus loin. Le traducteur a supprimé quelques scènes, entre autres une scène d'avocats et de notaires, que je soupçonne d'être très-plaisante. Il a eu tort; il ne faut rien supprimer dans une traduction; mais c'est que vraisemblablement il n'a pas été assez versé dans la jurisprudence anglaise pour entendre la scène qu'il a retranchée, ou pour en sentir le comique.

— Le vieux Piron a fait sur le vaisseau de Nantes, appelé *Voltaire*[1], les deux vers suivants :

> Si j'avais un vaisseau qui se nommât *Voltaire,*
> Sous cet auspice heureux j'en ferais un corsaire.

Si j'étais fâché de ces vers, ce serait pour le vieux Piron : car ils sont bien plats.

— M. Paulet, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, vient de publier, en deux volumes in-12, une *Histoire de la petite vérole,* avec les moyens d'en préserver les enfants et d'en arrêter la contagion en France; suivie d'une traduction française du *Traité de la petite vérole,* de Rhasès, sur la dernière édition de Londres, arabe et latine. Ce qu'il y a de vraiment précieux dans cet ouvrage, c'est ce traité arabe du médecin Rhasès : car le médecin français Paulet est un pauvre homme auprès du médecin arabe. Il dit qu'il ne faut pas inoculer, mais extirper la petite vérole; mais n'est-ce pas l'extirper que de la réduire à rien par le moyen de l'inoculation? et quelle platitude de dire qu'il faut travailler à l'extirper sans en indiquer un seul moyen! Mais il n'est pas de mon ressort de faire à M. Paulet son procès, et vous aimerez mieux lire la lettre que

1. Voir précédemment page 120.

M. de Voltaire lui a écrite pour le remercier de l'hommage qu'il lui a fait de son livre; elle est datée du 22 avril 1768, du château de Ferney, et elle lui fait son procès bien plus gaiement[1].

— *Histoire de France, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XV, à l'usage des jeunes gens de qualité*, deux volumes grand in-8°, chacun d'environ quatre cents pages. Le nom de ce nouveau compilateur est inconnu; le titre dit que son livre est imprimé à Francfort-sur-le-Mein, mais je le crois fabriqué et imprimé en France[2]; il est même assez platement fait pour mériter de paraître avec approbation et privilége. L'auteur se plaint de l'insuffisance des abrégés, où l'on ne trouve que des dates. Son *Histoire de France* est par demandes et par réponses, mais il fait répondre à ses écoliers des choses bien plates, et très-répréhensibles aux yeux d'un philosophe. Il insiste dans sa préface sur la nécessité d'avoir égard aux mœurs et aux lois plutôt qu'aux dates; il dit que l'étude de l'histoire doit surtout avoir pour but de nous rendre meilleurs; mais il peut compter que la sienne ne fera pas cet effet-là, à moins qu'un maître éclairé et honnête ne s'en serve pour montrer aux jeunes gens dans quel détestable esprit l'histoire moderne a été traitée jusqu'à présent, et combien les platitudes de nos lâches historiens sont venimeuses.

AOUT.

1er août 1768.

L'ouverture des théâtres, fermés à l'occasion de la mort de la reine, s'est faite le 18 du mois passé, et nous a procuré la représentation de deux pièces nouvelles. On a donné, le 27, sur le théâtre de la Comédie-Française, la première représen-

1. Voir à cette date la *Correspondance générale* de Voltaire.

2. Cet ouvrage, de l'abbé Lionnois, avait en effet été imprimé à Nancy. Il y fut réimprimé, toujours sous la même rubrique, sous le titre d'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France, à l'usage de la jeune noblesse*, 1769, 2 vol. in-8°.

tation des *Deux Frères, ou la Prévention vaincue*, comédie en vers et en cinq actes, par M. Moulier de Moissy, ancien garde du corps du roi. Ce poëte est connu par une *Nouvelle École des femmes*, qui eut un succès prodigieux sur le Théâtre-Italien, et qui est, à mon gré, une des plus plates et des plus insipides pièces qu'il y ait sur ce théâtre, qui en a provision[1]. Mais, dans le temps de la fortune de la *Nouvelle École des femmes*, l'Opéra-Comique n'était pas encore réuni à la Comédie-Italienne, et la bonne compagnie n'allait guère à ce théâtre. C'étaient alors messieurs les maîtres des comptes d'un côté, et messieurs les maîtres bouchers de la Pointe-Saint-Eustache de l'autre, qui décidaient du sort des pièces nouvelles. Ces deux maîtrises n'étaient pas toujours d'accord dans leurs décisions; les maîtres bouchers sifflaient souvent des tirades que messieurs les maîtres des comptes trouvaient, sur la parole de l'avocat Marchand, remplies de sel et de finesse. Mais M. de Moissy eut le bonheur de réunir tous les suffrages; et quand une fois le succès d'une pièce est établi, on oublie quels ont été les juges qui en ont décidé, et on finit par lui accorder un certain mérite.

Les juges du Théâtre-Français ne sont pas tout à fait aussi faciles que la chambre des comptes et la Pointe-Saint-Eustache, M. de Moissy vient de l'éprouver aux dépens de sa gloire. La toile n'était pas encore levée que les mauvais plaisants disaient déjà que le public ferait commettre un inceste aux *Deux Frères*, en les envoyant coucher avec *les Deux Sœurs*, qui sont tombées au mois de novembre dernier, et cette mauvaise pointe a été malheureusement accomplie; *les Deux Frères*, de M. de Moissy reposent sur le lit de l'oubli à côté des *Deux Sœurs*, de M. Bret.

Cette pièce n'a rien de commun avec *les Adelphes, ou les Frères*, de Térence, si ce n'est que le poëte français, à l'imitation du poëte latin, a voulu montrer les effets divers de deux éducations différentes. Térence a voulu nous montrer les avantages d'une éducation indulgente sur l'éducation sévère. M. de Moissy a voulu nous prouver qu'il vaut mieux être élevé par un père sensé, dans la solitude de la campagne, que par un

1. Voir tome IV, p. 23.

fou plat, au milieu du tourbillon de Paris. Remarquez que le but de l'auteur latin est philosophique et profond, et que celui de l'auteur français consiste à prouver un lieu commun : personne ne doute que, toutes choses égales d'ailleurs, il ne vaille mieux être élevé par un homme sage que par un fou; l'avantage d'une éducation indulgente sur l'éducation sévère est bien autrement problématique.

Mais avant de nous livrer à quelques réflexions, il faut donner ici une idée des *Deux Frères*, de M. de Moissy.

M. de Fontaubin est homme de la cour, veuf et père de deux enfants; l'aîné, le marquis, âgé d'environ vingt ans, est un de ces élégants qui ont tous les travers de la jeunesse française : son père est aussi petit-maître et aussi frivole que lui, et le fils a parfaitement répondu à l'éducation qu'un tel père a pu lui donner. Le chevalier, frère cadet du marquis, âgé d'environ dix-huit ans, a été élevé par son grand-père, loin de Paris, dans une terre dont il n'est jamais sorti. Ni son père ni son frère ne le connaissent, pas même de figure; mais ils sont bien persuadés tous les deux que ce chevalier est un petit paysan renforcé, qui n'a ni maintien, ni grâce, ni agréments dans l'esprit, et dont l'existence dans le monde sera aussi ridicule qu'embarrassante. Son grand-père, à qui il doit l'éducation, est un homme simple et vertueux qui hait les grands airs, et qui ne fait cas que des qualités essentielles. M. de Moissy en a voulu faire une espèce de philosophe, qui doit sa philosophie moins à l'étude qu'à un naturel heureux; mais, dans le fait, il n'est que misanthrope et frondeur des usages reçus, et surtout sermonneur importun et impitoyable. Vous demanderez comment un homme d'un caractère si sensé et si sévère a pu élever son propre fils d'une manière si contraire à ses principes; il nous explique lui-même cette énigme dans le cours de la pièce. Il se reproche la complaisance lâche qu'il a eue pour la volonté de sa femme en souffrant qu'elle fît de son fils un franc petit-maître. Il a voulu du moins effacer le souvenir de ce tort impardonnable en s'emparant de l'éducation d'un de ses petits-fils et en lui inculquant des principes bien opposés à ceux du monde, et il a la satisfaction de voir que le chevalier a parfaitement répondu à ses soins et à son attente.

Ce qui amène ce misanthrope campagnard, ce grand-père à

Paris le jour de la pièce, c'est l'établissement de ses deux petits-fils. Il y a deux sœurs dans la pièce; l'aînée s'appelle Mme d'Origny, la cadette Dorimène : elles sont toutes les deux jeunes et veuves, mais d'un caractère fort divers. Mme d'Origny est sensée, douce et sage; si elle eût été élevée par le grand-père Fontaubin, elle n'aurait pu contracter une façon d'être plus analogue à la sienne. Dorimène en revanche est évaporée, coquette, aimant la parure, les plaisirs, la dissipation, et tous les travers des jeunes femmes de Paris.

Il existe un testament d'un oncle de ces deux sœurs, lequel donne vingt mille livres de rente de plus à celle qui épousera un Fontaubin. Ce testament dit que l'aînée, Mme d'Origny, aura d'abord le choix : si elle choisit un autre époux que l'un des deux fils de M. de Fontaubin, elle perdra ces vingt mille livres de rente, qui passeront à sa sœur Dorimène supposé qu'elle épouse un Fontaubin. Si cette sœur cadette fait aussi son choix dans une autre famille, le capital de ces vingt mille livres de rente passera à des étrangers qui sont appelés par le testament.

Cette situation réciproque des personnages de la pièce nous est expliquée, suivant l'usage, dans la première scène, par une longue conversation entre la soubrette de Mme d'Origny et le valet du marquis de Fontaubin, qui, pour la commodité du spectateur, se rappellent mutuellement tout ce qu'ils savent de tout temps de l'histoire de leurs maîtres; ce qu'ils ne seraient pas assez bêtes pour se répéter, si le poëte ne les en avait expressément priés. Voyant que le pauvre homme n'avait aucun autre moyen d'instruire son auditoire, ils se sont chargés charitablement de lui débiter sa kyrielle.

Le jeune marquis de Fontaubin, enivré de son propre mérite, confiant comme un petit-maître, ne doute pas un instant que Mme d'Origny ne se trouve trop heureuse de se conserver vingt mille livres de rente en donnant la main à un des plus aimables hommes de la cour; il n'est rien moins qu'amoureux d'elle; leur façon de penser, leurs caractères, sont trop dissemblables, et si le marquis avait le choix, il donnerait la préférence à Dorimène, qui lui paraît bien autrement aimable, et à laquelle il est accoutumé de dire des galanteries. Mais le testament de l'oncle réserve à l'aînée le droit de choisir; ce n'est qu'à son refus que le droit d'épouser un Fontaubin et

de jouir de vingt mille livres de rente de plus doit passer à la sœur cadette. Le marquis s'apprête donc à épouser Mme d'Origny ; le bien qu'elle lui apportera servira à payer ses dettes, et à lui donner le moyen d'en faire de nouvelles à l'infini. Son valet lui observe judicieusement qu'il ne gagne rien à cet arrangement, si ce n'est une femme dont il se passerait fort bien ; le marquis est bien persuadé qu'un homme comme lui a beau s'abîmer, qu'il ne peut jamais en venir à bout.

Il a cependant disposé du bien de Mme d'Origny un peu vite ; et d'abord celle-ci a le choix entre lui et son frère ; pourvu qu'elle épouse un Fontaubin, la volonté du testateur est remplie. Il est vrai que le marquis ne suppose pas un instant qu'elle puisse préférer une espèce de sauvage comme doit être son frère à un homme de son mérite ; ainsi, il est parfaitement tranquille sur le choix, et il se dégage, même à tout événement, de ses engagements vagues avec Dorimène, à qui ses empressements ont pu faire croire qu'il renoncerait pour l'amour d'elle aux avantages que Mme d'Origny était en droit de lui faire : il est bien éloigné de savoir ce qui se passe dans le cœur de cette aimable veuve, et de prévoir que les vingt mille livres de rente, avec le droit de choisir entre son frère et lui, sont prêtes à passer à Dorimène.

C'est là, en effet, le projet de Mme d'Origny. Elle a vu, environ sept ou huit ans avant le jour de la pièce et, par conséquent, avant son premier mariage, un jeune homme qui lui a inspiré la passion la plus vive et la plus durable : elle ne l'a vu qu'une seule fois, elle n'en a pu savoir ni le nom, ni l'état, ni la demeure ; mais son cœur a été blessé d'un trait que rien n'en pourra arracher. C'est bien assez d'avoir contracté un mariage contre son inclination ; actuellement que le sort lui a rendu sa liberté, son parti est pris ou de ne la plus perdre, ou de ne la sacrifier qu'à l'inconnu qui a su toucher son cœur, supposé que le hasard lui soit assez favorable pour le rencontrer, et qu'il soit digne de sa tendresse. Tel est l'état du cœur de Mme d'Origny ; mais personne ne sait son secret, et le grand-père des jeunes Fontaubin, qui la connaît et l'estime depuis longtemps, est accouru de sa solitude, persuadé qu'une femme aussi raisonnable que cette jeune veuve préférera le chevalier son petit-fils et son élève au marquis son autre petit-fils, mais qui a reçu

une éducation bien différente. La douleur et la surprise de ce bon grand-papa ne sont pas médiocres quand il s'aperçoit que Mme d'Origny, malgré tous les éloges qu'il lui fait de son élève, ne marque aucun désir de le connaître.

Il a amené cet élève chéri avec lui; mais n'ayant jamais voulu le laisser voir à son père ni à son frère, connaissant d'ailleurs la prévention que tous les deux ont contre lui, il le fait paraître ici sous le nom de Dorancé et sous le titre d'un ami intime du chevalier, qui doit lui-même arriver à Paris sous peu de jours. Le grand-père connaît les travers de son fils et de son petit-fils; il est persuadé qu'en présentant le chevalier sans aucune précaution, son père et son frère lui trouveront mille ridicules: il veut que le chevalier se fasse aimer et estimer d'eux sous le nom de Dorancé; s'il réussit, ce sera le moment de se faire connaître. Il en coûte beaucoup au chevalier de se prêter à cette espèce de supercherie : élevé dans toute la simplicité et toute la franchise de l'âge d'or, il regarde toute espèce de mensonge avec une sorte d'horreur; cependant il est accoutumé à déférer d'inclination aux vues de son grand-père, et vous allez voir qu'il espère tirer parti du rôle qu'on lui impose pour les intérêts de son propre cœur. Ainsi, il paraît sous le nom de Dorancé.

Ses manières aimables et simples, quoique dénuées de cette sorte d'agréments que donne l'usage du monde, lui concilient la bienveillance de tout le monde, même de son père et de son frère, qui sont singulièrement gâtés sur cet article : ils ont plusieurs entretiens avec lui : ils lui parlent beaucoup de son ami le chevalier, qu'ils se représentent comme un être fort ridicule. Il a à combattre les préventions les plus fortes, et s'il ne réussit pas à les vaincre pour son prétendu ami, il fait à chaque fois des progrès lui-même dans le cœur de son père : quant à son frère, c'est un être trop frivole, trop rempli de lui-même, pour être touché des sentiments et des vertus des autres.

Le grand-père s'applaudit déjà de la tournure qu'il a prise pour faire rendre justice à son élève; mais il ignore que le plus grand obstacle que le mariage projeté par lui entre Mme d'Origny et le chevalier rencontrera viendra du chevalier même; il ne sait pas tous les secrets de son pupille. Ce jeune homme, qui a si bien répondu à ses vœux et à ses soins, est doué d'un cœur sensible et tendre : il y a sept ou huit ans déjà qu'il a éprouve

le pouvoir de l'amour en se trouvant avec une jeune personne charmante qu'il n'a plus revue depuis, et dont il ignore jusqu'au nom et jusqu'à la condition : jamais il n'a pu effacer le souvenir de cette jeune beauté de son esprit ; il est bien sûr de n'aimer jamais qu'elle, et il est trop honnête et trop délicat pour contracter un lien indissoluble avec une personne à laquelle il ne pourrait donner son cœur sans réserve ; ses principes sont trop décidés pour qu'il accepte la main de Mme d'Origny, uniquement parce qu'un oncle a attaché à cette union vingt mille livres de rente. Ainsi, il promet de bon cœur sous le nom de Dorancé et de la part du chevalier, au marquis son frère, qu'il ne traversera point son mariage avec Mme d'Origny.

La première réflexion qui s'offre ici à l'esprit, c'est qu'il est bien singulier que le chevalier ait nourri dans son cœur, depuis sept ou huit ans, une passion aussi forte et aussi invincible que celle qu'il ressent pour sa belle inconnue, sans en avoir jamais parlé à son grand-père. Il dément par ce seul trait tous les principes de l'éducation qu'il a reçue. Il honore dans ce vieillard respectable non-seulement un gouverneur indulgent et éclairé, mais il chérit en lui un ami, le confident de toutes ses pensées, de tous les mouvements de son âme. Quel motif aurait pu l'engager à garder un secret inviolable sur l'état de son cœur ? Est-ce la crainte d'être blâmé par son grand-père ? Point du tout. Ce père est de tous les amis le plus indulgent et le plus tendre. Il n'aurait pas sitôt entrevu la passion de son élève qu'il se serait mis à la recherche de la personne qui en est l'objet, et s'il l'avait trouvée digne de l'attachement de son petit-fils, il aurait mis tout son bonheur à faire le bonheur de ces amants. Je ne dis pas que ce soit là précisément le modèle d'un père sage, mais je dis que c'est là l'idée que M. de Moissy a voulu nous donner de la sagesse du sien. Il est donc faux que le chevalier ait jamais voulu cacher sa passion à son grand-père ; et quand il aurait pu le vouloir, il serait encore plus absurde que ce père ne s'en fût point apercu : un gouverneur qui se voue entièrement à l'éducation de son pupille, et qui ne se doute pas seulement de la passion la plus forte et la plus décidée que ce pupille nourrit dans son cœur pendant nombre d'années, peut prendre en toute sûreté un brevet d'ineptie, et ne renoncera jamais trop tôt à son métier.

M. de Moissy n'a pas vu qu'il détruirait par cette petite circonstance tout le but moral de sa pièce. Il n'a pas fait une autre réflexion tout aussi simple. Vous êtes sans doute déjà dans son secret; vous avez sans doute prévu depuis longtemps que lorsque le chevalier se rencontrerait enfin, dans le cours de la pièce, avec Mme d'Origny, il reconnaîtrait en elle l'objet de ses premiers feux pour lequel il se refusait actuellement au mariage avec Mme d'Origny, et que celle-ci retrouverait également dans le chevalier ce jeune inconnu qui lui a fait une impression si durable, et à cause duquel elle ne veut épouser ni l'un ni l'autre des Fontaubin. Ce secret a été démêlé dès le commencement de sa pièce, et n'a échappé à aucun spectateur; M. de Moissy, qui s'en doutait, a seulement éloigné la rencontre des deux amants autant qu'il lui a été possible, et ils ne se joignent pour la première fois qu'à la fin du quatrième acte. Mais il n'est pas aussi heureux dans ses calculs chronologiques que dans les empêchements qu'il sait mettre aux rencontres. Depuis le coup de sympathie qui a uni ces deux cœurs, à leur première entrevue fortuite, il lui a fallu un assez long intervalle, d'abord pour marier Mme d'Origny, ensuite pour lui reprendre le mari qu'il lui avait donné, en le faisant mourir de sa mort naturelle, ce qui prend toujours du temps; ensuite pour lui faire passer au moins son année de veuvage, pendant laquelle il n'aurait pas été décent à son oncle de faire un testament qui l'oblige d'épouser un Fontaubin sous peine de perdre vingt mille livres de rente; enfin, pour faire faire ce testament, pour tuer l'oncle testateur et porter à la connaissance des nièces cette clause d'un legs conditionnel de vingt mille livres de rente. M. de Moissy a pris pour tous ces événements un espace de sept à huit ans; ce n'est pas trop. Mais il en résulte que lorsque le jeune chevalier et l'objet de sa passion ont ressenti le pouvoir de l'amour à leur première rencontre, ils avaient chacun de dix à onze ans: c'est se passionner de grand matin;

> Mais aux âmes bien nées
> La valeur n'attend point le nombre des années.

Voilà ce que M. de Moissy vous répondra, si vous trouvez que le cœur de la jeune veuve et celui du petit chevalier ont été en valeur de bonne heure. A parler sérieusement, rien ne décèle

la stérilité et la faiblesse de génie comme une fable aussi mal conçue et aussi mal ourdie.

Vous savez maintenant tout le reste de la pièce. Le chevalier, sous le nom de Dorancé, fait tout ce qu'il peut pour dégoûter Mme d'Origny de l'idée de le préférer à son frère; et, comme le poëte ne peut les mettre l'un vis-à-vis de l'autre sans que sa pièce ne soit finie, Dorancé s'adresse à la soubrette de Mme d'Origny, et lui fait un portrait du chevalier, peu fait, selon lui, pour lui attirer aucune préférence sur son frère. Il en arrive cependant tout autrement. Plus Dorancé prête au chevalier de qualités qu'il juge devoir déplaire à une femme de Paris, plus la soubrette l'assure que ces qualités sont analogues au caractère de sa maîtresse. Cette situation, traitée avec un peu de talent, aurait pu fournir une scène véritablement comique. Le contraste de la simplicité du caractère de Dorancé, avec la finesse du rôle qu'il veut jouer, les maladresses et les gaucheries qui en résultent, tout cela aurait pu être plaisant, si M. de Moissy était quelque chose, et s'il avait connu assez la bienséance du théâtre pour mettre du moins son jeune homme aux prises avec la sœur ou avec une amie intime de Mme d'Origny, et non avec sa femme de chambre.

Lorsque enfin la reconnaissance des deux amants se fait, lorsqu'ils se rencontrent pour la première fois dans le cours de la pièce en présence du marquis et de Dorimène, et par conséquent sans pouvoir s'expliquer, Mme d'Origny n'est pas encore au fait de tout ce que cette rencontre a d'heureux pour elle. Elle ne sait pas que ce Dorancé est le chevalier de Fontaubin. Le grand-père est au comble de ses vœux quand l'aimable veuve lui avoue qu'elle a toujours aimé Dorancé, et qu'elle ne pourra jamais aimer ni le chevalier, ni un autre, qu'elle renonce par conséquent aux vingt mille livres de rente en faveur de sa sœur; elle ne sait pas que cette fortune lui est assurée plus que jamais.

Dans tout le cours de la pièce, Dorancé a fait un chemin incroyable dans le cœur de son père. La voix secrète de la nature s'est fait entendre, un penchant insurmontable entraîne ce père peu tendre vers Dorancé. « Ah! si le chevalier pouvait lui ressembler. — Je lui ressemble trait pour trait. » Dorancé, au moment d'une effusion de cœur de son père, se jette à ses pieds

en présence de tous les personnages de la pièce, et lui montre son fils le chevalier, contre lequel il a nourri jusqu'à présent une prévention si injuste, et que la voix secrète de la nature l'a pourtant forcé d'aimer sous un nom étranger. C'est une belle chose que cette voix secrète ; je l'estime presque autant que le coup de sympathie qui a enflammé deux jeunes cœurs à dix ans. Après cette dernière reconnaissance, tout s'arrange à souhait. Mme d'Origny donne la main au chevalier, on fait épouser au marquis Dorimène, dont le caractère s'assortit à merveille avec le sien. Mme d'Origny exige que sa sœur partage avec elle par moitié le legs que leur oncle a attaché à leur mariage. On a réciproquement les procédés les plus nobles, qui auraient bien dû engager le parterre à en avoir avec l'auteur ; mais ce juge redoutable s'en est tenu à la rigueur de la justice. Il a renvoyé le grand-père prédicateur dans sa terre, et a prié les deux frères et les deux veuves de recommencer le partage des vingt mille livres de rente, comme bon leur semblerait, partout ailleurs que dans l'étude de messieurs les Comédiens ordinaires du roi.

Si M. de Moissy n'a pas pu se tirer des embarras de sa fable, il n'a guère été plus heureux dans le caractère de ses personnages. Ils sont tous d'une insipidité et d'une platitude extrêmes. Celui du père des deux jeunes Fontaubin est le plus misérable de tous ; c'était cependant celui de tous où le poëte pouvait montrer le plus de génie. Il s'agissait de peindre un homme frivole, ayant tous les airs et tous les travers de Paris : un fieffé petit-maître, en un mot, devenu père. Cette espèce de pères ne se voit qu'à Paris, et ne peut exister ailleurs. Rien n'était plus convenable que de les mettre sur la scène et de les livrer au ridicule et à la vindicte publique ; mais rien n'était plus difficile, et il fallait pour cela un autre homme que M. de Moissy. Chaque trait, chaque coup de crayon aurait exigé autant de génie que d'usage du monde, une touche sûre, un discernement fin et délicat.

Un style inégal, faible et incorrect, a achevé la ruine des *Deux Frères*. M. de Moissy est brouillé avec les termes propres ; il parle habituellement une langue bigarrée et barbare qu'on a toute la peine du monde à prendre pour du français. Il n'est pas plus heureux en métaphores qu'en termes propres ; quand

son grand-père, au milieu d'un de ses sermons, s'est écrié :

Et l'amour paternel est une serre chaude!

le parterre a voulu le renvoyer immédiatement dans son potager : beaucoup d'autres images aussi heureuses n'ont pas eu plus de succès que la serre chaude.

O le beau sujet de manqué! ou plutôt félicitons-nous que M. de Moissy l'ait si parfaitement manqué, qu'il sera libre au premier homme de génie de le traiter de nouveau. N'ayez pas peur, s'il s'en trouve un, qu'il arrange sa fable aussi platement et aussi maussadement que M. de Moissy ; et s'il entre dans son plan, par exemple, de montrer tous les avantages de l'éducation de la campagne et tous les inconvénients de l'éducation de Paris, soyez bien sûr que c'est le plat sujet qu'il placera à la campagne, et qu'il laissera le bon sujet à Paris. Cet arrangement non-seulement lui permettra de peindre les avantages d'un côté et les inconvénients de l'autre d'une manière beaucoup plus énergique ; mais il donnera encore à sa pièce une tournure philosophique et morale. Elle prouvera que, quoi qu'on fasse, le naturel l'emportera toujours; qu'il n'y a point de danger pour un bon sujet au milieu de la corruption, et qu'il n'y a guère de moyen de rendre un mauvais sujet meilleur ; c'est, du peu qu'on sait sur l'éducation, tout ce qu'il y a peut-être de plus incontestable.

— La Comédie-Italienne a ouvert son théâtre par la première représentation du *Jardinier de Sidon*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, par M. Renard de Pleinchesne ; la musique, de M. Philidor[1]. La musique m'a paru charmante; c'est peut-être une des pièces de Philidor écrites avec le plus de soin. Il a un peu jeté son feu dans le premier acte, comme il arrive volontiers aux compositeurs; le second est moins fourni. Philidor prouve bien la vérité du proverbe, qu'à force de forger on devient forgeron; il a fait en dix ans de temps, du côté du métier, des progrès immenses; son style était lourd et pesant, il est devenu léger et plein de grâces ; quant au nerf, il en a toujours eu, mais il produisait ses effets laborieusement; s'il arrivait à son but, c'était par des efforts d'un athlète à la vérité

1. Représenté pour la première fois, le 18 juillet 1768.

plein de vigueur, mais dont la vue harassait votre imagination. Aujourd'hui l'on voit un maître qui se joue de son métier, et qui compose avec d'autant plus de sûreté qu'il lui en coûte moins de peine ; la chaleur de son style et la magie de son coloris vous dérobent ce que ses idées peuvent avoir quelquefois de mesquin ou de trivial. Une langue aussi ingrate pour la musique que la langue française permet rarement à un compositeur de nous présenter de ces idées neuves et précieuses qui nous enchantent dans les ouvrages des maîtres italiens ; et quand par bonheur un compositeur français a trouvé quelque idée de cette espèce, il est obligé bien vite de la laisser là, la raideur de sa langue s'opposant à tout développement : c'est avoir son enfer en ce monde que d'être condamné à faire de la musique sur des paroles françaises. Une autre espèce de damnation, c'est d'avoir pour juges des oreilles françaises. Il y a tel air dans le *Jardinier de Sidon* qui aurait suffi ailleurs pour faire la fortune de la pièce, c'est-à-dire que, pour le plaisir d'entendre cet air vingt fois de suite, on aurait porté la pièce aux nues ; et ici, toute la magie du musicien n'a pas pu faire supporter la platitude du poëte. Il y a un air que chante Mme Laruette, accompagné d'un violon, d'un hautbois et d'un cor de chasse obligés : on n'a encore rien entendu en France dans ce goût-là. Presque tous les airs de Caillot et tous ceux de Mme Laruette sont charmants. On a reproché à Philidor quelques réminiscences de son opéra d'*Ernelinde*, et l'on a eu raison ; il y a surtout un duo où la réminiscence est sensible ; mais qu'est-ce que cela fait ?

Le *Jardinier de Sidon* n'a pas été sifflé, parce que le poëte a eu soin de finir sa pièce par un couplet qui s'adresse au parterre, et que le parterre est toujours sensible à cette politesse ; mais la pièce n'a eu jusqu'à présent que de très-faibles représentations, et le ton général c'est d'en dire beaucoup de mal. Il est vrai que c'est un rude homme que ce M. de Pleinchesne ; il a choisi pour son sujet Abdolonyme, jardinier de Sidon, rétabli par Alexandre le Grand sur le trône de ses ancêtres. Feu M. de Fontenelle nous gratifia, peu de temps avant sa mort, d'un recueil de comédies de sa façon, qu'il aurait mieux fait pour sa gloire de ne jamais publier. Le berger et philosophe Fontenelle n'avait ni chaleur, ni naturel, ni rien de ce qu'il faut pour

réussir au théâtre; aussi n'a-t-on jamais tenté de jouer aucune des pièces de ce recueil. Le *Jardinier de Sidon* est du nombre de ces pièces; je n'ai pas eu le temps de le relire à cette occasion, je me souviens seulement qu'il me glaça lorsqu'il parut, et l'été n'a pas été assez chaud cette année pour s'exposer de gaieté de cœur à une épreuve aussi pénible. M. de Pleinchesne nous en a présenté un squelette effroyable, où il n'y a ni action, ni intérêt, ni situation, ni sens commun : un mélange détestable de sentiments nobles et d'expressions basses prouve le bon goût de l'auteur. Son jardinier parle tantôt comme un manant, tantôt il veut parler avec toute l'élévation d'un homme digne du trône; mais c'est toujours du Pleinchesne qu'il nous siffle. O le vilain jargon ! Quant au style, c'est à M. de Moissy de voir s'il veut lui céder le pas. L'amoureuse de M. de Pleinchesne dit à son amant :

> Et l'amour, ami du printemps,
> Fera fleurir tous nos instants.

Cela vaut bien *la serre chaude* de M. de Moissy.

Metastasio a traité le même sujet dans son opéra intitulé *il Re pastore, le Roi pasteur*. On n'a pas besoin de sortir des bruyères arides de M. de Pleinchesne, remplies de ronces et de chardons, pour sentir tout le charme de marcher dans les prairies délicieuses du divin Metastasio. Quelle touche gracieuse et aimable! quel coloris doux et enchanteur! Ce grand poëte a conservé le rôle d'Alexandre, parce qu'il a voulu traiter ce sujet dans le genre le plus noble. Cependant, car il faut tout dire, quand on lit à la tête d'une pièce *le Roi pasteur*, on s'attend à autre chose qu'à voir un berger élevé par Alexandre sur le trône de Sidon en vertu des droits de sa naissance, uniquement occupé de sa passion pour sa bergère, et mettant toute sa gloire à renoncer plutôt au trône qu'à son amour. Cette prétendue générosité est imitée par un autre couple amoureux, qui, suivant l'usage de l'opéra italien, forme une seconde intrigue subordonnée à la principale. Le grand Alexandre est enchanté de trouver tant d'amour et de fidélité dans le roi berger; il en infère qu'il sera un excellent roi. Moi, je n'aurais pas raisonné comme Alexandre le Grand. J'ajoute que cette intrigue est nouée avec une extrême faiblesse, et que les malheurs dont les per-

sonnages se croient réciproquement menacés, et les sentiments qu'ils étalent en conséquence, ne subsistent que parce qu'ils ne veulent pas s'expliquer entre eux, ni se dire ce qu'ils se seraient certainement dit en pareille circonstance. Tout cela est puéril, frivole et faux; mais est-ce la faute de Metastasio? Non; c'est que, lorsque des spectacles ne sont destinés qu'à désennuyer une assemblée d'oisifs, il faut qu'ils se ressentent nécessairement de la frivolité de leur institution. *Le Roi pasteur!* quel titre! quel sujet et quelle pièce, si l'art dramatique était appelé à faire des théâtres de l'Europe une école de la morale publique, au lieu de servir à l'amusement d'une troupe de vieux enfants gothiques, qui s'avisent encore de faire les entendus et de parler de goût!

— Le Théâtre-Italien vient de perdre Camille Véronèse, qui jouait dans les pièces italiennes les rôles de soubrette ou de Colombina; elle était fille de l'ancien Pantalon et sœur de Coraline, célèbre courtisane qui eut pendant quelques années le même emploi au théâtre, mais qui s'en retira de bonne heure, et qui, je crois, vit encore des profits que le commerce de ses charmes lui a valus autrefois. Camille, enfant du théâtre, y dansa dès sa première enfance; elle succéda ensuite à sa sœur dans l'emploi de soubrette. Le public croyait avoir fait une grande perte par la retraite de Coraline; mais, autant que je puis m'en souvenir, Coraline avait d'assez beaux yeux, une belle peau, une fort belle gorge, mais, en qualité d'actrice, un babil assez insipide. Vous savez que dans les pièces italiennes il s'agit d'improviser, et qu'un rôle vaut à proportion de l'esprit de l'acteur qui le joue. Camille n'était pas fort éloquente; elle savait assez mal la langue italienne; née à Paris, elle s'était accoutumée à parler français avec des mots italiens, c'est-à-dire à conserver les tournures françaises, et à les transporter mot pour mot dans l'italien; quelquefois elle italianisait même les mots purement français qu'elle était en usage d'employer dans la vie commune; mais elle avait une grande chaleur, et elle entraînait en dépit de ses mauvais discours; elle était d'ailleurs un des plus grands pantomimes qu'il y eût sur aucun théâtre. Tout se peignait sur son visage et dans ses gestes, et cette sorte d'expression, elle l'avait souvent sublime. Elle ne sera pas remplacée de longtemps, ni dans *le Fils d'Arlequin*

perdu et retrouvé, de Goldoni, ni dans aucune des pièces de cet auteur: elle est morte de maladie ou d'une complication de plusieurs maladies, n'ayant pas vécu, je crois, au delà de trente ans; c'est une perte.

— M. l'abbé Roger Schabol est aussi décédé depuis quelque temps, dans un âge avancé. C'était un fameux tailleur d'arbres fruitiers. Il prétendait avoir étudié à fond la taille de ces arbres; mais les jardiniers en général le haïssaient beaucoup et décriaient sa méthode comme dangereuse, hérétique, malsonnante, encyclopédique et athéistique. L'abbé Roger, de son côté, traitait les jardiniers d'idiots et d'ignorants. Il se proposait de donner au public le fruit de ses recherches et de son expérience sous le titre de *Théorie et Pratique du jardinage et de l'agriculture*; et il avait déjà publié un dictionnaire qui devait servir d'introduction à tout l'ouvrage. Depuis sa mort, le libraire a fait annoncer que rien ne retarderait la publication de cet ouvrage, dont le manuscrit avait été trouvé tout entier dans les papiers de l'auteur; il se trouve cependant aujourd'hui qu'une partie de ce manuscrit est égarée, et le libraire en fait la recherche par la voie des papiers publics.

15 août 1768.

La langue française est de toutes les langues modernes la moins propre aux traductions. Elle a une marche si méthodique et si peu variée, elle exige une régularité si stricte et si timide, elle a tant de peine à se préserver des amphibologies et à se tirer sans obscurité de l'emploi de ses pronoms et particulièrement de ses pronoms relatifs; elle est si antipériodique, c'est-à-dire que son génie est si opposé à la période, dont l'harmonie et la cadence, et l'enchevêtrure, s'il est permis à un grammairien de parler le langage d'un charpentier, faisaient un objet d'étude profonde pour les anciens orateurs et même pour les écrivains de l'Italie moderne; elle a, en un mot, tant d'entraves de toutes parts, que je ne conçois pas comment un traducteur français peut se promettre de faire sentir par sa traduction la manière de son original. Si dans le grand nombre des traducteurs français il s'en est trouvé qui se le soient promis, je n'en connais aucun qui y ait réussi. La plupart sont restés

au-dessous de leur original : les autres ont fait passer dans leurs traductions des beautés d'un autre caractère que celles qui marquent, pour ainsi dire, la physionomie de l'auteur dont ils se sont faits les interprètes.

Une autre raison qui rendra les traductions des auteurs anciens de plus en plus rares en France, c'est que depuis longtemps on n'y sait plus le grec, et qu'on néglige l'étude du latin tous les jours davantage. On ne peut être en tous les endroits à la fois, et quand on porte ses efforts d'un côté, on néglige nécessairement les autres ; voilà ce qui empêchera toujours les hommes d'atteindre un certain degré de perfection universelle ; ils ne sauraient être admirables et grands que par quelques côtés. Un habile peintre doit présenter ceux-là, et dérober à la vue tous les autres, à moins que son projet ne soit de montrer la misère à côté de la grandeur, la faiblesse à côté de la force. Lorsqu'on entendait le latin en France, on ne savait pas écrire en français, et depuis qu'on a cultivé la langue française, on a négligé et même abandonné l'étude du latin ; cette négligence va aujourd'hui malheureusement trop loin. Ce n'est pas que tous les gens de lettres ne lisent leur Horace et leurs auteurs classiques ; mais le génie, l'idiotisme, la propriété de la langue latine, ne sont plus connus à aucun d'entre eux. Ils les connaissent si peu que s'ils voulaient écrire trois lignes en latin, vous y apercevriez le tour français ; et que cette Académie des inscriptions, dont le principal objet doit être l'étude des langues anciennes, n'a jamais su fournir pour les monuments publics de la nation une inscription supportable à une oreille latine. En un mot, si mon ancien maître, le docteur Ernesti, de Leipzig[1], me demandait si l'on sait le latin en France, dans le sens qu'il attacherait à cette question, je serais obligé de lui avouer que je n'ai jamais rencontré à Paris qu'un seul homme qui sût le latin, et que cet homme est un Italien, M. l'abbé Galiani ; et pour le lui prouver, je lui enverrais une inscription que cet illustre et charmant abbé a mise au bas d'un tableau peint par notre ami, le marquis de Croismare. Il s'agissait de faire accepter ce tableau

1. Jean-Baptiste Ernesti, dont Grimm avait suivi les leçons dans les universités d'Allemagne, est mort en 1781. Les éditions d'auteurs grecs et latins qu'il a données, et surtout celles d'Homère et de Cicéron, rendront son nom à jamais célèbre. (B.)

à M. du Peray, avocat de Caen, qui avait rendu plusieurs services à M. de Croismare, et n'avait jamais voulu recevoir d'honoraires. Le tableau partit pour Caen, avec cette inscription :

M. Antonius Croismarius
Tabellam sua manu pictam
In cubiculum Andræ du Perai
Dedicavit
Ut votum solveret, lubens merito,
Amicitiæ et perpetuæ erga se benevolentiæ.

On pilerait l'Académie des inscriptions tout entière dans un mortier, plutôt que de lui faire faire une inscription dans ce goût-là; ce n'est cependant pas, comme vous voyez, exiger l'impossible.

Nous avons eu cette année deux traductions nouvelles d'ouvrages classiques, qui ont occupé le public et dont il faut parler ici.

La première est la traduction du poëme de Lucrèce, *De la Nature des choses*, par M. de La Grange. Ce traducteur a été anciennement instituteur au collége de Beauvais, où M. Thomas régentait aussi. Il s'est chargé depuis de l'éducation des enfants de M. le baron d'Holbach, et c'est dans ses moments de loisir qu'il a entrepris et achevé la traduction de Lucrèce. Elle a paru d'abord en deux volumes grand in-8°. Le libraire l'a fait orner d'estampes suivant la manie du jour, et l'a vendue dix-huit livres sur du papier ordinaire, et dix écus sur du papier à grande marge[1]; ce prix excessif a fait tort au débit de l'ouvrage : peu de personnes se sont souciées de mettre tant d'argent à une traduction de Lucrèce; mais le libraire vient d'en publier une petite édition qui ne coûte que six livres, je crois, et qui se vendra beaucoup.

Si un homme du monde me demande si M. de La Grange entend bien le latin, je lui dirai oui; si M. Ernesti me faisait cette question, je lui dirais non, et j'aurais raison dans les deux cas : cela n'empêchera pas la traduction de M. de La Grange de rester et de faire oublier celle du baron des Coutures, qui jouissait d'une certaine réputation, apparemment parce qu'il n'y en

1. Un frontispice et six très-belles figures de Gravelot, gravées par Binet.

avait pas d'autre. M. de La Grange a le style facile et coulant ; il écrit purement; il ne manque pas d'élégance. Les gens du monde qui ne peuvent lire le poëme de Lucrèce dans l'original sont trop heureux d'avoir cette traduction, et de profiter des notes dont l'auteur l'a enrichie ; les gens de lettres ne seront pas fâchés d'avoir une édition correcte du texte latin, que l'auteur a eu soin de faire mettre à côté de sa traduction ; ainsi tout le monde sera content. Ce serait à la vérité s'abuser que de croire que M. de La Grange ait fait passer dans sa traduction le charme et la grâce, et ce je ne sais quoi de doux et de sévère qu'on remarque dans les beaux endroits de Lucrèce; mais si elle n'a pas le coloris de l'original, elle se lit du moins très-agréablement, et c'est certainement une des meilleures traductions que nous ayons en français. Les Italiens font grand cas de celle de Marchetti, d'après laquelle le libraire Panckoucke a publié au commencement de cette année une espèce de *Traduction libre de Lucrèce*[1], qui est heureusement oubliée. Les Italiens sont peut-être de toutes les nations modernes la seule qui puisse avoir d'excellentes traductions; le génie de leur langue et sa flexibilité se prêtent à l'imitation de toutes sortes de caractères, de manières et d'expressions.

Comme M. de La Grange vit dans la maison de M. le baron d'Holbach, et par conséquent dans le centre des philosophes de Paris, on n'a pas manqué de dire que sa traduction était leur ouvrage, et qu'il n'avait fait que prêter son nom. Les Cogé et autres marauds de cette espèce ont même ajouté que c'est en vertu de leur projet favori de détruire la religion que les philosophes avaient voulu mettre entre les mains de tout le monde une bonne traduction du poëte le plus incrédule de l'antiquité. Cette calomnie n'a pas pris, je ne sais pourquoi : j'en ai vu réussir de plus bêtes; apparemment que les oisifs de Paris et les grandes dames, voyant que la traduction de Lucrèce ne se lisait pas comme la brochure du jour, n'ont pu l'honorer que de leur indifférence, et ont refusé aux cuistres leur secours pour accréditer et établir cette opinion. Il n'est pas vrai que d'autres plumes que celles de M. de La Grange aient part à cette traduction. M. Diderot l'a, à la vérité, revue avec l'auteur avant l'im-

1. 1768, 2 vol. in-12.

pression ; mais s'il avait traduit quelques-uns des beaux morceaux de Lucrèce, j'ose croire que tout lecteur doué d'un peu de goût s'en serait bientôt aperçu, et que ces lambeaux précieux d'un de nos plus grands écrivains, par un contraste trop frappant avec le reste, auraient plutôt déparé qu'enrichi la traduction de M. de La Grange.

Mais il faut que je fasse ici une autre restitution à M. Diderot, de la part de M. de La Grange, qui ne m'en a pas chargé. Je pardonnerais à celui-ci d'avoir pris une idée de M. Diderot sans le citer, s'il avait su nous la présenter avec la délicatesse dont elle est susceptible, et s'il ne l'avait pas rapportée maussadement. Comme j'ai vu naître cette idée dans la tête de notre philosophe, je puis en parler avec connaissance de cause.

Un des grands chagrins dont il était navré, c'était de ne trouver nulle part dans les ouvrages de Virgile l'éloge de Lucrèce ; il m'en parlait souvent d'un air pénétré. Comment un génie aussi beau que Virgile ne connaissait-il pas le prix du poëme de Lucrèce ? Comment, le sentant, une âme aussi honnête que celle de Virgile n'a-t-elle pas cherché à se satisfaire, en rendant justice quelque part dans ses ouvrages à un poëte qui partage si justement l'immortalité avec lui ? Voilà ce qui occupait infiniment le philosophe de la rue Taranne. Enfin, je le vois arriver un jour tout en extase ; il me récite ces vers du second livre des *Géorgiques*, que tout le monde sait par cœur :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas,
Atque metus omnes et inexorabile fatum
Subjecit pedibus, strepitumque Acherontis avari!
Fortunatus et ille deos qui novit agrestes,
Panaque, Sylvanumque senem, Nymphasque sorores.

« Heureux celui qui a pu pénétrer la raison des choses, en foulant aux pieds les erreurs de la superstition, en bravant un destin inexorable et le vain bruit de l'avare Achéron! Mais fortuné encore celui qui connaît les divinités champêtres, Pan et le vieux Sylvain, et les nymphes des bois. »

Suivant la découverte de M. Diderot, les trois premiers vers de Virgile renferment un très-bel éloge de Lucrèce, auquel le poëte ajoute ensuite un éloge modeste de ses propres poëmes. Cette application est ingénieuse, délicate, et, ce qui n'est pas

commun dans les découvertes de cette espèce, elle est aussi simple que vraisemblable, et n'a rien de forcé. Si l'on n'applique pas ces vers à Lucrèce, on ne saurait plus dire à qui ils conviennent. D'ailleurs, il importe trop au repos de notre philosophe que Virgile ait rendu justice au poëme de Lucrèce ; et comme j'ai remarqué qu'il dort beaucoup mieux depuis cette découverte, je me suis rendu à son évidence. M. de La Grange observe que cette application n'a encore été faite par personne ; il fallait donc en nommer l'auteur.

L'autre traduction dont je me suis proposé de parler est celle des *Annales de Tacite*, par M. l'abbé de La Bletterie, et elle mérite une attention particulière pour des raisons que je me réserve de déduire à la première occasion [1].

— Le mariage de Mme la marquise de Maugiron, qui prend le parti, à l'âge de quarante-cinq ans, de convoler en secondes noces avec un gentilhomme de Bretagne âgé de trente, et appelé M. le comte de Bruc, ajoutera un nouveau degré de vérité à la petite comédie de *la Gageure imprévue*, où Mme la comtesse de Bruc joue un rôle sans paraître ; mais il est vraisemblable que l'auteur sera obligé de changer de nom. Je ne fais mention de ce mariage que pour me reprocher de n'avoir pas consacré quelques lignes de ces feuilles à l'éloge funèbre du premier époux. M. le marquis de Maugiron, décédé à Valence au commencement de l'année dernière, à l'âge de quarante et quelques années, était un homme de qualité du Dauphiné. Après la dernière guerre, il fut compris dans la promotion, et obtint le grade de lieutenant général des armées du roi. C'était, du côté des mœurs, un des hommes les plus décriés qu'il y eût en France. La passion effrénée du plaisir et une faiblesse de caractère incroyable l'avaient jeté, dès sa première jeunesse, dans des débauches excessives, et dans la crapule la plus complète, dont les suites l'ont conduit au tombeau. A l'âge de vingt ans, il était rongé de goutte et d'autres maux plus déshonnêtes, et perclus de tous ses membres ; il faisait la guerre dans cet état, appuyé sur des béquilles ; il aimait à la passion la vie qu'on mène à l'armée. Je l'y trouvai en 1757 et en 1762, et comme il se fourrait toujours dans le quartier général parmi la jeune noblesse

1. Voir ci-après la lettre du 15 septembre.

du royaume pour l'exciter aux plaisirs et pour en avoir sa part, je disais quelquefois à cette jeunesse : « Voyez-le marcher, messieurs, c'est un cours de morale ambulant. » Il joignait à ces vices une malpropreté dégoûtante : et, malgré tout cela, la facilité de ses manières, sa douceur et sa gaieté, le rendaient très-aimable dans la société ; il y portait ce je ne sais quoi de piquant qu'on trouve aux gens d'esprit sans caractère : le défaut de nerf d'un côté, et de l'autre la finesse et la vivacité de leur esprit, les rendent sans cesse vacillants ; leur conversation est pleine de traits ; mais quand ces traits ne font pas leur effet sur-le-champ, ils sont désarçonnés, parce qu'ils ne sont jamais sûrs du prix de ce qu'ils disent. Cela fait qu'ils tâtent sans cesse le terrain ; que les traits que leur esprit fournit semblent plutôt leur échapper malgré eux, et qu'ils ont l'air de se moquer autant d'eux-mêmes que des autres. Je ne connais rien de plus amusant dans un cercle que cette espèce de tournure, et rien de moins propre à un commerce d'amitié ; aussi les gens aimables de cette trempe sont condamnés à représenter toute leur vie dans un cercle pour l'amusement des assistants. Ils ont encore une petite pointe de méchanceté, un penchant à la moquerie, dont leurs meilleurs amis ne sauraient être garantis. Leur religion n'est pas à l'épreuve d'un bon mot ; mais on aurait tort de leur en faire un crime, ils n'ont pas la force d'en commettre. Le marquis de Maugiron faisait des vers avec facilité, comme le prouvent plusieurs chansons faites contre ses amis, où il ne manquait pas de fourrer toujours quelque couplet contre lui-même, afin de donner le change sur l'auteur. Il a fait, peu de jours avant sa mort, une espèce de testament qu'il aurait appelé avec plus de raison une confession générale. Cet écrit est partagé en trois points comme un sermon, et ces trois points sont intitulés *Mes Vices*, *mes Torts*, *mes Malheurs*. Il était tombé malade chez l'évêque de Valence en Dauphiné, qui était, je crois, de ses parents. Comme la maladie prenait une tournure sérieuse, tout le clergé de la cathédrale s'apprêtait à lui donner son passe-port avec la plus grande solennité. Pendant qu'on faisait les préparatifs pour la cérémonie, il dit à son médecin, qui était au chevet de son lit : « Je vais bien les attraper ; ils croient me tenir, et je m'en vais. » Il se tourna de l'autre côté et lorsque les prêtres arrivèrent avec leur gou-

pillon, il n'y eut plus personne. Voici les vers qu'il fit une heure avant sa mort.

Tout meurt, je m'en aperçois bien.
Tronchin, tant fêté dans le monde,
Ne saurait prolonger mes jours d'une seconde;
Ni Daumont[1] en retrancher rien.
Voici donc mon heure dernière;
Venez, bergères et bergers,
Venez me fermer la paupière.
Qu'au murmure de vos baisers
Tout doucement mon âme soit éteinte.
Finir ainsi dans les bras de l'amour,
C'est du trépas ne point sentir l'atteinte,
C'est s'endormir sur la fin d'un beau jour.

C'est bien honnête à M. de Maugiron d'avoir trouvé que sa vie ressemblait à un beau jour, et c'est avoir fini ce beau jour mieux qu'à lui n'appartenait.

— La célèbre épigramme contre M. Dorat[2] vient d'être parodiée de la manière suivante contre M. de Voltaire. L'auteur n'a pas jugé à propos de se nommer.

Bon Dieu, que cet auteur est jeune à soixante ans!
Bon Dieu, quand il sourit, comme il grince les dents!
Que ce vieil Apollon a bien l'air d'un satyre!
Sa rage est éternelle, et son génie expire.
Qu'il a fait de beaux vers! qu'il montre un mauvais cœur!
Qu'il craint peu le mépris pourvu qu'on le renomme!
Que j'admire ce grand auteur,
Et que je plains ce petit homme!

— Il nous est arrivé, cet ordinaire, du magasin général de Ferney un *Discours adressé aux confédérés catholiques de Kaminieck*, par le major Kaiserling, au service du roi de Prusse. Dans ce discours qui n'a qu'une feuille d'impression, on remontre aux confédérés de Podolie combien ils sont aveugles dans leurs prétentions, combien il est absurde de verser son sang et celui de ses concitoyens pour que la cour de Rome continue à

1. Nom d'un médecin de Valence. (Grimm.)
2. Voir tome VII, page 471.

s'enrichir des dépouilles de la Pologne. Je ne suis pas content de cette feuille. Elle est à la vérité remplie de ces traits plaisants qui caractérisent les ouvrages de la manufacture, mais ces traits ne sont pas ici à leur place. Il ne fallait attaquer ici ni Jésus-Christ, ni saint Pierre, ni saint Paul, il fallait défendre la cause des citoyens. Il fallait que le major du roi de Prusse prouvât ce que son maître avoue dans sa déclaration, que jamais la liberté et les droits de la religion catholique n'ont été mieux affermis que par la dernière diète de Pologne, car ces droits ne peuvent consister que dans les oppressions des autres religions. Il fallait montrer combien il est absurde de vouloir asservir les opinions lorsqu'il n'est pas libre à qui que ce soit de se choisir telle opinion de préférence à telle autre. Et lorsqu'on aurait démontré tout cela avec toute l'éloquence et toute l'énergie possible, on n'aurait converti aucun des confédérés à la raison et à la modération; il faut d'autres moyens pour cela. La Pologne est aujourd'hui attaquée de cette fièvre dangereuse et convulsive dont l'Allemagne et la France étaient si grièvement malades dans les deux siècles précédents; il faut espérer que les médecins russes abrégeront le cours de la maladie. Cette crise est inévitable, fâcheuse et quelquefois terrible, mais elle fait éclore les grands talents et les grands hommes. Il est vrai que lorsque la nature dit à un héros : *Sois distingué par tes vertus*, elle ajoute souvent traîtreusement *in petto* : *et par tes malheurs*.

— Il y a une autre manufacture établie à Amsterdam dans la boutique du libraire Marc-Michel Rey, d'où il sort continuellement une foule incroyable de livres contre la religion. On ne connaît point le chef ni les collaborateurs de cette manufacture; il y a grande apparence qu'ils sont quelque part en France, et qu'ils travaillent à la vigne du Seigneur en cachette et à leur manière. Ils sont embrasés d'un beau zèle, mais il s'en faut bien que leurs ouvrages valent ceux de la manufacture de Ferney. Ils n'ont ni la légèreté, ni la finesse, ni la grâce de cette fabrique unique en Europe. On trouve dans les livres du fond secret de Marc-Michel Rey par-ci par-là quelques bonnes pages, mais elles ne dédommagent pas de l'ennui du livre entier, qui n'est la plupart du temps qu'un fatras de raisonnements communs et de redites; il s'en faut bien que cela ait le piquant du

rabâchage de Ferney. Outre les *Lettres à Eugénie*[1], qui ont pour objet de débarrasser cette Eugénie des préjugés religieux, il est sorti de cette boutique depuis peu un livre intitulé *Lettres philosophiques sur l'origine des préjugés du dogme de l'immortalité de l'âme, de l'idolâtrie et de la superstition, sur le système de Spinosa et sur l'origine du mouvement dans la matière, traduites de l'anglais* de J. Toland. Cela fait de bon compte cinq lettres sur les matières de métaphysique les plus délicates et les plus importantes. Le nom de Toland est célèbre parmi les philosophes qui n'ont pas admis la vérité de la religion chrétienne. Les trois premières lettres du recueil ont paru en anglais au commencement de ce siècle, et sont connues sous le titre de *Letter to Serena*. On a prétendu que cette Serena était la reine de Prusse. Mais le célèbre abbé de Mosheim a combattu cette opinion. Il y a dans ces lettres beaucoup d'érudition et de subtilité, mais elles m'ont paru traduites avec beaucoup de négligence, et comme la délicatesse des matières a souvent obligé l'auteur de faire deviner plutôt que de dire son sentiment, cette circonstance contribue encore à rendre la traduction vague et incertaine. La plupart de ces livres philosophiques seront absolument inintelligibles pour la postérité, à cause de cette foule d'allusions secrètes dont elles fourmillent et dont la postérité ne pourra jamais avoir la clef. Tout porteur de falot ou de lanterne est obligé de dérober sa petite lumière sous son manteau, de peur d'être assommé par les aveugles qui lèvent leur bâton dès qu'ils entendent dire qu'il y a une lueur autour d'eux. On a ajouté aux lettres de M. Toland deux petites notes trouvées dans les papiers de M. Fréret. Ces notes sont très-intelligibles et n'auront besoin d'aucun commentaire auprès de la postérité; elles sont d'une hardiesse extrême. Feu M. Fréret et feu M. Boulanger sont deux bonnes âmes qui permettent qu'on trouve dans leurs papiers tout ce qu'on craindrait de trouver dans les siens.

Il vient de sortir de la boutique de Rey encore un autre ouvrage intitulé *la Contagion sacrée, ou Histoire naturelle de la superstition*. Beaucoup de raisonnements communs, de répétitions à l'infini des mêmes idées, quelques bonnes pages, quelques idées si originales qu'elles paraissent nées dans une autre

1. Ce livre et les suivants sont de d'Holbach, aidé de Naigeon.

tête que le reste, mais qui ne sont pas en assez grand nombre pour dédommager de l'ennui des redites: voilà à peu près ce que vous trouverez dans cette *Contagion sacrée*, qui est écrite avec la plus grande hardiesse.

— M. l'abbé Coyer vient de nous gratifier d'une petite brochure de quatre-vingt-seize pages grand in-8°, intitulée *Chin-ki, histoire cochinchinoise qui peut servir à d'autres pays.* Chin-ki est un honnête et riche laboureur d'une des plus belles provinces de la Cochinchine. Il a deux femmes et vingt-trois enfants qui font sa richesse et son bonheur, mais les temps changent bientôt. On accable la Cochinchine d'impôts, les publicains s'en emparent et la travaillent en finance. On invente et multiplie des vexations de toute espèce, et ce royaume, naguère si florissant, tombe bientôt dans la langueur qui précède et annonce la mort. Ce n'est pas que le roi soit méchant: au contraire, il est bon et il laisse faire tout ce que l'on propose dans son conseil. Pour remédier aux maux déjà irréparables, on imagine de partager le royaume entre des seigneurs territoriaux et l'on introduit le lien féodal; bref, la Cochinchine passe par toutes les révolutions qu'a éprouvées la France, et les Cochinchinois se trouvent abîmés. Chin-ki, si laborieux, si riche, si heureux, grâce aux collecteurs des deniers royaux, aux commis des finances, est réduit à la mendicité. Dans cet état, il prend le chemin de la capitale avec un de ses fils et une de ses filles, afin de les mettre dans quelque profession lucrative dans un temps où celle des laboureurs est devenue une calamité pour ceux qui l'exercent. Chin-ki parcourt avec son fils les différentes professions des arts mécaniques, et partout il trouve des règlements sans nombre qui empêchent que son fils puisse être reçu dans aucune profession honnête. Il éprouve les mêmes difficultés à l'égard de sa fille, et, après avoir épuisé toutes ses ressources, il se trouve trop heureux d'établir son fils comme petit valet des valets d'un grand seigneur, et sa fille comme vendeuse sur le boulevard de cette espèce de pâtisserie qu'on appelle *croquet ou plaisir des dames.* Après ce bel établissement, le père s'en retourne content dans son village, où il a bientôt la douleur d'apprendre que sa fille est tombée dans le plus bas libertinage et que son fils est devenu un scélérat. Tous les autres enfants, obligés de renoncer également à la charrue, tombent dans les mêmes malheurs et dans le

crime, et finissent tous leur vie par le dernier supplice. Ce dénoûment est horrible, outré et de mauvais goût. Le but moral de cette brochure est excellent, mais l'exécution en est mesquine et misérable; il arrive presque toujours à l'abbé Coyer de concevoir fortement, philosophiquement, et d'exécuter d'une manière futile et pitoyable. Ses brochures sont des phénomènes éphémères dont la durée se borne à une journée de Paris. Il règne d'ailleurs une grande uniformité dans ce petit roman, et cette uniformité en rend les deux tiers ennuyeux et insipides. Cela est à cent mille lieues de *Zadig*. Si M. de Voltaire avait envoyé promener Chin-ki dans les rues de la capitale, combien la satire de nos mœurs, de nos sages règlements, de notre belle police, serait devenue vive, piquante, ingénieuse et variée! Bonsoir à M. l'abbé Coyer-Chin-ki.

— On a fait sur la comédie de *la Gageure imprévue* la polissonnerie suivante :

Quand avec une femme on fait une gageure,
Il faut avoir présent la clef de la serrure.

— M. de La Louptière vient de recueillir en deux volumes in-12 ses *Poésies et Œuvres diverses*, qui ont fait pendant si longtemps un des principaux ornements du *Mercure de France*, et les délices de ses abonnés de province. On voit à la tête le portrait de l'auteur, qui a l'air aussi spirituel que ses ouvrages.

— On vient de publier les *Confessions de mademoiselle de Mainville, duchesse de***, à la comtesse de N***, son amie*, trois volumes in-12[1]. Je ne sais quel est l'indiscret qui a osé divulguer ces *Confessions;* mais je me suis bien gardé de partager son tort en les lisant; et je crois que vous vous trouverez bien d'imiter ma réserve.

— M. de Moissy vient de faire imprimer la comédie des *Deux Frères, ou la Prévention vaincue*. On voit, par la préface qu'il a mise à la tête, qu'il espère que la lecture de sa pièce fera casser le jugement que le public a porté à la représentation; et comme l'arrêt des lecteurs n'est pas aussi démonstratif ni aussi décisif que celui des spectateurs, il ne tiendra qu'à M. de Moissy

1. Par Galtier de Saint-Symphorien, Paris, Dufour, 1768.

de se persuader qu'il a gagné son procès en ce dernier et faible ressort. On dit qu'il a besoin de cette consolation, et que la chute de sa pièce lui a fait une impression si terrible qu'il court risque d'en mourir. C'est un mauvais métier que celui d'un poëte qui n'est pas commandé, subjugué, tourmenté par son génie, ou qui prend de fausses douleurs pour les douleurs de l'accouchement; il est bien triste d'en mourir. La chute que M. de Moissy a faite lui a donné de l'humeur. Il parle dans sa petite préface des gens « qui prennent les sujets de leurs drames dans les œuvres du théâtre des étrangers, qui devraient peut-être se modeler sur nous dans ce genre, plutôt que de nous rendre leurs imitateurs ». J'observe d'abord à M. de Moissy que cela est longuement et platement dit; je lui rappelle ensuite le proverbe, qu'il ne faut pas jeter des pierres dans le jardin de son voisin quand on a une maison de verre. Le succès du *Joueur* n'a pas rendu M. Saurin insolent, au contraire il a conservé le ton de la plus grande modestie; pourquoi donc l'attaquer quand rien ne vous y oblige? Cela n'est pas honnête, et quand on vient de tomber comme M. de Moissy, cela est encore maladroit. Ce poëte infortuné aurait des plaintes mieux fondées à faire de mon extrait s'il parvenait à sa connaissance. Premièrement, j'ai dit que Mme d'Origny et Dorimène étaient sœurs, et elles ne sont que cousines; ce ne sont pas deux sœurs, mais deux cousines qui ont à se décider sur le legs de vingt mille livres de rente et sur le choix d'un époux dans la personne d'un des Fontaubin. En second lieu, cette cousine de Mme d'Origny ne s'appelle pas Dorimène, mais Orphise. Je savais bien qu'il y avait de l'*o* dans son affaire. J'avais remarqué que l'auteur, par une prédilection particulière pour cette voyelle, en avait conservé le son dans tous les noms de ses personnages. Le grand-père s'appelait Oronte; le père et les deux fils, Fontaubin; la jeune veuve, Mme d'Origny; sa cousine, Orphise; la suivante, Laurette; le valet, Frontin. Cette misère n'est pas sans conséquence, elle a sûrement beaucoup contribué à augmenter la cacophonie du style; et je parie que le compositeur d'imprimerie a dépensé plus d'*o* dans la composition de cette pièce que son étendue n'en devrait comporter. Au reste, j'ai encore commis quelques autres fautes dans mon extrait, et j'en demande pardon à M. de Moissy. Le sort m'avait placé à côté du sage Sedaine; mais

nous étions entourés d'une nuée d'étourneaux beaux esprits qui disaient leur sentiment à tort et à travers, et qui nous empêchaient souvent d'entendre. Ce qui me fâche, c'est d'avoir appris par la lecture que leur pétulance nous a bien dérobé quelques platitudes, mais ne nous a fait perdre aucune beauté. J'aurais eu grand plaisir à faire assigner les Dorat, les Chamfort, les Barthe, les Rulhière, et à les faire condamner en dommages et intérêts envers ce pauvre M. de Moissy; mais malheureusement je suis obligé de m'en tenir avec le public irrévocablement à ce que j'ai dit sur sa pièce.

— M. Lemierre a aussi pris le parti de faire imprimer sa tragédie d'*Artaxerce*, qui a eu quelques faibles représentations il y a environ deux ans, et qui est balayée du théâtre à perpétuité. Il dit, dans un avertissement de neuf lignes, que sa pièce n'a de commun avec celle du célèbre Metastasio que le sujet et la catastrophe; rien n'est plus vrai. Aucun homme de goût ne lui reprochera jamais d'avoir de commun avec Metastasio la grâce et le coloris des expressions, le charme et la douceur du style. Au surplus, M. Lemierre nous avertit qu'il a toujours tâché de fondre ses préfaces dans ses pièces; il devrait donner ce secret à ses confrères, et particulièrement à M. Dorat. Je sais à M. Lemierre un gré infini de cette méthode; elle me dispense de lire ses préfaces, car je ne me sens nulle vocation à lire son *Artaxerce*. Je m'en tiens aussi irrévocablement à ce que j'en ai dit lors de sa représentation : discours beau sans doute et victorieux, mais

Dont très-heureusement je ne me souviens plus[1].

M. Lemierre ne court pas risque de mourir de ses chutes comme M. de Moissy; Dieu lui a accordé la conviction intérieure et entière de son mérite, qui fait qu'on se passe aisément des applaudissements du public et qu'on se console de sa censure.

1. Voir tome VII, page 103.

SEPTEMBRE.

1er septembre 1768.

Le petit roman de *l'Ingénu*, dont M. de Voltaire nous fit présent l'année dernière, eut le succès le plus brillant. Un auteur qui n'aurait jamais fait que cette bagatelle serait compté à juste titre parmi les plus beaux esprits de la nation; dans les chefs-d'œuvre de tout genre que nous devons au premier homme du siècle, ce petit roman est à peine aperçu et se perd dans la foule, ou s'il est compté parmi les titres de M. de Voltaire à l'immortalité, ce n'est que parce qu'il est sans exemple qu'un vieillard de soixante-quatorze ans ait conservé la chaleur et les grâces de l'imagination, les agréments et le charme des écrits de sa première jeunesse.

Le succès du roman a fait naître l'idée de procurer à *l'Ingénu* un établissement sur le théâtre de la Comédie-Italienne, parmi les notables de l'opéra-comique du nouveau genre. Il s'est fait afficher *le Huron*, comédie en deux actes et en vers, mêlée d'ariettes, et a pris son rang le 20 du mois passé au milieu des applaudissements et des acclamations du public. Il est vrai qu'il doit l'accueil qu'il a reçu principalement à son musicien et aux acteurs, et qu'on a dit avec assez de raison beaucoup de mal de l'auteur de la pièce; mais, dans la disette absolue où nous sommes de poëtes qui entendent ce genre, il faut encore savoir gré à celui qui n'entraîne pas son musicien avec lui dans sa chute, ou le féliciter s'il a trouvé un compositeur assez excellent pour l'empêcher de tomber malgré tout ce qu'il a pu faire pour se casser le cou.

L'auteur du *Huron* a cette obligation à son musicien. Il n'avait qu'à faire mettre sa pièce en musique par M. Kohaut, et c'eût été un moyen infaillible de tomber tout à plat : le génie de M. Grétry a soutenu le poëte sur le bord du précipice où sa maussaderie et sa maladresse l'auraient infailliblement jeté; grâce à ce charmant compositeur, *le Huron* restera même au théâtre, malgré tout ce que le poëte a fait pour l'en faire chasser.

Il n'a pas senti qu'il faut avoir tout juste le double de la

gaieté, de la folie, de la verve de l'auteur du roman, quand on veut mettre ce roman sur la scène. Il a cru qu'en suivant pas à pas le roman, en copiant servilement jusqu'aux discours et aux expressions, il en ferait passer l'originalité et les agréments dans sa pièce. C'est un barbouilleur du pont Notre-Dame, qui, par une grisaille lourdement et maussadement faite, se flatte d'avoir atteint l'esprit et la vérité d'un tableau de Téniers.

L'auteur du *Huron* ne s'est pas fait connaître ; mais tout le public a nommé M. Marmontel, et il n'y a pas moyen de se refuser à l'évidence. Cette pièce est certainement son ouvrage, il porte son cachet à chaque ligne ; il doit au jeu niais de Laruette, à la voix de Mme Laruette, à la beauté et au jeu du charmant Huron Caillot en habit sauvage, et surtout à la musique admirable et délicieuse de M. Grétry, un succès qui n'est pas exempt d'amertume pour lui, puisque le public, tout en se portant à cette pièce avec une affluence prodigieuse, continue de dire beaucoup de mal des paroles.

Il en dit même trop ; car, enfin, ce qu'il y a de choquant passe si vite, est masqué par une musique si charmante, qu'on ne s'ennuie pas un instant. Le poëte a même un mérite sur lequel on ne lui a pas rendu justice, et qui n'est pas médiocre : c'est d'avoir bien senti la place de l'air et d'en avoir bien coupé les paroles. Je ne sais comment on a pu apprendre ce secret à notre ami Marmontel ; je me souviens que dans le temps de *la Bergère des Alpes* il n'y eut jamais moyen de lui faire comprendre que la longueur et la coupe des vers n'étaient pas indifférentes pour le rhythme de la musique. Il se débattait dans ce temps-là comme un forcené contre les arguments du chevalier de Chastellux et de l'abbé Morellet, et je me divertissais beaucoup de l'endoctrinement obstiné des uns et de l'invincible résistance de l'autre. Il faut que, cette fois-ci, M. le comte de Creutz, ou le musicien même, ait trouvé le secret de le rendre docile : car il est constant que la plupart des paroles des airs sont très-bien faites. Il n'a pas su en varier les caractères aussi heureusement, mais c'est faute d'entente du théâtre ; il a placé, par exemple, au commencement du premier acte deux ou trois airs tendres de suite pour le Huron, et à la fin du second acte il lui fait chanter de suite deux ou trois airs de grand mouvement et de désespoir : c'est ne pas savoir employer ses richesses,

et leur faire tort par sa gaucherie. Ce pauvre Marmontel n'entendra de sa vie ni le théâtre en général, ni ce genre particulier qui exige une grande rapidité et une grande variété de situations. Je le trouvai à la seconde représentation ; je me plaçai à côté de lui. Nous avions devant nous un certain M. Girard qui a été longtemps en Italie, et qui est grand connaisseur en musique : nous faisions nos remarques sur la musique du *Huron* à mesure que la pièce avançait; vers la fin, Marmontel me dit avec une bonne foi qui me fit rire : « Je vous avoue que je ne comprends absolument rien à tout ce que vous venez de dire. »

Son musicien nous aurait bien compris. Ce M. Grétry est un jeune homme qui fait ici son coup d'essai; mais ce coup d'essai est le chef-d'œuvre d'un maître qui élève l'auteur sans contradiction au premier rang. Il n'y a dans toute la France que Philidor qui puisse se mesurer avec celui-là, et espérer de conserver sa réputation et sa place. Le style de Grétry est purement italien. Philidor a le style un peu allemand, et en tout moins châtié; il entraîne souvent de force, par son nerf et par sa vigueur. Grétry entraîne d'une manière plus douce, plus séduisante, plus voluptueuse; sans manquer de force lorsqu'il le faut, il vous ôte, par le charme de son style, la volonté de lui résister; du côté du métier, il est savant et profond, mais jamais aux dépens du goût. La pureté de son style enchante : le plus grand agrément est toujours à côté du plus grand savoir; il sait surtout finir ses airs et leur donner la juste étendue, secret très-peu connu de nos compositeurs. Vous avez pu remarquer dans le cours de l'extrait de cette pièce combien sa musique est variée : depuis le grand tragique jusqu'au comique, depuis le gracieux jusqu'aux finesses d'une déclamation tranquille et sans passion, on trouve dans son opéra des modèles de tous les caractères. Cet ouvrage a réveillé en moi la fureur de la musique, à laquelle mes occupations m'empêchent de me livrer, et que j'ai tant de peine à dompter malgré toute l'assistance que je reçois de la part des compositeurs français.

M. Grétry est de Liége; il est jeune, il a l'air pâle, blême, souffrant, tourmenté, tous les symptômes d'un homme de génie. Qu'il tâche de vivre, s'il est possible[1] ! Il a passé dix ans de sa

1. Grétry, né le 11 février 1741, est mort à Montmorency le 24 septembre 1813. Il

vie à Naples; et quand on entend son harmonie et son faire, on n'en peut douter. Il a passé ensuite quelque temps à Genève, et puis il est venu à Paris. J'ai quelque regret de le voir abandonner une langue divine pour une langue si ingrate en musique; mais si c'est là son arrêt de condamnation, qu'il s'y soumette et qu'il nous enchante! Il avait commencé à travailler pour le théâtre de l'Opéra, en mettant en musique *les Mariages Samnites*, poëme de M. Légier, tiré des *Contes* de M. Marmontel; il y a environ neuf ou dix mois qu'on en fit une répétition chez M. le prince de Conti, en présence de deux cents personnes du premier rang. Cette répétition se fit si précipitamment, avec tant de négligence ou de mauvaise volonté, qu'il n'y eut pas moyen d'y rien connaître; et les directeurs de l'Opéra laissèrent là le compositeur et son ouvrage. Ces messieurs ont une peur de diable que la musique ne prenne racine dans leur boutique, et ne les force de se défaire de ce vieux et détestable fonds dont ils osent nous repasser les guenilles l'une après l'autre avec une témérité bien justifiée par la dureté et l'ineptie de nos oreilles. Le succès brillant que M. Grétry vient d'avoir sur le seul théâtre que la musique puisse regarder comme son asile en France peut du moins faire sentir à ces tristes directeurs quel homme ils ont dédaigné ou desservi. Tous les polissons réussiront avec leurs pauvretés sur le théâtre de l'Opéra; vous verrez que les deux seuls hommes qui sachent faire de la musique en France, Philidor et Grétry, seront les seuls aussi qui ne pourront réussir à l'Opéra.

On dit que M. Grétry a pris quelques-uns des plus beaux morceaux des *Mariages Samnites* pour les mettre dans *le Huron*. Le récitatif obligé et l'air de Mme Laruette sont sans doute de ce nombre. Son *Huron* tel qu'il est peut se placer hardiment à côté de *Tom Jones*, le plus bel ouvrage qui soit au théâtre, et bien hardi celui qui osera se mettre au milieu.

Puisque nous avons parlé de l'Opéra, que rien ne devrait rappeler quand il est question de musique, il faut dire ici qu'on avait proposé de donner l'opéra d'*Ernelinde*, par Philidor, pendant le séjour prochain du roi de Danemark en cette capitale;

a laissé quarante-quatre partitions, qui toutes prouvent un talent véritable, et dont plusieurs seront longtemps entendues avec plaisir malgré les révolutions que la musique a subies et celles qu'elle subira sans doute encore. (T.)

mais un grand politique ayant remarqué qu'il y avait dans cet opéra un prince danois dans les fers, quoique injustement, et s'en tirant glorieusement, on prétend que cet ouvrage ne sera pas repris et qu'on donnera l'opéra de *Phaéton*, dont l'histoire n'a de liaison avec celle du Danemark qu'autant qu'il peut y avoir des cochers maladroits en tout pays. On dit que les trois spectacles tâcheront de contribuer de leur mieux à l'amusement de ce monarque, et que Mlle Clairon jouera pour Sa Majesté successivement les rôles d'Ariane, d'Aménaïde et d'Électre, sur le théâtre des Menus-Plaisirs du roi. Il court, à l'occasion de l'arrivée du roi de Danemark, un mot de M. le baron de Gleichen, son ministre en France, et ce mot a eu un grand succès. Une dame de la cour, qu'on ne nomme point, apostropha M. de Gleichen au milieu d'un cercle à Compiègne, et lui dit : « Monsieur l'envoyé, on dit que votre roi est une tête... — Couronnée, madame, » lui répondit M. de Gleichen avec son air doux, humble et fin, en s'inclinant profondément.

— Un Anglais causant dernièrement avec M. Diderot lui disait: « Je ne sais comment vous avez fait en France pour fixer votre langue depuis plus de cent ans et la rendre pour ainsi dire immuable, tandis que la nôtre varie sans cesse et n'a point de règle constante. — C'est, monsieur, lui répondit le philosophe, que vous n'avez pas comme nous quarante oies qui gardent le Capitole. » Si ce mot vient aux oreilles du vieux Piron il sera, je crois, très-fâché de ne pas l'avoir dit; mais si les quarante oisons de l'Académie continuent de marcher dans le sentier bourbeux qu'ils ont enfilé depuis quelque temps, ils seront bientôt couverts de boue, et, au lieu de garder le Capitole, ils l'auront trahi et livré. Ce qui vient d'arriver au sujet du prix de poésie que l'Académie avait à distribuer cette année est tout à fait scandaleux. Après avoir exclu du concours la pièce de M. Rulhière pour des motifs étrangers au mérite de la poésie, l'Académie a décerné le prix à M. l'abbé de Langeac, auteur d'une *Lettre d'un fils parvenu à son père laboureur*. Cet abbé de Langeac est un enfant de quinze ans. Il est fils de cette célèbre Mme Sabatin qui a épousé un marquis de Langeac, il y a quelques années, et qui, ainsi que ses enfants, en porte le nom depuis cette époque. Son fils l'abbé avait pour concurrent au prix M. de La Harpe et plusieurs autres poëtes qui ont un peu

de réputation. Vous me direz que si l'abbé enfant a mieux fait que ses rivaux, l'Académie n'a fait que justice en le couronnant. Mais cette *Lettre d'un fils parvenu à son père laboureur* est misérable. Elle est fort courte et on ne peut pas la lire sans être excédé de sa pauvreté et de sa platitude. Cela n'annonce aucun talent, cela ne renferme aucune idée passable. C'est le ramage insipide d'un petit serin qui n'a pas plus de sang dans ses veines que de cervelle dans sa tête. Si, parmi les quatre-vingt-six pièces que l'Académie avait reçues pour disputer le prix de poésie, il ne s'en est trouvé aucune qui ait été jugée digne de l'emporter sur la *Lettre du fils parvenu*, il ne fallait pas donner de prix du tout; il fallait que l'Académie le réservât pour l'année prochaine et pour un concours plus digne de l'avoir pour arbitre. Mais sans connaître la pièce intitulée *le Philosophe*, que M. de La Harpe avait envoyée au concours, je soutiens qu'il est impossible qu'elle n'ait pas été supérieure à cette pitoyable *Lettre d'un fils parvenu*, car enfin M. de La Harpe sait faire des vers; il est bien difficile qu'il en ait fait une centaine sans en rencontrer quelques-uns d'heureux, et s'il y a un seul bon vers dans sa pièce elle méritait la préférence sur celle de M. de Langeac. M. de La Harpe n'a pas voulu faire imprimer son discours en vers. Il dit que c'est par égard pour l'Académie ; cela peut n'être pas prudent à dire, mais je crois cela vrai dans toute sa rigueur ; bien plus : je soutiens que le discours de M. Le Prieur, avocat au Parlement, intitulé *la Nécessité d'être utile*, qui a concouru et qu'on a imprimé depuis, est très-supérieur à la pièce couronnée, et qu'elle ne devait pas lui disputer le prix un instant.

Cette bassesse des Quarante a remporté de son côté le prix de l'indignation publique, qui lui a été décerné sur-le-champ. Et d'abord l'Académie s'est jugée elle-même. Ordinairement elle publie avant la fin de juillet le nom du poëte couronné ; cette fois-ci elle a tenu le cas secret jusqu'à la séance publique. Malgré ses précautions, la chose s'est ébruitée quelques jours auparavant ; le secret même qu'on affectait n'était qu'une maladresse insigne, puisqu'il préparait le public à une décision extraordinaire et qu'il redoublait sa curiosité. Lorsqu'on sut le nom du poëte couronné, le mépris pour la décision de l'Académie perçait déjà de tous côtés. Cependant les jugements res-

taient suspendus. Il n'était pas impossible qu'un enfant de quinze ans ait fait une belle pièce de vers; M. de Voltaire aurait pu être couronné à quinze ans sans aucune injustice; peut-être l'enfant couronné était-il un second Voltaire. On pouvait encore supposer que l'abbé de Langeac ne manquait pas de teinturier, et que quelque poëte courtisan avait fort bien pu lui faire présent d'une épître en vers en échange d'une protection assurée. Le jour de l'assemblée publique devait fixer et réunir tous les jugements. Ce jour arrive. Toute la jeunesse poétique se porte en foule à l'Académie. Il y avait tant de monde quel a pièce qui précède celle où l'Académie tient sa séance publique était aussi remplie que la salle même. L'académicien Marmontel était chargé de lire la pièce couronnée. C'est un des plus grands lecteurs que je connaisse ; il a un art singulier pour faire valoir les mauvaises choses, soit en les escamotant, soit en vous étourdissant d'un ronflement des plus imposants. Il commence. On écoute. Bientôt on juge l'épître telle qu'elle est, les huées s'en mêlent. La jeunesse qui est dans la pièce voisine fait d'autant plus de bruit qu'elle ne peut rien entendre de ce qui se passe dans la salle de l'Académie. Elle se range autour d'une longue table et se met même à contrefaire la séance académique avec de grandes risées. Cependant M. Marmontel continue intrépidement sa lecture, il redouble d'art et de séduction. Il s'attendrit, il s'échauffe, il lit avec une onction étonnante. Rien n'y fait. Les huées redoublent avec l'attendrissement du lecteur, qui, excédé du bruit, s'écrie avec un mouvement d'indignation: *Voilà qui est détestable!* Aussitôt le public applique ce mot à la pièce; il part un battement de mains général qui achève de déconcerter l'académicien. C'est sous ces mêmes applaudissements que le poëte couronné a reçu sa médaille. On a même eu l'insolence d'afficher à la porte de l'Académie le distique suivant, répétant la formule ordinaire de tous les ordres de la cour :

> Ordre est venu de trouver ces vers beaux,
> *Signé* Louis, *et plus bas* Phélypeaux.

Voilà la seconde fois que l'Académie se fait huer chez elle à ma connaissance. Lorsqu'elle partagea, il y a trois ans, le prix de l'*Éloge de Descartes* entre M. Thomas et M. Gaillard, le pu-

blic lui donna la même marque d'estime et de reconnaissance.

M. l'abbé de Langeac, de peur de manquer le prix, a envoyé deux autres pièces au concours. L'une est une *Épître d'un fils à sa mère*. Ce poëte est rempli de piété envers père et mère; c'est son faible. L'autre est une *Ode sur la colère*. Ces deux pièces sont aussi imprimées avec une églogue qui n'a pas concouru, et tous ces différents morceaux confirment de plus en plus l'opinion qu'on doit se former du talent de l'auteur.

L'Académie a accordé l'accessit à M. Fontaine pour une *Épître aux pauvres*, qui est une pauvre épître et qui figure très-bien à côté de la pièce couronnée. Elle s'est bien gardée de donner un accessit au poëme de M. Le Prieur. Elle a fait mention honorable d'une épître intitulée *les Ruines*, par M. Cœuilhé, qui voyage en Italie. Il y a eu aussi mention honorable du poëme de M. Le Prieur, intitulé *la Nécessité d'être utile*. M. Mercier a fait imprimer une épître philosophique qu'il a envoyée au concours et qui a pour titre: *Que notre âme peut se suffire à elle-même*. Je voudrais bien que l'âme de M. Mercier se fît assez suffisante pour laisser la mienne en repos.

— L'Académie royale de peinture et de sculpture a fait, cette année, une injustice toute pareille à celle de l'Académie française. Elle a décerné le prix de peinture à celui de ses élèves qui a fait le plus beau tableau[1]; mais le prix de sculpture a été donné contre toute justice à un élève de Pigalle[2], et l'on en a frustré un élève de Le Moyne, dont le morceau, au sentiment de tout le monde, était très-supérieur à tous les morceaux exposés au concours. Celui des élèves qui remporte le prix est reçu pensionnaire du roi à l'École royale de peinture et de sculpture et va ensuite aux frais de Sa Majesté à Rome, où il est encore entretenu quatre ans. L'injustice que l'Académie, ou plutôt une vilaine cabale formée par Pigalle, a faite à l'élève de Le Moyne a mis la consternation et le désespoir dans l'âme des élèves. Ils se sont assemblés au portes de l'Académie, sur la place même du vieux Louvre, et ils ont insulté publiquement et sans aucun

1. F.-A. Vincent.

2. Moitte, qui l'emporta sur René Millot. Diderot a raconté trois fois tout au long, et presque dans les mêmes termes, les conséquences de cette injustice. Voir *Salon de 1767*, t. XI, p. 376; *Lettres à Falconet*, t. XVIII, p. 297, et *Lettres à Mlle Volland*, t. XIX, p. 274.

ménagement tous les membres de l'Académie, qu'ils soupçonnaient d'avoir trempé dans ce complot odieux, et particulièrement Pigalle et Cochin, secrétaire perpétuel de l'Académie, fauteurs déclarés de cette injustice.

15 septembre 1768.

Il était donc écrit qu'en cette année 1768, M. l'abbé de La Bletterie, professeur d'éloquence au Collége royal, et de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, s'illustrerait par un des plus insignes forfaits littéraires dont on ait jamais entendu parler. Cet académicien jouissait à Paris d'une réputation que la médiocrité y usurpe trop souvent et trop facilement. En sa qualité de janséniste il tenait à un parti longtemps écrasé, mais par là même plus étroitement uni et portant tout ce qui lui appartenait avec une chaleur et un zèle infatigables. L'abbé de La Bletterie avait déjà traduit, si je ne me trompe, deux morceaux de Tacite, la *Vie d'Agricola*, et le petit livre des *Mœurs des Germains;* il avait écrit lui-même une *Histoire de l'empereur Julien* et celle *de l'empereur Jovien*[1]. Ces différents ouvrages lui avaient fait tant de réputation que l'Académie française l'avait élu et mis au nombre des Quarante; mais le système du cardinal de Fleury était alors encore dans toute sa vigueur. Ce ministre comptait détruire le jansénisme en purgeant tous les corps de son prétendu venin, et surtout en les préservant de sa contagion. Le roi exclut le janséniste La Bletterie de l'Académie française, quoiqu'il fût déjà membre de l'Académie des inscriptions, et que tout le monde regardât le littérateur La Bletterie comme un homme d'un mérite peu commun. L'*Histoire de l'empereur Julien* eut surtout le plus grand succès, et fut comptée sans difficulté au nombre des meilleurs ouvrages de notre siècle. Je n'ai, Dieu merci, jamais rien lu du janséniste littérateur abbé de La Bletterie[2], mais je me souviens d'avoir trouvé l'année dernière la *Vie de Julien*, à la campagne, sur la cheminée

1. Voir t. I, p. 172, pour l'*Histoire de l'empereur Jovien*, et t. III, p. 7, pour les *Mœurs des Germains*, la *Vie d'Agricola* et la *Vie de l'empereur Julien*.

2. Grimm, t. III, p. 7, rend cependant un compte détaillé de ses traductions comme s'il les avait lues. Trompait-il alors ses correspondants, ou se trompe-t-il ici lui-même? (T.)

du salon et d'en avoir parcouru quelques pages par désœuvrement. Je restai confondu de la réputation de cet ouvrage, qui me paraissait écrit avec une platitude et une pauvreté d'esprit incroyables. Si ce morceau d'histoire avait paru en ces derniers temps, il aurait été jugé, vilipendé et oublié en quinze jours de temps; mais telle était, il y a vingt ans, l'ignorance de toute bonne philosophie dans cette nation, que la *Vie de Julien* fut regardée comme un ouvrage très-hardi, parce qu'un janséniste avait osé imprimer que Julien, apostat exécrable aux yeux d'un bon chrétien, n'était pourtant pas un homme sans quelques bonnes qualités, à en juger mondainement. Ainsi, le Julien de l'abbé de La Bletterie peut du moins servir de baromètre pour les progrès de l'esprit philosophique en France, en partant de l'année de son apparition, et regardant son succès comme le signe représentatif du zéro, et en suivant successivement l'élévation du mercure de ce baromètre de degré en degré jusqu'à nos jours, où, d'un côté, les efforts des sots et des fripons pour le faire redescendre et rentrer dans la boule, et de l'autre, les travaux des philosophes pour le pousser au beau temps fixe, paraissent l'avoir fixé pour longtemps en France au degré qui marque le variable.

M. l'abbé de La Bletterie n'a pas connu l'extrême mobilité de ce baromètre, sans quoi il se serait contenté de sa réputation acquise, et n'aurait pas voulu l'exposer à un nouvel examen. Si quelques juges éclairés lui avaient fait son procès en secret, et l'avaient condamné avec connaissance de cause comme un mauvais écrivain, aucun d'entre eux ne songeait à rendre cet arrêt public; tous étaient d'accord que la réputation usurpée du vieux janséniste ne faisait plus mal à personne, et qu'il fallait le laisser mourir en paix. En lui contestant même la qualité de bon écrivain, personne ne doutait qu'il ne pût être excellent traducteur. On était convenu de le croire sur sa parole savant et profond latiniste, et sa traduction de Tacite, promise depuis une vingtaine d'années, était regardée d'avance comme un ouvrage unique dans son espèce.

Elle a enfin paru, cette traduction attendue depuis vingt ans, et c'est peut-être un des phénomènes les plus étranges qu'il y ait jamais eu en littérature. Quand on lit une préface d'environ cinquante pages qui se trouve à la tête, on se doute bien qu'un

pédant qui écrit aussi platement, aussi pesamment, aussi trivialement que M. l'abbé de La Bletterie, et dont le style sent à chaque ligne l'orgueil, l'emphase, la prétention et la crasse de collége, n'est pas l'homme qu'il fallait pour traduire Tacite; mais il est impossible de deviner que ce pédant, qui étale son mérite avec tant de hardiesse et de confiance, qui déprime avec si peu de ménagement le mérite de tous les autres traducteurs de Tacite, non-seulement ne sait pas le latin dans le sens que M. Ernesti attacherait à cette expression, mais qu'il ne le sait pas à beaucoup près aussi bien qu'un écolier qui sort des basses classes, et qui se propose de commencer sa rhétorique. Cela est incroyable, et cela est vrai cependant. En faisant décomposer à cet impudent un passage de Tacite, et lui ordonnant ensuite comme à un écolier d'arranger ce passage suivant les règles de la construction grammaticale, on lui prouverait, par vingt exemples, qu'il s'est perdu dans les constructions les plus simples, qu'il a assigné de faux rapports aux relatifs, et commis des fautes pour chacune desquelles un pauvre écolier recevrait cinquante férules au moins; et quand on ne peut se cacher ses méprises inouïes, on a encore de la peine à en croire ses yeux.

Voilà l'homme et l'ouvrage qui ont reçu du gouvernement la protection la plus marquée et la seule qui ait été accordée à un ouvrage de littérature depuis vingt ans. Son *Tibère, ou les six premiers livres des Annales de Tacite* (car c'est à quoi se réduit tout son travail de vingt ans), a été imprimé en trois volumes in-12, ornés d'estampes et de vignettes, à l'Imprimerie royale, sur de très-beau papier[1]. On l'a tiré à trois ou quatre mille exemplaires, et l'on a fait présent à l'abbé de La Bletterie de l'édition tout entière pour être vendue par lui à son profit et comme il le jugerait à propos. Et lorsque ce traducteur trafiquant eut fixé pour le public le prix de l'exemplaire à neuf livres, une grande dame de la cour en prit trois cents, et les vendit aux personnes de sa connaissance, à un louis l'exemplaire, pour le compte de l'auteur; de sorte que cette contribution préalable, et qu'il eut la bassesse de faire semblant d'ignorer, lui procura

1. Fleuron, en-tête et figures de Gravelot, gravés par Delaunay, Duclos, Massard, Rousseau et Saint-Aubin.

d'abord d'entrée de jeu un capital de sept mille deux cents livres.

Je ne blâme ni la générosité qui a porté Mme la duchesse de Grammont à cette action, ni la protection décidée que M. le duc de Choiseul a accordée à cet ouvrage; il est toujours beau de faire du bien. On avait apparemment représenté à ce ministre l'abbé de La Bletterie comme un homme de mérite dans le besoin et dans l'indigence. Il lui était permis d'ignorer que ce vieux janséniste jouissait d'un revenu de huit à neuf mille livres, comme le prétendent ceux qui sont au fait de sa situation; il ne pouvait pas prévoir qu'une traduction qui était attendue, par les gens de lettres même, comme un chef-d'œuvre, répondrait si mal à leur attente. Les bienfaits auxquels un grand cœur attache le moins de prix, et qu'il accorde avec le plus de facilité, sont ceux d'argent; M. le duc de Choiseul en fit donc donner à l'abbé de La Bletterie. Mais cet exemple prouvera du moins à ce ministre qu'il n'est pas aussi aisé qu'on le croirait bien de récompenser le mérite, parce qu'il se met rarement sur le passage du ministre, qu'il se tient éloigné des antichambres, qu'il n'a point d'avocats à ses gages, et que la médiocrité, l'ignorance et l'incapacité, se mettent trop aisément et trop impudemment à sa place.

Quand on n'aurait pas à reprocher à l'abbé de La Bletterie les contre-sens les plus fréquents et les fautes les plus grossières, un style trivial, plat, commun, des phrases et des constructions de procureur, des expressions basses et ignobles qu'on rencontre à chaque page, ne rendraient pas sa traduction moins inlisible. Ici, Tibère *joue la santé*; là, Agrippine *pousse sa pointe*; ailleurs, un courtisan *monte son visage* sur celui de Tibère; ailleurs encore, le peuple *apostrophe* l'empereur; et le diseur de bons mots, Fusius, *s'égaye aux dépens* de Tibère. Et, avec cette noble manière de s'exprimer, qu'un homme de la lie du peuple éviterait dans les lettres familières qu'il pourrait avoir à écrire, l'abbé de La Bletterie s'est cru capable de traduire l'auteur de l'antiquité le plus grave, et qui a le goût le plus châtié et le plus sévère; ajoutez qu'il fait autant de solécismes dans sa langue qu'il commet de contre-sens dans sa traduction, et vous aurez une idée assez complète de son travail.

J'ai fait trop d'honneur à M. l'abbé de La Bletterie, je ne

croyais pas avoir affaire à un écolier, et je cherchais quelques passages où le traducteur aurait pu montrer qu'il savait véritablement le latin; il ne tarda pas à me détromper. Dès les premières lignes il traduit *ubi militem donis, populum annona... pellexit*, par *quand il eut gagné les soldats par des largesses, Rome par l'abondance qu'il fit régner*... Il fallait traduire, *le soldat par des largesses, et le citoyen par des distributions de blé*. Le vieux janséniste ne sait pas que le citoyen romain n'était autre chose que le janissaire de Constantinople ; qu'il n'avait d'autre métier que celui de la guerre; que, lorsqu'il ne servait pas, et qu'il ne jouissait pas par conséquent de sa solde, il fallait lui assigner pour sa nourriture ou des terres, ou une certaine portion de blé. C'est ce qui s'appelait *annona*, et quand Auguste eut soin de faire donner au peuple romain du blé, il ne fit aucune des opérations que fait le lieutenant de police de Paris pour faire régner l'abondance dans la capitale du royaume. Dans un autre endroit, l'abbé de La Bletterie traduit, *pro sententia dixit, il opina*. Il croit que *sententiam dicere* et *pro sententia dicere* c'est la même chose, et veut dire *opiner;* il ne se doute pas qu'il y ait de la différence entre ces deux expressions. Eh bien, monsieur le professeur, dites cependant à vos écoliers que *sententiam dicere* veut dire *opiner*, et *pro sententia dicere* veut dire, au lieu d'*opiner, battre la campagne* et *parler d'autres choses qui n'ont point de trait à la chose dont il est question*. Si vous aviez jamais compris un seul mot à ce Tacite que vous lisez depuis cinquante ou soixante ans, que vous traduisez depuis vingt ans, et que vous avez l'insolence d'expliquer à vos écoliers, vous auriez senti l'énorme différence qu'il y a entre ces deux expressions; vous auriez su que c'était là un des grands sujets de querelle entre Tibère et le sénat de Rome; que Tibère prétendait avoir seul le droit de proposer au sénat ce qui devait faire le sujet des délibérations, et qu'il restreignait le droit de chaque sénateur à opiner simplement sur la chose mise en délibération, et non à parler et à discourir sur d'autres objets au lieu d'opiner. C'est par de telles tournures que les Césars envahissaient le pouvoir absolu et anéantissaient la liberté du sénat et du peuple; mais les simulacres de la liberté subsistaient encore longtemps après qu'elle fut entièrement et irrévocablement perdue. M. l'abbé de La Bletterie me dira qu'il n'a

jamais lu un seul mot de tout cela dans le recueil des miracles du saint diacre Pâris, et il a raison. J'ai tort de lui parler de choses qui tiennent à la connaissance de l'antiquité ; il faut avant tout qu'il apprenne son rudiment; quand il aura fait les basses classes avec quelques succès, nous verrons si l'on peut espérer de lui apprendre un peu de latin.

Jugez, je vous supplie, de l'état des études dans un pays où l'abbé de La Bletterie, en sa qualité de professeur d'éloquence, explique à la jeunesse les Annales de Tacite depuis plus de vingt ans, et où il jouissait sur ce point de la plus haute réputation, qu'il aurait conservée tout entière s'il n'avait pas eu la sottise de publier sa traduction. Monsieur le professeur d'éloquence, vous ne savez pas à quel point vos leçons sont éloquentes et touchantes pour un bon citoyen ; on ne peut presque y penser sans pleurer.

Au reste, j'ai dit que tout le travail de vingt ans de ce coupable pédant se réduisait à la traduction des six premiers livres des Annales. Il n'ose s'engager à nous promettre le reste, le terme de la plus longue vie n'y suffirait point ; mais après le succès qu'il vient d'avoir, quelles que soient sa vanité et sa confiance, nous sommes très-sûr qu'il ne se souciera plus de paraître en public. Comme la plus grande partie du cinquième livre des Annales est perdue, il a eu la bonté de réparer cette brèche, et de faire le Tacite des trois années qui nous manquaient. Je n'ai pas eu le temps de vérifier si son supplément est copié d'après les suppléments de Freinshemius ; mais ce que j'ai bien vu, c'est que son supplément est digne de sa traduction : tout est écrit dans le style élégant et noble dont vous avez vu l'échantillon.

On a conté, à propos de la bassesse avec laquelle il a reçu l'aumône des trois cents exemplaires vendus à un louis, un trait d'avarice qui est neuf et que les faiseurs de comédies ne doivent pas ignorer. On voulut un jour retenir l'abbé de La Bletterie à souper, dans une maison un peu éloignée de son quartier ; il y consentit à condition qu'on lui payerait vingt-quatre sous pour pouvoir s'en retourner en fiacre sans qu'il lui en coûtât rien. Ce traité fut accepté, et on lui donna la pièce d'argent. Après souper on voulut lui envoyer chercher le fiacre ; il s'y opposa, et dit qu'il le prendrait lui-même sur la place ; il esquiva ainsi

la voiture, s'en retourna chez lui à pied, et gagna les vingt-quatre sous qu'il s'était fait donner. Ses amis disent qu'il n'est pas étonnant qu'un tel homme s'entende si bien en *à-compte*, et qu'il en ait tant donné à Tacite. Il dit agréablement et noblement dans sa préface qu'il a été souvent obligé de donner à Tacite d'avance et à-compte ce qu'il était forcé de lui faire perdre ailleurs.

Pour comble de sottise, il a donné dans sa préface et dans ses notes des à-compte à bien du monde, et il peut s'attendre à voir ces à-compte remboursés avec usure. Après avoir passé en revue tous les traducteurs de Tacite, et avoir mis en poussière leurs traductions, il affecte le silence le plus méprisant sur les essais que M. d'Alembert a donnés au public dans ses *Mélanges*. Je n'aime pas ces morceaux traduits par M. d'Alembert; mais il est indubitable que ce philosophe est un aigle en comparaison du pédant La Bletterie, et cet aigle aura senti tout ce que le silence du pédant a d'obligeant pour lui.

Dans une note du tome second, page 301, ce pédant a eu la bêtise de faire un portrait satirique de M. de Voltaire, sous le nom de je ne sais plus quel poëte latin. Je prédis au pédant janséniste que l'aigle de Ferney fera sévère justice de cette insolence; et comme dans cette manufacture on paye toujours très-promptement tous les à-compte qu'on reçoit, ensemble les intérêts et arrérages, je ne veux pas retenir au pédant La Bletterie ce qui lui est déjà échu et rentré de ses à-compte envoyés à Ferney, et ce ne sera pas par moi que les remboursements qui lui arriveront de ce côté-là souffriront le moindre délai ou retardement.

PREMIER REMBOURSEMENT.

A M. DE LA BLETTERIE,

AUTEUR D'UNE *Vie de Julien* ET D'UNE TRADUCTION DE TACITE.

Apostat comme ton héros [1],
Janséniste signant la bulle,
Tu tiens de fort mauvais propos
Que de bon cœur je dissimule,

1. L'abbé de La Bletterie, dans l'espérance d'être reçu à l'Académie française, avait accepté la bulle *Unigenitus*. (T.)

Je t'excuse et ne me plains pas :
Mais que t'a fait Tacite, hélas!
Pour le traduire en ridicule?

SECOND REMBOURSEMENT

REMERCIEMENT D'UN JANSÉNISTE.

AU SAINT DIACRE FRANÇOIS DE PARIS.

Dans un recueil divin par Montgeron formé[1],
Jadis le pieux La Bletterie
Atteste que la toux d'un saint prêtre enrhumé
Par le bienheureux diacre en trois mois fut guérie.
L'espoir d'un vain fauteuil d'académicien
A ce traître depuis fit accepter la bulle.
Tu punis l'apostat, saint diacre, et tu fis bien ;
Chez le dévot, chez l'incrédule,
Il n'est qu'un renégat méprisé de tous deux ;
Chez les grands il rampe et mendie!
Il transforme Tacite en un cuistre ennuyeux,
Et n'est point de l'Académie.

TROISIÈME REMBOURSEMENT.

SUR CE QUE L'ABBÉ DE LA BLETTERIE

A FAIT IMPRIMER LE TEXTE LATIN DE TACITE EN TRÈS-PETITS CARACTÈRES,

A LA SUITE DE SA TRADUCTION.

Un pédant dont je tais le nom,
En inlisible caractère
Imprime un auteur qu'on révère,
Tandis que sa traduction
Aux yeux du moins a de quoi plaire.
Le public est d'opinion
Qu'il eût dû faire
Tout le contraire.

QUATRIÈME REMBOURSEMENT.

LA CHARITÉ MAL REÇUE.

Un mendiant poussait des cris perçants ;
Choiseul le plaint, et quelque argent lui donne.

1. Voir tome IV, page 212.

Le drôle alors insulte les passants;
Choiseul est juste, aux coups il l'abandonne :
Cher La Blettrie, apaise ton courroux,
Reçois l'aumône, et souffre en paix les coups.

CINQUIÈME REMBOURSEMENT.

SUR CE QU'IL A PLU A L'ABBÉ DE LA BLETTERIE DE DIRE, DANS UNE NOTE DU SECOND TOME DE SA *Transfiguration* DE TACITE, EN PARLANT DE M. DE VOLTAIRE SOUS UN NOM SUPPOSÉ, QUE CE POËTE A OUBLIÉ DE SE FAIRE ENTERRER, LUI ET SES ŒUVRES. C'EST M. DE VOLTAIRE QUI PARLE.

Je ne prétends pas oublier
Que mes œuvres et moi nous avons peu de vie;
Mais je suis très-poli, je dis à La Blettrie :
« Ah! monsieur, passez le premier. »

C'est bien dommage que *le Pauvre Diable* soit fait depuis huit ans ; s'il avait à recommencer sa tournée, il se serait sans doute mis en condition chez l'abbé de La Bletterie pour l'aider dans sa belle *Transfiguration* de Tacite. Le janséniste La Bletterie a l'encolure absolument semblable à celle du moliniste Le Franc de Pompignan. Il faut que chaque parti ait son Pompignan; La Bletterie a sa sottise et sa vanité bourgeoises; ils méritaient d'être attelés ensemble.

J'observe, en finissant, qu'il faut être profondément versé dans la jurisprudence romaine, et avoir une connaissance intime de la propriété de la langue latine quand on veut entendre Tacite, et que je ne connais pas un seul homme en France qui ait seulement le soupçon de cette science de la jurisprudence romaine : science très-compliquée, très-subtile, très-abstraite, mystérieuse comme la science des prêtres d'Égypte, puisque c'est par elle principalement que les patriciens savaient retenir le peuple dans leur dépendance. Aussi voyons-nous tous ceux qui voulaient parvenir aux premières charges de l'État singulièrement occupés à devenir grands jurisconsultes. Imitez-les, si vous voulez entendre Tacite; mais quand vous l'entendrez, le projet de le traduire vous paraîtra insensé. En effet, on réussirait encore plutôt à faire sentir toutes les beautés du poëme de Lucrèce par une traduction que de rendre avec succès en français le texte de Tacite : les termes nécessaires manque-

raient à chaque instant dans cette langue, puisque le plus souvent ni la chose elle-même, ni rien d'approchant, n'existe ni dans le gouvernement français, ni dans sa jurisprudence, ni dans sa politique intérieure. On se tirerait, je pense, plutôt d'affaire en tentant une traduction anglaise, et l'on trouverait peut-être dans cette langue beaucoup plus facilement les termes dont on aurait besoin, parce que, en Angleterre, la jurisprudence est aussi immédiatement liée aux affaires de la nation et à la politique, et que, dans tout pays libre, l'étude des lois devient l'occupation de tous les ambitieux et des meilleurs esprits, et, par conséquent, la jurisprudence une science pleine de finesses et de subtilités. Un homme savant peut bien se proposer d'écrire des discours, des dissertations, des commentaires sur Tacite; mais il n'y a qu'un idiot comme l'abbé de La Bletterie qui puisse former le projet de le traduire, et y perdre vingt ans de sa vie.

— Parmi les personnes qui ont eu à se louer de la politesse de M. l'abbé de La Bletterie, et qui lui doivent des remboursements pour les à-compte qu'ils en ont reçus, il se trouve M. Linguet, avocat. Ce M. Linguet est l'auteur de plusieurs ouvrages qui ont tous fait sensation, mais dont aucun ne lui fera une réputation solide. On sent, en lisant cet auteur, qu'il vaut mieux que ses livres, qu'il vit en mauvaise compagnie, qu'il faudrait préliminairement qu'il se mît dans la bonne, et qu'il mûrît sa tête, qui ne paraît pas la meilleure de ce monde, afin d'obtenir avec le temps un rang dans la littérature; car il ne manque pas d'idées, et son coup d'œil n'est pas commun. Son *Histoire impartiale des Jésuites* est de tous ses ouvrages celui qui a eu le plus de succès[1]; dans son *Histoire des Révolutions de l'empire romain*[2], qu'il a publiée il y a plusieurs années, et qui contient la vie des premiers empereurs de Rome, M. Linguet avance plusieurs paradoxes sur Tibère, sur Néron et sur d'autres personnages célèbres. Ces paradoxes s'éloignent à la vérité beaucoup des idées reçues; mais il ne serait peut-être pas impossible de leur donner un grand degré de vraisemblance. L'abbé de La Bletterie, qui n'a rien de ce qu'il faut pour en-

1. Voir précédemment, page 34.
2. 1766, 2 vol. in-12.

tendre ces paradoxes, et qui n'entend que les miracles de M. Pâris, n'a pas manqué d'attaquer les opinions de M. Linguet avec sa politesse ordinaire, et de le traiter avec le dernier mépris; mais M. Linguet n'a pas la tête assez froide pour recevoir ces à-compte *gratis*. Il vient de publier des *Lettres sur la nouvelle traduction de Tacite, par M. l'abbé de La Bletterie, avec un petit recueil de phrases élégantes tirées de la même traduction, pour l'usage de ses écoliers*, brochure in-12, d'environ cent soixante-dix pages; et pour que le poli La Bletterie ne puisse se méprendre sur la main qui lui fait ce remboursement, l'auteur y a mis son nom en toutes lettres. Ce qu'il y a de plus désolant dans cette brochure pour le traducteur de Tacite, c'est une liste spécifiée des à-compte qu'il a donnés à Tacite, c'est-à-dire un recueil de phrases élégantes, tirées de sa traduction. On dit que ce recueil lui a donné la jaunisse; mais on ne peut plaindre un homme qui a provoqué d'une manière si insolente des gens qui ne pensaient pas à lui. Dans les lettres dont ce recueil de phrases remarquables est précédé, M. Linguet prouve que l'abbé de La Bletterie ne sait ni le latin ni le français, et qu'il n'est en état de donner des à-compte ni à Tacite ni à personne; mais tout cela est fait longuement et n'est ni assez gai ni assez piquant, et j'entrevois que si M. Linguet, que je n'ai jamais vu, sait mieux le latin que l'abbé de La Bletterie (ce qui est fort aisé), il ne le sait guère mieux que beaucoup de gens de son pays. Si le chef de la manufacture de Ferney s'était donné la peine d'éplucher la traduction du vieux janséniste, je suis sûr qu'il nous aurait fait mourir de rire, même en n'employant que les matériaux que M. Linguet a ramassés. Une critique qui n'est pas gaie est oubliée au bout de huit jours; celle de M. Linguet l'est déjà; mais cela n'empêchera pas, je crois, l'abbé de La Bletterie de se souvenir longtemps d'avoir publié sa traduction de Tacite.

M. Linguet nous a gratifiés encore d'un autre écrit de quarante-sept pages in-12, intitulé *la Pierre philosophale*, discours économique prononcé dans l'Académie impériale de Fong-yang-fou par le lettré Kong-Kia. Cela voudrait être une satire contre les économistes politiques et contre les faiseurs de systèmes et de théories d'impôts. L'auteur propose d'abolir les fermes, et, pour en remplir le vide dans le trésor impérial de

la Chine, de publier un édit de proscription contre les moineaux et contre les chenilles, et d'appliquer aux revenus de l'État ce qui est consommé annuellement par ces deux espèces. Voilà *una freddura* des plus insignes; cela est mauvais et plat. M. Linguet n'est ni gai ni plaisant. Il pourra renoncer à la satire quand il voudra; ce n'est point du tout son genre. Il y a dans cette froide plaisanterie des traits satiriques contre M. de Buffon, et surtout contre son aide de camp, M. Daubenton. Ce qu'il y a de plus passable, c'est la description d'une chenille par laquelle l'auteur désigne les prêtres.

— L'Académie royale des sciences vient de perdre son doyen, le célèbre géographe Jean-Nicolas Delisle, qui a poussé sa carrière jusqu'à quatre-vingt-un ans [1]. Il était astronome-géographe de la marine, lecteur, professeur et doyen des professeurs royaux, et agrégé aux plus célèbres Académies de l'Europe.

— Antoine Deparcieux, de l'Académie royale des sciences, mathématicien et mécanicien très-distingué, est mort le 2 de ce mois à l'âge de soixante et quelques années; c'est une perte [2]. Le bonhomme Deparcieux ressemblait pour la figure à un tailleur; c'était un honnête homme et un très-habile machiniste. Son projet favori, ou sa folie, si vous voulez, était de donner de l'eau à toutes les maisons de Paris en y conduisant, par des aqueducs, les eaux de trois petits ruisseaux qui se trouvent à peu de distance de cette capitale. Il a publié à ce sujet plusieurs Mémoires que le gouvernement a fait imprimer à l'Imprimerie royale, et c'est là tout le profit que nous tirerons de ce projet bon ou mauvais.

— L'Académie de Rouen a aussi perdu un homme connu, qui était son secrétaire. Claude-Nicolas Le Cat était chirurgien de profession; mais il s'était fait docteur en médecine; et il embrassait tous les genres de littérature et de philosophie. C'était un homme médiocre en tout, remplissant toujours les jour-

1. Delisle (Joseph-Nicolas et non Jean-Nicolas, comme le dit Grimm), était beaucoup plus célèbre comme astronome que par ses connaissances en géographie, science où son père et son frère aîné, Guillaume Delisle, avaient acquis un très-grand renom. Il était né en 1688. Outre les ouvrages imprimés qu'on a de lui, il a laissé des portefeuilles remplis de notes et d'observations manuscrites, que l'on conserve au dépôt des plans et des journaux de la marine. (T.)

2. Deparcieux était né en 1703. On distingue parmi ses ouvrages son *Essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine*, 1746, in-4°.

naux et les gazettes de ses faits et gestes, faisant toujours du bruit, et ne jouissant cependant d'aucune réputation en France. Il est mort le 20 du mois dernier, à l'âge de soixante-huit ans. Il laisse un cabinet d'histoire naturelle, un cabinet de physique et un cabinet d'anatomie, qu'on vendra en totalité ou en détail. On dit que ce dernier est le plus complet qu'il y ait dans le royaume.

MADRIGAL

ADRESSÉ A TROIS DAMES

QUI ASSISTÈRENT A LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, LE JOUR DE SAINT-LOUIS, ET QUI, FAUTE DE PLACE, FURENT PRIÉES DE SE METTRE DANS LES FAUTEUILS RÉSERVÉS AUX ACADÉMICIENS.

Jamais le Parnasse et Cythère
N'avaient été la même cour ;
On veut aimer et l'on veut plaire :
Apollon, Vénus et l'Amour,
Font tous les plaisirs de la terre.
Les Muses vont se dissiper
Dans les bocages d'Idalie,
Et les Grâces vont occuper
Les fauteuils de l'Académie.

Je crois ce madrigal de M. le marquis de Sancé.

— M. l'abbé de Bassinet prêcha l'année dernière, à pareil jour, le panégyrique de saint Louis, roi de France, devant Messieurs de l'Académie française. Ce sermon fit du bruit ; le prédicateur n'avait pas choisi de passage de l'Écriture pour se faire un texte ; il n'y eut point d'*Ave Maria* après l'exorde ; il n'en fallut pas davantage pour lui procurer la réputation dangereuse et brillante d'esprit fort. Quelques philosophes trouvèrent son discours fort beau, mais les bonnes âmes dévotes se flattèrent que M. l'abbé de Bassinet n'aurait jamais de bénéfice. Ce bruit dura bien une quinzaine de jours, et s'éteignit ensuite comme tout s'éteint à Paris. Pour dissiper ces bruits et pour prouver son orthodoxie, l'auteur vient de faire imprimer son discours ; mais cette impression vient dix mois trop tard[1]. Personne ne pense plus aujourd'hui ni au panégyrique, ni au panégyriste, ni

1. *La France littéraire* de 1769 mentionne ce *Panégyrique* comme imprimé en 1767, in-8°.

à ce qu'on en a dit, ni à ce qu'on n'en a pas dit ; à l'exception de moi et de quelques jansénistes malveillants, personne ne sait que ce panégyrique ait été publié. Je me souviens qu'on exaltait beaucoup, dans le temps, la manière dont l'orateur avait traité le chapitre des Croisades. Eh bien! je l'ai lu, ce morceau : l'auteur blâme beaucoup ces saintes entreprises de brigands débauchés et dévots. Il n'y a donc point de milieu ; et faut-il absolument crier au miracle ou au scandale quand il arrive à un homme, en chaire, de traiter un sujet avec l'apparence du bon sens? Il se peut que M. l'abbé de Bassinet soit un de nos bons orateurs sacrés ; mais si cela est, nous sommes bien mal outillés en apôtres.

— Deux autres apôtres de l'Église de France viennent d'élever leur voix en prononçant l'oraison funèbre de la reine. M. Jean-Georges Le Franc de Pompignan, évêque du Puy-en-Velay, a prononcé la sienne dans l'église de Saint-Denis, le jour des obsèques ; M. Mathias Poncet de La Rivière, ancien évêque de Troyes en Champagne, a rempli ce même devoir le jour du service solennel célébré pour le repos de l'âme de Sa Majesté dans l'église de Notre-Dame de Paris. Les deux prélats ont fait imprimer leurs discours[1]. Celui de l'ami Jean-Georges était tombé tout à plat à Saint-Denis, et il ne s'est pas relevé depuis son impression. Il a fait bâiller d'ennui tous les auditeurs, et les lecteurs ont fait de ses platitudes un objet d'amusement. Les faiseurs de pointes n'ont pas manqué une si belle occasion d'en dire. Quand on a dit qu'on a dû avoir bien chaud dans l'église de Saint-Denis, ils ont répondu qu'on avait heureusement la fraîcheur *du puits*. Le mauvais succès de l'ami Jean-Georges a fait tout le bien imaginable à son émule l'ami Mathias ; on a trouvé l'*Oraison funèbre* de ce dernier assez bien. Ma foi, je donnerai la préférence à celle qu'on voudrait, pour une épingle. Il se peut qu'il y ait par-ci par-là dans le bavardage de l'ami Mathias une demi-page de passable, mais cela est racheté aussi par de terribles pauvretés, et je plains ceux qui trouvent de bonne foi quelque mérite à de tels morceaux d'éloquence.

L'abbé Galiani prétend qu'il y a trois sortes de raisonnements ou plutôt de résonnements : raisonnements de cruches,

1. Imprimés tous deux, 1768, in-4°.

ce sont les plus ordinaires; raisonnements de cloches, comme ceux de Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, ou de J.-J. Rousseau; enfin, raisonnements d'hommes, comme ceux de Voltaire, de Buffon, de Diderot. Si vous voulez savoir au juste comment sont faits les raisonnements de cruches, lisez l'ami Jean-Georges et l'ami Mathias. Le premier n'a pas voulu manquer une si belle occasion de tomber sur la friperie des philosophes; mais il est si plat, il est si entièrement et si universellement sifflé, que je doute que le patriarche de Ferney s'abaisse à relever cette pauvre *Oraison funèbre* par quelque facétie : la cause de Dieu ne réussit pas aux Pompignan.

— Un barbouilleur, qui s'appelle M. Dagues de Clairfontaine, de l'Académie d'Angers, s'est avisé de prévenir les deux prélats, et de faire imprimer une espèce d'oraison funèbre, sous le titre de *Premier Cri d'un cœur français sur la mort de la reine*. Il a choisi le même passage du *Livre de la Sagesse* qui a servi de guide-âne à l'ami Jean-Georges. Il est tout à fait étrange qu'un bavard qui passe sa vie dans les cafés à disserter sur les pièces nouvelles, et qui n'a aucune vocation pour l'état ecclésiastique, donne à son barbouillage la forme d'un sermon. Voici ce qu'on lit dans une note de la page 4. Il rappelle le voyage que la reine fit en 1765, en Lorraine, auprès de son père. Elle passa à la Ferté-sous-Jouarre. « S'étant arrêtée, dit l'auteur, sous une allée d'arbres à l'entrée de la ville, on lui présenta, suivant l'usage, le pain et le vin. Cette princesse prit un pain, le rompit en deux et en mangea, ainsi que de quelques fruits de la saison. Tout le monde fut pénétré de cet acte de bonté. La ville a consigné dans ses registres cet événement si flatteur et si honorable. » Que faut-il penser d'une ville qui consigne dans ses actes comme un événement honorable que la reine a mangé du pain et des pêches, et d'un auteur qui est pénétré de cet acte de bonté? Si cet auteur n'était pas digne du dernier mépris, il faudrait le punir comme empoisonneur public, pour avoir représenté un acte de gourmandise très-ordinaire comme un acte de bonté rare. Si vous trouvez un pays où un homme qui écrit de telles bassesses soit traité en criminel de lèse-majesté, et condamné à faire amende honorable devant l'hôtel de ville dont il a osé déshonorer les fastes, dites que ce pays est habité par des hommes.

— Nous avons depuis quelques mois de *Nouveaux Voyages aux Indes occidentales, contenant une relation des différents peuples qui habitent les environs du grand fleuve Saint-Louis, appelé vulgairement le Mississipi; leur religion, leur gouvernement, leurs mœurs, leurs guerres et leur commerce;* par M. Bossu, capitaine dans les troupes de la marine : deux volumes in-12, avec quelques estampes. J'observe en passant, à M. Marmontel, que si M. Sedaine avait voulu mettre *l'Ingénu* sur le théâtre, il aurait commencé par lire avec beaucoup de soin ces Voyages de M. Bossu, afin de donner à son *Huron* la physionomie américaine. Ces Voyages sont écrits avec une extrême simplicité, et c'est pour cela même que vous les lirez avec un extrême plaisir. On n'a nulle peine à croire à la véracité de M. Bossu, elle perce de tous côtés; l'auteur n'a ni assez d'esprit, ni assez d'artifice, ni aucun projet pour vous dire autre chose que ce qu'il a vu. Les détails qu'il nous donne des nations sauvages parmi lesquelles il a vécu s'accordent non-seulement avec ce qu'on en sait d'ailleurs, mais on sent qu'ils sont vrais, comme on juge qu'un portrait est ressemblant quoiqu'on n'en connaisse pas l'original. Ces détails sont extrêmement intéressants par la simplicité et la naïveté des mœurs qu'ils nous retracent.

On voit là l'homme tel qu'il est à l'origine de la société; car ces nations que nous appelons sauvages sont très-civilisées. Nous avons vu en France de nos jours le dévouement d'un fils pour son père, faiblement célébré par l'auteur de *l'Honnête Criminel.* Vous trouverez dans la relation de M. Bossu l'exemple du dévouement d'un père pour son fils, dévouement qui va jusqu'au sacrifice volontaire de la vie, et dont le sacrifice est consommé. Ce fait historique est extrêmement touchant, et fournirait le sujet d'une superbe tragédie. M. Bossu a cru qu'il pouvait être aussi véridique sur les officiers français employés au Canada et dans la Louisiane que les sauvages : il a nommé l'honnête homme et le fripon chacun par leur nom; cette simplicité lui a très-mal réussi.

M. de Kerlarec, ci-devant gouverneur de la Louisiane, est un de ceux dont M. Bossu dit beaucoup de mal sans se gêner. Si cet officier est par hasard honnête homme, il est bien à plaindre; car sa probité est vivement attaquée par un grand

nombre d'officiers qui ont servi sous lui, et j'avoue que le témoignage de M. Bossu contre lui lui fait dans mon esprit, malgré que j'en aie, un tort irréparable. Mais ce M. de Kerlarec a pour lui les bureaux de la marine, et il faut encore convenir que ce ne serait pas le premier fripon qui aurait trouvé de la protection dans ces bureaux. On a mis M. Bossu à la Bastille pour le mal qu'il a dit de M. de Kerlarec; mais cette punition n'a altéré ni sa bonne humeur ni sa véracité. Il est sorti de cette demeure royale au bout de six semaines, tout aussi gaillard qu'il y était entré; au reste cette punition était très-injuste. M. Bossu s'était soumis pour l'impression de ses voyages à tous les règlements de la librairie. Son livre a paru avec approbation et privilége du roi; s'il y était resté quelque chose de répréhensible, c'était au censeur à en répondre[1].

OCTOBRE.

1er octobre 1768.

Ce jourd'hui 1er octobre, l'an de grâce mil sept cent soixante-huit, moi soussigné, maître bavard en philosophie et en littérature, faiseur de feuilles chambreland, faisant plus de feuilles que personne, mais n'en tenant magasin que pour l'usage de quelques grands et augustes personnages de la partie septentrionale de l'Europe, ayant été sommé de comparoir par-devant messire Augustin Testart Dulys, conseiller du roi en ses conseils, lieutenant criminel au Châtelet de Paris, pour rendre témoignage sur aucuns faits résultants d'un procès criminel intenté à l'occasion d'un enlèvement arrivé, le 14 du mois passé, sur le théâtre de la Comédie-Française, entre sept et huit heures de relevée, je susdit soussigné me suis transporté à l'audience dudit magistrat, lequel j'ai trouvé siégeant d'un air un peu blême

1. On trouve au numéro XIV de *l'Année littéraire* de 1768 une lettre datée du 4 mai, où l'on attribue les accusations de Bossu à l'animosité qu'il avait conçue contre le gouverneur pour avoir été renvoyé en France comme mauvais sujet. Mais cette réfutation anonyme ne détruit aucune des imputations précises de Bossu. (T.)

à côté de madame la lieutenante criminelle, son épouse; et après avoir reçu de ladite dame quelques compliments flatteurs sur la réputation de véracité et de probité dont je jouissais dans mon quartier, et lui avoir reconnu par contre de beaux yeux noirs, ensemble des manières fort aimables, j'ai fait et signé la déposition suivante, laquelle je déclare exacte et conforme à la vérité dans toute son étendue.

Interrogé si j'avais quelque connaissance d'un rapt fait par violence en présence du public, le 14 du mois dernier, sur le théâtre de la Comédie-Française, j'ai dit qu'audit jour je m'étais transporté sur les cinq heures du soir à l'hôtel des Comédiens ordinaires du roi, pour assister à une représentation des *Femmes savantes*, comédie d'un nommé Molière, lequel, au dire d'aucuns, en valait bien un autre; suivie de la première représentation de *Laurette, comédie nouvelle en vers et en deux actes.*

Interrogé si je connaissais le père de cette Laurette, j'ai dit que j'avais ouï dire qu'il s'appelait M. du Doyer de Gastel, jeune homme que je croyais avoir rencontré, il y a quelques années, dans une maison où l'on m'avait assuré qu'il était pauvre, honnête, de bonnes mœurs, fort amoureux en outre, mais en tout bien et en tout honneur, de la demoiselle d'Oligny, jeune actrice du Théâtre-Français, mais vertueuse et sage ni plus ni moins qu'une religieuse, à la gloire de laquelle mondit sieur du Doyer avait même composé jadis une épître en vers, dont je me souvenais avoir pris lecture dans le temps et orné mes feuilles, sans pouvoir dire si elle en valait la peine.

Interrogé si c'était là tout ce que je savais de M. du Doyer de Gastel, j'ai répondu : « Tout, » n'étant pas obligé de me souvenir de rien à son sujet.

Interrogé si je le croyais seulement homme pauvre ou en même temps pauvre homme, j'ai dit qu'il n'appartenait qu'à la cour, vérification préalablement faite des pièces du procès, de statuer sur cette question ce que de droit.

Interrogé si, avant d'assister à la représentation, j'avais eu quelque connaissance de ce qui devait s'y passer, j'ai dit que je me rappelais avoir lu le conte de *Laurette* parmi les *Contes moraux* de maître Marmontel, de l'Académie française, et de l'avoir trouvé un des meilleurs dudit maître, quoiqu'il me parût avoir le défaut général de ses contes, savoir : celui d'être trop

long et de manquer de sentiment toujours, et souvent de naturel et de vérité; qu'au surplus, crainte d'indigestion, je n'avais lu qu'un très-petit nombre de ces *Contes moraux*.

Interpellé de m'expliquer sur cette crainte d'indigestion à l'occasion d'un recueil dont le succès a été si général, et qui a passé plus de six mois sur la toilette de madame la lieutenante criminelle, j'ai dit que chacun avait ses idées, que j'avais tort sans doute, mais que j'étais plus difficile sur ce genre qu'un autre; que j'y voulais trouver le plus grand naturel, une facilité et une grâce singulières dans le style, point d'emphase, point d'efforts, point d'échafaudage, point de longueurs, rien de lourd, rien d'alambiqué, rien de tiré par les cheveux; qu'il fallait que je visse clairement que l'auteur s'est amusé lui-même en voulant m'amuser; qu'en un mot certain faiseur de contes, appelé Voltaire, m'avait dégoûté de tous les autres, et que je me réservais de me pourvoir, en temps et lieu, par-devant la cour, en dommages et intérêts contre ledit Voltaire, à cause du dégoût qu'il m'avait donné pour la plupart des maîtres de sa communauté. Qu'au demeurant j'étais persuadé que les mies et les bonnes en charge feraient bien de substituer les *Contes moraux* de maître Marmontel aux contes avec lesquels elles étaient en usage d'endormir les enfants, parce que ces contes étaient plus sensés, qu'il y était question de vertu et d'autres bonnes choses auxquelles on ne fait pas mal d'accoutumer les oreilles de bonne heure; que, d'ailleurs, les personnages des susdits *Contes moraux* étaient presque aussi bavards que les mies et moi, ce qui plaisait beaucoup aux enfants, lesquels aiment en général les bavards.

Interrogé comment un conteur vertueux, tel que M. Marmontel, a pu donner lieu au scandale public qui fait l'objet de ce procès, j'ai dit que ce scandale me paraissait le fait de la comédie de *Laurette*, et non du conte de *Laurette;* qu'en conséquence le sieur du Doyer de Gastel m'en paraissait seul responsable.

Interpellé de m'expliquer sur les personnages de sa pièce, lesquels sont principalement entrés dans les vues criminelles de cet auteur, et en partageant son tort ont excité contre eux le cri public, j'ai dit que, pour ne faire tort à personne dans une affaire aussi grave, je me trouvais obligé de m'expliquer sur chacun séparément.

Interrogé si, d'abord, le lieu même ne m'avait pas paru suspect, j'ai dit que j'avais reconnu le jardin du château de Clancé, où Mme de Clancé, femme de la cour et du bon ton, donnait ces bals champêtres auxquels elle avait coutume d'admettre les jeunes filles et les garçons du village ; qu'à la vérité ces bals avaient fourni l'occasion au jeune comte de Luzy de voir Laurette et de concevoir une forte passion pour elle, mais que ce n'était pas la faute de Mme de Clancé ; que son bal avait été fort beau ce 14 du mois passé, jour qui avait eu des suites assez sérieuses pour exciter l'attention de la cour ; que les Comédiens ordinaires du roi avaient prêté pour ce jour-là, et leurs danseurs, qui sont très-mauvais, et leurs plus jolies actrices, lesquels, représentant les uns les gens du château, les autres les gens du village, avaient formé pêle-mêle un bal champêtre ; qu'il y avait eu dans le fond sur une terrasse élevée un buffet garni de toutes sortes de rafraîchissements, et que le lieu même du bal, sur le devant en deçà de la terrasse, s'était trouvé entouré de canapés de bois et de chaises de jardin, les dernières vulgairement et vilainement appelées pelles-à-cul ; qu'ainsi rien n'avait manqué à la commodité et aux agréments de ce bal, où Mme de Clancé, représentée par Mme Préville, n'avait pas dédaigné de danser elle-même une contredanse avec tout le village.

Interpellé de dire librement ma façon de penser sur Mme de Clancé, j'ai dit qu'elle m'avait paru jouir d'une très-mince considération dans le parterre, dont beaucoup de membres étaient d'avis qu'elle n'aurait pas dû paraître à son bal.

Interrogé s'il n'y avait rien à dire sur sa conduite, j'ai dit : Rien, excepté sa liaison avec le comte de Luzy, à qui elle avait permis de lui dire ce que sûrement bien des gens voudraient dire à madame la lieutenante criminelle, mais ce qu'elle n'écoute sans doute que de la bouche de monsieur le lieutenant criminel.

Interrogé à voix basse par ledit magistrat pourquoi je disais *sans doute*, j'ai demandé la permission de le supprimer.

Interrogé si j'avais remarqué que la liaison de Mme de Clancé et du comte de Luzy avait choqué, j'ai dit que je le croyais, d'autant que ce jeune homme n'avait que sa passion pour Laurette en tête, et que Mme de Clancé paraissait femme à se consoler aisément de la perte d'un amant par l'acquisition d'un

autre; que seulement tout le monde eût désiré qu'il n'eût pas été question ni de Mme de Clancé, ni de son amour.

Interpellé de faire ma déposition sur cette allemande dansée à ce bal par une parente du comte de Luzy avec un homme qui avait l'air du suisse de la comédie, j'ai dit qu'il y avait dans cet énoncé plusieurs erreurs capitales. Que, premièrement, la petite paysanne qui avait dansé l'allemande s'appelait Mlle Luzy, de son nom de foyer, et exerçait sur le théâtre l'emploi de soubrette; qu'elle n'était aucunement parente du comte de Luzy, qui portait au foyer le nom charmant de Molé; que cette Mlle Luzy, fort jolie et fort bête, avait dansé une allemande avec un grand flandrin qui se dit neveu de Mme Préville, et à qui un baudrier de suisse ne siérait pas mal; que cette allemande et ses différents tournoiements avaient duré, à la montre, près d'une demi-heure; qu'aucuns avaient à la vérité trouvé cette danse fort indécente, mais que d'autres avaient été moins rigides, et avaient même assuré que c'était de toutes les scènes de la pièce la plus éloquente, et celle dont le discours les avait le moins ennuyés.

Interrogé si Laurette n'avait pas paru à ce bal, j'ai dit qu'elle y était venue, représentée par Mlle d'Oligny; mais qu'apparemment ne sachant pas danser, elle n'avait fait que regarder les contorsions de sa camarade Luzy.

Interrogé si le comte de Luzy avait formé alors quelque projet d'enlèvement, j'ai dit qu'il avait seulement fait promettre à Laurette de venir le trouver dans le jardin après le bal à l'entrée de la nuit, et que cette pauvre innocente, très-amoureuse du jeune comte et ne se connaissant pas en dangers, s'était trouvée exacte au rendez-vous.

Interpellé de dire toute vérité sur la manière dont l'enlèvement qui a causé un si grand scandale dans le parterre s'est effectué, j'ai dit que Laurette est venue, que le comte de Luzy l'a conjurée longtemps de le suivre, qu'elle n'en a voulu rien faire, mais qu'à la fin elle s'est placée sur une pelle-à-cul pour s'évanouir; qu'alors le nommé Morel, domestique, était venu dire au comte que son carrosse était prêt à la grille; que le comte de Luzy lui avait demandé des eaux de senteur pour faire revenir cette pauvre Laurette, mais que Morel, plus avisé, avait emporté la pelle-à-cul, ensemble Laurette évanouie, de

sorte que son maître n'avait eu d'autre parti que de le suivre.

Interrogé si je connaissais ce Morel, j'ai dit que je le connaissais sous le nom de Préville, comme un grand acteur, mais que je ne voulais avoir aucune liaison avec lui sous le nom de Morel, quoique ce soit un valet sentencieux, et que le parterre ait eu la bonté d'applaudir ce vers de sa facon :

L'amour-propre est causeur, mais l'amour est discret.

Interrogé si le tumulte excité par cet enlèvement avait été général, j'ai dit qu'il m'avait paru universel ; mais que j'avais ouï dire depuis que l'auteur seul, dans sa loge, s'était écrié à chaque vers : *Ah! que c'est beau!* et lorsqu'il avait entendu les huées du parterre, il n'avait cessé de dire dans son trou : *Doucement! messieurs, paix donc, messieurs! ne perdons rien...*

Interrogé si je ne trouvais pas cet enlèvement très-indécent, très-scandaleux, contraire aux bonnes mœurs et à la police, j'ai dit que si le comte de Luzy, séduit par son valet Morel, a pu se porter à cette extrémité, il avait bien réparé sa faute en donnant des preuves incontestables de bonne conduite dans le second acte ; que d'abord Laurette, arrivée dans l'appartement de son amant, et revenue de son évanouissement du jardin sur les trois heures du matin, n'avait voulu ni se déshabiller, ni se coucher ; que le comte de Luzy, de son côté, avait passé l'entr'acte et le reste de la nuit à faire une toilette superbe, afin de pouvoir sortir de grand matin ; qu'il était en effet sorti au commencement du second acte, et qu'il n'était plus revenu qu'à la fin de la pièce, lorsque Laurette est déjà retrouvée par son père ; de sorte que tout le monde est demeuré convaincu que ce jeune homme est plus sage qu'il n'en a l'air, et qu'il n'a pas enlevé sa maîtresse pour la mettre à mal, ni même pour passer son temps avec elle.

Interrogé si je croyais réellement qu'il n'était rien arrivé de fâcheux à Laurette pendant cette nuit fatale, j'ai dit que je le croyais, et que je mettrais ma main au feu ; que je suppliais la cour de vouloir bien considérer ce fait avec sa perspicacité ordinaire, parce qu'il me paraissait tendre à la décharge du sieur du Doyer, et établir à son profit une différence essentielle entre lui et maître Marmontel le conteur, lequel, plus accoutumé au

train de Paris, faisait vivre sa Laurette avec le comte de Luzy au moins six mois dans le désordre et dans le scandale, là où le sieur du Doyer, se repentant incontinent de la violence de son rapt, préserve sa vertueuse Laurette de toute autre contusion, dam et dommage, et, ne pouvant nous garder six mois à la Comédie, fait arriver le père dans la matinée même qui succède à cette nuit orageuse, et garantit ainsi Laurette, par un trait qui fait honneur à son cœur, de la qualité ignominieuse de fille entretenue : sans compter qu'ayant poussé la générosité et la prévoyance jusqu'à créer d'avance Basile gentilhomme, il sauve au comte de Luzy le désagrément de faire une mésalliance, en quoi il s'était sûrement flatté d'avoir fait un coup de maître.

Interpellé de dire à quoi le sieur du Doyer a employé le second acte de la pièce, puisque je croyais pouvoir répondre de l'entr'acte, et que le comte de Luzy a le bon procédé de sortir dès le commencement du second acte et de fuir ainsi prudemment l'occasion qui, comme on sait, fait le larron, j'ai dit que tout s'était passé aux yeux du parterre avec beaucoup de circonspection; que le comte de Luzy avait établi Mlle Faniez, jolie actrice, comme femme de chambre auprès de Laurette; qu'à la vérité je soupçonnais le sieur du Doyer d'avoir voulu donner des mœurs suspectes à cette chambrière, mais qu'en tout cas, le mauvais comme le bon de son rôle n'avait pu faire aucun effet à cause des huées interminables du parterre; que cette pauvre fille s'était même mise à pleurer, voyant qu'elle ne pouvait se faire écouter.

Interrogé si, n'ayant pu se faire entendre, elle n'avait fait aucune action contraire aux bonnes mœurs, j'ai dit : Aucune, excepté de charger les oreilles de Laurette de deux pendeloques de diamants, de l'obliger de se mettre à une toilette magnifiquement garnie, de la barbouiller de rouge, quoique Mlle d'Oligny ne lui en eût pas mal mis, et de pisser enfin dans ses propres jupes, de dépit et de douleur de la réception que le sieur du Doyer lui avait procurée de la part du parterre, aux galanteries duquel son joli minois l'avait de tout temps accoutumée.

Interrogée si le sieur du Doyer n'avait aucun autre reproche à se faire, j'ai dit qu'il avait, à la vérité, malicieusement induit le comte de Luzy à envoyer à Laurette, pendant sa toilette,

Mme Benjamin, couturière, représentée par la maussade Lachassaigne, laquelle me paraissait assez digne d'un logement à la Salpêtrière ; qu'elle était venue pour prendre mesure à Laurette, devant lui fournir plusieurs robes superbes par ordre de M. le comte ; qu'elle avait aussi tiré une chanson de sa poche, et qu'elle l'avait donnée à chanter à Mlle Faniez, laquelle, s'obstinant de la chanter malgré les huées terribles du parterre, avait prolongé la toilette d'une demi-heure, mais que le parterre ne s'en était pas aperçu, parce que la mesure de la couturière l'avait mis de très-bonne humeur, et que pendant la chanson il n'avait cessé de crier : *la Bourbonnaise! la Bourbonnaise !*

Interrogé si je croyais que le sieur du Doyer, en composant sa comédie de *Laurette*, aurait voulu mettre le sujet de la Bourbonnaise sur le théâtre, j'ai dit que, vivant dans la retraite, je n'étais pas bien au fait de l'histoire de la Bourbonnaise ; qu'en effet on entendait chanter ses louanges dans toutes les rues de Paris, et que le peuple l'avait prise en affection autant que le célèbre Ramponeau ; que s'il faut s'en rapporter à la chanson, cette Bourbonnaise était la fille d'un honnête ouvrier de Paris, laquelle, s'étant laissé débaucher par un godelureau, s'était établie dans un autre quartier ; et, vivant avec son amant dans le luxe, s'était donnée dans ce quartier pour une fille de condition du Bourbonnais ; mais que son père, l'ayant découverte, l'avait fait enlever par ordre de la police et enfermer dans une maison de correction ; que cette aventure, qui faisait depuis trois mois les délices du peuple de Paris, en sorte qu'il appelait maintenant toutes les filles d'affaire et d'autre des Bourbonnaises, avait en effet une si grande affinité avec l'histoire de Laurette que le parterre lui-même s'y est trompé, mais qu'après tout c'était au sieur du Doyer à déclarer ses intentions à cet égard.

Interrogé si je n'avais plus à rien dire dans cette affaire importante, j'ai dit : Rien, sinon que je trouvais à madame la lieutenante criminelle de fort beaux yeux.

Interrogé si je pouvais en conscience certifier véritable tout ce que je venais de déposer, j'ai dit que je le certifiais, à condition de ne pas relire ma déposition, laissant cette lecture aux risques et périls d'un chacun s'il s'en trouvait d'assez hardi pour l'entreprendre ; et ai signé en priant la cour d'user de clémence envers le, ou les coupables.

Et moi retiré, la cour faisant droit sur la dénonciation et sur l'appel interjetés sur cri public par le procureur général du roi, sur un enlèvement fait nuitamment, le 14 septembre 1768, sur le théâtre de la Comédie-Française, a mandé le sieur du Doyer de Gastel à la barre, pour être admonesté sur le scandale par lui donné au public assemblé, ensemble les platitudes et autres misères de sa pièce, et l'a mis au surplus hors de cours et procès. Enjoint audit sieur du Doyer de ne pas récidiver, sous peine d'être poursuivi extraordinairement, et de faire amende honorable devant l'hôtel des Comédiens ordinaires du roi, ayant écriteau devant et derrière avec ces mots: Enleveur de filles innocent, et fauteur d'enlèvements inutiles. Lui défend de composer, imprimer, débiter, faire jouer aucune pièce de théâtre pendant l'espace et le terme de dix ans. Lui enjoint de garder son ban. Le renvoie au surplus, pour purger son décret et autres accusations, par devant le lieutenant criminel du Châtelet de Paris; met au surplus les parties sifflées et les parties ennuyées hors de cours et procès.

Fait au Palais, ce 1er octobre 1768.

Signé : Dufranc; *collationné*, Duregard.

NOVEMBRE

1er novembre 1768.

On a donné le 26 du mois dernier, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, la première représentation des *Sabots*, opéra-comique en un acte. Une chanson fort ancienne et fort connue a fourni le sujet de cette pièce. Voici cette chanson :

Souvent l'amour se cache
Sous les traits de l'amitié :
J'allais traire ma vache,
Et je m'en allais nu-pieds :
Mais Colin n'eut de repos
Que je n'eusse ses sabots.

Il tirait de sa poche
Un gros morceau de pain bis,
Un chanteau de brioche
N'eût pas été plus exquis.
Que Colin donne à propos
Et son pain et ses sabots!

Le curé du village
Avait tué son cochon,
Colin eut en partage
Un bout d'andouille assez long.
Que Colin donne à propos
Andouille, pain et sabots!

C'était un jour de fête
Qu'il me surprit dans un coin;
Je devins sa conquête
Sur quatre bottes de foin.
On entendait les échos
Redire au bruit des sabots:
Que Colin donne à propos
Andouille, pain et sabots.

Il n'y a dans cette chanson ni délicatesse ni gentillesse; une grosse et mauvaise équivoque en fait tout le piquant. Un certain M. Cazotte, auteur d'un poëme en prose épi-comique, intitulé *Ollivier*, et d'un petit roman ayant pour titre : *le Lord impromptu*[1], s'est avisé de faire de cette chanson un opéra-comique. Ses affaires l'ayant obligé d'aller en province, où il est encore, il laissa sa petite pièce à M. Duni, qui devait la mettre en musique[2]. Ce compositeur sentit que la pièce ne valait rien, et que le musicien n'empêcherait pas le poëte d'être sifflé; il chercha donc à engager M. Sedaine de jeter un coup d'œil sur la pièce et de la raccommoder; cela n'était pas aisé. Sedaine est fort honnête et très-exact en procédés. En France, un poëte ne se croit pas l'homme de plusieurs musiciens, ou plutôt de tous les musiciens; il en choisit un, s'associe avec lui, et ne travaille plus avec d'autres : cet arrangement est très-préjudiciable aux progrès de l'art. M. Sedaine s'est ainsi marié avec

1. Voir tome V, page 268, et tome VII, p. 176.
2. Selon une autre tradition, c'est à Rameau le neveu que Cazotte aurait d'abord demandé la partition des *Sabots*.

M. Monsigny, et quoique celui-ci lui ait fait une infidélité en faisant la musique de cette plate bouffonnerie, qui a paru sur le théâtre sous le titre de *l'Ile sonnante*, et qui y a reçu l'accueil qu'elle méritait, M. Sedaine, plus honnête, ne s'est pas pour cela cru libre de son engagement, et persiste, au grand préjudice de nos plaisirs et de l'opéra-comique du nouveau genre dont il est le créateur, à ne vouloir travailler qu'avec Monsigny.

Duni s'y prit d'une manière singulière et en homme d'esprit pour engager Sedaine à lui corriger *les Sabots*. Il lui dit un jour à la Comédie qu'il avait dans sa maison un escalier qui menaçait ruine et qu'il voulait, en le rebâtissant, tourner d'une manière plus agréable; et il le pria de lui donner quelques avis là-dessus. Sedaine alla donc, en qualité d'architecte, examiner l'escalier du compositeur; celui-ci le force de rester à dîner. Après dîner, il lui chante à son clavecin, sans affectation, le premier air des *Sabots*. Sedaine le trouve joli, et demande à voir la pièce; c'était précisément ce que Duni voulait. Sedaine trouve la pièce mauvaise, donne quelques avis, promet de diriger les travaux de l'escalier, et revient au bout de quelques jours voir les ouvriers. Duni lui chante un second air des *Sabots*; Sedaine en change les paroles, corrige la première scène, et s'en retourne, croyant n'être venu que pour l'escalier. A mesure que cet escalier se refait, la pièce se reforme d'un bout à l'autre; de sorte qu'à l'exception du premier air, il ne reste pas un seul mot de la pièce de M. Cazotte. Sedaine se trouve avoir fait une pièce avec Duni sans s'en être aperçu, et Duni dit plaisamment *qu'il lui en a coûté un escalier pour avoir une paire de sabots*.

On reconnaît partout dans cette petite pièce la touche délicate et spirituelle de M. Sedaine; il n'y a que quatre personnages: un vieux fermier, Lucas; Colin, berger du canton; Babet, petite paysanne, et Mathurine, sa mère.

Lucas se déteste, se chante pouille, se bat d'être tombé amoureux de cette petite Babet; mais c'est qu'elle est si gentille! Il la demande à sa mère. Mathurine est une brave femme qui veut que sa fille soit heureuse et qu'elle se choisisse elle-même son mari. Colin survient: c'est un grand nigaud bien joli, bien timide, bien serviable; c'est le meilleur garçon, toujours prêt à rendre service, mais il n'a jamais osé parler de son amour ni à Babet, ni à sa mère, et cependant il se meurt d'amour et

de tendresse. Lucas lui reproche sa sottise d'avoir prêté dix écus à un milicien qui les lui emportera peut-être, et d'avoir couru risque la veille de se noyer en se jetant dans l'eau pour rattraper le linge à Marie-Jeanne, que le courant emportait. Lucas parle en homme à qui l'âge et l'expérience de l'ingratitude des hommes ont endurci le cœur; Colin répond comme un jeune homme d'un excellent naturel, pour qui le plaisir d'obliger est le premier de tous les services. Ces touches sont extrêmement justes et délicates ; c'est un talent charmant et un art particulier à M. Sedaine, qu'aucun de ses rivaux ne cherche à imiter ou ne peut lui dérober. En quatre coups de crayon, il vous peint la physionomie d'un personnage de façon que vous le connaissiez comme si vous aviez passé votre vie avec lui ; cet art est d'autant plus précieux qu'il est toujours dérobé de la manière du monde la plus naturelle et la plus heureuse. On sent aussi dès la première scène, ici, qu'après tout Lucas est un homme trop raisonnable pour ne pas venir à bout de cette passion qu'il a prise malgré lui pour la jeune et charmante Babet.

Il s'en va avec Mathurine pour lui montrer un nouveau quartier de terre qu'il vient d'acheter. Aussi bien, il va faire un orage. Colin, qui reste seul, s'occupe de sa passion, se reproche sa timidité, se promet de la vaincre, et est bien sûr de ne pas réussir. L'air dans lequel ces sentiments divers sont exprimés est le meilleur de la pièce. Cependant Lucas revient, éloigne Colin en le servant dans son goût, c'est-à-dire en le chargeant de plusieurs commissions. Babet va passer par ici; Lucas se cache dans les broussailles pour la contempler tout à son aise. Babet vient en effet. Elle pose son panier, où elle a son pain; elle s'assied sous un beau cerisier qui est à M. Lucas. Elle se met à chanter une chanson pendant qu'elle travaille à un ouvrage d'osier. Elle voit de belles cerises à cet arbre, elle ne peut les atteindre : « Ah! si Colin était ici, il monterait sur l'arbre ! » Babet est bien fâchée que ces cerises appartiennent à M. Lucas. Cependant la gourmandise l'emporte. Elle ôte son surcorset, son chapeau et son tablier; elle pose ses sabots à côté de l'arbre, y grimpe, et se met à manger de fort bon appétit. Alors Lucas se montre, et Babet, ne voulant ni lui donner un baiser ni entrer dans aucun accommodement sur ses cerises, il prend ses sabots, qui sont à terre, et les emporte ainsi que son pain.

Pendant que Babet crie après ses sabots, et se fâche contre le vieillard qui les lui a emportés, Colin arrive avec son panier, où il a son pain et ses cerises pour la journée. Babet lui raconte la malice de Lucas. Colin donne à Babet ses sabots, son pain, ses cerises, mais n'ose lui parler de son amour. Quant aux cerises, ils les mangent ensemble alternativement et en se les donnant mutuellement, à condition que la dernière payera un ruban. Ce tableau est charmant, il est traité en duo; mais le musicien n'a pas mis ici toute la volupté dont ce tableau était susceptible. Il y a aussi un air que Colin chante sur le bonheur des oiseaux, qui précède le duo, qu'il faudrait retrancher parce qu'il est commun et qu'il fait longueur.

Cependant la pluie prédite par Lucas vient. Alors, après plusieurs expédients proposés, Babet va chercher les sabots de sa mère avec les sabots de Colin. Colin attendra jusqu'à ce qu'elle revienne lui rapporter ses sabots, et, pour qu'en attendant il ne soit pas mouillé, elle lui laisse ses hardes pour s'en couvrir. Colin en effet met le chapeau de Babet; il met son corset, il se passe son tablier autour des épaules; il est enchanté de porter les hardes de sa maîtresse. L'air que cette toilette occasionne est médiocre et commun, et pouvait être charmant.

Quand Colin voit arriver Lucas, il se tapit sous le cerisier pour se cacher. Lucas vient rapporter à Babet ses sabots. Il est fâché d'avoir été cause, en les lui emportant, qu'elle ait été mouillée. Il aperçoit Colin sous les habits de Babet et le prend pour elle; il croit qu'elle boude. Il approche tout doucement pour l'apaiser. Il lui parle de son amour, il lui dit qu'il ne peut pas croire ce que sa mère vient de lui dire qu'elle a la tête tournée de Colin. Quand Colin entend ainsi de la propre bouche de son rival qu'il est aimé de Babet, il se relève, il jette les habits de sa maîtresse, il saute au col de Lucas, qui reste stupéfait de sa méprise, tandis que Colin se livre à tous les excès de l'amour et de la joie.

En même temps, Babet revient avec les sabots de Colin. Elle est suivie de sa mère. Lucas veut absolument faire une chose grave de ce qui s'est passé; mais Mathurine a l'esprit juste et aime sa fille. Elle voit que Colin a fait le rôle d'un bon garçon en donnant à Babet ses sabots, son pain et ses cerises; elle sait que Babet aime Colin, et elle les unit. Lucas ne peut se résoudre

à n'être rien à Babet ; ne pouvant lui faire l'amour, il veut lui faire un jour du bien ; ne pouvant être son mari, il devient son beau-père en épousant Mathurine. La pièce finit par un vaudeville, dont le refrain rappelle la chanson qui a donné lieu à la pièce.

Cette pièce n'est qu'une bagatelle, mais c'est une très-jolie bagatelle; elle restera au théâtre : c'est dommage que la musique en soit faible. Il y a longtemps que je crie à mon pauvre ami Duni : *solve senescentem*. Il devrait se reposer et renoncer au métier, et céder la carrière à Philidor et à Grétry. Ce n'est pas qu'il ne soit toujours vrai, spirituel, et même fin, dans sa musique ; mais le coloris manque partout : cela est faible et gris. L'air de Colin : *Et pourquoi ne puis-je donc pas*, m'a paru le meilleur. La chanson que Babet chante sous le cerisier est jolie aussi. Dans tout le reste, le compositeur m'a paru fort commun et fort au-dessous de la besogne que le poëte lui avait taillée.

— On a donné sur le même théâtre, le 13 du mois dernier, un opéra-comique nouveau, intitulé *la Meunière de Gentilly*, les paroles de M. Le Monnier, la musique de M. de La Borde, premier valet de chambre du roi. Cela est mauvais et plat, musique assommante et baroque, sans génie, sans goût, sans idées. Cela a été sifflé suivant son mérite ; mais monsieur le premier valet de chambre ne se tient rien pour dit : c'est toujours à recommencer. Le public lui a donné en toute occasion les avis les moins équivoques, mais on ne l'a pas sitôt noyé avec une pièce qu'il revient sur l'eau avec une autre. Il a même fallu siffler sa *Meunière de Gentilly* cinq ou six fois de suite avant de le déterminer à la retraite, et je suis persuadé que si les Comédiens y consentaient, il se ferait siffler trois mois de suite sans interruption : c'est une singulière manie dans un homme fort riche dont ce n'est pas la profession, et que Dieu créa pour l'inutilité. M. Le Monnier, auteur du *Cadi dupé* et de quelques autres mauvaises pièces, est très-digne d'être travesti en langue musicale par M. de La Borde. Cela fait deux compagnons très-bien assortis, et j'espère que M. Nicolet leur fera incessamment des propositions capables de les fixer sur son brillant théâtre, et de nous en délivrer à perpétuité. *La Meunière de Gentilly* est une singerie du précieux naturel des pièces de Sedaine, et une copie du *Soldat magicien*. La fille de la meunière est amou-

reuse d'un garde-moulin, tandis que sa mère, acariâtre et mauvaise, veut lui faire épouser le vieux meunier Jean le Blanc, son voisin, platement copié d'après Pierre le Roux, dans *Rose et Colas*. L'amant garde-moulin fait, les nuits, le revenant pour effrayer la meunière et Jean le Blanc. Un grenadiers-royaux revient au village mal à propos, et comme il n'a pas peur des revenants, il pense déconcerter toute l'intrigue des deux amants; mais, averti à temps, il entre dans leurs projets, et oblige la mère de donner sa fille au garde-moulin. A la première vacance parmi les poëtes du Moulin de Gentilly, je retiens la place, quant à l'honorifique, pour M. Le Monnier.

— M. Covelle, le beau Robert Covelle, dont les amours avec Mlle Ferbot ont reçu un éclat immortel par les chants du cygne de Ferney, est, comme vous savez, horloger et bourgeois de Genève. Ayant eu la satisfaction de faire un enfant à Mlle Ferbot, sa servante, il fut cité en consistoire, et ne voulut jamais se mettre à genoux devant les ministres du saint Évangile. Cette courageuse résistance inspira au patriarche de Ferney une grande passion mêlée d'admiration pour le généreux Covelle; il lui donna une fête. On rendit au beau Covelle tous les honneurs en arrivant à Ferney; on ouvrit devant lui les deux battants; M. de Voltaire l'appelait toujours en cérémonie monsieur le fornicateur, et ses gens, croyant que c'était le titre d'une charge de la république, ne l'annoncèrent plus autrement que M. le fornicateur Covelle. Grâce aux chants du cygne de Ferney, le fornicateur Covelle sera mis par la postérité, pour sa beauté, entre Ganymède et Antinoüs, quoique ce soit le bourgeois le plus mal tourné qu'il y ait à Genève. Mais l'admiration est à la longue pénible, et les héros ennuient quelquefois; c'est le cas du beau Covelle avec son chantre. Cet illustre horloger s'étant transporté, le 6 du mois dernier, au château de Ferney, M. de Voltaire lui fait dire qu'il est fâché de ne pas le voir, mais qu'il est malade. Covelle insiste, il lui fait dire qu'il est à toute extrémité; il insiste encore, et on lui dit qu'il vient de passer et qu'il n'est plus. Covelle demande comment il est mort; on lui répond que c'est en écrivant, la plume à la main. Monsieur le fornicateur Covelle, pénétré de cette nouvelle, s'en retourne à Genève, la mande à tous ses correspondants, et ce bruit se répand incontinent dans toute l'Europe. Il

n'a pas pris de consistance à Paris, parce qu'avant de s'y répandre, on avait déjà reçu des lettres du 7 de la propre main du mort. Il nous a envoyé depuis deux contes en vers charmants, à la distance de huit jours l'un de l'autre. Le premier est intitulé *le Marseillais et le Lion*, par feu M. de Saint-Didier, secrétaire perpétuel de l'Académie française. C'est une fable très-philosophique et une conversation très-morale entre un lion et un petit négociant de Marseille, tombé sous les griffes dudit seigneur lion, non loin de Tunis, sur les côtes d'Afrique. Les deux seigneurs interlocuteurs traitent dans ce dialogue plusieurs questions importantes sur le droit divin, sur le droit du plus fort, sur la royauté de l'homme, qui lui est dévolue, de droit divin, sur les animaux, etc. On reconnaît dans cette fable partout la manière du maître qui en fait présent à M. de Saint-Didier; les notes dont elle est accompagnée sont aussi édifiantes qu'instructives. On en peut dire autant d'un autre conte intitulé *les Trois Empereurs en Sorbonne*, par M. l'abbé Caille. L'auteur suppose que Titus, Trajan et Marc-Aurèle, quittent pour un moment le séjour de la gloire immortelle,

Pour venir en secret s'amuser dans Paris.

Ils vont en Sorbonne, où ils s'entendent damner en mauvais latin dont ils ne comprennent guère le jargon. Le syndic Ribaudier, qui s'appelle en langue vulgaire Riballier, joue dans ce conte le personnage qu'il a joué dans l'affaire de *Bélisaire*, celui d'un sot enté sur souche de fripon. Ce conte est charmant, et a eu le plus grand succès. Il y a peut-être plus de mérite poétique dans *le Marseillais*; mais *les Trois Empereurs* ont une facilité, un sel, un piquant dont on ne se lasse point, quoiqu'on en connaisse la mine depuis plus de cinquante ans, et qu'elle n'ait cessé de fournir. C'est au goût particulier de chacun à décider lequel de M. de Saint-Didier ou de M. l'abbé Caille mérite la préférence. Quant à ce M. Ribaudier, qui

Pour un docteur français vous semble bien grossier,

je crois qu'il se console aisément du panégyrique de M. l'abbé Caille. Il a été dédommagé des sarcasmes des philosophes par

une bonne abbaye de dix mille livres de rente. Quand on pense comme M. Ribaudier, on consentirait volontiers d'être à ce prix-là tous les ans une fois l'objet du mépris de l'Europe; et quand on pense en honnête homme, on trouve de semblables récompenses singulièrement bien placées. Indépendamment de ces deux contes, le patriarche a envoyé ici l'énigme que vous allez lire.

A la ville ainsi qu'en province,
Je suis sur un bon pied, mais sur un corps fort mince,
Robuste cependant, et même fait au tour.
Mobile sans changer de place,
Je sers, en faisant volte-face,
Et la robe et l'épée, et la ville et la cour.
Mon nom devient plus connu chaque jour,
Chaque jour il se multiplie
En Sorbonne, à l'Académie;
Dans le conseil des rois et dans le parlement:
Par tout ce qui s'y fait, on le voit clairement.
Embarrassé de tant de rôles,
Ami lecteur, tu me cherches bien loin,
Quand tu pourrais peut-être, avec un peu de soin,
Me rencontrer sur tes épaules.

Le mot de cette énigme est *tête à perruque*.

Ce mot et *les Trois Empereurs* nous rappellent tout naturellement les exploits de la Sorbonne contre *Bélisaire*, ou le combat des têtes à perruque contre un aveugle. Pour compléter l'histoire de ce célèbre aveugle, il faut conserver ici la lettre qui a été écrite à M. Marmontel, en lui envoyant la traduction russe de *Bélisaire*.

« De Pétersbourg, 11 septembre 1768.

« Lorsque *Bélisaire* arriva en Russie, monsieur, une douzaine de personnes étaient occupées à descendre le Volga depuis la ville de Twer jusqu'à celle de Sinbirsk, ce qui fait un espace de treize cents verstes, mesure du pays. Ils furent si enchantés de la lecture de ce livre qu'ils résolurent d'employer leurs heures de loisir à traduire *Bélisaire* dans la langue du pays. Onze d'entre eux partagèrent au sort les chapitres; le douzième, qui vint trop tard, fut chargé de composer une dédicace des traducteurs à l'évêque de Twer, que la compagnie trouva digne

d'être nommé à la tête de *Bélisaire*. Outre les bonnes qualités de son esprit et de son cœur, il venait de se signaler par un sermon dont la morale était aussi pure que celle de cet excellent livre. L'évêque, bien loin de désapprouver cette dédicace, en a témoigné beaucoup de contentement, et même il s'en glorifie. Notre traduction vient d'être imprimée. Quelque défectueuse qu'elle soit, ceux qui y ont travaillé croient ne pouvoir se dispenser de vous en offrir, monsieur, un exemplaire. Recevez-le comme une preuve de l'estime que nous avons conçue pour *Bélisaire* et pour son auteur; c'est elle qui nous a portés à entreprendre ce à quoi la plupart de nous ne s'étaient jamais appliqués. On reproche à notre traduction la diversité des styles, nous n'en disconvenons pas; mais nous avons jugé à propos de n'y rien changer; parce que cela même marque bien précisément ce qui a pu porter des personnes qui n'ont fait de leur vie la profession de traducteur à traduire *Bélisaire*. Chaque chapitre est un ouvrage à part; c'est l'ouvrage de la conviction, de la morale la plus pure, non celui du fanatisme persécuteur. Nous vous donnons avec plaisir ce témoignage de notre considération.

« 1. Le compositeur de la dédicace des traducteurs à l'évêque de Twer, *Signé :* F.-F. DE SCHOUVALOFF.

« 2. Le traducteur de la préface et des Ier et IVe chapitres, *Signé :* J. JELAGIN.

« 3. Celui du IIe, *Signé:* Z.-C. CZERNICHEW.

« 4. Celui du IIIe chapitre, *Signé :* S. COSMIN.

« 5. Celui du Ve, *Signé:* GRÉGOIRE, COMTE ORLOW.

« 6. Celui des VIe, Xe, XIe, XIIe chapitres, *Signé :* D. WOLKOW.

« 7. Celui des VIIe et VIIIe chapitres, *Signé:* A. DE NARISCHKIN.

« 8. Celui du IXe chapitre, *Signé :* CATHERINE.

« 9. Celui du XIIIe chapitre, *Signé:* A. BIBICOW.

« 10. Celui du XIVe chapitre, *Signé:* S.-P. MESCZERSKOI.

« 11. Celui du XVe chapitre, *Signé:* COMTE V. ORLOW.

« 12. Celui du XVIe chapitre, *Signé :* GRÉGOIRE KOSITZKI. »

— M. l'abbé d'Olivet, de l'Académie française, vient de mourir à l'âge de plus de quatre-vingt-huit ans; c'était un des plus anciens parmi les Quarante. Il a commencé la débâcle, qui sera considérable quand une fois tous ces vieux académiciens se mettront à dégeler. Le véritable nom de l'abbé d'Olivet était,

je crois, Douillet[1]. Il jugea à propos dans sa jeunesse de le changer, moyennant une transposition de lettres. Il se piquait d'aimer les anciens, et particulièrement Cicéron, dont il a fait une belle édition in-4° qui a de la réputation, mais qui n'en est pas plus estimée des connaisseurs. Il a fait aussi plusieurs traductions, principalement aussi d'après Cicéron. Il passait pour bon grammairien, et pour savoir sa langue avec exactitude. Nous lui devons plusieurs Traités, du ressort de la grammaire. Il était du reste écrivain exact, froid et lourd; malgré cela, il s'est toujours piqué d'aimer M. de Voltaire, lequel a conservé une espèce de liaison avec lui. Ses ennemis le décriaient comme un malhonnête homme; mais quand on dit à Paris: Cet homme est un fripon, cela ne signifie la plupart du temps autre chose que: Cet homme n'est pas de mon parti ou de ma cabale. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'abbé d'Olivet n'était pas tendre, qu'il rendait bien à Duclos et à d'autres le mal qu'ils disaient de lui, qu'il ne se sentait pas le besoin d'un ami, et que le vieux Piron a merveilleusement bien fait son épitaphe par l'épigramme suivante :

Ci-gît maître Jobelin,
Suppôt du pays latin,
Juré piqueur de diphthongue,
Rigoureux au dernier point
Sur la virgule et le point,
La syllabe brève et longue,
Sur le tiret contigu,
Sur l'accent grave et l'aigu,
La voyelle et la consomne.
Ce charme qui l'enflamma
Fut sa passion mignonne;
Du reste il n'aima personne,
Personne aussi ne l'aima[2].

1. Né en 1682, d'Olivet mourut le 8 octobre 1768; il n'avait donc que quatre-vingt-six ans. Son véritable nom était *Thoulier*, et non Douillet, comme le dit Grimm. (T.)

2. MM. de Goncourt ont publié, dans les *Portraits intimes du XVIIIe siècle*, de longs fragments des lettres de d'Olivet au président Bouhier, qui montrent chez l'érudit une sensibilité que ses contemporains lui refusaient. MM. de Goncourt citent entre autres quelques lignes touchantes sur la mort de l'abbé Fraguier, et l'aveu discret et ému de son amour pour une femme, morte pendant qu'il voyageait en Hollande. D'Olivet mourut, dit-on, des suites d'une querelle à l'Académie avec d'Alembert et Duclos, au sujet du prix de poésie décerné à Langeac. Voir page 167.

— L'idée du conte suivant est connue, et le mot à mot aussi : C'est M. Guichard qui vient de les versifier.

Lise et Myrtil, couple uni par l'amour,
Dans un bon lit propre à servir leur flamme,
Plus chaudement se caressaient un jour;
L'extase approche, on s'émeut, on se pâme.
« Ah! dit Myrtil, sans la peur d'un enfant... »
Et Lise en feu, le serrant, lui réplique :
« N'arrête point, va toujours, cher amant,
Quand je devrais faire une république! »

— M. de Crébillon, fils de feu Crébillon le tragique, auteur du *Sopha*, de *Tanzaï* et d'autres romans licencieux, vient d'en publier un nouveau intitulé *Lettres de la duchesse de *** au duc de ****, deux parties in-12. La duchesse de *** est d'abord la confidente des amours du duc de ***, et puis ce duc devient amoureux d'elle, sans pouvoir être heureux avec elle, parce qu'elle est sage et qu'elle ne veut pas faire une infidélité à son mari, qui lui en fait cependant de toute espèce. C'est cela à peu près, ou autre chose : car je veux mourir si je lis jamais cet ennuyeux et détestable persiflage, ou si je crois possible que quelqu'un puisse le lire d'un bout à l'autre. Cela est détestable et pour les mœurs, et pour le goût, et pour le style. Dans un pays où le bon goût seulement serait respecté, Crébillon courrait risque d'être mis au carcan avec écriteau par devant et par derrière, portant les mots : *Corrupteur des mœurs et du bon goût.* On y mettrait encore son âge, pour mieux faire sentir à quel point il est coupable de faire ce métier honteux à l'âge de plus de cinquante ans. Ici ces Lettres ont paru avec approbation et privilége du roi : c'est la raison qui est proscrite, ceux qui outragent les mœurs sont toujours sûrs d'être à l'abri des tracasseries. Cependant il est certain que cette sage et respectable duchesse qui écrit les Lettres de Crébillon a le manége, le style et les expressions d'une femme perdue. Crébillon attribue la chute de ce roman au tort qu'il prétend avoir eu de faire de sa duchesse une femme sage. Il croit que toute la sagesse d'une femme se réduit à ne pas coucher avec un homme qui lui fait une déclaration; il ne se doute pas seulement que le ton, l'allure, les sentiments d'une femme honnête, sont à mille lieues

du ton d'une petite-maîtresse. Il croit que le roman d'une femme honnête n'est pas fait pour réussir; il ne sait pas que plus le siècle est corrompu, plus on rend hommage à la vertu et plus on en aime l'image au moins dans les livres. Cette image ne se trouvera jamais dans les livres de Crébillon, ni dans son cœur. Quelque éloigné qu'il soit de ma façon de penser, de juger un auteur sur les bonnes ou mauvaises maximes qui se trouvent répandues dans ses ouvrages, je ne puis m'empêcher de prendre mauvaise opinion d'un homme qui n'a employé toute sa vie qu'à composer des ouvrages licencieux et méprisables. On pardonne *le Sopha* à l'imagination déréglée d'un jeune homme de vingt ans; mais comment pardonner, à un homme qui approche de son hiver, les *Lettres de la duchesse de **\?* Ces lettres sont si détestables que je ne conçois pas comment l'auteur a jamais pu rien faire de passable; et quand jadis son *Sopha* me parut si charmant, je crains que ma jeunesse ne m'ait rendu bien indulgent[1]. Il faut que je me satisfasse en transcrivant quelques passages de ces Lettres, afin de vous donner une idée de ce jargon inlisible. C'est la duchesse qui écrit au duc, son ami, à qui elle parle de son mari :

« Tout ce qui, tant qu'un mari est amant, l'amuse et lui plaît dans sa femme, devient pour lui autant de sujets de crainte lorsqu'il cesse de l'aimer; et il est si rare qu'il ne nous punisse point, lorsqu'il a pu parvenir à nous l'inspirer, de cette même confiance qu'il a quelquefois vivement sollicitée, que nous ne pouvons trop éviter d'en prendre. »

Autre passage des Lettres de madame la duchesse à monsieur le duc. Remarquez, s'il vous plaît, comme elle sait placer ses virgules :

« Comment faire, cependant? si c'est toujours sérieusement que je vous dis des choses qui, par elles-mêmes, ne sont pas faites pour vous plaire, il me semble que ce ton en augmente encore la dureté, et comme je trouve à vous affliger, moins de plaisir que vous ne m'en supposez sans doute, je prends l'air de la plaisanterie, non pour que vous croyiez que je plaisante, quand je vous dis que jamais je ne vous aimerai; mais pour que vous

1. Nous avons en effet entendu Grimm dire, tome II, p. 372 : « Je regarde *le Sopha* comme un chef-d'œuvre, etc. » (T.)

soyez, s'il se peut, moins blessé de me l'entendre dire; et, cet air de raillerie vous faisant me croire on ne peut pas moins touchée de vos peines, il arrive que ce que je ne fais que par un motif dont vous devriez me savoir gré, ne vous en rend que plus à plaindre. »

Voici maintenant un échantillon du ton de madame la duchesse :

« Vous ne m'en croirez, peut-être, pas; mais à de certaines conquêtes que je fais par-ci par-là, j'ai quelquefois bien du regret d'être si jolie. Pour vous, monsieur le duc, je crois, à la façon dont je me suis conduite avec vous, n'avoir pas besoin de vous dire que ce n'est point du tout la vôtre que je me reproche. Celle-là! Tubleu! »

Quant à moi, madame la duchesse Tubleu, je crois n'avoir pas besoin de vous dire que quand j'ai l'honneur de vous souhaiter le bonsoir, ce n'est point du tout pour vous ôter la commodité d'aller vous faire.... soldat aux gardes.

DÉCEMBRE.

15 décembre 1768.

Le séjour que le roi de Danemark vient de faire en France n'est du ressort de cette correspondance qu'en ce qui concerne les arts et les lettres, et l'hommage qu'ils ont rendu à Sa Majesté. Cet hommage n'a pas toujours été également pur; on a accablé ce jeune monarque de spectacles, de fêtes et de bals; et presque partout c'est Poinsinet qui a été l'organe des louanges qu'on lui adressait et l'auteur des couplets qu'on lui chantait. On dit que quelques-uns de ces couplets étaient assez jolis; mais je regarderai toujours comme un fâcheux symptôme que Poinsinet ait été l'orateur de l'élite de la nation. J'ose croire aussi qu'un peu moins d'empressement, moins de bruit, plus de calme et un peu d'intermittence dans les fêtes, auraient rendu au roi de Danemark son voyage plus agréable, et auraient été plus conformes à la dignité d'une grande nation. Au reste, si

avec une constitution assez frêle, un roi voyageur ne peut se dispenser de dîner, souper, jouer, danser, veiller tous les jours au milieu de cinq ou six cents personnes qu'il ne connaît point; si, avec la vue excessivement basse, il faut qu'il ait vu tous les tableaux et parcouru toutes les salles de l'Académie de peinture en vingt minutes, il me paraît démontré qu'il ne faut pas qu'un roi voyage, ou qu'il ne faut pas voyager en roi.

Mais il n'est pas question ici de faire le raisonneur ou de discuter si M. le duc de Duras, chargé par le roi de faire les honneurs au jeune monarque, a bien fait de le régaler de sept actes d'opéra-comique en une seule soirée, et de lui permettre à peine de respirer un seul jour l'air de Paris à son aise; il s'agit de s'acquitter du devoir d'historien-archiviste, en conservant dans ce dépôt les meilleures pièces, ou les moins mauvaises, que le séjour du roi de Danemark a fait éclore, et qui n'ont pas été rendues publiques.

Mme la duchesse de Villeroy s'était réservé de faire les honneurs de Mlle Clairon sur son petit théâtre. Cette actrice célèbre y a joué deux fois en présence du roi de Danemark, du prince héréditaire de Saxe-Gotha, et d'une petite compagnie choisie; car la salle ne peut contenir que cent dix personnes. Elle a joué la première fois le rôle de Didon, et la seconde, celui de Roxane dans la tragédie de *Bajazet*. Après la pièce, elle a été présentée par Mme de Villeroy à son auguste spectateur, qui a tiré une bague de son doigt et l'a mise au doigt de l'actrice; mais je sais que, malgré cette courtoisie royale, il n'a pas eu le bonheur de réussir auprès de l'illustre Clairon. En sa qualité de Didon, elle ne l'aura pas trouvé assez tendre; en sa qualité de Roxane, elle ne l'aura pas trouvé assez humble; en sa qualité de Clairon, elle ne l'aura pas trouvé assez pénétré d'admiration. Bref, malgré l'engouement de la cour et de la ville pour le jeune monarque, il a eu le malheur de déplaire à l'héroïne du Théâtre-Français.

C'est au premier de ces spectacles qu'une bohémienne a chanté au roi de Danemark les vers suivants, composés par M. de Chamfort :

Pour connaître le sort des maîtres des humains
Mon art ne m'est pas nécessaire ;

C'est sur le front des rois que je lis leurs destins:
L'oracle est sûr, et mon art doit se taire.

A l'aspect de ce jeune roi
L'avenir se dévoile à mes yeux sans mystère;
Son sort est d'être heureux, d'être aimable, de plaire,
Et tous les cœurs l'ont prédit avant moi.

Peuple à qui sa présence est chère,
En ces lieux retenez ses pas;
Un roi qu'on aime et qu'on révère
A des sujets en tous climats:
Il a beau parcourir la terre,
Il est toujours dans ses États.

Les Comédies Française et Italienne, et l'Opéra-Comique, réuni à cette dernière, ont donné, pendant le séjour du roi de Danemark, les pièces que M. le duc de Duras leur a fait demander; et les jours que Sa Majesté honorait le spectacle de sa présence, on mettait sur l'affiche : *Par ordre*. Ce mot a constamment attiré aux deux théâtres une foule prodigieuse de spectateurs; mais le jeune roi, trop fatigué des fêtes de la veille, ou même indisposé, a été quelquefois obligé de renoncer au spectacle où il était attendu, et où le parterre le recevait toujours avec de grands battements de mains, auxquels Sa Majesté répondait par de grandes révérences. Elle en faisait de même aux loges et au parterre en sortant de sa loge; et le parterre répondait par des battements de mains; les loges se levaient et restaient debout à l'arrivée et à la sortie du roi.

La triste veuve, dite Académie royale de musique, nom de terre usurpé contre toute justice, suivant les plus habiles jurisconsultes de ce temps, a donné quatre opéras, savoir, trois dansants et un braillant, pendant le séjour de Sa Majesté danoise : *Alcimadure*, opéra languedocien, traduit en français, paroles et musique de Mondonville; *la Reine de Golconde*, le poëme, de M. Sedaine, la musique, de Monsigny; *Silvie*, pastorale, les paroles, de M. Laujon, la musique, de Trial et Berton, directeurs de ce théâtre; enfin, *Énée et Lavinie*, ancien poëme de Fontenelle, psalmodié par un certain Dauvergne, dont Dieu préserve vos oreilles! J'ai ouï dire à Sa Majesté que, malgré tous ses

efforts, il ne lui avait pas été possible de se faire à la musique et au chant français.

M. Fenouillot de Falbaire a adressé au roi de Danemark les vers que vous allez lire, en lui présentant sa comédie intitulée *l'Honnête Criminel :*

Prince qui sur les pas de Pierre,
Non de celui qu'on croit portier du paradis,
Mais du héros que Pétersbourg révère,
Pour rendre heureux le tien viens voir d'autres pays :
L'autre jour, à ta suite, une foule empressée
Parmi les grands qui t'escortaient,
Les cordons bleus qui t'entouraient,
Pour ne pas se méprendre était embarrassée.
On vit alors voltiger près de toi
Du malheureux Sirven l'ombre toujours errante,
Qui nous montrait les dons de ta main bienfaisante,
Et nous criait : Voilà le roi !
Oui, prince, cette auguste marque,
Mieux que tous les cordons, fait connaître un monarque.
S'il est fêté partout, il est sûr que le cœur
Aux honneurs qu'on lui rend met un prix bien flatteur ;
Et, comme toi généreux et sensible,
L'incognito lui devient impossible.
Permets donc que du Pinde un nouvel habitant,
A sa façon aussi curieux de te plaire,
De l'amour filial t'offre un tableau touchant.
Parcours cette esquisse légère ;
Ce qu'elle t'apprendra n'est pas indifférent :
En voyant à quel point on peut chérir un père,
Tu sauras justement combien
La France aime son maître, et ton peuple le sien.

C'est-à-dire jusqu'à aller pour lui aux galères. C'est l'histoire du monde et c'est le sort de tous les peuples de ramer pour le compte des autres; ils seraient bien heureux de ne ramer que pour le compte de leur souverain. Notez, au surplus, que Sirven n'est pas fort heureux sans doute; mais qu'il n'est pas ombre, attendu qu'il est en pleine vie en Suisse.

L'hommage qu'un autre de nos poëtes, M. Barthe, a rendu au roi de Danemark, est plus concis que celui de M. de Falbaire. Sa Majesté assistant, tout au commencement de son séjour à Paris, à une représentation des *Fausses Infidélités*, M. Barthe,

après la pièce, se fourra, sans dire gare, entre le roi et M. le duc de Duras, et lui dit : « Peut-on vous demander, Sire, comment vous trouvez cette pièce? — Fort jolie, répond le roi un peu interdit. — En ce cas, reprend le poëte, permettez à l'auteur de vous en offrir un exemplaire[1]. » Les bons critiques prétendent que M. Barthe a volé ce trait à M. de La Condamine, et qu'il est obligé à restitution si ce dernier l'exige.

L'Académie royale de peinture et sculpture a offert un hommage plus noble au roi de Danemark. Pendant les vingt minutes que M. le duc de Duras lui permit de s'arrêter dans les salles de l'Académie, Sa Majesté désira voir le Petit Faune en marbre, morceau de réception de M. Saly, sculpteur de l'Académie, transplanté depuis quinze ans en Danemark, où il a fait la statue équestre du feu roi, et où il se trouve à la tête de l'Académie de Copenhague. Ce Petit Faune a de la réputation ; l'Académie, en le montrant au jeune roi, le supplia d'en agréer l'hommage, et Sa Majesté l'accepta.

M. Dorat, qui est en usage d'adresser des épîtres à toutes les belles et à tous les gens célèbres qu'il ne connaît pas, n'a pas manqué une si belle occasion de chanter un jeune roi de vingt ans : car c'est surtout de la jeunesse que M. Dorat est fou.

M. le duc de Duras avait présenté à peu près toute la France à Sa Majesté danoise, dans le premier mois de son séjour ; il n'y eut que les gens de lettres, ou ce qu'on appelle les philosophes, d'oubliés. Sa Majesté ayant désiré de les connaître, M. le baron de Gleichen, son envoyé extraordinaire à la cour de France, se chargea de cette mission. M. le duc de Duras, cédant en cette occasion ses fonctions à M. le baron de Gleichen, quel-

1. Les *Mémoires secrets* de Bachaumont (31 octobre 1768) font, à cette occasion, jouer un rôle moins ridicule à Barthe. Cependant on est autorisé à tout croire de l'amour-propre de celui-ci. Un jeune poëte lui récitait une épître en son honneur. Comme Barthe avait composé un *Art d'aimer* dont personne ne se souvient aujourd'hui, l'épître commençait par ce vers :

Vainqueur de Bernard et d'Ovide.

A ce mot de *vainqueur,* Barthe se récrie; sa modestie semble blessée d'un pareil éloge. L'auteur fait ses objections, Barthe insiste; enfin le mot de *rival* est substitué, et le jeune homme continue sa lecture. Il avait fini, et Barthe, au lieu de lui donner les compliments d'usage, semblait enseveli dans de profondes pensées. Enfin, sortant tout à coup de sa rêverie : « *Toute réflexion faite*, dit-il, *vainqueur est plus harmonieux.* » (T.)

ques politiques en ont voulu inférer que c'était une manière de déclarer les philosophes déchus de leur qualité de Français, enfants bâtards désavoués par la mère patrie. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils sont les seuls Français qui n'aient pas été présentés par M. le duc de Duras : ils peuvent croire qu'ils n'y ont pas perdu.

M. le baron de Gleichen s'est acquitté de sa fonction de la manière du monde la plus agréable pour eux. Il les avait d'abord fait prier à dîner chez lui, par un billet circulaire, pour le 19 novembre; le roi devait se rendre à l'hôtel de son ministre, et même y rester à dîner avec toute la philosophie de Paris. Mais ce projet ne put avoir lieu, les bals et les fêtes ayant occasionné à Sa Majesté un rhume accompagné de fièvre, qui l'obligea de garder son appartement pendant plusieurs jours; en conséquence, le corps des philosophes fut averti de se trouver, le lendemain 20 novembre, sur les cinq heures du soir, à l'hôtel d'York, occupé par Sa Majesté. La cérémonie se passa avec beaucoup de décence; il y en eut en tout, je crois, dix-huit de mandés, savoir : M. de Mairan, M. de Cassini, M. Duhamel, M. d'Alembert, M. Duclos, M. l'abbé Barthélemy, M. le baron d'Holbach, M. de Crébillon, M. l'abbé de Condillac, M. l'abbé Morellet, M. de Grimm, M. Bernard, M. Diderot, M. Saurin, M. Helvétius, M. Marmontel, M. Watelet et M. de La Condamine. Le hasard les avait placés dans cet ordre, en cercle, lorsque le roi sortit de son cabinet et parut dans la salle. Il n'y eut que moi de trop, et M. de Buffon qui manqua; mais cet illustre philosophe est depuis plus de quinze mois dans ses terres en Bourgogne; et quant à moi, ce qui doit m'excuser, c'est que je n'avais pas plus brigué cet honneur que les autres. Le roi fit d'abord le tour du cercle; M. de Gleichen lui nomma l'un après l'autre, chacun par son nom, et Sa Majesté dit à chacun quelque chose d'obligeant et de relatif à ses ouvrages ou à sa réputation. Après ce premier tour, le roi en fit un second, et causa avec les principaux de ces philosophes. Il dit à M. d'Alembert : « Je ne croyais pas qu'il y eût des ecclésiastiques parmi vous. — Sire, lui répondit M. d'Alembert, nous avons même des docteurs de Sorbonne; » et il montra l'abbé Morellet, qui est en effet, non pas docteur, mais licencié en théologie. Le roi lui demanda ensuite s'il avait mangé avec le roi de Prusse; M. d'Alembert

lui répondit qu'il avait eu cet honneur tous les jours pendant trois mois. On a remarqué cette question du roi comme singulière, et on a voulu la croire relative au projet que Sa Majesté avait eu de se trouver au dîner philosophique de M. de Gleichen, et peut-être aux représentations qu'on lui avait faites à ce sujet. Le roi avoua ensuite à M. Bernard qu'il ne lui avait pas été possible de se faire à la musique française. Gent il Bernard est l'auteur de *Castor et Pollux*, le seul opéra français qui ait réussi en ces derniers temps, et que les partisans du plain-chant français ne cessent de vanter comme un antidote efficace contre les hérésies italiennes et germaniques. Sa Majesté dit à M. Diderot : « M. de Gleichen est fort de vos amis. » Le philosophe répondit : « Sire, c'est à ce titre que j'ai osé paraître devant Votre Majesté. — J'espère, continua le roi, qu'il vit beaucoup avec vous. — Son commerce m'instruit et m'éclaire, » répliqua M. de Gleichen.

Le roi parla ensuite à M. Saurin de sa pièce de *Béverley*, que son indisposition l'avait empêché de voir représenter. Cela occasionna quelques propos de M. Helvétius sur le théâtre anglais en général, et les pièces de Shakespeare en particulier. Sa Majesté parla à M. Marmontel de *Bélisaire*, comme de raison, M. Watelet, sur les arts, et à M. de La Condamine, de ses *Voyages*. L'audience dura, en tout, un peu plus d'une demi-heure. M. le comte de Bernstorf y vint sur la fin. Lorsque le roi se fut retiré, M. Saurin remit à M. le baron de Gleichen les vers que vous allez lire, et le pria de les présenter à Sa Majesté de sa part. Ils n'ont pas été imprimés, que je sache.

En voyant des humains les préjugés divers,
Leur esprit, leurs vertus, leurs vices, leurs travers,
On apprend à penser ainsi qu'à se conduire :
Plus d'un sage jadis voyagea pour s'instruire.
Pour chercher la sagesse ils franchissaient les mers,
Non pour aller ravir les biens d'un autre monde,
Ou pour décrier par leurs airs
Athène en grands hommes féconde,
Et dont les bons écrits éclairaient l'univers.
Un sage que la France avec respect contemple
Nous rappelle ces anciens temps:
Mais ce qui chez les Grecs se trouve sans exemple,
Ce sage est un monarque à la fleur de ses ans.

Pour purifier Sa Majesté danoise de l'air pestilentiel que la philosophie pouvait avoir répandu autour d'elle, M. le duc de Duras la mena, trois jours après cette audience, en Sorbonne et au collége du Plessis. Si le roi a donné quelque attention à ce collége, c'est apparemment pour n'en jamais souffrir de pareil dans ses États ; je ne crois pas qu'il y ait aucun lieu au monde où les colléges soient aussi mal disciplinés qu'à Paris.

Quant à la Sorbonne, je ne puis me dispenser de déférer à M. l'abbé Caille, auteur du conte des *Trois Empereurs*, l'insigne lâcheté de ce corps vulgairement dit carcasse. Les Riballier, Cogé, et autres maroufles composant cette vilaine carcasse, damnent, tant que le jour dure, et les trois empereurs de M. l'abbé Caille, et tous les princes qui n'ont pas un docteur de Sorbonne pour confesseur ; et cependant ils reçoivent dans le sanctuaire un jeune roi nourri et élevé dans le sein de l'hérésie, et, à coup sûr, aussi damné qu'ils sont sauvés. Non-seulement ils ne lui ferment pas la porte au nez, comme c'était leur devoir envers un excommunié par la bulle *In cœna Domini*, mais ils le reçoivent avec des respects et des acclamations; M. l'archevêque de Paris, comme proviseur, se trouve à la tête de ces arlequins noirs ; le doyen Xaupi harangue le jeune monarque ; le syndic Riballier, avec son air plat et fripon, le lorgne en dessous; aucun de ces dignes pasteurs n'a la charité d'avertir un jeune prince de vingt ans qu'il est damné sans miséricorde s'il ne rentre promptement dans le giron de l'Église catholique. Je ne conçois pas comment un prélat d'une piété et d'une probité reconnues, comme M. l'archevêque, a pu se prêter à cette prévarication. Car il n'y a point de milieu, ou ces messieurs sont des fourbes et des hypocrites atroces avec leurs arrêts de damnation, ou ils ont manqué à tous les devoirs de religion et d'humanité en recevant un roi hérétique sans l'avertir le moins du monde du danger effrayant qu'il court. Je voudrais bien savoir ce que M. le proviseur pourrait répondre à ce dilemme.

Vers la fin du séjour du roi de Danemark, M. le duc de Duras lui a proposé d'assister aux séances particulières des trois Académies, et Sa Majesté s'est rendue le 3 décembre, dans l'après-midi, successivement à l'Académie française, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et à l'Académie des sciences. Les gazettes ont rendu compte avec détail de ce qui s'est passé

dans ces trois séances. Les vers de M. l'abbé de Voisenon ont été imprimés; ils ont eu peu de succès; on ne peut leur reprocher d'être trop français. Je prends la liberté, pour ne m'arrêter qu'au titre, d'observer à M. l'abbé des Quarante, que *Vers prononcés au roi de Danemark* n'est pas trop français, et qu'il aurait mieux fait de les prononcer *devant le roi de Danemark*. Peut-être au Palais peut-on prononcer à un criminel son arrêt, parce qu'on ne s'y pique pas de correction; mais non, le greffier lit et ne prononce pas la sentence. Pour l'Académie française, je suis sûr qu'elle prononce toujours devant les personnes et non aux personnes, ou elle aurait tort. Dans le temps de la dispute sur la musique, l'abbé de Voisenon, qui n'était pas du coin de la reine, fit imprimer une affiche portant que le goût avait été perdu en France, qu'on disait que deux Allemands l'avaient trouvé sur la place du Palais-Royal, et qu'ils étaient priés de le rendre. Il désignait M. le baron d'Holbach et moi; nous étions bien fous dans ce temps-là, et nous ne demeurions pas en reste avec ceux qui nous attaquaient. Si M. l'abbé de Voisenon savait que je prends la liberté de le relever sur le fait de la grammaire, lui devenu académicien, moi plus Allemand que jamais, il publierait sans doute une nouvelle affiche. Cela n'empêche pas que nous ne nous aimions beaucoup, et que nous ne soyons tous les deux fort aimables.

Le discours que M. d'Alembert a prononcé à l'Académie des sciences, en présence du roi de Danemark, se trouvera en son temps dans les *Mémoires de l'Académie*, mais vous ne serez pas fâché de le lire ici d'avance, et je vais le transcrire. M. d'Alembert excelle dans ces sortes de discours; il sait parler avec un noble courage aussi éloigné de la licence cynique que de la bassesse. De tout ce que le séjour du roi de Danemark a fait faire, ce discours est le seul morceau qui mérite d'être conservé. Le commencement m'a paru un peu longuet, mais le reste est à merveille.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. D'ALEMBERT A L'ACADÉMIE DES SCIENCES EN PRÉSENCE DU ROI DE DANEMARK.

« Messieurs, la philosophie, toute portée qu'elle est à fuir l'éclat et l'appareil, a cependant quelque droit à l'estime des

hommes, puisqu'elle travaille à les éclairer; mais la simplicité, qui fait son caractère, ne lui permet pas de s'annoncer et de se faire valoir elle-même. Peu imposante et peu active, elle a besoin, pour se produire avec confiance, de protecteurs puissants et respectés. Il est réservé aux rois de rendre ce service à la philosophie, ou plutôt aux hommes. Contente des regards du sage, la vérité aime à s'ensevelir avec lui dans la retraite; c'est aux souverains, dont l'opinion et l'exemple ont souvent plus de pouvoir que leur volonté même, à tirer de cette retraite la vérité modeste et timide, et à la placer près de ce trône où tous les yeux sont attachés. Il est vrai, messieurs, que l'avantage de la raison est de se voir tôt ou tard écoutée et suivie; qu'elle exerce sur les esprits, sans bruit et sans effort, une autorité lente et secrète, et par là même plus assurée; que le moment de son triomphe arrive enfin, quelque obstacle qu'on y oppose: mais la gloire des princes est de hâter ce moment, et le plus grand bonheur d'une nation est que ceux qui la gouvernent soient d'accord avec ceux qui l'instruisent.

« Quelle douce satisfaction ne doit donc pas ressentir une compagnie de gens de lettres, quand elle voit ceux que les autres hommes ont pour maîtres et prennent pour modèles s'intéresser à ses travaux, les encourager par leur estime, les animer par leurs regards? Nous avons joui plus d'une fois, messieurs, de ce précieux avantage; nous avons eu le bonheur de voir notre auguste monarque, à peine sorti de l'enfance, honorer de sa présence nos assemblées, entrer dans le détail de nos occupations, et nous annoncer par cet heureux présage la protection qu'il leur accorde. Nous avons vu le souverain d'un vaste empire[1], né dans le sein de la barbarie avec un génie créateur, venir chercher, dans ce sanctuaire des sciences, le flambeau qu'il devait secouer sur la tête de sa nation engourdie sous le double esclavage de la superstition et du despotisme. Qu'il est flatteur pour nous de joindre aujourd'hui à ces noms respectables celui d'un jeune prince qui, après avoir montré à la nation française les qualités aimables auxquelles elle met tant de prix, prouve qu'il sait mettre lui-même un prix plus réel à la raison et aux lumières! Il donne cette leçon par son exemple

1. Le czar Pierre.

non-seulement à ceux qui, placés comme lui de bonne heure sur le trône, n'en connaîtraient pas aussi bien que lui les besoins et les devoirs, mais à ceux même qui, placés moins haut, auraient le malheur de regarder l'ignorance et le mépris des talents comme l'apanage de la naissance et des dignités. Rassasié et presque fatigué de nos fêtes, il vient dans cet asile de la philosophie se dérober quelques moments aux plaisirs qui le poursuivent; et les amusements dont on l'accable augmentent son empressement à connaître cette partie de la nation que les étrangers et leurs souverains semblent honorer particulièrement de leur estime. Quoique déjà très-instruit, quoique jeune et quoique prince (que de titres pour la présomption!), il croit qu'il lui reste encore à apprendre, et qu'on ne peut être trop éclairé quand on tient les rênes d'un grand empire. Souverain d'un royaume où les sciences sont cultivées avec succès, il n'avait pas besoin sans doute de sortir de chez lui pour les trouver; mais il sait que la nature, qui n'a pas réuni tous les talents dans un seul homme, n'a pas non plus concentré toutes les lumières dans un seul peuple. Il voyage donc pour ajouter de nouvelles richesses à celles qu'il possède, et pour les rapporter et les répandre dans les États qui lui sont soumis : persuadé que les sciences sont une espèce de commerce où toutes les nations éclairées doivent à la fois donner et recevoir.

« Cette vérité, messieurs, est trop essentielle aux progrès des lettres pour être oubliée ou méconnue de ceux qui les cultivent. La nation française en particulier (nous osons attester ici les respectables étrangers qui nous écoutent) a toujours vivement senti les avantages de ce commerce mutuel. Quoique sa langue et ses écrits soient répandus par toute l'Europe, quoique les lettres soient aujourd'hui le plus solide fondement de sa gloire, elle n'en reconnaît pas moins tout ce qu'elle a reçu des autres peuples; peut-être même la justice qu'elle aime à leur rendre est un des traits qui la caractérisent le plus; au moins devrait-il la garantir du reproche de présomption qu'on se plaît un peu trop à lui faire.

« L'Académie aime surtout à se rappeler en ce moment qu'elle a été redevable au Danemark de deux hommes justement comptés au nombre de ses plus illustres membres : Rœmer, connu par l'importante découverte de la vitesse de la lumière;

et Winslow, l'un des plus grands anatomistes de son temps. Il n'y a qu'un petit nombre d'années que ce dernier était encore au milieu de nous. Les élèves qu'il a formés y ont consacré son image, et l'un des premiers objets qui, dans cette salle, s'offrent aux regards du souverain que nous avons l'honneur d'y recevoir, est le buste d'un savant né dans ses États et devenu notre confrère [1].

« Nous ne parlons encore que comme académiciens et comme Français de notre reconnaissance envers la nation danoise; cette reconnaissance serait bien plus étendue si, comme citoyens de l'Europe littéraire, nous voulions détailler les obligations que les sciences ont depuis longtemps à cette nation éclairée.

« Un seul nom, mais un nom immortel, nous dispensera d'en citer beaucoup d'autres, celui du célèbre Tycho-Brahé, qu'à la vérité un malheureux scrupule théologique écarta du vrai système du monde, mais dont les travaux pleins de génie et les observations précieuses ont servi de base aux grandes découvertes qui ont mis ce système hors d'atteinte. Ce n'est pas seulement à l'astronomie, à ce chef-d'œuvre de la sagacité humaine, que la nation danoise a rendu des services éclatants. Pour nous borner au plus récent de tous, les peuples chez qu le savoir est compté pour quelque chose pourraient-ils oublier ce qu'ils doivent aux savants danois qui viennent de parcourir, au péril de leur vie, les déserts de l'Asie et de l'Afrique, pour augmenter par leurs recherches le dépôt des connaissances humaines?

« Vous n'ignorez pas, messieurs, et vous l'avez appris avec douleur, que presque tous ont péri dans ce voyage, victimes respectables et infortunées de leur zèle. Un seul d'entre eux semble n'avoir échappé à la mort que pour conserver à leur patrie et à la postérité les précieux fruits de leurs travaux. Puissent les sciences et les lettres, pour lesquelles ils se sont dévoués avec tant de courage, rendre à leur mémoire le même honneur que Rome et la Grèce rendaient autrefois aux généreux citoyens qui avaient perdu la vie dans les combats! Puissent toutes les Académies de l'Europe graver sur leur tombe cette

1. Le buste de Winslow était dans la salle d'assemblée de l'Académie.

inscription simple et touchante, que le patriotisme a consacrée : *Ils sont morts pour la république* [1].

« Ces bienfaits signalés d'une nation envers les autres sont, pour le souverain qui la gouverne, un engagement de les perpétuer, et l'accueil dont ce souverain honore aujourd'hui les lettres nous assure qu'il remplira ce qu'elles attendent de lui. Ce jour sera à jamais célèbre dans les fastes de l'Académie, et nos muses ne seront point ingrates. Pour exprimer leurs sentiments, elles n'auront point à s'avilir par une adulation indigne d'elles, et plus indigne encore d'un monarque qui vient s'asseoir dans ce temple de la vérité. Cette vérité, qui préside ici et qui nous entend, désavouerait un si méprisable hommage. L'éloge des bons rois est dans le cœur du peuple; c'est là que les gens de lettres trouveront celui du prince qui acquiert de si justes droits à leur reconnaissance. Ils transmettront à la postérité les traits mémorables de bienfaisance qui ont rendu les premières années de son règne si chères à l'humanité, et que la France a déjà célébrés par la voix du plus illustre de ses écrivains [2]. Ils conserveront à l'histoire l'exemple de sagesse et de courage tout à la fois que ce prince a donné des premiers à l'Europe, en subissant, pour se conserver à ses sujets, l'épreuve de l'inoculation dont la destinée singulière est d'effrayer encore la multitude lorsqu'elle n'effraye plus les souverains. Puissent, messieurs, vos justes hommages entretenir à jamais dans ce jeune monarque l'amour de la véritable gloire, si nécessaire à ceux que leur élévation donne en spectacle à leur siècle, et qui ne pourraient mépriser son suffrage sans mépriser les vertus dont ce suffrage est la récompense ! »

Voilà à peu près tout ce qui est resté d'un séjour de sept semaines pendant lesquelles l'auguste voyageur n'a pas été le

1. Ces savants étaient Van Staven, professeur de philosophie; Forskal, physicien; Cramer, médecin; Niebuhr, mathématicien; Paureinfeind, dessinateur. Niebuhr seul revint en Europe; les autres moururent en Arabie. (T.)

2. Les secours donnés aux Sirven par le roi de Danemark, et célébrés dans la pièce de Voltaire qui commence par : *Eh quoi! généreux prince,* etc. Christian VII ne put réaliser les brillantes espérances qu'avait fait concevoir le commencement de son règne. Victime d'intrigues ourdies par sa mère pour le brouiller avec sa femme, Caroline-Mathilde, sœur de George III d'Angleterre, il perdit la raison fort

maître de disposer à son gré de vingt-quatre heures de son temps, si l'on en excepte les cinq jours que son indisposition l'a obligé de garder son appartement. Peu de jours avant son départ, il a couru dans le public le quatrain suivant :

Frivole Paris, tu m'assommes
De tes bals et tes opéras ;
J'étais venu pour voir des hommes :
Rangez-vous, messieurs de Duras.

La police a fait de sévères recherches pour découvrir l'auteur de cette insolence ; l'illustre Poinsinet en a été soupçonné, et s'est trouvé innocent[1]. On a dit depuis que la police en avait découvert l'auteur ; mais cette affaire n'a pas eu de suites connues du public, et le quatrain n'est pas assez bon pour l'occuper longtemps.

— Dieu, dont la prévision est tous les jours démontrée en Sorbonne, a prévu entre autres choses que tous les princes héréditaires qui viendraient à Paris iraient visiter la retraite de Denis Diderot, dit le Philosophe. On peut se rappeler la visite qu'il reçut du prince héréditaire de Brunswick-Wolfenbuttel ; il vient d'en recevoir une pareille du prince héréditaire de Saxe-Gotha. J'avais été l'introducteur du premier de ces princes ; il n'était pas possible de faire ce rôle une seconde fois sans trahir le secret qu'on voulait dérober au philosophe. Ainsi le prince héréditaire de Saxe-Gotha s'y présenta en compagnie d'un autre voyageur de Strasbourg de sa connaissance, et sous le nom de M. Erlich, jeune homme de Suisse. Le philosophe le reçut avec sa bonhomie ordinaire, et eut un plaisir infini à causer avec lui. Au bout de quelques jours, il trouva M. Erlich dans la maison de M. le baron d'Holbach, à dîner ; il alla à lui les

jeune encore, et termina tristement ses jours à Rendsbourg, le 13 mars 1808. Il était né en 1749 et était monté sur le trône en 1766. (T.)

1. On le mit également sur le compte de Barthe et sur celui de Chamfort. Boufflers en fut toutefois plus généralement regardé comme l'auteur. On en trouve cette version préférable, t. I, p. 95 de ses *OEuvres,* Paris, Furne, 1827 :

Frivole Paris, tu m'assommes
De soupers, de bals, d'opéras ;
Je suis venu pour voir des hommes :
Rangez-vous, monsieur de Duras.

bras ouverts, l'embrassa de toutes ses forces, et lui dit : « Eh ! qui vous aurait cherché dans la synagogue? » Pendant le dîner, il me demanda si je connaissais ce jeune homme. Je lui dis froidement : « Un peu. — C'est, me dit-il, un enfant charmant. En vérité, continua-t-il, il me vient de votre pays des jeunes gens si aimables, si instruits, si modestes et si sages, qu'ils me rendent la jeunesse de ce pays-ci absolument insupportable. Ce n'est pas, ajouta-t-il, le premier ni le seul jeune homme de ce mérite et de cette modestie qui me vienne de ce pays-là ; j'en ai reçu plus d'un. » Après le dîner on lui apprit le véritable nom de M. Erlich, et le philosophe trouva que cela ne changeait en rien les sentiments qu'il avait pris pour lui [1].

— M. Damilaville, premier commis au bureau des Vingtièmes, mourut le 13 de ce mois, à l'âge de quarante-cinq ans, après une longue et douloureuse maladie. Une naissance obscure l'avait privé, dans la première jeunesse, de cette culture nécessaire qu'aucun effort, aucun travail, ne peuvent remplacer dans la suite. Il avait servi dans la maison du roi en qualité de garde du corps, et avait fait la plupart des campagnes de la guerre de 1741. Après cette guerre, il quitta le service, et obtint la place de premier commis au bureau des Vingtièmes. Cette place lui ayant donné le droit d'avoir le cachet du contrôleur général des finances, et de contre-signer les paquets qui sortaient de son bureau, il s'en servit, à l'exemple de tous les commis de France, pour faire passer les paquets de ses amis francs de port d'un bout du royaume à l'autre. En 1760, il eut occasion de faire passer de cette manière plusieurs paquets à M. de Voltaire, de la part de Thiriot et d'autres correspondants de cet homme illustre. Il lui écrivit alors pour lui offrir ses services, que M. de Voltaire accepta avec beaucoup d'empressement. Voilà l'origine d'un commerce de lettres qui a duré sans interruption jusqu'à ce moment. Damilaville mandait toutes les nouvelles littéraires, politiques, hasardées, bonnes et mauvaises, à M. de Voltaire, qui lui répondait très-exactement, et lui écrivait des lettres charmantes. C'est cette correspondance que vous avez lue depuis quelques années à la suite de ces feuilles, et que la mort vient

1. Dans sa lettre du 22 novembre 1768 à Mlle Volland, Diderot dit que le baron l'avait averti : « Les trompeurs ont été trompés ; j'ai joué mon rôle comme un ange. »

de faire cesser. Damilaville faisait d'ailleurs toutes les commissions de M. de Voltaire, et lui était devenu un homme très-commode et très-nécessaire. L'inquisition établie sur les lettres des particuliers a pensé quelquefois troubler ce commerce, et le patriarche a cru parer à cet inconvénient en écrivant sous des noms supposés et de toute sorte de couleurs. C'est un reste de barbarie établie dans toute l'Europe que cette inquisition qu'on exerce sur les lettres confiées aux postes, qui ne subsistent que par l'argent du public. Que les gouvernements aient cherché à intercepter des lettres il y a deux cents ans, lorsque l'Europe était remplie de factions et de dissensions civiles, cela se conçoit; qu'on ait encore aujourd'hui la curiosité de savoir ce qui s'écrit par la poste, puisqu'il est si aisé d'ouvrir les lettres, cela se conçoit encore; mais que des opinions, quelles qu'elles soient, de citoyens honnêtes et paisibles, confiées au papier par l'amitié, deviennent, au tribunal de cette inquisition secrète, un titre pour nuire, c'est à la fois la plus absurde et la plus horrible des persécutions.

Damilaville ne ressemblait pas à son correspondant; il n'avait ni grâce, ni agrément dans l'esprit, et il manquait de cet usage du monde qui y supplée. Il était triste et lourd, et le défaut de première éducation perçait toujours. Le baron d'Holbach l'appelait plaisamment le gobe-mouche de la philosophie. Comme il n'avait pas fait ses études, il n'avait dans le fond aucun avis à lui, et il répétait ce qu'il entendait dire aux autres; mais sa liaison étroite avec M. de Voltaire, qui le lia avec MM. Diderot et d'Alembert, et avec les plus célèbres philosophes de la nation, lui donna une espèce de présomption qui ne contribua pas à le rendre aimable. Il n'était pas d'ailleurs d'un caractère à mériter des amis. C'est une chose bien digne de remarque, que cet homme est mort sans être regretté de personne, et que, malgré cela, durant tout le cours de sa longue et cruelle maladie, son lit n'a cessé d'être entouré par tout ce que les lettres ont de plus illustre et de plus estimable; il en a éprouvé jusqu'au dernier moment les soins les plus assidus et les plus touchants. Ce que chacun pouvait avoir remarqué dans sa vie de moins favorable à sa réputation est resté un secret que tous savaient, mais dont, malgré leur intimité mutuelle, aucun ne s'est permis de parler à son ami. Si j'en dis ici un mot, c'est

parce que ces feuilles sont consacrées à la vérité, qui n'a acception de personne, et qu'elles ne sont pas lues à Paris; c'est aussi pour rendre justice à cette honnête et sage discrétion, qui a peut-être peu d'exemples.

L'article *Vingtième*, qui se trouve à la fin de l'*Encyclopédie*, sous le nom de feu Boulanger, est de Damilaville. Je ne l'ai point lu, mais je le soupçonne rempli de déclamations vides de sens, compilé de morceaux pris de tous côtés, et j'ai lieu de penser que ce qu'il y a de bon dans cet article y a été fourré par M. Diderot. Damilaville fit, l'année dernière, un pamphlet intitulé *l'Honnêteté théologique*, pour venger Marmontel des attaques de l'absurde Riballier et de son aide de camp Cogé; c'est son meilleur ouvrage. Il nous le donna pour être de M. de Voltaire, et tout le monde le crut. En effet, il l'avait fait imprimer à Genève, et M. de Voltaire l'avait rebouisé. La première phrase, par exemple : « Depuis que la théologie fait le bonheur du monde », porte trop visiblement son cachet pour être d'un autre. Cogé lui-même, qui n'est pas le moins bête du troupeau des cuistres, y avait été trompé, et croyait être redevable de *l'Honnêteté théologique* à l'honnêteté de M. de Voltaire [1].

1769 [2]

JANVIER.

1er janvier 1769.

MM. les Comédiens ordinaires du roi, faisant le service du théâtre de la Comédie-Française, ont jugé à propos de donner aujourd'hui au public ses étrennes, en lui offrant la première

1. Diderot, dans plusieurs de ses lettres à Mlle Volland, parle du caractère de Damilaville, de son existence irrégulière entre deux maîtresses, Mme Duclos et Mme de Meaux, de la mort d'une petite fille qu'il avait eue de la première et de la maladie dont il mourut; mais il est loin de se montrer aussi sévère que Grimm. Sur la foi de ce dernier, *l'Honnêteté théologique* a toujours été attribuée à Damilaville, et Voltaire lui-même y fait allusion dans la *Défense de mon maître*, qu'on a lue p. 29. Voir aussi tome VI, page 419, note.

2. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'année 1769 est restée incomplète par suite du voyage de Grimm en Allemagne; les mois de mai, juin, juillet, août, sep-

représentation des *Étrennes de l'Amour*, comédie-ballet en un acte et en prose. Cette petite pièce est de M. Cailhava d'Estandoux. Et qu'est-ce que M. Cailhava d'Estandoux? C'est un Gascon, comme le prouve son nom, qui est venu à Paris il y a plusieurs années avec le projet de remettre la comédie farce, la comédie à intrigue en possession du théâtre. Le projet n'a pas réussi; et si M. Cailhava d'Estandoux a fondé ses finances sur le produit de ses pièces, son contrôleur général ne doit pas être quitte à lui trouver des fonds; la nation française, la plus gaie de l'Europe, est peut-être celle qu'il est le plus difficile de faire rire; c'est sûrement celle qui aime le plus à pleurer et à s'attrister à ses spectacles. Le triste Baculard d'Arnaud, avec son triste *Comte de Comminges*, fera retentir de sanglots toutes les boutiques de la rue Saint-Denis, et M. Cailhava d'Estandoux, mettant en œuvre toutes les ressources de son génie comique, secondé de tout l'art et de toute la verve du jeu de Préville, ne trouvera pas un partisan dans ces boutiques, et y passera pour un auteur insipide. Peut-être le peu de succès de ses essais lui a-t-il fait faire les mêmes réflexions qu'à moi; il paraît du moins avoir abandonné son projet, et il s'est fait marchand d'ambigu, pour avoir quelque chose à offrir au public le jour de l'an.

Sa pièce devant toujours être jouée après une grande pièce, elle commence par l'acteur qui annonce pour le lendemain. Le poli et insipide M. Dauberval, comédien du roi, se représentant ici lui-même, avance gravement et respectueusement, et dit : « Messieurs, nous aurons l'honneur de vous donner demain... » Il est interrompu par un bruit qui se fait dans les

tembre, et la seconde quinzaine d'octobre, n'existent ni dans les anciennes éditions, ni dans le manuscrit de Gotha, ni même dans celui des Archives de l'État à Moscou. Une communication bienveillante d'un érudit russe, M. de Grote, qui a examiné de près ce dernier, nous apprend que, comme dans celui de Gotha, après la lettre du 15 avril numérotée VIII, vient celle du 1er octobre numérotée XIX, puis celle du 1er novembre portant le n° XXI. Il est probable que Grimm avait l'intention de combler ces lacunes par la transcription d'articles de Diderot, de lettres de Voltaire ou de toute autre curiosité, mais que son projet en resta là. Parmi les articles du philosophe, tous recueillis déjà par M. Assézat, nous n'avons reproduit ici que ceux en marge desquels Grimm a écrit un commentaire souvent presque aussi long que l'article lui-même. Ces annotations, publiées pour la première fois en 1819 dans le *Supplément* de l'édition Belin, et négligées par M. Assézat, avaient échappé à M. Taschereau.

coulisses; il veut recommencer, continuer, le bruit redouble. On ouvre les trois portes du fond du théâtre, l'Amour, en bas et culotte couleur de chair, et en habit à la romaine de la même couleur, s'avance sous les traits et sur les jambes de l'aimable Mlle Luzy, entouré des Grâces, et suivi d'un bon nombre de Ris et de Jeux. C'est comme si vous lisiez un programme d'opéra.

Il s'annonce lui-même au public et à M. Dauberval. « C'est l'Amour, dit-il, qui fait du fracas dans vos coulisses. — On s'aperçoit bien, lui dit le malin Dauberval, qu'il ne marche plus à petit bruit. » A cette épigramme, l'Amour répond par une autre : « Heureuse année et bonne recette ! » M. Dauberval, toujours malin, ne se tient pas pour battu ; il riposte par d'autres finesses. L'Amour, de son côté, ne veut pas rester court, et la scène devient un feu d'artifice continuel entre le léger et badin M. Dauberval et le dieu des cœurs, parlant le langage élégant de M. Cailhava.

Mais l'Amour n'est pas venu pour rien, ni pour entendre les traits épigrammatiques de M. Dauberval ; il dit qu'il a laissé à la porte plusieurs personnes qui lui demandent audience et des étrennes. Il croit qu'en les laissant entrer, elles formeront des scènes variées qui pourront faire une petite bagatelle sans prétention, qu'on pourrait offrir au public pour ses étrennes. C'est à peu près en ces termes que l'Amour s'énonce ; s'il a les Grâces autour de lui, vous ne lui en trouverez pas dans son langage. M. Dauberval, qui entend les affaires, lui conseille d'assaisonner le tout de chants et de danses. Aussitôt l'Amour-Luzy se met à chanter d'une voix aigre et fausse son petit air français, sa suite se met à danser; M. Dauberval sort enchanté. L'Amour renvoie les Grâces augmenter le nombre des actrices ; il envoie les Jeux et les Ris dans le parterre annoncer à chacun de ces messieurs que l'Amour traitera désormais favorablement tous ceux qui seront indulgents. Ma foi, c'est bien gracieux, et il n'y a pas moyen de siffler un Amour qui accorde de telles indulgences aux indulgents. Je suis persuadé que le corps des clercs de procureurs, qui remplit les dimanches et fêtes les deux tiers du parterre, s'est vu à ce mot en possession des plus jolies femmes de Paris, et qu'il n'y en a pas un qui ne se soit cru homme à bonnes fortunes. Je souhaite à ces messieurs ainsi qu'à moi plus de bon-

heur que par le passé, et je reviens à l'Amour, qui est resté tout seul sur le théâtre.

Lindor et Zirphé s'avancent. Ce sont deux enfants amoureux l'un de l'autre sans le savoir. Ils ont lu ensemble un roman que Lindor tient encore à la main. Ils se questionnent mutuellement et naïvement sur l'état de leurs cœurs. Ils aperçoivent enfin l'Amour, qui leur offre des présents dont ils ne se soucient pas, et qui les renvoie achever leur lecture. M. Cailhava d'Estandoux s'est sûrement flatté d'avoir fait un chef-d'œuvre de sentiment et de naïveté; mais le sentiment et son langage naïf ne ressemblent point du tout au jargon de M. Cailhava. Si je n'avais pas craint de perdre ma part dans les indulgences accordées au parterre, j'aurais trouvé cette scène détestable.

A peine les enfants sont-ils sortis, qu'on voit arriver un financier bête et ridicule, et un petit abbé élégant et fat, joué par Préville. Ils sont tous les deux persuadés qu'ils ont tourné la tête à une jeune comtesse. Ils content à l'Amour leurs succès et leurs espérances, et ne se doutent pas d'un fait, c'est qu'ils ont affaire à la même personne. La jeune coquette survient. Chacun reconnaît sa maîtresse, chacun croit que son rival lui est sacrifié; la coquette les désabuse bientôt en les congédiant tous les deux. Elle avait bien voulu souffrir que le financier se ruinât en lui donnant des fêtes, et que le petit abbé vînt la désennuyer quelquefois à sa toilette, par son petit jargon et ses madrigaux; mais elle ne pardonne pas à ces deux espèces l'insolence de leurs prétentions. Le financier, las d'être dupe, dit qu'il va se marier; en conséquence, l'Amour en chantant lui fait présent de son bandeau. Le petit abbé suffisant est plus difficile à éconduire. L'Amour lui conseille de faire un choix plus conforme à son état, c'est-à-dire de s'adresser à des beautés un peu sur leur retour. Il lui chante à cette occasion un air de morale. Il lui fait présent de ses tablettes, où il trouvera ce qu'il lui faut. La comtesse lui dit aussi ironiquement qu'il fait mal de perdre son temps avec ce qu'on appelle dans le monde une jolie femme, et qu'il faut qu'il s'adresse à celles que l'âge rend désœuvrées. L'abbé remercie la coquette de ses bons conseils, et lui dit qu'en ce cas, comme il ne peut se résoudre de renoncer sans retour au bonheur de lui plaire, elle voudra bien lui permettre de lui présenter son hommage dans deux ans... « Dans deux ans donc,

ma belle dame... oui, dans deux ans.» Cette plaisanterie m'a paru la meilleure de la pièce.

La coquette reste seule avec l'Amour, et lui parle un peu de son manége, et lui demande pour étrennes ses attraits. L'Amour répond par un air qui n'est pas attrayant. Les deux enfants reviennent, et la comtesse reconnaît sa fille et son pupille. L'Amour s'intéresse pour eux auprès de leur mère, et obtient son consentement pour leur mariage. Alors l'Amour rappelle les Grâces, les Ris et les Jeux pour conduire les deux amants au temple de l'Hymen. La toile se lève, et on voit l'Hymen en domino de taffetas blanc et en perruque à cadenettes, endormi sur son trône. Un autel sans feu est devant lui; il est entouré d'une troupe de vieillards et de vieilles décrépits et transis. Lindor et Zirphé le trouvent bien laid; mais l'Amour le réveille et rajeunit toute sa troupe. Il en fait des robins, des officiers, des bergers charmants, et leur donne des compagnes charmantes. Toute cette troupe se met à chanter et à danser sur des airs qui sont de M. Boyer; mais je ne sais ce que c'est que M. Boyer : si je sais ce que c'est que sa musique, ce n'est pas pour en parler.

Voilà ce que c'est que les *Étrennes de l'Amour* données au public le jour de l'an, par messieurs et mesdemoiselles de la Comédie-Française. Je demande à M. Cailhava d'Estandoux si l'on est bien content quand on a fait cela, et je l'assure, avec toute la franchise que je lui dois, qu'on l'est on ne saurait moins quand on l'a vu.

— Le 10 décembre de l'année dernière, on a donné sur le même théâtre la première représentation d'*Hylas et Silvie*, pastorale en un acte et en vers, avec des divertissements, par M. Rochon de Chabannes. Ce petit auteur, à qui la protection de Mlle Dangeville a, je crois, procuré un emploi dans les bureaux de Versailles, nous a donné, il y a un an, la belle pièce des *Valets-Maîtres* [1]. Voilà les pièces dont se recrute aujourd'hui le théâtre de la nation, et par lesquelles nous remplaçons les chefs-d'œuvre de Molière, de Racine et de Voltaire. Si cela dure, la gloire littéraire de la France se fondra sensiblement et harmonieusement avec les autres couleurs du siècle, et il n'y aura

1. Représentée pour la première fois le 11 février 1768.

plus rien de discordant dans le tableau. M. Rochon de Chabannes est un très-mauvais plaisant; tout son comique se réduit à des pointes et à des jeux de mots ; les équivoques les plus sales forment sa provision de sel attique. Si une sentence de police condamnait les pastorales de M. Rochon à être jouées sur les tréteaux extérieurs des farceurs du boulevard, je les trouverais à leur véritable place, et je serais obligé d'applaudir à la justice de ce jugement. M. Rochon, pour sa justification, dit, à ce qu'on m'assure, que c'est défendre aux auteurs d'être gais que de leur défendre les équivoques. Il est certain que les mauvais plaisants comme lui en ont un besoin indispensable ; mais il faut renvoyer les mauvais plaisants dans les mauvais lieux, où je souhaite à M. Rochon de Chabannes tout le succès dont il me paraît digne.

L'idée de sa chasse pastorale n'est que l'idée de *l'Oracle*, retournée et rhabillée d'une autre manière. Les nymphes de Diane sont renfermées dans un bois sous la direction d'une vieille gouvernante, c'est là leur couvent; leurs parloirs sont des bocages, mais aucun homme n'approche ici de ces parloirs. On prêche au contraire aux jeunes nymphes l'aversion pour cette espèce de monstre appelé homme, et on les dresse à le chasser comme le sanglier. L'Amour, offensé des outrages journaliers qu'on lui fait dans ce bois, se promet de s'en venger. Il arrive déguisé sous l'habit d'une jeune nymphe : cette fois-ci, c'était Mlle Hus qui s'était chargée du rôle de l'Amour en amazone; il fait la novice avec une hypocrisie digne de lui ; la vieille gouvernante l'aime déjà plus qu'aucune des autres nymphes qu'elle a sous sa garde. Toutes sont enchantées de leur jeune sœur; mais sœur l'Amour en veut surtout à Silvie, que son extrême jeunesse et sa naïveté rendent plus intéressante.

Cette pauvre petite Silvie a bien de la peine à se faire aux exercices journaliers des nymphes de Diane; elle n'a pas l'humeur meurtrière, et elle n'aime pas la chasse à la passion. Ah! dit-elle à sa confidente :

> Ne me rappelez pas ces fêtes homicides
> Où dans le sein des animaux timides....

Remarquez en passant que M. Rochon traite la chasse au

lapin et au lièvre de plaisir homicide. Suivant ce dictionnaire, un homme qui le verrait étrangler des canards ou des dindons dans une basse-cour pourrait l'accuser de parricide ou de fratricide. Quant à Silvie, l'amusement qui lui répugne le plus, c'est la chasse à l'homme. Elle sait bien que l'homme est l'animal le plus malfaisant qui existe dans la nature : c'est un dogme fondamental du catéchisme de Diane ; malgré cela, il lui est impossible de le chasser avec plaisir. Elle en a poursuivi un toute la matinée ; mais elle n'a jamais pu prendre sur elle de le percer, il lui a fait trop de pitié.

Ce monstre, c'est Hylas, c'est l'amant de Silvie, qui, loin d'éviter ses traits, se présente toujours au-devant d'eux afin de voir et toucher sa maîtresse. Silvie ressent déjà tout le pouvoir de l'amour, quand elle croit ne ressentir encore que de la pitié. C'est principalement pour triompher de cette nymphe, et pour rendre Hylas maître de son cœur, que l'Amour est venu se déguiser dans ces bois. L'imprudente Silvie n'est pas longtemps sans se trouver seule avec lui dans un bocage solitaire. Alors l'Amour appelle le Sommeil à son secours ; il endort Silvie, il l'enchaîne avec des guirlandes de fleurs. Mlle Luzy paraît en Songe agréable, c'est-à-dire couverte d'un voile de gaze blanche, et chante un air français ; et je suis sûr que Silvie rêve de son beau monstre d'Hylas pendant ce temps ; d'autres petits Songes, en taffetas blanc, dansent et voltigent autour d'elle.

Quand la cérémonie de l'enchantement est finie, l'Amour appelle Hylas auprès de Silvie enchaînée par des fleurs et endormie sur un lit de gazon, et lui recommande de faire le reste ; quant à lui :

> Il va de son côté, signalant sa vengeance,
> Ramener l'île entière à son obéissance.

Ainsi nous sommes dans une île. Silvie se réveille le cœur embrasé d'un feu nouveau ; elle s'effraye de se voir enchaînée, et seule avec Hylas ; celui-ci la rassure. L'Amour n'a noué ces chaînes que pour la forcer d'écouter l'amant le plus tendre. En effet, après avoir exposé son cas et la cause de son amour, Hylas dénoue ces guirlandes l'une après l'autre, non sans crainte de voir son amante s'enfuir dès qu'elle aura recouvré sa liberté ;

mais Silvie, libre, n'a plus envie de quitter son amant; elle cède à sa tendresse, et s'aperçoit bien que tout ce que la vieille gouvernante lui a dit sur le génie malfaisant de l'homme, c'est autant de contes à dormir debout. Pendant qu'elle fait cette découverte, l'Amour donne à chacune des autres nymphes un berger en partage. On brûle le catéchisme de Diane au bas du grand escalier, en présence de la nymphe Ysabeau, assistée de deux huissiers [1], et l'île se peuple d'une colonie entière d'amants, qui finissent la pièce par des chants et des danses dont M. Gossec a fourni la musique.

Voilà les seules pièces dont la Comédie-Française nous ait enrichis depuis le commencement du second semestre théâtral, lequel s'étend du commencement de novembre jusqu'à la clôture avant Pâques. Ce théâtre, grâce aux intrigues et aux tracasseries intérieures des acteurs et des actrices, et à l'autorité de messieurs les premiers gentilshommes de la chambre brochant sur le tout, s'achemine de plus en plus vers sa ruine, et je crois qu'il subsistera encore moins de temps que l'Opéra. Les vues particulières auxquelles l'intérêt de la troupe et celui du public sont toujours sacrifiés, et les mauvais procédés des Comédiens envers les auteurs, produiront enfin leur effet. Il suffit que Molé ait un rôle intéressant dans une pièce pour que Préville ne veuille plus y jouer; les inimitiés particulières décident du sort de tout, et les auteurs sont victimes des caprices du foyer. Il faut respecter les corps, mais je sens que le corps de messieurs les Comédiens français me donne de l'humeur. Ils osent présenter au public les vilenies et les platitudes de M. Rochon et de M. Cailhava, et ils viennent de refuser à la lecture une petite pièce de M. Sedaine, pleine de gaieté et de force comique, et qui a été jouée avec le plus grand succès sur plusieurs théâtres particuliers, et entre autres sur celui de M. le prince de Condé, à Chantilly. Ils devraient être à genoux devant l'auteur du *Philosophe sans le savoir*, et ils ne négligent rien pour le dégoûter d'eux et de leur tripot. L'autre jour, M. de Sauvigny,

1. On devine bien que dans la pièce il n'y a ni nymphe *Ysabeau*, ni *Catéchisme de Diane*, ni bûcher au bas du grand escalier. Tout ceci est une allusion à l'exécution des sentences du Parlement contre les livres philosophiques, exécution qui avait lieu au bas du grand escalier du Palais, par les soins de Dagobert-Etienne Ysabeau, greffier du Parlement, souvent nommé par Voltaire. (T.)

auteur tragique à la vérité assez faible, avance dans le foyer je ne sais plus quelle opinion littéraire ou dramatique; Le Kain lui répond : « Je parie contre cette opinion cent existences comme la vôtre. » Je doute que Baron ait fait en son temps beaucoup de paris dans ce goût-là. Avec une telle conduite et de tels procédés, ils se plaignent que leur théâtre tombe, et fatiguent la police de leurs plaintes contre les autres spectacles, comme si le public n'était pas le seul juge compétent de ce qui peut l'amuser pour son argent. Ils ont poussé la bassesse, depuis plusieurs années, jusqu'à persécuter Nicolet et son singe, danseur de corde. Tantôt ses acteurs ne devaient pas parler, tantôt ils ne devaient pas chanter. Nicolet alla un jour se présenter, consterné et suppliant, à la toilette de Mlle Clairon, qui était encore au théâtre; il espérait toucher ce grand cœur et faire cesser la persécution. « Cela n'est pas possible, lui dit Melpomène avec sa dignité tragique, nos parts n'ont pas été à huit mille francs cette année. — Ah! mademoiselle, lui répond Nicolet; venez chez moi, vous y gagnerez, et moi aussi. » Aujourd'hui, on prétend qu'on va forcer les farceurs du boulevard et de la foire de mettre toutes les places indistinctement à vingt-quatre sous; on se flatte qu'en confondant ainsi les gens du monde avec la populace on dégoûtera la bonne compagnie d'y aller, et qu'on la ramènera forcément s'ennuyer à la Comédie-Française et à l'Opéra.

J'ai l'honneur de souhaiter une bonne année à messieurs les Comédiens ordinaires du roi, et de les prévenir que le lendemain du jour où Sa Majesté m'aura nommé son premier ministre, je ne manquerai pas de faire main basse sur tous les priviléges exclusifs des spectacles; que je laisserai faire à tous ceux qui espéreront faire fortune en amusant le public décemment; que je trouverai très-bon qu'on joue les pièces de Molière et de Voltaire dans deux ou trois différents quartiers de Paris, le même jour; que je me soucierai très-peu qu'on s'enrichisse ou qu'on se ruine à ces entreprises; mais que je me promets de ma police que le public en sera mieux servi, et que je ne me serai pas sitôt assuré de la bonté de ma méthode, par mon essai sur les spectacles, que je l'étendrai incontinent sur des objets beaucoup plus sérieux, parce que ma folie à moi serait de voir quel air a un royaume florissant.

— Vous vous rappelez parmi les *Contes* de La Fontaine celui du fleuve Scamandre; il est plein de poésie et de détails charmants, mais le fond en est peu de chose. Un jeune homme de complexion amoureuse se cache dans les roseaux du fleuve Scamandre, et persuade à une jeune fille crédule et nigaude qu'il est le dieu fleuve qui daigne s'abaisser jusqu'à faire l'amour à une mortelle. La jeune fille croit accorder ses faveurs à un dieu, et s'aperçoit trop tard qu'elle a eu affaire à un homme. Un certain M. Renout qui, s'il est connu dans l'histoire de nos théâtres, ne peut l'être que par ses chutes [1], a imaginé de mettre ce sujet sur la scène; et c'est le 22 décembre dernier qu'on a donné sur le théâtre de la Comédie-Italienne la première et la dernière représentation du *Fleuve Scamandre*, opéra-comique. M. Renout et son fleuve se sont noyés, et ni les acteurs ni les spectateurs n'ont voulu les repêcher. M. Renout a pris à La Fontaine son sujet, qui vaut moins encore sur le théâtre et en action qu'en récit, et il lui a laissé ses détails. Quoiqu'on prétende que les noyés ne sont pas morts, M. Renout a été retiré du fleuve Scamandre avec tous les caractères d'un homme sans ressource. La musique de ce fleuve, noyé avec son poëte, comme on dit, dans ses crachats, était de M. Barthelemon, jeune Français. M. Barthelemon est un joli joueur de violon; il a un assez beau son et beaucoup d'âme dans son jeu. Il a été quelque temps premier violon de l'Opéra de Londres; il y a épousé miss Young, qui jouait les seconds rôles sur ce théâtre. Je l'ai entendue chanter depuis qu'elle est en France avec son mari, et elle m'a paru cantatrice bien froide et bien médiocre. Son mari a composé un opéra italien pour le théâtre de Londres. La cabale de Bach et Abel a porté cet opéra contre la cabale de Degiardino, et l'a fait réussir. Barthelemon s'est depuis brouillé à Londres, et est venu avec sa femme à Paris. Il disait en arrivant qu'il allait en Italie, et qu'il y était appelé pour faire l'opéra de Milan. Il y a bientôt deux ans qu'il fait attendre l'Italie après son opéra. Il aurait dû y aller pour se mettre à l'école et étudier son métier. Il est jeune, il ne manque pas de talent, et, avec de l'application, il aurait pu devenir quelque chose. Mais je ne vois que des enfants qui veulent faire les

1. Voir tome III, p. 42 et 358.

maîtres, et en fait de musique cette impertinence réussit, à Paris, presque toujours aux enfants. En Italie, on risque ses premiers essais de composition après dix ou douze ans d'études; ici, trois mois d'école suffisent pour nous donner un homme de génie : il est vrai que nos compositeurs de génie seraient sifflés partout ailleurs. M. Barthelemon s'est noyé avec M. Renout. Je le tiens pour perdu sans ressource, puisqu'il veut faire le maître à son âge, et qu'il s'est arrêté en France au lieu de passer en Italie. La musique du *Fleuve Scamandre* était sans idées et sans consistance, comme doit être l'ouvrage d'un blanc-bec; seulement ses accompagnements et sa partition étaient mieux arrangés qu'une partition française, où le goût reçoit ordinairement autant d'outrages que le génie.

ADIEUX D'UN DANOIS[1] AUX FRANÇAIS.

Peuple gentil, peuple folâtre,
Français charmants, hôtes facétieux,
Jolis acteurs du plus joli théâtre,
D'un bon Danois recevez les adieux.
Comme votre art embellit toutes choses!
Magistrats, prélats et guerriers,
Tout chez vous est mignard. Des Gaulois trop grossiers
Vous n'avez plus les mœurs, et vous cueillez des roses
Où l'on ne les voyait cueillir que des lauriers.
Ah! comme à mon retour dans ma froide patrie
J'égayerai tous mes concitoyens!
Que de récits! Vos petits riens,
Vos grands accueils, votre coquetterie,
Vos goûts musqués, vos charmants entretiens,
Vos extases de flatterie,
Et votre très-grand luxe et vos très-petits biens,
Quels plaisants récits à leur faire!
Comme ils seront tous curieux!
Le moyen alors de me taire?
Je décrirai tout de mon mieux.

J'ai vu le Louvre et son enceinte immense,
Vaste palais qui, depuis deux cents ans,
Toujours s'achève et toujours se commence.

1. Le roi de Danemark.

Des ouvriers, manœuvres fainéants,
Hâtent très-lentement ces riches bâtiments,
Et sont payés quand on y pense.

J'ai vu ces lieux consacrés au repos
Des enfants chéris de Bellone :
Dans ce séjour l'humilité couronne
Leurs exploits et leurs longs travaux.
On devine, à les voir sous leurs nobles lambeaux,
Que c'est un roi qui fait l'aumône,
Et qui la fait à des héros.

J'ai vu l'école où la noble jeunesse
Est instruite à briller dans les champs de l'honneur :
Auguste lieu, temple de la valeur,
Digne de Rome ou de la Grèce.
Mais pour mieux faire souvenir
Les défenseurs de la patrie
Comment l'État prend soin de les nourrir,
De tous leurs bâtiments la sage symétrie
A tous les yeux semble n'offrir
Que des bureaux de loterie,
Et des cartes [1] que l'industrie
En châteaux a su soutenir.

J'ai vu le Champ de Mars [2], c'est un champ d'espérance ;
On y devait s'exercer aux combats.
Ce temps viendra ; car la prudence
Veut qu'on projette et n'exécute pas :
Une très-longue vue en France
N'étant pas du bon ton, les yeux sont délicats.
Ainsi ce champ, qu'on a tracé par faste,
Pour les généraux est trop vaste,
Et trop étroit pour les soldats.

J'ai vu dans leur vieille grand'chambre
Les gens tenant le Parlement,
Leurs fins rabats, leurs perruques à l'ambre,
Et leurs arrêts dictés en grasseyant.

1. L'auteur parle de la loterie de l'École royale militaire, et de l'impôt qu'on a mis sur les cartes à jouer, pour subvenir aux frais de l'établissement de cette École. (Grimm.)

2. On a donné ce nom à une esplanade qui se trouve à côté de l'École militaire, et qu'on a alignée pour y exercer les régiments des gardes. On prétend qu'elle n'est pas assez spacieuse. (Grimm.)

Longs discoureurs de vétilles gothiques,
Pères du peuple et tuteurs de leurs rois,
Dans les calamités publiques
Ils veulent élever la voix.
Tristes requêtes mal reçues :
Ce sont des *castrati* qu'on craint peu d'offenser,
Et qu'on n'entend point sans penser
Aux facultés qu'ils ont perdues.

J'ai vu ce squelette fameux
Autrement appelé Sorbonne;
Je l'ai vu cet antre poudreux
Où par système on déraisonne.
Le pesant Riballier, Cogé l'aliboron,
Chamarraient de latin leurs détestables phrases,
Et faisaient succéder à leurs longues catases
De sots fragments imprimés sous leur nom.
Le beau sénat! la plaisante assemblée!
Ah ! quel plaisir de voir maint athlète divin
Chercher dans sa tête pelée,
Pour ergoter, quelque texte latin,
Puis échauffer sa cervelle fêlée
A damner saint Trajan d'après saint Augustin.
Je croyais voir dans cet affreux repaire
Une troupe de vieux corbeaux,
Pour contenter leur humeur carnassière,
Violer les plus saints tombeaux,
Et souiller la nature entière.

J'ai vu ce superbe Opéra
Qu'ont embelli les arts et la luxure.
La triste et froide Alcimadure
Pour nous enchanter, chevrota :
Que de sons, que de mots frivoles!
Myrtil chantait du nez; tel sujet, telles voix :
Pardonnez, je crus qu'un Danois,
Mauvais puriste, avait fait les paroles.
Mais bientôt, pour nous en venger,
On nous donna la brillante *Silvie*,
Et la savante *Lavinie*
Plus tristement vint nous dédommager.
Que d'art et que d'intelligence
Dans tous ces ouvrages parfaits!
Les jolis, les doctes ballets!
La scène ne sert plus que d'entr'acte à la danse.

J'ai vu le Théâtre-François.
Barthe et Rochon, de l'antique Molière
Heureusement ont obtenu les droits.
Plus de pièces de caractère :
On a fait succéder à ces trop grands tableaux
De charmantes caricatures :
Tels spectateurs et tels pinceaux;
C'est le siècle à miniatures.

J'ai vu le traducteur Saurin,
Ses scènes à la glace, et ses vers à la toise,
Et son drame bâtard, enfant adultérin
De sa Melpomène bourgeoise.

J'ai vu cet opéra bouffon
Où Monsigny, Philidor et Sedaine,
Maîtres du goût, rois de la scène,
En vers, en prose, en chant, habillent la raison.
On nous donna les heureux drames
Qu'au cabaret compose Poinsinet:
Heureux polichinelle, Alexandre des femmes,
Et leur fléau non moins que leur jouet,
Partout raillé, partout traînant sa destinée :
Il faut, dit-on, le recevoir,
Comme il faut dans chaque boudoir
Un magot sur la cheminée.

J'ai vu les Quarante assemblés,
Auteurs fameux respirant l'athéisme,
Mais, grâce aux traits du fanatisme,
Persécutés et souvent immolés
Aux cabales du cagotisme.
Sous le portique même où ces Platons nouveaux
De la vertu font leur première étude,
D'un mandement [1] j'ai vu quelques lambeaux,
Ouvrage de la haine et de l'ingratitude.
O le bon peuple! O les sages prélats
Qui proscrivent ainsi leurs maîtres !
A quoi bon des auteurs? Il vaut bien mieux des prêtres :
Les meilleurs vers ne sauvent pas.

Ainsi, chers habitants de France,
A nos interrogeants Danois

1. Le mandement de l'archevêque de Paris contre *Bélisaire* affiché à la porte de l'Académie française.

J'expliquerai vos goûts, vos lois,
Et surtout votre obéissance.
Sur vos vertus je ne me tairai pas.
Tandis qu'avec magnificence
Vos grands seigneurs prodiguaient leurs repas,
La faim minait votre pauvre existence;
Mais, sujets bien soumis, esclaves patients,
On voyait à l'aspect de quelques feux brillants
Votre allégresse ranimée,
Puis au passage aspirant la fumée
Que par pitié vous envoyaient les vents,
Vous sentiez la faim enlevée
Par le plaisir d'admirer les passants.
Que de vertus! La douce patience!
Ah! que d'éloges j'en ferai!
Comptez sur ma reconnaissance,
A mon tour je vous fêterai.

Mais déjà ma chaise s'avance :
Adieu, messieurs, il faut partir.
Que de regrets! Dieu veuille vous bénir
Pour vos moissons, vos bals, votre indigence!
Mon guide touche, adieu. De mon récit
J'avais bien des détails encore à vous écrire,
Mais jugez par ce que j'ai dit
De ce qui me reste à vous dire.

L'auteur de ces vers ne s'est pas fait connaître.

— Une Histoire de France, par suite de chansons, serait une chose assez intéressante ; il ne faudrait pas s'y fier sans réserve, parce que la passion et la malignité conduisent trop souvent la plume de Clio la chansonnière[1] ; ses productions doivent moins instruire qu'amuser. On a de tout temps chansonné les événements publics en France, et il n'en a rien coûté au gouvernement pour cela, excepté de temps en temps quelques frais de logement pour les auteurs, au lieu qu'il paye deux mille livres de pension à un historiographe de France qui n'écrit pas l'Histoire de France. Du temps de la Fronde, la fureur des chansons a été extrême ; les curieux en ont formé des recueils ; on y en

1. Sautreau de Marsy a fait paraître un *Nouveau Siècle de Louis XIV, ou Poésies-Anecdotes du règne et de la vie de ce prince,* avec des notes historiques, Paris, Buisson, 1793, 4 vol. in-8°. (B.) — M. G. Brunet en a donné une édition brégée avec une savante introduction (Garnier frères, 1857, in-18).

trouve un grand nombre de très-plaisantes et très-originales. Tout tombe, et la mode de consacrer les événements publics par des chansons est aussi un peu tombée. Il en paraît cependant de temps en temps. En dernier lieu, le renvoi de M. de L'Averdy, contrôleur général des finances, a été célébré par une chanson excessivement simple qui mérite d'être conservée. On avait déjà mis en chanson, il y a quelques années, ses lettres écrites aux états de Bretagne[1]; mais ces chansons ont eu des suites trop graves pour qu'on puisse en rire. J'aime mieux la chanson du jour, qui ne fait mal à personne, et qui ne fait que raconter un fait avéré d'une manière aussi simple que naïve. On a choisi pour cette chanson l'air de *la Bourbonnaise;* il va bien au sujet, il est extrêmement plat et bête; c'est l'air le plus à la mode. La fille d'un chaudronnier, si je ne me trompe, s'étant évadée l'été dernier de la maison paternelle, était allée s'établir dans un quartier écarté de Paris pour y vivre dans le libertinage. Elle s'était annoncée dans ce quartier pour une dame du Bourbonnais. Son père la découvre, et la chasse à grands coups d'étrivières de sa maison pour la ramener chez lui. Le peuple de Paris est enchanté de cette correction paternelle; il appelle depuis ce temps-là toutes les filles de profession des *Bourbonnaises.* On met l'aventure en chanson, M. Taconet la met sur le théâtre de M. Nicolet, et l'air de la Bourbonnaise fait une si prodigieuse fortune parmi le peuple qu'il n'y a point de rue ni de coin dans Paris où on ne l'entende chanter. Vous verrez, par le modèle que vous en allez lire, qu'un de ses tours les plus spirituels consiste dans une inversion de paroles pleine de génie.

Sur l'air de *la Bourbonnaise.*

Le roi, dimanche,
Dit à L'Averdy,
Dit à L'Averdy,
Le roi, dimanche,
Dit à L'Averdy :
Va-t'en lundi.

— Je promets à M. Turpin, auteur d'une *Histoire du gou-*

1. Voir sa lettre aux états, t. VI, p. 146.

vernement des anciennes républiques, qu'on ne mettra jamais son Histoire ni rien de ce qu'il fera en chansons. Il a dédié son ouvrage au roi de Danemark. Il ne faut pas confondre ce M. Turpin, écrivain obscur [1], avec M. le comte de Turpin-Crissé, qui a été hussard, puis pénitent et novice à la Trappe, puis de nouveau colonel de hussards, qui a depuis épousé la fille du maréchal de Lowendal, et qui est aujourd'hui maréchal de camp. Ce M. de Turpin est écrivain militaire ; il a déjà publié un grand ouvrage sur l'art de la guerre, il y a environ dix ou douze ans ; il vient de faire imprimer un *Commentaire sur les Mémoires de Montecuculli*, en trois volumes in-4°, avec des planches, plans et batailles. Les commentateurs font graver les plans des batailles, mais ne les gagnent pas.

— M. Alletz [2], aussi obscur que M. Turpin l'historien, et qui a de commun avec lui d'avoir fatigué le roi de Danemark par une épître dédicatoire, a publié *les Princes célèbres qui ont régné dans le monde, depuis l'origine des monarchies et des empires jusqu'à nos jours* ; ouvrage où l'on expose leur différent caractère et les actions remarquables qui ont fait passer leur nom à la postérité ; quatre volumes in-12. M. Alletz est un mauvais compilateur ; il commence par Sésostris. Je ne commencerai rien avec lui, afin de n'avoir rien à finir.

— On peut atteler avec M. Alletz M. l'abbé de Villiers, prêtre et licencié ès lois, qui vient de publier la *Vie de Louis IX, Dauphin de France*. Vous ne savez pas peut-être que ce Louis IX est feu M. le Dauphin, fils du roi. Sa vie s'étend de l'année 1729 jusqu'en 1765 ; elle est dédiée par le prêtre licencié à M. le Dauphin d'aujourd'hui, fils du défunt. Le prêtre de Villiers a puisé toutes ses connaissances historiques dans la *Gazette de France* ; il la copie avec une exactitude et une fidélité exemplaires ; jugez à quel point l'historien de Louis IX, Dauphin, est intéressant.

— M. l'abbé Millot, prédicateur du roi, ancien grand vicaire du diocèse de Lyon, a donné, il y a quinze ou dix-huit mois, des *Éléments de l'histoire de France*, en deux volumes, et ces éléments ont eu beaucoup de succès. L'auteur a été appelé depuis par l'infant de Parme pour être professeur royal d'histoire en l'université

1. Turpin (François-Henri), né à Caen en 1709, mort dans l'indigence à Paris, en 1799. (T.)

2. Mort en 1782, âgé de quatre-vingt-deux ans.

de cette ville. Il vient de publier et de dédier à l'infant, duc de Parme, des *Éléments de l'histoire d'Angleterre depuis son origine sous les Romains, jusqu'au règne de George II*; trois volumes in-12 assez considérables. L'idée de faire des Éléments d'histoire et de les substituer aux Abrégés chronologiques est très-bonne. Ces abrégés sont excellents pour anéantir la science de l'histoire, de même que les journaux perdront certainement la littérature. Dans les Abrégés on ne peut ni exposer les faits, ni les motiver, ni présenter, comme il convient, les masses et les tableaux frappants, ni peindre les caractères. A quoi sont-ils donc bons? A conserver une suite de dates, relevée de quelques phrases à prétention qui marquent ou que l'auteur a de l'esprit ou qu'il en voudrait avoir. Ils sont encore bons à servir de répertoire aux écoliers et de guide aux professeurs pour exposer et rédiger un cours d'histoire. C'est à quoi ils servent dans les universités d'Allemagne; le professeur se sert des différentes dates de son abrégé comme d'une réclame pour marquer l'enchaînement des faits. Les Éléments, tels que M. l'abbé Millot les a conçus et exécutés, permettent du moins au rédacteur de s'arrêter aux époques intéressantes, de développer les faits principaux, et de les présenter avec l'étendue convenable. Ces Éléments peuvent du moins servir à la jeunesse, s'ils ne sont bons à rien aux gens instruits; au lieu que les Abrégés sont également inutiles à ceux-ci et nuisibles aux autres. J'ai déjà fait ma déclaration à M. l'abbé Millot; je lui sais un gré infini d'avoir, quoique prêtre, écrit ces Éléments d'histoire dans un bon esprit et de façon qu'on peut les mettre entre les mains des enfants, sans craindre de les empoisonner par des principes détestables qui n'ont que trop longtemps corrompu et abruti le genre humain. M. l'abbé Millot n'est pas un homme profond, ni un homme lumineux, ni un homme d'un grand sens, mais tout simplement un homme de bon sens, un esprit droit et juste, et un homme chez qui les préjugés de son état n'ont pas éteint les principes de justice et d'humanité. Son style n'a rien de distingué, ni en bien ni en mal. Il vaudrait sans doute mieux que l'histoire ne fût traitée que par des hommes de génie, des hommes d'État, des hommes éloquents, des philosophes éclairés et sages; mais puisque nous avons eu depuis si longtemps le malheur de la voir la proie des moines et de tout ce qu'il y

avait de plus abject et de plus corrompu dans la littérature, ne sommes-nous pas trop heureux que quelques honnêtes gens, quoique dépourvus d'un talent éminent, entreprennent de rendre l'étude de l'histoire moins dangereuse et moins fastidieuse à la jeunesse? Quand je pense qu'il n'y a pas trois ans qu'un moine de Sainte-Geneviève, dans une Histoire de la Ligue[1], a comparé la révocation de l'édit de Nantes à une opération chirurgicale, à l'amputation douloureuse, mais nécessaire, d'un bras ou d'une cuisse ; quand je pense que cette histoire a presque eu du succès parmi nous, peu s'en faut que je ne sois tenté d'élever une statue à M. l'abbé Millot, surtout si je pouvais la placer sur les ruines de tous les couvents de l'Europe. On peut compter du moins que cet honnête ecclésiastique ne traitera jamais d'amputation chirurgicale des proscriptions aussi nuisibles à l'État que cruelles aux citoyens, à moins que cette amputation ne tombe sur les moines, parce que ce sera proprement rendre des citoyens à l'État, et non les en retrancher.

— M. l'abbé Batteux, de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, vient de publier une *Traduction d'Ocellus Lucanus et de Timée de Locres*, avec le texte grec[2]. M. le marquis d'Argens, chambellan du roi de Prusse, a entrepris, il y a quelque temps, les mêmes traductions, et les a enrichies de notes qui sont faites dans un goût très-différent de la doctrine de M. l'abbé Batteux. Au reste, M. d'Argens a trouvé le secret de faire entrer dans ses notes toutes sortes de matières et jusqu'à la dispute de la musique française et de la musique italienne. M. l'abbé Batteux, de son côté, a ajouté à sa Traduction un traité intitulé *Histoire des causes premières, ou Exposition sommaire des pensées des philosophes sur les principes des êtres*. Ce traité forme une brochure de plus de quatre cent cinquante pages grand in-8°, même format que les traductions ; mais on peut avoir l'un sans les autres si l'on veut. J'observe à M. l'abbé Batteux, qu'en sa qualité d'un des Quarante il aurait dû parler correctement et que pour parler correctement il

1. Anquetil, dans son *Esprit de la Ligue*. Voir t. VII, p. 236.

2. 1768, 3 part. in-8°. Le marquis d'Argens avait publié : 1° *Ocellus Lucanus en grec et en français avec des dissertations*, Berlin, 1762, in-12; 2° *le Traité de la nature et de l'âme du monde par Timée de Locres, trad., avec des notes*, Berlin, 1763, in-12.

faut s'énoncer exactement, et que pour être exact il fallait intituler son traité *Histoire des opinions sur les causes premières*, et non *Histoire des causes premières :* car pour faire l'histoire des causes premières, il faudrait les connaître, et M. l'abbé Batteux, tout savant qu'il est, ne se flatte pas sans doute d'y rien comprendre. D'ailleurs, les opinions des philosophes, et même de ceux qui ne le sont pas, n'influent point du tout sur l'essence des choses et sur les causes premières. Le genre humain a déraisonné sur ces matières abstraites depuis qu'il s'amuse à combiner des mots, et l'on n'a pas encore ouï dire que la nature, dans son cours aveugle et invariable, se soit conformée jusqu'à présent au moindre de ces déraisonnements. J'observe aussi à M. l'abbé Batteux que, quand on a pris en ce monde un habit d'arlequin quelconque, chamarré ou uni, rouge ou noir, à petit collet ou à fraise, il faudrait se départir une fois pour toutes de toute discussion de matières philosophiques, parce qu'il est impossible qu'on parle de bonne foi et selon sa conscience; et un écrivain de mauvaise foi est d'autant plus odieux que rien ne l'obligeait de rompre le silence.

— Ceux qui se croient obligés d'entrer en lice avec M. de Voltaire devraient bien résister à l'envie d'être plaisants ; cela leur réussit si mal ! Nous venons d'être gratifiés de deux plaisanteries dont les auteurs me paraissent de malins pestes. La première s'appelle *la Conversion de M. de Voltaire, songe ;* la seconde, *les Quakers à leur frère Voltaire, ou Lettres sur sa religion et ses livres* [1]. Ces bonnes plaisanteries s'impriment avec approbation ; mais si l'on n'obtient pas un édit du roi qui ordonne sous peine de mort de les lire par forme de pénitence, il est bien à craindre qu'elles restent aussi sacrées que les psaumes de Pompignan, dont l'esprit de Dieu a dit :

Sacrés ils sont, car personne n'y touche [2].

1. *La Conversion de M. de V***, songe ;* 1768, in-8° de IV et 75 pages. *Les Quakers à leur frère V*** ; lettres plus philosophiques que *** sur sa religion et ses livres, etc.* (par le comte d'Autrey). Londres et Paris, 1768, in-8°.

2. VOLTAIRE, *le Pauvre Diable.*

15 janvier 1769.

On a donné, le 5 de ce mois, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, la première représentation de *Lucile*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes. C'est ainsi que nos auteurs appellent cette espèce de monstre dramatique, ces petits opéras, moitié parlés moitié chantés, ce mélange barbare de deux manières d'imiter la nature, né de la dureté de nos oreilles, qui n'a encore permis à aucun compositeur de créer ou d'essayer, du moins sur nos théâtres, un vrai récitatif, une simple déclamation notée. L'auteur de cette petite comédie a gardé l'anonyme ; l'auteur de la musique est M. Grétry, qui s'est fait l'année dernière une réputation si brillante par la musique du *Huron*.

Lucile a eu le plus grand succès. Le sujet de cette pièce est simple et extrêmement touchant. Deux amants s'aiment de la passion la plus tendre ; ils ont la parole de leurs parents, ils vont être unis. Le jour de la noce, le père nourricier de la jeune mariée arrive, et lui déclare qu'elle n'est pas la fille de la maison où elle a été élevée, qu'elle a été substituée dans son enfance à cette fille, qui est morte en nourrice, et qu'elle ne peut prétendre ni à la main ni à la fortune qu'on lui destine. Voilà le sujet en deux mots ; voyons-le un peu en détail.

Timante, riche financier..... Premièrement, monsieur Marmontel, c'est vous qui êtes l'auteur de la pièce ; vous vous en défendez comme de meurtre, vous gardez l'incognito impitoyablement malgré votre succès ; mais, ne vous déplaise, je vous reconnais à chaque ligne, et si je vous avais vu écrire la pièce d'un bout à l'autre, je ne serais pas plus sûr de mon fait ou plutôt du vôtre. Que cela ne vous inquiète point ; dès que vous ne voulez pas paraître, je ne dirai votre secret qu'à cinq ou six de mes amis ; mais, pour prix de ma discrétion, tâchez de mieux baptiser vos personnages. J'ai une aversion décidée pour les Timantes, les Orontes, les Mondors, les Lisimons, et tous ces saints du calendrier du Théâtre-Français ; faites-moi le plaisir de trouver une autre fois des noms d'un meilleur goût, ou, si vous ne le pouvez, adressez-vous à Sedaine.

Quel sort que celui de Lucile, qui, prête d'épouser son amant, jouissant depuis son enfance de toutes les faveurs de la

fortune, se trouve déchue de toutes ses espérances par la découverte la plus fatale et la plus inattendue! C'est le sujet le plus touchant qu'on puisse mettre sur la scène.

Il y a dans *Lucile* en tout neuf morceaux de musique ; le quatuor du déjeuner et l'air de Blaise ont été jugés avec raison et sans comparaison supérieurs à tout le reste. La musique de *Lucile* est très-digne de l'auteur de celle du *Huron*. On a demandé lequel des deux ouvrages valait mieux. Question oiseuse : il y a sans doute un plus grand fond de musique dans *le Huron*, parce que la pièce est plus longue, et que les tableaux en sont plus variés. Pour faire preuve de talent, j'aimerais mieux sans doute avoir fait *le Huron*, parce que mes preuves seraient plus complètes; mais qu'importe, si *Lucile* est aussi bien travaillée qu'elle peut l'être, et si le musicien a été partout au niveau de la besogne que le poëte lui a taillée. On pourrait lui reprocher de faire la plupart de ses airs en rondeau, dont le premier et principal couplet est repris deux ou trois fois; mais je crois cette espèce de chant, symétrique et circulaire, inévitable quand on veut écrire sur des paroles françaises, dont l'idiome ne permet jamais au musicien ni de phraser ni de s'étendre : la raideur de la langue l'oblige de tourner court, et alors il faut bien en revenir à un refrain, à son premier motif, et à quelque idée parasite qui absorbe tout; punition juste et inévitable de tous ceux qui abandonnent la langue divine de Metastasio pour faire de la mélodie sur une langue que Dieu ne créa pas pour le chant.

Le jeu de Caillot dans le rôle de Blaise est, je crois, une des choses les plus intéressantes qu'on puisse voir sur aucun théâtre. Ce charmant acteur a mis dans son jeu tant de vérité, tant de finesse, tant de perfection, qu'il est impossible de concevoir au delà. Je défie Garrick, le grand Garrick, de jouer mieux ce rôle. Quant à Préville et à tous ses camarades de la Comédie-Française, ils n'ont qu'à voir ce qu'ils feront de leur morgue ; car pour peu qu'ils continuent, eux, à se négliger, Caillot à se perfectionner, ils feront fort bien de venir au Théâtre-Italien voir jouer cet excellent acteur, et apprendre de lui ce que c'est que jouer la comédie. Caillot pousse dans ses rôles la vérité et le costume fort loin. Je ne sais comment il a fait dans celui-ci pour avoir un front tout chauve; c'est bien là le front que Blaise doit avoir.

Je ne sais s'il a sacrifié à l'amour de son rôle le toupet de ses beaux cheveux, et s'il l'a fait raser, ou par quelle magie il a réussi à nous tromper avec cette extrême vérité.

L'auteur de la pièce n'a voulu nous tromper sur rien : à chaque pas qu'il fait, à chaque mot qu'il dit, il nous avertit par sa fausseté que tout ce que nous voyons n'est qu'un conte. Les deux grandes ressources d'un poëte dramatique, le sentiment et le naturel, manquent absolument à l'auteur de *Lucile*. La difficulté qu'il a de mener son sujet jusqu'au dénoûment me fait suer à grosses gouttes quand j'y pense. Les scènes se suivent avec une peine extrême, et s'enchaînent avec une difficulté qui harasse le spectateur. Dans chaque scène les acteurs se disent bien ce qu'il faut, suivant les conventions de notre fausseté théâtrale ; mais la vérité, la nature, n'y sont pas pour un mot. Dans le premier sens, la scène de la confidence que Blaise a à faire à Lucile n'est pas trop mal faite ; mais je demande à tout homme de goût s'il y a dans cette scène un seul mot, un seul mouvement vrai. Je demande si dans toute la pièce Dorval et Lucile se disent un seul mot tendre ; c'est qu'en dépit de son sujet le poëte reste aride et froid; il n'a pas même ici le mérite qu'il avait dans la pièce du *Huron*, celui d'avoir bien coupé les paroles des airs. Dans *Lucile*, la plupart des airs ont trop de paroles, qui n'ont fait qu'embarrasser le musicien ; il y en a dont les images sont fausses. Par exemple, quand Blaise, dans son monologue, s'arrête au malheur de Lucile :

Hélas ! fille trop chère!
Du crime de ta mère
C'est toi que je punis

Voilà qui est bien ; il poursuit :

Quitter ces beaux habits !
Retourner au village !
Y presser mon laitage !
Y garder mes brebis !

Il est évident qu'un homme aussi sensé que Blaise ne peut attacher le malheur de Lucile à quitter de beaux habits, et que les deux derniers vers renferment des images riantes et agréa-

bles de l'innocence de la vie champêtre, lorsqu'il fallait en rappeler la dureté. Il est évident que le premier devoir d'un poëte est de ne pas montrer une image pour une autre. Ici, afin que la fausseté fût bien continue depuis le commencement jusqu'à la fin, on a ajouté un divertissement où les filles du village sont aussi pomponnées qu'à l'Opéra dans les jardins d'Armide, lorsque la modeste Lucile, son bon père Blaise, et moi, nous étions en droit de nous attendre à toute la simplicité villageoise.

C'est que pour traiter le sujet de *Lucile* il fallait du génie, et le génie ne réside que dans la tête de Sedaine. Si celui-ci eût fait la pièce, vous auriez d'abord aperçu dans toute la maison le mouvement et les embarras d'un jour de noce, qu'il a su si bien faire sentir dans son *Philosophe sans le savoir* ; vous auriez aperçu ce que Marmontel ne vous montrera jamais : le naturel le plus exquis, le pathétique le plus profond. Je parie que Blaise serait arrivé la veille du jour des noces ; sa femme est morte plusieurs jours avant la pièce, et Blaise n'était pas homme à retarder son voyage jusqu'à l'instant où le moindre accident en route l'aurait fait arriver trop tard. Je parie aussi que Blaise ne se serait pas adressé à Lucile pour lui faire cette cruelle confidence qui l'amène. Comment un homme si sensé, un père si tendre n'aurait-il pas craint de faire mourir sa fille de douleur, en lui portant un coup si imprévu et si funeste ? Le bon, le sage Blaise se serait adressé à Timante, et aurait consulté avec lui sur la manière d'apprendre ce fatal secret à Lucile ; et puis il ne se serait pas appelé Blaise, et puis M. Sedaine aurait supprimé ce père maussade de Dorval, qui fait un pendant si monotone avec le père maussade de Lucile ; et puis il aurait cherché à donner à Timante un caractère singulier et piquant, duquel il aurait ensuite tiré et les embarras et le dénoûment de la pièce ; et puis je finis, car je sens que l'humeur me gagne contre l'auteur de *Lucile*, moins parce qu'il a fait une mauvaise pièce que parce qu'il a gâté un sujet de la plus grande beauté, qui, une fois mal exécuté, ne peut plus être remis au théâtre par une main plus habile.

— Le fragment que vous allez lire est de M. l'abbé Delille ; vous y trouverez moins d'humeur, moins de causticité, et beaucoup plus de talent que dans *les Adieux d'un Danois aux Français*, dont l'auteur n'a pas encore jugé à propos de se faire con-

naître. M. l'abbé Delille est un jeune homme connu par quelques prix remportés dans les académies de province. Il a été pendant quelque temps répétiteur au collége de Beauvais, ensuite professeur d'un collége à Amiens ; car en France ce sont des enfants qu'on fait professer, et les hommes, on les fait taire. Je crois l'abbé Delille propre à tout autre chose qu'à être professeur ; il a, par exemple, sûrement le talent des vers. On dit qu'il s'occupe d'une traduction en vers de l'*Essai sur l'homme*, par Pope : il fera fort bien, car la traduction du feu abbé du Resnel, malgré les vers que M. de Voltaire y a fourrés pour faire recevoir ce triste abbé à l'Académie française, ne peut donner aucune idée du poëme de l'Horace anglais.

FRAGMENT D'UNE ÉPITRE.

Rien de nouveau dans cette ville immense.
Vous avez su l'effervescence
Qu'a produite en ces lieux le monarque danois.
Jamais Paris, jamais la France,
D'hommages plus flatteurs n'ont honoré leurs rois.
Nos aimables Français avec idolâtrie
Ont accueilli Sa jeune Majesté ;
Et ces héros de la galanterie
Ont, pour faire briller leur zèle et leur patrie,
Redoublé de frivolité.
Du Parlement l'auguste compagnie,
De l'Opéra le théâtre enchanté,
La Sorbonne, la Comédie,
Les beaux esprits de notre Académie
Et les docteurs de l'Université,
En soi-disant latin, en français brillanté,
En prose, en vers, à l'envi l'ont fêté.
Chaque jour voyait naître une scène nouvelle,
Et jamais, je vous jure, une fureur plus belle
N'a signalé nos chers badauds
Depuis l'époque immortelle
Du triomphe de Ramponaux.
Nos conversations étaient cent fois plus vives :
A quel théâtre ira-t-il aujourd'hui ?
Quels divertissements prépare-t-on pour lui ?
Où soupe-t-il ? Quels seront les convives ?
S'en ira-t-il toujours avec nos ducs et pairs
S'ennuyer en cérémonie ?
Lui permet-on de voir la bonne compagnie,

Les Buffons et les d'Alemberts?
De son esprit qu'est-ce que l'on raconte?
Quelle femme lui plaît? Quel jeu le divertit?
Faut-il l'appeler sire, ou bien le nommer comte?...
Jamais on n'avait tout dit.
Bien sensible à tout notre bruit,
Ce monarque a daigné sourire à nos caprices,
A nos douces vertus, à nos aimables vices,
N'a sifflé qu'*in petto* nos petits grands seigneurs,
A bien vanté les rois de nos coulisses,
Et les minois de nos actrices,
Et les jarrets de nos danseurs.
Quoique jeune et monarque, il réfléchit et pense :
On l'a surpris plus d'une fois
Observant en silence
Ce peuple amoureux de ses rois,
Plein de vivacité comme de patience,
Mal gouverné par d'excellentes lois,
Sur ses malheurs rempli d'indifférence,
S'extasiant sur des chansons,
Périssant de misère au milieu des moissons,
Cueillant de fort bon vin dont l'étranger s'enivre,
Et qui vivrait heureux s'il avait de quoi vivre.
Enfin, ce prince a fui de ce séjour charmant,
En convenant, pour l'honneur de la France,
Qu'on ne pouvait assurément
Se ruiner plus galamment,
Ni s'ennuyer avec plus de décence.
Cependant depuis son absence,
Les esprits et les cœurs qu'il avait occupés
Retombent dans l'indifférence;
Les bals, les opéras, les fêtes, les soupers,
L'importance des étiquettes,
L'exacte rigueur des toilettes,
Tout commence à dégénérer,
Et son départ laisse enfin respirer
Nos cuisiniers, nos ducs et nos coquettes.

— On a traduit de l'anglais et imprimé en Hollande un petit écrit de quatre-vingts pages, intitulé *David, ou l'Histoire de l'homme selon le cœur de Dieu* [1]. Cet écrit parut à Londres en 1761. Un pauvre diable de chapelain anglican, se trouvant chargé

1. Londres (Amsterdam), 1768, in-12. Le traducteur était le baron d'Holbach. Voir précédemment pour l'ouvrage original et pour la pièce de Voltaire, tome V, p. 279 et notes.

du panégyrique du feu roi George II, crut ne pouvoir mieux s'en tirer qu'en faisant un parallèle entre ce prince et le roi prophète David, surnommé par l'Écriture l'homme selon le cœur de Dieu. Un honnête Anglais, scandalisé par l'oraison funèbre du chapelain, entreprit de lui prouver qu'en voulant honorer la mémoire du bon roi George II il l'avait outragée ; que ce qu'un prince avait principalement à redouter serait de ressembler à David ; que la vie de cet homme selon le cœur de Dieu n'était qu'un tissu d'infamies, de trahisons, de débauches, de cruautés, d'abominations de toute espèce, et que David, bien loin de pouvoir être proposé comme un modèle, méritait toute notre exécration. Beaucoup de gens sages seraient d'avis d'abandonner l'Ancien Testament aux incrédules, et de se sauver avec les débris du reste, mais c'est ce que les prêtres ne feront que quand il ne sera plus temps et que toute la boutique aura croulé sur leurs têtes. Il est pourtant impossible aujourd'hui qu'un bandit comme était le roi prophète passe davantage pour un modèle de vertu et de sainteté ; on ne peut pas même dire qu'il ait tout réparé par sa pénitence : car il est mort comme il a vécu, conseillant des crimes quand il n'en pouvait plus commettre. Laissons ce vilain Juif pour ce qu'il était. L'auteur anglais n'a pas tiré parti de son sujet. Si le patriarche de Ferney l'avait traité, c'eût été un peu différent ; l'idée était bien heureuse. Au reste, le patriarche en a tiré un assez bon parti, puisque c'est cet écrit qui a fait faire la tragédie de *Saül*, qu'on trouve imprimée ici à la suite de l'*Homme selon le cœur de Dieu*. Cette tragédie est une des choses les plus originales qui aient été faites de notre temps. Le roi de Prusse la fit jouer, il y a quelques années, sur le théâtre royal de Berlin, et y fit inviter toute la synagogue juive, laquelle, à ce qu'on m'a assuré, se divertit beaucoup à ce spectacle. Cette pièce doit infiniment intéresser à la représentation, surtout par ses frappants coups de théâtre, comme celui où Samuel coupe le roi Agag par morceaux, et celui où David danse tout nu devant les filles de Sion. Mais on parle de remettre *le Siége de Calais* à la Comédie-Française, et je n'ai pas ouï dire que le gouvernement ait donné d'ordre pour jouer la tragédie de *Saül*.

— M. Gaillard, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a publié il y a quelques années une *Histoire du roi François Ier*, en quatre gros volumes. Il vient d'en publier trois

autres du même calibre, faisant les cinquième, sixième et septième, et contenant la partie littéraire et les affaires ecclésiastiques de ce règne. Le *François Ier* de M. Gaillard n'a eu aucun succès à Paris ; ces nouveaux volumes ne seront pas plus heureux que les premiers. M. Gaillard écrit beaucoup, et ferait bien de se tenir tranquille; c'est pourtant un grand faiseur de réflexions politiques. Si vous parcourez sa rapsodie, vous en trouverez de bien ridicules.

— M. l'abbé Arnaud et M. Suard composent depuis plusieurs années la *Gazette de France*, c'est-à-dire la plus insipide, la plus impolie et la plus correctement écrite de toutes les gazettes. Je l'appelle impolie à cause de l'affectation ridicule qu'elle a de ne donner le titre de *monsieur* à personne et de traiter tout le monde de *sieur;* il est très-impertinent et fort plat d'imprimer deux fois par semaine le sieur Pitt, quand ce sieur Pitt est l'arbitre de l'ancien et du nouveau continent.

Avant de faire la *Gazette de France*, M. l'abbé Arnaud et M. Suard faisaient ensemble *le Journal étranger*, et puis *la Gazette littéraire de l'Europe*. Ni l'un ni l'autre de ces écrits périodiques n'a pu se soutenir ; il y régnait cependant un excellent esprit. Mais nos oisifs de Paris ne veulent pas s'instruire : ils ne veulent qu'être au fait de la brochure du jour ; ils veulent aussi voir déchirer de temps en temps quelque homme célèbre pour l'amusement de leur malignité. Les deux journalistes dont je parle ne leur donnaient ni l'un ni l'autre de ces amusements ; le moyen de réussir? Ajoutez que l'abbé Arnaud et M. Suard sont tous les deux fort aimables, mais que l'un est fort dissipé et l'autre très-paresseux, et vous ne serez pas étonné qu'ils aient si peu réussi dans leurs entreprises. Ils mettaient la plupart du temps leurs amis à contribution ; mais les amis ne pouvaient pas recommencer tous les mois à fournir la dépense du ménage, et les auteurs restaient en arrière. M. Diderot a donné quelques articles, M. de Saint-Lambert plusieurs : tout le monde a donné, et, malgré ces contributions volontaires, la chose n'a pu subsister. Les deux associés viennent de recueillir les morceaux les plus intéressants dispersés dans ces deux journaux, et de les publier sous le titre de *Variétés littéraires, ou Recueil de pièces tant originales que traduites, concernant la philosophie, la littérature et les arts*. Ce recueil, qui est en effet très-varié,

forme quatre volumes in-12 assez considérables [1]. Vous y retrouverez avec plaisir les différentes traductions de morceaux de poésie erse ; vous y pourrez lire aussi de suite les *Lettres sur les animaux*, par un physicien de Nuremberg : c'est une lecture aussi agréable qu'instructive. Ces lettres sont de M. Le Roy, lieutenant des chasses du parc de Versailles [2]. Je ne sais si tout ce qu'il dit sur les mœurs des animaux dont il parle est vrai, je n'en voudrais pas être garant ; mais je pense que son style correct, naturel et facile, a fait de ces Lettres un modèle dans leur genre : c'est ainsi que l'histoire naturelle devrait toujours être écrite. Le style de M. de Buffon, son harmonie et son nombre, me séduisent et m'enchantent ; mais quand je ne consulte que la raison et la sévérité de son goût, je suis obligé de convenir que ce style est trop poétique et trop élevé. Le rôle du philosophe n'est pas de peindre ; mais, enfin, tout en condamnant l'abus que le peintre fait de son talent, je sens qu'il me séduit, et je me laisse séduire. Les éditeurs de ces Variétés disent qu'on trouve dans leur recueil des morceaux imprimés pour la première fois, et qui n'ont paru ni dans le *Journal étranger*, ni dans la *Gazette littéraire* ; mais je n'ai encore pu découvrir ces morceaux ; ils auraient bien dû les marquer d'une étoile. Je suis fâché aussi qu'ils n'aient pas nommé les auteurs des différents écrits qui composent ces Variétés.

— M. Baculard d'Arnaud, en nous donnant l'année dernière son triste drame d'*Euphémie*, nous avait promis les *Mémoires d'Euphémie* dans lesquels nous trouverions les détails de la vie de cette malheureuse recluse. M. d'Arnaud est homme de parole, il vient de publier ces Mémoires ; mais je lui ai promis de ne les pas lire [3], et je lui tiendrai parole aussi. M. d'Arnaud réunit trois rares qualités : il est triste, emphatique et froid. Il devrait être pensionné par les fossoyeurs et les habitués de paroisse qui vivent d'enterrements ; il ne rêve que cercueils et tombeaux. Madame la princesse de Beauvau disait de son *Comte de Comminges* qu'il dégoûtait du caveau. Si je refuse de lire les *Mémoires d'Euphémie*, ce n'est pas qu'ils soient fort étendus ; ils

1. Recueil annoncé précédemment, tome VII, p. 121 et note.

2. La meilleure édition de ces lettres est celle qu'a donnée M. le Dr Robinet (Poulet-Malassis, 1862, in-12).

3. Voir plus haut, p. 44.

n'ont pas cent pages; mais cent pages de M. d'Arnaud sont redoutables. Ils sont suivis d'une lettre de l'auteur, de plus de cent pages, sur le genre sombre, ou sur le genre qu'il appelle le sien par excellence. M. de Voltaire prétend que tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux [1]. C'est précisément celui-là que M. d'Arnaud s'est mis en tête de nous faire goûter.

— Je n'ai pas osé lire non plus *les Quatre Parties du jour*, poëme traduit de l'allemand, de M. Zacharie. Cela n'est pas précisément du genre ennuyeux ; mais c'est tout comme : l'insipidité et la fadeur, la monotonie et l'uniformité, touchent de près à l'ennui. Ce n'est pas que M. Zacharie ne soit un autre homme que M. d'Arnaud. Il a du talent, mais il manque souvent de goût, et il a le défaut, commun aux poëtes de son pays, d'être trop détailleur dans ses tableaux; ce défaut les rend froids. M. Zacharie a de la réputation en Allemagne ; il s'est essayé en plus d'un genre. Son traducteur signe *Capitaine*, dans l'épître dédicatoire adressée au roi de Danemark. Je n'ai jamais entendu parler de ce Capitaine ; c'est peut-être un Allemand qui s'appelle Hauptmann. Au reste, cette traduction est fort bien imprimée et ornée d'assez jolies estampes, d'après les dessins de M. Eisen, suivant la manie du jour. Elle forme une brochure grand in-8°, de près de deux cents pages.

— On a traduit aussi de l'allemand le célèbre poëme de M. Klopstock, intitulé *le Messie;* deux volumes in-12 [2]. J'ai essayé de lire ce poëme dans l'original ; je ne l'entends point ; et pour me casser la tête, j'aime autant employer cette peine à lire *l'Iliade* qu'à déchiffrer *le Messie* de M. Klopstock. Ce poëme a une grande réputation en Allemagne ; la traduction n'a eu aucun succès à Paris, tant les goûts sont divers. Toutes ces traductions nous viennent des professeurs de la langue allemande qui sont à l'École royale militaire. Celle du *Messie* a successivement passé en deux ou trois mains différentes.

1. C'est dans la préface de *l'Enfant prodigue* que se trouve cette phrase, souvent citée comme un vers, et que la plupart des éditeurs de Voltaire y ont à tort imprimé comme un vers cité. (T.)

2. Cette traduction du poëme du *Messie*, que nous devons à MM. d'Anthelmy et Junker, ne renferme que dix chants, les seuls qui eussent été publiés alors. Il existe deux traductions complètes du poëme entier, qui a vingt chants ; l'une de M. Petit-Pierre, pasteur de Neufchâtel, 1795, 4 vol. in-12; l'autre par Mme de Keurzrock, chanoinesse, Aix-la-Chapelle, 1801, 3 vol. in-8°. (B.)

— *Objections et Réponses sur le commerce des grains et des farines*, écrit de quatre-vingt-quatre pages in-12, avec l'épigraphe *Nimia præcautio dolus* [1]. C'est ce qu'on pourrait bien crier aux parlements, qui instrumentent dans ce moment-ci contre la liberté de ce commerce. Mais, quant au fond, quoique l'auteur inconnu de ce petit écrit réponde à toutes les objections qu'il a l'esprit de se faire, je veux mourir si aucun de tous ceux qui ont écrit pour ou contre l'exportation des blés, pour ou contre le libre commerce des grains, pourrait faire une réponse passable sur cinquante questions intéressantes et préliminaires qu'il faudrait éclaircir avant de se permettre d'avoir un avis sur cette question importante. Ce n'est ni des réquisitoires et des arrêts de parlements, ni des brochures de nos économistes politiques, que viendra le salut de l'État, ni pour ce qui regarde la cherté du pain, ni dans aucune autre branche d'administration. Pour gouverner un État, administrer d'une manière sage et éclairée ses finances, parer aux inconvénients, créer des ressources, multiplier et conserver dans leur action les forces politiques, il faut autre chose que de bavarder et de déraisonner à perte de vue.

— Les faiseurs d'Esprits tiennent un des premiers rangs parmi les insectes appelés compilateurs. Un de ces faiseurs vient de publier *l'Esprit de Marivaux, ou Analectes de ses ouvrages, précédé de la vie historique de l'auteur;* volume grand in-8°, assez joliment imprimé [2]. Le compilateur commence sa préface par dire que personne n'a écrit avec plus de naturel que M. de Marivaux. Il faut avoir une singulière idée du naturel pour en trouver à Marivaux, dont le style était précisément le contraire du naturel ; le naturel de Marivaux ressemblait à la nature comme le rouge de nos dames ressemble à l'incarnat dont la nature colore les joues de la jeune fille émue et modeste. M. de Voltaire disait de Marivaux qu'il passait sa vie à peser des riens dans des balances de toile d'araignée, Son compilateur, qui ose toucher à ces balances, a la main si heureuse et si légère que je suis sûr qu'il les lui mettra en pièces.

1. Par Dupont de Nemours.

2. Paris, Pierres, 1769; réimprimé en 1774. Lesbros était l'auteur de cet ouvrage, attribué à tort à l'abbé de La Porte par La Harpe dans sa *Correspondance littéraire*. (T.)

— M. du Rozoy vient de publier ses *Œuvres mêlées*, en deux parties ; vous trouverez dans ces *Œuvres mêlées* de la prose et des vers, et parmi ces derniers, des essais de tous les genres, épîtres, contes, fables, etc., etc. M. du Rozoy a déjà fait imprimer un long poëme sur *les Sens*, et un autre moins long sur *le Génie*[1]. Il peut se vanter d'être un des plus mauvais poëtes de notre temps. Il commence sa préface par ces mots : « Je connais une femme charmante qui dit ne jamais lire de préface ; elle m'a promis de lire celle-ci. » Voilà le style d'un homme qui ose présenter au public ses *Œuvres mêlées*. Moi, j'assure M. du Rozoy ne jamais lire au delà de cette phrase.

— *Contes moraux, ou les Hommes comme il y en a peu ;* ajoutez : *par un auteur comme il y en a beaucoup*, c'est-à-dire médiocre, ou mauvais, suivant que vous êtes plus ou moins porté à l'indulgence. Ces Contes forment un volume[2] de deux cent cinquante pages in-8°. L'auteur inconnu commence par son histoire, qui n'est pas un conte. S'il n'a employé dans ces Contes, contre l'usage, que des sujets vertueux, dit-il, c'est qu'il n'a pas pu faire autrement, parce qu'il n'en a jamais rencontré d'autres dans sa vie. N'avoir jamais vu un malhonnête homme ! quel prédestiné ! Et les femmes, les femmes ? il ne leur a jamais trouvé que de la beauté sans prétention, des grâces sans artifice, et du génie sans hauteur. Après cette déclaration, vous seriez tenté de prendre ce monsieur pour un excellent faiseur de contes. Eh bien, vous vous trompez, ses sujets vertueux sont plats comme lui.

— Je viens d'entendre lire un petit écrit intitulé *la Canonisation de saint Cucufin, capucin d'Ascoli, par le pape Clément XIII, et son apparition au sieur Aveline, bourgeois de Troyes, mise en lumière par le sieur Aveline lui-même. A Troyes, chez la veuve Oudot, 1767.* Cela sent la manufacture de Ferney, cela est gai et plaisant, cela ne peut venir d'ailleurs. Je ne sais si cela existe imprimé. La lecture à laquelle j'ai assisté a été faite sur un manuscrit ; il faut espérer que cela sera mis bientôt en lumière par le moyen de la presse. Le saint dont il s'agit, et qui doit son ovation à notre Saint-Père Rezzonico, est un frère lai,

1. Voir tome VI, p. 469, et tome VII, p. 122.
2. Par L. S. Mercier, depuis auteur du *Tableau de Paris*.

capucin du XVIe siècle. Il conte par le procès-verbal de la canonisation qu'il a traversé un ruisseau sans se mouiller les pieds, qu'il a mangé un jaune d'œuf sans se barbouiller la barbe, qu'il a fait plusieurs autres miracles de cette importance et de cette utilité. En conséquence, Clément XIII n'a pas cru devoir moins faire que d'accorder au frère lai d'Ascoli les honneurs de l'invocation.

Le sieur Aveline, bourgeois de Troyes, historiographe du saint, a partagé son écrit en cinq paragraphes. Le premier porte le titre : *Idées préparatoires.* Dans ces idées, il est question de choses et autres, et surtout d'une idée que le patriarche de Ferney a déjà avancée plus d'une fois, savoir que les païens n'étaient pas plus idolâtres que nous, qu'ils faisaient une aussi grande différence entre Zeus, Jupiter, le père des dieux et des hommes à qui seuls ils accordaient le titre *optimus maximus*, et les autres divinités secondaires, que nous en mettons entre le Dieu éternel, le Dieu créateur de toutes choses, et les saints dont nous avons peuplé notre paradis. Les idées du sieur Aveline à cet égard ressemblent parfaitement à celles du grand saint de Ferney. Le second paragraphe est intitulé *Saints à faire.* Le sieur Aveline ose avancer que saint Henri IV, saint Turenne, saint Catinat, seraient d'aussi grands saints que saint Crépin, saint Fiacre, saint Cucufin. Cette idée me paraît un peu hasardée, et je n'ai garde d'abonder dans le sens du sieur Aveline, qui nous ramènerait droit aux temps héroïques et au paganisme ; je crois au contraire, avec l'Église universelle, que la qualité de pleutre est essentiellement préparatoire de la qualité de saint. Le troisième paragraphe contient la *Canonisation de frère Cucufin.* Les capucins ont demandé au pape de changer le nom de Cucufin en celui de Séraphin. Le sieur Aveline fait de son côté quelques observations financières sur les frais de canonisation. La *Manière de servir les saints* forme le quatrième paragraphe. Le sieur Aveline prétend qu'après avoir assisté à l'office divin le jour qu'on les chôme, on peut, en toute sûreté, aller cultiver son champ, et que cela est aussi méritoire que d'aller boire au cabaret. Et s'étant le sieur Aveline conformé à ses principes, il s'est avisé d'aller le jour de saint Cucufin, après la messe, retourner son champ ; sur quoi le révérend père gardien des capucins de Troyes, assisté de quatre profès, s'est transporté

dans le champ du sieur Aveline, et, l'ayant pris en flagrant délit, il a dénoncé ledit sieur à M. le subdélégué et à MM. les employés de nos seigneurs les fermiers généraux, comme fraudant les droits du roi en n'allant pas au cabaret, et en travaillant au lieu de boire. Et aurait ledit sieur Aveline sans doute mal passé son temps, si le bienheureux Cucufin ne s'était donné la peine d'apparaître en personne audit sieur et au révérend père gardien, escorté de ses quatre profès. C'est ce qui se voit dans le cinquième paragraphe intitulé *Apparition de saint Cucufin au sieur Aveline*. Le saint est assez bon pour approuver la conduite du sieur Aveline, et pour apaiser les capucins irrités contre ces profanations. Saint Cucufin n'a pas fait cette descente sans avoir tenu auparavant un consistoire avec plusieurs saints des plus renommés. Mais n'en déplaise à saint Cucufin, et malgré le respect que je dois aux décisions de ses confrères, je crois le sieur Aveline un peu dans son tort, ne fût-ce que parce qu'il ne convient pas à un bourgeois de Troyes de déplacer un saint de chez lui à propos de ses fantaisies. Ce sieur Aveline sent un peu le brûlé de la cuisine de Ferney, et je souhaite de tout mon cœur que le bienheureux Cucufin ne soit jamais dans le cas de se repentir d'avoir arrêté le zèle de ses capucins contre le bourgeois de Troyes. On ne fait pas assez attention aux usurpations des laïques. Il ne manque plus à saint Cucufin que d'apparaître aussi au sénat de Venise, et d'approuver sa conduite envers le saint-siége. Trois choses perdront les hommes et hâteront le dernier jugement, c'est d'avoir appris à lire, à écrire et à marcher sur deux pieds ; c'est sur quoi la triste Sulamite doit pleurer et gémir jour et nuit. Je parie que cet écrit du sieur Aveline fera plus de fortune que la plus belle chanson judaïque du sieur Le Franc de Pompignan. Le bourgeois de Troyes rapporte que, l'année dernière, à l'enterrement de la reine à Saint-Denis, lorsque l'évêque du Puy, frère du sieur Le Franc de Pompignan, prêcha si éloquemment contre les philosophes, le peuple, n'ayant pu approcher assez pour entendre la voix résonnant au Puy-en-Velay, alla entourer le cercueil de Henri IV et vénérer ses cendres ; il prétend que de ce culte à la canonisation il n'y a qu'un pas. Le fait qu'il rapporte est vrai, mais c'était au prieur de Saint-Denis de le dire, et le sieur Aveline est sans qualité pour le rapporter. D'ailleurs il met sur le titre de sa relation : *à Troyes,*

chez la veuve Oudot, 1767. Comment a-t-il donc pu savoir en 1767, à Troyes en Champagne, ce qui arriverait au mois d'août ou d'auguste 1768 dans l'église de Saint-Denis en France? Le sieur Aveline voudrait-il ici faire le prophète ? Je doute, si saint Cucufin avait fait attention à cet anachronisme, qu'il eût pris la peine d'apparaître au sieur Aveline.

FÉVRIER.

1er février 1769.

On a donné, le 26 du mois passé, sur le théâtre de la Comédie-Française, la première représentation de *l'Orphelin anglais*, drame en trois actes et en prose. Cette pièce est le coup d'essai ou le fruit du loisir d'un gentilhomme d'Anjou, appelé M. de Longueil, et attaché à M. le duc d'Orléans en qualité de gentilhomme ordinaire. M. de Longueil, oisif en temps de paix comme la plupart des militaires, et retenu en Anjou par ses affaires particulières, a composé ce drame pour se désennuyer. Il l'a envoyé à Paris à un de ses amis, qui l'a montré à Molé, qui l'a lu aux Comédiens, qui l'ont joué devant le public, qui l'a sifflé. Voilà son histoire en deux mots. On a dit dans les bulletins qui courent Paris et la province que M. le duc d'Orléans y prenait le plus vif intérêt, et l'on a même eu la sottise de dire que son goût avait été trompé dans cette occasion par la bonté de son cœur. Je sais que ce prince n'a jamais cru que cette pièce pût réussir, et qu'il conseilla de ne la point donner à la Comédie; mais Molé, à qui l'auteur avait abandonné sa part et ses droits, en pensa différemment, et espéra la faire réussir. On avait seulement supplié le prince de permettre qu'on annonçât sur l'affiche que Son Altesse Sérénissime honorerait le spectacle de sa présence; c'est l'étiquette lorsque les princes du sang vont aux spectacles en grande loge. M. le duc d'Orléans y consentit, mais n'eut garde de se montrer en public.

La pièce était dûment tombée, huée, sifflée; mais Molé, profitant de l'effet qu'il avait produit dans la salle par un jeu et une pantomime vraiment sublimes, eut le courage de l'annoncer

pour le samedi suivant. Comme la part d'auteur lui est donnée par M. de Longueil, il tâchera de l'associer avec de jolies pièces, et de la jouer tant qu'elle pourra aller. On a retranché à la seconde représentation une foule d'expressions choquantes; il n'y avait personne; mais la pièce fut autant applaudie qu'elle avait été sifflée deux jours auparavant, et l'on demanda l'auteur. Le parterre était presque vide; mais Molé avait eu soin d'y envoyer de bons amis. Comme ils s'écriaient sans cesse et avec beaucoup de bruit sur les beautés de la pièce, un homme placé à l'amphithéâtre leur dit: « Messieurs, vous parlez là bien à votre aise. »

—A propos du mariage de Molly Frick avec Thomas Spencer [1], j'ai l'honneur de vous notifier celui de M. Molé avec Mlle d'Épinay, actrice de la Comédie-Française [2]. Ce mariage est consommé il y a longtemps; mais M. l'archevêque de Paris lui avait toujours refusé la bénédiction nuptiale. L'excommunication dont jouissent les comédiens, en France, ne leur permet pas plus de tâter du sacrement de mariage que des autres. Jusqu'à présent, lorsqu'un comédien voulait se marier, il renonçait au théâtre. En vertu de cette renonciation, l'archevêque ou l'ordinaire accordait la permission de bénir le mariage, et, cette cérémonie faite, le premier gentilhomme de la chambre envoyait au nouveau béni un ordre du roi de remonter sur le théâtre, et le nouveau mari obéissait à l'ordre du roi. M. l'archevêque, pour mettre sa religion à l'abri de toute surprise, déclara l'année dernière à M. Molé que, malgré toutes les renonciations possibles, il ne donnerait plus à aucun comédien la permission de se marier, à moins qu'il ne lui apportât une déclaration signée par messieurs les quatre premiers gentilhommes de la chambre, comme quoi ils ne lui donneraient plus un ordre du roi pour remonter sur le théâtre. Ainsi, le tendre Molé et sa fidèle amante furent obligés de continuer à vivre dans le concubinage. Il y a quelques semaines qu'on trouva le moyen de glisser à M. l'archevêque de Paris cette permission de mariage à signer avec

1. Personnages de *l'Orphelin anglais*.

2. Le mariage eut lieu le 10 janvier 1769. Pierrette-Hélène Pinet, dite d'Épinay, était fille d'un perruquier; née le 14 juin 1740, elle mourut le 17 septembre 1782. On a dit à tort que Molé se remaria dans sa vieillesse avec une jeune personne et que cette union avait hâté sa mort. Voyez De Manne, *Galerie de la troupe de Voltaire*.

plusieurs autres ; le bon prélat, sans défiance, signa sans lire. Le vicaire de la paroisse, en vertu de cette permission, bâcla l'affaire, et M. Molé et Mlle d'Épinay escamotèrent le sacrement. Cela a fait dire dans Paris que M. l'archevêque s'était relâché de sa rigidité, et qu'il accordait le sacrement du mariage aux comédiens sans les obliger à renoncer au théâtre. Mais l'esprit de Dieu n'a pas abandonné à ce point son serviteur Christophe de Beaumont. Instruit de la supercherie qui lui a été faite, et ne pouvant reprendre le sacrement escamoté, il a interdit le prêtre qui a donné la bénédiction nuptiale, pour lui apprendre à s'en rapporter dans des cas de cette importance à une permission signée. Comme ce prêtre est fort aimé du prélat sévère, on espère qu'il aura sa grâce au bout de quelques mois de pénitence.

— Mme Vestris qui, pour s'essayer, avait joué l'été dernier sur le théâtre des Menus-Plaisirs du roi le rôle d'Hermione dans la tragédie d'*Andromaque*, vient de débuter dans les formes et avec le plus brillant succès sur le théâtre de la Comédie-Française. Ses trois rôles de début étaient celui d'Aménaïde, dans la tragédie de *Tancrède ;* celui d'Ariane ; et le rôle d'Idamé, dans *l'Orphelin de la Chine.* Elle joua le rôle d'Aménaïde avec un applaudissement universel ; on la mettait déjà au-dessus de Mlle Clairon. Elle fut moins applaudie dans le rôle d'Ariane, et encore moins dans celui d'Idamé. Je n'ai pu la voir que dans ce dernier rôle ; l'affluence des spectateurs a été constamment si grande qu'il n'y avait pas moyen d'approcher de la salle. Je n'ai pas été content de Mme Vestris dans le rôle d'Idamé ; mais je me garderai bien de la juger sur un seul rôle, et surtout sur celui-ci. Le rôle d'Idamé est un des plus difficiles qu'il y ait au Théâtre-Français. Je le trouve beau et supérieurement bien conçu ; mais je ne croirai jamais qu'il puisse être joué par une débutante : c'est le chef-d'œuvre de l'art consommé et fortifié par une longue étude de la nature. Ceux qui connaissent l'intérieur de la Comédie-Française, et les ressorts secrets qui gouvernent les grands acteurs de cet empire orageux, disent que Mme Vestris n'a si prodigieusement réussi dans le rôle d'Aménaïde que parce que Mlle Clairon s'était donné la peine de le lui faire répéter sous ses yeux, mais que M. Le Kain, s'étant aperçu de l'effet de ses conseils, avait déclaré à la nouvelle actrice que non-seulement il

retirerait les siens, mais qu'il la perdrait si elle continuait à consulter Mlle Clairon. C'est le cas de s'écrier : *Tantœne animis cœlestibus iræ!* Il est vrai qu'il a subsisté de tout temps une illustre haine entre M. Le Kain et Mlle Clairon; mais c'est porter l'animosité bien loin que de refuser toute culture à une plante innocente parce qu'une main ennemie y a touché en secret; peut-être les choses se sont-elles passées beaucoup plus simplement. Mme Vestris n'a mieux réussi dans le rôle d'Aménaïde que parce que ce rôle est en effet aisé, et que toutes les actrices y ont réussi : ce rôle se joue tout seul; les autres demandent plus d'étude, plus d'expérience.

Mme Vestris n'est pas une actrice consommée, mais c'est une excellente débutante; elle a de l'intelligence et de l'esprit, de la chaleur, beaucoup de grâce; je ne crois pas qu'elle ait beaucoup de sentiment, et je doute qu'elle me fasse jamais pleurer. Les défauts que je lui avais remarqués sur le théâtre des Menus m'ont encore plus frappé sur le théâtre de la Comédie. Son grasseyement m'a paru fort désagréable, sa voix frêle, et c'est de tous ses défauts celui qui me chagrine le plus : car le moyen de jouer d'un instrument qui ne rend point de son? Elle a de la beauté, l'air noble, de beaux bras, les plus beaux yeux du monde; mais elle n'a pas pour moi l'air assez tragique, ou, si vous voulez, assez exagéré. C'est une figure de Mignard, et je voudrais dans la tragédie une figure du Poussin, de Raphaël, de Michel-Ange.

Pour quitter le cothurne, j'aurai l'honneur de vous dire que Mme Vestris est enfant de théâtre; elle doit, je crois, le jour à un comédien de la Rochelle, et s'appelait Mlle Dugazon. Elle a été une des principales actrices du Stuttgard, et pendant quelque temps sultane favorite de Son Altesse Sérénissime; elle a épousé ensuite un petit danseur de ce théâtre, portant le grand nom de Vestris. Cette famille de Vestris est de Florence, et s'est transplantée en France, où elle a fait fortune : les garçons, par leurs talents; les filles, par le commerce de leurs charmes. Elle a fait mentir le principe que l'amitié ne peut subsister sans la vertu la plus rigide, car elle vit dans la plus tendre union et dans une grande corruption de mœurs. Pendant que la belle Teresina Vestris couche avec son amant pour de l'argent, la mère, dévote comme une sainte, dit à côté de sa chambre son chapelet; son

frère, qu'on appelle le Cuisinier, prépare le souper que la sœur Violenta et les autres frères viennent manger avec Teresina et son amant, le plus cordialement du monde. Le grand Vestris est celui qui danse à l'Opéra avec tant d'applaudissements; c'est en effet le plus grand danseur que nous ayons eu depuis le célèbre Dupré. Il a appris en France ce genre de danse noble, particulier aux Français, qui consiste dans une suite de pas, d'attitudes et d'aplombs, lesquels tous ensemble ne disent et ne signifient rien du tout : ce sont des exercices académiques hors de propos qui plaisent beaucoup en France. Vestris a porté ce genre à Stuttgard et à Vienne, comme Favier et Dupré l'avaient porté anciennement à Dresde et à Varsovie. Toute la famille Vestris a pris le plus tendre intérêt au début de leur belle-sœur. On dit que celle-ci n'a pas vingt-cinq ans ; mais à la voir au théâtre, quand elle en aurait trente je n'en serais pas fort étonné : on disait aussi qu'après ses rôles tragiques elle jouerait dans le haut comique, qu'elle avait toujours joué en Allemagne ; mais aujourd'hui on prétend qu'elle va jouer trois autres rôles tragiques, savoir : ceux d'Alzire, d'Hypermnestre et de Zaïre. Elle n'est pas encore reçue, mais il est impossible qu'elle ne le soit pas.

Le début de Mme Vestris a été précédé de celui de Mlle Fleury, qui a joué les rôles de Mlle Dumesnil, et entre autres ceux de Mérope et de Médée. C'est une assez belle figure, mais c'est le talent le plus médiocre ; elle est déjà oubliée.

— L'Académie royale de musique a donné, le 24 du mois dernier, la première représentation de la reprise d'*Ernelinde*, sous le titre de *Sandomir*, tragédie lyrique : c'est l'opéra de Philidor, dont les paroles sont du grand Poinsinet. Ce Poinsinet a le secret de vous inoculer l'ennui au moyen d'un philtre imperceptible, mais qui ne manque jamais son effet et auquel tout le génie de Philidor ne peut résister. Ce serait bien le cas d'accorder au marchand de ce philtre un privilége exclusif avant qu'il communique son secret à ses confrères. Son opéra d'*Ernelinde* ou de *Sandomir* est une imitation de l'opéra italien intitulé *Ricimero*, qui s'est conservé aux théâtres de l'Europe malgré les drames de l'illustre Metastasio. Dans ce drame, une princesse vertueuse et sensible se trouve partagée entre son amant et son père, dont cet amant s'est fait haïr. Bien plus, un prince victo-

rieux, amoureux et jaloux, détrône son père, fait arrêter son amant, et veut la forcer à abandonner l'un et l'autre pour lui. Il la réduit à l'extrémité de choisir entre son père et son amant. La princesse, forcée par le péril de tous les deux de prononcer, se résout à sauver son père, et son amant est sur le point de périr, et cette amante infortunée en perd la raison, et tombe dans le délire le plus déplorable; et c'est de telles situations que Poinsinet a osé traiter et saupoudrer de sa poudre imperceptible. Son poëme était susceptible du plus grand intérêt et du plus grand pathétique, il est absurde et froid; s'il était seulement absurde et chaud, il aurait pu réussir. La musique de cet opéra est superbe, mais elle n'a pas pu soutenir le poëme dans sa nouveauté, elle ne le soutiendra pas à cette reprise. Il est bien démontré par cet essai que ce n'est pas avec de la musique qu'on peut réussir à l'Opéra de Paris : car si le public se doutait seulement des premiers éléments de la langue sublime que parle Philidor, son ouvrage serait allé aux nues malgré l'absurdité du poëme. Il y a tel air dans cet opéra, qui seul méritait de faire le succès d'un ouvrage; mais quel succès peut-on se promettre en parlant une langue divine à des sourds? D'ailleurs, cet ouvrage n'a été ni chanté ni joué, ce n'était pas le moyen d'ouvrir aux sourds les oreilles : ce n'est pas que les acteurs de l'Opéra n'aient fait de leur mieux, mais c'est que leur mieux est mauvais, leur goût de chant insupportable à toute oreille accoutumée à de la musique, et qu'ils sont acteurs aussi insipides que mauvais chanteurs. Ce délire d'Ernelinde, scène sublime en musique, faisait, grâce à l'art et à l'âme de Mme Larrivée, bâiller au théâtre. Philidor va faire graver son opéra par souscription. Vous y trouverez un fond de musique immense; il y en a trop, les repos ne sont pas assez ménagés; les connaisseurs pourront reprocher à cet ouvrage de n'être pas assez sage; mais le compositeur s'est conformé au goût de son pays; il sait que quand on ne brise pas ici le tympan à force de bruit, on n'est pas censé avoir fait de la musique. Ce tintamarre interminable de chœurs qu'on braille sans fin et sans cesse, cet orchestre rempli d'instruments qui ne se reposent jamais, sont insupportables à un homme de goût; mais, depuis la fondation de l'empire du sauvage Rameau, ils entrent dans l'essence de l'opéra français. Philidor a voulu tenir un juste milieu; il a voulu satisfaire les ama-

teurs de l'opéra français par des chœurs et du bruit; il a voulu, en parlant le langage le plus sublime, captiver ceux qui sont en état de l'entendre. Mais en voulant satisfaire tout le monde, il n'a proprement captivé personne. Lorsque vous serez à portée d'examiner son opéra, vous trouverez que cet auteur connaît les bonnes sources, et qu'il a surtout bien mis à profit les ouvrages de Jomelli; mais j'en viens toujours à dire qu'il faut encore un grand talent pour piller de cette manière. Si jamais on parvient en France à savoir ce que c'est que de la musique, on sera bien honteux de la chute de cet ouvrage. Dauberval, excellent danseur et excellent maître des ballets, avait composé pour le ballet du second acte une pantomime qui m'avait paru à la répétition devoir faire le plus grand effet, et qui n'a pas réussi. Mlle Heinel y a dansé; c'est cette jeune Allemande de dix-huit ans qui danse dans le goût et presque avec le succès de Vestris. C'est en effet une créature céleste pour la grâce et la noblesse; la voir, je ne dis pas danser, mais marcher sur le théâtre, vaut seul l'argent qu'on paye à la porte de l'Opéra.

— Le morceau suivant n'est pas du ressort de cette correspondance, il appartient aux gazettes et papiers publics; mais il est écrit avec tant de noblesse, de sagesse et de fermeté, qu'il mérite d'être conservé dans un dépôt littéraire. M. de Malesherbes est fils de M. de Lamoignon, ancien chancelier de France. Il a été à la tête de la librairie pendant tout le temps que son père a occupé la première dignité du royaume. Les gens de lettres se souviendront toujours avec reconnaissance de l'époque de son administration. Les citoyens se rappelleront avec le même sentiment les remontrances de la cour des aides sur les tailles, qui furent présentées et publiées l'année dernière, et dont cet illustre magistrat était auteur.

DISCOURS DE M. DE MALESHERBES.

PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR DES AIDES,

A M. LE DUC DE CHARTRES,

LORSQUE CE PRINCE VINT DANS CETTE COUR POUR FAIRE ENREGISTRER, DE LA PART DU ROI, LES ÉDITS QUE SA MAJESTÉ AVAIT FAIT PUBLIER EN SON LIT DE JUSTICE.

« Monsieur, le roi a annoncé lui-même sa volonté souveraine; la plus auguste et la plus redoutable cérémonie nous a

déjà fait connaître les ordres que vous allez exécuter. Le peuple gémit sous le poids redoublé des impôts; et quand il les voit renouveler, après plusieurs années de paix, quand il y voit joindre un emprunt onéreux, présenté comme une ressource nécessaire, il perd jusqu'à l'espérance de voir jamais la fin de ses malheurs.

« Si notre douleur pouvait être adoucie, ce serait sans doute par la présence d'un prince, l'amour et l'espoir de la nation. Qu'il nous serait doux de pouvoir nous livrer sans réserve au sentiment qu'elle nous inspire, et de n'avoir qu'à vous féliciter de l'événement qui va faire votre bonheur et assurer à la France des héritiers d'un sang qui lui est si cher! Mais dans ce jour, monsieur, la joie est trop étrangère à nos cœurs, et vous ne trouverez parmi nous que du respect, de la douleur et de la consternation.

« Pourquoi faut-il que vos premiers regards soient frappés d'un si triste spectacle? Pourquoi faut-il que l'arrivée des princes de votre sang auguste entraîne toujours la suspension des lois, et réduise la justice à l'inaction?

« Vous allez exercer au nom du roi, monsieur, l'acte le plus important de l'autorité absolue. Il est nécessaire que vous sachiez que ces magistrats, qu'on réduit au silence, ne voulaient élever leur voix que pour faire parvenir au roi les plaintes de son peuple. Que ne pouvons-nous espérer que vous vous chargerez de remplir vous-même le devoir dont il ne nous a pas été permis de nous acquitter! Eh! qui le pourrait mieux que vous, monsieur? A qui la gloire du roi et les intérêts de la nation doivent-ils être plus chers qu'à ceux qui approchent le plus près de la couronne?

« Henri le Grand, dont vous tenez la naissance, a laissé dans les registres de cette compagnie des monuments précieux qui constatent l'éloignement qu'il avait toujours eu pour les actes qu'on emploie aujourd'hui. Il doit nous être permis de vous rapporter les propres termes de ce monarque immortel.

« Ce sont, disait-il, des voies extraordinaires qui ne ressen-
« tent que la force et la violence. »

« Tous les sentiments de Henri le Grand vous ont été transmis, monsieur, avec le sang que vous avez reçu; ils ont été cultivés dès vos premières années par les soins les plus heureux;

faites-les éclater, monsieur; parlez au roi lui-même, et faites-lui connaître enfin la vraie situation de son peuple désolé. Vos efforts seront guidés et secondés par ceux du grand prince qui vous a donné le jour. Il a été chargé, comme vous, de faire enregistrer les mêmes lois en présence d'une des premières compagnies du royaume; on a cru lire dans ses regards, comme nous osons lire dans les vôtres, que la rigueur dont il était obligé d'user coûtait à son âme bienfaisante. Nous ne craignons pas de vous assurer, monsieur, que l'espérance renaîtra encore dans le cœur des Français quand ils verront les princes du sang royal prendre le noble emploi d'être les intercesseurs de la nation auprès de son souverain. »

Vous ne serez pas fâché de connaître le discours entier du roi Henri IV, consigné dans les registres de la cour des aides, et dont M. de Malesherbes fait mention dans le sien.

Le 23 février 1620, M. le prince de Condé apporta à la cour des aides plusieurs édits à vérifier. Voici un extrait du discours prononcé, à cette occasion, par M. Dulys, avocat général :

« Le roi Henri IV, de glorieuse mémoire, ayant envoyé, en l'année 1598, à la cour des aides un édit de création de deux commissaires-examinateurs ès élections et greniers à sel du ressort de ladite cour, il y fut refusé par neuf fois, nonobstant neuf lettres de jussion ; cela dura jusqu'en l'an 1609, que ladite cour ayant ordonné de très-humbles remontrances à Sa Majesté sur l'importance de cet édit, enfin elles furent faites au mois de septembre de la même année. Et comme il échappa à celui qui portait la parole de dire au roi que si Sa Majesté affectionnait si fort la vérification de cet édit, elle le pouvait faire publier par voie extraordinaire de son autorité absolue, le roi l'interrompit, et lui dit fort aigrement et avec blâme : « Qu'il ne doutait point « que ce moyen ne fût en sa puissance; mais que s'il avait eu « pensée d'en user, lui qui parlait, au lieu de l'y porter, l'en « aurait dû divertir par toutes remontrances et supplications « possibles; qu'il était fort persuadé de la conséquence dange- « reuse de telles voies, qui ne seraient jamais et ne pourraient « être qu'à son préjudice, en diminuant la bienveillance de ses « sujets qu'il se voulait conserver en ne se servant que des « moyens ordinaires de douceur, et qu'il savait bien comme il

« ayait mal pris au roi son prédécesseur pour s'être servi de ces « voies extraordinaires qui ne ressentaient que la force et la « violence. » Et s'étant ouvert avec une royale bonté des motifs qui l'obligeaient de poursuivre avec tant d'instance la vérification de cet édit, sur le rapport qui en fut fait à ladite cour, elle obéit à Sa Majesté, et le vérifia tout d'une voix. »

Remarquez, je vous supplie, la différence des temps : le bon Henri IV sollicita pendant onze ans l'enregistrement d'un édit de deux créations de commissaires aux greniers à sel ; remarquez quel est l'esprit des corps et compagnies : la cour des aides ne pensa pas, en 1609, à consigner dans ses registres ces paroles mémorables sorties de la bouche du meilleur des rois; ce n'est que onze ans après que l'avocat général les rappelle, et sans la formalité qui veut que les discours des avocats généraux soient enregistrés, les paroles du grand Henri restaient perdues.

— Sur la fin de l'année dernière, le patriarche de Ferney nous fit présent de *l'A, B, C,* traduit de l'anglais de M. Huet [1].

Dans cet *A, B, C,* qui consiste en plusieurs dialogues entre M. A, M, B, et M. C, on fait au président de Montesquieu son procès sur plusieurs chefs d'accusation. Je crois avoir déjà remarqué que plusieurs reproches faits à cet illustre philosophe ne sont pas peut-être sans fondement; mais qu'il faut être assez juste, lorsqu'on juge à toute rigueur, pour dire le bien comme le mal. Tout le mal qu'on dit dans *l'A, B, C* de *l'Esprit des lois* est peut-être très-fondé, peut-être en pourrait-on dire encore davantage sans blesser la vérité; mais il n'en est pas moins vrai que ce livre a produit une révolution dans les têtes, non-seulement en France, mais même en Europe, et que tous les souverains à qui leur mérite permet d'aspirer à la véritable gloire ont fait de ce livre leur bréviaire. Tout livre qui fait penser est un grand livre. M. Saurin, de l'Académie française, a cru devoir faire ses représentations au patriarche sur les arrêts portés dans *l'A, B, C* contre M. de Montesquieu, et pour leur ôter toute espèce de crudité, il a cru devoir les rimer [2].

1. Ce *Dialogue curieux,* comme le porte le titre, est un ouvrage original de Voltaire, compris dans les éditions de ses *OEuvres.* Il parut d'abord : Londres, R. Freeman, 1769 (1768), in-8°. (T.)

2. Cette pièce de vers de Saurin à Voltaire ne se trouve pas dans les *OEuvres* du premier. Paris, 1783, 2 vol. in-8°.

Esprit vaste, profond, et le plus grand peut-être
Qu'aucun pays jamais, qu'aucun âge ait vu naître,
Voltaire, des humains le digne précepteur,
Poursuis, en l'instruisant amuse ton lecteur,
Et, joignant à propos la force au ridicule
Dans tes écrits, nouvel Hercule,
Abats l'hydre des préjugés.
De cette nuit profonde où des fourbes célèbres
Au nom du ciel nous ont plongés,
Ose dissiper les ténèbres,
Arrache à l'erreur son bandeau,
Rends à la vérité ses droits et son flambeau.
Mais du doux Fénelon ne trouble point la cendre,
Laisse au grand Montesquieu son immortalité.
Ton cœur, de les aimer, pourrait-il se défendre?
Tous deux du genre humain ont si bien mérité!
Ils ont pu se tromper, mais ils aimaient les hommes;
Et combien par l'amour de péchés sont couverts!
Ce sublime écrivain que bel esprit tu nommes,
A, même en se trompant, éclairé l'univers.
Nous lui devons ce que nous sommes.
Trop libre, peut-être, en mes vers,
Je te dis ma pensée? O grand homme, pardonne.
Souvent par tes écrits jugeant de ta personne,
Voltaire me paraît une divinité;
Mais quand, rabaissant ceux que l'univers renomme,
Le génie est par toi de bel esprit traité,
Je vois avec chagrin que le dieu s'est fait homme.

J'avoue qu'à la place de M. Saurin, j'aurais mieux aimé présenter ma requête, par elle-même assez commune, en prose qu'en vers aussi peu heureux. Du reste le patriarche a fort bien reçu cette requête, et y a fait droit tout de suite comme vous allez voir.

« Premièrement, mon cher confrère, je vous ai envoyé un *Siècle de Louis XIV*, et je suis étonné que vous ne l'ayez pas reçu.

« En second lieu, vos vers sont très-jolis.

« Troisièmement, votre équation est de fausse position. Ce n'est pas moi qui ai traduit *l'A, B, C*. Dieu m'en garde, je sais qu'il y a des monstres qu'on ne peut apprivoiser. Ceux qui ont trempé leurs mains dans le sang du chevalier de La Barre sont des gens avec qui je ne voudrais me commettre qu'au cas que

j'eusse dix mille serviteurs de Dieu avec moi, ayant l'épée sur la cuisse et combattant les combats du Seigneur.

« Il y a, présentement, cinq cent mille israélites en France qui détestent l'idole de Baal, mais il n'y en a pas un qui voulût perdre l'ongle du petit doigt pour la bonne cause. Ils disent : *Dieu bénisse le prophète*, et si on le lapidait comme Ézéchiel, ou si on le sciait en deux comme Jérémie, ils le laisseraient scier et lapider, et ils iraient souper gaiement. Tout ce que peuvent faire les adeptes, c'est de s'aider un peu les uns les autres de peur d'être tués ; et si un monstre vient nous demander : *Votre ami l'adepte a-t-il fait cela?* il faut mentir à ce monstre.

« Il me paraît que M. Huet, auteur de *l'A, B, C*, est visiblement un Anglais qui n'a acception de personne. Il trouve Fénelon trop languissant, et Montesquieu trop sautillant ; un Anglais est libre et parle librement. Il trouve *la Politique tirée de l'Écriture sainte* de Bossuet et tous ses ouvrages polémiques détestables ; il le regarde comme un déclamateur de très-mauvaise foi. Pour moi, je vous avoue que je suis pour Mme du Deffand, qui disait que *l'Esprit des lois* était *de l'esprit sur les lois*. Je ne vois de vrai génie que dans *Cinna* et dans les pièces de Racine, et je fais plus de cas d'*Armide* et du quatrième acte de *Roland* que de tous nos livres de prose.

« Montesquieu, dans les *Lettres persanes*, se tue à rabaisser les poëtes ; il voulait renverser un trône où il sentait qu'il ne pouvait s'asseoir. Il insulte violemment dans ces *Lettres persanes* l'Académie, dans laquelle il sollicita depuis une place. Il est vrai qu'il avait quelquefois beaucoup d'imagination dans l'expression ; c'est, à mon sens, son principal mérite. Il est ridicule de faire le goguenard dans un livre de jurisprudence universelle ; je ne puis souffrir qu'on soit plaisant hors de propos. Enfin chacun a son avis ; le mien est de vous aimer et de vous estimer. »

Le mien, que personne ne me demande, est que le seigneur patriarche fait ici supérieurement l'avocat Pathelin ; il plaide contre Montesquieu devant un faiseur de vers et un académicien, et il l'accuse d'avoir insulté les poëtes et l'Académie ; mais qu'est-ce que cela fait à *l'Esprit des lois?* Je ne vois pas non plus pourquoi une nation n'aurait pas de grands écrivains en prose parce qu'elle a de grands poëtes. Cicéron n'est pas cé-

lèbre par ses vers. Quoique l'Arioste soit un poëte délicieux, Machiavel n'en est pas moins un homme d'un génie profond. En France, Jean-Jacques Rousseau n'a jamais fait que de mauvais vers, et vous connaissez sa prose. Enfin, je ne conçois pas comment les beaux vers de M. de Voltaire empêcheraient la prose des Buffon et des Diderot d'être ce qu'elle est. Au reste, le seigneur patriarche peut dire avec toute vérité que ce n'est pas lui qui a traduit *l'A, B, C;* comment l'aurait-il traduit de l'anglais, où il n'a jamais existé ?

Il vient de nous faire présent d'une brochure intitulée *les Singularités de la nature,* par un académicien de Londres, de Boulogne, de Pétersbourg, de Berlin, etc.; à Bâle, 1768, volume in-8° de cent trente-une pages. C'est un assez petit espace pour couler la science de la nature à fond, pour passer en trente-huit chapitres des pierres figurées, des limaçons, des huîtres et des abeilles, à la pierre, au caillou, à la roche, aux montagnes, à leur formation, aux éléments, et aux lois éternelles du monde. Cette production ne me paraît pas digne du grand manufacturier à qui nous la devons d'autant plus certainement qu'on y trouve sa marque partout. On y voit à chaque page un excellent esprit ; mais on désire partout le physicien. M. de Voltaire devrait laisser la physique en repos, elle ne lui réussit pas. Jamais il n'aura le flegme nécessaire à un observateur, jamais il n'aura assez peu d'imagination pour qu'on puisse se fier à ses raisonnements sur ce chapitre. Cela n'empêche pas que Needham ne soit un pauvre diable avec ses anguilles de farine et de jus de mouton, et que M. de Buffon n'ait des torts en physique. Voilà depuis nombre d'années la première et la seule brochure de M. de Voltaire qui n'ait pas fait fortune à Paris. Il est vrai qu'elle mérite son sort : quand on a tort au fond, il faut se sauver par la forme, et personne ne le pouvait plus sûrement que le patriarche ; mais il n'a pas donné à cette brochure plus de soin qu'à ses charmants pamphlets, et elle ne pouvait pas si bien s'en passer. Les derniers chapitres valent un peu mieux que les premiers.

— On vient d'imprimer des *Lettres au chevalier de Luzeincour, par une jeune veuve,* brochure in-8° de deux cent quatre-vingt-huit pages. On prétend, dans la préface, que ces Lettres on été trouvées dans le portefeuille d'un chevalier de Malte ;

elles sont ici au nombre de cinquante-trois. M. Gauthier de Montdorge, qui est mort assez vieux, dans le courant de l'année dernière, les fit imprimer pour la première fois en 1760 ; mais il n'en fit tirer qu'une centaine d'exemplaires qu'il distribua à ses amis. Ces Lettres passèrent donc pour être de lui, et eurent de la réputation, parce que peu de personnes les avaient vues, et que les amis les vantaient beaucoup. Marmontel, par exemple, nous disait souvent qu'elles étaient un modèle de style dont il s'était toujours proposé d'approcher dans ses contes, mais qu'il n'avait pu atteindre. Cependant, à voir M. de Montdorge dans le monde, on ne l'aurait pas jugé propre à composer des lettres d'amour au nom d'une jeune femme de Paris. Ce Montdorge était maître de la chambre aux deniers du roi. Il est l'auteur des paroles des *Talents lyriques*, opéra que Rameau fit réussir par ses gavottes et ses rigodons. On dit que M. de Montdorge avait une sorte d'esprit, mais je ne l'ai connu que lourd et apoplectique. Il passe pour constant que les *Lettres d'une jeune veuve* ne sont pas de lui, qu'elles ne sont pas composées, mais qu'elles ont été écrites véritablement. Marmontel, qui me paraît au fait de l'historique de ces Lettres, m'a assuré qu'elles étaient de Mme de Belvo, femme de Moulins en Bourbonnais, qui vit encore, et qui a assez fait parler d'elle en son temps. Elle vécut longtemps publiquement avec M. Le Normant, mari de Mme de Pompadour, en eut deux filles qu'on avait fait recevoir à force d'argent chanoinesses dans je ne sais quel chapitre, et qui se promenaient il y a une quinzaine d'années tous les soirs aux Tuileries avec leur mère et parées de leur cordon. Un pauvre gentilhomme de province ayant conclu un pauvre mariage, on lui proposa une somme d'argent à condition de reconnaître ces deux filles, pour siennes; elles ne lui appartenaient pas plus qu'à la femme qu'il épousait, mais il ne trouva aucun inconvénient à leur accorder son nom moyennant de l'argent. Montdorge, qui était riche, épousa sur ses vieux jours une de ces filles, dont il connaissait bien l'origine; c'était sa seconde femme, elle lui a survécu, et l'on assure que les héritiers de Montdorge vont attaquer son contrat de mariage en justice, et entreprendre de lui prouver qu'elle n'est pas fille du gentilhomme dont elle a pris le nom dans son contrat de mariage; que, par conséquent, son mariage est nul, et qu'elle ne peut jouir des avantages que son mari lui

a faits par contrat de mariage parce qu'il est évident, diront-ils, qu'il a cru épouser la fille de ce gentilhomme, et qu'il a épousé effectivement toute une autre personne [1]. Si ce procès s'engage, nous aurons des mémoires qui occuperont le public par la singularité de la question. Quant aux Lettres de la jeune veuve que l'enchanteur Merlin vient de réimprimer et de vendre sur leur réputation, elles n'ont pas eu le succès que M. Marmontel nous avait annoncé; il s'en faut bien qu'on les ait regardées comme un modèle. Elles sont écrites avec légèreté, avec facilité et avec agrément; mais il y a peu de correction, peu d'intérêt et beaucoup de choses de mauvais goût et de mauvais ton. Les citations d'ailleurs de Mme de Sévigné et les anecdotes rapportées de quelques personnes célèbres ne sont pas assez naturellement amenées. L'éditeur craint qu'on ne trouve que la jeune veuve aime avec trop de transport; il peut être tranquille, il n'y a pas l'ombre de passion dans ces Lettres. C'est du commérage, du cailletage tout pur; commérage assez agréable, si vous voulez, mais ce n'est que cela. Il s'écrit tous les matins à Paris six cents lettres qui valent mieux que cela, et il n'y a point d'homme, pour peu qu'il ait vécu avec des femmes, qui n'en ait d'aussi agréables dans son portefeuille de galanterie.

— M. de Lalande, de l'Académie royale des sciences, vient de publier le *Voyage d'un Français en Italie, fait dans les années* 1765 *et* 1766; huit volumes in-12 assez considérables, avec beaucoup de plans et de cartes. M. de Lalande a passé quatre mois en Italie, et cela nous vaut huit volumes; c'est deux volumes par mois, et c'est beaucoup. Cette fureur d'écrire et de compiler augmente de jour en jour. Nos Français ne peuvent plus mettre les pieds dans l'Italie sans nous faire présent d'un

1. Ce roman publié par de Montdorge (Londres, 1769, in-8°) est de la marquise de Belvo (Mlle Ducrest, cousine germaine de Mme de Genlis). Tout ce que Grimm dit de Mme de Belvo est absolument faux; on pourrait l'appliquer à Mme Ducrest de Saint-Aubin, mère de Mme de Genlis, qui a vécu longtemps avec M. Le Normant. Grimm a été sans doute induit en erreur par des *on dit* de société. Comme à un très-bon cœur Mme de Belvo unissait un esprit très-épigrammatique, il a dû se trouver des gens fort aises de lui donner un ridicule ou quelque chose de pis.

C'est donc en vain que Mérard de Saint-Just s'est donné pour l'auteur de ces *Lettres* dans le *Catalogue* de sa bibliothèque, imprimé en 1783, in-18. A l'en croire, la jeune veuve se nommait la baronne de Nollerise. Quelques années auparavant, le même Mérard de Saint-Just s'était attribué la jolie pièce de Ginguené intitulée *la Confession de Zulmé*. (*Dictionnaire des anonymes.*)

Voyage. En voici le troisième en peu d'années ; celui de deux gentilshommes suédois, par l'avocat Grosley, de Troyes en Champagne[1], et celui de l'abbé Richard de Saint-Non[2] ont précédé ; ce sont deux très-mauvais ouvrages. Je crains que le Voyage de M. de Lalande ne vaille guère mieux. Je crois qu'il a compilé tout ce que d'autres ont dit sur cette belle partie de l'Europe, et je le tiens quitte d'avance de ce qu'il a pu y ajouter du sien. Ce qui m'en plaît, c'est qu'il parle de tout : histoire naturelle, arts, mœurs, gouvernement, politique, géographie, tout a été approfondi par M. de Lalande en quatre mois de temps. Il n'y a qu'un Français à qui Dieu puisse accorder de ces faveurs-là[3].

— Je ne sais à qui nous sommes redevables d'un *Bélisaire*, drame en cinq actes et en vers[4]. C'est afin qu'il ne manquât aucune tribulation à ce pauvre aveugle que l'auteur anonyme a jugé à propos de le traduire sur la scène. Heureusement il n'y aura ni spectateur ni lecteur : car la pièce n'a pas été faite pour être jouée, et elle ne sera sûrement lue de personne. C'est une autre calamité de nos jours que cette foule de pièces de théâtre qui n'ont jamais été représentées nulle part, et qui paraissent imprimées sans que personne à Paris s'en aperçoive. Dans la multitude de mauvaises brochures dont nous sommes accablés, il faudra aussi se contenter désormais d'indiquer simplement les titres de ces pièces de théâtre imprimées et non représentées ; cette simple notice des titres prouvera que ces pièces n'ont fait nulle sensation à Paris, et qu'elles méritent leur sort. Celles qui ne seront pas dans ce cas-là, ou qui mériteront exception, ne seront pas passées sous silence.

— Il est absolument nécessaire de prendre le même parti

1. Voir tome VI, p. 267.

2. Grimm confond ici l'abbé Jérôme Richard, auteur d'une *Description historique et critique de l'Italie* (1765, 6 vol. in-12), avec l'abbé Claude Richard de Saint-Non, auteur du *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile*, en 5 vol. in-folio, de 1777 à 1787. Le second, mort à Paris en 1791, était beaucoup plus connu des gens du monde que le premier. C'est ce qui aura pu induire Grimm en erreur. L'abbé de Saint-Non n'avait encore publié aucun ouvrage en 1769. (B.) — Nous sommes tombé dans la même confusion, p. 24 et 87 du volume précédent, et nous n'avons pu corriger cette erreur qu'à la table des matières.

3. Le *Voyage* de Lalande, que Grimm traite ici avec tant de légèreté, a été réimprimé en 1786, 9 vol. in-12 et atlas. Ce célèbre astronome, né en 1732, est mort en 1807. (T.)

4. Le drame de *Bélisaire* est de Moustier de Moissy. (B.)

sur un troisième genre de productions : ce sont les écrits, brochures, feuilles multipliées à l'infini sur l'agriculture, l'économie politique, le commerce, les finances, etc. La plupart de ces écrits ne sont qu'un recueil de lieux communs, qu'un amas d'idées et d'allégations hasardées sans aucune preuve, qu'un bavardage insupportable à un bon esprit. Tout ce qui se trouvera dans ce cas sera désormais réduit à la simple indication du titre ; bien entendu que si le sujet mérite par son importance qu'on s'y arrête, un mauvais ouvrage ne m'en empêchera pas.

— L'art de compiler, inventé en France de nos jours par l'archidiacre Trublet et perfectionné par les libraires Lacombe et Vincent, acquiert tous les jours une plus grande perfection. Cet art, qui deviendra funeste aux connaissances et aux lettres, consiste à faire, moyennant trois ou quatre livres, un cinquième. L'abbé de La Porte, employé par les libraires, gagne tous les ans cinq ou six mille livres à ce métier-là, et les libraires gagnent des capitaux, car le débit de toutes ces compilations est étonnant, et il ne se passe pas une semaine qu'il ne s'en publie une nouvelle. Celle du jour est intitulée *Galerie de portraits, ou Portraits des hommes illustres qui ont paru depuis les Romains, tirés des plus célèbres auteurs français.* Cette galerie, qui forme un gros volume, commence par Mahomet et finit par le cardinal de Fleury. Tous les historiens français y sont mis à contribution, excepté, je crois, l'abbé Raynal, qui était cependant meilleur à dévaliser qu'un autre, parce qu'il est dans la littérature ce que Drouais est à l'Académie de peinture : *faiseurs de portraits travaillés en faux.*

— Le libraire Vincent a fait publier pour son contingent de cette semaine des *Anecdotes anglaises depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de George III.* Volume in-8° d'environ sept cents pages. C'est le pendant des *Anecdotes françaises* publiées il y a quelque temps, et si cet essai sur l'Angleterre réussit (et il réussira, c'est-à-dire qu'il se vendra), vous aurez des anecdotes italiennes, hollandaises, suisses, espagnoles, portugaises, du Nord, arabes, musulmanes, tartares, turques, persanes, mogoles, siamoises, cochinchinoises, tonquinoises, chinoises, japonaises, africaines, grecques, romaines et du Bas-Empire. Voilà ce que le libraire Vincent vous annonce moyennant la plume de l'abbé de La Porte. Cela fera fort aisé-

ment une centaine de volumes compilés à la hâte, sans soin, sans intelligence, sans désir d'être utiles, mais en revanche remplis de bévues et de sottises.

— Voyons le contingent du libraire Lacombe : c'est un *Dictionnaire d'élocution française, contenant les principes de grammaire, logique, rhétorique, versification, syntaxe, construction, synthèse ou méthode de composition, analyse, prosodie, prononciation, orthographe, et généralement les règles nécessaires pour écrire et parler correctement le français, soit en prose, soit en vers*. Deux gros volumes dans lesquels on a entassé par ordre alphabétique ce que divers auteurs français ont écrit sur ces différentes matières. Comme ces indignes compilations se multiplient avec une rapidité incroyable, et qu'elles sont toutes également mal faites, je les tiens une fois pour toutes jugées, ensemble l'abbé de La Porte, Lacombe, Vincent et autres voleurs, et je me contenterai désormais d'en indiquer simplement le titre sous la dénomination générique de *Compilations*.

— *De l'art du théâtre en général, où il est parlé des spectacles de l'Europe, de ce qui concerne la comédie ancienne et nouvelle, la tragédie, la pastorale dramatique, la parodie, l'opéra sérieux, l'opéra bouffon, et la comédie mêlée d'ariettes, avec l'histoire philosophique de la musique et des observations sur différents genres reçus au théâtre*. Deux volumes in-12. Je soupçonne un certain polisson appelé Nougaret d'être l'auteur de cette rapsodie [1]. Ne croyez pas qu'on y trouve seulement une idée passable sur les objets intéressants exposés sur le frontispice. Cela est détestable, et personne ne sait que cela existe.

— *La Bergère, ou fragment d'une pastorale*. Brochure de deux cents pages petit in-12 [2]. Cette bergère s'appelle Chloris, elle est aussi insipide que son amant *Lycidas*. Les nouveaux romans qui se font pour les Iles sous le vent et pour la partie méridionale de l'Allemagne, et que personne ne connaît à Paris, font un quatrième article nécessaire à réduire à la simple indication des titres, afin que vous ne soyez pas exposé à perdre votre temps, si quelques-uns de ces romans vous tombaient par hasard entre les mains.

1. Grimm ne se trompait pas.

2. Selon Barbier, cette pastorale serait de Louis-Florent Le Camus, et, selon une note de Jamet, de P. Estève.

— Il y a environ trois mois que M. le prince Adam Czartoryski ayant désiré de connaître M. Diderot, je le menai dans le réduit simple, modeste et élevé du philosophe. Nous le trouvâmes paré d'une robe de chambre de ratine d'écarlate, neuve du jour, et comme je ne lui avais connu jusqu'alors qu'une robe de chambre de callemande, couleur de capucin, je ne pus m'empêcher de me récrier sur sa magnificence. En regardant autour de nous, nous aperçûmes un tableau de Vernet nouvellement sorti du pinceau de cet illustre artiste. Autre sujet de me récrier. Ce tableau représentait une fin de tempête sans catastrophe funeste. Le philosophe en avait fourni le sujet au peintre, et le peintre avait fait présent du tableau au philosophe.

Je représentai à celui-ci les dangers du luxe; mon sermon fut pathétique et gai. Quelques jours après, le philosophe sermonné m'envoya le morceau que vous allez lire [1]. Je ne désespère pas qu'après l'avoir lu, on ne se fasse une idée magnifique de son habitation, et qu'on ne croie devoir la compter au nombre des curiosités de Paris et parmi ces merveilles que la richesse, le goût et la recherche, se sont plu à embellir. On pourrait trouver à rabattre de la magnificence de ces idées, lorsque après avoir grimpé à un quatrième étage par un escalier fort obscur, on s'attendrait à voir un appartement conforme à l'esquisse du propriétaire. Cela prouve seulement comme il est aisé de se donner bon air et même grand air sur le papier.

15 février 1769.

Un voyage que je me propose de faire cette année en Allemagne, et dont je ne voudrais pas revenir sans avoir vu Vienne et Berlin, m'oblige de songer aux moyens de maintenir cette correspondance pendant mon absence. M. Diderot s'étant offert de se charger d'un travail qui serait au-dessous de lui s'il n'était consacré aux personnes les plus éclairées et les plus au-

1. Les *Regrets sur ma vieille robe de chambre* ont paru pour la première fois en 1772 dans une brochure petit in-8° sans indication de lieu, et sortant vraisemblablement d'une imprimerie suisse. M. Assézat, qui a le premier signalé cette édition, y a relevé de légères variantes.

gustes de l'Europe, je confie dès à présent la plume à son amitié, Ainsi, aux retards de l'expédition près, cette correspondance gagnera infiniment à mon absence, et il est à craindre pour moi qu'à ce prix on n'exige de moi de faire tous les ans un voyage.

Je marquerai d'une étoile et je mettrai entre deux tirets les observations que je me permettrai, suivant mon usage, d'ajouter au travail du philosophe [1].

Le premier ouvrage dont il s'est occupé, c'est le poëme des *Saisons*, par M. de Saint-Lambert. Ce poëme, qui vient de paraître [2], est attendu depuis quinze ou vingt ans; c'est du moins depuis près de vingt ans qu'on sait que l'auteur y travaille, et qu'on en connaît plusieurs morceaux détachés. Ses amis craignaient qu'à force de corriger, il ne fatiguât son poëme, et il me semble qu'ils pensent aujourd'hui que ce malheur est arrivé.

M. de Saint-Lambert est Lorrain. Né gentilhomme et pauvre, il a longtemps servi obscurément dans l'infanterie; ce fut à la mort de Mme la marquise du Châtelet, en 1749, qu'on en entendit parler pour la première fois. La chronique secrète des galanteries particulières rapporte que cette femme célèbre, après avoir longtemps vécu dans une liaison intime avec M. de Voltaire, lui fit une infidélité en faveur de M. de Saint-Lambert, qui avait une vingtaine d'années de moins que M. de Voltaire, quoiqu'il ne fît pas les vers aussi bien que lui. De cette infidélité naquit un enfant qui coûta la vie à sa mère. Mme du Châtelet mourut en couches à Lunéville. M. de Voltaire eut connaissance de la trahison, mais il n'en pleura pas moins une amie et une femme supérieure; et, en homme d'esprit, il garda le silence sur une aventure que le public ne savait que trop bien. On peut se rappeler l'épitaphe qu'il fit alors à Mme du Châtelet [3].

L'univers a perdu la sublime Émilie;
Elle aimait les plaisirs, les arts, la vérité;
Les dieux en lui donnant leur âme et leur génie
Ne se sont réservé que l'immortalité.

1. Nous prendrons le parti, pour ne pas interrompre l'examen de Diderot, de placer ces observations de Grimm en notes. (T.)

2. Amsterdam, 1769, in-8°.

3. Raynal a rapporté ces deux épitaphes; voir tome I, p. 366.

Après avoir rendu ces honneurs funèbres, M. de Voltaire partit pour Potsdam, tandis que la canaille poétique de Paris insulta à la cendre de la sublime Émilie. Entre autres satires, on se rappelle l'épitaphe suivante :

Ci-gît qui perdit la vie
Dans le double accouchement
D'un traité de philosophie
Et d'un malheureux enfant.
Lequel des deux nous l'a ravie?
Sur ce funeste événement
Quelle opinion devons-nous suivre?
Saint-Lambert s'en prend au livre,
Voltaire dit que c'est l'enfant.

Ce n'est pas ici le lieu de venger les cendres d'Émilie de ces outrages depuis longtemps oubliés; elle n'en a pas moins conservé son rang parmi les noms illustres de ce siècle, et si le goût des plaisirs ne suffit pas pour être une grande femme, il est certain aussi qu'il n'empêche pas de l'être.

M. de Saint-Lambert vint à Paris pour la première fois peu de temps après cette mort, et fut bientôt connu dans la bonne compagnie. Il apporta alors la plupart des pièces fugitives qu'on lit à la suite du poëme des *Saisons*. Les unes sont adressées à M. le prince de Beauvau, les autres à Mme la marquise de Boufflers, sa sœur, sous le nom de Doris ou de Thémire. Il travaillait dès lors à son poëme des *Saisons*. Il en avait commencé un autre sur *le Génie*, qu'il a, je crois, abandonné. Il a été toute sa vie particulièrement attaché à M. le prince de Beauvau, chez qui il demeure. Du temps du roi Stanislas, il partageait son année entre Paris et la Lorraine, où il avait une place d'exempt des gardes du corps du roi de Pologne. Il vendit ensuite son bâton, après avoir obtenu la commission de colonel au service de France, et quitta le service pour se fixer à Paris, avec une très-petite fortune.

M. de Saint-Lambert est un homme d'esprit; mais son commerce est triste, et d'une aridité et d'une sécheresse singulières. Je crois que son talent le plus décidé l'aurait porté à être caustique et mordant, s'il avait voulu s'y laisser aller; mais il ne s'est jamais permis la satire dans ses écrits, et une circonspec-

tion naturelle, fondée peut-être sur la crainte des représailles, lui fait même étouffer les traits épigrammatiques qui lui viennent en conversation. Peu de gens, je crois, lui connaissent ce penchant, parce que peu de gens observent, et de ceux qui observent il y en a peu qui remarquent les premiers mouvements. Il m'a prouvé par son exemple qu'on peut contrarier ses penchants naturels avec succès.

Il me demandera peut-être qu'est-ce que tout cela fait à son poëme. Rien; mais c'est un des inconvénients attachés à la célébrité, ou plutôt un hommage qui lui est rendu, qu'on ne veut pas seulement connaître l'ouvrage, mais encore l'auteur; et un des inconvénients attachés à mon travail, c'est d'être sur ces détails véridique et historien fidèle, sans acception de personne.

Mais il est temps de céder la plume à M. Diderot, sans renoncer au droit de l'interrompre quand je le jugerai à propos.

OBSERVATIONS DE M. DIDEROT SUR « LES SAISONS », POËME PAR M. DE SAINT-LAMBERT.

Ce poëme est précédé d'un discours et suivi de trois petits romans ou contes, de plusieurs pièces fugitives et de quelques fables orientales.

Après avoir joui du plus grand éclat au moment de son apparition, cet ouvrage semble être entièrement tombé dans l'oubli. C'est une double injustice : car il est certain qu'il mérite encore moins les dédains affectés des uns que les éloges outrés des autres. Je l'ai lu et relu, et quoique je sois lié d'amitié avec l'auteur, j'en parlerai sans partialité. Je me suis préparé au jugement que j'en vais porter, par la lecture des *Géorgiques* de Virgile; ce n'était pas le moyen d'être indulgent.

Discours préliminaire.

On a demandé, il y a longtemps, si les Français pouvaient avoir des Géorgiques, et si leur langue était capable de se plier aux détails de l'économie rustique; j'ai peine à le croire. Successivement guerriers barbares, chevaliers errants, esclaves sous des seigneurs féodaux, sujets sous des rois ou de grands

vassaux, nation monarchique, nous n'avons jamais été peuples purement agricoles; notre idiome usuel n'a point été champêtre. Cependant on ne donne aux champs, aux arbres, aux légumes, à la vigne, aucune façon, aux bestiaux aucun soin, et il n'y a rien dans la culture des arbres et des plantes qui n'ait son nom propre parmi nous; mais cette langue technique ne se parle point hors de nos villages; les mots n'en ont point été prononcés dans nos villes. Un poëme donc où toutes ces expressions rustiques seraient employées aurait souvent le défaut, ou de n'être point entendu, ou de manquer d'harmonie, d'élégance et de dignité, ces expressions n'ayant point été maniées par le goût, travaillées, adoucies par le commerce journalier, présentées à nos oreilles apprivoisées, ennoblies par des applications figurées, dépouillées des idées accessoires ignobles de la misère, de l'avilissement et de la grossièreté des habitants de la campagne. Il n'en fut pas ainsi chez les Grecs ou chez les Romains; ils aimèrent toujours les champs; ils ne dédaignèrent point les travaux de la campagne, ils les connurent, ils s'en occupèrent, ils en écrivirent; et la langue du laboureur ne fut point étrangère à l'homme consulaire. Cicéron, Fabius, et d'autres personnages illustres, descendaient d'aïeux agriculteurs, et les noms des premières familles étaient originaires de la campagne.

Ce n'est pas qu'on ne vienne à bout de tout avec du génie, et qu'il n'y ait aucune action de la vie, si basse, qu'on ne puisse sauver par l'expression; aucune expression si déshonorée, si inusitée, si barbare, qu'on ne relevât par la place, par l'emploi, le tour, la poésie, le mélange. Lucrèce a dit des courtisanes de son temps :

> . . . . . Hos vitæ postscenia celant
> Quos retinere volunt.

Elles se gardent bien d'admettre ceux qu'elles veulent captiver, à ces arrière-scènes de la vie. Racan a dit :

> La javelle à pleins poings tombe sous la faucille.

Mais composer un poëme de longue haleine, et avoir à lutter à chaque pas contre la langue, c'est peut-être un ouvrage au-

dessus de l'esprit humain. Virgile a pu être noble, et noble avec sobriété, employer le terme propre, et se faire entendre même des paysans de son temps; être clair, simple, précis et harmonieux, émerveiller l'homme de goût par sa poésie, sans jamais offusquer le sens, tandis que les poëtes modernes ont été ou bas ou raboteux, ou vagues ou louches.

M. de Saint-Lambert dit des premiers poëtes qui ont chanté les forêts et les champs, que leurs peintures étaient vraies, mais qu'elles avaient de la rusticité, de l'exactitude et de la grâce. Il se peut que la rusticité ne soit pas exclusive de la grâce, mais je ne l'entends pas.

Je ne suivrai pas l'auteur dans les détails de sa poétique sur l'imitation des grands phénomènes de la nature; ses règles sont justes pour la plupart, mais présentées d'un ton sec et abstrait. Il fallait s'étudier à donner en même temps l'exemple et le précepte; l'exemple, en éclaircissant le précepte, en aurait pallié l'aridité. L'auteur prétend qu'aucun contraste ne frappera plus violemment que celui du terrible mis en opposition avec le riant et le voluptueux; mais il fallait ajouter que tout était perdu pour peu qu'il y eût de l'affectation, où qu'on s'aperçût du dessein. Dans la description la plus étendue, ce contraste ne comporte qu'un mot, une ligne, une idée; c'est l'âme, et non l'art, qui doit le produire; si vous avez pensé à l'effet, il est manqué. Homère dit qu'Achille proposa pour prix, aux jeux funèbres de Patrocle, un taureau qui menaçait de la corne, un casque, une lance, du fer et de belles femmes. Lucrèce dit qu'au moment où la passion a embrasé le sang, l'homme, semblable au lion dont un trait mortel a traversé le flanc, s'élance sur le chasseur qui l'a blessé, et le couvre de son écume. Catulle dit à Lesbie: « Viens, embrasse-moi, pressons nos baisers, trompons par leur nombre et l'envieux qui nous observe et la nuit éternelle qui nous attend. » Le disciple d'Odin, qui expire sur le champ de bataille, s'écrie: « Je vous vois, jeune et brillante déesse; vous descendez légèrement du haut des airs; je vois votre gorge nue; je vois voltiger vos écharpes bleues; vous tenez dans une de vos mains le breuvage des dieux, et vous m'allez désaltérer d'une bière délicieuse, que je boirai dans les crânes sanglants de nos ennemis. » Et ne craignez pas que le génie entasse ces images; il en rencontre une : il la jette avec rapidité, et il n'y revient

plus. Faites-moi donc éprouver l'effroi, mais ne vous proposez pas de me balancer entre la terreur et la volupté, c'est une escarpolette sur laquelle je ne saurais me tenir longtemps. Au lieu de me prêter à vos efforts, je ne verrai plus en vous qu'un faux rhéteur, et vous me laisserez froid. S'il arrive à un peintre de placer un tombeau dans un paysage riant, croyez qu'il ne manquera pas, s'il a quelque goût, de me le dérober en partie par des arbres touffus. Ce n'est qu'en regardant avec attention que je découvrirai sur le marbre quelques caractères à demi tracés, et que je lirai : « Et moi aussi je vivrai dans la délicieuse Arcadie. » *Et ego in Arcadia*[1].

Laissant là les autres préceptes de M. de Saint-Lambert, je remarquerai seulement que le dessein général, le but moral de son poëme a été d'inspirer à la noblesse et aux citoyens riches l'amour de la campagne et le respect pour la vie champêtre. Voyons comment il a rempli sa tâche.

LE PRINTEMPS.

CHANT PREMIER.

Le poëte commence par exposer le sujet de son poëme. Cette exposition est bien faite. Il s'adresse ensuite à Dieu, car il y croit sans doute ; il l'invoque, et son invocation est noble.

La dédicace à sa maîtresse est douce.

> O toi qui m'as choisi pour embellir ma vie,
> Doux repos de mon cœur, aimable et tendre amie, etc.

Ce premier vers : *O toi qui m'as choisi.....* ne me plaît guère ; en revanche, les suivants me plaisent beaucoup, surtout *Doux repos de mon cœur.....*

1. Le tableau du paysage riant où l'on découvre un tombeau est le tableau sublime et célèbre du Poussin. Au reste, c'est en lisant le troisième conte de M. de Saint-Lambert, intitulé *Zimeo,* qu'il faut se rappeler cette théorie du philosophe sur le mélange du terrible et du voluptueux : vous y apercevez à chaque ligne le dessein de l'auteur de vous renvoyer de la terreur à la volupté, et de la volupté à la terreur ; et vous n'êtes pas à la troisième page sans mépriser ce jeu puéril d'escarpolette. Il y a tout juste aussi loin de ce contraste futile et pitoyable au contraste sublime du tableau du Poussin, que de la pauvreté et de la mesquinerie du copiste à l'énergie de l'homme de génie. (Grimm.)

Le tableau de la saison qui s'ouvre est gâté par des vers louches, et par un trop grand nombre de phénomènes entassés les uns sur les autres et peu décidés.

J'en dis autant du progrès de la verdure; cependant les premiers vers de ce morceau sont très-poétiques et très-beaux.

Et toi, brillant soleil, de climats en climats
Tu poursuis vers le nord la nuit et les frimas;
Tu répands devant toi l'émail de la verdure.
En précédant ta route il couvre la nature;
Et des bords du Niger, des monts audacieux
Où le Nil a caché sa source dans les cieux,
Tu l'étends par degrés de contrée en contrée
Jusqu'aux antres voisins de l'onde hyperborée.

Cela est aussi nombreux que Virgile, et tout à fait dans le ton d'Homère.

De là le poëte passe à l'activité que le printemps rend à l'âme, à ses premiers effets sur les animaux, aux fleurs, qu'il aurait très-heureusement décrites, s'il y avait eu moins d'azur, d'émeraudes, de topazes, de saphirs, d'émaux, de cristaux sur sa palette : c'est en général un défaut de sa poésie, où ces mots et d'autres parasites se rencontrent trop souvent [1].

Il faudrait être bien dédaigneux pour ne pas lire avec plaisir l'endroit où le poëte, de retour aux champs, les salue en ces mots :

O forêts, ô vallons, champs heureux et fertiles!

C'est ici que le poëte éveille le rossignol:

Déjà le rossignol chante au peuple des bois;
Il sait précipiter et ralentir sa voix;
Ses accents variés sont suivis d'un silence
Qu'interrompt avec grâce une juste cadence.

1. On a compté, par exemple, combien de fois le mot *voûte* se trouvait dans ce premier chant, et cela est prodigieux : à tout moment on est placé sous quelque voûte; les *guérets* sont aussi innombrables. Rien ne prouve la stérilité de la tête et le froid glacial d'un poëte, comme le fréquent retour de ces mots parasites, et la répétition continuelle de ces apostrophes : *ô toi! et toi! ô vous! et vous! ô forêts! ô vallons! ô soleil! etc.* (Grimm.)

Immobile sous l'arbre où l'oiseau s'est placé,
Souvent j'écoute encor quand le chant a cessé.

Je n'entends pas trop ni cette cadence, ni ce silence qu'elle interrompt[1].

Je renvoie encore les dédaigneux au morceau où le poëte embarque les navigateurs pour l'autre hémisphère. Il commence par l'exclamation :

Heureux, cent fois heureux, l'habitant des hameaux!

Le poëte a bien connu la pluie de mai ; mais combien d'effets piquants il en a ignorés ou omis! C'est alors que la femelle des oiseaux se hâte d'aller étendre ses ailes sur ses œufs; c'est alors que le mâle va saisir l'insecte réfugié sous les feuilles du buisson; c'est alors que le jeune berger revient triste, car il n'a plus retrouvé dans le nid les petits dont il avait préparé la cage, et qu'il avait promis à celle qu'il aime.

Il y a du sentiment et de la philosophie dans l'endroit où le poëte préfère le désordre des champs aux jardins symétriques.

L'épisode du fils de Raimond à qui l'amour, ami du mystère, apprit à introduire des bosquets retirés, des asiles secrets dans le jardin agreste de son père, est ingénieux, mais froid.

Je ne fais pas grand cas de la peinture des armées mises en campagne; mais ce n'est pas la faute du sujet, car il prêtait à la poésie.

L'idée d'une matinée de printemps, et son effet sur les sens ranimés et les organes renaissants de l'homme au sortir d'une longue maladie, est on ne saurait plus heureuse; mais quel poëte ce morceau n'exigeait-il pas? Où sont les couleurs dont on peint l'homme à peine échappé des portes du trépas, et cet homme rouvrant les yeux à la lumière, respirant l'air balsamique du printemps, et recevant par tous ses sens la vie nouvelle de la nature? Sur la palette de Lucrèce. M. de Saint-Lambert a étouffé quelques beaux vers dans une foule de vers communs. Voici

1. Moi, je l'entends bien; mais c'est que cela n'est pas heureusement exprimé; c'est la justesse et la grâce qui manquent à tout ce ramage. (Grimm.)

pourtant un distique que je ne saurais m'empêcher de citer pour la grandeur et la vérité de l'image :

> Et l'astre lumineux, s'élançant des montagnes,
> Jetait ses réseaux d'or sur les vertes campagnes.

Ce chant est terminé par l'empire de l'amour sur le cheval, le taureau, les lions, les tigres, le cygne, la tourterelle, le moineau.

En général, il y a trop de vers, trop de phénomènes ébauchés, indécis. On passe trop vite d'un aspect de la nature à un autre; on n'a pas le temps de voir et de reconnaître; de là une confusion qui s'éclaircit un peu à une seconde lecture, mais qui fatigue à la première. Mais le pis, le vice originel, irrémédiable, c'est le manque de verve et d'invention. Il y a sans doute du nombre, de l'harmonie, du sentiment et des vers doux qu'on retient, mais c'est partout la même touche, le même nombre, une monotonie qui vous berce, un froid qui vous gagne, une obscurité qui vous dépite, des tournures prosaïques, et de temps en temps des fins de descriptions plates et maussades. Je n'y trouve rien en un mot que j'aimasse mieux avoir fait que ces quatre lignes de Théocrite : « Je ne souhaite point la possession des trésors de Pélops, je n'envie point aux vents leur vitesse; mais je chanterai sous cette roche, te pressant entre mes bras en regardant la mer de Sicile. » Voilà une de ces images grandes et douces dont nous avons parlé plus haut. Je ne trouve pas à M. de Saint-Lambert assez d'habitude de la vie champêtre, assez de connaissance et d'étude de la nature rare; on ne rencontre dans son poëme presque aucun de ces phénomènes piquants qui vous font tressaillir et dire : Ah! cela est vrai! Il n'a pas vu les champs jonchés de plumes par la jalousie dans les combats des oiseaux amoureux, et ces plumes ensuite ramassées par la tendresse pour servir de lit aux petits qui doivent naître.

On dit que ce premier chant est le plus faible des quatre; je m'en réjouis. Ils sont tous les quatre suivis de notes où l'on remarque de la raison, du sens, de la philosophie, de la connaissance du beau dans les arts; mais le ton en est triste et fatigant.

L'ÉTÉ.

CHANT DEUXIÈME.

Ce chant commence par une apostrophe au soleil. Gens difficiles, vous en direz tout ce qu'il vous plaira, mais cette apostrophe au grand astre dont la chaleur féconde anime l'univers est une belle chose ; et celui qui méprise ces vingt premiers vers n'est pas digne d'en lire de plus beaux. Il ne s'agit pas de savoir s'il y en a de plus beaux en latin, mais je demande qu'on m'en cite de plus beaux en français.

On peut encore lire le morceau qui commence par ces vers :

> Loin des riants jardins et des plants cultivés
> J'irai sur l'Apennin,

et l'on sera tout étonné de ne l'avoir point aperçu. Avec tous les défauts de ce poëme, j'ose assurer qu'il restera, et qu'on le comptera parmi les ouvrages de la nation[1].

Le poëte chante d'abord la terre, l'air et les eaux, peuplés par la chaleur d'une multitude infinie d'êtres organisés et vivants ; il s'arrête sur le caractère d'opulence et de grandeur que l'été donne à la nature; il tente l'éloge de l'agriculture : ces deux derniers morceaux sont faibles. Il est meilleur lorsqu'il déplore le sort de l'agriculture ; cependant l'endroit ne répond pas au début.

> O mon concitoyen, mon compagnon, mon frère!

Mais cela est singulier ; il y a pourtant tout ce qu'il fallait

1. Il est bien difficile qu'il fasse jamais cette fortune, et même qu'il se sauve de l'oubli dont il est menacé ; il manque de génie et de verve, il est monotone et triste, l'âme du poëte n'y est pas, et vous voulez que cela vive? Pour que M. de Saint-Lambert pût se flatter d'un grand nom chez la postérité, il faudrait que son poëme se perdît entièrement, qu'il n'en échappât que quelques fragments que je choisirais bien ; alors un homme de goût, retrouvant ces fragments, se désolerait sur la perte du poëme, et ferait partager ses regrets à toute une nation. Il dirait : « Par ce qui nous est resté, jugez de la perte que nous avons faite. » Il raisonnerait juste, et il se tromperait complétement : terrible préjugé contre l'art de raisonner ! (GRIMM.)

pour l'effet, des mœurs innocentes, des pères, des mères, des enfants, des repas charmants, et l'effet n'y est pas [1].

Mais voilà l'été dans sa force; le lit des fleuves se resserre, les fontaines sont desséchées, le grain se détache de l'épi, la chaleur accable l'homme et les animaux, et le poëte, haletant, s'écrie :

> Ah! que ne puis-je errer dans ces sentiers profonds
> Où j'ai vu des torrents tomber du haut des monts!

Certes, cet écart est sublime; mais le poëte n'a pas senti qu'il ne fallait s'y livrer qu'un moment. Homme sans vrai goût, que maudite soit ta fécondité!

Nous voilà dans les monts abyssins, dans les antiques forêts des Druides, sous les chênes de Dodone, je ne sais où, au diable, et le sublime aussi; il eût fallu une verve infernale pour soutenir ce morceau aussi longtemps, mais il eût été mieux de ne le pas tenter. Après une demi-douzaine de vers pleins d'ivresse il fallait passer brusquement aux travaux champêtres, la tondaison, la fenaison et la moisson.

L'entretien du poëte avec le militaire devenu fermier est froid et long.

L'épisode de la corvée, cet enfant mort de soif, cette mère désespérée, cela est outré; il fallait s'en tenir à dire, et à bien dire les choses comme elles sont : elles sont assez fâcheuses [2].

Il y a de très-beaux vers dans ces morceaux, mais presque aucun morceau qui soit entièrement beau; on sent à chaque instant que le poëte se fatigue et se lasse.

Il y a tant d'orages, et tant de beaux orages, qu'il est dangereux de troubler le ciel, de faire mugir les vents, d'allumer

1. C'est que le poëte n'y est pas, c'est que le sentiment n'y est pas, c'est que jamais ni l'innocence ni les malheurs de la vie champêtre ne l'ont assez affecté pour retarder ou troubler son sommeil; mais il sait que ces tableaux sont touchants, et il en fait de mémoire. En général, il fait plutôt des descriptions que des tableaux, et ce reproche tombe sur tout le poëme. (Grimm.)

2. A cela M. de Saint-Lambert répond que le fait qu'il rapporte s'est passé sous ses yeux. Je le plains d'avoir été témoin de cette atrocité; mais la remarque du philosophe n'en est pas moins juste. Il devait intenter pour cette cruauté sans but un procès criminel au barbare intendant de sa province, mais il ne devait pas faire d'un fait unique et déplorable le tableau général de la corvée. Qui veut faire trop d'effet n'en produit aucun. Ah! que le vrai goût est rare! (Grimm.)

l'éclair et de faire gronder le tonnerre après Homère et Virgile. Au lieu de s'attacher comme ces grands hommes à quelques phénomènes effrayants, on en a entassé une foule les uns sur les autres : excellent moyen pour se donner bien du travail et ne rien peindre[1].

Cependant le poëte suspend l'orage et se livre aux préparatifs de la moisson. Le laboureur Polémon veut

> Que ses enfants demain avant l'aurore
> Coupent le tendre osier, le jeune sycomore,
> Et forment les liens qui doivent enchaîner
> Ces épis que Cérès s'apprête à lui donner.

Mais, au milieu de ce travail, Damon, le seigneur du village, épris de Lise, fille de Polémon, met tout en œuvre pour la séduire. Il l'épie, il la suit, il la surprend au bain sur la fin du jour, il se précipite sur elle, il la serre toute nue entre ses bras : et Lise était perdue si tout à coup Damon n'eût senti le remords. Lise, éplorée, raconte à son père le péril qu'elle a couru. Le lendemain, Polémon se présente à son seigneur, lui reproche son attentat et lui demande son congé. Damon, sans lui répondre, sort, court chercher dans la prairie Lucas, amant de Lise, l'amène à Polémon, reconnaît sa faute, dote les deux amants, les marie, et la noce se fait.

Cet épisode est trop long et n'a rien de piquant; c'est l'amplification d'un écolier de rhétorique doué supérieurement du talent de la versification. Sans les pièces fugitives de M. de Saint-Lambert, où il y a vraiment du sentiment et de la verve, je dirais que c'est un bon rimeur, mais non pas un poëte. Ce qu'il ignore surtout, c'est le secret des *laissés :* le premier peintre que vous trouverez vous expliquera ce mot[2].

1. C'est un vice général de ce poëme que la manière indécise dont les phénomènes physiques sont peints ; on ne sait ce que le poëte a vu ni ce qu'il veut vous montrer, et cependant il a la fureur de peindre ces choses. Je me rappelle qu'il y a dans les dialogues qu'on lit à la suite du *Fils naturel* l'ébauche de quelques phénomènes physiques en cinq ou six lignes ; je fais plus de cas de cette ébauche que de tous les tableaux achevés de M. de Saint-Lambert. (Grimm.)

2. Ce secret, sans lequel il est impossible d'être grand peintre, grand poëte, grand écrivain, personne ne l'a connu comme M. de Voltaire ; mais les écrivains médiocres ne savent pas sacrifier une bonne idée parce qu'elle empêche l'effet d'une meilleure. Mais, me direz-vous, M. de Saint-Lambert est instruit? — J'en

COMPILATIONS EN TOUT GENRE ET DE TOUTE ESPÈCE.

Il a paru sur la fin de l'année dernière un *Dictionnaire historique portatif des femmes célèbres;* deux volumes in-8°. Je ne sais à qui nous sommes redevables de cette misérable rapsodie, que l'article de Mme Geoffrin et ceux de plusieurs personnes vivantes ont fait remarquer[1]. Au compte du détestable compilateur de ce Dictionnaire, il y a eu plus de trois mille femmes célèbres depuis Ève jusqu'à Mme Denis, nièce de M. de Voltaire, inclusivement.

— Il vient de paraître encore une autre compilation à l'honneur du beau sexe. C'est une *Histoire littéraire des femmes françaises, ou Lettres historiques et critiques, contenant un précis de la vie et une analyse raisonnée des ouvrages des femmes qui se sont distinguées dans la littérature française,* par une société de gens de lettres; cinq volumes grand in-8°, avec l'épigraphe : *Quid fœmina possit.* Je crois que c'est l'abbé de La Porte qui est à la tête de ces compilateurs qui s'arrogent le titre de gens de lettres; j'aime mille fois mieux les gens de charrue que ces gens de lettres. Vous trouverez dans cette rapsodie l'histoire de toutes nos dames illustres, depuis la tendre et infortunée Héloïse jusqu'à la fortunée Mme Belot, aujourd'hui présidente de Meinières, sans oublier Mlle de Lespinasse et la Muse limonadière.

conviens. — Il sait sa langue? — A merveille. — Il pense? — Beaucoup. — Il sent? — Assurément. — Il possède le technique du vers? — Comme peu d'hommes. — Il a de l'oreille? — Mais oui. — Il est harmonieux? — Toujours. — Que lui manque-t-il donc pour être un poëte? — Ce qui lui manque, c'est une âme qui se tourmente, un esprit violent, une imagination forte et brillante, une lyre qui ait plus de cordes : la sienne n'en a pas assez. J'en appelle à ce maussade sermon que le pasteur du village adresse aux époux : quand on a un grain d'enthousiasme, n'est-ce pas là qu'on le montre? Et toute cette noce, elle est d'une langueur à périr. Oh! combien de vers touchants, de pensées douces, de sentiments honnêtes et délicieux, étouffés, perdus! Oh! qu'un grand poëte est un homme rare!

Je ne vous dirai rien des notes accolées à ce chant. Les tristes et maussades notes! C'est bien assez de l'ennui de les avoir lues, sans avoir encore celui de vous en parler. (GRIMM.)

1. Ce *Dictionnaire* a été compilé par La Croix de Compiègne, qui a aussi aidé l'abbé de La Porte dans la rédaction de l'*Histoire littéraire des femmes françaises*, dont il est question dans l'article suivant. (B.)

MARS.

1er mars 1769.

FIN DES OBSERVATIONS DE M. DIDEROT SUR « LES SAISONS », POËME PAR M. DE SAINT-LAMBERT.

L'AUTOMNE.

CHANT TROISIÈME.

Mon dessein était de relire les deux premiers chants et d'en remarquer les épithètes oisives ou mal choisies, les endroits obscurs, les mauvaises expressions, les vers superflus, les tours prosaïques, en un mot, toutes les guenilles dont le chiffonnier Fréron remplira ses feuilles ; mais le dégoût de cette critique, joint à la multitude de ces sortes de fautes, m'a fait abandonner cette tâche, que je reprendrai volontiers avec l'auteur s'il persiste à vouloir que je m'acquitte en entier du devoir de l'amitié, et qu'après avoir dit aux autres tout le bien que je pensais de son ouvrage, j'aille lui confier à lui tout le mal que j'en sais.

Le poëte s'adresse en commençant à l'agriculteur, à la terre et à l'automne; il ébauche le tableau des présents et des plaisirs que la saison promet. Il appelle à la campagne les ministres des lois et la jeunesse des villes; il peint un magistrat libre de ses fonctions et consacrant son loisir champêtre à la réforme de notre code. Il voit les premiers phénomènes de l'automne au ciel, sur la terre, dans les nuages, sur la verdure, sur les arbres, sur les oiseaux, sur les animaux.

Il invite les hommes à la chasse ; il décrit en chasseur celle du chien couchant.

> J'avance, l'oiseau part, le plomb, que l'œil conduit,
> Le frappe dans les airs au moment qu'il s'enfuit;
> Il tourne, en expirant, sur ses ailes tremblantes,
> Et le chaume est jonché de ses plumes sanglantes.

Cela est vrai : j'ai aussi tué des perdrix, et je reconnais très-bien ce tournoiement sur lui-même de l'oiseau blessé.

A la description de la chasse succède celle de la pêche, la pipée, la poursuite des grandes bêtes. Il exhorte le militaire à ce dernier exercice : il l'irrite contre le loup, ennemi des troupeaux; contre le sanglier, destructeur des moissons. Il s'indigne contre les fainéants des cités; il s'épuise sur l'utile et douce obscurité de la vie des champs; il s'écrie :

Heureux qui, sans pouvoir, au sein de sa patrie,
N'impose qu'à lui seul d'en respecter les lois,
Et, dérobant sa tête au fardeau des emplois,
Aimé dans son domaine, inconnu de ses maîtres,
Habite le donjon qu'habitaient ses ancêtres!
De l'amour des honneurs il n'est point dévoré;
Sans craindre le grand jour, content d'être ignoré,
Aux vains dieux du public il laisse leurs statues,
Par l'envie et le temps si souvent abattues.
Pour juge il a son cœur, pour amis ses égaux;
La gloire ou l'intérêt n'en font pas ses rivaux;
Il peut trouver au moins dans le cours de sa vie
Un cœur sans injustice, un ami sans envie.

Ce morceau est peut-être un peu long, un peu monotone; le ton ne s'y diversifie pas au gré des objets, c'est toujours la même corde, *corda semper oberrat eadem*[1]; mais il ne faut qu'un peu d'âme, un peu de sensibilité pour pardonner, peut-être même pour ne pas apercevoir ce défaut[2].

Tandis qu'il chante la vie heureuse d'un gentilhomme de campagne, l'automne s'avance, les jours se raccourcissent, le ciel devient vaporeux, les nuées s'arrêtent sur les montagnes et y déposent ces eaux qui formeront les fleuves, les rivières, les ruisseaux et les fontaines. La vigne se dépouille de sa feuille, la grappe exposée au soleil se mûrit, et le moment de la vendange approche.

La vendange se fait; il y a de la gaieté dans la description des vendanges : ce n'est pas la fureur des orgies anciennes, ce sont des tableaux plus simples, plus doux, moins poétiques, mais plus dans nos mœurs.

1. Horace, *Art poétique*, vers 356.

2. Je retiens ce morceau pour un des fragments qui procureront à l'auteur une grande réputation chez la postérité, à condition que ce poëme n'y arrive pas. (Grimm.)

Tandis que le vin nouveau bouillonne dans les tonneaux, les vents s'élèvent, les pluies tombent, les premiers frimas paraissent, la terre a déjà reçu des labours; et le poëte s'occupe des engrais et de l'indolence de l'habitant des champs, qui n'ose rien tenter d'utile, découragé par la frayeur des exactions.

Ici le poëte conduit l'agriculteur au pied du trône, et le fait parler à son roi avec dignité, pathétique et noblesse. Ce morceau est encore un de ceux qu'on citera quelque jour.

Tandis que l'agriculteur se plaint de sa misère, la fin de l'automne arrive, la terre s'attriste, les oiseaux se rassemblent, le murmure des vents se fait entendre dans la forêt, les branches des arbres sont frappées violemment les unes contre les autres, les feuilles s'en séparent, la terre en est couverte, le pauvre vient en ramasser sa provision contre le froid qui s'approche; le reste, entraîné par les pluies, est conduit dans les rivières, dont la surface en est couverte, et qui le portent au sein des mers.

Au milieu de cette mélancolie générale que le poëte partage, il se rappelle ses amis, les personnes qui lui furent chères, et que la mort lui a ravies; il donne des louanges à leur mémoire et des pleurs à leurs cendres. Il plaint le vieillard que le triste bienfait des longues années condamne à rester seul.

Il voit autour de lui tout périr, tout changer,
A la race nouvelle il se trouve étranger;
Et lorsqu'à ses regards la lumière est ravie,
Il n'a plus en mourant à perdre que la vie.

Le chant est terminé par l'entretien d'un jeune berger et d'une jeune bergère qui se promettent une constance éternelle au milieu des vicissitudes de la nature dont le spectacle les effrayait sur l'avenir. Le poëte se prépare ensuite au retour à la ville, et fait l'éloge de l'amitié dont il va goûter les douceurs, en dédommagement des plaisirs champêtres que l'hiver lui enlève.

Il y a dix endroits dans ce chant que les lecteurs du goût le plus difficile peuvent lire et relire avec plaisir, et partout de très-beaux vers parsemés; en un mot, les mêmes beautés et les mêmes défauts que dans les chants précédents.

Ah! mon ami, avec un ton un peu plus varié, une petite

pointe de verve, plus de rapidité, moins de longueurs, plus de détails piquants, moins d'expressions parasites, que cela ne serait-il pas devenu? Mais en lisant ce poëme tel qu'il est, soyez sûr qu'il y a beaucoup de mérite à l'avoir fait, et que ce n'est pas l'ouvrage d'un enfant. Au reste, si l'on peut être un plus grand poëte que M. de Saint-Lambert, on n'est pas un plus honnête homme. Il n'y a personne qui ne voulût l'avoir pour ami. J'aimerais donc mieux être l'auteur de son chant le plus faible que de la plus belle satire. Il était aimé, estimé, honoré de tous ceux qui le connaissaient, il l'est à présent de tous ceux qui l'ont lu; en vérité, ce succès en vaut bien un autre[1].

J'aurais bien envie de me taire sur les notes qui suivent l'automne, mais je les trouve sinon plus chaudement écrites, au moins plus importantes par leur objet que celles des chants précédents. L'auteur y parle de la réforme des lois, de l'instruction de la jeunesse, de l'origine de la pitié dans nos cœurs, et de l'importance de l'agriculture. Elles sont un peu plus supportables que les précédentes; il y a surtout deux lignes qui m'en plaisent: l'une est la comparaison des fibres animales avec les cordes vibrantes, qui résonnent encore après qu'on les a pincées : ce principe est bien fécond; l'autre est le mot du roi de Lilliput, qui disait qu'il estimerait plus un homme qui ferait sortir deux épis d'un grain de blé que tous les politiques du monde.

L'HIVER.

CHANT QUATRIÈME.

Le poëte ouvre ce chant par les tempêtes et les pluies qu'amène le solstice d'hiver.

1. Le philosophe fait ici comme Pindare, qui, lorsqu'il n'avait rien à dire de son héros, chantait les louanges des dieux; ne pouvant louer le poëme, il fait l'éloge du poëte. Il est certain que M. de Saint-Lambert est estimé de tous ceux qui le connaissent; mais on remarque dans son commerce la même aridité et la même tristesse qu'on a reprochées à ses notes ; et ceux qui le connaissent peu lui reprochent, outre la sécheresse, un ton méprisant et dédaigneux. Denis Diderot, qui a de l'onction pour dix, et qui en répand sur tout ce qui l'approche, ne souffre pas de ce défaut comme ceux qui, n'ayant reçu du ciel que la portion suffisante pour faire aller leurs rouages, n'en peuvent verser sur le rouage de leur voisin, ce qui fait que les deux rouages ne peuvent jamais aller ensemble. Au reste, le chant de l'automne est certainement le meilleur des quatre, et vous y trouverez des fragments d'une grande beauté. (GRIMM.)

Il y a un peu d'emphase dans ce morceau, quelques idées hasardées; mais, pour peu qu'on ait d'indulgence pour l'art et ses difficultés, c'est un bel exorde : l'ignorance des gens du monde, qui ne pardonnent rien, est encore plus cruelle que la jalousie des auteurs qui remarquent tout.

La tristesse de la nature gagne le cœur de l'homme : il réfléchit, il sent le nécessaire enchaînement des saisons; il se dit à lui-même :

> Et par ces changements la sagesse infinie
> Dans l'univers immense entretient l'harmonie.

Il se console; le ciel s'épure, l'air se refroidit, le vent du nord s'élève, les eaux sont glacées, la terre se couvre de neige; les animaux pressés par la faim viennent, pendant la nuit, rugir autour de la demeure des hommes, leurs cris réveillent le remords assoupi au fond des cœurs coupables; le bonheur a quitté les campagnes, il s'est réfugié dans les villes.

> Talents, amour des arts, agréables instincts,
> Palais où le bon goût préside à nos festins,
> Cercles brillants et gais où la raison s'éclaire,
> Où l'esprit s'embellit par le désir de plaire;
> Doux besoin du plaisir, aimable volupté,
> Sentiments animés par la société,
> Tendres liens des cœurs, amitié sainte et pure,
> Vous expiez assez les torts de la nature.

Le poëte part de là pour chanter le génie et ses inventions, la formation de la société, l'origine des sciences, la naissance des arts, le fer coulant des fourneaux embrasés, les instruments de l'agriculture formés, les lois imposées; le chant, la danse, la sculpture, la peinture, l'architecture, la comédie, la tragédie, le luxe et toutes ses branches.

Après ce long écart, le poëte ramène ses regards sur les champs, il retourne en idée dans son champêtre séjour. Il médite, il étudie l'homme et la nature, il s'étudie lui-même. Il passe des journées délicieuses entre les hommes les plus célèbres des nations anciennes et modernes; il se prête aux amusements de l'habitant de la campagne, il décrit ses travaux. Il place la gerbe sous le fléau, il délivre un champ de ses pierres, il aiguise un

pieu, il plante une haie, il fend l'osier, il s'assied en rond avec les filles et les femmes du village, il écoute leurs contes et leurs chansons, il danse avec elles, il est témoin de leurs amours et de leurs jeux, et il finit cette saison et son poëme par la peinture de la vie heureuse d'un grand seigneur avancé en âge, retiré dans sa terre, secourant l'indigence et excitant l'industrie.

Si vous redoutez la lecture entière de ce chant, vous ne pouvez au moins vous dispenser de jeter les yeux sur les morceaux que je vais vous marquer :

La tempête, qui ouvre ce chant et qui commence par ce vers :

> Quel bruit s'est élevé des forêts ébranlées?

Le coup d'œil sur l'ordre général de l'univers, à l'endroit où le poëte, se parlant à lui-même, dit :

> Ces orages..... et ces tristes hivers,
> Nos maux et nos plaisirs, nos travaux et nos fêtes, etc.

Je ne vous indique pas la formation de la société, j'aime mieux que vous la lisiez dans Lucrèce.

Mais n'oubliez pas le retour en idée du poëte à sa campagne; arrêtez-vous surtout à son apostrophe aux Muses.

> Muses, guides de l'homme, ornements de son être...

Reprenez à cet endroit :

> O peuples des hameaux, que votre sort est doux!
> Peut-être un seul mortel est plus heureux que vous.

Et allez jusqu'à la fin du poëme.

Ma foi, mon ami, ils en diront, et vous aussi, tout ce que vous voudrez; mais un poëme où l'on peut citer autant d'endroits remarquables, et où ceux qu'on ne cite pas sont encore remplis de vers heureux, n'est point un ouvrage sans mérite.

Du reste, vous en avez mon avis dans ce feuillet et les précé-

dents ; mais souvenez-vous surtout de ne pas reprocher à l'auteur la division monotone de notre vers alexandrin, une lenteur presque inévitable qui naît de l'impossibilité d'enjamber d'un vers à un autre, nos rimes masculines et féminines, toujours accouplées deux à deux, la défense des inversions hardies, l'indigence de la langue champêtre et le défaut de prosodie marquée dans notre langue en général. Celui qui sait vaincre toutes ces difficultés et composer un beau poëme est un homme bien extraordinaire.

Quant aux notes, n'en lisez que deux, la cent quarante-neuvième, sur ce vers :

Je compare les lois et les mœurs des deux mondes,

elle est très-belle ; et la cent cinquante-unième, sur le vers :

Vainqueurs des deux rivaux qui régnaient sur la scène.

M. de Saint-Lambert y donne la préférence à M. de Voltaire sur nos deux poëtes tragiques, Corneille et Racine. Ce jugement a excité beaucoup de murmures ; je ne l'en crois pas moins vrai.

Voilà ce que je pense de l'ouvrage de M. de Saint-Lambert. Serait-il satisfait de ce jugement? Je ne le crois pas. Et pourquoi? C'est qu'entre tous les hommes de lettres c'est une des peaux les plus sensibles, sans compter que l'auteur en use avec le critique comme nous en usons tous avec la nature : lorsqu'elle nous fait le bien, elle ne fait que son devoir ; nous ne lui pardonnons jamais le mal. Un endroit repris dans un ouvrage blessera plus l'auteur qu'il ne sera flatté de cent endroits loués : la louange est toujours méritée, et la critique injuste.

LES TROIS CONTES.

Le premier des trois contes qui suivent le poëme des *Saisons* s'appelle *l'Abénaki ;* le second, *Sara Th...,* et le troisième, *Zimeo.*

Je ne parlerai pas des deux premiers, qui ont paru dans la *Gazette littéraire,* et dont vraisemblablement vous aurez rendu

compte[1]. Vous aurez sans doute pensé, comme moi, que *l'Abénaki*, le plus court, est certainement le plus beau. On sent le romanesque et l'apprêt dans *Sara Th...*, qui intéresse moins que *Ziméo*.

Ce dernier a excité une petite contestation entre Marmontel et M. de Saint-Lambert. Vous savez que Marmontel a fait un poëme en prose, intitulé *les Mexicains*, qu'il se propose de publier l'année prochaine[2]. Il y a, dans un des chants de ce poëme, deux esclaves sauvages, ainsi que dans le conte de Saint-Lambert. Ces deux esclaves, qui s'aiment, sont embarqués sur un vaisseau portugais, dans le poëme et dans le conte. Marmontel a fait éprouver au vaisseau un long calme suivi d'une famine, et Saint-Lambert en a fait autant. Les gens de l'équipage s'égorgent et se dévorent pendant ce calme, et ils s'égorgent et se dévorent dans les deux ouvrages. Marmontel, plus sage et plus vrai que Saint-Lambert, montre les deux esclaves amants se tenant embrassés et attendant leur dernier moment, au lieu que Saint-Lambert les livre à toute la violence de leur amour, et, courant après un de ces contrastes singuliers du terrible et du voluptueux, il peint une jouissance au milieu des horreurs qui désolent l'équipage : voilà la seule différence qu'il y ait entre leurs fictions. Il s'agit de savoir s'ils ont imaginé la même chose séparément, ou si M. de Saint-Lambert a eu quelque connaissance du chant de Marmontel, qui était certainement composé avant que *Ziméo* parût. *Non nostrum est tantas componere lites*[3].

1. Nous n'avons vu rendre compte que de *Sara Th...* Voir t. VI, p. 357 et 371.

2. Ce poëme ou ce roman, comme on voudra l'appeler, ne parut qu'en 1777, sous le titre de : *les Incas, ou la Destruction de l'empire du Pérou*, Paris, Lacombe, 2 vol. in-8°. Marmontel l'avait commencé en 1767 à Aix-la-Chapelle, et en avait lu depuis des fragments aux séances publiques de l'Académie. (T.)

3. Ce qu'il y a de certain en attendant, c'est que ce *Ziméo* est du faux le plus insipide et le plus puéril que je connaisse. L'auteur soutient qu'il n'a eu aucune connaissance de l'épisode de Marmontel, et que celui-ci a joué un pareil tour il y a quelques années, en faisant imprimer son conte de *Laurette*, qui n'est autre chose que l'épisode du deuxième chant des *Saisons*. Il est vrai que, dans les deux morceaux, c'est un jeune seigneur qui veut séduire une jeune paysanne; mais il y a cette différence que le conte de Marmontel, quoique infiniment trop long, est certainement un de ses meilleurs, au lieu que l'épisode de Saint-Lambert est une des plus mauvaises choses de son poëme. (Grimm.)

LES PIÈCES FUGITIVES.

Toutes ces pièces ont été imprimées ; leur fortune est faite. Elles sont pleines de passion et de verve. M. de Saint-Lambert se présenterait au Parnasse, n'ayant que ce petit recueil à la main, qu'Apollon et l'Amour iraient au-devant de lui et le placeraient à côté de Sapho.

LES FABLES ORIENTALES

Il y en a quelques-unes tirées du poëte Sadi ; les autres sont de l'invention de l'auteur. Ce n'est pas la partie de son ouvrage la moins utile et la moins agréable ; elles contiennent presque toutes une moralité profonde et vraie. Grands de la terre, lisez-les et faites-les lire à vos enfants [1].

— M. l'abbé Chappe d'Auteroche, de l'Académie royale des sciences, choisi pour aller observer à Tobolsk en Sibérie le passage de Vénus sur le soleil en 1761, nous avait proposé par souscription un magnifique ouvrage sur cette expédition scientifique [2]. Cet ouvrage devait paraître au mois de juillet dernier, mais il a été retardé jusqu'à présent. L'auteur est parti de nouveau pour aller en Californie observer le même passage qui aura lieu cette année. Son ouvrage sur sa première expédition a paru en deux gros volumes [3] grand in-4°, dont le premier, à cause de sa grosseur, est partagé en deux parties. Ils sont magnifiquement exécutés quant à la partie typographique, et portent pour titre : *Voyage en Sibérie, fait par ordre du roi en* 1761, contenant les mœurs, les usages des Russes, et l'état ac-

1. Je regarde ces *Fables orientales,* avec le petit conte de *l'Abénaki,* comme le meilleur ouvrage de M. de Saint-Lambert, parce que, indépendamment de l'éloge qu'en fait le philosophe, j'y trouve réellement du talent, et surtout de la grâce et de la flexibilité dans le style, que je désire partout dans les autres productions de cet auteur, et même dans ses Pièces fugitives, qui ont du mérite d'ailleurs : c'est que l'idée de fatigue, de peine, d'effort, nuit également au poëte comme à l'amant ; deux métiers difficiles et brillants, qui demandent une vocation décidée. Il faut qu'il ne nous en coûte pas, qu'il soit naturel d'être charmant, que ce soit votre état habituel, et non pas un rôle pris ; sans cela ne vous mêlez jamais ni de chanter ni d'aimer. (Grimm.)

2. L'abbé Chappe mourut en Californie le 1er mars 1769, au moment même où Grimm raillait si cruellement ses erreurs et ses ridicules.

3 1768. 2 vol. in-4° et atlas in-folio. Une vignette et six planches dessinées et gravées par Moreau le jeune ; la gravure de quatre autres planches lui est attribuée par M. H. Draibel qui a esquissé un catalogue de son œuvre.

tuel de cette puissance; la description géographique et le nivellement de la route de Paris à Tobolsk; l'histoire naturelle de la même route; des observations astronomiques, et des expériences sur l'électricité naturelle; enrichi de cartes géographiques, de plans, de profils de terrain, de gravures qui représentent les usages des Russes, leurs mœurs, leurs habillements, les divinités des Kalmoucks, et plusieurs morceaux d'histoire naturelle. Voilà ce que l'abbé Chappe a été en état de découvrir, d'observer et d'exécuter en moins d'une année, étant parti de Paris sur la fin de novembre 1760, et de retour de son expédition à Pétersbourg le 1er novembre 1761.

Il n'y a qu'une tête française à qui le ciel accorde ces faveurs signalées de tout savoir sans apprendre, de tout voir sans regarder, de tout deviner sans être sorcier, de tout approfondir en courant la poste de Paris à Tobolsk, et de tout trancher sans être Alexandre, fils de Philippe de Macédoine. Mais parmi toutes les cervelles dont ce royaume abonde, je conviens que le choix de l'abbé Chappe est supérieurement fait, et qu'après lui, il faut tirer l'échelle. Il serait difficile de réunir dans le même sujet, au même degré, autant d'ignorance, de hardiesse, de platitude, de légèreté, de goût pour les puérilités les plus minutieuses, et d'indifférence pour la vérité.

Son ouvrage paraît à peine, et il est déjà si décrié qu'aucun esprit sage ne se permettra de lui accorder la moindre confiance. L'Académie des sciences balance elle-même si elle doit ajouter foi à l'observation astronomique pour laquelle l'abbé Chappe a été envoyé en Sibérie; plusieurs de nos académiciens prétendent avoir de grands motifs de douter et de l'exactitude de l'observation et de la véracité de l'observateur. Ils supposent avec assez de vraisemblance, en comparant ces résultats à ceux des autres astronomes dispersés sur les différents points de la surface du globe, que le temps étant couvert à Tobolsk pendant tout le passage de Vénus, l'abbé Chappe n'a pas voulu perdre les frais de son voyage, et a calculé dans son cabinet à peu près comment ce passage a dû avoir lieu en l'observant à Tobolsk, et a donné à l'Académie l'approximation de ses calculs pour le résultat de ses observations.

Il faut que ce soupçon ait été accrédité par l'horloger ou quelque autre compagnon de voyage de notre aventurier astro-

nomique ; ils auront avoué bêtement ou indiscrètement que le soleil n'a pas paru à Tobolsk ce jour-là, car il n'est pas naturel de supposer cette étrange hardiesse de mentir, à un homme qui voyage pour la découverte de la vérité. L'abbé Chappe lui-même parle de cet instant décisif de son voyage, de ses inquiétudes à l'aspect des nuages dont l'horizon était couvert, de sa joie indicible lorsque le soleil eut percé ces nuages ; il en parle, dis-je, comme un écolier libertin. Il a ce caractère dans tout son ouvrage ; on a dit avec raison qu'il avait trouvé le secret d'en faire un livre de mauvais goût, de mauvais ton et de mauvaises mœurs : la licence qu'il met dans la description de certaines cérémonies de mariage usitées en Sibérie, et dont il n'y a pas peut-être un mot de vrai, lui ont attiré justement ce reproche. Ce ton puéril, superficiel, étourdi, d'un écolier et d'un ignorant qui veut se donner les airs d'un philosophe, fait le caractère distinctif de ce *Voyage en Sibérie*.

La puérilité de l'auteur se montre jusque dans les planches qu'il a fait graver pour la décoration de son ouvrage d'après les dessins de Le Prince, peintre du roi et de notre Académie royale de peinture; cet artiste a aussi voyagé en Russie et en Sibérie, et il paraît pour la maturité de l'esprit parfaitement assorti avec l'astronome voyageur. Vous croirez les principales planches de l'ouvrage consacrées à la représentation des phénomènes, des découvertes, des usages les plus intéressants ? Point du tout. Ici l'on voit M. l'abbé Chappe faisant une halte au milieu de la nuit à la lueur des flambeaux et des bûchers dans une gorge de montagnes ; là, on représente ce même grand homme donnant un souper et un bal somptueux à la bonne compagnie d'Ekatérinbourg ; ailleurs, on le voit debout et *impavidum*, dans une attitude héroïque et fière pendant les expériences électriques sur la foudre et sur la barre de fer suspendue dans les airs pour l'attirer, tandis que la frayeur a étendu à ses pieds les soldats de son escorte, et que ses compagnons et le peuple qu'il avait autour de lui se sauvent avec la dernière précipitation, le tou pour nous donner une faible idée de la grandeur de courage de M. l'abbé. Les deux tiers de son livre sont employés à nous faire des peintures effrayantes des dangers qu'il a courus, des difficultés qu'il a éprouvées dans sa route; dangers qui, malgré toute la dépense d'esprit qu'il fait, n'aboutissent jamais au

moindre accident ; difficultés fâcheuses et inquiétantes dans le moment où elles existent, mais qu'on oublie dès qu'elles sont passées, et dont un esprit sage se permettrait peut-être de dire un mot en passant, mais qu'il dédaignerait à coup sûr de consigner laborieusement avec les détails les plus minutieux dans un ouvrage de la nature de celui-ci.

Une autre puérilité qu'on remarque dans cet ouvrage, c'est la manie de faire de belles descriptions poétiques dans le goût de celles de M. de Buffon ; mais ce grand écrivain n'a pas besoin des contorsions ridicules d'un singe pour nous faire sentir sa supériorité et ses droits à notre hommage. Je ne me permettrai aucune réflexion sur le fond de cet ouvrage ; il faudrait avoir voyagé avec l'auteur, et être plus instruit que je ne suis ; je remarquerai simplement que le défaut de confiance s'étend également sur tous les objets qu'il a traités, et que le caractère de légèreté et de futilité qui domine en lui n'invite pas plus à le croire sur les objets particuliers de ses études et de son voyage que sur le reste. Son ignorance se trahit surtout par le ton dont il parle des choses que tout le monde sait ; tout homme qui a un peu de tact lui trouvera le ton et l'expression de l'ignorance, lors même qu'il est exact et qu'il rapporte des faits connus. Il ne sait pas que la dignité de grand-général et celle de grand-maréchal sont deux dignités différentes en Pologne ; mais d'ailleurs il a, en courant la poste, tout vu, tout pénétré, tout approfondi. Il sait le gouvernement de Russie par cœur, il connaît ses forces de terre, l'état de sa marine, il rapporte l'état de ses revenus, il les fixe à soixante-sept millions de livres de France ; et au ton décisif dont il prononce ses oracles, je n'oserais lui observer que plusieurs voyageurs, pour le moins aussi dignes de foi que lui, m'ont assuré que le revenu annuel de l'empire allait à cent vingt millions de livres. Il va même jusqu'à faire des prophéties, à l'exemple de J.-J. Rousseau, sur la puissance de la Russie, et je suis persuadé qu'il se croit en état de conseiller tous les cabinets en Europe sur leur conduite à tenir à l'égard de cette puissance [1]. Un voyageur sage se fera une loi

1. Malgré les prédictions flatteuses de l'abbé Chappe, Catherine II crut devoir faire elle-même et publier une critique de sa relation sous le titre de *Antidote, ou Réfutation du* Voyage en Sibérie *par l'abbé Chappe,* réimprimée à la suite de cet ouvrage dans l'édition d'Amsterdam, 1769-71, 6 vol. in-12. (T.) — La part prise par

principale de ne parler que de ce qu'il a été à portée de voir par lui-même ; il le rapportera avec la défiance que tout homme d'esprit aura toujours de ses lumières, surtout lorsqu'il porte ses regards sur des objets entièrement nouveaux pour lui. Ce n'était pas là le compte de l'abbé Chappe : il voulait surtout faire un gros livre, et partout où le voyageur n'avait rien à dire, il a fait le métier de compilateur ; encore s'il avait puisé dans des sources inconnues en France ! Mais il a trouvé plus aisé de piller nos écrivains ou nos traducteurs que des auteurs originaux, et il a inséré dans le corps de son ouvrage des morceaux entiers empruntés d'autres livres ; il n'y a pas jusqu'à ce pauvre diable de Le Cat, chirurgien de Rouen, qu'il n'ait mis à contribution pour grossir son livre de quelques pages.

Le second volume de l'ouvrage de M. l'abbé Chappe contient la description du Kamtschatka, où l'on trouve : 1° les mœurs et les coutumes des habitants du Kamtschatka ; 2° la géographie du Kamtschatka et des pays circonvoisins ; 3° les avantages et les désavantages du Kamtschatka ; 4° la réduction du Kamtschatka par les Russes, les révoltes arrivées en différents temps, et l'état actuel des forts de la Russie dans ce pays. Cette description est l'ouvrage de feu M. Kracheninnikow, professeur de l'Académie des sciences de Pétersbourg, mort en 1755. En 1733, le gouvernement de Russie envoya une espèce de caravane au Kamtschatka pour reconnaître la position jusqu'aux côtes de ces vastes pays et au delà ; l'Académie impériale grossit cette caravane de plusieurs savants, professeurs, artistes en différents genres, et de six jeunes gens capables de seconder leurs maîtres et de les remplacer au besoin. M. Kracheninnikow était du nombre de ces derniers. Il a fondu dans son ouvrage, non-seulement ses propres observations, mais encore celles du professeur Steller, qui mourut en 1745 à son retour de son voyage, avant d'arriver à Pétersbourg. Cet ouvrage est curieux et important ; vous n'y

Catherine à cette diatribe violente n'est pas bien déterminée ; on a nommé parmi ses collaborateurs la princesse Daschkoff (dont les mémoires sont muets sur ce point) et Falconet, dont le style âpre et inculte a une grande analogie avec celui de l'*Antidote*. Dans une note des *Lettres à Mlle Volland*, M. Taschereau a cité une autre réponse à l'abbé Chappe, intitulée *Lettre d'un style franc et loyal à l'auteur du Journal encyclopédique*, 1771, in-12, dont ce journal ne fait pas mention et qui est également inconnue au rédacteur des *Russica* de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, M. R. Min loff.

trouverez pas les agréments ni la gentillesse de l'abbé Chappe, mais vous les trouverez remplacés par l'instruction et la solidité. Il y a déjà plusieurs années que les Anglais l'ont traduit dans leur langue, et notre rapsodiste Eidous l'a traduit de l'anglais en français ; mais indépendamment des bévues qu'Eidous fourre dans toutes ses translations, la traduction anglaise est elle-même tronquée en plusieurs endroits que le traducteur a jugé à propos de supprimer. La traduction française qui forme ici le second volume du *Voyage* de l'abbé Chappe *en Sibérie* a été faite à Pétersbourg sur l'original russe, par un homme que Chappe ne juge pas à propos de nommer [1].

En souhaitant un bon voyage à M. l'abbé Chappe en Californie, dont il pourra faire le roman par la suite avec moins de contradicteurs que celui de la Sibérie, qu'il me soit permis d'observer que tout ce qui résulte de plus clair des recherches les plus laborieuses, faites avec le plus de sagesse, de soin, d'ardeur, de dépense, d'efforts et de succès, c'est que l'homme n'est pas fait pour connaître la vérité. Nos découvertes les plus heureuses ne sont propres qu'à nous inspirer du découragement, et à nous confirmer dans la conscience de notre faiblesse. En comparant nos génies les plus vastes à l'immensité de la nature, notre sagacité la plus extrême à la multitude de ses secrets, nos moyens et nos instruments mesquins et pauvres aux ressorts et aux masses qu'elle nous opose, il n'est aucun esprit sage qui ne soit tenté de sourire à la folie et à la vanité de nos travaux et de nos entreprises. Nous avons surtout un défaut qui s'oppose particulièrement à la connaissance de la vérité. Dès que le hasard nous a mis en main un instrument en lui-même ordinairement très-pauvre, nous l'appliquons à tout, et bornons tous nos moyens à cet instrument. Depuis l'invention du baromètre et du thermomètre, toutes nos observations physiques sur la pesanteur de l'atmosphère, sur le degré de chaleur ou de froid se sont réduites à fixer la variation du mercure dans les petits tubes d'un instrument en lui-même excessivement borné et pauvre. Quand on sait le point auquel le thermomètre de Réaumur est

1. Le traducteur de la partie du *Voyage* de l'abbé Chappe *en Sibérie,* fournie par le professeur russe Kracheninnikow, se nommait de Saint-Pré ; il avait été envoyé en Russie pour étudier le russe ; depuis il a été employé dans les affaires étrangères à Versailles. (B.)

monté ou descendu un tel jour dans toutes les capitales de l'Europe, on n'a d'abord rien appris ; mais qui voudrait assurer que l'effet sensible du froid ou du chaud sur la liqueur du thermomètre est le seul moyen de connaître ces qualités de l'air et leur degré? Sait-on seulement si le thermomètre de Paris, celui de Pétersbourg, celui de Naples, conservent entre eux la proportion et les rapports qui permettent d'établir une correspondance entre eux et de tirer des arguments de leurs différences respectives? J'ai ouï dire à un physicien de Naples que, dans les chaleurs où le thermomètre était à peu près au degré de celui de Paris, il avait vu des bougies se plier et fondre dans les flambeaux, ce qu'on n'a certainement jamais vu à Paris : voilà donc un effet de la chaleur dont on ne se serait jamais douté en observant le degré du thermomètre. Malgré cela, nous ferons de cet instrument l'appréciateur de toute notre science physique jusqu'à ce que le hasard et la mode nous en aient fait rencontrer et adopter un autre tout aussi imparfait, à peu près comme en médecine la variation du pouls est devenue l'unique manière de juger de l'état d'un malade, et nous a fait abandonner ou négliger l'observation de tant d'autres symptômes non moins importants, comme l'étude de la couleur du teint, le caractère de l'altération des traits et de la physionomie, phénomènes aussi décisifs dans les maladies graves, pour des yeux exercés, que les pulsations de l'artère.

— On vient de publier en deux gros volumes grand in-8° un *Supplément à la Bibliographie instructive, ou Catalogue des livres du cabinet de feu M. Louis-Jean Gaignat* [1] ; par Guillaume-François De Bure, le jeune, libraire de Paris, avec une table alphabétique des auteurs. Ce M. De Bure est aujourd'hui presque le seul libraire instruit à Paris. Il a publié une *Bibliographie instructive* en sept volumes; si je ne me trompe, c'est une notice de plusieurs livres curieux et rares, avec des éclaircissements instructifs et relatifs à ces livres. Feu M. Gaignat, qui en avait la manie, ne pouvait manquer d'aimer beaucoup le libraire De Bure. Il lui a laissé par son testament un legs considérable, et l'a chargé de la confection et la publication de son *Catalogue*. De Bure a fait de ce Catalogue un supplément à sa *Bibliogra-*

1. Dont Grimm a annoncé la mort, p. 125.

phie. Il vend douze livres les deux volumes, c'est un peu cher. On ne laisse pas de faire des réflexions philosophiques en jetant un coup d'œil sur ce Catalogue. Dans le fait, il y a peu de bons livres qui soient restés rares ; et si un philosophe de mauvaise humeur appelait le cabinet de M. Gaignat un grand réservoir de sottises, je n'en serais pas fort surpris. Cet amateur célèbre a formé ce cabinet à grands frais. Quand il avait attrapé un vieux bouquin un peu bien conditionné, il le faisait magnifiquement relier en maroquin, lui assignait sa place, et ne l'ouvrait plus. Cette manie singulière fera du moins que les acheteurs trouveront leurs emplettes dans le meilleur état possible. M. Gaignat a ordonné par testament que ses livres fussent vendus en détail. Cette vente commencera le 10 avril prochain, elle est du moins annoncée dans le Catalogue, au lieu que la vente des tableaux s'est presque faite clandestinement, sans que les étrangers aient été avertis à temps par les papiers publics pour pouvoir donner leurs commissions. La succession se ressentira de cette négligence inouïe. On avait offert, de la part de l'Impératrice de Russie, deux cent treize mille livres pour la totalité du cabinet de tableaux, et l'on aurait peut-être ajouté à cette somme un supplément de vingt ou trente mille livres[1]; les héritiers, embarrassés par la justice à cause de la comptabilité de l'office de M. Gaignat, dont les comptes ne sont pas encore soldés dans la forme judiciaire, n'ont pas osé écouter ces propositions. Ils y perdent considérablement ; toute la vente des tableaux n'a monté qu'à deux cent huit mille livres, sur lesquelles il faut prélever les frais de la vente, qui auraient été épargnés par un marché sur la totalité. L'Impératrice de Russie a eu pour dix-sept mille francs une *Vierge* de Murillo, pour laquelle M. Gaignat avait refusé de son vivant trente mille livres. M. le duc de Choiseul a aussi acheté quelques-uns des plus beaux tableaux de cette fameuse collection. Il y avait deux Teniers superbes, mais un surtout, unique dans son genre ; il a été vendu dix-huit mille et quelques livres. Aucun des tableaux de M. Gaignat n'a été poussé au delà de cette somme.

— *Traité historique et pratique de la gravure en bois*, par

1. C'est Diderot qui s'efforça de faire cette acquisition pour sa bienfaitrice; voir les *Lettres à Falconet*, t. XVIII, p. 253, 267, 306 et 308 des *Œuvres complètes*.

J.-B. Papillon, graveur en bois, et ancien associé de la Société académique des Arts ; deux gros volumes grand in-8°, dont le premier contient toute la partie historique, et le second les principes de cet art. Papillon est le meilleur et presque le seul graveur en bois que nous ayons, aujourd'hui que la gravure en cuivre est devenue si commune. Mais Papillon n'est pas en état de faire le Traité historique et pratique de son art, ce serait plutôt la tâche de quelque curieux d'Allemagne ; c'est là où il faudrait faire des recherches historiques sur l'origine et les progrès de cet art. Si je ne me trompe, Papillon a été aidé dans la composition de son ouvrage par Fournier le jeune, mort dans le courant de l'année dernière. Ce Fournier était le plus habile fondeur de caractères qu'il y ait en France ; il trouva presque en même temps que M. Breitkopf, de Leipsick, l'art d'imprimer la musique ; il portait dans l'exercice de sa profession les vues, l'habileté, l'opiniâtreté et la vanité qu'il faut pour acquérir la réputation d'un artiste rare ; il était du reste hargneux, et faisait toujours la petite guerre contre ceux qui osaient entendre quelque chose à son métier.

— On nous a gratifiés des *Œuvres mêlées de Mme de Montégut, maîtresse des Jeux floraux*, recueillies par M. de Montégut, son fils, conseiller au parlement de Toulouse ; deux volumes in-12. Cette maîtresse des Jeux floraux mourut à Toulouse en 1752, âgée de quarante-deux ans. Après le scandale que le parlement de Toulouse a donné à toute l'Europe en rouant un père de famille innocent [1], vous ne serez pas étonné qu'il se trouve parmi messieurs de ce parlement un fils assez impie pour troubler les cendres de sa mère en publiant ses insipides ouvrages.

— On vient de nous faire présent d'un *Recueil de pièces intéressantes pour servir à l'Histoire de France, avec d'autres morceaux de littérature trouvés dans les papiers de M. l'abbé de Longuerue*, volume in-12 de près de trois cents pages [2]. Les deux principales pièces de ce recueil sont un *Abrégé de la vie du cardinal de Richelieu*, et un *Abrégé de la vie du cardinal Jules Mazarin*. Dans ce dernier, on donne un précis des troubles de la Fronde, et je serais bien étonné que ce morceau

1. Calas.
2. Publié par Rousselot de Surgy.

échappât à la vigilance de *messieurs*; car il n'est point du tout à l'avantage de l'auguste parlement, qu'on accuse assez clairement d'avoir été la principale cause des troubles : monsieur l'exécuteur des hautes œuvres pourrait bien être chargé de la réponse de l'auguste corps. L'abbé de Longuerue naquit en 1652, et mourut en 1733 ; il mérite une place distinguée parmi les érudits. Il existe de lui, dans une bibliothèque particulière, plus de huit volumes manuscrits in-folio, remplis de toutes sortes de discussions littéraires; mais je ne conseille à aucun libraire de risquer son argent à imprimer ces manuscrits, ils pourraient fort bien rester dans son magasin[1]. La faveur du siècle n'est pas pour les ouvrages d'érudition, et l'abbé de Longuerue n'écrit pas d'une manière assez intéressante pour se faire lire; il n'a pas non plus des vues assez profondes pour satisfaire les vrais critiques, qui sont aussi rares que les hommes de génie.

15 mars 1769.

Enfin, enfin nous avons vu *le Déserteur*, comédie en trois actes, en prose, mêlée d'ariettes, que M. Sedaine avait dans son portefeuille depuis environ trois ans, et dont la négligence de son musicien avait frustré l'attente du public jusqu'à ce moment. Depuis que M. Monsigny a aspiré à une place de maître-d'hôtel de M. le duc d'Orléans, et qu'il l'a obtenue, il a paru négliger son métier de compositeur, et il m'a prouvé une chose que je savais déjà, c'est que les devoirs d'un courtisan et les occupations d'un homme de génie ne sauraient s'allier ensemble. Il faut de la solitude pour trouver ces idées rares et fortes qui émeuvent et pénètrent les autres, et communiquent en un clin d'œil l'enthousiasme de l'auteur à l'âme de ses auditeurs. Dans les antichambres des princes on trouve quelquefois de l'esprit et des agréments, des bons mots, des épigrammes, plus souvent de la frivolité, de la minutie, une nature factice et composée, c'est-à-dire le contraire du génie, et l'on perd son temps. Heureusement, je n'ai pas grand regret à celui de M. Monsigny, et pour pleurer sur son génie il faudrait qu'il me fût démontré

1. Le *Longueruana* de Grujon et Desmarets (Berlin, 1754, in-12) donne le détail du contenu de ces manuscrits.

qu'il en a. Ce qui me fâche, c'est que le seul homme qui en ait montré en ces derniers temps pour le théâtre se soit arrangé de façon à faire dépendre le sort de ses pièces de la négligence ou du bon plaisir d'un musicien. Si M. Monsigny avait daigné mettre en musique *le Déserteur* il y a deux ans et demi, lorsqu'il lui fut livré, M. Sedaine aurait fait depuis trois ou quatre autres pièces, et la richesse de nos théâtres s'en serait accrue. A force de persécutions, on a enfin arraché ce *Déserteur* des mains du musicien, et l'on en a donné la première représentation sur le théâtre de la Comédie-Italienne, le 6 de ce mois, c'est-à-dire six jours avant la clôture des spectacles.

— Il vient de paraître une *Lettre à M. de Voltaire sur les opéras philosophico-comiques, où l'on trouve la critique de Lucile, comédie en un acte et en vers, mêlée d'ariettes*, écrit de soixante-huit pages in-12. On attribue cette Lettre à M. Linguet[1], qui ne cesse d'écrire depuis qu'il a renoncé au métier d'écrivain en prenant solennellement congé du public dans une préface de son *Histoire des Révolutions romaines*. J'observe à M. Linguet, si cette Lettre est de lui, comme je le crois, que quand on veut écrire sur toutes sortes de matières, il faut connaître toutes sortes de matières; en second lieu, que quand on veut écrire à M. de Voltaire, il faut savoir écrire; en troisième lieu, que quand on est d'aussi méchante humeur que lui, il faut avoir beaucoup d'idées, beaucoup de lumière dans l'esprit, et dire des choses qui fassent pardonner la bile. Je ne fais guère plus de cas du poëme de *Lucile* que son censeur; mais tout mauvais qu'il est, j'aimerais cent fois mieux l'avoir fait que cette détestable critique. L'auteur est d'une mauvaise foi qui révolte, ou, s'il est de bonne foi, il peut se vanter d'être une des plus grandes bêtes de la garenne littéraire. Je ne parle pas de ses oracles sur le genre de l'opéra-comique : il est encore, comme le plus grand nombre de ses confrères, à savoir quel est le but de la musique, et à quoi elle doit être employée sur le théâtre. Une autre platitude de cette critique, c'est d'accuser *Lucile* de philosophie, ou, si vous voulez, d'affectation de philosophie. Je ne connais guère de pièce plus éloignée de ce ton de philoso-

1. C'est à tort. Cette *Lettre*, Amsterdam et Paris, 1769, in-12, est de La Touraille. (T.)

phie que *Lucile;* et si l'on a voulu jeter des pierres dans le jardin de M. Marmontel, j'ajouterai que je ne connais guère d'écrivain qui ait la tournure moins philosophique. Monsieur Linguet, vous m'ennuyez. On dit que vous avez de l'esprit, et j'en suis sûr par exemple; mais je crains que vous ne conserviez toute votre vie la tournure d'un polisson, et je vous souhaite le bonjour.

Je sais bien quel est mon grand chagrin sur *Lucile*. O douleur! ô découverte fâcheuse! En lisant la pièce, et me rappelant la musique de M. Grétry, je me suis confirmé dans le soupçon que j'avais cherché à étouffer à la représentation; c'est que la plupart des airs sont parodiés, c'est-à-dire que la musique est faite avant les paroles, et que le poëte a mis les paroles sous les notes comme il a pu. C'est le plus sanglant outrage qu'on puisse faire à la musique, c'est une pratique également pernicieuse aux deux arts, c'est un obstacle sûr à la perfection de la musique et de la poésie. Je n'aurais pas cru M. Grétry capable d'une pratique aussi déshonorante pour un compositeur[1]; ou bien, si elle est inévitable quand on veut faire de la musique sur des paroles françaises, J.-J. Rousseau avait donc raison de dire que si les Français ont jamais une musique, ce sera tant pis pour eux.

— Vers la fin du mois dernier, M. le prince Koslowski, lieutenant des gardes de l'Impératrice de Russie, accompagné d'un autre officier du même corps, est arrivé au château de Ferney, et a remis à M. de Voltaire, de la part de Sa Majesté Impériale, une boîte ronde d'ivoire à gorge d'or, artistement travaillée et tournée de la propre main de l'Impératrice. Cette boîte était enrichie du portrait de Sa Majesté Impériale, entouré de superbes brillants. Une pelisse magnifique fut en même temps remise au patriarche, de la part de Sa Majesté, pour le garantir du vent

1. Il est très-vraisemblable que Grimm cherche ici à se venger de la petite mystification qu'il essuya relativement à l'opéra de *Lucile*, et que La Harpe raconte ainsi d'après Marmontel : « On allait répéter *Lucile* chez M. le comte de ***, et l'on parlait d'airs parodiés. M. Grimm, très-éclairé en musique, prétendait que ces airs étaient toujours très-faciles à distinguer des autres. « Il y en a un, lui dit-on, dans *Lucile,* tâchez de le reconnaître. » On exécuta le premier air : *Qu'il est doux de dire en aimant*, etc. « Ce n'est certainement pas celui-là qui est parodié, dit M. Grimm. — C'est précisément celui-là, lui répondit-on. » (*Mercure de France,* 25 octobre 1778.) (B.)

des Alpes. Ces présents étaient accompagnés d'une traduction française du *Code de Catherine II*, d'un journal manuscrit de l'inoculation de cette auguste souveraine, et d'une lettre également digne et du génie qui l'a dictée, et de celui auquel elle était destinée [1]. On prétend que cette ambassade impériale a rajeuni le patriarche de dix ans. Or, comme il est écrit dans le livre des destinées qu'il vivra cent ans, c'est tout juste trente-cinq années de vie que cette ambassade vient de lui assurer. M. Huber, connu par ses découpures, a abandonné depuis quelque temps ses ciseaux pour se livrer à la peinture, où il a également réussi. Il a proposé, il y a quelque temps, à Sa Majesté Impériale de faire la vie privée de M. de Voltaire dans une suite de tableaux, et cette proposition ayant été agréée, il est actuellement occupé de ce travail. Il a envoyé à l'Impératrice, pour son coup d'essai, le tableau de la réception de l'ambassade impériale au château de Ferney. Le patriarche, exténué, n'ayant plus qu'un souffle de vie, est couché dans son lit. On lui annonce le prince russe, porteur des marques précieuses de la bienveillance de l'auguste Catherine ; le patriarche se relève sur son séant, le reçoit, pénétré de respect et de reconnaissance, et retrouve le feu de sa première jeunesse. Voilà l'idée du premier tableau, qui a été esquissé en très-peu de jours. La vie du patriarche étant très-variée, M. Huber aura un vaste champ ouvert devant lui. Il est certain qu'il n'y a pas un moment dans la journée du patriarche qui ne soit intéressant et pittoresque. Le peintre garantit la ressemblance parfaite du héros, et je me ferais bien garant pour lui sur cet article ; il l'a toujours découpé avec le plus grand succès. Au reste, si cette ambassade a rajeuni le patriarche, ce n'est pas pour lui faire mener une vie oisive.

En fait d'ouvrages imprimés, il nous est arrivé de la manufacture une *Cinquième Homélie*, *prononcée à Londres*, *le jour de Pâques*, *dans une assemblée particulière*, écrit de seize pages [2]. Une Cinquième Homélie en suppose quatre autres ; apparemment que le pasteur de Londres compte les homélies des années précédentes. Celle-ci est faite dans le même esprit

1. Voir cette lettre, du 6 décembre 1768, dans la Correspondance de Voltaire avec Catherine.

2. 1769. Les quatre premières sont de 1765. Elles se trouvent réunies dans les *OEuvres* de Voltaire. (T.)

et sur le même texte : il faut se tolérer les uns les autres. Le pasteur de Londres, le patriarche de Ferney et l'électeur de Mayence, si les gazettes disent vrai, sont aujourd'hui du même avis ; c'est de laisser là la controverse et les contes, et de s'en tenir à la raison et à la morale. « Il n'y a pas une page dans l'Écriture qui n'ait été un sujet de contestation, et par conséquent de haine. Que faut-il donc faire, mes très-chers frères, dans les ténèbres où nous marchons? Je vous l'ai dit, et vous le pensez comme moi, nous devons rechercher la justice plus que la lumière, et tolérer tout le monde afin que nous soyons tolérés. » Voilà la fin du sermon, et après ces mots tous les fidèles disent *Amen*.

— M. Dupin, ancien fermier général, vient de mourir dans un âge avancé. Il avait servi avant de se faire financier. J'en fais mention ici parce qu'il avait composé laborieusement une *Réfutation de l'Esprit des lois*, lorsque ce livre parut. Elle fut imprimée, et même distribuée à quelques amis, qui conseillèrent de la supprimer. En conséquence les exemplaires furent retirés et l'édition condamnée au feu ; cependant M. le comte d'Argenson, alors ministre, ne voulut pas rendre son exemplaire, et ses héritiers doivent l'avoir trouvé dans sa bibliothèque [1]. Le projet de M. Dupin était de faire l'apologie de la finance contre le président de Montesquieu. Ce projet n'était pas d'une exécution aisée, et de plus habiles que M. Dupin y auraient pu échouer. M. Dupin laisse une veuve, célèbre jadis par sa beauté ; elle avait aussi des prétentions au bel esprit. Elle avait pris J.-J. Rousseau pour son secrétaire, et je crois que les ouvrages que ce petit secrétaire écrivait sous la dictée de Mme Dupin ne valaient pas tout à fait ceux qu'il a composés depuis lui-même. Une anecdote des plus curieuses, c'est que Mme Dupin donnait une fois par semaine à dîner à Fontenelle, Marivaux, Mairan et autres gens d'esprit, et que ce jour-là Rousseau avait son congé, tant on était éloigné de se douter de ce qu'il était [2].

1. M. A.-G. du Plessis a publié dans le *Bulletin du bibliophile* (1859, p. 307 et suivantes) une *Notice biographique, historique et littéraire* très-étendue *sur Claude Dupin* ; le travail du fermier général a eu deux éditions, l'une sous le titre de *Réflexions sur quelques parties d'un livre intitulé*, etc., 1749, 2 vol. in-8°, tirée à 8 ex., l'autre sous celui d'*Observations sur un livre intitulé*, etc., s. l. n. d., 3 vol. in-8°, dont le chiffre de tirage, certainement restreint, n'est pas connu.

2. « Moi présent, on n'aurait jamais su ce que je valais, on ne l'aurait pas soup-

— Un pauvre diable de la classe de ces philosophes spéculatifs, dont le nombre s'est si prodigieusement accru depuis vingt ans, s'est cru obligé de rêver aux moyens d'augmenter la population en France, et les a trouvés dans l'établissement du divorce en faveur de tous les citoyens, et dans le mariage des soldats, également susceptibles de divorce et exempts du soin d'élever et de nourrir les enfants. Personne ne s'était avisé de lire ce *Mémoire sur la population, dans lequel on indique le moyen de la rétablir et de se procurer un corps militaire toujours subsistant et peuplant;* écrit in-8° de cent quinze pages[1]. Les rêveries du pauvre diable spéculatif ne faisaient donc de mal à personne, excepté peut-être au libraire qui les avait imprimées à ses risques. Un de *messieurs*, au lieu de fourrer son nez dans les sacs à procès qui languissent dans son cabinet, se met à lire le *Mémoire sur la population*, le trouve opposé à l'esprit du christianisme, malsonnant, sentant je ne sais quoi, et le défère comme tel à *messieurs*. On assemble les chambres, M. Séguier, avocat général, est obligé de pérorer sur les rêveries du pauvre diable, de les réfuter par une capucinade victorieuse, et de conclure à la brûlure. En conséquence, *messieurs*, toutes les chambres assemblées, ordonnent à l'exécuteur des hautes œuvres d'allumer le bûcher, et d'y jeter en présence du greffier de la cour le *Mémoire sur la population*. Je demande si c'est là du bois bien employé, et si *messieurs* n'auraient pas mieux employé leur temps en restant dans leurs chambres respectives, et en s'occupant des procès pendants aux greffes de leur auguste tribunal.

çonné même; et c'est ce qui est arrivé à Mme Dupin, quoique femme d'esprit, et quoique j'aie vécu dans sa maison plusieurs années. Elle me l'a bien dit des fois elle-même depuis ce temps-là. » (*Confessions*, part. I, liv. 3.)

— Ceci prouve bien que Mme Dupin était loin d'apprécier Rousseau tout ce qu'il valait; quant à l'anecdote rapportée par Grimm, voici comment elle est jugée par M. de Musset-Pathay: « Il est bon de remarquer qu'avant d'entrer chez Mme Dupin, Rousseau était connu de plusieurs de ses convives, entre autres de Mairan, qui, lors de son arrivée à Paris, avait été un des examinateurs de son nouveau système pour noter la musique. Les éloges donnés à Rousseau par l'Académie des sciences, sur le rapport de Mairan, la manière dont il fut introduit chez Mme Dupin, c'est-à-dire sur la recommandation du P. Castel et sur la présentation d'un de ses ouvrages, qui plut à cette dame au point qu'elle retint l'auteur à dîner et le plaça près d'elle, rendent l'anecdote suspecte, et j'avoue que le témoignage de Marmontel n'est rien moins que propre à dissiper mes doutes. » (*Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, 1re édit., tome II, p. 72.)

1. Attribué à Faignet. Londres (Paris), 1768, in-8°.

— M. Le Tourneur, que je n'ai pas l'honneur de connaître, vient de traduire de l'anglais *les Nuits d'Young*, en deux volumes in-8°, assez joliment imprimés et ornés chacun d'une estampe. Young mourut en 1765, âgé de plus de quatre-vingts ans, et chapelain de Mme la princesse douairière de Galles. Il a été le dernier de cette foule d'hommes célèbres que l'Angleterre vit éclore dans les premières années de ce siècle, et dont les écrits ne se perdront qu'avec la littérature anglaise. Young aimait le genre sombre que M. d'Arnaud a baptisé en France de ce nom, et qu'il voudrait mettre à la mode. C'est ce mélange de mélancolie et d'élévation, de tristesse et de sensibilité, qui produit quelquefois des traits sublimes; mais plus souvent encore des lueurs vagues et indéterminées qui paraissent et disparaissent presque en même temps, et ne portent à l'âme qu'une impression passagère et indécise. Young composa ses *Nuits* après avoir perdu en très-peu de temps sa femme et les deux enfants qu'elle avait eus d'un premier lit, et qu'il chérissait comme les siens. Il avait alors près de soixante ans, et il consacra le reste de sa vie à pleurer sur ces objets de sa tendresse, et à composer ces élégies et ces complaintes, qu'il appela ses *Nuits*. Il faut avoir une grande passion pour le genre sombre pour soutenir cette lecture sans fatigue et sans dégoût. Le traducteur a enrichi les vingt-quatre *Nuits d'Young* de beaucoup de notes, et a ajouté à la traduction de ce poëme la traduction de plusieurs autres poëmes de cet auteur, dont il y en a un de dédié à M. de Voltaire. Young avait connu M. de Voltaire pendant son séjour en Angleterre, et quoique leur génie ne se ressemblât point, il lui rendit l'hommage le plus solennel. Je ne sais si, comme il s'en vante dans son épître, il a converti M. de Voltaire sur le chapitre de Milton. Je crois que l'on convertit M. de Voltaire sur peu de choses; mais j'ai observé que, sans changer d'opinion, il cède aisément dans la conversation, parce qu'il craint encore plus l'ennui que la peine de réformer ses idées.

— M. Eidous, le fatal M. Eidous, le plus mauvais de tous les mauvais traducteurs français, a traduit depuis quelques mois, et dédié au roi de Danemark, *Arminius, ou la Germanie délivrée*, poëme héroïque par M. le baron de Schonaich, avec une préface historique et critique de M. Gottsched, de Leipsick, et deux lettres de M. de Voltaire; deux parties in-12. Ces deux lettres

de M. de Voltaire sont des lettres de pur compliment, écrites pendant son séjour à Leipsick, après son départ de Berlin; elles ne signifient rien du tout. Je pardonne à M. Eidous d'avoir traduit le poëme héroïque de M. le baron de Schonaich, parce qu'on le dit mauvais, et qu'il est regardé comme tel en allemand. Malgré tous les efforts que feu M. Gottsched a faits pour nous cogner le nez sur les beautés sans nombre de ce poëme, il est tombé tout à plat, et M. Eidous ne le relèvera pas en France de sa chute en Allemagne. Pourvu que M. Eidous ne traduise jamais aucun bon livre, je serai fort content de lui.

— L'Académie royale des sciences vient de perdre le plus célèbre de ses anatomistes, le docteur Antoine Ferrein, décédé au commencement du mois dans un âge avancé. Nous avons encore le docteur Petit, à qui je crois une plus grande tête qu'à Ferrein, qui était du reste praticien très-médiocre.

AVRIL.

1er avril 1769.

Le Déserteur n'a pu avoir que quatre représentations avant la clôture des spectacles; il va être repris la semaine prochaine, immédiatement après l'ouverture des théâtres. Les avis sur cette pièce étaient extrêmement partagés à la première représentation, beaucoup de gens d'esprit la regardaient comme tombée; mais c'est le sort des pièces de M. Sedaine de tomber à la première représentation, et puis de se relever successivement et d'aller aux nues. Pourquoi n'en serait-il pas des ouvrages de poésie comme des ouvrages de peinture et de sculpture? L'effet des grands morceaux des ouvrages de génie n'est pas subit, il est même médiocre au premier aspect; il s'accroît et se fortifie à mesure qu'on regarde, bientôt on n'en peut plus arracher les yeux, ou si l'on porte ses regards ailleurs, les fantômes de ces tableaux vous suivent, et vous ne pouvez plus les effacer de votre imagination. D'un autre côté, il y a une sorte de médiocrité piquante qui vous séduit dans le premier

moment, et qui vous ennuie l'instant après. Guyard[1] prétend qu'elle fait le caractère de la plupart de nos sculpteurs français et de leurs productions : « Ils ont, dit-il, de cette impertinence qui frappe au premier aspect, et blesse au second. » L'effet des ouvrages des Phidias et des Praxitèle, et même des Michel-Ange, est lent, mais durable.

Quand M. Sedaine n'aurait que cette conformité avec les hommes de génie de l'antiquité et des siècles modernes, elle suffirait pour rendre les jugements de ceux qui ne se piquent pas de parler au hasard beaucoup plus réservés. *Le Déserteur*, presque tombé à la première représentation, était déjà au comble de sa gloire à la quatrième, et je suis persuadé qu'il aura le plus brillant succès et le plus durable à la rentrée des spectacles, malgré tout ce que M. Monsigny a fait pour nous en dégoûter.

Lorsque Sedaine me lut pour la première fois son *Déserteur*, il y a trois ans, je lui dis que le premier compositeur de l'Europe n'était pas trop bon pour mettre cette pièce en musique, je le pense encore. Monsigny n'était pas en état de se tirer d'une besogne de cette force ; il n'est pas né sans talent, il n'est pas sans idées ; mais il n'a pas appris le métier. Il ne sait pas écrire, il vous fatigue l'oreille par des solécismes et des effets d'harmonie placés sans jugement ; il ne connaît pas l'art de moduler, ni ces routes par lesquelles un grand maître sait conduire son chant avec le plus grand goût à travers la plus profonde science ; il n'a point de style ; il ne sait ni phraser, ni ponctuer en musique ; il n'y a que Paris dans le monde entier où M. Monsigny puisse passer pour un musicien. Toute la partie tragique, tendre et pathétique de son *Déserteur*, est pitoyable et d'un froid à glacer ; elle était digne d'être traitée par un Hasse ou par un Pergolèse. La partie comique est comme M. Monsigny sait faire ; elle aura même de la réputation ; et je ne serais pas étonné que la totalité de l'ouvrage en eût beaucoup, tant le public de Paris est de bonne composition sur cet article. Quand une fois un

1. Laurent Guyard, habile statuaire, élève de Bouchardon, né en 1723, mort en 1788. M. Étienne Charavay a publié dans la *Revue des documents historiques*, 1877-78, p. 67 et suivantes, le traité passé entre Grimm et Guyard pour le monument funèbre élevé à la duchesse de Saxe-Gotha, ainsi que diverses pièces annexes et un fac-simile du croquis lavé de sépia qui les accompagnait.

chant quelconque, adapté à des paroles quelconques, a pu se faire jour à travers la dureté de nos oreilles, et se placer dans notre mémoire, il est jugé bon, quelque plat ou faux qu'il soit, et l'on ne croit pas même possible que les mêmes paroles puissent être chantées d'une manière plus heureuse. L'ouverture du *Déserteur*, dans laquelle M. Monsigny a voulu exprimer tous les différents caractères de son drame, peint son génie mieux qu'il ne pense. Le premier motif en est agréable et pastoral, et à mesure qu'il avance il devient baroque et barbare. Rien ne prouve mieux l'état désespéré du public de Paris, par rapport à la musique, que l'accueil qu'il fait indistinctement à la bonne et à la mauvaise musique. Je prends congé de M. Monsigny, c'est un très-aimable maître-d'hôtel, qui fait très-bien les honneurs de la table des gentilshommes de M. le duc d'Orléans; mais qu'il me laisse en repos avec sa musique.

Quant à M. Sedaine, je persiste plus que jamais dans l'estime que je lui porte; et je ne suis pas peu fâché pour nos académiciens, nos connaisseurs, nos merveilleux, de voir le peu de cas qu'ils affectent de faire de lui; peut-être sont-ils de bonne foi : en ce cas, ils sont donc peuple, et ne sentent pas mieux que lui le génie et son allure; en ce cas, ils ont donc tort de faire quelque cas de Shakespeare; car je leur prouverai, quand ils voudront, que le génie de Sedaine est infiniment analogue à celui du tragique anglais; et si je croyais à la métempsycose, je dirais que l'âme de Shakespeare est venue habiter le corps de Sedaine. Tout ce que cet homme sait dire et peindre d'un seul mot! J'avoue que je préfère ce mot simple, ce mot vrai, ce mot énergique, ce mot qui, au gré du poëte, remue mon âme, la trouble, l'attendrit, la console, la remplit de terreur, à toutes les tirades de nos faiseurs de vers et de phrases qui ne me remplissent que d'ennui. A cela on me répond que les vers de M. Sedaine sont presque toujours mauvais, et qu'on ne peut les supporter; moi non plus je ne saurais les supporter, et je suis plus blessé que qui que ce soit de ce style bigarré qui dépare ses pièces, et de ces vers maussades et barbares qui succèdent à une prose pleine de sens, de vie et de force. Mais est-ce la faute de Sedaine si, en dépit du bon goût, il s'est établi de nos jours une espèce de monstre dramatique à deux têtes, qui tantôt parle et tantôt chante, et si l'on n'a pas senti qu'une déclamation notée, mais aussi vraie,

aussi souple, aussi prompte que le discours ordinaire, était indispensable pour le dialogue de tout drame où l'on doit chanter? Est-ce la faute de Sedaine si son musicien, ne sachant pas mettre des paroles en musique, l'oblige d'arranger ses paroles sur la musique? Sedaine, qui n'est pas musicien, croit de bonne foi qu'on ne peut exiger autre chose d'un compositeur; et quand je lui dis que Metastasio n'a jamais parodié un seul air, qu'il a fait ses drames sans avoir jamais eu un maître de chapelle à côté de lui, que la plupart de ceux qui ont mis ces drames en musique n'ont jamais vu leur auteur ni de près ni de loin, et ne se sont jamais concertés avec lui; quand je dis tout cela au bon Sedaine, il a toute la peine du monde à m'en croire. Il lui arrive encore qu'ayant affaire à un musicien qui ne sait ni phraser ni symétriser ses airs, il est forcé de mettre et d'arranger ses vers comme il peut sous un flux de notes inégales; de sorte qu'un vers de six pieds se trouve à côté d'un vers de trois, ou de moins encore, qu'il faut en raccourcir l'un, tandis que l'autre demande à être allongé, et qu'il est impossible qu'il n'en résulte un jargon détestable. Mais je sais distinguer le génie de l'homme d'une mauvaise pratique, et condamner celle-ci sans dépriser l'autre; et j'avoue de bonne foi à nos merveilleux que je donnerais tous leurs vers et encore leur prose pour cette petite fille qui revient du camp ses souliers à la main, et tombe sans connaissance à terre en apercevant son amant pour le salut duquel elle vient de faire ces efforts au-dessus de ses forces. Quel tableau! Je n'en connais pas d'un effet plus profond, plus pathétique et plus sublime. Je me souviens que lorsque l'auteur me le montra pour la première fois, il me fit faire un saut qui pensa soulever l'impériale du carrosse où nous étions. Je déclare encore que les premiers mots après sa défaillance: « Où suis-je?... ô ciel! j'ai les pieds nus », me paraissent sublimes, et que je conserve un profond mépris pour toutes les critiques qu'on a faites de ce mot. Il devrait être interdit à tous ceux qui n'en sentent pas le prix de jamais juger d'aucun ouvrage de goût. Je n'excepte de cet arrêt qu'une femme de ma connaissance, qui, voulant excuser l'auteur et le défendre contre les critiques qu'on faisait dans sa loge de ce mot de Louise, dit avec une bonne foi charmante: « Mais, dame! il est pourtant bien simple qu'elle sente du froid aux pieds. » Je passe sous silence une foule de mots

heureux dont *le Déserteur* est parsemé; il y a des *vous* et des *toi* placés avec un goût exquis.

Clairval a fait une fortune prodigieuse dans le rôle de Montauciel. Caillot est admirable dans celui d'Alexis; ce charmant acteur marche à grands pas vers la perfection. Il ne nous manque pour avoir de grands hommes que cet encouragement qui paye en fumée, mais en fumée bien précieuse, puisque c'est celle de la gloire. Un souverain qui aurait la passion des arts et des belles-lettres; une nation qui se porterait aux spectacles moins par désœuvrement que par goût, trouveraient bientôt de quoi se satisfaire. Qui sait ce que pourraient devenir Sedaine et Caillot, chacun dans son genre? Ils ne le savent pas eux-mêmes.

On s'est beaucoup moqué de cette lettre de Louise qu'Alexis lit en musique. Une lettre en musique! cela a fait dire bien des épigrammes à nos badauds, tant ils sont encore loin de se douter de l'emploi de la musique. Il faut pourtant se résoudre ou de laisser lire une lettre en musique, ou de bannir la musique entièrement du théâtre, ou bien de rester absurde dans ses opinions en fait de goût comme en fait de raison; c'est le parti que prendront les badauds.

Il y a eu des critiques qui ont voulu disputer à Alexis sa qualité de déserteur; je crois qu'ils n'ont pas assez pris garde à tout le soin que le poëte a pris pour la constater, et je tiens Alexis pour dûment atteint et convaincu de désertion, et par conséquent justement condamné.

Mais une question importante, la seule importante qu'on ait agitée à propos du *Déserteur*, c'est de savoir à quel point le bon goût peut admettre et autoriser ce mélange de tragique et de comique, ce passage continuel du pathétique au ridicule, et du ridicule au pathétique, dont cette pièce offre un exemple frappant. Il est certain que le projet de M. Sedaine a été de faire une expérience sur ses spectateurs, et de voir jusqu'à quel point il pourrait nous forcer de rire et de pleurer alternativement. C'est un danseur de corde qui me fait peur par ses tours, et qui, quand il a réussi à m'effrayer, se met à badiner, et quand il s'aperçoit que l'impression de la frayeur s'affaiblit en moi, il me fait peur de nouveau, afin de se jouer de moi à son gré. Il m'a rappelé ces vers d'une épître d'Horace :

Ille per extentum funem mihi posse videtur
Ire poeta, meum qui pectus inaniter angit,
Irritat, mulcet, falsis terroribus implet,
Ut magus, et modo me Thebis, modo ponit Athenis [1].

Si j'écoute le plus grand nombre de nos juges, ils me diront presque tous que *le Déserteur* est une espèce de monstre dramatique, et que ce mélange du tragique et du comique est barbare; mais je ne déciderai pas aussi vite qu'eux une question aussi importante. Et d'abord, à ne consulter que le grand modèle, la nature, je vois qu'elle fait toujours comme Sedaine dans son *Déserteur*, qu'elle mêle constamment la tragédie avec la comédie, qu'elle offre rarement une scène pathétique ou terrible sans mettre à côté quelque chose de risible. Rien n'est plus naturel : ce sont les grands mouvements, les grands intérêts, qui font sortir les caractères, et ce sont les caractères qui font sortir les ridicules. Tout homme infiniment vrai dans l'affection qu'il éprouve, tout homme qui, dans la passion, cesse de maîtriser ses mouvements, de dissimuler ce qui se passe en lui, est toujours ridicule, parce qu'il reprend en cet instant l'instinct animal et oublie toutes les conventions, tous les usages par lesquels il est venu à bout de son naturel; c'est un animal dressé, composé, qui oublie sa leçon. Mais le bon goût permet-il au poëte et au peintre de nous montrer toutes les choses comiques qui peuvent arriver dans une scène de tragédie? Non, sans doute : l'art du poëte consiste dans le choix, et ce choix demande le tact le plus exquis et le plus exercé. Il se peut qu'un singe se trouve par accident au milieu de la scène la plus touchante, et qu'il la dérange par ses singeries de la manière du monde la plus comique : un poëte qui se permettrait de telles ressources n'aurait ni invention, ni goût, ni jugement; mais que, pendant la procession de la Fête-Dieu, un homme de la procession se trouve mal (ce que je vous dis là, mon ami Diderot l'a rêvé mot pour mot), qu'il soit secouru par ceux qui sont autour de lui, qu'il expire, que cet accident mette le trouble et la confusion dans la procession, que le maître des cérémonies accoure tout essoufflé d'une extrémité pour voir ce qui met sa procession en

1. Liv. II, ép. I, vers 210-13.

désordre, et que, lorsqu'il apprend l'accident qui vient d'arriver, il s'écrie avec humeur : « J'avais bien besoin que cet homme-là vînt exprès mourir ici pour me déranger la plus belle procession que j'aie jamais ordonnée », voilà certainement un rêve de très-bon goût, et je félicite notre philosophe de rêver des choses si originales. Remarquez qu'il ne tient qu'à vous d'imaginer ce tableau aussi touchant que vous voudrez. Faites que l'homme qui expire soit un père de famille nécessaire aux siens, que sa femme et ses enfants accourent, et cherchent inutilement à le rappeler à la vie, et vous en ferez la scène la plus douloureuse; faites que celui qui expire soit un jeune homme à la fleur de son âge, et que sa maîtresse, accourant à ce spectacle funeste, tombe elle-même sans connaissance, et vous en ferez la scène la plus touchante. Si vous avez du génie, vous me ferez fondre en larmes, et avant de les avoir essuyées, vous me forcerez de sourire en me montrant cette sotte et naïve vanité d'un maître des cérémonies qui, lorsqu'il est en fonctions par un beau soleil, ne troquerait pas son existence contre celle d'un pape, et qui ne voit dans la mort qui vient d'arriver d'autre malheur que celui d'avoir dérangé sa procession.

Il est donc certain qu'on peut rire et pleurer en même temps, et il ne s'agit plus que de savoir jusqu'à quel point le poëte peut user ou abuser de notre facilité à cet égard. Je crois que lorsqu'un effet nuit à l'autre, lorsque l'effet subordonné efface ou étouffe l'effet principal, le poëte a manqué son coup, et peut être justement blâmé. S'il est vrai que Montauciel fait plus d'effet qu'Alexis, M. Sedaine a tort, et un tort d'autant plus grand que ce personnage est étranger à la pièce; mais, pour juger ce procès, il faudrait que le compositeur eût répondu à l'attente du poëte; si la musique que Monsigny donne à chanter à Alexis était digne de la situation où il se trouve, il nous aurait mis en état de juger avec certitude si le rôle comique de Montauciel nuit en effet au rôle tragique d'Alexis. Quant à moi, je me garderai bien de décider cette question; je ne connais à personne, sur les effets au théâtre, une mesure aussi sûre que celle de M. Sedaine. Je ne serais point étonné que, malgré la mauvaise et froide musique de Monsigny, le rôle d'Alexis, dans la suite des représentations, fît rentrer celui de Montauciel dans ses justes bornes, et, lorsque je vois tenter à Sedaine une chose

qui n'est pas de mon goût, je commence par suspendre mon jugement provisoirement pour six mois.

Après cette petite théorie sur le mélange du comique avec le tragique, je permets à nos critiques de faire des raisonnements à perte de vue; mais j'en ferai peu de cas s'ils ne les établissent pas sur des observations fondées sur la nature et l'essence des choses.

— La presse de Marc-Michel Rey d'Amsterdam, qui produit tous les mois quelques ouvrages contre la religion chrétienne, nous a fourni en ces derniers temps un livre intitulé *Traité des Trois Imposteurs*. Vous savez qu'on désigne communément par cette qualification Moïse, Jésus-Christ et Mahomet, et qu'on prétend qu'un livre sous ce titre a existé depuis plusieurs siècles, mais qu'il y a des érudits qui soutiennent que ce livre n'a jamais réellement existé[1]. Quoi qu'il en soit, la rapsodie faite en Hollande sur ce sujet et sous ce titre existe indubitablement. Je ne lis point les drogues du magasin de Marc-Michel Rey, parce que j'en redoute l'ennui. Il faut que l'auteur des *Trois Imposteurs* ait voulu faire maison nette, et réformer le maître avec les valets.

— On pourrait avertir le seigneur patriarche que, s'il n'y prend garde, son secret lui échappera, et l'on pourrait craindre que la clarté avec laquelle il parle sur l'objet de sa mission ne soit l'effet de quelque inspiration qui nous annonce sa fin prochaine. Moi, qui suis superstitieux et craintif, j'en ai eu peur après la lecture de sa dernière allocution, et me suis penché comme un autre saint Jean sur le sein de mon maître, de peur qu'il n'échappe à ses disciples. Au reste, il ne faut pas une vue bien perçante pour voir au-devant de l'accomplissement de la prophétie consolante renfermée dans cette Épître. Il est évident que la tyrannie ecclésiastique touche à sa fin, que le règne de la tolérance approche à grands pas, que les esprits fourbes et ambitieux seront obligés d'avoir recours à un autre genre de mensonges s'ils veulent fonder leur élévation et leurs richesses sur la sottise de la multitude, à moins qu'il n'arrive quelque grande catastrophe physique ou morale qui déroute ou dérange

1. Voir, pour cette question, l'introduction de l'édition donnée par Philomneste Junior (G. Brunet), Bruxelles, 1867, in-12.

la pente générale des esprits. On peut prédire, sans risquer de compromettre son caractère de prophète :

> Que dans l'Europe enfin l'heureux voltairanisme
> De tout esprit bien fait sera le catéchisme [1].

Nos guerres les plus sanglantes ne sauraient arrêter ni déranger cette révolution, parce que, dans l'association générale qui subsiste dans l'Europe, nous n'avons plus proprement qu'une sorte de guerre civile, entre les différentes nations rivales, qui dépend de la valeur et de la discipline des troupes, et n'influe ni sur le sort ni sur les opinions des peuples.

Pour hâter l'époque de cet heureux voltairanisme, qui doit consoler le genre humain de tant de maux en *isme* qui ont fait son malheur, il vient de sortir des magasins de la manufacture de Ferney une nouvelle édition du *Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens* [2], traduit par M. le marquis d'Argens, chambellan de Sa Majesté le roi de Prusse. Le grand Julien eut beaucoup à souffrir des persécutions des chrétiens pendant sa vie et de leurs calomnies après sa mort. Il ne nous est resté que quelques fragments de son discours contre les Galiléens, que le prétendu saint Cyrille a eu l'imprudence de nous conserver, en voulant le réfuter plus de quarante ans après la mort de l'empereur. Le marquis d'Argens a traduit ce fragment il y a quelques années, l'a dédié au prince Ferdinand de Brunswick, et l'a fait imprimer à Berlin. Dans la nouvelle édition qu'on vient d'en faire, on a retouché avec soin le style de la traduction, et l'on y a ajouté plusieurs notes excellentes. L'éditeur dit qu'elles sont de divers auteurs ; mais on y reconnaît partout la même manière, la même touche, celle, en un mot, de l'homme qui a plus fait en son temps que Luther et Calvin. On lit à la tête un portrait de l'empereur Julien, qui est un excellent morceau, et à la fin un supplément au Discours de Julien, qui n'a que sept pages,

1. Ce paragraphe de Grimm est précédé de l'*Épître* de Voltaire *à l'auteur du livre des Trois Imposteurs*. Les deux vers cités appartiennent à cette Épître, où on lit *tolérantisme* au lieu de *voltairanisme*. (T.)

2. *Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens*, traduit par M. le marquis d'Argens, avec de nouvelles notes de divers auteurs (de Voltaire), nouvelle édition, Berlin, C. Fréd. Voss (Genève), 1768 in-8°. La première avait paru sous le titre de *Défense du Paganisme*. Berlin, 1764, in-8°. (T.)

mais qui est plein de chaleur et d'éloquence. La première note dont ce discours a été enrichi à Ferney est aussi un très-beau morceau. L'éditeur dit que cette note est de M. Damilaville : feu M. Damilaville aurait plutôt pris la lune avec ses dents que d'écrire une ligne de cette note. Mais vous verrez qu'il en sera de feu M. Damilaville comme de feu M. Boulanger : tout ce que les vivants de l'Ile-de-France et du pays de Gex voudront faire passer en pacotille de vérités hardies sera mis sur leur compte. Au reste, ce fragment de l'empereur Julien est d'un prix inestimable pour connaître la tournure des esprits de ce siècle, où tout annonçait déjà la décadence. Les philosophes et les critiques verront ce que la philosophie de Platon était devenue après avoir passé par la filière d'une suite de têtes absurdes, douées de quelque finesse et de quelque imagination; ils pressentiront ce que pourra devenir la nôtre avec le temps. Nos esprits forts, qui blâment aujourd'hui avec tant de complaisance pour leurs propres lumières les opinions de Julien sur la divination, ne se doutent guère qu'ils auraient été eux-mêmes les plus fiers capucins du XIVe ou XVe siècle.

— Pendant que la manufacture de Ferney et les ouvriers moins habiles de la manufacture de Marc-Michel Rey, à Amsterdam, font une guerre si vive et si soutenue aux préjugés et au despotisme religieux, l'abbé Bergier, docteur en théologie et principal du collége de Besançon, répond toujours et répond à tout. Oui, oui, réponds, mon ami; tu n'auras pas sitôt fini. Il vient de publier une *Réponse* (d'environ cent pages) *aux Conseils raisonnables*[1], qui sont un des plus beaux morceaux de la manufacture de Ferney de l'été dernier. Pilez le docteur en théologie Bergier et tous ses confrères dans un mortier, distillez-les ensuite dans un alambic, tirez-en la quintessence, et, s'il en résulte une réponse satisfaisante aux *Conseils raisonnables*, je me ferai prédicateur de mensonges pour le reste de ma vie. Malheur à celui qui peut lire cet écrit sans se sentir attendri sur le sort et l'aveuglement du genre humain! Il faut voir comme le théologien Bergier défend le supplice de Jean Hus et de Jérôme de Prague. Il dit qu'on ne peut supposer sérieusement que, pendant que

1. *Réponse aux Conseils raisonnables, pour servir de supplément à la Certitude des preuves du christianisme,* 1769, in-12.

Jean Hus affichait partout qu'il se soumettait au jugement du concile, que si le concile le jugeait coupable il était prêt à subir la peine, l'empereur lui ait donné un sauf-conduit pour le mettre à couvert de ce jugement. Ainsi, suivant Bergier, ce sauf-conduit n'était bon qu'au cas que Jean Hus se trouvât innocent ou qu'il abjurât ses erreurs : donc, en le faisant brûler, Sigismond ne manquait pas à sa parole. Voilà la méthode de raisonner et les sentiments d'humanité que Bergier affiche en 1769; pour moi, si j'avais à afficher quelque chose dans son noble style, ce serait un profond mépris et une aversion invincible pour des hommes féroces qui, comme lui, peuvent parler et disposer froidement du sang des hommes. Si des hommes de son espèce méritaient qu'on raisonnât de bonne foi avec eux, on pourrait leur dire : Eh bien, maroufle, on t'accorde tout le mal que tu dis des réformateurs du XVIe siècle, on te permet de doubler leurs torts et leurs crimes; mais vois-en l'effet : observe les États protestants en ce XVIIIe siècle, et montre-moi un seul État catholique dont la prospérité, proportion gardée, soit à comparer à celle d'un État protestant.

— L'abbé Bergier n'est pas le seul répondant de la troupe théologique; il y en a qui se sont mis à judaïser pour défendre l'Ancien Testament contre le canon de la citadelle de Ferney. Ils ont publié un assez gros volume, grand in-8°, intitulé *Lettres de quelques juifs portugais et allemands à M. de Voltaire, avec des Réflexions critiques et un petit Commentaire extrait d'un plus grand*[1]. Si vous voulez lire un recueil d'atrocités et de platitudes, lisez ces Lettres : vous y trouverez les raisons pourquoi le roi Agag a été bien coupé en morceaux par le prophète Samuel; mais vous auriez peine à concevoir l'excès de barbarie et le sang-froid atroce de ces théologiens habillés en juifs. Ils reprochent, par exemple, au patriarche, d'avoir confondu les termes *immoler, sacrifier,* avec les termes *tuer, exterminer*. Ils conviennent

1. Cet ouvrage de l'abbé Guénée avait été précédé en 1765 d'un pamphlet du même auteur contre Voltaire, que je n'ai vu mentionné dans aucune biographie, et que Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes,* attribue à Voltaire lui-même : c'est la *Lettre du rabbin Aaron Mathataï à Guillaume Vadé, traduite du hollandais par le lévite Joseph Ben-Jonathan, et accompagnée de notes plus utiles;* Amstredam, Abraham Root, 1765, in-8° de 24 pages. Cette brochure a été fondue dans les *Lettres de quelques Juifs.* (Note communiquée par M. Ravenel à M. Taschereau) Grimm a parlé de la *Lettre du rabbin,* tome VI, p. 329.

bien que, dans les textes rapportés par le patriarche, il est dit qu'il y a eu tant de milliers d'hommes de massacrés; mais ils observent que cela ne veut pas dire qu'ils aient été immolés à la Divinité; et lorsque le patriarche dit dans un endroit : « A cette occasion, le Lévitique rapporte qu'il y eut dix mille hommes de sacrifiés par ordre du Seigneur » ; les juifs portugais lui répondent : « Vous jouez toujours sur le mot; ils ont été tués, et non sacrifiés. » On reste confondu en lisant de pareilles horreurs imprimées avec approbation, et écrites par des hommes qui prétendent avoir un cœur de chair et de sang.

— Je quitte cette horde infâme de théologiens juifs ou chrétiens pour m'entretenir un instant avec un bon et honnête religieux qui a fait imprimer à Yverdon en Suisse une pièce intitulée *Marcellus, ou les Persécutions*, tragédie chrétienne [1]. Le titre porte l'année 1765 ; mais cette tragédie n'a été connue à Paris qu'en cette année. C'est un sermon en faveur de la tolérance ; son but est d'en faire sentir la nécessité. Vous me direz que cette pièce est froide et plate ! eh bien, je ne la lirai point, mais je n'en aimerai pas moins le bon moine qui s'est cru obligé en conscience d'employer son peu de talent à faire aimer aux hommes la vertu dont ils ont le plus de besoin. Sa préface est pleine d'humanité et de sentiments. Il s'attendait à être persécuté lui-même dans son couvent pour s'être élevé contre les persécutions, et l'on assure qu'il n'a pas été trompé dans son attente.

— On a publié en Hollande un volume grand in-8°, intitulé *Lettres chérakésiennes* [2], mises en français de la traduction italienne, par Jean-Jacques *Ruffus*, sauvage européen; à Rome, 1769. Ces Lettres chérakésiennes sont une mauvaise copie des *Lettres persanes*, qui a paru, il y a une quinzaine d'années, sous le titre de *Lettres iroquoises*. Elles n'eurent point de succès alors ; on a espéré leur donner un peu de vogue en mettant sur le titre le nom de J.-J. Rousseau latinisé, comme on les attribua, il y a quinze ans, au philosophe Denis Diderot ;

1. *Marcellus, ou les Persécutions,* tragédie chrétienne en trois actes en vers (par Ponce Dehaye, âgé de vingt ans, depuis provincial des Minimes, né à Rethel, le 26 juillet 1740), Yverdon, 1765, in-8°. (B.)

2. *Lettres chérakésiennes,* mises en français de la traduction italienne, par J.-J. Ruffus, sauvage européen (Jean-Henri Maubert), Rome, 1769, in-8°. Cet ouvrage avait déjà paru sous le titre de *Lettres iroquoises*, Irocopolis, chez les Vénérables, 1752, 2 vol. in-8°. (T.)

mais ces artifices ne trompent plus personne. Il n'y a absolument rien de nouveau dans cette nouvelle édition entièrement de contrebande, excepté un prétendu bref du pape Clément XIII, en latin de cuisine, qu'on a mis à la tête, et qui accorde des indulgences pour dix mille ans à ceux qui auront lu ces Lettres trois fois.

— La vacance du saint-siége nous a procuré une *Description historique de la tenue du Conclave, et de toutes les cérémonies qui s'observent à Rome, depuis la mort du Pape jusqu'à l'exaltation de son successeur*, à laquelle on a ajouté la chronologie des papes, successeurs de saint Pierre jusqu'à Clément XIII, avec les noms des cardinaux qui composent aujourd'hui le sacré collége ; écrit in-4°, d'une trentaine de pages [1].

— On vient de publier un *Éloge historique de M. de Chevert*, en trente-deux pages in-12. Cet officier général, né à Verdun en 1695, mourut au commencement de cette année subitement. Il méritait un meilleur panégyriste que l'auteur de son Éloge, qui ne sait dire que des lieux communs et des pauvretés. M. le comte de La Touraille a mis une épitaphe en vers à la suite de cet Éloge, dont le coup de massue consiste à dire que lorsque la parque entraîna M. de Chevert dans la nuit noire, c'est la seule fois qu'il céda l'avantage de la victoire. M. de La Touraille aurait pu se souvenir que cette pensée ne lui appartient pas, et qu'elle est fausse ; l'auteur de l'Éloge dit en termes exprès qu'une fois, une seule fois, l'habitude de vaincre donna trop de confiance à M. de Chevert, et qu'il fut battu à Mer. Je ne sais si ce nom est bien écrit, mais je me souviens bien que ce fut le baron d'Imhof, général brunswickois, qui prit cette liberté. Le général Chevert écrivit alors au maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre : « Je vous assure, monseigneur, que si vous aviez commandé en personne vous n'auriez pu éviter d'être battu. » On reprochait à M. de Chevert cette jactance, que le rendait un bavard assez incommode dans la société ; mais il disait : « Je n'ai point de parents à la cour, qui voulez-vous qui parle de moi si ce n'est moi ? Quand je serai maréchal de France, je ne dirai plus rien. » Il tint parole ; dès qu'il eut perdu l'espérance du

1. Cet écrit d'Alletz fut réimprimé en 1774, Paris, Desprez, in-8°. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, n'a, à tort, mentionné que cette réimpression. (T.)

bâton, il devint modeste et taciturne. Chevert s'éleva successivement de simple soldat jusqu'au grade de lieutenant général des armées du roi ; il semblerait que le gouvernement aurait dû l'honorer du bâton de maréchal de France, ne fût-ce que pour montrer au soldat qu'il n'y a aucune dignité à laquelle la valeur et le talent réunis ne puissent aspirer. C'est la guerre de 1741 qui fut la réputation de M. de Chevert ; il s'acquit beaucoup de gloire dans les campagnes de Bohême et dans la guerre d'Italie. Dans la dernière guerre en Allemagne, il paraît que sa réputation a plutôt diminué qu'augmenté ; il eut pourtant la principale part au succès de Hastenbeck ; mais il s'était établi une opinion assez générale dans nos armées : elle accordait à M. de Chevert tout ce qu'il faut pour bien commander un détachement, pour bien opérer sur une instruction reçue, et lui refusait le talent d'inventer, de diriger et d'exécuter un plan de campagne. C'est le baron de Closen, Bavarois, qui s'est fait dans les troupes de France, pendant la dernière guerre, le plus de réputation solide d'homme de guerre appelé par son génie aux grands exploits ; mais la mort, l'ayant enlevé dans la force de l'âge après la guerre, ne lui a pas permis de justifier les espérances qu'on en avait conçues. M. de Chevert a vécu dans la retraite depuis la paix. Il passait les hivers à Paris, et la belle saison dans une maison de campagne près de Paris. Il avait une petite maison bien réglée et faisait bonne chère ; il cherchait à faire un usage honorable des bienfaits dont le roi avait payé ses services, en ouvrant sa maison à tous les officiers particuliers qui le recherchaient. Il en avait tous les jours vingt ou trente à sa table, et l'on y parlait de guerre tant qu'on voulait.

— M. de Zimmermann, officier au régiment des gardes suisses, a publié sur la fin de l'année dernière des *Essai de principes d'une morale militaire, et autres objets*, volume in-12. On ne peut nous reprocher de négliger aucun moyen littéraire pour mettre le militaire français sur un pied respectable. Tout, jusqu'à la morale, doit entrer aujourd'hui dans l'éducation du soldat ; si la manie d'écrire sur ces matières continue, je ne désespère pas de voir les cartouchières des soldats remplies de livres à la place de munitions. La morale militaire de M. de Zimmermann n'a fait aucune sensation à Paris ; je la tiens pour orthodoxe, pourvu que je ne la lise point. J'aime mieux lui en-

tendre exécuter de la musique sur le violon : M. de Zimmermann en joue très-bien pour un amateur ; il est très-bon musicien, et Dieu lui a fait la grâce de naître dans la vraie religion italico-germanique, dont il est confesseur et martyr comme tous ceux qui vivent en France et possèdent des oreilles par la miséricorde divine. Lorsque l'Opéra français, après l'incendie de la salle du Palais-Royal, fut transféré dans la salle du palais des Tuileries, qu'on avait préparée pour cet effet, beaucoup de connaisseurs du grand genre reprochaient à cette salle d'être prodigieusement sourde. *Qu'elle est heureuse !* s'écria l'abbé Galiani, qui se trouvait par hasard présent à ces lamentations.

15 avril 1769.

Nous avons vu, le 10 de ce mois, sur le théâtre de la Comédie-Française, *le Mariage interrompu*, comédie en vers et en trois actes, par M. Cailhava d'Estandoux, dont la fécondité pourrait devenir un grand fléau pour les amateurs de ce théâtre.

Préville a empêché cette pièce d'être sifflée, par le feu et la verve qu'il a mis dans le rôle de Frontin. Après la pièce on a demandé l'auteur, et M. Cailhava d'Estandoux s'est montré au milieu des applaudissements du parterre. Autrefois on demandait l'auteur d'un grand et bel ouvrage qui avait produit un effet éclatant, et cela arriva pour la première fois après la première représentation de *Mérope* [1] ; les cris d'enthousiasme furent si forts que M. de Voltaire fut obligé de se montrer. Il parut dans la loge du roi, qui était remplie de personnes de sa connaissance ; mais ce grand homme ne se laissa pas amener sur le théâtre par un comédien, comme nos auteurs ont fait depuis : ce n'est pas assurément ce qu'ils ont fait de plus convenable pour eux ; le parterre est parvenu à regarder cette cérémonie comme essentielle. Il s'arroge le droit de faire venir un homme, de recevoir sa révérence, et de le renvoyer avec quelques battements de mains ; aujourd'hui, pour satisfaire cette fantaisie et sa curiosité, il appelle jusqu'aux auteurs des pièces tombées.

Celle du *Mariage interrompu* aura quelques représentations,

1. Voltaire avait été déjà obligé de venir se montrer dans une loge après la première représentation d'*OEdipe*. (T.)

et sera ensuite oubliée pour toujours. On dit que Préville aime les pièces de M. Cailhava d'Estandoux, parce qu'il y est toujours en scène, que tout roule sur lui, et que tous les autres rôles sont subordonnés au sien et misérables. Préville a tort; il jouerait cinquante rôles de la façon de son protégé Cailhava qu'il n'acquerrait pas la cinquantième partie de la réputation qu'il s'est faite par le rôle d'Antoine dans *le Philosophe sans le savoir*, où il n'y a cependant pas un seul rôle qui ne puisse être joué de génie.

Ce genre de pièce à intrigue où tout roule sur la manigance d'un fripon de valet et sur la duperie des maîtres dont la bêtise est ordinairement hors de toute vraisemblance, ce genre, dis-je, est détestable. Il était bon chez les anciens, il est absurde chez les modernes; mais comme il est consacré par le temps, et que les hommes sont superstitieux en tout, il y a un certain nombre d'amateurs du théâtre qui prétendent que c'est là la seule bonne et véritable comédie. J'ai l'honneur de me moquer de ces amateurs, de leur radotage et de leur superstition, et je ne me donnerai pas la peine de mettre en pièces la pièce de M. Cailhava d'Estandoux, pour lui prouver que ce genre est en lui-même mauvais. Je m'amuse aux *Fourberies de Scapin*, au *Médecin malgré lui*, parce que je vois un poëte dont la tête est ivre, qui m'entraîne malgré moi par sa force comique, comme il est entraîné lui-même par sa verve. Ce n'est pas lui qui mène son sujet, c'est son sujet qui le mène, et qu'il est obligé de suivre sans savoir où il va. Pour Dieu, et pour notre repos et pour votre gloire, monsieur Cailhava d'Estandoux, ne mettez la plume à la main que lorsque vous sentirez l'atteinte de ce mal dont Molière fut possédé toute sa vie. Si vous suivez mon conseil, je suis bien sûr que nous n'aurons plus rien à démêler ensemble.

C'est cette verve qui a fait le succès du *Déserteur*, et qui le rendra durable en dépit de l'eau froide où M. Monsigny l'a trempé, et en dépit de toutes les critiques bonnes ou mauvaises qu'on en fait. Tandis que nos censeurs pérorent et déraisonnent, l'auteur du *Déserteur* entraîne par sa verve, et force amis et ennemis de se porter en foule à sa pièce. Elle est à sa dixième représentation, et toutes les places sont prises deux heures avant que le spectacle commence. Aujourd'hui Mme la duchesse de Chartres s'y est trouvée en grande loge, pour la première fois

de sa vie, et, à l'exemple de toutes les jeunes mariées, elle a trempé quatre mouchoirs de ses larmes. Cette pièce paraît imprimée. M. Sedaine y a fait une préface courte, mais très plaisante; il y répond à quelques critiques en homme d'esprit, c'est-à-dire en se moquant de lui et de ses censeurs.

Au reste, le théâtre de la Comédie-Italienne a subi une grande réforme pendant la clôture; on a renvoyé avec pension les trois sœurs Foulquier, dont l'une est femme de M. Arlequin, l'autre de M. Rivière, secrétaire de M. le général de Fontenay, ministre plénipotentiaire de Saxe, et la troisième s'appelle, je ne sais pourquoi, Mme Bognoli. Celle-ci était la meilleure actrice dans les pièces françaises sans chant. Catinon Rivière jouait et dansait, et Mme Arlequin de même. Tout cela était au théâtre depuis sa plus tendre enfance, dansant passablement, mais jouant la comédie sans aucun talent. Dehesse, leur oncle, vient de se retirer pareillement avec pension; c'était un des plus anciens acteurs de cette troupe; il jouait les rôles de valet et de charge dans les pièces françaises sans chant; il a fini sa carrière théâtrale par le rôle du geôlier dans *le Déserteur*. Cet acteur chargeait son jeu, et n'était pas bon, mais son jeu plaisait au parterre. Il avait du talent pour la partie des ballets, et, quoique retiré du théâtre, il est resté chargé de cette partie, moyennant cinq ou six mille livres d'appointements. M. Chanville, frère de Préville, a été pareillement congédié avec la pension ordinaire de quinze cents livres. Il était bien mauvais; il jouait les rôles de paysan et toutes sortes de rôles de charge, même en femme; enfin le grand Scapin, qui s'appelle, je crois, Chiavarelli, a aussi terminé sa carrière théâtrale, et s'est retiré avec pension. Un acteur qui a joué jusqu'à présent les rôles d'amoureux en second dans les pièces italiennes lui succède dans son emploi de Scapin. Ces métamorphoses ne peuvent avoir lieu qu'en France, où Arlequin et Scapin sont obligés de baragouiner le français pour se faire entendre du parterre, et où ni leur jargon bergamasque ni leur véritable caractère théâtral ne serait senti. Notre Scapin est celui qui s'appelle en Italie *Brighella,* excepté que Brighella est le valet rusé, et Arlequin le balourd et le valet dupé dans les pièces italiennes, au lieu qu'à Paris c'est Scapin qui a régulièrement le dessous. Le grand Scapin que nous venons de perdre avait le masque d'un grand

vaurien, mais il n'avait point d'esprit; on pouvait dire qu'il ne jouait que pour faire valoir son émule Arlequin.

Cette Comédie-Italienne, établie à Paris pour la seconde fois depuis l'année 1717, et dont tout le piquant est perdu pour des spectateurs français, mourrait de faim si elle n'avait d'autres ressources que les pièces de son fonds. Mais elle a successivement cherché son salut dans des pièces françaises composées par Marivaux, par Delisle, par Boissy, et d'autres auteurs médiocres; ensuite dans des ballets, des parodies, des feux d'artifice; et elle ne s'est fait une existence solide que depuis qu'on a réuni l'opéra-comique du nouveau genre à son théâtre. Depuis cette époque, le Théâtre-Italien a constamment écrasé les autres théâtres de Paris; et comme il n'y a rien de plus punissable que de plaire au public par préférence, il est obligé de payer à l'Académie royale de musique une amende annuelle de trente-cinq mille livres, pour avoir la permission de nous amuser. Malgré cette charge et un grand nombre d'autres, on prétend que la part des acteurs de ce théâtre monte à douze ou quinze mille livres par an, et M. Scapin gagnait cette part tous les ans sans avoir jamais attiré personne à la comédie, et sans avoir d'autre peine que de dire deux fois la semaine *sto coquin d'Arlequin.* M. Scapin désirait cependant depuis fort longtemps de se retirer du théâtre; il est fort riche et fort dévot; il fait depuis nombre d'années pour son compte le métier d'agioteur à la bourse, et l'on assure qu'il y a gagné considérablement. On prétend aussi qu'il est marguillier de la paroisse Saint-Sauveur, qui est la sienne et celle de ses camarades, et qu'après avoir rempli pendant plus de trente ans, à la satisfaction du public, la glorieuse carrière d'un Scapin, il va mettre un intervalle entre la vie et la mort, à l'exemple de Charles-Quint et d'autres grands hommes, et se livrer entièrement aux soins de son salut.

Quant au fonds de pièces françaises qui appartient à la Comédie-Italienne, messieurs les premiers gentilshommes de la chambre du roi, qui se mêlent de la police des spectacles de Paris en dépit du public, voudraient le faire passer à la Comédie-Française; mais la Comédie-Italienne représente qu'ayant payé ces pièces aux auteurs, il n'est pas juste qu'on les lui enlève sans dédommagement; et la Comédie-Française observe que l'acquisition de ces pièces n'étant probablement qu'une faible res-

source pour son théâtre, elle n'est pas en état de les payer. Les deux Comédies ont raison, il n'y a que leurs supérieurs qui ont tort de se mêler de ce qui ne les regarde point; ils ne devraient avoir d'autorité qu'en ce qui concerne le service des spectacles à la cour. A Paris, le public devrait être le seul juge de tout, parce qu'il va aux spectacles pour son argent, et que ces spectacles ne subsistent que par son argent. La tyrannie des supérieurs est poussée à un tel excès qu'ils viennent de défendre aux Comédiens français de jouer sur aucun théâtre de société, de peur, disent-ils, que, fatigués mal à propos sur les théâtres particuliers, ils ne puissent bien faire leur service sur le théâtre de la Comédie. Et puis qu'on dise qu'on n'a pas soin du public en France! Il est vrai que ce public est ingrat, et qu'il prétend qu'il se ferait bien justice lui-même en sifflant l'acteur qui ne le servirait pas avec zèle. De grands politiques prétendent que nous ne devons ce nouveau règlement qu'à l'extrême désir de M. le maréchal de Richelieu d'empêcher que les Comédiens du roi et du public ne jouent sur le théâtre particulier de Mme la duchesse de Villeroy, les jours où les théâtres publics sont fermés.

— Les lettres de Ferney nous apprennent que le patriarche s'est trouvé incommodé d'une fièvre qui l'a un peu affaibli; mais il est actuellement bien rétabli. Au dixième accès, il s'est fait administrer l'eucharistie en viatique, en présence de deux notaires, et a fait dresser par eux un acte de la cérémonie, dans lequel il déclare qu'*ayant son Dieu dans la bouche il pardonne à tous ses ennemis et à tous ceux qui l'ont lâchement calomnié auprès du roi en attaquant sa religion* [1]. Ces représentations pieuses de Ferney n'ont pas un grand succès à Paris; elles y causent même assez de scandale; mais le patriarche prétend qu'un officier de la chambre d'un roi très-chrétien ne peut pas faire moins, et que, comme il est sagement arrangé qu'en Angleterre on ne peut posséder un office, pas même celui de roi, sans être de la religion établie par acte de parlement, il est bien simple aussi qu'en France un officier du roi remplisse les

1. Voir, pour tout le détail du sermon prononcé par Voltaire, de sa communion et de sa déclaration entre les mains du notaire Raffo, tome I, p. 68 et suiv. des *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages,* par Longchamp et Wagnière, Paris, Aimé André, 1826, 2 vol. in-8°. (T.)

devoirs jugés nécessaires pour rendre capable de posséder un office. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'officier de la chambre du roi qui fait son service à Ferney, outre que c'est un grand homme, est un rare corps, et qu'on aurait bien de la peine à en trouver un second de cette trempe sur toute la terre. La véritable raison de cette nouvelle simagrée est que le nouvel évêque d'Annecy en Savoie, dans le diocèse duquel la paroisse de Ferney est située, est un fanatique de la première force, et que le patriarche prétend que ce prêtre forcené a directement écrit au roi pour se plaindre du prétendu venin d'irréligion dont les vapeurs lui semblaient s'exhaler du château de Ferney. On assure qu'on a tiré un cordon formé par un fort détachement de *Journaux chrétiens* autour du château de Ferney, pour empêcher la contagion de se répandre. Le P. Adam sera obligé de faire quarantaine. Ainsi aux vers de cette Épître qui parlent du *vil cagot mitré*, vous pouvez ajouter en note le nom de l'évêque d'Annecy[1]. Il est très-vrai aussi que le patriarche a fait présent à son curé d'une chasuble magnifique, l'année dernière, lorsque après la retraite de Mme Denis le théâtre de Ferney fut démoli et transformé en une école à lire pour les garçons du village; on fit l'inventaire de la garde-robe, et l'habit du grand prêtre de *l'Orphelin de la Chine* fut employé à faire un superbe ornement d'église à M. le curé.

Je reçois, en écrivant ces lignes, la correspondance de M. l'évêque d'Annecy avec M. de Voltaire, imprimée. Elle a seize pages d'impression; elle est de l'année dernière[2]. Il y a trois lettres de l'évêque et deux réponses de M. de Voltaire, qui vraisemblablement n'a plus daigné répondre à la troisième. C'est la cérémonie de Pâques de l'année dernière qui a donné lieu à cette correspondance. On peut se rappeler avec quelle pompe le seigneur de Ferney fit ses pâques dans sa paroisse, et avec quelle éloquence il se mit à prêcher dans l'église sur le vol. On voit par la dernière lettre de ce recueil, qui est une

1. Grimm avait fait précéder cette partie de sa *Correspondance* de l'Épître de Voltaire à Saint-Lambert, où il est parlé de

Un vil cagot mitré, tyran des gens de bien.

2. *Lettre de monseigneur l'évêque d'A*** à M. de V***, avec les réponses du 11 avril 1768*, in-8°.

réponse de M. le comte de Saint-Florentin à l'évêque, que ce prélat a écrit au roi au mois de l'année dernière, et a mis toute sa correspondance avec M. de Voltaire sous les yeux de Sa Majesté. La réponse du secrétaire d'État est fort sage : elle se borne à assurer l'évêque que le roi a trouvé ses conseils à M. de Voltaire fort bons, et que Sa Majesté fera mander à ce seigneur de paroisse de ne plus prêcher désormais ses paroissiens dans l'église. Au reste, les lettres de l'évêque savoyard, qu'on dit fils d'un maçon, ne sont pas précisément mal écrites; beaucoup de nos prélats à houppes seraient fort heureux de ne pas écrire plus mal. Elles sont même assez pressantes, quand on ne peut pas répondre avec sincérité sans s'exposer. Mais le seigneur patriarche s'en tire avec sa supériorité ordinaire, en sublime pantalon qu'il est. Je doute que sa conversion fasse jamais grand honneur à son évêque [1].

— Marc-Antoine Laugier, prêtre, prieur commendataire de Ribaute en Languedoc, mourut ces jours passés des suites d'une fièvre maligne. C'était un homme de cinquante à soixante ans [2], d'un tempérament vigoureux; il avait l'air de devoir faire l'épitaphe du monde. Il avait été jésuite à triple carat, c'est-à-dire qu'il avait fait le troisième et dernier vœu; mais il remua tant qu'il trouva le secret de se faire relever de ses vœux par le pape Benoît XIV. On peut juger par ce seul trait que sa vie a dû être fort agitée. Il eut beaucoup à souffrir des jésuites pendant qu'il était parmi eux, et cependant on prétend qu'il lui est resté pour eux un secret penchant et un grand fond d'attachement, comme on le remarque à tous ceux qui ont été de cette compagnie, naguère si redoutable et aujourd'hui si méprisée : c'est que le bonheur n'est point du tout un moyen d'attacher les hommes, on les lie bien plus sûrement et plus fortement par les privations et par les contrariétés. Une coquette vous dira que le moyen sûr de

1. On trouve une note curieuse sur cet évêque d'Annecy, qui avait commencé une correspondance avec Voltaire, tome III, p. 366 du *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman,* par M. l'abbé Grillet, professeur de rhétorique et préfet des études au collége de Carouge, Chambéry, Puthod, 1807, 3 vol. in-8°. Ce prélat se nommait J.-P. Biord; il naquit le 16 octobre 1719 à Châtillon en Faucigny, et est mort à Annecy le 7 mars 1785. On peut douter qu'il ait été fils d'un maçon, comme le dit Grimm. Un de ses frères fut nommé sénateur à Chambéry ; un autre a été châtelain royal à Samoëns. (B.)

2. Voir une note biographique sur lui, tome II, page 304.

conserver ses amants, c'est de les tourmenter; et cette maxime est d'une application plus générale et plus profonde qu'on ne pense. L'abbé Laugier, pendant qu'il était jésuite, suivait la carrière de la chaire; il prêcha à Versailles un carême qui fit du bruit. Le premier ouvrage qui le fit connaître fut un *Essai sur l'architecture*; il écrivit depuis encore un autre livre sur le même sujet. Ces deux ouvrages eurent du succès, et le méritaient. Un architecte, dont le nom ne me revient pas, prétendit que l'abbé Laugier lui avait volé ses idées; que ne les donnait-il au public, et pourquoi les confiait-il à l'abbé Laugier? Je ne crois pas à ces accusations de plagiat; je méprise même les gens qui les forment, et plus encore leurs avocats, les faiseurs de feuilles, qui les répètent. Un homme riche ne se plaint pas qu'on lui dérobe quelques écus, il n'y a que de pauvres diables qui n'ont rien à perdre que j'entends crier au vol. Ils sont comme ce Savoyard qui disait de son camarade : « C'est un coquin; je lui ai prêté deux liards, et je n'en peux tirer un sou. » L'abbé Laugier, après avoir quitté l'habit de saint Ignace, avait passé quelque temps à Venise, à la suite de je ne sais plus quel ambassadeur du roi. Il a publié depuis son retour une *Histoire de la république de Venise*, qui est restée sans réputation. Son dernier ouvrage était l'*Histoire de la paix de Belgrade*, conclue entre la Russie et la maison d'Autriche d'un côté, et la Porte-Ottomane de l'autre, sous la médiation de la France.

— Antoine-François Dumouriez du Perier, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, commissaire ordonnateur au département de l'Ile-de-France, mourut aussi au commencement de ce mois. Il donna, il y a quelques années, une traduction libre en vers, ou plutôt une imitation du poëme de *Ricciardetto*[1], mais le projet de traduire le *Ricciardetto* en français est absurde et d'une exécution impossible, et l'essai de M. du Perier mourut en venant au monde, et par conséquent quelque temps avant lui.

— Nous venons aussi de perdre Jean-Charles François, graveur des dessins du cabinet du roi[2]; je crois que ce Fran-

1. Voir tome VI, p. 42 et note, et tome VII, p. 62.

2. Il était né à Nancy, en 1717. Plusieurs biographes disent qu'il mourut de chagrin de voir un autre artiste vouloir s'approprier l'invention de la gravure imitant le crayon. (T.)

çois partage avec Demarteau la gloire d'avoir, chacun de son côté, inventé la manière de graver en forme de crayon; invention véritablement utile, et propre à répandre le goût du dessin de l'un à l'autre hémisphère. C'est le bon goût du dessin qui est, dans les arts, comme la crainte de Dieu en fait de religion, le commencement de toute sagesse; c'est lui qui influe sur la perfection de tous les arts mécaniques et de toutes les manufactures. Apprenez à un peuple à dessiner, et vous lui aurez appris une infinité de choses, vous lui aurez donné une infinité de talents. Ainsi, je ferai plus de cas de l'institution d'une bonne école de dessin que de l'établissement de toutes ces tristes académies d'agriculture dont la manie gagne d'un bout de l'Europe à l'autre, et qui n'auront jamais d'autre utilité que d'apprendre aux hommes à bavarder sur des arts qu'il faut apprendre à exercer.

Après l'art de graver en manière de crayon, on a trouvé celui de graver en manière de lavis, invention également intéressante; et M. Le Prince, peintre de l'Académie, vient de trouver un secret de graver des dessins originaux sur le cuivre; c'est-à-dire qu'il a trouvé une composition avec laquelle il enduit une planche de cuivre. Cet enduit a la souplesse du papier, et M. Le Prince fait dessus avec un stylet les dessins et les compositions qu'il lui plaît. Cet enduit a ensuite la propriété de tracer sur la planche de cuivre sur laquelle on l'a déposé tous les traits qu'il a reçus. On achève ensuite le dessin sur le cuivre au moyen de l'eau seconde; après quoi on enlève l'enduit, et la planche se trouve en état d'être tirée. Si ce secret se vérifie, et surtout s'il devient connu et commun, indépendamment de la promptitude avec laquelle on aura des planches, on pourra se vanter d'avoir réellement des gravures originales. L'estampe ne sera plus une copie, mais un original; elle aura une liberté et un prix qu'une copie ne saurait avoir; un maître fera ses dessins et ses compositions immédiatement sur le cuivre, et n'aura plus besoin d'un graveur souvent obtus et maladroit pour les copier servilement et maussadement.

— Aux maux extrêmes on trouve ordinairement les meilleurs remèdes. Après la dernière guerre, les affaires de la compagnie française des Indes se trouvèrent dans un si grand délabrement qu'un petit nombre d'honnêtes gens, d'âmes vrai-

ment patriotiques, se piquèrent de réunir leurs efforts avec un désintéressement peu commun dans un État monarchique, pour préserver la compagnie de sa ruine : ils y réussirent. C'était un spectacle bien touchant que de voir de simples citoyens confondus avec des magistrats, des militaires, et quelques personnes de la cour, distingués par leur naissance et leur mérite, former une administration, et se livrer sans relâche au rétablissement des affaires de la compagnie.

M. Necker, aujourd'hui ministre de la république de Genève, chef d'une de nos plus fortes maisons de banque, homme d'une grande tête et d'une élévation peu commune dans son état, donna à la nouvelle administration son temps, son crédit et ses lumières. Le marquis de Sancé, colonel dans les troupes du roi, une des plus honnêtes âmes que Dieu ait jamais tirées du fond de son sac, se livra tout entier à un travail tout nouveau pour lui. M. le marquis de Castries, justement honoré de la considération publique pour ses vertus et la noblesse de ses sentiments, ne dédaigna pas d'accepter une place de syndic ; mais ce spectacle était trop beau pour durer : l'administration nouvelle, pour faire le bien de la compagnie, était à tout moment dans le cas de s'opposer fortement aux entreprises de l'intérêt particulier.

C'eût été d'un exemple trop dangereux que de voir une branche considérable de la fortune publique administrée avec ordre, avec justice, avec intégrité, avec le plus parfait désintéressement et sans aucune influence du gouvernement. Les cabales se formèrent, et l'on réussit bientôt à culbuter une administration d'un si dangereux exemple. Ce n'est pas ici le lieu de dévoiler tous les projets d'iniquité qui furent ourdis dans l'obscurité pour anéantir cette administration patriotique ; il suffit de remarquer que ces projets ne furent pas longtemps sans succès, et que M. Boutin, intendant des finances, fut généralement accusé d'en être l'auteur et le promoteur. Il se fit placer dans l'administration en qualité de commissaire du roi, et ce fut l'époque de la retraite de tous les administrateurs estimés et respectés du public. Cette révolution arriva dans le cours de l'année dernière. Cette année-ci, on avait formé un autre projet : c'était d'engager la compagnie à cesser le commerce, sous prétexte qu'il ne lui était pas favorable, sans lui permettre de liquider ses

affaires elle-même. Une compagnie nouvelle, formée au gré des promoteurs de ce projet, aurait mis la main sur les effets de la compagnie ancienne, et se serait chargée de payer ses créanciers. On fait encore honneur à M. Boutin de ce projet, qui a excité dans le public une forte indignation; il fut proposé à l'assemblée générale des actionnaires par M. Panchaud, banquier anglais établi à Paris.

M. Necker se leva, parla près d'une demi-heure avec autant de chaleur que de sagesse, et démontra le danger et l'absurdité du projet de M. Panchaud. Le banquier anglais fut hué avec son projet; on disait tout haut qu'il était apparemment payé par ses compatriotes pour culbuter la compagnie française. Bref, ce projet fut entièrement déconcerté par la résistance honnête et courageuse de M. de Sancé et de M. Necker, auxquels se joignirent quelques jeunes gens qui ont jusqu'à présent moins de solidité que de droiture et de bonne volonté, comme M. d'Éprémesnil, avocat du roi au Châtelet. Le gouvernement ne put résister à l'acclamation générale de l'assemblée, et se vit obligé de permettre, contre ses intentions, une loterie qui fît face aux engagements les plus pressants de la compagnie; elle se trouva remplie en très-peu de jours. Il faut voir, lorsqu'il s'agira de prendre un parti décisif sur l'état de la compagnie, si M. Boutin et son aide de camp Panchaud oseront revenir à leur projet de dissolution.

— M. le chevalier de Beauvau n'avait pas jugé à propos de dépenser de l'argent en beaux habits pour se trouver à la noce de M. le duc de Chartres, à laquelle toute la cour a assisté. Lorsqu'on lui demanda s'il irait à Versailles, il répondit par l'impromptu que voici :

Le roi ne vient jamais chez moi,
D'où vient que j'irais chez le roi?
Ce n'est donc que par représailles
Que je ne vais point à Versailles.

On peut dire que toute la famille de Beauvau a reçu le talent de la poésie. Mme la marquise de Boufflers, sœur du chevalier de Beauvau et mère du célèbre chevalier de Boufflers, adressa, il n'y a pas longtemps, l'impromptu suivant à son gendre, qui l'avait un peu excédée dans une visite :

Mon cher Cucé, va-t'en bien vite,
Ou du moins ne me dis plus rien :
Tu me parles de ton mérite,
Et ne dis jamais rien du mien.

Le chevalier de Beauvau se trouva, il y a quelque temps, à la Comédie-Italienne, et salua deux dames lorsqu'elles entrèrent dans leur loge. Le nom de famille de ces dames est *Hue*, qu'on prononce sans aspiration comme un U. Le voisin du chevalier lui demanda qui étaient ces dames; et cela donna occasion au chevalier de faire le quatrain suivant en demande et en réponse, fondé sur une pointe ou un rébus le plus étrange qu'on ait jamais fait.

DEMANDE.

Qui sont ces aimables personnes,
L'une assise, l'autre debout?

RÉPONSE.

Ce sont deux U.

DEMANDE.

Des U consonnes?

RÉPONSE.

Non pas; ce sont des U qu'on f....

Au reste, il n'est pas indifférent de remarquer que la magnificence des habits a été poussée à un excès étonnant au mariage de M. le duc de Chartres. Il faudra voir avec le temps où s'arrêtera ce délire de luxe, ou s'il trouvera toujours le moyen de se surpasser lui-même. J'avais cru, il y a une quinzaine d'années, lorsqu'on inventa pour les habits d'hommes des étoffes à trois couleurs, que cette mode paraîtrait trop frivole et ne pourrait durer longtemps; je me suis bien trompé. On a trouvé depuis le secret de mettre sur le dos d'un homme une palette entière garnie de toutes les teintes et nuances possibles. Aujourd'hui on met la même variété dans les broderies d'or et d'argent, qu'on mêle de paillons de diverses couleurs : ces habits donnent à nos jeunes gens de la cour un avantage décidé sur les plus belles poupées de Nuremberg. L'abbé Galiani prétend qu'il n'est pas bien sûr qu'on puisse avoir du génie en portant

perruque ou en frisant ses cheveux et les enfermant dans une bourse, et il attribue à ces usages notre infériorité à l'égard des anciens. Cette vérité a pour moi un tel degré d'évidence que, si j'étais roi de France, je réformerais, non par un édit, mais sur ma personne, toutes ces modes d'origine gothique, qui font d'un Français habillé le plus mesquin, le plus insipide et le plus ridicule personnage qui se soit jamais tenu sur ses deux pieds; et si j'avais à être assassiné, ce ne serait pas par le coutelas des frères jésuites, mais bien avec les aiguilles des faiseurs de paillons et de paillettes.

— M. Clerc, qui a été quelque temps médecin de M. le comte de Rasoumowski, ancien hetman des Cosaques et feld-maréchal des armées de Russie, s'est établi depuis son retour en France à Villers-Coterets, bourg de l'apanage du duc d'Orléans, situé près de Soissons et de Compiègne, pour y exercer la médecine. Avant d'y aller fixer sa résidence, il avait publié un ouvrage de médecine, mais je ne me rappelle plus si cet ouvrage s'appelait l'Homme physique, ou l'Homme malade, ou l'Homme en santé [1]. Je sais seulement que ce livre fut regardé comme une production bien folle, bien impertinente, et bien hardie par son ignorance à la fois et le ton d'assurance qui y régnait. C'est le petit nombre de vrais juges dans ces matières qui en pensaient ainsi: car pour les gens superficiels, ils en étaient presque séduits à cause de la chaleur avec laquelle certains morceaux étaient écrits; mais enfin ce livre n'a eu qu'une existence éphémère, et il est aujourd'hui parfaitement oublié. Ne voilà-t-il pas M. Clerc qui, n'ayant pas réussi à faire le médecin du corps, veut faire le médecin de l'âme! Il vient de publier un magnifique prospectus d'un ouvrage qui aura pour titre: *Yu le Grand et Confucius*, histoire chinoise. Cet ouvrage sera un magnifique volume in-4° [2] du même format que le magnifique prospectus. Il paraîtra dans le mois de septembre; l'on pourra souscrire jusqu'au 15 mai la somme de huit livres; ceux qui n'auront pas souscrit seront obligés de le payer douze livres. Malgré cette menace, je ne crois pas que la presse des souscripteurs soit fort grande. Voulez-vous que je parle plus

1. *Histoire naturelle de l'homme considéré dans l'état de maladie;* Paris, 1767, 2 vol. in-8°; réimprimé en 1784, 2 vol. même format. Voir tome VII, p. 442.

2. Soissons, 1769.

clairement? Yu le Grand, c'est Télémaque; Confucius, c'est Mentor, ou M. Clerc habillé en Minerve. Yu est la plante royale, Confucius Clerc est le jardinier cultivant la plante royale : c'est-à-dire que si nous sommes assez sots pour mettre notre argent à encourager cette entreprise, nous aurons un roman moral de plus sur l'institution d'un jeune prince héritier d'un vaste empire. Quand vous aurez lu le prospectus de Confucius Clerc, vous ne vous sentirez pas un grand empressement pour la tisane qu'il nous prépare. Que ne purge-t-il et ne saigne-t-il en Soissonnais, et que ne nous laisse-t-il tranquilles ?

— M. Loyseau de Mauléon était un des plus célèbres avocats au parlement de Paris; mais il vient de quitter le barreau pour une charge de conseiller d'une cour souveraine de Lorraine. Cette charge ne l'éloignera guère de Paris, où les affaires de sa compagnie, dont il est député, le retiendront presque toujours. Depuis qu'il a quitté le barreau, il a recueilli, en deux volumes in-4°, les *Plaidoyers et Mémoires* des principales causes qu'il a défendues[1], mais il a poussé sa délicatesse au point de ne pas vouloir permettre qu'on vendît ce recueil, et il s'est réservé d'en faire présent à ceux qui le désireraient. Vous trouverez dans ces Mémoires un tant soit peu de ce ton de déclamation qui dépare en France l'éloquence du barreau; mais il n'y en a qu'autant qu'il en faut pour prouver que l'auteur vaut bien mieux que l'école où il s'est formé. Quand je lui ai demandé pourquoi il n'avait pas fait imprimer à la suite de chaque Mémoire le jugement qu'il a occasionné, il m'a répondu : « Pour l'honneur des juges. » Ce M. Loyseau est un des plus honnêtes hommes du royaume. Il pousse la rigidité de la probité et du désintéressement à ce point romanesque qui ne fait tort qu'à soi, qui ne vous rend guère propre à faire fortune, mais qui vous rend bien intéressant. M. Loyseau perdit sa mère il y a environ deux mois; il l'aimait avec tendresse et la respectait, il l'adorait; ce n'était pas de la passion, c'était un culte. Quoique je le connaisse peu, sachant tout ce qu'il perdait, je crus devoir lui marquer la part que je prenais à sa douleur. Il vint chez moi au bout d'un mois pour me remercier; je le trouvai si abattu, si consterné, si profondément affligé, si simple et si

1. Ce recueil a été réimprimé en 1781, 3 vol. in-8°.

touchant dans l'expression de sa douleur, dans l'éloge de sa mère, que je ne pus jamais m'empêcher de pleurer aux sanglots la mort d'une femme que je n'avais jamais vue.

— M. d'Anville, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, vient de publier dans un magnifique volume grand in-folio, enrichi de cartes superbes, sa *Géographie ancienne abrégée*. M. d'Anville est le premier géographe de ce pays-ci, et peut-être de l'Europe; il est plus amoureux de sa science que le jeune homme le plus passionné ne l'est de sa maîtresse.

— On a imprimé et orné d'estampes un poëme intitulé *Narcisse dans l'île de Vénus*, en quatre chants[1]. C'est l'histoire de Narcisse, d'Écho et de Tirésias, rimée, et c'est l'ouvrage posthume d'un M. de Malfilâtre, mort, en 1767, à l'âge de trente-quatre ans, qu'il a passés dans l'infortune. L'éditeur veut nous attendrir sur ses malheurs, et nous faire regretter son génie; mais, quant à ce dernier point, son poëme m'a fourni de puissants motifs de consolation. On le vend au profit des créanciers qu'il a laissés.

— On vient de publier un écrit de cinquante pages in-12, intitulé *Prééminence du service de la France sur celui des autres puissances de l'Europe, ou Image des maux que souffre le Français au service étranger, dédiée aux soldats français*[2]. Je ne sais si le gouvernement croit ces pauvretés utiles et nécessaires; pour peu qu'il les paye de quelques écus, il peut être sûr que c'est de l'argent bien mal employé. On prétend que lorsque le nouveau contrôleur général examina, il y a quelque temps, le tableau des pensions, il y trouva l'abbé Coyer couché pour deux mille livres; et pour motif de cette pension il y avait ces mots écrits à côté : *Pour soutenir le gouvernement par ses écrits.* Qui se serait douté que le colosse de la France reposât sur la plume de l'abbé Coyer?

— On a traduit de l'allemand, de M. Steebs, un livre intitulé *Essai d'une description générale des peuples policés et des peuples non policés considérés sous le point de vue physique et moral.* Brochure in-12 de cent cinquante-quatre pages. Je ne connais ni M. Steebs ni son traducteur. Ils affectent la méthode de

1. Paris, Lejay, 1769, in-8°. Un frontispice d'Eisen, gravé par de Ghendt et quatre figures par G. de Saint-Aubin, gravées par Massard.

2. Par Thomas, soldat au régiment du prince Charles.

l'*Esprit des lois* par chapitres et paragraphes, mais ils ne savent pas qu'il faut avoir autant de traits qu'il y a de paragraphes. M. Steebs me rappelle cet homme qui fit une dissertation de quelques pages qu'il intitula *De rebus omnibus, et quibusdam aliis.*

— *Éloge de l'Ane, par un docteur de Montmartre.* Brochure petit in-12 de deux cent soixante pages[1]. Le bonnet d'un docteur de Montmartre est un bât, que l'auteur me paraît très-digne de porter.

— *Histoire naturelle et civile de l'île de Minorque, traduite sur la deuxième édition anglaise de J. Armstrong.* Volume in-12 de trois cents pages, avec une carte et une planche. L'auteur, qui a été employé en Minorque par le gouvernement anglais, me paraît simple et vrai dans ses récits.

— On vient de publier, en un volume in-12 de plus de quatre cents pages, des *Causes amusantes et connues.* Ce recueil peut être aux mémoires de M. Loyseau de Mauléon ce que les petites pièces sont aux tragédies du Théâtre-Français : la plupart des causes qu'on y a ramassées sont fort gaies; quoique le barreau ne soit pas plus l'école de la bonne plaisanterie que de la bonne éloquence, elles font encore rire. On a décoré la plupart des mémoires de ce recueil d'une mauvaise estampe.

— *Mémoires pour servir à l'histoire de l'infortunée Julie et à celle de bien d'autres, par M. Dacier, neveu du grand Dacier et colporteur de livres suivant la cour.* Ces mémoires composent une petite brochure de cent trente pages. On voit à la tête le portrait en pied de François Dacier, colporteur, né à Paris le 6 août 1704. Il dit dans sa préface qu'étant obligé de courir tout le jour pour colporter et vendre les ouvrages des autres, il n'a pu travailler au sien que pendant la nuit. S'il est vrai qu'il y ait un Dacier, neveu du célèbre Dacier, réduit depuis cinquante ans à colporter des livres, et dans sa vieillesse à composer de méchants romans, on peut dire qu'il y a des catastrophes non moins grandes dans l'empire littéraire que dans les empires politiques.

— *Le Passe-temps, ou Recueil de contes intéressants, moraux et récréatifs*, par M. Brunet de Baines. Deux volumes

1. Par dom Cajot.

in-12. Il y a quinze contes dans ce recueil, dont quelques-uns à plusieurs chapitres. Je ne connais M. Brunet de Baines ni de près ni de loin; ainsi je ne suis tenu ni de moraliser, ni de me récréer, ni de passer mon temps avec lui.

OCTOBRE.

1er octobre 1769.

On a donné, le 2 du mois passé, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, un opéra-comique intitulé *l'Amant déguisé, ou le Jardinier supposé*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, par M. Favart; la musique, de M. Philidor. M. Favart, nous apprend dans son avertissement que cette pièce a déjà été jouée sur le Théâtre-Italien, comme comédie, en 1756; son succès fut interrompu alors par la maladie et la mort de Silvia. Cette actrice jouait dans ce temps sur ce théâtre, à l'âge d'environ soixante ans, les rôles naïfs et tendres, comme nous avons vu Mlle Gaussin les jouer à cinquante ans sur le Théâtre-Français. Mais si cette actrice charmante avait perdu les grâces de sa taille, elle avait du moins conservé de la fraîcheur avec les plus beaux yeux du monde, et un son de voix si touchant et si enchanteur qu'il était aisé d'aider à l'illusion. Il s'en fallait bien que Silvia, au moins au déclin de ses années, eût aucun de ses avantages. Elle avait un son de voix fort aigre; on pouvait aisément compter le nombre de ses années par ses rides, et elle jouait les rôles naïfs avec tant d'affectation qu'il me fut impossible de me faire à son jeu précieux et cassant, comme dirait M. le marquis de Mirabeau. Malgré ses grâces cassantes et les afféteries de son jeu naïf, elle jouissait de la plus grande réputation, et les fins connaisseurs la mettaient fort au-dessus de Mlle Gaussin, tout comme, dans le même temps, on affectait de donner la préférence aux tragédies du barbare Crébillon sur les tragédies de M. de Voltaire. Marivaux avait composé ses *Fausses Confidences*, ses *Jeux de l'amour et du hasard*, et autres froidures pour le jeu de Silvia.

Vraisemblablement M. Favart crut sa pièce sans ressource à la mort de cette actrice, et la retira; elle s'appelait alors *la*

Plaisanterie de campagne. Il vient de la remettre au théâtre, et en y cousant dans toutes les scènes des paroles pour des airs de musique, il a cru en faire un opéra-comique. C'en est un en effet, mais plat et froid. M. Favart ne se doute pas, ni le public non plus, que la marche de l'opéra-comique est entièrement différente de la marche d'une comédie. C'est Sedaine qui sait ce secret, et qui sait qu'il ne faut pas faire marcher la cavalerie comme de l'infanterie.

Le titre vous apprend en partie l'intrigue de la pièce. Mme de Marsillane, femme ridicule, qui parle gras parce qu'elle est Provençale, arrive avec sa fille Lucile dans une maison de campagne près de Paris, chez une de ses amies, qu'elle trouve absente. Elle vient pour marier sa fille à un certain Damis; mais Lucile, sans consulter sa mère, avait fait choix du beau Clitandre; et le beau Clitandre, sans consulter Lucile, s'était établi avant son arrivée dans cette maison de campagne, en se mettant en condition chez le jardinier en qualité de garçon.

Ce n'est pas là le seul travestissement; une jeune personne, Julie, est aussi établie dans cette maison, en homme de robe. Celle-là ne se déguise que par espièglerie; elle est presque toujours en homme à la campagne; elle a découvert le déguisement de Clitandre avant l'arrivée de Mme de Marsillane, et elle a résolu de servir cet amant sans le mettre dans sa confidence, et même après l'avoir rudement embarrassé; elle a un intérêt personnel à servir Lucile et Clitandre, parce qu'elle est l'amante de ce Damis que Mme de Marsillane destine à sa fille, et qu'elle ne compte point du tout se détacher de son amant. Cette folle de Provençale n'est pas seulement venue pour se défaire de sa fille, elle doit se remarier elle-même au frère de Julie. Celle-ci, en petit robin, se donne à Mme de Marsillane pour son frère et lui fait l'amour : la tête en tourne à la vieille folle. Julie exige que Lucile soit mariée à Clitandre; sa mère consent à tout pourvu qu'elle épouse son charmant robin. Le notaire arrive, et, pendant qu'il dresse les deux contrats, Julie surprend Clitandre et Lucile la nuit dans le jardin, et, après avoir joui quelque temps de leur peur et de leur embarras, elle découvre le déguisement de Clitandre à Mme de Marsillane, qui cause une surprise bien agréable aux deux amants en consentant à leur union au moment de leur plus grande détresse. On apporte les deux con-

trats ; quand celui de Clitandre avec Lucile est signé, Mme de Marsillane veut aussi signer le sien avec le charmant robin ; alors le charmant robin reprend son nom de femme. Mme de Marsillane se croit trompée, trahie ; mais on annonce l'arrivée de la maîtresse de la maison, suivie du frère de Julie, qui se met en son lieu et place, et la pièce finit, au contentement de tout le monde, par un divertissement.

Au défaut de vraisemblance il faudrait du moins de la verve pour faire passer un tissu si informe ; mais M. Favart ne s'en pique pas. La musique est de M. Philidor, c'est tout dire. Ce compositeur a de la verve, du nerf et de la couleur pour deux, et M. Favart y a compté. Cet ouvrage-ci, qui a réussi, ne vaut pourtant pas le *Jardinier de Sidon*, que Philidor donna l'année dernière [1], et qui tomba parce que la pièce était plate et mauvaise sans nulle ressource. La musique de ce *Jardinier de Sidon* est un des meilleurs ouvrages de ce compositeur. La musique du *Jardinier supposé* est fort agréable, et si elle n'est pas de la force des autres ouvrages de Philidor, c'est la faute de son poëte, qui lui a fourni le moins d'occasions possible pour faire de la musique. Mme Trial y chante un air de bravoure qui est charmant ; cette actrice, habillée en jeune homme de robe, a beaucoup contribué au succès du *Jardinier supposé* ; elle était connue autrefois à ce théâtre sous le nom de Mlle Mandeville. Un vieux commis aux fermes, appelé Comolet, l'avait fait élever, lui avait fait apprendre la musique, l'avait ensuite épousée et fait débuter à la Comédie-Italienne. Le parterre lui trouvait la voix fort jolie, un goût de chant très-bon, mais le jeu un peu triste : c'est que sa vie l'était. M. Comolet tenait Mme Comolet enfermée sous la clef, et ne la relâchait que pour le temps où Mlle Mandeville avait à jouer en public. Mais M. Comolet a eu le bon esprit de mourir, et sa veuve est devenue en peu de temps une autre personne ; sa figure est embellie, sa physionomie s'est éclaircie ; elle a joué le rôle de Louise dans *le Déserteur* avec tant de succès que Mme Laruette n'a plus osé le reprendre. Elle vient de donner un successeur à M. Comolet dans la personne de M. Trial, acteur de ce théâtre. Ce M. Trial, frère cadet du directeur de l'Académie royale de musique, est fort

1. Voir précédemment page 145.

médiocre comédien ; il a une voix que je ne peux souffrir; mais il est d'ailleurs beau garçon, il est bon musicien, et sa femme ne manquera pas de faire encore des progrès sous lui. On peut remarquer que messieurs les Comédiens italiens ordinaires du roi ont le droit et la facilité de s'épouser en légitime nœud et en face de l'église. M. Arlequin a épousé Mme Arlequin très-solennellement à la paroisse Saint-Sauveur; M. et Mme Laruette ont suivi cet exemple, M. et Mme Trial viennent de le suivre. Il s'en faut bien que messieurs les Comédiens français ordinaires du roi aient le même privilége, et M. l'archevêque de Paris, leur refusant le sacrement du mariage, les réduit au concubinage sans miséricorde ; ainsi il n'y a point de péché ni d'excommunication de jouer la comédie sur la rive droite de la Seine, mais on est à tous les diables quand on la joue sur la rive gauche.

— On a donné, le 20 du mois dernier, sur le théâtre non excommunié de la rive droite de la Seine, vulgairement appelé théâtre de la Comédie-Italienne, un autre ouvrage nouveau intitulé *le Tableau parlant*, comédie-parade en un acte et en vers, mêlée d'ariettes; les paroles, de M. Anseaume, souffleur de la Comédie-Italienne; la musique, de M. Grétry.

La parade est un mélange de bouffonnerie et de noblesse; les acteurs sont choisis dans le bas peuple et cherchent à nous faire rire en contrefaisant la déclamation tragique et en corrompant la prononciation des mots d'une manière burlesque. Les auteurs classiques en ce genre mettent ordinairement leur esprit et leur sel à farcir le dialogue d'équivoques dont le double sens a presque toujours quelque sottise en vue. Ce n'est pas le premier des genres assurément; il marche cependant avant le genre ennuyeux, le seul qui, suivant M. de Voltaire, n'est pas bon. La parade a été ainsi nommée parce que les farceurs la font jouer devant leurs boutiques, sur un balcon, pour amuser le peuple et lui donner envie d'entrer dans le jeu. Les personnages essentiels de la parade sont : M. le vieux père Cassandre; la belle Isabelle, ou par corruption Zirzabelle, sa fille ou sa pupille; M. le beau Léandre qui fait l'amoureux : il est d'extraction soldat aux gardes; enfin, Pierrot et Colombine.

M. Anseaume a fait de M. Cassandre un vieux fou qui est amoureux de sa pupille, la belle Isabelle, et qui veut l'épouser. Isabelle ne se sent pas de vocation à épouser ce vieux barbon;

mais Colombine lui persuade qu'un vieux mari vaut encore mieux que rien, et l'engage à répondre aux empressements de M. Cassandre. Celui-ci se doute qu'il n'est pas plus aimé que de raison, il veut s'en assurer par lui-même : il prétexte un voyage qu'il est obligé de faire dans la ville voisine pour assister à une assemblée de notables, apparemment pour y donner son avis sur la cherté des grains; car des gens aussi éclairés que M. Cassandre ont débité de longs et victorieux discours à ce sujet, et se sont fait admirer dans les assemblées de l'année dernière. A peine est-il parti que M. le beau Léandre, suivi de son fidèle écuyer Pierrot, revient de Cayenne. Il est l'amant de la belle Isabelle, il est le neveu du vieux Cassandre; Pierrot est l'amoureux de Colombine, cela est de règle : les deux amants ont faim, on leur prépare à souper. Mais M. Cassandre, peu curieux d'aller dire son avis sur la cherté des grains, n'était parti que pour rentrer dans sa maison par la porte de derrière, et pour épier ce qui s'y passerait. Il avait fait faire son portrait par un peintre habile, ce portrait était encore sur le cheval et dans la salle où l'on avait préparé le souper pour la partie carrée. M. Cassandre, pour être témoin oculaire de ce souper, n'en fait pas à deux, il découpe son visage de la toile et passe sa tête dans le trou en se tenant derrière la toile. Les convives se mettent à table sans s'apercevoir de rien. Vous croyez bien que M. Cassandre n'est pas ménagé dans leurs propos. Après bien des folies, on oblige Isabelle de se lever, de s'adresser au portrait et de lui demander la permission d'épouser Léandre. Le portrait répond par un *oui* foudroyant, M. Cassandre sort de derrière la toile, et les deux couples restent stupéfaits. Cependant, après bien du vacarme, le vieux Cassandre consent au mariage de son neveu avec sa pupille; Pierrot épouse Colombine, et la pièce finit.

Cette dernière scène est très-plaisante au théâtre; le tout est gai et sans prétention, et fournit à la musique des occasions fréquentes et très-variées de se montrer. Il ne faut pas avoir un démon familier pour faire ces choses-là; cependant on en a voulu ravir la gloire à M. Anseaume. M. Collé, autrefois grand faiseur de parades, a revendiqué toute la parade de M. Anseaume, et l'accuse de n'avoir fait d'autre changement que de substituer un portrait à une tête à perruque. Entre eux le débat, je ne

prétends enlever à personne sa gloire. M. Collé peut faire jouer sa tête à perruque chez Nicolet, pour faire diversion au succès du *Tableau parlant*.

Ce succès est très-grand et ira encore en augmentant, grâce à la musique charmante et délicieuse de M. Grétry. Il n'y a rien à dire de cet ouvrage, c'est un chef-d'œuvre d'un bout à l'autre; il n'y a que le premier air que chante Cassandre qui soit faible et commun; tous les autres sont charmants, et il n'y a pas du reste un seul morceau médiocre. C'est une musique absolument neuve et dont il n'y avait point de modèle en France; c'est un modèle de musique comique et bouffonne, cela est à tourner la tête. Ce compositeur ira loin s'il vit; mais malheureusement il crache le sang. Il a encore une autre pièce dans son portefeuille, qu'il nous réserve pour l'hiver prochain, c'est *le Sylvain* de M. Marmontel. Il joint au génie et à la science une grande facilité de travail; un style clair et facile fait que le succès de ses pièces n'est jamais douteux un instant; il se fait entendre des ignorants comme des connaisseurs, et à moins qu'il ne s'adresse à des poëtes sans nulle espèce de ressource, il est sûr de réussir autant de fois qu'il mettra de pièces au théâtre. Le jeu et la gaieté des acteurs ont encore infiniment augmenté le succès du *Tableau parlant*; ils ont ajouté de verve plusieurs traits fort plaisants qui ne sont pas dans la pièce, et qui ont grandement diverti le parterre.

— La France a été plongée dans un deuil inopiné par la mort du grand Poinsinet, appelé communément le petit Poinsinet. Il était allé en Espagne au commencement de cette année, pour y exercer, à ce qu'il disait, la charge d'intendant des Menus-Plaisirs de Sa Majesté Catholique. D'autres disaient plus simplement qu'il y avait conduit une troupe de comédiens français dont il s'était fait entrepreneur. Le fait est qu'il y a été pour se baigner dans le Guadalquivir et pour s'y noyer. Je savais bien que les noms de Seine ou de Loire lui paraîtraient trop communs pour leur faire l'honneur de s'y noyer, et qu'il lui fallait un fleuve d'un nom plus sonore et plus noble pour y laisser sa peau. Il s'est baigné pour la dernière fois très-peu avancé en âge; je crois qu'il n'avait pas plus de trente-cinq ans. Il s'était rendu ridicule et célèbre de très-bonne heure par une foule de mauvais ouvrages et par un mélange assez bizarre de bassesse et de

vanité, d'insolence et de poltronnerie. Avec une imagination un peu plus ardente, avec plus d'enthousiasme et de courage, il eût été un de ces instruments redoutables et malheureux dont le fanatisme s'est servi quelquefois avec succès pour les grands crimes : car on lui exaltait aisément la tête ; son esprit s'aliénait, et il faisait par faiblesse de caractère des choses très-fortes en cédant à une impulsion étrangère ; mais l'idée de danger le désenivrait trop vite. Jeté dès sa première jeunesse dans la crapule et dans la mauvaise compagnie, il a été ce qu'on appelle le souffre-douleur ou le patient d'une société composée d'assez mauvais plaisants. Palissot et Fréron, les comédiens Préville et Bellecour, étaient à la tête de cette réunion, qui s'enivrait deux ou trois fois la semaine à souper en se jouant de l'imbécillité de Poinsinet ; ils appelaient cela *mystifier*.

On persuada un jour à Poinsinet que le roi de Prusse l'avait nommé gouverneur de ses enfants, et avait envoyé un ambassadeur pour le conduire dans ses États ; en conséquence, Poinsinet se décora du cordon de l'aigle noir et fit abjuration de la religion catholique, avec les blasphèmes les plus terribles, entre les mains de deux prétendus ministres protestants. Cette abjuration fit du bruit, et peu s'en fallut qu'on n'informât criminellement contre les auteurs de cette ingénieuse plaisanterie. L'infortuné chevalier de La Barre a eu la tête tranchée pour des imputations certainement moins graves. Une autre fois, on fit accroire à Poinsinet qu'il avait tué un homme en duel et qu'il était recherché par la justice. Pour échapper à ses poursuites, il se fit couper les cheveux, prit perruque, et, tourmenté de remords, il se réfugia à Saint-Lazare et voulut y être enfermé, quoique le supérieur lui représentât qu'on ne recevait les mauvais sujets dans cette maison que sur un ordre de la police. Mais le tour le plus sanglant que Palissot joua à Poinsinet fut celui-ci : ils avaient un ami commun nommé Patu ; ce Patu jouissait de quelque fortune ; il mourut jeune en revenant d'Italie. Palissot fit contre Patu une chanson, et la lui porta à Passy, dans sa maison de campagne, en lui confiant que cette chanson était de Poinsinet. Patu, irrité au dernier point, jura qu'il rouerait Poinsinet de coups de bâton, la première fois qu'il oserait remettre les pieds chez lui. Palissot fait l'avocat de Poinsinet, et, feignant de vouloir apaiser Patu, il l'irrite de plus en plus ;

après quoi il s'en retourne à Paris, et, renforcé d'un autre mauvais plaisant, il attend Poinsinet à souper. A peine est-il arrivé que Palissot lui conte qu'il court une chanson horrible contre Patu, et que lui Poinsinet est soupçonné par Patu d'en être l'auteur. On consulte sur les moyens de mettre l'innocence de Poinsinet dans son jour, et Palissot lui conseille de faire sur-le-champ une autre chanson sur Patu, un peu gaie, mais innocente, et de la lui porter le lendemain pour se disculper de celle qui courait. Poinsinet trouve cet expédient admirable, et Palissot réussit à lui faire faire, vers par vers, couplet par couplet, cette chanson qu'il avait déférée le matin à Patu. Poinsinet sort persuadé qu'il est, lui, l'auteur de cette chanson et qu'elle est très-innocente; le lendemain, il la porte à Patu avec une assurance entière. « Mon ami, lui dit-il, les hommes sont bien méchants; j'avais fait sur vous une chanson fort innocente : on dit qu'ils l'ont travestie abominablement, je vous l'apporte telle que je l'ai faite. « Patu regarde, et trouve ligne pour ligne cette chanson sanglante qui avait tant échauffé sa bile la veille avant que Poinsinet l'eût faite. Vous devinez l'issue de la visite; mais il n'est pas aisé de décider si ce trait fait plus d'honneur à M. Palissot ou à M. Poinsinet.

Après toutes ces aventures, Poinsinet alla faire un tour en Italie. En repassant en France, il s'arrêta quelque temps à Ferney, chez M. de Voltaire, qui s'en accommoda comme d'un autre oison de sa ménagerie, parce que les hommes supérieurs s'accommodent de tout; ils sont comme le père éternel qui se suffit à lui-même, et voilà la véritable raison pourquoi il y a tant de mauvais sujets dans le monde, et pourquoi le père éternel s'en met si peu en peine : ce qui nous écorche ne l'égratigne seulement pas. Depuis son retour d'Italie, Poinsinet vécut séparé de la compagnie de ceux qui lui avaient joué tant de tours, et lorsqu'il les rencontrait, il rangeait quelquefois les rieurs de son côté; malgré cela, il resta toujours ridicule. Nous avons de lui plusieurs opéras-comiques que la musique de Philidor a fait réussir. Sur le théâtre de la Comédie-Française, on joue quelquefois sa petite pièce intitulée *le Cercle*; à l'Opéra, il a fait *Ernelinde*, que la belle musique de Philidor n'a pu sauver de sa ruine. Ainsi il s'était vu jouer sur les trois théâtres, et il avait le bonheur d'être fort content de lui. Les auteurs ont un aveu-

glement, grâce d'état précieuse à conserver, et qui les empêche de s'apercevoir des mauvaises impressions. Poinsinet jouissait de ce bonheur au suprême degré. Il disait : « Lorsque je donnai mon *Sorcier* », avec autant de contentement que M. de Voltaire pourrait dire : « Lorsque je donnai ma *Henriade* ». Lorsqu'il donna donc son *Sorcier*, le parterre demanda l'auteur ; il ne se fit pas prier de paraître : « *Non, non*, cria le parterre, *l'autre;* » et l'on fut obligé de chercher Philidor. Cela n'empêcha pas Poinsinet de rester sur le théâtre et de mettre dans sa préface du *Sorcier* que c'était la première fois que le public avait bien voulu ne pas mêler de l'amertume dans ses bontés pour lui. Pour moi, qui suis sans rancune, je recommande l'âme du grand Poinsinet au dieu Guadalquivir, et je ne me noierai jamais dans ce fleuve de peur de l'y rencontrer. Il avait en son vivant un secret qui me désolait : il excellait dans le genre ennuyeux ; mais il savait filtrer l'ennui à travers ses pièces si artistement et d'une manière si imperceptible, qu'on en était suffoqué sans savoir précisément de quel endroit sortaient de si mortelles exhalaisons.

— *Histoire naturelle de l'air et des météores*, par M. l'abbé Richard, six volumes in-12. Après le *Voyage d'Italie*, dont M. l'abbé Richard de Saint-Non[1] nous a gratifiés, je tiens son *Histoire naturelle de l'air* pour lue. Monsieur Capperonnier, garde de la Bibliothèque du roi et censeur royal, écoutez-moi. Vous êtes un homme de mérite, vous savez bien le grec, vous prêtez les livres de la Bibliothèque du roi de très-bonne grâce, et par la facilité que vous procurez aux gens de lettres de consulter les livres rares, vous leur êtes devenu cher ; ils vous estiment d'ailleurs pour votre savoir et vos mœurs honnêtes ; mais corrigez-vous un peu dans les approbations de censeur que vous mettrez à la suite des livres nouveaux qu'on vous a chargé d'examiner ; vous faites un éloge magnifique d'un ouvrage qui n'en mérite aucun. Vous avez le courage de dire que l'ouvrage de l'abbé Richard peut être regardé comme la suite de celui de M. de Buffon, et de signer votre nom. Où diable avez-vous pris qu'on puisse jamais nommer l'abbé Richard et M. de Buffon dans la même ligne? Un censeur royal a-t-il le droit de s'écar-

1. Grimm confond encore ici l'abbé Jérôme Richard avec l'abbé Richard de Saint-Non ; voir précédemment p. 273, note 1.

ter de la formule reçue? Ses fonctions sont d'attester qu'il a lu l'ouvrage par ordre de M. le chancelier, et qu'il n'y a rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. Si l'ouvrage est, par-dessus le marché, merveilleux, nous saurons bien le voir nous-mêmes sans que monsieur le censeur royal nous mette le nez dessus ; il n'appartient à personne de prévenir le jugement du public.

— Tout le monde se souvient encore avec intérêt de l'aventure de M. de Valdahon, mousquetaire, et de Mlle de Monnier, fille d'un président, si je ne me trompe, de la chambre des comptes, à Dôle [1]. Le mousquetaire, surpris la nuit dans le lit de la fille du président, fut obligé de se sauver en fort mauvais équipage. Il s'ensuivit un procès criminel ; la fille fut enfermée dans un couvent ; le père, implacable, poursuivit l'amant comme séducteur ; il perdit son procès successivement au bailliage de Dôle, au parlement de Besançon et au conseil du roi. Le public et les tribunaux ne virent que deux amants, coupables sans doute de s'être livrés à leurs égarements, mais dont la faiblesse était après tout fort pardonnable. La constance de M. de Valdahon à offrir toujours sa main à la fille de son persécuteur, dont les poursuites ne tendaient pas à moins qu'à conduire l'amant de sa fille sur l'échafaud, toucha infiniment les cœurs sensibles et honnêtes ; M. de Monnier resta seul inflexible. Après sept ans de haine et d'acharnement, sa fille étant devenue majeure et maîtresse de disposer de sa main, la première démarche de son amant a été de lui envoyer les bans de leur mariage signés de sa main, et de la conjurer de hâter cette union si désirée. M. de Monnier a non-seulement rejeté les sommations respectueuses usitées en pareil cas, mais, en renouvelant ses accusations déjà rejetées par tous les tribunaux, il a formé opposition à la célébration du mariage. Il est à croire qu'il sera débouté de cette opposition comme de ses anciennes demandes, et qu'enfin ce couple, puni de ses faiblesses par sept ou huit ans de malheurs et de persécutions, trouvera dans sa constance et sa tendresse réciproques le terme de ses peines. M. Loyseau de Mauléon, autrefois célèbre avocat, aujourd'hui conseiller d'une cour souveraine de Nancy, défendit, il y a sept ans, la cause de M. de Valdahon, et on trouve

1. Voir, à ce sujet, tome V, p. 46, 231, et tome VII, p. 297.

ces Mémoires dans le recueil de ses Plaidoyers. Quoiqu'il ne soit plus au barreau, il vient de prêter sa plume à Mlle de Monnier, pour répondre au nouveau Mémoire que son père a publié dans cette triste affaire. Cette réponse de Mlle de Monnier a fait beaucoup de sensation et beaucoup d'honneur à M. Loyseau de Mauléon ; mais comme il faut que je dise toujours ce que je pense, je dirai que je n'en suis pas content. On rencontre sans doute par intervalle, et surtout vers la fin, des lignes pathétiques; mais je soutiens que quand on veut faire parler une fille malheureuse, ferme, respectueuse, et soumise à un père implacable, inflexible, il faut savoir écrire tout différemment; je soutiens que cela est essentiellement froid, et quelque peu d'esprit qu'on suppose à Mlle de Monnier, qui en a peut-être beaucoup, s'il est vrai qu'elle a pour son père, malgré l'atrocité de ses persécutions, les sentiments que l'avocat lui prête, je soutiens que sans éloquence, sans talent, elle les aurait exprimés d'une manière cent fois plus touchante, tant le sentiment est supérieur à la rhétorique. Il fallait du moins séparer ici la défense juridique du langage de la fille ; il fallait que l'avocat parlât dans cette défense au nom de la fille, et non qu'il la fît parler. Elle aurait ensuite pris la parole et dit : Voilà mes droits; actuellement, mon père, écoutez le langage du respect et du sentiment.

— Dans les différents entretiens que j'ai eu le bonheur d'avoir avec le roi de Prusse au mois de septembre dernier, Sa Majesté daigna me parler de son entrevue avec l'empereur Joseph II. Elle me fit un très-bel éloge de ce prince, et m'assura entre autres que son règne serait celui de la tolérance. Je ne pus m'empêcher de dire que je voudrais que M. de Voltaire fût averti de l'aurore d'un si beau jour, afin de délecter ses yeux presque éteints d'un spectacle si consolant. Sa Majesté, non-seulement me permit de mander de si bonnes nouvelles au patriarche, mais elle m'autorisa de la citer comme garant de l'aurore d'un si beau règne. Je me suis acquitté de mon devoir ; M. de Voltaire en a pris occasion d'écrire au roi de Prusse la lettre que vous allez lire [1]. Je m'inscris en faux contre la qualité de Bohémien qu'il me donne, je n'ai de ma vie été en Bohême,

1. Voir, dans la *Correspondance* de Voltaire avec le roi de Prusse, la lettre datée de novembre 1769, commençant par : *Sire, un Bohémien.* (T.)

je ne me crois pas responsable des rêveries du *Petit Prophète de Boehmischbroda*. On m'a supposé des liaisons avec lui, mais je ne suis pas son compatriote, et je ne veux pas renoncer à ma qualité de citoyen du Saint-Empire.

NOVEMBRE.

1er novembre 1769.

La rosière de Salency est une des personnes à laquelle je dois le plus d'ennui depuis quelques années. Je ne sais comment elle a fait pour se tirer tout d'un coup et avec tant d'éclat de l'obscurité dans laquelle elle est restée ensevelie pendant environ douze cents ans; mais depuis trois ou quatre ans elle a bien pris sa revanche, et l'on ne peut se dissimuler qu'après M. Pelletier de Morfontaine, intendant de Soissons, dans la généralité duquel se trouve le village de Salency, à une demi-lieue de Noyon en Picardie, la rosière de ce village est un des plus illustres personnages de nos jours. Si, malgré ces éclaircissements, il y avait encore en Europe quelqu'un d'assez ignorant pour me demander ce que c'est que cette rosière, je ne pourrais m'empêcher de lui adresser cette courte et sévère semonce :

« *In nomine patris*, etc. Malheureux! d'où venez-vous et où vivez-vous? Vous n'avez donc pas lu le *Mercure de France* sous la confection de M. de La Place? Vous ne lisez donc pas l'*Année littéraire* de M. Fréron, de l'Académie d'Angers? Vous n'avez donc pas lu cet ouvrage immortel de M. de Sauvigny, que M. Favart appelle un ouvrage patriotique aussi intéressant qu'agréable, et qui porte pour titre : *l'Innocence du premier âge en France*[1]? Vous n'avez donc pas remarqué que l'ouvrage patriotique de M. de Sauvigny est orné d'une estampe patriotique faite d'après un dessin original et patriotique de M. Greuze? Vous ignorez donc qu'il résulte de tout ceci qu'il y a eu un saint Médard, évêque de Noyon en Picardie, qui vivait au ve siècle de

1. 1768, in-12. Un frontispice de Greuze, gravé par Moreau. Voir, sur cette réimpression de l'histoire de Pierre Le Long et de Blanche Bazu, le *Guide* de MM. Cohen et Mehl.

notre ère; que ce saint Médard est devenu saint canonisé par laps du temps, et que cela est si vrai que tous les ans le jour de sa fête décide de quarante jours de pluie ou de beau temps, ce qui devrait fermer à jamais la bouche aux incrédules; qu'il en résulte encore que saint Médard était seigneur du village de Salency, près de Noyon, et qu'il y a fait une fondation de vingt-cinq livres et d'une couronne ou chapeau de roses à distribuer tous les ans, le 8 juin, jour de sa fête, à la fille la plus sage du village; que cette fille s'appelle la rosière, que son couronnement se fait avec beaucoup d'appareil et de cérémonie; qu'il est suivi d'un bal champêtre; que le roi Louis XIII, se trouvant en son temps au château de Varennes, proche Salency, y envoya son capitaine des gardes pour faire la cérémonie de la Rose en son nom, et ajouta une bague et un cordon bleu au chapeau de roses; que de nos jours M. Pelletier de Morfontaine, intendant de Soissons, a donné un nouveau lustre à la fête de la Rose en y assistant en personne, en faisant danser madame l'intendante au bal champêtre, et en consacrant ces mémorables événements par des descriptions aussi touchantes que brillantes, sorties de la plume immortelle de son subdélégué et de MM. Fréron, de La Place et compagnie; qu'il conste des registres du collecteur de cette paroisse, composée de cent quarante-huit feux, que tous les habitants en sont doux, honnêtes, sobres, laborieux, et, quelque forte que soit la taille, contents de leur sort, ce qui, après la miséricorde divine, est visiblement l'ouvrage du chapeau de roses de saint Médard, imposé à la fille la plus sage par les mains de M. Pelletier de Morfontaine? »

A ce beau sermon, mon malheureux ignorant répond qu'il ne lit pas le *Mercure de France* ni les feuilles de M. Fréron; qu'il a voulu essayer de *l'Innocence du premier âge* de M. de Sauvigny, mais qu'il n'a pu la couler à fond; qu'il est assez fâché que son ami Greuze perde son temps à faire le Gravelot ou le Charles Eisen au lieu de faire le Greuze; qu'il fera sans doute ces pauvretés mieux que les autres faiseurs de dessins pour livres; mais que l'habitude de faire de pareilles minuties gâte bien vite le style d'un artiste; que ces minuties et la fureur de mettre des images dans les livres perdront les arts en France, précisément parce qu'elles font gagner aux artistes beaucoup d'argent en peu de temps; qu'il voudrait que son ami Greuze ne fît cas que de la

gloire et méprisât l'argent, qui d'ailleurs ne lui manque pas; qu'il voudrait encore que M. l'intendant de Soissons ne se fît pas si prodigieusement encenser par nos faiseurs de feuilles et de journaux, le tout à propos de la rosière de Salency; que l'éloge d'un bon intendant de province doit être dans le cœur et dans la bouche des peuples de sa généralité, et non dans les feuilles de M. Fréron; que cet éloge dépend moins de la grâce avec laquelle il impose un chapeau de roses que de la justice avec laquelle il impose et répartit la taille; qu'il approuve d'ailleurs très-fort que le pluvieux saint Médard ait donné vingt-cinq francs et un chapeau de roses; que l'imbécile et atrabilaire Louis XIII y ait ajouté un ruban bleu, et que madame l'intendante aille danser au bal champêtre; mais qu'à l'égard de messieurs les historiographes de la fête de Salency, y compris le romancier M. de Sauvigny et le nouveau Médard de Morfontaine, il se réserve le droit de s'écrier avec le saint apôtre : *O platitudo platitudinum!*

Et tandis que je m'apprête à pulvériser ces objections insolentes par une réplique victorieuse, je vois entrer dans mon cabinet le prophète Nathan, qui, prenant ma dispute pour une parabole, et m'arrêtant au moment où je vais prononcer la condamnation de l'ennemi de la rosière, s'écrie : *Tu es iste vir*[1] : *c'est toi qui l'as nommé*[2]; *qui se sent morveux se mouche.* A ces mots, je reste interdit, pétrifié : car je ne suis pas assez grand seigneur pour oser renvoyer un prophète, en disant simplement à mes gens : *Qu'on donne à boire au prophète.* Ce premier moment de confusion passé, je rentre en moi-même, et je suis forcé de m'avouer que j'ai négligé depuis un temps infini de lire le *Mercure de France*, qu'il n'y a peut-être aucun temps de ma vie où j'aie lu l'*Année littéraire*, qu'en sorte que, sans la lecture assidue de la *Gazette de France*, je me trouverais atteint et convaincu de ne pas lire un seul ouvrage classique de la nation. Poussant plus loin mon examen, je trouve que je n'ai pas fait grand cas du petit dessin de mon ami Greuze, et que *l'Innocence* de M. de Sauvigny m'a tant ennuyé que j'en ai pris la rosière, ensemble M. l'intendant de Soissons et ses historiographes, en grippe.

1. *Rois*, II, chap XII, v. 7.
2. RACINE, *Phèdre*, acte I, sc. III.

Mon cœur s'était endurci, je l'avoue; et si je ne persiste pas dans mon iniquité, si je suis retiré à temps du bord du précipice de Salency, je dois mon salut à la grâce spéciale du Seigneur, qui m'a dépêché son prophète Nathan sous la figure doucereuse et peignée de M. Favart.

Ce poëte vient de mettre le sujet de la rosière sur la scène; mais les prophètes sont accoutumés de s'adresser d'abord aux rois. En conséquence, M. Favart a fait représenter sa *Rosière de Salency*, le 25 du mois dernier, devant Sa Majesté, à Fontainebleau; on nous flatte de nous la faire voir incessamment à Paris. C'est une comédie en trois actes, en prose, mêlée d'ariettes; quant à la musique, c'est un *pasticcio;* Philidor et Monsigny y ont la principale part. Un amateur célèbre, M. le baron de Swieten, fils du premier médecin de l'impératrice-reine, en a fait plusieurs airs. M. Favart y a fait reparaître aussi l'ancien et détestable usage de mêler le dialogue de couplets en vaudeville, usage qui était autrefois essentiel à l'opéra-comique français, et que M. Sedaine a banni du théâtre. La pièce *On ne s'avise jamais de tout* est la première en date où cet usage n'a pas été observé. La plupart des airs de *la Rosière* sont parodiés, c'est-à-dire que la musique a été faite avant les paroles, et que le poëte a arrangé ses vers sur les notes comme il a pu. Mais nous parlerons de la musique quand la pièce aura été jouée à Paris. Je suis persuadé qu'elle y réussira beaucoup, quoique ceux qui l'ont vu jouer à la cour prétendent qu'elle est froide et pleine de longueurs. Mais le parterre de Paris aime les rosières et les pauvretés; je réponds à M. Favart du succès.

Vous trouverez dans cette pièce ce mélange de naïveté apprêtée, de gaieté ou affectée ou grivoise, qu'on remarque dans les ouvrages de Favart, faufilé avec le ton précieux, fade et doucereux des bergers de Fontenelle, le tout sans aucune verve ni force comique. L'intrigue de la fable est détestable; et quoique mauvaise, on voit qu'elle a coûté au poëte des efforts considérables, et qu'il n'a pu la mener jusqu'à la fin sans une extrême fatigue. Pour la soutenir, il a employé un grand nombre de personnages, tous le plus symétriquement contrastés qu'il a pu. La fausseté du ton ou du tissu me rend les ouvrages de M. Favart ou insipides ou insupportables; mais le parterre n'est pas de mon avis, et ce qui m'affadit ou me dégoûte est souvent élevé

par le parterre jusqu'aux nues : c'est ce qui m'arrivera dans vingt endroits de cette Rosière. Vous y trouverez beaucoup de bêtises à la Favart. Par exemple, il dit dans son avertissement, d'après les historiographes de Salency, que tous les habitants en sont doux, honnêtes, sobres, etc., et les deux amoureux de sa pièce, qui sont, comme de raison, les deux plus braves garçons du village, sont tapageurs et querelleurs, et sont prêts à se saisir au collet pour un malentendu que les gens doux et sobres éclaircissent avant d'en venir aux voies de fait. M. Favart me répond à cela que les querelles fournissent des sujets de duo et de trio, et que les gens sobres et doux ne fournissent rien à la musique : en quoi je suis parfaitement de son avis. Il fait chanter à sa Rosière le couplet que voici :

Lise dormait sur la fougère,
Blaise approchant d'un pas discret,
Adroitement sa main légère
Place des fleurs à son corset.
A son réveil elle est surprise :
Le bouquet charmant que voilà!
Jetez ces fleurs, petite Lise :
Ta la la la, l'amour est là.

J'ai conféré sur ce couplet avec M. de Morfontaine, et il m'a assuré qu'il ne donnerait pas le chapeau de roses à une fille de Salency qui l'aurait chanté.

Il y a d'ailleurs dans cette pièce quelques détails agréables et plaisants, et le rôle du bailli, quoique mis pour la centième fois sur la scène, amusera beaucoup le parterre.

— Le succès de la parade du *Tableau parlant*, qui, grâce à la charmante musique de M. Grétry, se soutient au théâtre de la Comédie-Italienne dans tout son brillant, a excité la bile de M. Palissot. Il vient d'adresser une sanglante satire contre l'opéra-comique, et plus encore contre son siècle et sa nation, à son digne ami M. Nicolet.

ÉPITRE

A MON DIGNE AMI M. NICOLET.

Illustre Nicolet, ta perte est assurée,
De puissants ennemis dès longtemps l'ont jurée ;
Des esprits éclairés, vastes dans leurs desseins,

Veulent te supprimer comme les Capucins.
Pour ranimer le goût languissant et malade,
A l'hôtel de Bourgogne[1] on unit la parade;
Clairval, d'un beau Pierrot étalant tout l'éclat,
A repris la couleur de son premier état,
Et son théâtre, fier de ce qu'il te dérobe,
Attire tout Paris avec ta garde-robe.
D'une tête à perruque on a fait un tableau;
Le parterre se pâme, et crie : *Ah! que c'est beau!*
La France est le pays où règne la sottise.
Je sais que l'étranger en rit et nous méprise;
Et moi, qui ne veux point partager ces mépris,
Je vais de nos travers gémir loin de Paris.

Siècle du grand Louis, nous regrettons ta gloire!
Quelle place le nôtre aura-t-il dans l'histoire?
Pour remplacer Boileau nous n'avons que Fréron;
Pour remplacer Quinault nous n'avons que Laujon;
Et si la faux du temps vient à frapper Voltaire,
François de Neufchâteau devient son légataire.
Lemierre et Sauvigny, La Harpe et Chabanon,
Nous glacent en voulant imiter Crébillon;
L'agréable Saint-Foix[2], d'humeur douce et badine,
Est fidèle à la prose en réformant Racine;
Beaumarchais, trop obscur pour être intéressant,
De son dieu Diderot est le singe impuissant;
Un Cailhava nous peint Thalie à la Courtille;
Molière, ton habit se change en souquenille :
Pour te mieux outrager cent ans après ta mort,
Le coup de pied de l'âne est donné par Chamfort[3].
A ces pauvres Quarante il ne faut pas s'en prendre,
Ils ont fait de leur mieux pour honorer ta cendre.
Où sont ces aigles fiers fixant l'astre du jour?
Apollon aujourd'hui n'a qu'une basse-cour.
Mais pourquoi regretter notre splendeur antique,
Puisque nous jouissons de l'opéra-comique?
Si puissant de nos jours, son dieu fut *Savetier, Maréchal, Bûcheron, Serrurier, Tonnelier*[4];
Le sublime Quétant fit une poétique

1. Où se trouve aujourd'hui le théâtre de la Comédie-Italienne. (Grimm.)
2. Allusion au malheureux essai de M. de Saint-Foix de mettre le cinquième acte d'*Iphigénie* en action. (Id.)
3. Allusion fort injuste à l'*Éloge de Molière* par Chamfort. (T.)
4. Titres d'opéras-comiques dont Grimm a rendu compte, et dont plusieurs sont de Quétant. (T.)

Pour prouver que ce dieu n'était dieu qu'en boutique.
Dans *Tom Jones* enfin il prit un noble essor,
Et fut jusques aux cieux porté par Philidor.
L'atroce *Barnevelt* vint dans notre royaume.
La Grèce eut son Homère, et Paris son Anseaume.
Jeunesse, qui suivez cet auteur de si loin,
Avant de travailler, méditez avec soin;
La gloire que produit cette illustre carrière
Doit tenter, j'en conviens; mais pour l'avoir entière,
Parlez : du grand Sedaine avez-vous les talents?
Si vous ne pouvez pas attraper ses élans,
Tâchez au moins d'atteindre au poli de son style;
Modeste comme lui, soyez aussi docile;
Gardez-vous bien surtout de faire un opéra :
Il arrive malheur à ces ouvrages-là.
La Motte est massacré par la main d'un Cardonne [1];
Dans les bras de l'Amour le dieu du goût frissonne.
Quinault, tu dois frémir dans la nuit du tombeau;
Persée est corrigé par monsieur Joliveau [2].
Malgré ses vers brillants et sa douce faconde,
Nous avons vu périr *la Reine de Golconde;*
Mais l'auteur, pour se faire un honneur singulier,
Conçoit du *Déserteur* l'ouvrage régulier;
Monsigny, digne ami, se contient de manière
Que la gloire à Sedaine appartient tout entière.
Ce poëte, qui peut remplacer Poinsinet,
A force de travail marche après Taconet.
On lui doit des *Sabots* l'intrigue intéressante,
Sa délicate main crépit *l'Ile sonnante* [3].
Il fit *l'Anneau perdu,* sifflé, puis oublié,
Et *l'Huître,* et *la Gageure,* et *le Mort marié.*
Ton théâtre, Arlequin, tout rayonnant de gloire,
Est dans cet âge heureux le temple de Mémoire :
C'est dans cette piscine où les auteurs perdus
Se lavent des affronts qui les ont confondus.
Marmontel, tu rendis *Cléopâtre* hydropique,
Tu fis à l'Opéra mourir *Hercule* étique,
Tu sentis qu'il fallait, pour te faire un grand nom,

1. Nom d'un musicien de Versailles, qui a, je crois, remis en musique l'opéra d'*Omphale* sans succès. (Grimm.)

2. Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de musique, et actuellement l'un des quatre nouveaux directeurs de l'Opéra nommés par la ville. (Id.)

3. M. Nicolet représente à son digne ami que l'*Ile sonnante* est de M. Collé, et non de M. Sedaine, et qu'il n'envie pas cette pièce au Théâtre-Italien. Au reste, il pardonne volontiers cette petite erreur en faveur de tant de vers harmonieux et pleins de sel. (Id.)

En vers bien boursouflés composer le *Huron*;
Mais, comme un faible enfant, bronchant dans la carrière,
Tu fis choix de Grétry pour tenir ta lisière.
Travaillez, plats auteurs tant de fois bafoués,
Et pendant quatre mois vous vous verrez joués.
D'informes avortons Paris est idolâtre,
Et tous les écrivains brillent sur ce théâtre;
Son concours éclatant, ses éternels succès,
Attestent chaque jour le bon goût des Français.
Esprit universel, prodigieux génie,
Voltaire, efforce-toi de changer de manie:
Tous les mois contre Dieu tu donnes un écrit;
Ne sois plus le Fréron du pauvre Jésus-Christ[1].
Tu t'es fait dans ton lit porter le viatique;
Il valait bien mieux faire un opéra-comique.
Espérant embellir tes vers mâles et forts,
La Borde t'eût prêté ses sons durs et discords.
Et ton pinceau traçant les amours de Jean-Jacques,
Nous aurait amusés beaucoup plus que tes pâques.
O mes concitoyens, qu'est devenu le goût?
L'ignorance domine, elle s'étend sur tout.
Armide vous plairait moins que des Zirzabelles,
Et du *Tableau parlant* vous êtes les modèles.

Il résulte de cette Épître que le goût est malade en France, qu'il n'y a plus dans la nation que M. de Voltaire et M. Palissot, que la faux menace l'un, et que l'autre, indigné de voir le règne de la sottise, et ne voulant pas partager ces mépris,

Va de tous nos travers gémir loin de Paris;

en sorte qu'il ne restera plus personne à la France. C'est là le moment de s'écrier avec Marcel[2]: *Pauvre royaume*, à moins que M. Palissot se contente de se retirer seulement à trois lieues de Paris, dans sa célèbre retraite d'Argenteuil où il a cette fameuse lorgnette avec laquelle il épie de loin les sots de Paris, suivant ce vers heureux qui termine son immortel poëme de *la Dunciade* française:

Messieurs les sots, je vous vois d'Argenteuil.

1. M. Nicolet représente à son digne ami que ce mot ne passe pas pour être de lui. (Grimm.)

2. Le danseur qui voyait tant de choses dans un menuet. (T.)

Il y a des gens qui, pour rapprocher encore davantage les deux seuls grands hommes qui restent à la France, ont voulu comparer l'Épître de M. Palissot à son digne ami, avec *le Russe à Paris*, par M. de Voltaire; mais ce dernier morceau ne pourra jamais soutenir le parallèle avec l'autre, ni pour la platitude, ni pour le vide, ni pour le nombre de vers prosaïques et sourds dont cette heureuse Épître fourmille. D'ailleurs, tout le monde sait *le Russe à Paris* par cœur, et l'on n'a pas encore appris l'Épître du digne ami de M. Nicolet, parce qu'elle est remplie de ces vers heureux dont le Pauvre Diable a dit :

Sacrés ils sont, car personne n'y touche.

Mais que ferons-nous à ce goût malade, si le public ne veut pas plus s'apercevoir de son danger que des vers harmonieux de M. Palissot? C'est à messieurs les premiers gentilshommes de la chambre, nos charitables pères nourriciers, à prendre ce danger en considération, et à députer vers Argenteuil pour prier M. Palissot de livrer à nos applaudissements les ouvrages de sa muse, afin que la France soit préservée de sa ruine totale.

— En attendant que le patriarche de Ferney défère aux remontrances que le digne ami de M. Nicolet vient de lui faire, et qu'il s'occupe de l'opéra-comique dont il a eu la bonté de lui tailler le canevas, il vient de sortir de la célèbre manufacture de Ferney un nouvel ouvrage intitulé *Dieu et les Hommes, œuvre théologique, mais raisonnable*, par le docteur Obern, traduit par Jacques Aimon; à Berlin, chez Christian de Vos, 1769, volume grand in-8° de deux cent soixante-quatre pages. Cette fois ci, c'est donc un docteur anglais qui parle. Le but de son *Œuvre théologique et raisonnable* est le même que celui de l'*Examen important* de milord Bolingbroke et de tant d'autres ouvrages qui ont paru en ces derniers temps dans le même esprit : c'est un relevé de toutes les absurdités et de toutes les atrocités des juifs et des chrétiens; seulement milord Bolingbroke est plus véhément et plus emporté, le docteur Obern plus doux : il pardonne aux chrétiens leurs sottises et leurs crimes passés, pourvu qu'ils soient sincèrement disposés à s'amender et à devenir tranquilles et raisonnables. Dans le fond, tous ces ouvrages ne sont qu'une continuelle répétition des mêmes idées, mais cette répé-

tition, malgré sa continuité, n'est pas fastidieuse. On y trouve toujours des traits d'une tournure neuve et originale, et l'illustre écrivain qui a usurpé depuis vingt ans tant de noms célèbres et tous les noms ridicules, qui paraît tantôt sous l'habit de Bolingbroke et tantôt sous l'habit de Tamponet, a cela de particulier qu'il n'est jamais ennuyeux. La grâce et le charme ne l'abandonnent jamais, et son rabâchage, tout usé qu'il est, me fait plus de plaisir que la fleur des écrits de la plupart de nos merveilleux. Il est, sous l'habit et avec la plume du docteur Obern, lequel n'a vraisemblablement jamais existé, plus solide que dans beaucoup d'autres de ses écrits sur ce sujet. La plupart des arguments déjà employés ailleurs paraissent ici avec une force nouvelle. Il y a au chapitre trentième et suivants une apologie de Jésus et de ses mœurs qui sera regardée comme un chef-d'œuvre de plaisanterie par tous ceux qui voudront réfléchir combien il faut avoir de gaieté, de verve et de folie pour écrire ces choses-là. Ce qu'il y a de bon, c'est que je parierais que l'auteur ne se doute pas qu'il est plaisant. Dans un autre chapitre il fait un relevé en forme de compte des meurtres commis au nom de Jésus, et il trouve, en calculant modérément, qu'environ dix millions d'hommes ont été massacrés du fait de la religion chrétienne. Si l'on veut savoir comment l'atroce peut s'allier au ridicule, ce chapitre fournira un modèle.

Il nous est venu de la manufacture encore une autre feuille de vingt-quatre pages, intitulée *Tout en Dieu; commentaire sur Malebranche*. Cette feuille est signée par M. l'abbé de Tilladet, qui est sans doute neveu à la mode de Ferney de M. Jacques Aimon, traducteur de M. le docteur Obern. L'œuvre de M. l'abbé de Tilladet est peu de chose; ce sont proprement des thèses de logique et de métaphysique pour prouver l'inutilité d'une substance placée entre Dieu et la matière, et appelée esprit ou âme, et pour prouver encore que tout ce qui existe et tout ce qui arrive est une émanation nécessaire de l'Être suprême. On pourrait aussi intituler ces thèses *Comparaison de Dieu et de la lumière*. Je veux mourir si les raisonnements de M. l'abbé Tilladet ne sont pas pour moi aussi inintelligibles, aussi absurdes, que le plus fier galimatias théologique. Je défie tout homme de bonne foi qui est en état de méditer d'attacher un sens philosophique au galimatias de M. l'abbé de Tilladet, et de trouver dans ses propo-

sitions autre chose qu'un enfant qui joue avec des mots, comme les autres jouent avec des cartes. Voilà donc à quoi est réduit l'esprit le plus pénétrant, le plus lumineux du siècle, lorsqu'il s'élève à de certains objets, et qu'il n'ose se rendre compte de ses idées! C'est à balbutier et à déraisonner comme un enfant.

Pour les faibles mortels quelle haute leçon!

Comme les arrangements domestiques du château de Ferney intéressent aujourd'hui plus ou moins toutes les cours de l'Europe, il est nécessaire de remarquer ici que la veuve Denis, nièce du seigneur patriarche, vient de reprendre la route de Ferney pour y être réinstallée dans son gouvernement. Les impudents qui fournissent des bulletins aux gazetiers disent que l'oncle vient de se raccommoder avec la nièce; ils n'ont jamais été brouillés : l'oncle écrivait deux fois par semaine à la nièce; il lui donnait, indépendamment de son propre revenu, tous les ans la somme de vingt mille livres à dépenser. Mais quel est le grand empire où il n'arrive pas des révolutions? Quelle est la saison qui n'ait pas ses ouragans? Le patriarche, qui, comme l'Éternel, se suffit à lui-même, las de tout le bruit de sa ménagerie, fit un jour maison nette. Il renvoya les nièces, les Corneilles, les Dupuits, les Chabanons, les La Harpes, toute la volière d'oiseaux importuns; mais il n'en laissa aucun sans pâture. Nous eûmes la sottise de plaindre ici le patriarche de sa solitude, lui qui ne fut jamais si content que de pouvoir se livrer sans distraction à sa passion pour son cabinet. Il fit frotter sa maison de la cave aux greniers, et y entretint une propreté supérieure à celle des maisons de Hollande. Mais vous savez, par l'Écriture, que l'Éternel s'apaise, qu'il se repent. Le seigneur patriarche est facile et variable comme lui; il s'est repenti, il s'est rendu aux prières de la nièce avec la même facilité qu'il avait nettoyé ci-devant son château. Le temps nous apprendra si l'ancien train, les comédies, les festins, les bals, les soupers, succéderont à l'austérité d'une retraite de dix-huit mois.

Autre chapitre de la chronique de Ferney. Tandis que la nièce Denis cheminait au printemps de l'année dernière vers Paris, celui qui prenait soin de la nourriture corporelle du seigneur patriarche, vulgairement dit son cuisinier, ayant été à

Paris pour ses affaires particulières, s'en retourna à Ferney; il m'honora d'une visite, avant son départ, pour savoir si je n'avais rien à envoyer à son maître, et trouva chez moi M. Bigex s'amusant à copier des feuilles pour le service de quelques princes. Il faut savoir ce que c'est que M. Bigex, parce qu'il va être tout à l'heure un homme célèbre en Europe. M. Bigex, né dans un village de Savoie, eut sans doute occasion dans sa jeunesse d'apprendre le latin, car il en sait beaucoup. Son goût et son bon esprit le portèrent à la lecture des ouvrages de M. de Voltaire et de nos meilleurs écrivains, tandis que la misère le forçait d'être domestique et frotteur dans Paris. Je le connus dans cet état, et j'en fis mon principal copiste, mon homme de confiance. Avant d'entrer chez moi, il avait fait un voyage dans son pays, et chemin faisant il avait rendu hommage au seigneur patriarche, et avait reçu l'hospitalité, ainsi que tout le monde, au château de Ferney. Le patriarche ayant su par son cuisinier que M. Bigex travaillait chez moi à la vigne du Seigneur, et voulant renforcer son secrétariat, me demanda ce bon ouvrier. C'était me couper mon bras droit; mais je consentis avec joie à la fortune de M. Bigex, qui travaille depuis ce temps-là sous les ordres immédiats de son maître, qui est notre maître à tous, et qui ne manquera pas de coucher son nouveau secrétaire sur son testament à côté de M. Wagnière, premier commis du bureau de la réforme philosophique. M. Bigex s'est déjà rendu illustre par plusieurs faits d'armes depuis qu'il siége à Ferney. Il a écrit à M. de Voltaire plusieurs lettres qui ont été imprimées. Il a servi de témoin à son maître, dans plusieurs occasions juridiques, et notamment dans la célèbre cérémonie du viatique, administré avec tant de solennité le jour de Pâques dernier. Dans le procès-verbal dressé à l'occasion de cette cérémonie, M. Antoine Bigex, à côté de M. Antoine Adam, prêtre ci-devant soi-disant jésuite, et d'autres notables de Ferney, témoigne que M. de Voltaire a dit qu'ayant son Dieu dans sa bouche il pardonnait sincèrement à Nonotte, Patouillet et autres cuistres qui l'ont non-seulement ennuyé, mais encore calomnié près du roi, Depuis ce procès-verbal, signé de bon accord par Antoine Adam, prêtre, et par Antoine Bigex, philosophe, il s'est élevé entre les deux témoins une petite dispute littéraire qui pourrait avoir des suites. Antoine Adam, n'aimant pas sans doute Antoine

Bigex, l'a accusé d'avoir volé nuitamment des fruits dans un jardin. Celui-ci, qui n'aime pas les épigrammes, a traduit son adversaire en justice pour rendre compte de ses assertions. Ce procès, pendant au bailliage de Gex, va être plaidé et jugé en forme après la Saint-Martin. En attendant, M. Antoine Bigex, sans préjudicier à ses raisons civiles, a fait valoir ses raisons littéraires contre M. Antoine Adam, dans une lettre de huit pages, intitulée *Nouvelle provinciale*, avec l'épigraphe :

> Qua semel est imbuta recens servabit odorem
> Testa diu[1].

Cette provinciale est pleine d'érudition et est une très-bonne plaisanterie. L'anagramme *Ad omnia natus*, que le philosophe Antoine Bigex trouve dans le nom d'*Antonius Adam*, est très-heureusement appliquée à un ci-devant soi-disant jésuite. De quoi s'avise cet imbécile de P. Adam? M. de Voltaire nous l'avait bien dit, qu'il n'était pas le premier homme du monde; mais il ne devait pas oublier ce qui est arrivé au premier homme pour une pomme, et c'était bien assez pour dégoûter tout Adam de parler de pommes, même quand il aurait vu son prochain en voler nuitamment. On dit que le seigneur patriarche s'amuse de ce procès, et qu'il laissera libre cours à la justice. On ignore encore pour qui la nièce Denis prendra fait et cause. Elle n'aime pas beaucoup M. Antoine Bigex, mais elle aime encore bien moins M. Antoine Adam.

— Je trouve dans les papiers que M. Diderot a préparés pour cette correspondance que M. Palissot s'est encore immortalisé par un autre ouvrage à l'insu du public pendant mon absence. Cette brochure, que je n'ai point vue, est intitulée *Dénonciation aux honnêtes gens*. Les honnêtes gens à qui M. Palissot est à portée de parler sont tous gens qui n'ont pas encore été repris en justice. Voici ce que je trouve dans les papiers du philosophe sur sa *Dénonciation*.

C'est Palissot qui est le dénonciateur, et Diderot, d'Alembert, Helvétius, Rousseau, qui sont les dénoncés. Ce Palissot

1. Horace, liv. I, épît. II, v. 69.

est le fameux et non célèbre auteur de la comédie des *Philosophes* qu'on ne jouera plus, et ce n'est pas seulement parce qu'elle est mauvaise, et d'une satire intitulée *la Dunciade française*, qu'on n'a jamais lue. On a imprimé dans l'*Encyclopédie*, sous le nom de M. le comte de Tressan, un article *Parade*, où ce Palissot est à peu près traité comme il le mérite. Il était tout simple de s'adresser à M. le comte de Tressan, d'obtenir le désaveu de cet article, et de faire imprimer ce désaveu. Palissot a mieux aimé supposer qu'après les marques d'estime et d'amitié que le comte lui a prodiguées il ne pouvait être l'auteur d'une satire contre lui ; en conséquence, sous prétexte de se venger des encyclopédistes, qu'il traite de calomniateurs, il donne cent coups de pied dans le ventre à M. le comte, et c'est bien fait. Cette brochure est terminée par une accusation de plagiat. Palissot revendique la petite comédie du *Cercle*, qui a été représentée, applaudie et imprimée sous le nom de Poinsinet. Cela est dans l'ordre : il faut que des gueux s'arrachent les cheveux pour une guenille. Disons pourtant à la décharge de Poinsinet, et d'après l'aveu même de Palissot, que Poinsinet n'entreprit le *Cercle* que par défi. Il s'engagea à composer et à faire applaudir une comédie où il n'y aurait pas un mot qui lui appartînt, pas même le titre, et il tint parole. Après cela, je ne vois pas quel reproche on aurait à lui faire. Mais voici le fond de l'aventure. Le *Cercle* de Palissot fut sifflé à Nancy, celui de Poinsinet fut applaudi à Paris, et cela donne de l'humeur à Palissot. Ce qu'il y a de plus intéressant dans sa brochure, c'est l'annonce d'un ouvrage important dont Palissot se promet une gloire immortelle ; et il est toujours bien en pareil cas de se payer d'avance par ses mains.

Jusqu'ici le philosophe. Moi, qui reprends la parole, je trouve que Palissot est entièrement fondé dans ses plaintes contre l'article *Parade*. Il peut dire de l'*Encyclopédie* ce que Jésus-Christ disait à la noce de Cana à sa mère : *Quid mihi et tibi est mulier?* Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi? Par quel hasard mon éloge ou ma satire peuvent-ils se trouver dans l'*Encyclopédie*, et par quel hasard y a-t-on fait usage d'articles de la fabrique de M. le comte de Tressan? Si à l'article *Deuil* on avait rendu justice à ma plume immortelle, que je prête à Mlle Fau-

connier, pour annoncer, moyennant trois livres par an, les deuils de cour aux citoyens de Paris; si à l'article *Nécrologe* on avait eu soin de citer celui que je compose tous les ans, moyennant d'autres trois livres, à l'honneur des trépassés, les seuls humains qui n'aient pas tort avec moi, j'aurais pu m'épargner une réclamation qui fera l'admiration des siècles à venir. »

— M. Paulet, qui se dit médecin des Facultés de Paris et de Montpellier, donna, il y a quelque temps, un ouvrage sur la petite vérole, dans lequel il n'y avait de bon que ce qui n'était pas de lui; il avait traduit en français, d'après une traduction latine, le livre du médecin arabe Rhazès sur cette maladie. Pour avoir aussi un avis, M. Paulet dit qu'il ne fallait pas se faire inoculer, mais chercher les moyens de se préserver de la petite vérole, et il prétendit avoir un secret, non-seulement pour en empêcher la contagion, mais même pour extirper cette maladie et l'effacer du catalogue des agréments dont le genre humain est en possession. Il vient de prôner de nouveau son secret dans un *Avis au public sur son plus grand intérêt, ou l'Art de se préserver de la petite vérole, réduit en principe et démontré par expérience.* On peut lire cet avis in-4° ou in-12, comme on veut. Je conseille à M. Paulet de le faire mettre en pancarte, avec des tableaux tout autour, d'attacher cette pancarte à un bâton de bannière, de placer un tréteau au-dessous, de monter sur ce tréteau, en habit chamarré, dans un carrefour voisin du Pont-Neuf, et il pourra se vanter d'être à sa place.

15 novembre 1769.

Je trouve, dans les papiers que M. Diderot a préparés pour cette correspondance, quelques observations sur les *Éphémérides du citoyen, ou Bibliothèque raisonnée des sciences morales et politiques.* C'est un ouvrage périodique qui paraît depuis quelques années, et dont je dois avoir marqué en son temps le commencement; c'est dans ce journal que les Quesnay, les Mirabeau, les Baudeau, les Dupont, et autres entichés de rêves politico-économiques, déposent les secrets de la science par excellence. Mon usage n'est point de m'occuper de journaux; je n'en lis aucun, précisément parce que j'ai à peu près la même tâche à remplir, et quand cela ne serait pas, je n'en serais pas

plus disposé peut-être à lire nos auteurs périodiques. Mais je n'ai pas le cœur de supprimer ce qui est une fois sorti de la plume du philosophe. Ainsi, voyons ses observations sur les *Éphémérides*, mais sans tirer à conséquence. Si je me permets d'insérer quelques-unes des miennes, je les marquerai d'une étoile entre parenthèses[1]. J'aime bien que le philosophe dise qu'il va faire un extrait à ma manière, lui qui ne doit pas plus connaître cette correspondance que qui que ce soit, parce que personne ne la connaît à Paris. Mais un ami confiant comme lui arrive chez moi, il ne me trouve pas; il s'assied à mon bureau, lit quelques bribes de mon bavardage, et, qui pis est, en convient encore; il faut qu'il se croie tout permis chez moi. Quant à mes secrets, il est juste qu'il en découvre par-ci par-là quelques-uns à la volée; mais pour les secrets des autres, ne badinons pas : ma religion dit qu'il faut être impénétrable, et je m'en tiens à ma religion.

Éphémérides du citoyen, TOME V. — Après avoir fait une vingtaine d'extraits à ma manière, il serait honnête, mon ami, d'en faire un à la vôtre, et je vais m'en acquitter sur les *Éphémérides du citoyen*, qui sortent d'une boutique un peu décriée dans votre quartier. Ce cinquième volume, que j'ai sous les yeux, contient une notice abrégée des ouvrages sortis de l'école économique pendant l'année 1766; un résumé général des *Lettres sur l'ordre légal* ou secret, pour faire un demi-volume à peu de frais; la suite de l'*Histoire des finances d'Angleterre sous les rois normands;* l'analyse du quatrième chant du poëme des *Saisons*, qui vient là je ne sais pourquoi; quelques lettres sur le *Commerce des grains*, l'*Histoire de Sparte*, et autres sujets. Le volume est terminé par l'examen et l'éloge d'un prospectus d'un *Dictionnaire du Commerce*, par M. l'abbé Morellet[2].

1. Nous les plaçons en notes comme nous l'avons fait plus haut pour l'examen des *Saisons* de Saint-Lambert.

2. Il y a dans ce volume une fable de mon ami Diderot qui montre qu'il aurait le cœur assez honnête et la tête assez folle pour entrer compagnon dans la boutique économique; mais soit à jamais bénie la Providence qui l'en a garanti! Voici la fable :

« Il y a quelque temps qu'il débarqua dans l'île de Bornéo un marchand assez entendu. Il débitait un spécifique contre un grand nombre de maladies du pays. Quand il eut vendu toute sa cargaison et qu'il fut sur le point de mettre à la voile,

Tome VI. — Après la notice abrégée des pièces du recueil entier, on trouve un discours prononcé par l'auteur du livre *Des Délits et des Peines*, M. le marquis de Beccaria, lorsqu'il prit

il assembla les habitants et, par un tour de tête qu'on n'entend pas, il se mit à démontrer que son prétendu spécifique n'était bon à rien. — C'était un coquin que ce marchand-là! — Vous avez raison; aussi le souverain du pays, indigné, prit connaissance de son affaire et le fit étrangler. — Et fit bien. — Oui, mais vous ne savez pas que ce marchand était un philosophe qui s'amusait sur ses vieux jours à prêcher contre l'évidence*. »

Mon cher fabuliste, un petit moment. Si ce philosophe prêchait contre l'évidence d'une vertu quelconque, il ne fallait pas l'étrangler, il fallait le faire soigner dans une de ces maisons de charité, qu'on appelle vulgairement petites-maisons. Mais ma version porte que ce philosophe, bien loin de vendre je ne sais quel spécifique, s'était élevé contre une troupe de charlatans qui débitaient au public de petits paquets étiquetés *évidence*, et dans lesquels il n'y avait rien quand on les ouvrait. Il faisait son devoir de philosophe en décriant des charlatans qui trompaient le public. Je ne sais s'ils ont eu le crédit de le faire étrangler en persuadant qu'il avait vendu comme eux et qu'il avait ensuite décrié sa marchandise. Les charlatans pourraient bien avoir réussi à calomnier un philosophe, cela se voit quelquefois; mais prêcher contre l'évidence veut dire en d'autres termes que deux et deux font quatre. Ce qui est d'un fou est très-différent du procédé d'un sage, qui ne veut pas être la dupe d'un mot affectionné par les charlatans et dépourvu de sens dans leur bavardage.

Si vous n'êtes pas content de cette fable, en voilà une qui vous plaira peut-être davantage :

« Il y avait, dans une contrée qui n'est pas loin d'ici, un berger qui ne manquait pas de bon sens. Un jour, il conduisit son troupeau près d'un étang sur le bord duquel le roi avait coutume de passer au retour de la chasse. Du plus loin qu'il vit arriver le roi, il prit un agneau, le tua et le coupa par morceaux, qu'il jeta à des canards qui étaient sur l'étang. Cette bizarrerie frappa le roi, comme notre berger s'y était attendu. En effet, le roi lui dit : « Berger, pourquoi ne pas manger cet « agneau au lieu de le faire manger à ces canards? — Ah! sire, répondit le berger, « manger des moutons! Ils ne sont pas à moi, et j'ai juré de n'en manger aucun; « mais ces canards m'appartiennent, et je les mange. »

L'application de cette fable est un peu cachée, mais elle est juste, et vous la chercherez s'il vous plaît. Le roi, lui, l'entendit tout de suite et projeta dès le lendemain quelques règlements sur la liberté de chasser. C'est dommage que ces règlements n'aient jamais paru.

En voici une troisième qui n'est pas mauvaise, et qui sera fort courte. Un philosophe disait à un homme du monde : « Que pensez-vous qu'il arriverait si le bal de l'Opéra durait toute l'année? — Ce qui arriverait? C'est que tous les masques se reconnaîtraient. — Eh bien! reprit le philosophe, ces masques sont les symboles du mensonge, et priez Dieu que le bal dure! » (Grimm.)

*. Cette fable figure en effet, avec une insignifiante variante et sauf les interruptions supposées par Grimm, au tome V, p. 133 (année 1769), des *Ephémérides du citoyen*. Elle y est intitulée *le Marchand de mauvaise foi*, et signée T. « Nous désignerons, selon notre usage, par une lettre de l'alphabet, disent les rédacteurs, ce philosophe qui veut rester anonyme et qui nous fait espérer que ce ne sera pas la dernière fois qu'il enrichira notre recueil civique : voici la fable toute nue. »

possession de la nouvelle chaire d'économie politique fondée, par Sa Majesté l'impératrice-reine, dans les écoles de Milan.

Il y a, dans ce discours, de l'éloquence et des idées grandes et fortes. Il a pour objet la science même. L'éditeur n'est pas toujours d'accord avec Beccaria. Il a fait quelques notes critiques sur différents endroits du discours, et j'avoue que je voudrais bien voir une bonne réponse à ces notes. On y soutient, par exemple, qu'il en est de la science économique tout au rebours des autres sciences[1], où l'on passe de l'étude des faits particuliers aux maximes générales, au lieu que dans la science économique il faut laisser de côté les faits particuliers, et partir des principes généraux, qui ont par eux-mêmes toute la clarté dont nos connaissances sont susceptibles, et dont il n'est question que de tirer des conséquences justes. On soutient aussi dans ces notes la suppression absolue de tous droits d'entrée et de sortie, et la liberté du commerce extérieur aussi illimitée que celle du commerce intérieur, sans aucune distinction de matières premières et brutes, ou de matières ouvrées. Cet endroit de l'annotateur est terminé par une apostrophe au marquis de Beccaria, très-vive, très-chaude et très-pathétique. On trouve dans un autre endroit une des plus violentes sorties qu'on puisse se permettre contre le siècle de Louis XIV et l'administration de Colbert. On reproche à la fin à Beccaria d'avoir omis dans son éloge des auteurs de *la Science économique* quelques grands noms tels que ceux de La Rivière, de Quesnay, de Mirabeau et autres, et l'on y joint une satire très-amère de quelques hommes qu'il a cités, tels que Melon, par exemple. Je ne fais pas un cas infini de Melon ; je le crois très-superficiel, je suis bien loin d'assurer la justesse de ses idées ; mais un mérite qu'on ne saurait lui contester, et ce n'est pas un petit mérite, c'est d'avoir été le premier, dans ces derniers temps, qui ait remué les matières économiques. Sans lui peut-être toute l'école économique serait encore à naître.

Viennent ensuite des *Dialogues entre un enfant de sept ans et son mentor*. Le mentor n'est pas assez clair, et manque de grâces, de légèreté, de gaieté et d'esprit, et l'enfant en a trop.

1. Quelle diable de rêverie! Et un homme qui raisonne de cette façon ne devrait-il pas écrire ses *Éphémérides* des petites-maisons? Mais on trouve de pareils raisonnements par douzaine dans le livre de ces messieurs. (Grimm.)

Il paraît que ce sont les préliminaires du catéchisme de l'école; il faut voir ce que cela deviendra.

Après ces dialogues, on trouve l'annonce et l'analyse d'un ouvrage intitulé *Représentations aux magistrats, ou Apologie de leurs réclamations dans toutes les affaires majeures.* Je ne connais pas cet ouvrage, mais l'objet en est hardi; il faut que l'auteur, M. l'abbé Roubaud, ait renoncé bien formellement à tout bénéfice.

Le reste du volume est composé de différentes pièces peu importantes, telles que l'Examen de l'ouvrage de notre ami M. de Lormes, qui y est beaucoup loué; l'Art de semer le trèfle en prairies ambulantes; l'Annonce des *Lettres du fermier*[1]; une Distribution gratuite de la graine de la garance, dont la culture, autrefois florissante parmi nous, s'y est totalement éteinte; l'Augmentation du prix proposé, par la Société d'agriculture d'Orléans, à celui qui démontrera le mieux l'avantage ou le désavantage pour un peuple qui le premier accordera au commerce une immunité absolue; et puis quelques petites rabâcheries sur la matière économique.

Ce qui me plaît le plus de cette nouvelle école de quesnelistes, c'est que, très-protégée, elle dit tout ce qu'il lui plaît, qu'elle parle avec une liberté que nous ne connaissions pas, et qu'à la longue la police, la cour et les magistrats, s'accoutumeront à tout entendre, et les auteurs à tout dire. La nation se familiarisera peu à peu avec les questions de finance, de commerce, d'agriculture, de législation et de politique. Les objets les plus importants au bonheur de la société, à force d'être agités pour et contre, s'éclairciront; et, une fois éclaircis pour le peuple, pour ceux qui gouvernent, pour ceux qui, jeunes encore, doivent, avec le temps, remplir les places de la magistrature et du ministère, on fera peut-être un peu moins de sottises, ou on les fera moins intrépidement. Prions Dieu pour que cette école se soutienne, tout ignorante et toute bavarde que notre abbé napolitain la suppose. Ces hommes sont bons, têtus, enthousiastes et vains; et quand ils se tromperaient en tout, ils ne peuvent être blâmés que par ceux qui ignorent que nous

1. *Lettres d'un fermier de Pensylvanie,* 1769, in-8°, traduit de l'anglais de Dickinson par Barbeu-Dubourg.

sommes presque toujours condamnés à passer par l'erreur pour arriver à la vérité. Nous devons beaucoup sans doute à ceux qui nous éclairent; nous devons aussi quelque chose à ceux qui cherchent à nous éclairer. Malebranche et Leibnitz ont donné naissance à Locke et Newton; Platon, Bodin, et d'autres illustres fous, au sage Montesquieu. En vérité, plus j'examine le cours des choses de ce monde, plus je suis convaincu que la Sagesse, fille de Jupiter dans la fable et au ciel, est ici-bas fille de Momus et de la Folie [1].

Tome VII. Première pièce. — *Réclamation d'un propriétaire de vignes en Bourgogne, contre une requête des marchands de vin de Paris, pour qu'il soit défendu d'enarrher le vin sur le cep et dans les caves.* Un État est bien mal administré partout où un corps a le front de former une pareille demande.

Seconde pièce. — Suite des *Dialogues de l'enfant et de son gouverneur*. Sujet charmant, mais traité avec une raideur, une

1. Comme je suis parfaitement d'accord avec notre charmant abbé de Galiani sur l'obscurité ignorante et bavarde de messieurs de l'école de Confucius-Quesnay, je ne saurais être entièrement de l'avis du philosophe sur son utilité. Il reste toujours à savoir si des bavards ignorants, à force de bavarder sur des questions qu'ils n'entendent pas, ne les embrouillent pas au lieu de les éclaircir. S'il y avait parmi ces écoliers une tête comme celle de Platon et de Leibnitz, ou comme la vôtre, je vous assure, mon cher philosophe, que je les laisserais bavarder tout à leur aise et que je les écouterais avec plaisir. Mais quand on n'a pas étudié un sujet, on n'a qu'une ressource avec moi, c'est de le traiter avec génie. Et puis je crois qu'il y a des matières qu'on n'éclaircit pas à force d'écrire et de discuter; il faut autre chose. Écrivez cinquante ans de suite sur la guerre, et je vous promets qu'un sous-lieutenant des armées de Prusse qui aura fait deux campagnes sous son maître en saura plus long que vous en vos cinquante années d'écriture. Je crains que les matières économiques ne soient dans le même cas. Ce qui fait les maux publics, ce n'est pas que les gens en place n'en puissent connaître les remèdes sans avoir recours à M. de Mirabeau ou à l'abbé Baudeau, mais c'est que ces vues particulières, ce maintien de son crédit et de son influence, l'important soin de contrecarrer un mal dangereux qui se met derrière le public pour vous culbuter, la manie des règlements dans les supérieurs, l'infamie des concussions dans les subalternes, la négligence et l'indifférence pour des devoirs journaliers, empêchent presque toujours l'homme en place d'employer contre nos maux les vrais et seuls remèdes efficaces. C'est de prévenir ces inconvénients qu'il est question dans les matières d'économie politique; et comment voulez-vous que je fasse cas d'une école où l'on bavarde depuis tant d'années sans avoir seulement aperçu aucun de ces inconvénients et sans se douter du véritable état d'aucune des questions qu'on y discute et qu'on y décide avec un air si capable? Entassez maximes et principes généraux tant que vous voudrez, et comptez que vous n'aurez rien fait pour l'éclaircissement d'une question particulière d'administration. Qui est-ce qui ne sait pas aujourd'hui des lieux communs? (Grimm.)

pesanteur et une pédanterie insupportables. Monsieur l'auteur, pour qui vos dialogues sont-ils destinés? Pour un enfant. Mettez-y donc une clarté, une grâce, un intérêt propres à l'attacher. Qui diable voulez-vous qui lise cela?

Troisième pièce. — Suite de l'*Histoire des finances d'Angleterre*. Comme je n'ai pas la capacité nécessaire pour apprécier ce morceau, je me dispenserai de le lire.

Quatrième pièce. — *Avis au roi sur la libre circulation des grains et la réduction naturelle des prix dans les années de cherté*. On dit que cela est très-beau; mais quand les dialogues de notre abbé Galiani auront paru, j'espère que nous n'aurons plus rien à apprendre là-dessus.

Cinquième pièce. — *Usage nuisible à l'agriculture*, ou Mémoire contre la dîme des agneaux provenant de races étrangères.

Sixième pièce. — *Bienfaisance vraiment pastorale*. C'est la copie d'une lettre d'un curé qui ne s'en tient pas seulement à sauver ses paroissiens des peines de l'autre monde, mais qui s'occupe en attendant à les garantir de la misère dans celui-ci.

Septième pièce. — *Bienfaisance royale, ou Abolition du droit d'aubaine entre la France et la Toscane*.

Et puis, pour huitième pièce, *Un Petit Mot d'approbation sur l'extinction du privilége exclusif de la Compagnie des Indes*.

En vérité, ces économistes sont de bons diables qui font de leur mieux. Savez-vous à qui ils ressemblent? A la plupart de ceux qui donnent des leçons à Paris. Ils montrent ce qu'ils ne savent pas; mais ils apprennent en montrant, et finissent par être de bons maîtres et par faire de bons écoliers. Et puis j'aime mieux qu'on dise des sottises sur des matières importantes que de s'en taire. Cela devient sujet de discussion et de dispute, et le vrai se découvre.

Tome VIII. — Puisque j'ai parlé de cet ouvrage périodique, il faut que je continue. Lorsque vous aurez repris le tablier, vous le laisserez pour ce qu'il vaut, si cela vous convient.

Première partie. Première pièce. — *D'un pays florissant où il n'y a point de villes*. Ce pays, c'est la Virginie. Le panégyriste de cette contrée villageoise et de ce bel État patriarcal croit bonnement qu'il peut subsister. Hélas! j'en suis fâché; mais toutes les grandes villes ont commencé par un hameau. Le nombre

des maisons va toujours en s'augmentant. La crainte d'un peuple voisin élève autour de ces maisons une muraille, et creuse au pied de la muraille un fossé; et puis voilà une ville et tout ce qui s'ensuit. Je m'accommode encore des rêves en poésie; mais je ne peux plus les souffrir en politique ni en philosophie, à moins que ce ne soient les miens.

Seconde pièce. — Suite des *Dialogues de l'enfant et de son gouverneur*. Faits de la même main, ils n'auront pas plus de naturel; passons à d'autres choses.

Troisième pièce. — *Procès occasionnés par la défense contre les enarrhements de vin.* Ce que je vous en ai dit ci-dessus suffit.

Seconde partie. Première pièce. — *Critique de la brochure de M. Dupont sur les corvées et les grands chemins.* Peu m'importe de quelle manière se fassent les grands chemins, pourvu que primo, ils ne ruinent pas les habitants de la campagne en attendant qu'ils leur soient utiles; et que, secondement, on n'y mette pas le plus pernicieux de tous les luxes, comme on a fait; qu'au gré d'un homme puissant on ne couvre pas de pierres une grande lisière de terre précieuse; qu'on les proportionne enfin, dans les endroits où l'avantage public les exige, à la fréquence des voitures qui doivent y passer. Il ne serait pas difficile de démontrer à messieurs des ponts et chaussées que par une condescendance très-répréhensible, et par le faste le plus mal entendu, leurs travaux coûtent et coûteront à jamais des sommes immenses à la nation.

Seconde pièce. — Éloge et critique de l'ouvrage de notre ami Boesnier de Lormes. Je vous en ai dit mon avis ailleurs [1].

Troisième partie. Première pièce. — On dit ici que notre Dauphin s'est instruit de tous les détails pratiques de l'agriculture, et qu'en 1768, le 15 juin, il mit lui-même la main à la charrue. Laboure, laboure tant que tu voudras; je te promets que tant que les choses resteront dans l'état où elles sont l'épi de blé qui naîtra sous ta main royale ne nourrira pas tes paysans.

Seconde pièce. — *Du Commerce et de la Compagnie des*

1. L'article de Diderot sur le *Rétablissement de l'impôt dans son ordre naturel*, par Boesnier de Lormes, ne figure pas dans le manuscrit de Gotha; il a été imprimé pour la première fois par M. Assézat, t. IV, p. 39 des *Œuvres complètes*.

Indes. Oh! j'en ai déjà tant lu et tant parlé que j'en suis las! Depuis que ces gens m'ont bien fait concevoir que la solution du problème était au-dessus de toute humaine capacité, et qu'il ne pouvait être résolu que par l'expérience, j'ai pris mon parti, et je dors là-dessus. Si les défenseurs de la liberté illimitée ont rencontré juste, tant mieux pour eux et pour nos neveux. S'ils se sont trompés, on jettera feu et flamme contre eux ; mais ou ils n'y seront plus, ou ils ne s'en soucieront guère s'ils y sont encore. Pour moi, il y aura longtemps que j'aurai fait mes adieux au soleil, à la lune et aux étoiles. J'ai eu le malheur de voir mon extrait baptistaire ; j'ignorais mon âge, et je ne saurais vous dire quelle a été ma surprise de me trouver si vieux. Si vous savez le secret d'oublier son âge, apprenez-le-moi, vous m'obligerez.

AUTRE ARTICLE DE M. DIDEROT.

Mémoire contenant le projet d'une pompe publique pour fournir de l'eau de Seine à la ville de Paris. Brochure in-12.

Un M. Berthier, prêtre, est l'auteur de ce projet, qui n'aura pas lieu, car l'exécution de celui de M. Deparcieux, approuvé par l'Académie des sciences, est adoptée par le gouvernement.

Ce M. Berthier montre très-bien les inconvénients et l'insuffisance de la pompe du pont Notre-Dame.

Il en fait autant de l'idée que M. Picard, de l'Académie des sciences, avait eue, au commencement de ce siècle, d'amener la petite rivière d'Étampes à la place Saint-Michel.

Il objecte à M. Pinson, architecte, qui proposait en 1739 la construction d'un château d'eau au milieu de la rivière, vis-à-vis Bercy, l'énormité de la dépense et les embarras de la navigation.

Il se joint au P. Félicien de Saint-Norbert, carme déchaux, pour accuser les eaux de l'Yvette de mauvaises qualités et d'insuffisance, et ruiner le projet de M. Deparcieux.

M. l'abbé Berthier, lui, établit sa machine à la pointe de l'île Saint-Louis, vis-à-vis la terrasse de l'hôtel de Bretonvilliers. C'est là qu'il transporte le château d'eau de l'architecte Pinson, et qu'il nous élève, sur des colonnades, un réservoir à plus de cent pieds de hauteur.

Je vous avoue qu'ayant au milieu de la ville des eaux, et

des eaux saines, il me déplaît qu'on en aille chercher au loin. Je vous avoue que l'inutilité de tous ces aqueducs si dispendieux d'Arcueil, de Marly, de Maintenon, me soucie. Je vous avoue que les immondices, les sédiments, la stagnation inévitable des eaux dans des lits souterrains, l'inconstance du cours des petites rivières et leur disette dans les temps de sécheresse, me dégoûtent du projet de M. Deparcieux. Je vous avoue que le projet de l'abbé Berthier me paraît le meilleur; premièrement, parce qu'il y a longtemps qu'il m'est venu dans l'esprit; secondement, parce qu'il est plus naturel, plus sûr et moins coûteux; troisièmement, parce qu'il fait décoration. Reste à savoir si la pompe de l'abbé Berthier nous donnera toute la quantité d'eau dont nous avons besoin. Dans cette incertitude, à son édifice j'en ajoutais un autre qui conduisait les eaux de la Seine au haut de l'Estrapade, où j'établissais mon bassin.

Mais ma rêverie et celle de l'abbé Berthier sont maintenant superflues; on s'en tient au projet de M. Deparcieux. On nous amènera la petite rivière de l'Yvette au haut de la montagne Sainte-Geneviève; on en privera plusieurs villages autour de Paris, et nous boirons les eaux de l'Yvette, nous ou nos descendants, à qui nos poëtes diront : *Vous qui habitez les bords de la Seine et buvez les eaux de l'Yvette* [1], *etc.*

DÉCEMBRE.

1er décembre 1769.

La fourniture de Ferney a été si abondante dans le courant du mois dernier qu'il faut se dépêcher de passer en revue les

1. J'ajoute qu'un M. d'Auxiron s'est mêlé, en ces derniers temps, du projet de donner de l'eau à Paris, et qu'il a fait imprimer une *Comparaison* de son projet avec celui de M. Deparcieux. Ce pauvre Deparcieux s'est occupé du sien toute sa vie et n'a prêché qu'à des sourds. Actuellement qu'il n'est plus, il se trouve des gens des ponts et chaussées qui auront le crédit de faire sinon exécuter, du moins entreprendre. Et cela sera toujours très-bon, car nous n'aurons peut-être pas d'eau ou nous en boirons de mauvaise, mais eux, ils feront sûrement leur beurre en dirigeant des travaux considérables; et c'est de quoi il s'agissait dans le projet de donner de l'eau à la ville de Paris. (Grimm.)

différentes productions de cette illustre manufacture. Commençons par la plus faible ; elle est intitulée *les Adorateurs, ou les Louanges de Dieu*, ouvrage unique de M. Imhof, traduit du latin ; écrit de quarante-deux pages. On pourrait l'intituler aussi *Conférence de deux Capucins théistes*, car le colloque des deux adorateurs de Ferney ne ressemble pas mal au colloque des deux capucins en chaire, qui se tient dans leurs couvents pendant le carême sous le nom de conférence, pour expliquer aux assistants la controverse et pour mettre en poussière les arguments des hérétiques ; l'un des capucins les explique à l'autre, qui les anéantit.

Ici le premier adorateur est aussi beaucoup plus fort en paroles que le second : c'est un fanfaron dévot, il veut toujours admirer, adorer, louer, remercier. Le second adorateur fait le rôle du capucin qui explique la controverse, et qui embarrasse, sans s'en apercevoir, son compagnon, qui doit répondre à tout. L'enchaînement des maux physiques et moraux, l'absurdité et la méchanceté des hommes, les ridicules et les crimes que ces deux belles qualités engendrent, ne laissent pas de présenter quelques difficultés contre la bonté et la sagesse ou du moins contre la puissance de l'Être infini. Ma foi, le premier adorateur, après avoir été si magnifique, si verbeux dans son début, reste tout court. « Mon cher frère, dit-il au second adorateur, je ne vous ai point nié qu'il n'y eût de grands maux sur notre globe, il y en a sans doute ; nous sommes dans un orage, sauve qui peut. Mais encore une fois, espérons de beaux jours. Où et quand ? je n'en sais rien ; mais si tout est nécessaire, il l'est que le grand Être ait de la bonté. La boîte de Pandore est la plus belle fable de l'antiquité, l'espérance était au fond. Vous voudriez quelque chose de plus positif ; si vous en connaissez, daignez me l'apprendre. » Ne voilà-t-il pas une puissante argumentation ! Vous convenez que nous sommes dans un orage, que nous sommes réduits au sauve qui peut, et vous voulez que je passe ma vie à admirer, à louer et à remercier ; encore faut-il être poli, et dire : Il n'y a pas de quoi. Où diable avez-vous pris qu'on puisse faire autre chose dans un orage que jurer ou gémir ? Il est nécessaire que le grand Être ait de la bonté ! et pourquoi cela est-il nécessaire ? c'est parce que je le désire infiniment. Dites-moi, grand et vénérable patriarche, si vous vous moquez de nous comme à

votre ordinaire; mais non : ce qu'il y a de plaisant, c'est que votre second adorateur vous a engagé dans ce défilé sans que vous en ayez senti le danger, et que votre caquet s'affaiblit sans que vous vous croyiez embarrassé. Supposons un moment qu'un fermier général fît arrêter son carrosse au coin de la rue pour consoler un malheureux qu'il voit étendu sur de la paille, appuyé contre une borne, mourant de faim et de froid, et qu'il lui criât par la portière : « Mon cher frère, encore une fois espérez de beaux jours. Où et quand? je n'en sais rien; mais si tout est nécessaire, il l'est aussi que le roi soit bon, et il ne peut manquer de vous donner avec le temps un bon de fermier général. » Le second adorateur au coin de la borne ne pourrait-il pas dire au premier adorateur prêchant de la portière de sa désobligeante : « Mon cher frère, vous m'insultez. » Il eût été difficile, je crois, de persuader au chevalier de La Barre d'admirer, de louer, de remercier la bonté du grand Être, qui le fait mourir à la fleur de son âge pour avoir passé devant une procession à vingt-cinq pas sans avoir ôté son chapeau. Mais ce qui doit achever de déconcerter, c'est que le jour du supplice de cet infortuné, le conseiller de grand'chambre Pasquier, principal moteur de cet arrêt de mort, n'a pas soupé avec moins d'appétit et ne s'est pas moins cru un des plus grands oracles de la nation. Si le jour où l'on arracha la langue au malheureux chevalier de La Barre, la langue de Pasquier lui était tombée de la gueule dans un souper de Paris, au milieu de ses beaux discours, ou plutôt si elle lui avait été arrachée par une main invisible lorsqu'il dicta cet affreux arrêt, je conviens que le second adorateur pourrait se payer des propos du premier adorateur. Illustre patriarche, daignez considérer que les capucins de saint François d'Assise sont plus conséquents que vos capucins adorateurs; en faisant de ce monde une vallée de larmes, un lieu d'épreuves et de passage, ils ne nous doivent que des afflictions, et ils ont écarté un grand nombre d'objections. Mais il ne faut être ni capucin superstitieux ni capucin philosophique; votre voix divine doit prêcher aux hommes dignes de vous écouter la résignation et la vertu : la résignation à la nécessité, qui entraîne l'homme résigné et non résigné ; la vertu, qui n'a qu'elle-même pour récompense, mais à laquelle vous chercherez en vain de fixer un prix plus digne d'elle. Le bon patriarche a été si

embarrassé de ses deux adorateurs qu'il n'a pas même achevé leur conférence. On lit à la dernière page une réclame de la page suivante ; mais il a supprimé cette suite, et il a terminé son écrit par les puissantes consolations du premier adorateur que je viens de rapporter.

La seconde production de la manufacture est une *Requête à tous les magistrats du royaume*[1], composée par trois avocats d'un parlement; écrit de quinze pages. Cette requête est faite au nom du peuple, qui, dans la misère où il est actuellement plongé, demande deux soulagements aux parlements, lesquels se disent et sont en effet chargés de la grande police. Le premier soulagement, c'est d'obtenir qu'il ne dépende plus de l'évêque diocésain ou d'un grand vicaire de défendre ou de permettre les œufs et le fromage pendant le carême ; le second a pour objet la diminution des jours de fête, ou du moins la permission de travailler pendant ces jours si inutilement multipliés. Cette Requête est écrite avec l'éloquence du monde la plus touchante, il est impossible de la lire sans en être attendri ; et lorsqu'on a fini, on est tenté de s'écrier avec douleur et amertume sur le peu d'effet d'une représentation si raisonnable, si sage, si discrète, si urgente et si pathétique. Ceux qui gouvernent l'ignorent ou la négligent; ceux qui fondent leur empire sur la bêtise et le malheur du peuple la détestent; les autres, en la lisant dans un souper, en sont émus, disent que c'est beau, et parlent ensuite de la nouvelle du jour.

Le troisième écrit a vingt-neuf pages, et est intitulé *Défense de Louis XIV*. Le patriarche y bat un peu la campagne, et touche à trop d'objets à la fois, et n'en approfondit aucun ; il n'a pas non plus osé exposer ses véritables sentiments avec la clarté et la force qu'il serait bien en état de leur donner; il a voulu, comme on dit noblement, ménager la chèvre et les choux. Il fait le plus grand éloge des *Éphémérides du Citoyen*, dont il combat les idées, et dont certainement il ne peut aimer le style. Il voudrait bien dire qu'on a fait une sottise de détruire la compagnie des Indes, mais il craint de déplaire au gouvernement, et il n'y a pas jusqu'à l'abbé Morellet qui ne lui en impose. Il

1. *Requête à tous les magistrats du royaume par les gens de la campagne, au sujet des vexations auxquelles ils sont livrés.*

en est résulté une apologie très-faible de Louis XIV, qui a l'air plutôt d'un ouvrage de jeune homme que d'un philosophe consommé. Quand on veut défendre une statue à qui des étourdis et des aveugles allongent de grands coups de massue, il ne faut pas craindre de frapper, sans quoi on ne sauve pas la statue, et il n'y a à gagner pour le défenseur que des coups. Il ne fallait pas défendre Louis XIV, il fallait défendre le siècle de Louis XIV, et le défendre simplement par les suites qu'il a eues, et par la révolution qu'il a produite ; c'était là un vaste et beau champ pour un orateur. Il n'est pas difficile de prouver que la France doit tout à ce siècle, sa grandeur et sa gloire, comme ses dettes et quelques autres inconvénients. Il est bien vrai que Louis XIV ne savait pas toujours ce qu'il faisait, qu'il aurait été fort étonné si on lui avait prédit la révolution que plusieurs de ses établissements produiraient dans l'esprit de sa nation, et l'influence qu'ils auraient sur le génie français; mais il n'en est pas moins certain que tous ces établissements sont son ouvrage. Il serait encore plus court de ne rien blâmer ni louer *ex professo*, comme font les frondeurs et les panégyristes; mais pour éviter ces deux écueils, il faudrait être assez grand peintre pour tracer le tableau d'un siècle ou d'un règne avec autant de sagesse que de génie ; tout bon esprit en connaîtrait le résultat juste et vrai, sans que l'auteur se fût mis en frais d'un blâme ni d'un éloge. Au reste, cette *Défense de Louis XIV* est défigurée par un grand nombre de fautes d'impression. J'ai dit qu'elle ressemblait à un ouvrage de jeune homme; elle en a l'air encore par une grande provision d'encens brûlé à l'honneur de plusieurs auteurs vivants. Il en est tombé quelques grains jusque sur M. de Chamfort. L'illustre patriarche, en parlant de Molière, dit que son trône est vacant, et avertit dans une note qu'il a emprunté cette expression pittoresque et vraie au discours de M. de Chamfort, couronné cette année par l'Académie française, et ajoute, en forme de leçon, que quand on emploie une expression neuve et de génie, ce que Boileau appelait un mot trouvé, il faut citer l'inventeur. Ma foi, je ne me doutais pas qu'il y eût du génie, et qu'il fallût une imagination pittoresque pour dire que le trône de Molière est vacant. Malgré mon respect pour les décisions du patriarche, je soupçonne qu'il ne faut pas avoir le diable au corps pour inventer de ces expressions pittoresques et

neuves; j'ai même toute la peine du monde à m'empêcher de regarder cette expression autrement que comme une mauvaise fleur de rhétorique qu'un homme d'un goût sévère n'approuverait pas. Un trône ne convient pas à tous les hommes de génie, et lorsqu'on a une imagination pittoresque, on n'y assied ni Molière ni La Fontaine, quoique ces deux hommes fussent peut-être les génies les plus rares de leur siècle.

Le patriarche s'est aussi fait l'éditeur des *Souvenirs de Mme la marquise de Caylus*, qu'il a même enrichis de notes[1], et à la tête desquels il a mis une courte préface, dans laquelle La Beaumelle est aussi maltraité que dans la *Défense de Louis XIV*. Ces *Souvenirs* forment un volume de cent soixante-seize pages, et ne sont pas achevés; ce n'est proprement qu'un fragment

1. Les annotations de Voltaire ont été recueillies pour la première fois dans ses *OEuvres*, édit. Delangle, par M. Louis Du Bois. (T.) — Cette édition, commentée très-sommairement par Voltaire, fut imprimée à Genève, sous la rubrique d'*Amsterdam, Jean Robert*. Une autre parut en même temps chez Marc-Michel Rey. Peut-être fut-elle faite sur la copie prise par Diderot, selon une anecdote racontée par le censeur Marin et recueillie par Henouard. Nous la donnons ici sans pouvoir en contrôler l'exactitude. On pardonnera volontiers au philosophe un abus de confiance d'autant plus excusable que le manuscrit original aurait pu subir le sort des papiers du comte de Caylus qu'à sa mort il donna ordre de détruire :

« Un soir, un homme de lettres, que je n'aurai pas l'indiscrétion de nommer pour ne pas flétrir la grande réputation dont il a joui, qui n'est cependant aucun de ceux qui honorent aujourd'hui la littérature, se présenta chez M. de Caylus; après les compliments d'usage, il lui témoigna le désir de lire les *Souvenirs* et le pria de les lui confier pour vingt-quatre heures. Je fis à M. le comte de Caylus un signe négatif; cet homme s'en aperçut et, s'adressant à moi, il me dit que je devais connaître sa discrétion, qu'il était incapable d'abuser de la confiance de M. de Caylus, qu'accablé du travail dont il était chargé, il n'avait de libre que quelques instants dans la soirée, qu'il les emploierait à cette lecture; qu'il donnait sa parole d'honneur que le manuscrit ne sortirait pas de ses mains et promettait de le rapporter le lendemain à la même heure. M. de Caylus céda à ses instances; et lorsque le littérateur fut sorti, il me dit avec la familiarité dont il m'honorait : « Dis-moi, Marin, pourquoi le signe que tu m'as fait? » Je lui répondis que j'avais mes raisons, et que je désirais qu'il n'eût pas à se repentir de sa complaisance.

« Quelque temps après, nous apprîmes que cet ouvrage avait été imprimé en Hollande. Il me fut facile par mes liaisons avec les libraires de France et des pays étrangers, dans la place que j'occupais alors, de découvrir l'auteur de cette infidélité. Je sus que le manuscrit avait été vendu pour vingt-cinq louis à un libraire de Hollande. J'appris de plus, par un ouvrier de l'imprimerie chargée des ouvrages de la personne en question, que cet ouvrier et deux autres scribes, après avoir détaché les feuillets et copiant, l'un le folio recto, et l'autre le verso, avaient transcrit dans la journée le manuscrit qui est grand in-folio, que j'ai actuellement sous les yeux et qui fut rendu exactement à l'heure indiquée. »

que plusieurs personnes connaissaient depuis longtemps en manuscrit, et qui avait beaucoup de réputation. Après la mort du comte de Caylus, qui en tenait l'original de sa mère, ces *Souvenirs* furent encore plus connus, et les voilà enfin imprimés, grâce aux soins du patriarche; il est fâcheux qu'ils fourmillent de fautes d'impression, de mots estropiés, de ponctuations vicieuses. C'est un fort joli titre que celui de *Souvenirs*, mais il faut convenir que les *Souvenirs de Mme de Caylus*, outre qu'ils n'apprennent presque rien de nouveau, n'ont point ce charme, cette facilité, cette grâce qu'on serait en droit d'attendre d'un ouvrage de cette espèce, fait par une femme de la cour. Ils sont loin de pouvoir soutenir le parallèle avec les *Mémoires de Mme de Staal*, ouvrage si piquant quoiqu'il n'y ait presque point de faits, ni avec le commérage charmant de Mme de Sévigné; ils sont par trop négligés. Leur titre autorise et rend même nécessaire une certaine négligence, mais il ne faut pas que cette négligence dégénère en désordre. Mme de Caylus saute si continuellement d'un souvenir à un autre, sans faire la moindre attention à la chronologie, sans indiquer jamais le moment dont elle parle, que si les détails du règne de Louis XIV étaient moins connus, on aurait toute la peine du monde à les démêler dans ses *Souvenirs*. A tout prendre, ce n'est pas une lecture bien intéressante, et elle le deviendra tous les jours moins; à mesure que nous nous éloignons de ce siècle, l'intérêt des petits faits, des petites anecdotes, des petites historiettes, s'affaiblira, et disparaîtra enfin tout à fait.

Mme de Caylus était mère de ce comte de Caylus que nous avons vu mourir il y a quelques années, et qui a passé sa vie à cultiver et à encourager les arts et les lettres à sa manière; elle était nièce de Mme de Maintenon, et élevée par elle. Établie à la cour, ayant même sa confiance à un certain point, elle fut à portée de voir et de savoir bien des choses.

Mme de Maintenon est une de mes aversions, et la lecture des *Souvenirs* n'a pas augmenté mon goût pour elle. On voit dans toutes ses actions le manége, les mœurs et les sentiments d'une femme de chambre bien adroite, bien souple, bien artificieuse, qui, à force de petites intrigues dévotes, parvint enfin à faire de la cour une garde-robe: tout, durant son règne, a un air si triste, si subalterne, si bourgeois, qu'on ne peut y penser sans

dégoût. Ses défenseurs disent quelquefois que le chemin qu'elle a fait prouve seul son mérite supérieur ; mais je le nie. Il est vrai que de veuve d'un Scarron devenir reine de France, c'est franchir le plus grand intervalle possible; mais il n'a fallu pour cela qu'associer les petits artifices de l'ambition aux petites pratiques de la dévotion. En général, il n'est pas si difficile aux petites âmes de faire une fortune éclatante; il l'est bien plus aux grandes âmes d'arriver à la place que leur mérite leur assigne. D'abord l'élévation des sentiments est presque toujours un obstacle insurmontable à la fortune : elle vous prive de mille moyens d'avancement aisés et sûrs. L'esprit même est nuisible, s'il n'est accompagné d'une grande intrépidité et d'une sorte de courage que les honnêtes gens ne veulent pas avoir : car si d'un côté il multiplie les moyens, de l'autre il aperçoit avec la même pénétration les obstacles. Cet inconvénient est grand, et la multiplicité des moyens n'est pas toujours un avantage. Je suis persuadé qu'en examinant avec soin la conduite de ceux qui ont fait une fortune remarquable, mais lente, et qui sont parvenus pas à pas, on serait tenté de penser qu'il n'y a rien de mieux pour réussir que d'être bête, entièrement concentré dans soi-même, et d'une activité qui ne se rebute jamais. Il n'est pas croyable ce que l'importunité seule sait obtenir ; et quel est l'homme d'esprit qui sache être importun comme il faut? Il s'aperçoit trop vite du *désouci* qu'on a de ce qui l'intéresse, de l'ennui qu'il inspire, de tous les petits mouvements de l'âme qui se peignent sur le visage : il ne lui en échappe aucun, et il quitte la partie; la bête ne voit rien de tout cela, poursuit son objet, et l'emporte. Le maréchal de Belle-Isle disait qu'il était essentiel de ne jamais perdre de vue aucun de ses projets. C'est en suivant cette maxime qu'il parvint, à l'âge de soixante-dix ans, à la place de secrétaire d'État de la guerre; c'était un peu tard, mais c'était avoir réussi.

Mme de Maintenon avait sans doute la même maxime; et, malgré la bonne foi, du moins apparente, avec laquelle Mme de Caylus nous donne la plupart de ses démarches ambitieuses pour des actes de pure vertu, on voit clairement que dès qu'elle se fut constituée bonne ou gouvernante des bâtards de Louis XIV elle conçut et suivit sans relâche le dessein de supplanter Mme de Montespan, et de se mettre à sa place. Lisez ce qu'elle

dit à Louis XIV à la revue des mousquetaires, dans un temps où le bonhomme commençait à avoir plus peur du diable que de tempérament, et admirez, si vous pouvez, le courage héroïque et la bonne âme de Mme de Maintenon. Moi, j'admirerai si l'on veut la beauté de notre morale et le bonheur des peuples catholiques, dont les souverains n'ont jamais à se reprocher que le péché trop doux de l'amour : c'est à quoi se réduisent ordinairement tous les remords de leur conscience timorée. Eh! morbleu, il importe bien au ciel et à la terre qu'un prince soit amoureux d'une jolie femme et qu'il soit heureux avec elle, si ses peuples ne sont pas pillés, vexés, abîmés, et s'il est aussi grand sur le trône qu'aimable aux pieds de sa maîtresse. Je trouve qu'après avoir pourvu au besoin et à la tranquillité de ses peuples, le bon Henri IV avait très-bonne grâce d'en conter à la belle Gabrielle. Je suis loin de mépriser dans le prince les vertus domestiques; j'aime autant qu'un autre qu'il soit bon mari, bon père, ami tendre et solide; mais je veux que les qualités de l'homme relèvent encore les qualités du héros, et qu'il n'aît point de vertus privées aux dépens de ses vertus publiques. Il valait infiniment mieux pour Louis XIV de coucher un peu scandaleusement avec Mme de Montespan, tandis que Colbert faisait fleurir le royaume et illustrait la France par les arts, que de coucher en tout honneur et en toute tristesse avec la veuve de Scarron, tandis qu'on portait un coup mortel à la France par la révocation de l'édit de Nantes, et que le roi avait été assez avili par sa triste et vertueuse Maintenon et par son maraud de confesseur pour s'occuper bien plus des querelles de la bulle et du jansénisme que des défaites de ses armées, dont on ôta le commandement au grand Catinat parce qu'il n'allait pas assez régulièrement à la messe, et des progrès d'Eugène et de Marlborough, qui n'y allaient jamais. Mme de Caylus nous peint Louis XIV à peu près avec la même bonne foi que sa tante. Le roi défendit à Mme de Montespan de parler, le soir après sa sortie, à Mme de Maintenon; il craignait que, cette dernière parlant à son avis beaucoup mieux que lui, il ne perdît insensiblement de son mérite dans l'esprit de sa maîtresse. Mme de Caylus nous donne cela pour de la délicatesse; Louis XIV était pétri de naïvetés, de délicatesses de cette espèce. Elle voudrait aussi nous persuader que le roi n'avait pas eu envie de faire de ses enfants

naturels de si grands seigneurs, ni de les élever au rang des princes. Elle dit encore qu'il n'approuvait pas qu'ils se mariassent; vous verrez qu'il n'approuvait pas non plus que ses bâtardes épousassent des princes de son sang, et que cela s'est encore fait malgré lui. Louis XIV était vraiment bien d'humeur à se laisser contrarier, surtout dans les choses personnelles! Il eût été sans doute bien plus sage de faire de ses enfants naturels des gentilshommes considérables que d'en faire des princes qui, malgré leur rang à la cour, ne seront jamais assimilés aux princes du sang; ils étaient d'assez bonne maison pour être ducs et pairs du royaume, et la haute noblesse, qui a tant de peine à leur accorder les prérogatives de prince et le titre de monseigneur, les aurait trouvés d'une naissance assez illustre pour les agréger à son corps sans difficulté. Mais ce qu'on ne pourra jamais pardonner à Louis XIV, c'est d'avoir établi ses bâtardes dans toutes les branches de la maison royale, et d'avoir rendu les princes de son sang inhabiles à posséder un canonicat de Strasbourg.

Ce n'est pas là encore toute la récolte de Ferney de ce mois. On nous a encore envoyé une nouvelle édition de la tragédie des *Guèbres, ou la Tolérance,* avec un discours préliminaire; c'est, suivant le titre, la troisième édition. Dans la première, la pièce était de feu Desmahis; actuellement il n'en est plus question, et vous verrez que feu Desmahis cédera avec le temps ses droits d'auteur à M. de Voltaire. Quoique l'éditeur annonce des changements considérables dans cette nouvelle édition, il n'y en a point d'essentiels, mais le discours préliminaire est nouveau. Après quelques remarques générales, et toujours intéressantes sous la plume immortelle de M. de Voltaire, on lit l'histoire et la critique de la tragédie d'*Athalie :* car, quoique le patriarche aime bien Racine, il hait encore davantage le fanatisme emporté du grand prêtre Joad, qui fait lâchement assassiner sa reine après l'avoir attirée dans le temple et dans le piége de ses suppôts. Au reste, ce n'est pas M. de Voltaire qui fait cette critique; c'est milord Cornsbury qui lui a fait toutes ces observations un jour, au sortir d'une représentation d'*Athalie :* nouvelle métamorphose du patriarche. J'ai connu ce milord Cornsbury, qui vécut à Paris quelques années en retraite, et y mourut avant le commencement de la dernière guerre : c'était un homme de beaucoup d'esprit et un vrai philosophe.

Nous ne sommes pas encore au bout de nos richesses de Ferney; le patriarche a envoyé à M. d'Argental, qui a eu de tout temps le département dramatique, une comédie en vers non imprimée pour être jouée à la Comédie-Française. Cette pièce est intitulée *le Dépôt, ou Ninon*[1], sujet délicat et scabreux qui a, je crois, un fondement historique, mais que le censeur de la police ne veut pas laisser traiter sur la scène. On dit que la même personne ayant fait un dépôt considérable chez la fameuse courtisane Ninon de l'Enclos en confia un pareil à un célèbre directeur de consciences de ce temps-là, et que, lorsqu'elle eut besoin de son argent, le directeur lui nia le dépôt tandis que la courtisane le rendit très-fidèlement. Le patriarche, attaché d'ailleurs à la mémoire de Ninon, qui lui laissa un legs, a trouvé que tout cela était dans la règle, et comme il existe aujourd'hui à Paris un certain abbé Grisel, confesseur de M. l'archevêque et célèbre directeur de dévotes, lequel passe aussi pour savoir nier les dépôts, l'occasion de mettre un prêtre fripon et voleur sur la scène doit avoir infiniment tenté le zèle de M. de Voltaire. Pour faciliter les moyens de faire jouer sa comédie, il a fait violence à la vérité de l'histoire, il a déprêtrisé son coquin, et en a fait un simple dévot, marguillier de la paroisse; malgré cette condescendance, on prétend que le censeur de la police ne veut pas accorder son passeport: il faut que la pièce soit d'une vérité frappante, ou que la police devienne de jour en jour plus difficile et plus experte en fumet d'hérésie. On vient de jouer à Toulouse, où le sang de l'infortuné Calas fume encore, la tragédie de *la Tolérance, ou les Guèbres*, et à Paris on ne permettra pas de jouer un coquin de tartufe qui retient l'argent d'autrui! Je ne connais pas cette nouvelle production de M. de Voltaire; on dit qu'elle est fort gaie, et qu'il y a des scènes extrêmement plaisantes.

Il existe une autre production de cet homme étonnant et inépuisable; c'est un poëme intitulé *Michau et Michel*[2]: je crois que ce poëme n'est entre les mains de personne; on en connaît

1. Elle se trouve dans le théâtre de Voltaire sous le titre du *Dépositaire*. (T.)

2. L'auteur de la satire ayant pour titre *Michel et Michau* est Turgot. Elle est dirigée contre *Michel* de Saint-Fargeau et *Michau* de Montblin. Des fragments de ce petit poëme ont paru dans la *Correspondance* (lettre CXLVII) de La Harpe et dans l'*Almanach des Muses*. (T.)

cependant des fragments, et l'on m'a assuré qu'il en courait une cinquantaine de vers. Comme ce poëme pourrait infiniment compromettre l'auteur, je n'ai pas voulu contribuer à sa publicité par mes enquêtes. On dit que plusieurs personnes en crédit et connues n'y sont nullement ménagées, et il ne faut pas offrir au crédit une occasion de plus de nuire, il ne s'en procure que trop.

Le patriarche a eu au milieu de ses travaux gais ou sérieux une petite satisfaction : grâce à son zèle, la cause du pauvre Sirven est devenue aussi célèbre en Europe que celle de la famille Calas. Après avoir longtemps inutilement travaillé à faire évoquer le procès de Sirven au conseil du roi, il a déterminé ce vieillard à aller en Languedoc se mettre en prison, et à plaider de là sa cause contre le juge subalterne qui a eu l'infâme barbarie de le condamner à être pendu. Sirven vient d'être mis hors de cour par une sentence rendue en première instance. Ne voilà-t-il pas une belle justice! Un juge fanatique aura mis la vie, la fortune, l'honneur d'un citoyen en danger, et pour réparation, au bout de plusieurs années, l'opprimé sera mis hors de cour et de procès sans dédommagement! Je crois même que pour la forme il a été obligé de payer une petite amende, très-modique à la vérité, pour purger sa contumace, c'est-à-dire pour s'être dérobé à la fureur de son juge ou plutôt de son bourreau par la fuite. Il faut voir quel sera l'arrêt définitif du parlement de Toulouse; ce que je sais, c'est que si j'étais le chef suprême de la justice, les choses ne se passeraient pas tout à fait ainsi : cependant nous prétendons être une nation civilisée.

Le patriarche s'est mêlé dans le courant de l'été dernier d'un autre procès moins célèbre, mais qui ne laissait pas d'être piquant, parce qu'il s'agissait encore de livrer à l'indignation publique un petit coquin de prêtre fourbe et fripon avec intrépidité. L'abbé Claustre ne retient pas les dépôts, mais il a de l'industrie pour acquérir, et une vocation décidée au bien d'autrui. Le vieux La Borde, mort depuis peu, ancien fermier général fort protégé autrefois par Mme de Pompadour, dont il était parent, avait mis ce Claustre comme précepteur auprès de ses enfants. Il en avait beaucoup. Un de ses fils, aujourd'hui premier valet de chambre du roi, a la malheureuse passion de

composer de la musique, et la satisfait souvent à nos dépens. C'est de ce compositeur baroque que l'abbé Claustre a été l'instituteur. Le vieux La Borde avait en même temps dans sa maison un neveu à peu près imbécile; c'est sur ce neveu que mon Claustre spécule. Il se rappelle qu'il a en Auvergne une nièce qui avait alors trente-quatre ans sonnés, il pense qu'il est temps de songer à la marier; il la fait venir à Paris, et, après s'être retiré de la maison de son bienfaiteur La Borde, il persuade au neveu imbécile qu'il ne saurait demeurer plus longtemps chez son oncle, dans la maison d'un fermier général, sans mettre son salut en danger; en conséquence, il prend l'imbécile chez lui en pension; c'était la nièce qui avait soin du ménage. Bientôt après il lui fait épouser cette nièce, et, quand cela est fait, il intente procès à la famille La Borde au nom de ce neveu, mais avec assez de modération pour ne lui demander qu'environ cent mille écus. M. de La Borde, premier valet de chambre du roi, a eu recours à la plume de l'avocat de l'humanité et des causes honnêtes. Il a mis ci-devant son opéra de *Pandore* en musique sans avoir pu le faire jouer, il lui a remis le soin de châtier un petit coquin de prêtre ingrat, hypocrite et voleur. Vous jugez aisément ce que ce procès est devenu sous la plume du vengeur de Ferney, qui l'a discuté dans un *Supplément aux causes célèbres* de trente pages. Claustre a cru devoir faire écrire sa nièce à M. de Voltaire pour se plaindre de cet écrit, et le patriarche, qui sait ce qui est dû aux dames, n'a pas manqué de lui répondre, comme vous allez voir.

LETTRE DE M. DE VOLTAIRE
A MADAME DE LA BORDE-DESMARTRES.

(C'est le nom du neveu imbécile qui a épousé la nièce de Claustre.)

« Madame, j'ai reçu les Mémoires que vous avez bien voulu m'envoyer touchant votre procès. Je ne suis point avocat. J'ai soixante-seize ans bientôt; je suis très-malade; je vais finir le procès que j'ai avec la nature; je n'ai entendu parler du vôtre que très-confusément. Je ne connais point du tout le *Supplément aux causes célèbres* dont vous me parlez; je vois par vos Mémoires, les seuls que j'aie lus, que cette cause n'est point célèbre, mais qu'elle est fort triste. Je souhaite que la paix et

l'union s'établissent dans votre famille : c'est là le plus grand des biens. Il vaut mieux prendre des arbitres que de plaider. La raison et le véritable intérêt cherchent toujours des accommodements : l'intérêt mal entendu et l'aigreur mettent les procédures à la place des procédés. Voilà en général toute ma connaissance du barreau.

« Votre lettre, madame, me paraît remplie des meilleurs sentiments, et M. de La Borde, premier valet de chambre du roi, passe pour un homme aussi judicieux qu'aimable ; vous semblez tous deux faits pour vous concilier, et c'est ce que votre lettre même me fait espérer.

« J'ai l'honneur d'être avec respect, etc. »

— M. Dorat vient de publier un singulier ouvrage ; il a pour titre : *les Deux Reines,* drame héroïque en cinq actes et en prose, suivi de *Sylvie et Molhésof*, imitation libre de l'anglais ; brochure de plus de cent cinquante pages grand in-8°, ornée d'une estampe. Le drame est précédé, suivant l'usage, d'une longue préface où M. Dorat parle de tout. Je vais donner ici le précis de la fable que le poëte a imaginée pour son drame des *Deux Reines*. Je donnerais beaucoup pour savoir comment un tel sujet peut être conçu dans le cerveau d'un poëte, et comment il y reçoit son développement : car cela est au-dessus de ma portée, et tient pour moi du miracle ; et comme cependant rien n'existe sans sa raison suffisante, j'aurais certainement fait une découverte si je savais au juste par quelle filière *les Deux Reines* sont sorties armées de toutes pièces du cerveau de M. Dorat.

Adélaïde, fille d'une reine de Hongrie, est destinée en mariage à Pepin, roi de France. Les fiançailles faites, la princesse part avec Margiste, sa gouvernante, devenue sa dame d'honneur, qui doit la conduire en France. Chemin faisant, la dame Margiste persuade à la jeune reine que Pepin est dans l'usage de poignarder les femmes quand il a couché avec elles. Cela ne donne pas envie à la jeune princesse de consommer le mariage. Margiste, pour lui sauver la vie, lui propose de sacrifier sa propre fille en la mettant à sa place. Cette fille s'appelait Alise, elle ressemblait à Adélaïde à s'y méprendre ; elle passait pour morte depuis longtemps, car le projet de Margiste n'était pas

d'hier, et avait été combiné de loin. Adélaïde cède sa place. Alise obéit malgré elle à sa mère, épouse Pepin, en a plusieurs enfants, et pleure constamment pendant huit ans sur sa faute et sur le sort d'Adélaïde.

Au bout de ces huit ans, Adélaïde, dont on avait favorisé la fuite, se lasse d'errer de désert en désert; elle vient faire un tour en France, et est un peu étonnée de ne point trouver Alise poignardée; elle reconnaît la tricherie de sa ci-devant dame d'honneur; elle s'adresse à un favori de Pepin, non pour être poignardée, mais pour lui confier toute son aventure. Ensuite elle s'attache aux pas de la reine, et cherche à épier le moment favorable pour réclamer ses droits; elle s'établit à la cour, y est voilée, garde le silence et soupire. Alise ne laisse pas d'être un peu inquiète de l'inconnue voilée; elle demande à Pepin qui elle est, il lui répond qu'il n'en sait pas plus qu'elle; le fidèle Ricomer l'a présentée à la cour comme une princesse malheureuse et respectable, ainsi il n'y a pas à s'en inquiéter. Pepin, pour dissiper sa femme, avait imaginé d'engager la reine de Hongrie, qu'il croit sa mère, à venir lui faire une visite; elle arrive, elle est arrivée. A cette nouvelle inattendue, Alise se trouve mal, Margiste se trouble; elles se retirent pour tenir conseil, et Margiste se tue. Pepin, qui est la pénétration même, commence à soupçonner que la reine et Margiste cherchent à le tromper; la reine de Hongrie, qui ne soupçonne rien, est très-étonnée de trouver sa fille si triste et si indifférente sur son arrivée; elle est plus étonnée encore de voir l'inconnue voilée s'empresser autour d'elle et l'accabler de caresses. Enfin le fidèle Ricomer découvre la vérité, le pot au noir et l'inconnu voilée; elle est reconnue reine. Alise s'empoisonne, fait venir ses enfants, harangue le peuple, certifie les faits avancés par Adélaïde, fait sa confession générale, et meurt.

Les discours des personnages répondent parfaitement à l'impertinence de la fable et de l'action, de sorte que ce drame héroïque peut être regardé comme un chef-d'œuvre de déraisonnement et d'absurdité.

Dans l'anecdote de *Sylvie et Molhésof* il ne s'agit rien moins que d'une femme forcée de se prostituer à l'ennemi de son mari, dans l'espérance de lui sauver la vie. Après cet horrible sacrifice, elle trouve son mari mort dans les supplices; la fureur

la saisit, elle rentre dans la tente, et poignarde le monstre qui a abusé d'elle. M. Dorat a pris ce sujet à M. Diderot. Il y a plus de douze ans que je connais à ce philosophe un projet de tragédie, intitulé *le Shérif*, où une fille se prostitue pour sauver la vie à son père, qu'elle trouve pendu, en sortant des bras du scélérat qui lui avait vendu la vie de son père aux dépens de son honneur. Ce fait est historique ; mais le philosophe n'a pas imaginé de le traiter pour le plaisir de mettre une action horrible sur la scène, il a su associer cette horreur à un but philosophique et utile ; il s'agissait de montrer et de faire abhorrer l'absurdité et l'atrocité des persécutions religieuses. M. Dorat, ainsi qu'une foule d'autres frelons, va quelquefois se fourrer dans la ruche de l'abeille : ils lui emportent son miel, et s'imaginent qu'ils vont en faire comme elle, et ils ne savent pas seulement ce qu'on peut faire de celui qu'ils lui ont emporté. L'abeille, de son côté, qui se sent riche et inépuisable, ouvre sa ruche à tous ces frelons, et ne sent pas que le miel qu'ils dérobent est perdu, et que, pendant qu'ils bourdonnent autour d'elle, elle perd elle-même le temps de faire son miel. Voilà l'histoire du philosophe Diderot, livré par sa bonhomie et la facilité de son caractère à l'indiscrétion de tous les importuns de Paris ; voilà pourquoi *le Shérif* et vingt autres ouvrages du génie ne sont et ne seront pas faits, et voilà pourquoi son ami se meurt de douleur et de regrets.

— Nous avons encore eu depuis peu un autre drame en cinq actes et en prose, intitulé *Jenneval, ou le Barnevelt français*, par M. Mercier, qui a déjà fait un roman intitulé *l'Homme sauvage*, et d'autres rapsodies dans lesquelles on a cru apercevoir quelque lueur de talent ; mais ce crépuscule reste toujours au même point, et la lumière ne veut pas poindre. Nos petits auteurs nous ont entendu parler avec éloge de la tragédie bourgeoise qui a pour titre : *Barnevelt, ou le Marchand de Londres*[1], et ils croient que pour mériter notre suffrage ils n'ont qu'à traiter le même sujet ; mais ce sujet est horrible et détestable ; il n'y a aucun mérite à mettre sur la scène un garçon marchand qui, abandonné à la voracité d'une fille de mauvaise vie, as-

1. Voir pour cette pièce, son titre, et le nom de l'auteur et du traducteur tome I, p. 229 et 489, et tome V, p. 440.

sassine son bonhomme d'oncle pour le voler, et est livré en conséquence de son crime au dernier supplice. De si nobles tragédies ne se représentent que trop souvent en place de Grève. Nous n'avons loué la pièce anglaise que parce qu'elle avait été faite par un homme de génie et qu'elle en est remplie, et que l'homme de génie rend précieux tout ce qu'il touche. C'est donc le génie qu'il fallait emprunter de l'auteur anglais, et non le sujet; malheureusement l'un est plus aisé que l'autre, et M. Mercier s'en est tenu à la chose aisée.

Son Jenneval est un jeune homme orphelin qui a pour tuteur un oncle dur et bizarre qui habite la campagne. Il a mis son neveu en pension chez un chef de bureau du département de la guerre, à ce que j'imagine ; le jeune homme doit faire son droit. Au lieu de suivre les leçons de son professeur, il s'abandonne à la passion la plus effrénée pour une courtisane ; il la met dans ses meubles au moyen d'une lettre de change de deux mille écus qu'on lui a donné à recevoir, et qu'il détourne pour cet usage. L'oncle, qui apprend la mauvaise conduite de son neveu, accourt de la campagne pour faire mettre ce vaurien à Saint-Lazare et sa maîtresse à la Salpêtrière. Celle-ci en est avertie par un vieux Gascon débauché qu'elle a à ses ordres. Pour prévenir les desseins de l'oncle, pour conserver la conquête du neveu, et surtout pour s'assurer de la fortune dont celui-ci doit jouir après son oncle, elle médite le projet de faire assassiner ce dernier. Il faut ou séduire le jeune homme et l'engager à porter lui-même les coups, ou, s'il se refuse au crime, l'envelopper dans le complot, de manière qu'il ait tout à craindre en s'y opposant. En conséquence elle tourne la séduction à l'enchaîner de plus en plus auprès d'elle, et à le révolter contre son oncle ; elle y réussit à un certain point ; mais dès qu'elle prononce le mot nécessaire à son beau projet, l'illusion cesse, le jeune homme est indigné, et accable de reproches son infâme maîtresse. Alors, elle lève le masque tout à fait, et lui dit qu'elle a prévu sa faiblesse, qu'elle l'a servi malgré lui ; elle lui montre en même temps les dangers d'un remords inutile. Jenneval, à ces mots, s'arrache d'auprès d'elle, vole pour secourir son oncle, et le sauve en effet en tuant le vieux Gascon débauché et assassin. Cette action le fait rentrer en grâce auprès de l'oncle, et le chef de bureau lui donne sa fille en mariage. M. Mercier laisse à

la police le soin de poursuivre la courtisane. Avec son style boursouflé il contrefait froidement et gauchement la chaleur et l'éloquence de Diderot, et les mots profonds et frappants de Sedaine.

— *L'Esprit du judaïsme, ou Examen raisonné de la loi de Moïse, et de son influence sur la religion chrétienne*, brochure in-8° de deux cents pages [1]. Cet Examen n'est favorable ni au législateur des Juifs, ni à celui des chrétiens. Cela vient de la boutique de Marc-Michel Rey, d'Amsterdam, ainsi qu'une foule d'autres brochures contre la religion de l'Europe. Ces brochures, dont je crois les auteurs nichés quelque part en France, se succèdent avec une rapidité incroyable, mais elles sont loin de valoir les brochures de Ferney sur le même sujet. Quand on a goûté de la manne de Ferney, on ne peut plus s'accommoder du biscuit des boulangers de Marc-Michel Rey. Ils pétrissent grossièrement, emphatiquement, déclamatoirement, et n'approchent nullement de la finesse exquise de la pâte de Ferney.

15 décembre 1769.

Dans la foule innombrable de compilations dont nous sommes accablés, et qui nous auraient fait chanter dans nos litanies, il y a longtemps, le verset *A compilatoribus libera nos, Domine!* s'il y avait encore une étincelle de religion en France, il en a paru une, cette année, qui mérite d'être distinguée : ce sont des *Recueils philosophiques et littéraires de la Société typographique de Bouillon.* Il en a paru deux volumes; ils sont in-12, chacun d'environ trois cent soixante pages, et il me semble que le projet est de nous en donner quatre tous les ans [2]. On lit les noms de Robinet et de Castilhon à la tête de cette Société de Bouillon; ce sont deux philosophes d'un mérite connu. M. Robinet est l'auteur du livre intitulé *De la Nature ;* M. Castilhon a publié plusieurs ouvrages estimés. Ils ont vécu tous les deux en Hollande ; M. Castilhon a été aussi quelque temps à Berlin. Si je ne me trompe, il paraît qu'ils se sont retirés tous les deux à Bouillon pour y ouvrir boutique ensemble, et faire le commerce de la philosophie et de la littérature. Je ne sais s'ils

1. 1770 (1769), in-8°; traduit de l'anglais de Collins par le baron d'Holbach.

2. Ce *Recueil philosophique et littéraire* est in-8° et non in-12; il forme 10 vol., 1769-79. (T.)

se mêlent aussi du *Journal encyclopédique* qui se fabrique également à Bouillon, et qui aurait grand besoin de leur secours [1]. Le premier *Recueil philosophique et littéraire* est tout entier de MM. Robinet et Castilhon ; dans le second, on trouve quelques autres noms peu connus, et même un second Castilhon, à en juger par la différence des lettres initiales de son nom de baptême. En général, les membres de cette Société se proposent non-seulement de contribuer de leurs propres ouvrages à la formation de ces Recueils, mais encore d'y insérer tous les petits écrits qu'on voit paraître de temps en temps avec le plus grand succès, mais qui disparaissent aussi dans cette foule de feuilles et de brochures qui se succèdent. Ce projet est excellent, surtout dans un siècle où l'on n'a guère le temps que de faire de petits écrits, et où il en paraît souvent de très-précieux. On sera très-obligé à la Société de Bouillon de les avoir mis à l'abri des injures du temps, qui ne respecte que les grandes masses bonnes ou mauvaises ; je désire seulement que le goût le plus sévère préside au choix des morceaux qui doivent entrer dans ces Recueils, sans quoi ces Recueils ne pourraient pas entrer dans ma bibliothèque.

Comme M. Diderot a parcouru le premier de ces Recueils, je lui laisse le soin de vous en rendre compte ; ce qu'il va en dire vous donnera peut-être envie de lire les Recueils suivants de cette société.

ARTICLE DE M. DIDEROT.

Ce premier Recueil est assez bon. Dieu veuille que les suivants lui ressemblent !

La première pièce, sous le titre de *Fragments sur le sort de la philosophie chez les Romains*, est une bonne apologie de la science. On y voit pendant un assez long intervalle de temps les princes sages et vertueux constamment amis de la philosophie, et en revanche aussi les philosophes constamment haïs, persécutés sous les princes mauvais et dissolus. L'auteur, M. Robinet, a de la chaleur, de la hardiesse et du nerf. Il dit : « Numa écrivit douze livres de philosophie ; il aurait bien fait d'en écrire

1. On ne connaît pas les noms de tous les rédacteurs du *Journal encyclopédique;* mais Castilhon se trouve parmi ceux que Barbier donne : il est probable que Robinet y travaillait également. (T.)

douze de plus, et de faire douze dieux de moins. L'étrange législateur qui enseigne que les dieux aident les hommes à s'entr'égorger! C'est comme aujourd'hui, on les invoque dans les deux armées, quoique l'injustice soit au moins d'un côté. On annonçait à Numa l'approche de l'ennemi : « Ils viennent, « répondit-il, et moi, je sacrifie ; » propos d'un insensé. Son prétendu commerce avec la nymphe Égérie est d'un hypocrite et d'un fourbe : les hommes seraient indignes de bonnes lois s'il fallait une bouche inspirée pour leur en faire goûter l'équité. Numa un sage ! ce ne fut qu'un fanatique, un superstitieux ; et il n'y a point de folie plus dangereuse, de vice plus monstrueux que la superstition, pas même la tyrannie. Le tyran passe, la superstition ne finit jamais; le poignard sacré dont elle arme les hommes ne tombe plus de leur main. » M. Robinet ajoute que les princes bienfaiteurs des savants se font toujours plus d'honneur à eux-mêmes que de bien aux savants. Les philosophes grecs apportèrent en Italie les premiers germes de la vertu et du goût de l'étude, les seuls bien qu'on n'enlève point à celui qui les possède, et qui le dédommagent des biens qu'il n'a pas. « S'il arrive qu'un sage, appelé aux affaires publiques par ses concitoyens, soit ensuite restitué à lui-même, il ne s'aperçoit d'aucun vide : il est réduit à lui seul; et il n'en est pas plus heureux. »

Il faut de toute nécessité que j'arrête un instant M. Robinet et le philosophe Diderot, qui le laisse dire. Je hais la superstition certainement autant qu'eux, mais je ne souffrirai pas qu'on déchire Numa. Numa fut un homme de génie ; pour dompter et policer une troupe de brigands féroces, il n'avait d'autre moyen que de leur en imposer par la crainte des dieux, par son commerce avec la nymphe Égérie, par une foule de cérémonies religieuses ou superstitieuses qu'il inventa. N'aurait-il pas eu bonne grâce de parler à ses brigands comme le patriarche de Ferney nous parle aujourd'hui ? Son mot, *et moi je sacrifie*, est un mot d'un grand sens. Il savait qu'en persuadant aux siens que les dieux leur étaient propices, il s'assurait presque la victoire. Vous ne vous souvenez donc plus, mon cher philosophe, de l'aventure de la bannière de saint Antoine de Padoue ? Vous prétendez que c'est ce saint qui était vraiment le général de l'armée espagnole, et vous croyez que Numa aurait pu com-

mander la sienne sans l'aide des dieux ! J'en suis fâché, mais je crains que le genre humain ne soit obligé de passer par la superstition pour être d'abord dompté et soumis aux lois de la société. On n'aurait pas beau jeu de parler raison à des sauvages ignorants et grossiers ; mais quand ces sauvages ont été barbares pendant un millier d'années, alors ils commencent à entendre raison ; les philosophes grecs arrivent à Rome, et les Voltaire et les Diderot en France, et sont fort bien reçus, quand les prêtres et les fripons ne s'en mêlent pas. Chez toutes les nations, le berceau des beaux-arts devient le tombeau de la superstition ; mais les philosophes qui confondent les époques, et qui pensent que le genre humain peut être gouverné à l'âge de superstition comme à l'âge de raison, tombent précisément dans la faute qu'ils reprochent à ces princes où à ces ministres ignorants et imbéciles qui, n'étant pas au niveau de leur siècle, veulent, pour ainsi dire, le faire rétrograder, et croient qu'il faut abrutir les hommes pour les gouverner. Forcez un aveugle qui vient de recouvrer la vue de regarder sans ménagement la lumière, et vous lui rendrez sa cécité. Soufflez votre petite chandelle allumée en plein midi, et si vous croyez que cela nous empêchera d'y voir, vous êtes un insensé. Moïse, Numa, Mahomet, étaient de grands hommes ; mais, chefs d'une horde barbare, ils en avaient les mœurs et la grossièreté ; je suis persuadé qu'ils croyaient eux-mêmes à leurs impostures. Maintenant reprenons M. Robinet, ou plutôt M. Diderot.

M. Robinet dit un mot des trois philosophes d'Athènes envoyés à Rome à l'occasion du sac d'Orope ; mais il n'en parle pas du ton de notre abbé Galiani, qui est aussi philosophe plus profond et plus gai que M. Robinet, et qui prétend que l'histoire n'est qu'une répétition périodique des mêmes faits, sous d'autres formules ou manières de parler. Vous souvenez-vous du jour où, nous entretenant d'Orphée, il disait que ce missionnaire d'Égypte avait reçu la couronne du martyre par les mains des femmes thraces, et à l'occasion du voyage des trois philosophes grecs à Rome, que ce fut alors que le jésuite Carnéade prêcha le probabilisme devant l'archevêque Caton, janséniste ? La conclusion de M. Robinet, c'est qu'il était réservé à nos jours de voir la philosophie et les philosophes victimes du faux zèle et

de l'envie, sous le règne et apparemment contre l'intention d'un souverain humain, doux et bienfaisant.

La seconde pièce du Recueil est une *Apothéose d'Homère*, par M. Castilhon. Atticus se trouve à Smyrne le jour qu'on y célébrait les jeux homériens; les prêtres l'invitent à annoncer la fête, il se refuse à leurs prières, et cède à l'ironie d'un jeune acolyte qui lui dit : « Tu es un orateur, toi ! c'est Gorgias, ton rival, qui mérite ce nom. Il accepta l'honneur que nous lui faisions, précisément par les mêmes raisons dont tu t'en défends. Il vint, il parla sans être préparé, et il enleva nos suffrages. C'est à Gorgias qu'on disait : Sois éloquent, et il l'était. » Atticus ne put souffrir qu'on lui préférât Gorgias; il vint au temple au milieu d'un peuple immense. L'attente de ce peuple, le profond silence qu'on gardait, la présence des prêtres, la statue d'Homère dont il touchait les pieds et sur laquelle il avait les yeux attachés, échauffèrent son âme, et il chanta l'ode, l'hymne, le poëme. C'est ce poëme qu'Atticus répète ici à Néarque, son ami. C'est un morceau plein d'ivresse, c'est une sublime exhortation à se remplir des poëmes d'Homère. Il paraît que Robinet et Castilhon se sont ligués, l'un pour encourager les grands à aimer, cultiver, protéger les savants; l'autre, les jeunes gens qui se sentent du génie à faire connaissance étroite avec les anciens. Je compléterais volontiers ce trimvirat si j'en étais digne.

Le *Projet pour diminuer le nombre des auteurs*, traduit de l'anglais par M. Robinet, est la troisième pièce. On propose d'en faire une corporation, un corps de métier, où l'on n'entrera qu'après apprentissage et chef-d'œuvre. Si c'est de la plaisanterie, cela est trop triste ; si le projet est sérieux, il n'a pas le sens commun. La liberté de publier ses pensées n'admet aucun privilége exclusif ; l'art de penser appartient de droit à toute la classe bipède des hommes ; c'est au temps à exterminer toutes les productions ridicules, et il s'acquitte de ce devoir sans que personne s'en mêle.

Extrait des Transactions philosophiques sur le serpent à sonnettes, par M. Robinet, quatrième pièce du Recueil. On sait que ce dangereux reptile ne saurait se mouvoir sans avertir par un bruit du péril de son approche. Eh oui, ces anneaux résonnants ont été attachés à la queue du serpent-sonnette par la Providence, qui ne laisse pas de vous adresser tous les jours un

scélérat avec le langage le plus flatteur et sous le masque le plus séduisant ; croyez cela, vous dirait Rabelais, et buvez frais : ces anneaux sont des osselets concaves des deux côtés ; on en compte depuis trois jusqu'à quarante. Cette dissertation est mauvaise ; à l'expérience près qui constate que cet animal périt de sa propre morsure, et que les animaux qui se nourrissent même de sa tête restent sains, je n'y vois que des chiens et des oiseaux inutilement et cruellement immolés. Il y avait cependant deux choses importantes à se proposer : l'une, de découvrir la partie du corps que le venin du reptile affecte intérieurement ; l'autre, le remède spécifique contre ce venin. C'est une observation singulière que le poison de chaque serpent s'adresse à une partie, à un organe particulier de l'animal qui en est piqué ; c'est ou le foie, ou les intestins, ou l'estomac, ou le cœur, ou les poumons, ou la tête, ou les nerfs, ou le sang, ou les chairs, ou la lymphe ; je ne sais qui le premier s'en est aperçu. Une autre observation très-utile, c'est que l'eau de Lusse, ou plus généralement l'alcali volatil, pris dans de l'eau, arrête l'effet de la morsure de ces animaux ; c'est au hasard et à M. Bernard de Jussieu qu'on doit cette découverte. Une idée qui me vient sur les serpents venimeux, et qui est peut-être plus générale, c'est que, mous, faibles, lents, armés de deux dents minces, petites et mobiles, ils ne pourraient pas subsister sans leur venin ; c'est leur arme naturelle. Ils approchent en rampant, ils s'élancent, leur dent aiguë perce, leur gencive verse son poison dans la blessure ; l'animal piqué ne se défend pas, il meurt à peu de distance, et le serpent va doucement se saisir de sa proie. Si cela est, comme je le conjecture, la comparaison de ces animaux-là avec nos folliculaires en sera bien plus exacte, et j'espère que les auteurs qui en sont mordus m'en remercieront.

Parallèle de Virgile et de Lucain, cinquième pièce, par M. Castilhon. A juger de ce M. Castilhon par l'indignation profonde dont il est pénétré, et le ton véhément dont il l'exhale contre ceux qui osent comparer Lucain et Virgile, il faut que ce soit un homme de goût, car le goût est aussi intolérant que la superstition. J'aime Marmontel ; mais je pense avec M. Castilhon qu'il n'y a qu'un sourd, un barbare, un sauvage, un Goth, un Vandale, qui puisse balancer entre ces deux poëtes, entre une urne remplie de breuvage délicieux et une autre pleine de vent. Castilhon

arrache Lucain de la main des enfants, et il a raison. Il lui accorde de l'art, de la versification, et il a tort. Il a des pensées, il a de la fougue, et puis c'est tout. Il faut donner une paire d'éperons à Virgile et une bride à Lucain.

La sixième pièce est encore de M. Castilhon, et traite de la philosophie et de la morale de Plutarque. C'est un bel éloge de Plutarque, et bien juste. Cicéron est lâche et bavard ; Sénèque, dur, sec, faux, pointu, apprêté et de mauvais goût. Plutarque, quand il ne radote pas, est nerveux, sage et profond ; Cicéron fait un feu de paille qui ne chauffe pas assez ; Sénèque, un feu de tourbe qui éblouit et entête : mon vieillard ressemble à un brasier immense tel qu'on l'allume sur les autels des dieux, et dont il s'élève quelquefois un parfum délicieux. Lorsque la cendre couvre ses charbons, ne le croyez pas éteint ; mettez la main sur cette cendre, et vous la trouverez chaude ; remuez-la ou écartez-la avec le souffle, et il s'en élèvera encore des étincelles. Allons, ami Naigeon, prenons chacun un feuillet de nos auteurs favoris, et allons le brûler au pied de la statue du bon Plutarque[1].

Pour justifier sa belle passion pour Plutarque, M. Castilhon donne la traduction libre de trois de ses traités dont les sujets se lient à merveille : l'un, où Plutarque prouve l'utilité du commerce des grands et de la cour pour un homme de lettres ; le second, le bonheur pour une nation d'avoir un souverain instruit ; le troisième, l'importunité et le danger du bavardage. Il sont bons à lire.

Je ne vous parlerai point des sept discours de M. Robinet *sur l'Amour, la Beauté, la Parure, le Désir de plaire et la Mode.* J'ai parcouru le premier, qui m'a dégoûté des autres ; peut-être ai-je tort. Il y a des citations de vers, toutes de mauvais goût. J'ai bien peur que tout ceci ne soit comme ces boîtes de bonbons qu'on porte dans sa poche pour les femmes et les enfants, et qu'on n'ouvre jamais pour soi.

Le morceau *sur l'Origine des Romains* est très-peu de chose ; j'en dis autant de celui *sur les Esprits animaux.* Cependant, à tout prendre, le Recueil est bon ; je l'ai coupé d'un bout à l'autre, je le garde, et j'en retiens la suite.

1. L'ami Naigeon et moi nous demandons vingt-quatre heures de réflexion pour nous décider sur le procès intenté à Cicéron au profit de Plutarque, et particulièrement sur le feu de paille. (Grimm.)

AUTRE ARTICLE DE M. DIDEROT.

Observations sur la religion, les lois, le gouvernement et les mœurs des Turcs, traduit de l'anglais de M. Porter, ci-devant ministre plénipotentiaire du roi d'Angleterre à la Porte, par M. Bergier; deux parties in-12 de cent cinquante pages chacune.

N'allons pas vivre là, mon ami! O le vilain pays! Il y a une grande bête féroce qui dévore toutes les bêtes féroces qui sont autour d'elles; et celles-ci, à l'exemple de la première, dévorent toutes celles qui les approchent, et ainsi de proche en proche; c'est un pays où tout est dévorant et dévoré. Il est très-difficile de s'instruire de ce qui le concerne. Le peuple qui l'habite, fier, solitaire et dédaigneux, ne se montre presque point : de là la multitude de fables qu'on en a racontées. Le Koran contient toute sa religion; mais ce Koran, interprété de cent mille manières différentes, remplit les têtes de toutes sortes d'extravagances qui n'excitent pas la moindre dissension. Dites *allah il allah, Muhamed ressoul allah;* faites-vous couper le prépuce, conformez-vous aux exercices publics et religieux, et puis soyez athée si cela vous convient, personne n'en sonnera le mot; vous serez même un saint si vous faites le pèlerinage de la Mecque selon toutes les formalités requises. Il y a quelques sectes et des moines qui ne valent guère mieux que les nôtres; des prêtres de paroisses qu'on appelle imaums, et des moulahs, espèce d'animaux amphibies, moitié robe, moitié soutane. Ces gens-ci sont plus redoutables cent fois que les janissaires, et plus funestes que le despote. Ils occupent les tribunaux de judicature, et vous vendent la justice au plus offrant et dernier enchérisseur. C'est, je crois, le seul pays au monde où il y ait de faux témoins de profession; et cependant ils ont un code de lois très-sages et très-bien rédigées qui servent de supplément au Koran. Les prêtres et les ministres de la justice, ces abominables moulahs, sont les barrières du despotisme : ces gens, qui enfreignent les lois avec une impudence qui ne se conçoit pas, y assujettissent le sultan. Les droits de la propriété, selon notre auteur, sont sacrés en Turquie[1]; les enfants succèdent à leurs

1. Il est plaisant qu'un auteur dise que la propriété est sacrée dans un pays où, suivant son récit, tout particulier est continuellement exposé aux plus grandes

pères, et ne peuvent être dépouillés par l'autorité arbitraire. Si vous allez là, et que vous persistiez dans votre luthéranisme, vous aurez un moyen très-sûr de transmettre votre richesse à vos hoirs et ayants cause. Mettez-vous sous l'abri du vacuf; ce vacuf est un acte par lequel vous léguerez vos biens à la Mecque ou à quelque maison religieuse en cas que vous veniez à manquer de successeurs en ligne directe; alors vos biens deviennent inattaquables. Vous croyez que le vacuf doit tout engloutir à la longue; mais, croyez-moi, quoique l'ambassade à la Porte soit peut-être la plus lucrative de toutes, ne la prenez pas si on vous l'offre, ou résolvez-vous aux cérémonies les plus humiliantes. Il n'y a mérite personnel, naissance, ni autres distinctions qui tiennent : vous serez un giaour, on vous le dira ; rien ne pallie aux yeux d'un musulman la tache d'infidèle. Il n'y a pas de contrée au monde où la religion ait autant d'influence sur les mœurs : il est presque impossible à un juif, un grec, un chrétien, d'échapper à l'insulte et à la vexation. Il y a peu de justice d'un musulman riche à un musulman pauvre; il n'y en a point d'un musulman à un infidèle, à moins que votre droit ne soit plus clair que le jour et appuyé d'une bonne bourse d'or. Les femmes, du moins celles qu'on achète, n'y ont pas l'ombre de l'honnêteté et de la décence, etc. Il y a peu de chose dans cet ouvrage-ci; malgré cela, il porte un caractère de vérité qui ne vous permettra pas de douter de ce que vous y trouverez, et c'est bien quelque chose que cela.

— Vous vous rappelez peut-être un écrit sur les naissances tardives, publié, il y a quelques années, par M. Petit, le plus célèbre et le plus savant de nos anatomistes[1]. Cet écrit, dans lequel l'auteur expliquait l'opération de l'accouchement d'une manière lumineuse et neuve, fut lu avec beaucoup d'empressement par les savants et les ignorants. Le docteur Bouvart, qui avait provoqué le docteur Petit par beaucoup d'injures, n'y fut pas ménagé. Ce Bouvart, tueur privilégié sur le pavé de Paris, et qui tue le plus de monde parce qu'il est le plus employé de nos praticiens, quand il a expédié ses malades pour l'autre

vexations, et ne peut assurer son bien à ses enfants qu'au moyen d'un vacuf; il est encore plus plaisant que ce soit un Anglais qui parle ainsi. (Grimm.)

1. Voir, pour cette question et cet écrit, tome VII, p. 157 et suivantes.

monde, est bien aise de dire par passe-temps des injures à ses confrères, ou de leur faire même de petits procès criminels. C'est lui qui a attaqué Tronchin, qui a accusé Bordeu d'avoir volé une montre et des manchettes à un mort, et qui s'est colleté avec Petit. Bouvart ne veut absolument pas qu'une femme accouche plus tard que neuf mois après la mort de son mari, et malgré les observations judicieuses du docteur Petit, qui convaincraient tout autre, il déclare bâtard, sans pitié, tout enfant qui s'aviserait de venir au monde plus tard. Quoiqu'il ait été complétement terrassé par son adversaire, il ne se tient pas pour mort, et, ne pouvant détruire ses raisonnements, il leur a du moins opposé de fortes injures. Il a aussi convaincu M. Petit d'avoir quelquefois cité peu exactement, d'avoir confondu les noms d'auteurs, et d'autres fautes aussi graves. En un mot, il a publié des *Lettres pour servir de réponse à l'écrit de M. Petit*, brochure in-8° de cent soixante-quatorze pages, que vous ne prendrez pas pour un modèle de politesse, et que vous ne ferez pas relier avec les *Lettres provinciales*; cela est pesant et dur, et trempé dans le fiel. D'ailleurs ce Bouvart n'a que l'érudition des livres; il sait ce que les auteurs ont écrit sur une matière, et il croit que cela suffit pour décider une question. Un prêtre attaché à la Sainte-Chapelle, appelé l'abbé Le Monnier, qui fait des fables, et qui a de la naïveté et de l'originalité dans sa manière de faire, n'a pu voir son ami le docteur Petit maltraité sans se fâcher; il a dédié une fable à M. Bouvart, et comme celui-ci ne la fera pas imprimer, je vais la transcrire ici. Pour entendre l'épigraphe, qui est supérieurement choisie, il faut savoir que Bouvart a une très-vilaine physionomie, et qu'il a au front une cicatrice comme si on lui avait réellement coupé une corne.

L'ENFANT INCORRIGIBLE,

HISTOIRE VÉRITABLE, DÉDIÉE A M. BOUVART.

« O, tua cornu
Ni foret exsecto frons..., quid faceres, cum
Sic mutilus miniteris? » At illi fœda cicatrix
Setosam lævi frontem turpaverat oris.
HORAT., sat. v, lib. I.

Que je vous plains, pauvres parents!
Vous vous donnez beaucoup de peine
Pour bien corriger vos enfants;

Hélas! votre espérance est vaine,
On ne détruit point les penchants.

J'étudiais dans ma jeunesse
Avec certain petit garçon
Bête, brutal et polisson,
Que nous surnommions *la Paresse*,
Tant il faisait mal son devoir.
Aisément on peut concevoir
Que vers la porte de la classe
Il occupait une humble place.
Cela chagrinait le butor,
Car il avait de l'arrogance;
Mais, au lieu de faire un effort
Pour sortir de son ignorance,
Et de la place d'oméga
Dont il avait la vétérance,
Notre polisson s'avisa
D'un expédient plus facile :
Ce fut de décharger sa bile
Sur les écoliers diligents
Qui l'éloignaient des premiers rangs.
Pour s'en retourner dans la ville,
Lorsque du collége on sortait,
Maître *la Paresse* attendait
Les bons écoliers au passage,
Puis très-proprement il jetait
Sur leur habit, sur leur visage,
Selon qu'il pouvait adresser,
De beaux petits lopins de crotte
Qu'il avait soin de ramasser.
Ses bas, sa veste, sa culotte
En recevaient leur bonne part,
Sans compter que la populace
Parfois houspillait le gaillard,
Et vous retournait sa carcasse
Dans les ruisseaux. Un savoyard,
D'un coup de poing sur une borne
Un jour le jeta, mais si fort,
Qu'au front il lui vint une corne.
La cicatrice existe encore;
Quoique la corne soit coupée,
Il n'en est pas plus beau garçon :
Je n'en ferais pas ma poupée.
Après une telle équipée
On le fustige à la maison,

Au collége, à la pension,
Partout. Mais en vain on fustige
Le maudit polisson d'enfant :
Voyez comment il se corrige!
Il fait encor de même à présent qu'il est grand.
Et le mépris public sans l'amender l'afflige.

— L'abbé Riballier est dans la Faculté de théologie ce que Bouvart est dans la Faculté de médecine ; il n'a pas une corne au front, mais il a été menacé depuis peu de perdre les yeux. Marmontel prétendait que c'était le doigt de Dieu qui avait crevé les yeux du syndic Riballier ; mais Marmontel ne renonçait pas à la charité chrétienne, il voulait envoyer à l'aveugle Riballier un chien pour le conduire, et il voulait faire graver sur son collier ces quatre vers :

Lisez, passants, sur ce collier
Ma décadence et ma misère :
J'étais le chien de Bélisaire;
Je suis le chien de Riballier.

— L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres vient de perdre un de ses pensionnaires par la mort de l'abbé Vatry. Il était professeur en langue grecque au Collége royal de France. Tout ce que je sais de lui, c'est que c'était depuis quinze ans une apoplexie ambulante, et que la première attaque lui avait ôté la mémoire. Il n'avait retenu de toute sa langue que les deux mots les plus énergiques dont les grenadiers et les charretiers font un si grand et si noble usage. L'abbé Vatry s'en servait sans cesse avec ses amis et sa gouvernante : son dictionnaire étant devenu si court, il était dans le cas de se répéter souvent.

— *La Rosière de Salency* a paru hier pour la première fois sur le théâtre de la Comédie-Italienne; le parterre l'a reçue à merveille. Des couplets sans fin, une chaconne de Rameau, le menuet d'Exaudet parodiés, et d'autres chefs-d'œuvre de cette espèce, l'ont transporté de plaisir ; et vous espérez que ces gens-ci se connaissent jamais en musique! Jamais, jamais, cela est sans ressource. Comptez que celui qui s'extasie pour de si insupportables pauvretés ne sait ce qu'il fait quand il lui arrive d'applaudir à une vraiment belle chose. La musique de cette *Rosière*

est une insigne rapsodie. On prétend que le baron Van Swieten, Monsigny et Philidor, ont fourni des morceaux; mais, à l'exception de ce dernier, qu'on reconnaît aisément à son faire et à la vigueur de son style, on peut attribuer le reste à qui l'on voudra, cela est également bon ou également mauvais, suivant les gens qui écoutent. Les airs de Philidor même ne sont rien, et l'on s'aperçoit bien qu'il n'a compté en tirer ni profit ni gloire. Malgré les extases que les couplets parodiés ont causées au parterre, je doute que le succès de *la Rosière* soit durable. M. Favart a mis une trop forte dose d'ennui dans le second et troisième acte. Je croyais ce maudit philtre noyé avec Poinsinet, mais je m'aperçois qu'il l'a légué par testament à M. Favart, et que celui-ci est en pleine jouissance de son legs. Il aurait pu en régler la dose avec plus d'économie; le faible tempérament de sa Rosière en avait besoin.

— On vient d'enrichir la littérature française de deux poëmes épiques oubliés depuis environ deux cents ans; ils sont intitulés *la Henriade* et *la Loyssée*, de Sébastien Garnier, procureur du roi Henri IV au comté et bailliage de Blois, seconde édition, sur la copie imprimée à Blois, chez la veuve Gomet, en 1593 et 1594. Ce titre nous apprend et la date de ces deux poëmes, et le nom et l'état du poëte. Les deux poëmes composent un volume in-8o de trois cent trente-deux pages. Le titre de *la Henriade* vous prouve que le héros du poëme est le grand Henri IV; le héros de *la Loyssée* ou du poëme des croisades est saint Louis. Au reste, aucun de ces deux poëmes n'est complet, il manque plusieurs livres de *la Henriade*, et il n'existe de *la Loyssée* que les trois premiers; d'ailleurs, l'oubli total où ces poëmes sont tombés, le peu de cas qu'on en fit lorsqu'ils parurent, c'est-à-dire dans un temps barbare où l'on n'était rien moins que difficile, tout cela vous prouve assez à quel point les œuvres du bonhomme Garnier sont détestables. Pourquoi donc les réimprimer? Ah! pourquoi les réimprimer! Ne voyez-vous pas que si l'on pouvait accréditer le soupçon que M. de Voltaire a pris l'idée, peut-être la marche et quelques détails de sa *Henriade* dans le vieux poëme de Garnier, on aurait porté un coup sensible au premier homme de la nation, et que cela serait bien doux? J'en conviens, il n'y a rien de si doux que de faire enrager ceux qui méritent notre admiration et notre reconnaissance;

c'est très-bien fait d'être méchant, mais il ne faut pas être insensé. M. de Voltaire dira que, pour le coup, c'est la méchanceté tombée en enfance. Il est vrai que M. Fréron, qu'on dit l'éditeur des poëmes de Garnier, espérait qu'il en reviendrait un peu de chagrin à M. de Voltaire[1]. C'est un coup manqué; mais dans tout cela il n'y a que le libraire qui a imprimé les œuvres de Garnier à ses frais qui ait tort, parce qu'il en sera pour son argent. Quant à M. Fréron, comme cette ingrate capitale ne veut plus se laisser éclairer par lui, il fera toujours *l'Année littéraire* pour le profit et le maintien du goût dans la province ; mais il va quitter Paris : il a acheté un moulin à Montrouge, à une petite lieue de Paris, où il va s'établir. Son moulin est placé entre quatre autres moulins; les mauvais plaisants disent qu'il a enfin trouvé un auditoire et des voisins dont il est digne.

— M. l'abbé Aubert, qui consacre aux muses et à leur divin langage tout le temps qui lui reste après la composition des *Petites Affiches de Paris* et du *Journal* ci-devant dit *de Trévoux*, vient de nous faire présent d'une nouvelle production, intitulée *Psyché*, poëme en huit chants, par M. l'abbé Aubert, pour servir de suite à son Recueil de Fables, avec des notes et des pièces fugitives du même auteur; brochure in-12 de deux cent vingt pages. Je défie le lecteur le plus intrépide de lire plus d'un chant de cette misérable *Psyché;* s'il le tente, je le tiens pour suffoqué d'ennui et de dégoût. Le poëme de M. Lemierre sur *la Peinture* est un chef-d'œuvre en comparaison de la rapsodie de l'abbé Aubert. Je ne connais pas ce petit abbé, mais il faut que ce soit un petit fat digne de succéder à Poinsinet le noyé. Il faut voir avec quelle secrète satisfaction de lui-même il nous remercie de l'accueil que nous avons fait à ses Fables, qui ont peut-être réussi au Marais, dans l'île Saint-Louis et jusque sur le quai des Orfévres; mais que personne, excepté moi, ne connaît dans le quartier du Palais-Royal. Il faut voir encore avec quelle fausse modestie il se compare à La Fontaine, et vous fait remarquer que lui Aubert invente le sujet de ses Fables, tandis que La Fontaine les emprunte presque toujours chez les autres. Il nous observe aussi que la gloire de mettre en vers le roman de *Psyché* lui était réservée, La Fontaine n'ayant osé l'écrire

1. Quérard ne fait pas connaître le nom de l'éditeur littéraire de ces poëmes.

qu'en prose. Il ne manque à l'abbé Aubert que d'être un homme considérable pour être complétement ridicule.

— Je demande pardon à M. l'abbé Delille, professeur de l'Université de Paris, au collége de la Marche, de le nommer après l'abbé Aubert, faiseur des *Petites Affiches de Paris*. Il est certain que ces deux poëtes n'ont rien de commun entre eux, si ce n'est que je ne les connais ni l'un ni l'autre. M. l'abbé Delille est un homme de beaucoup de talent, et même d'un grand talent : on dit qu'il est tout jeune, et tant mieux. Il vient de publier une traduction en vers français des *Géorgiques* de Virgile, enrichie de notes et de figures, et précédée d'un discours préliminaire ; volume grand in-8° de trois cent quarante-quatre pages. Il a fait mettre le texte latin à côté de sa traduction ; malgré cette commodité, un examen réfléchi, une comparaison rigoureuse entre le texte et la traduction, demanderaient beaucoup de temps et d'attention, et je ne puis espérer d'y en mettre assez dans ce moment-ci. Mais j'ai assez vu pour oser assurer que le travail de M. l'abbé Delille est prodigieux, et qu'il n'y a peut-être rien de ce genre en langue française qui puisse lui être comparé. Si je ne craignais de scandaliser les dévots à l'antiquité, je dirais que je soupçonne le traducteur d'être presque toujours au niveau de son original ; du moins dans les morceaux que j'ai eu le temps de lire je l'ai trouvé ainsi, et il m'est permis d'en augurer favorablement pour ceux que je n'ai pas vus. Je sais que les gens difficiles diront que l'ouvrage de l'abbé Delille est moins une traduction qu'une paraphrase ; mais c'est attaquer la nature de l'entreprise, car le moyen de se promettre de traduire un poëte en vers, et littéralement ! Il n'y a qu'un versificateur plus froid que la glace qui puisse le tenter. En attendant que le public prononce sur le cas qu'il fait de la nouvelle traduction des *Géorgiques*, je conseillerais toujours à l'Académie française de réserver à l'auteur de cette traduction la première place vacante. Je crains que ces Géorgiques françaises n'achèvent de faire oublier le poëme des *Saisons*. On ne saurait accuser ce siècle, dit philosophique, de stérilité en productions poétiques, car voilà en moins d'une année quatre grands poëmes, celui de M. de Saint-Lambert, celui de M. Lemierre, celui de l'abbé Aubert, et la traduction de M. l'abbé Delille, sans compter la même fourniture de MM. Dorat et autres ga-

zouilleurs. Si tous ces poëmes n'ont pas été au pinacle, ce n'est pas non plus la faute du goût du public, ou plutôt c'est une marque que ce goût n'est pas si mauvais. On assure que M. l'abbé Delille a traduit en vers la plupart des poëmes de Pope, et qu'il s'occupe actuellement à traduire *l'Énéide*, dont on prétend qu'il y a déjà quatre livres de faits. On peut dire qu'il a commencé par le plus difficile ; la traduction des *Géorgiques* était d'une bien autre difficulté que ne l'est celle de *l'Énéide*. Après un essai aussi brillant, je suis persuadé que le public attendra avec beaucoup d'impatience la suite des travaux de M. l'abbé Delille.

— On nous vend sous le manteau une petite brochure in-12 de quatre-vingts pages, intitulée *Cri d'un honnête homme qui se croit fondé en droit naturel et divin à représenter à la législation française les motifs de justice, tant ecclésiastique que civile, et les vues d'utilité, tant morale que politique, qui militeraient pour la dissolution du mariage dans de certaines circonstances données*[1]. Ce cri part d'un pauvre, honnête et loyal cocu, qui nous expose son cas avec beaucoup de franchise : c'est le cas de bien des maris. Sa femme ayant vécu longtemps dans le désordre, il ne s'est pas trouvé une dose suffisante de la vertu la plus nécessaire aux saints, aux maris et aux ânes, et, faute de patience, il s'est séparé de sa chère moitié et l'a renvoyée à ses parents. Vous direz qu'il n'y a pas là de quoi faire crier un honnête homme. Pardonnez-moi, âmes perverses ; cet honnête homme se porte fort bien, il est dans la force de l'âge, il a besoin d'une femme pour dormir paisiblement, et il y a dix ans qu'il est séparé de la sienne. Et parce qu'il a eu le malheur d'épouser une femme d'une vie dissolue, et qu'il n'a pas eu assez de constance pour supporter ses déréglements, il faut qu'il reste veuf tant que cette femme vivra, c'est-à-dire peut-être toute sa vie. C'est contre cette barbarie de la loi de l'indissolubilité des mariages, qui est en vigueur dans les pays catholiques, que notre honnête homme réclame. Il montre combien cette loi est injuste et absurde, combien elle est contraire aux usages de l'Église primitive et à l'esprit de l'Évangile (car notre homme est bon chré-

1. Cette brochure est la même que le *Cri d'un honnête homme qui se croit fondé à répudier sa femme* (par Philibert, préteur à Landau), 1768, in-12. (T.)

tien), combien elle est opposée aux bonnes mœurs, à la saine politique, à une sage législation. Toutes ces importantes vérités sont plus claires que le jour, le bon sens et la raison les ont prouvées longtemps avant que notre cocu ait été dans le cas de se plaindre de sa femme, et voilà précisément pourquoi il est obligé, comme tous les marchands de vérités, de vendre sous le manteau, et pourquoi il ne sera jamais démarié, ni remarié à une femme plus sage. On assure que cet honnête cocu est un magistrat municipal de la ville de Haguenau en Alsace. Il a voulu faire goûter ses principes sur le divorce au parlement de Paris, et a pensé être poursuivi pour hérésie : vous voyez qu'il se connaissait bien en gens. Il ne sait pas écrire, mais l'indignation lui tient lieu d'éloquence, et son écrit ne manque pas de chaleur.

— M. le chevalier, ci-devant abbé de Boufflers, a adressé à son aumônier, M. l'abbé Petit, le couplet suivant, qui est une nouvelle preuve qu'il pourrait disputer à l'immortel Le Franc de Pompignan la gloire des cantiques spirituels [1].

Sur l'air : *Du haut en bas.*

Petit, Petit,
Vous allez faire bonne chère,
Petit, Petit.
Tâchez d'avoir bon appétit.
Le Dieu du ciel et de la terre
Pour votre dîner va se faire
Petit, petit.

— La cause que M. Luneau de Boisjermain, soi-disant homme de lettres, défend depuis quelque temps contre la communauté des libraires de Paris, ne laisse pas de fixer un peu l'attention du public. Les libraires prétendent que M. Luneau, sous prétexte de vendre ses propres ouvrages, imprimés à ses frais, faisait le commerce de librairie, et qu'ils ont eu le droit de faire la saisie qu'ils ont faite chez lui publiquement au mois d'août de l'année dernière. A cette occasion on a agité, comme il arrive presque toujours, beaucoup de questions générales. L'avocat Linguet, homme d'esprit, connu par plusieurs ouvrages, et entre autres par une

1. Grimm ne dit pas que ce couplet était adressé à l'abbé au moment où il allait célébrer la messe.

Histoire impartiale des jésuites, a défendu M. Luneau par trois mémoires contre les entreprises des libraires; l'avocat Coqueley de Chaussepierre, autre bel esprit du barreau, et qui promet de succéder dans le genre facétieux au plaisant avocat Marchand, vétéran en ce genre, a fait les mémoires des libraires. Je n'ai pas vu ces derniers, mais il faut qu'on y ait avancé de grandes absurdités, comme par exemple qu'un homme de lettres n'obtient du roi un privilége pour l'impression de ses ouvrages qu'afin de le céder à un libraire; qu'il n'est permis à un homme de lettres d'imprimer que ses propres ouvrages, et qu'il ne peut imprimer ou faire imprimer un manuscrit qui lui aurait été confié, ou dont il aurait fait l'acquisition, quand même il en aurait obtenu le privilége du roi; enfin qu'il faut être de la communauté des libraires pour avoir le droit de faire des envois de livres en province ou en pays étranger. M. Linguet s'est beaucoup moqué des propositions hasardées par les libraires, qui les ont ensuite adoucies comme ils ont pu. On est curieux de voir comment M. le lieutenant général de police décidera ce procès.

En attendant, M. Fenouillot de Falbaire, auteur de la pièce de *l'Honnête Criminel*, a voulu donner sa décision dans cette cause. Il a publié un écrit de quarante-six pages, intitulé *Avis aux gens de lettres*, dans lequel les libraires sont traités comme des gueux fort insolents, et les gens de lettres sont représentés comme gueux à faire pitié. Aussi ces derniers sont-ils plus choqués de l'écrit de M. de Falbaire que les premiers. Ils trouvent fort mauvais que ce pauvre diable de Falbaire les ait peints comme de pauvres diables toujours occupés de leur subsistance. Il faut convenir qu'il règne une grande bassesse dans les idées et dans le style de ce Fenouillot de Falbaire. Qu'il se défende contre la faim, c'est bien fait, mais qu'il ne défende plus la cause de ceux qui ne l'en ont pas chargé. Il fait par exemple le décompte des profits que M. Diderot a tirés de l'*Encyclopédie*, et il prouve ce que tout le monde sait, c'est que, tandis que le profit des libraires allait à plus de deux millions, le philosophe n'a eu pour toute récompense qu'une somme de vingt mille livres une fois payée. Mais il n'y a que M. de Falbaire, dans tout le monde pensant, écrivant et lisant, qui ignore les bienfaits répandus par l'Impératrice de Russie sur M. Diderot et sur sa fille, et dont tous les gens de lettres con-

servent un souvenir plein d'admiration et de reconnaissance. Pourquoi donc M. de Falbaire est-il assez ignorant ou assez impudent pour imprimer dans son avis que *M. Diderot, après avoir élevé ce grand monument* (l'Encyclopédie) *aux sciences, fut obligé de vendre lui-même sa bibliothèque pour donner de l'éducation à sa fille, qu'il aimait tendrement, et que pendant ce temps-là ses libraires, enrichis par ses veilles, nageaient dans l'abondance et jouissaient d'une immense fortune?* Quand on sait écrire avec cette grâce et cette noblesse, il faut du moins se garder de mentir aussi impudemment. Si M. Diderot avait choisi ce Fenouillot pour avocat, les libraires pourraient lui faire un procès tout pareil à celui de M. Luneau : ils lui prouveraient, par le dire de son avocat, qu'il a vendu lui-même sa bibliothèque, et que par conséquent il a fait métier de libraire. Il faut convenir que ce *lui-même* est heureusement trouvé.

Mais les libraires ne manqueront pas d'occupation avec M. Luneau, supposé que son procès ne s'accommode pas. M. Luneau a fait, dans son dernier mémoire, un petit calcul par lequel, en remontant aux différents engagements que les libraires de l'*Encyclopédie* ont pris avec le public depuis le commencement de cette énorme entreprise, il prétend prouver qu'ils ont escroqué à chaque souscripteur cent soixante-quatorze livres par exemplaire. Je suis bien tenté de croire que M. Luneau dit vrai, quand même son calcul serait un peu exagéré. Le public est inadvertant; il a rarement la patience de suivre une opération de plusieurs années, et il me semble que les libraires de l'*Encyclopédie* ont souvent changé à leur fantaisie et à leur profit les conditions qu'ils avaient d'abord faites aux souscripteurs; en quoi les suspensions et les traverses que ce grand ouvrage a éprouvées les secondaient merveilleusement. M. Luneau se propose, si son procès ne s'accommode pas, de faire assigner les libraires de l'*Encyclopédie*, en sa qualité de souscripteur, à l'effet de se faire restituer cent soixante-quatorze livres qu'ils lui ont fait payer de trop. Si par hasard il gagnait cet incident, tout souscripteur de l'*Encyclopédie* aurait le droit de réclamer la même somme, et les libraires seraient obligés à une restitution d'environ six cent mille livres ; mais, suivant les calculs de M. Luneau et les expressions de M. Fenouillot, ils nageraient toujours dans l'abondance; car il leur resterait encore dix-huit

cent mille francs de profit sans avoir couru aucun risque, puisqu'ils ont tout fait avec l'argent avancé par le public.

1770

1er janvier 1770.

SERMON PHILOSOPHIQUE

PRONONCÉ LE JOUR DE L'AN 1770

DANS LA GRANDE SYNAGOGUE DE LA RUE ROYALE,

butte Saint-Roch,

EN PRÉSENCE DES ARCHIPRÊTRES, MARGUILLIERS ET AUTRES DIGNITAIRES, AINSI QUE DES SIMPLES FIDÈLES DE LA COMMUNION PHILOSOPHIQUE, PROFESSANT LA RAISON A PARIS, PAR MOI, NATIF DE RATISBONNE, PROPHÈTE MINEUR, MISSIONNAIRE INDIGNE DANS LES PAYS ET LANGUES D'OUTRE-RHIN ET DU NORD, ET L'UN DES MOINDRES PARMI LES FIDÈLES, A CE COMMIS PAR GRACE SPÉCIALE DE NOS SUPÉRIEURS DONT NOUS NOUS ESTIMONS LES ÉGAUX.

Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum, in pace : quia viderunt oculi mei salutare tuum, quod parasti ante faciem omnium populorum, lumen ad revelationem gentium et gloriam plebis tuæ Israel.

C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en paix votre serviteur selon votre parole : puisque mes yeux ont vu le Sauveur que vous nous avez donné, et que vous avez destiné pour être, à la face de tous les peuples, la lumière qui éclairera les nations, et la gloire de votre peuple d'Israël. Ces paroles sont tirées de l'Évangile de saint Luc, chapitre II.

Messieurs et mes frères, parmi lesquels je fais gloire de distinguer et d'honorer mes maîtres !

Quoique, dans le texte qui nous a été prescrit, l'inspiré et imbécile saint Siméon ait eu évidemment et incontestablement en vue la venue du grand prophète et patriarche résidant à Ferney, et que nous, qui avons eu le bonheur de naître dans la plénitude des temps où ce véritable messie et sauveur a été accordé au genre humain, nous ne puissions le méconnaître ni dans ses paroles, ni dans ses œuvres, ni dans la révolution salutaire et miraculeuse qu'il a opérée et qui s'accomplit journellement sous nos yeux, il a cependant été permis de tout temps

aux confesseurs de notre sainte doctrine d'appliquer les prophéties les plus consolantes, sans préjudice de leur sens direct et véritable, à ces hommes rares qui ont fait leurs efforts pour débarrasser le genre humain de quelque grande et ennuyeuse sottise.

Ce sont autant de sauveurs particuliers que la justice recommande à la reconnaissance et à la vénération publiques; et puisque l'auguste solennité de ce jour est principalement consacrée à rappeler les bienfaits dont nous avons joui dans le cours de l'année qui vient de s'anéantir avec une portion de notre existence, je pense, mes frères, qu'il n'y a personne parmi nous qui ne s'empresse d'entonner avec moi le cantique du vieux radoteur, à l'honneur d'un frère que mes yeux affligés cherchent en vain à découvrir dans cette respectable assemblée.

Qu'êtes-vous devenue, ô fusée éclatante et resplendissante? Ne vous êtes-vous si souvent élancée du milieu de ce lieu saint dans les régions supérieures que pour nous faire d'autant mieux apercevoir les ténèbres qui nous environnent? Vous avez disparu parmi nous, et les sots ont repris courage. Jurés crieurs de la communauté, appelez à son de trompe notre très-cher et très-vénérable monsignor abate Ferdinando Galiani, Napolitano, secrétaire d'ambassade de Sa Majesté sicilienne à la cour de France, et l'une des plus grandes lumières qui aient été accordées à l'Église en ces derniers temps. Parcourez tous les carrefours de la philosophie, visitez tous les saints asiles où des vestales publiques s'occupent, sous la protection de la police, de la satisfaction particulière du clergé; redemandez notre charmant abbé à tous ces lieux, et qu'on nous le rende tel qu'il est, avec sa petite taille et sa tête sublime. Et vous, filles de Sion des rues Fromanteau et Mauconseil, déchirez vos vêtements, car vous ne les quitterez plus pour l'amusement du charmant abbé. Il est perdu pour la France: après dix ans de séjour parmi nous, sa patrie nous l'a retiré à son grand regret, à notre éternelle affliction; mais il n'est pas parti sans nous laisser un témoignage public de son affection pour ce pays et des bienfaits innombrables dont cette église se reconnaît redevable envers lui. Je puis donc partager ce discours en deux points également intéressants, quoique bien divers dans leur objet. Je puis vous apporter la joie et la tristesse ; je puis vous faire rire

et pleurer: par où commencerai-je? Commençons par rire, mes frères: c'est l'ordre et le vœu de la nature; c'est l'avis des convives de la noce de Cana à l'occasion du miracle qui a eu depuis tant de succès à Ferney: ces convives, quoique ivres, observaient judicieusement qu'il fallait d'abord donner du meilleur, et garder la piquette pour la fin; c'est aussi la convenance du jour qui veut qu'on commence l'année joyeusement s'il est possible, bien assuré que le chagrin et la tristesse ne manqueront pas au besoin. Mon premier point sera donc joyeux. *Ecce evangelizo vobis gaudium magnum quod erit omni populo, quia natus est vobis hodie salvator. Alleluia.* « Je viens vous annoncer un grand sujet de joie pour tout le peuple, parce que c'est aujourd'hui qu'il vous est né un sauveur. Alleluia. » Je parlerai, dans ce point, du dernier mais insigne bienfait de notre charmant abbé. Mon second point sera triste. *Sed gaudium in luctum convertit Dominus.* « La joie a été changée en tristesse. » Le charmant abbé nous est enlevé. *Gaudete, garruli.* Réjouissez-vous, pies et corneilles, et vous, bavards qu'il faisait taire, réjouissez-vous.

Mais avant d'entrer dans la discussion de ces deux points, l'un si consolant, l'autre si accablant, recueillons-nous, mes frères, et puisqu'on a servi, mettons-nous à table, et commençons cette année comme nous avons fini l'autre, en faisant bonne chère et en nous confirmant dans l'amour du bon vin; car la persévérance dans les bonnes pratiques est surtout la preuve de la sagesse consommée. Et, pour vous prêcher d'exemple, je vais, en vertu des droits imprescriptibles de ma charge, offrir la main à notre aimable baronne. *Ave, Sophia, gratiæ plena*, etc.

PREMIER POINT.

Lorsque je jette les yeux sur cette auguste assemblée; lorsque je considère de quels hommes elle est composée; lorsque je vois que les plus illustres d'entre eux, après avoir aussi copieusement que joyeusement dîné, reprennent leur place en ce lieu saint en se curant les dents, sans respect pour les dames, avec nonchalance, et en se promettant de ma part beaucoup d'ennui, je suis tenté de croire que la vigne du Seigneur est dans l'état le plus florissant, que l'ivraie ne pousse nulle

part parmi le froment, que nos chefs n'ont en effet qu'à boire, manger, aller à l'Opéra-Comique, coucher avec la femme de leur voisin, et s'endormir ensuite sur leurs lauriers. Plût au ciel, mes frères, que nous n'eussions que cela à faire! Nous mènerions une vie de chanoine, et le monde, suivant le proverbe, irait de lui-même. Mais à la vue de tant d'abus qui se multiplient, de tant de dangers qui s'accroissent, de tant d'ennuis qui nous menacent, ma voix s'affaiblit, mon cœur se serre, et je ne puis que m'écrier douloureusement avec le roi et prophète David : « *Tu quoque, Brute!* Vous dormez, ô Brutes, et la république périt. » Mon projet n'est point, mes frères, d'exposer ici au grand soleil le tableau de nos torts. Ce jour est consacré à la joie, je n'en dois pas faire un jour de pénitence, et il serait trop tard d'en faire un jour de jeûne. Il me serait aisé de reprocher à nos chefs leur silence, au commun des martyrs leur empressement à parler lorsqu'il faudrait se taire. Je pourrais dire à quelques-uns d'entre nous : Vous êtes superficiels dans toutes les matières graves : qui vous prie de les traiter? Vous ne savez qu'exténuer les idées de vos maîtres, que vous leur attrapez au passage, dans ce lieu même où je vous fais ce reproche : qui vous prie de les piller? Vous êtes souvent secs, lourds, prolixes, raisonneurs à perte de vue, ce qui est la plus mauvaise qualité, comme vous le diront tous les enfants bien élevés. Vous parlez quelquefois au hasard, sans savoir de quoi il est question, et n'en donnant pas moins vos arrêts pour des oracles, présomptueux et dédaigneux dépositaires du peu de grands modèles que la miséricorde divine a laissé subsister parmi nous ; en sorte que la solide philosophie, la vraie éloquence, la pureté et le soin de la diction, la grâce et l'harmonie du style, s'éclipsent tous les jours davantage. Tous ces malheurs ont été prévus et prédits depuis longtemps par tous les prophètes et diseurs de mauvaises aventures, et sont réservés par la justice divine à la punition de ce siècle, qui serait le dernier des siècles s'il n'y avait pas le siècle futur. Mais je veux oublier, mes frères, cette foule de nos torts, et ne veux m'arrêter qu'à l'extrême négligence, qu'à la coupable indifférence avec laquelle nous avons veillé sur le dépôt qui nous est confié.

Nous avons vu s'élever dans le sein de cette capitale une secte d'abord aussi humble que la poussière d'où elle s'est for-

mée, aussi pauvre que sa doctrine, aussi obscure que son style; mais bientôt impérieuse et arrogante, elle a pris le titre de *philosophes économistes;* et nous n'avons pas rayé au moins la première moitié de ce titre!

On les a appelés les capucins de l'*Encyclopédie,* en réminiscence de ce que ces bons pères étaient jadis réputés les valets des jésuites; et aucun de nos augustes chefs n'a réclamé contre cette profanation! Plusieurs de nos communes sont même soupçonnées d'avoir en secret quelque propension pour les pauvretés de cette secte, et de pencher à faire cause commune avec cette foule de têtes creuses qui ont répandu depuis quelque temps une teinte si sombre, si ennuyeuse sur ce royaume, que si le ciel nous eût retiré le paraclet de Ferney pendant leurs croassements nous serions infailliblement tombés dans le spleen, dans la jaunisse, dans la consomption, dans un état en un mot pire que la mort.

Mais en vous reprochant, mes frères, votre coupable inadvertance ou votre excessive bonté d'âme non moins répréhensible, de quel souvenir suis-je frappé? A ma pâleur ne sentez-vous pas l'odeur du prophète Nathan, qui entre et qui me crie: *Tu es iste vir.* Ah! cher baron, délivrez-moi du prophète, dites à vos gens: « Qu'on donne à boire au prophète, et qu'il s'en aille! » J'ai encore de si belles choses à dire que je serais au désespoir de rester court devant cette auguste assemblée. Je ne prétends point dissimuler mes torts, et si jamais nos supérieurs, dont nous nous estimons les égaux, jugent nécessaire de revêtir le sac et la cendre pour expier un si grand péché, je marcherai pieds nus à la tête des pénitents. Oui, grand Dieu! je confesse en ce jour solennel et devant cette assemblée de tes élus, dont la moitié est déjà saisie par le paisible sommeil des justes, et l'autre se livre tout entière au soin de la digestion; je confesse en présence de cette aimable baronne que je fais bâiller, et qui, heureusement pour elle, pense à autre chose, que, vu la médiocrité des talents que tu m'as départis et que tu n'as pas jugé à propos de proportionner à l'excès de mon zèle; assujetti d'ailleurs à un travail périodique que j'ai entrepris pour exercer la patience des plus augustes personnages de notre Europe, et pour leur fournir des occasions toujours renaissantes de s'applaudir de leur longanimité et de leur indulgence, c'est-à-dire de la vertu la plus ado-

rable dans les souverains, je suis réduit à préférer en matière grave les idées courantes qui, pour être reçues dans le public, ne sont pas toujours les meilleures, à mes propres aperçus, toutes les fois qu'entraîné par la rapidité de mon travail, je ne puis me livrer au recueillement et à la solitude nécessaires à la méditation. Pardonne, ô mon Dieu! cette légèreté involontaire ou plutôt cette juste défiance de mes propres lumières qui ne doit m'abandonner que lorsqu'une heureuse opiniâtreté m'a mis en état de développer mes idées, de m'en rendre compte et de les reconnaître justes. Toi, ô scrutateur des cœurs, tu sais que le mien n'incline pas vers la passion des idées vulgaires, ni vers le cliquetis des mots vides de sens. Ah! si jamais je suis congédié par mes augustes pratiques, si jamais leur patience poussée à bout retire leur regard vivifiant de mes feuilles, si leur justice me fait rentrer dans le néant d'où leur bonté ineffable m'a tiré, je te promets que je recevrai ce châtiment avec la docilité d'un enfant qui se repent et la confusion d'un pécheur qui sait ce qu'il a mérité. Alors j'emploierai tout le temps que ta sévérité m'aura rendu à méditer les vérités les plus importantes au bonheur du genre humain, à lier ma langue afin qu'elle ne ressemble pas à celle des perroquets; et si ta puissance a mis dans ma tête quelque idée juste et ignorée, je la tirerai de cet abîme avec toute l'application dont je suis capable. En attendant, accorde-moi la rémission des idées courantes semées çà et là dans mes feuilles; conserve-moi la paix et la joie de l'âme; rends les occasions de quelque bonne action moins rares, afin que je bénisse ta clémence, et que je ne murmure pas contre le sort qui m'a fait naître pour l'inutilité.

Je sais, mes frères, ce que vous opposez communément à ces reproches. Ces sectaires, dites-vous, sont d'honnêtes gens, le zèle du bien public les possède et les embrase. Ils sont ennuyeux, ils sont creux, personne ne les lit, personne ne les entend ni ne se soucie de les entendre; ils doivent donc être supportés par ceux qui valent mieux qu'eux, et éprouver leur indulgence. Ventre-saint-gris! est-ce en ce lieu saint qu'il faut souffrir de pareils raisonnements? Que le vulgaire s'en paye, à la bonne heure; mais à notre tribunal, mes frères, depuis quand y a-t-il quelque mérite à être honnête homme la plume à la main, et suffit-il d'avoir du zèle sans lumières, pour se mêler

de gouverner les États ou de diriger ceux qui y président ? J'ai assez bonne opinion du genre humain pour affirmer que si tous les honnêtes gens se mettaient à écrire leurs visions, il faudrait se sauver du monde; mais aussi j'ai assez d'expérience pour vous faire remarquer que le fanatisme aveugle d'un sot honnête homme peut causer plus de maux que les efforts de vingt fripons réunis. Au génie seul soient rendus honneurs immortels ! Lui seul, mes frères, peut faire quelque bien aux hommes, soit en les gouvernant, soit en les éclairant par ses écrits; mais quand vous seriez d'aussi grands distillateurs que feu M. Le Comte, vinaigrier ordinaire du roi, et inventeur de quatre cent quatre-vingts sortes de vinaigres, ou bien que l'illustre sieur Maille, que le ciel conserve encore à la France, je vous défie bien de tirer une seule goutte de génie de toutes les apocalypses des Quesnay, des Mirabeau, des La Rivière, et de tous les fastidieux commentaires des Baudeau, des Roubaud, des Dupont, et autre fretin économique.

Et ne dites plus, mes frères, que l'activité de leur ennui les a empêchés d'être dangereux : ce que leur ennui n'a pu faire, leur ambition et leur hardiesse orgueilleuse l'ont tenté. Plus ils ont été plats, plus le nombre de leurs partisans s'est grossi de tout ce qu'il y a d'esprits communs et plats en France, soit dans la capitale, soit dans les provinces. Plus ils ont été creux et obscurs, plus ils en ont imposé aux sots, qui ont cru que sous leurs cloches ternes et fêlées ils cachaient quelques fruits rares et exquis. Plus ils ont pris insensiblement le ton décisif et clabaudeur, plus les bons esprits et même les esprits supérieurs ont commencé à les craindre. Ils ont redouté d'être livrés une fois par mois aux bourdonnements et aux piqûres de ces insectes éphémères en présence d'une populace ignorante et frivole, composée des trois quarts de ces aimables oisifs qui donnent le ton dans le monde aussi sot qu'eux, et qui ne se consolent de leur médiocrité que lorsqu'ils voient qu'on insulte leurs maîtres. Il faut, mes frères, que cette crainte ait été poussée bien loin, puisque notre grand patriarche de Ferney, dont le nom seul, Dieu merci ! a encore la vertu de vous faire donner un signe de vie dans la léthargie où je vous vois, en a été saisi lui-même. Il s'était très-honnêtement moqué, dans son *Homme aux quarante écus*, de ce tas de pauvres diables qu'il appelait nos nouveaux

ministres; il s'est cru depuis obligé d'en faire de pompeux éloges, quoique nous sachions de science certaine qu'il les méprise plus que jamais. Mais si notre timidité a été poussée à l'excès, elle n'a servi qu'à faire dégénérer leur orgueil en impertinence. Un jeune prince s'attire l'admiration de l'Europe par sa passion pour ses devoirs; son génie à la fois sage et actif, son amour éclairé pour le bien public, lui ont déjà appris le grand art de vaincre les obstacles sans s'en irriter; soulager ses sujets, rendre l'État florissant, c'est le vœu de son cœur, c'est le résultat de ses mesures; la Toscane attendrie, prosternée à ses pieds, éprouve d'un souverain à peine sorti de l'enfance les soins d'un père tendre et vigilant, les bienfaits que l'âge et l'expérience consommée semblaient seuls pouvoir promettre : aussitôt la secte économistique publie que ce prince est sorti de son école, et que la Toscane doit aux éphémérides et aux apocalypses tout le bien que son souverain a fait jusqu'à présent. Un Mercier de La Rivière ose entreprendre le voyage de Russie avec la folle et ridicule présomption d'inspirer et de diriger le génie immortel de Catherine II, et fait publier, chemin faisant, dans les gazettes, qu'il va porter l'évidence dans le Nord, et voit la perte de l'empire de Russie inévitable parce qu'on s'y est moqué de ses visions. Le prémontré Baudeau, après avoir fait le boulanger à Paris, et, par la faveur de je ne sais quel prélat polonais engoué et crédule, de mitron qu'il était se fait abbé mitré en Pologne, va prêcher le pain bis et la mouture économique par tout le Nord, se fait chasser de partout, et revient à Paris nous ennuyer sur nouveaux frais.

La conformité singulière de l'esprit de cette secte naissante avec l'esprit de la secte chrétienne dans son origine aurait de quoi nous alarmer sur la rapidité de ses progrès, et pourrait nous faire craindre que la raison et le goût ne soient enfin ensevelis sous cette énorme quantité de farine dont on nous couvre dans les brochures, tandis que le peuple en manque partout dans les campagnes. Ce serait sans doute la juste punition de notre coupable indifférence; mais heureusement il est écrit que les portes de la platitude ne prévaudront pas contre la sainte cité de Ferney, quoique vous soyez suisses négligents et endormis, et que l'époux vous ait surpris sans baudrier, comme il

surprit jadis les vierges folles sans huile. *Sed ecce evangelizo vobis gaudium magnum.* Vous ne l'avez guère mérité, gardiens infidèles ; et cependant « je vous apporte un grand sujet de joie ».

Parmi les questions, mes frères, qui ont le plus occupé le public depuis environ dix-huit années, il en est une très-importante dans son objet : c'est la question de la liberté du commerce des blés et de leur libre exportation. Les meilleurs esprits et les plus communs se sont réunis dans leurs efforts en faveur de la liberté illimitée de ce commerce, et le gouvernement a cédé au cri général de la nation, en donnant son édit de libre exportation en 1764. Quelques sages se doutaient alors que si le gouvernement procurait au cultivateur les profits de l'exportation dans la vue unique et secrète de pouvoir augmenter les tailles et faciliter les recouvrements des impôts, le bénéfice résultant de cette liberté ne servirait ni à l'augmentation ni à l'amélioration de la culture des terres, et que nos blés seraient mangés par les étrangers sans qu'il restât un écu de leur argent entre les mains du cultivateur. Ces sages trouvaient peut-être dangereux d'accorder au corps politique l'usage de la jambe gauche, tandis que la jambe droite, les bras et tous les membres, restaient garrottés et emmaillottés; mais comme la liberté est en elle-même très-salutaire, ils espéraient sans doute qu'une jambe déliée parviendrait, à force de se tourmenter, à procurer du mouvement au reste du corps politique. Ils se sont trompés : le corps est resté garrotté, et les mouvements précipités de la jambe gauche lui ont occasionné une enflure qui a dégénéré en hydropisie, c'est-à-dire en maigreur boursouflée. Ni les sages, ni les fous, ni les étourdis, ni les réfléchissants, ni les gens d'esprit, ni les bêtes, n'ont ni pressenti ni prévu aucune des suites de cette loi en France; tout ce qui avait été prédit sur ses effets s'est trouvé complétement démenti par l'expérience. Les économistes, suivant leur usage, ont embrouillé la question par des déraisonnements patriotiques, plus tièdes, plus insipides les uns que les autres, et tandis que le peuple criait faim et misère de tous côtés, ils ont eu la courageuse imbécillité de continuer leurs criailleries pour l'exportation illimitée.

Dans cette perplexité, mes frères, qui s'est accrue encore par votre coupable silence, le ciel nous a suscité un sauveur chez

l'étranger. *Ecce evangelizo vobis gaudium magnum, quia natus est vobis hodie salvator.* Je vous apporte, mes frères, votre sauveur dans ma poche, je vous le donne pour vos étrennes. Voici les *Dialogues sur le commerce des blés* de notre illustre abbé Galiani, qu'il fallait intituler *Entretiens,* parce que les pédants dialoguent, et que les honnêtes gens s'entretiennent. Pardonne-moi, ô charmant et lumineux Napolitain, de t'avoir qualifié d'étranger dans ce lieu saint, dont les murs retentissent encore de tes sermons pleins de génie et de verve, de vues neuves et de gaieté ! Non, tu ne seras jamais étranger parmi nous; j'espère, pour l'honneur de la philosophie et du lien sacré de l'amitié, qu'il ne se fera jamais un bon dîner ici sans que nous nous rappelions en sanglotant tes contes et leur sens philosophique et profond, et qu'après nous avoir fait rire tant de fois ils nous fassent maintenant pleurer.

S'il nous était ordonné, mes frères, de faire au public l'éloge de ces Entretiens d'un seul trait, on lui ferait remarquer que sur une matière si épuisée, si fastidieusement rebattue pendant dix-huit années consécutives, l'auteur a trouvé le secret de faire un ouvrage absolument neuf, rempli de vues d'une étendue immense et dont aucun de nos myopes économiques ne se serait jamais douté. Jugez combien la tâche qu'il s'imposait avait été rendue difficile par ses prédécesseurs ! Il était sûr, par la simple inspection du titre de son livre, de faire enfuir les lecteurs les plus intrépides, et d'exciter des bâillements d'un bout de Paris à l'autre. Mais, ô prodige inattendu ! dès qu'on a ouvert ce livre, on est ensorcelé et on ne peut plus le quitter. Depuis l'instant qu'il est devenu public, tout le monde se l'arrache; le patriarche de Ferney suspend ses travaux apostoliques, nos philosophes quittent la table et négligent l'Opéra-Comique, la femme sensible son amant, la coquette la foule qui s'empresse autour d'elle, la dévote son directeur, l'oisif son désœuvrement, tous et toutes veulent rester tête à tête avec notre charmant abbé ; l'économiste seul pâlit, écume et s'écrie : « C'en est fait de mes apocalypses ! » Tel est le privilége de l'homme de génie : depuis le cabinet des rois jusqu'au repaire de l'ignorance et de la sottise, partout où il se donne la peine de pénétrer, il répand la lumière, tout s'éclaire autour de lui ; et ceux qui auraient marché toute leur vie à tâtons dans les ténèbres avancent à la

lueur de son flambeau librement et hardiment dans le sentier sombre, étroit et tortueux de la vérité.

Voilà ce que nous dirions au public s'il avait besoin de notre avis ; mais qu'il me serait douloureux, mes frères, de m'étendre en ce lieu saint sur l'excellence du don que je vous fais pour vos étrennes ! Ah ! *transeat calix iste !* Seigneur, épargnez-moi cette humiliation ! Non, il n'est personne ici qui ne se soit aperçu que ce livre est moins un livre sur le commerce des blés qu'un ouvrage sur la science du gouvernement en général, qu'un modèle lumineux et neuf de la manière dont toute question d'État doit être envisagée et approfondie ; qu'en remuant ses blés, notre illustre abbé sait toucher à tout ; que ses entretiens forment, avec le canon de la *Bible* et celui de l'Opéra-Comique, les trois recueils dans lesquels on trouve les principes de toute sagesse et de toute science, surtout lorsqu'on sait lire (comme c'est un de nos devoirs les moins contestables) le blanc des entrelignes, c'est-à-dire, moyennant ce que l'auteur a dit, deviner ce qu'il n'a pas dit, pénétrer ce qu'il a pensé et ce que, pour de bonnes raisons, il n'a pas confié au papier ; qu'en un mot, depuis *l'Esprit des lois* il n'a pas paru en France un plus grand livre, ni qui ait autant fait penser que celui qui est venu si à propos nous délivrer du jargon économistico-apocalyptique.

Si, abstraction faite du fond, vous ne voulez considérer que la forme que l'auteur a donnée à son ouvrage, vous trouverez, mes frères, que cette forme est un chef-d'œuvre de goût autant que le fond en est un de raisonnement. Elle vous rappellera à la justesse et à la subtilité socratiques, dont nos meilleurs esprits sont si éloignés ; à la gaieté patriarcale, qui, malgré nos vœux et nos holocaustes, ne veut pas s'étendre au delà de la banlieue de Ferney ; à cette attrayante et sublime méthode des anciens de traiter un sujet par forme d'entretien ; méthode qui ôte aux ouvrages le ton de pédanterie et d'emphase qui rend la plupart des nôtres si ennuyeux et si ridicules ; méthode dont le secret s'est presque perdu parmi les écrivains modernes, qui promet des succès à l'homme de génie, mais qui sera toujours mortelle aux gens médiocres ; méthode enfin qui, suivant l'observation de notre respectable maître et ancien, Denis Diderot, sous l'apparence de la plus grande liberté, oblige l'auteur qui ne veut pas être superficiel et plat de traiter son sujet dans toute son

étendue, sous tous ses points de vue, si rigoureusement et avec tant d'ordre, qu'après toutes les digressions qu'il voudra se permettre, il est forcé de reprendre son sujet tout juste à la place où il l'a quitté, et qu'il ne peut avancer que pas à pas, et finir que lorsque le sujet est entièrement approfondi : en sorte qu'il n'y a qu'un sot qui puisse être la dupe de cette lanternerie apparente qui donne à l'auteur, lorsqu'il médite le plus, l'air à peine occupé, et qui répand sur un ouvrage sérieux et profond le charme d'un livre d'amusement.

Mes frères, il me prend fantaisie de fermer les yeux, de peur de vous regarder. Je crains, en les jetant sur nos communes, de leur trouver la bouche béante, comme si leurs oreilles n'étaient pas faites pour entendre ces augustes vérités. Je pourrais leur dire : En ce cas, d'où venez-vous donc, et de quel droit êtes-vous assis en ce lieu saint à côté des docteurs du goût et de la raison, si vous en êtes vous-mêmes dépourvus, et si vous ne savez pénétrer le sens de notre sainte doctrine, ni lire dans nos livres ce qui n'y est pas écrit ? Mais je ne suis pas monté dans cette chaire de vérité pour contester ses titres à qui que ce soit. Que celui qui se sent morveux se mouche, et prenne une prise de tabac tandis que je me prépare à entamer mon second point.

SECOND POINT.

Sed gaudium in luctum convertit Dominus. Gaudete, garruli. « Le Seigneur a changé notre joie en tristesse. Bavards, réjouissez-vous. » Il m'est douloureux, mes frères, de passer de la joie aux lamentations. J'aime à rire quand j'en ai le temps, je trouve même la vie trop courte pour l'employer à un autre usage ; et cependant, en jetant les yeux sur le passé, je vois avec chagrin qu'ils ont si souvent pleuré qu'ils en sont affaiblis pour le moins autant que de mes veilles. Puisque c'est l'ordre de la nature et de mon sermon de passer de la joie à la tristesse, souffrez, mes frères, que la reconnaissance m'arrête un instant à l'entrée de ce passage pénible.

Que ne dois-je point aux bontés de nos supérieurs, dont nous nous estimons les égaux, de m'avoir jugé digne de remplir, pendant le cours de l'été dernier, dans les pays d'outre-Rhin, la mission à la fois la plus consolante et la plus glorieuse ! N'atta-

quez point, mes frères du commun, la sagesse de leur choix. Je ne suis, il est vrai, qu'un des moindres parmi les enfants de cette sainte famille ; mais ceux qui m'ont choisi n'ignoraient pas qu'il ne restait point de conversion à faire dans les pays que j'avais à parcourir. Tout, mes frères, tout y rend hommage à la raison et reconnaît ses droits sacrés et imprescriptibles ; et les souverains se font gloire d'être à la tête des adorateurs, tandis que, dans d'autres contrées, l'autel des ténèbres est encore debout dans les palais des rois. Il ne s'agissait donc que du choix d'un témoin véridique qui, à son retour, pût rendre compte de l'état actuel de l'église universelle dans cette Allemagne, le centre de l'Europe policée et pensante, dans cette pépinière de princes qui a fourni à toutes les nations leurs souverains, si vous exceptez les trônes occupés par les maisons de Bourbon, de Savoie et de Bragance. J'ose me flatter que mon zèle du moins n'a pas trompé l'attente de nos chefs, et qu'ils ont reconnu dans mes rapports l'amour pur et incorruptible de la vérité. Il est vrai qu'abusé par l'avis de différents ministres de l'empereur dans les cours de l'Empire, et sans doute entraîné par la platitude de mon étoile, je me suis rendu à Vienne, tandis que Joseph parcourait encore l'Italie, et que j'ai été obligé d'en partir avant son retour, sous peine de ne point remplir ma mission dans la partie septentrionale de l'Allemagne ; de sorte que les bons plaisants ne manqueront pas de dire épigrammatiquement que cela s'appelle avoir été à Rome sans avoir vu le pape. Mais depuis quand les enfants du néant sont-ils maîtres de quelque chose, et quel mortel peut lutter contre l'influence de son étoile ? Sans plainte et sans regret, je dois bénir la mienne de l'extase apostolique dont j'ai joui sans interruption pendant les cinq mois de mon voyage.

J'ai vu cette utopie nouvelle et réalisée[1] qu'on croirait à mille lieues de nos frontières, et qui n'en est séparée que par le Rhin, où le sujet est regardé comme l'enfant de la famille, où le bien de cette grande famille est le but unique des pensées et des actions du souverain, tandis que la souveraine se livre à la culture des beaux-arts et au soin plus important d'élever des enfants qui soient dignes d'un tel père. La sérénité et la sagesse

1. Le margraviat de Bade-Dourlach. (Grimm.)

qui règnent dans cette cour, l'aisance et le bonheur qu'on retrouve répandus par tout le pays, et qui n'ont pas négligé la chaumière la plus chétive, impriment sur tous les visages un air de confiance et je ne sais quel calme, la marque et la récompense d'un gouvernement paternel.

J'ai vu cette princesse [1] dont la grandeur d'âme rend le vain appareil de la grandeur inutile autour d'elle. Jamais elle ne manqua la conquête d'un cœur vertueux, et les hommages que les princes ne s'attirent souvent que par l'éminence de leur rang ou par l'espoir des récompenses, elle les doit, et plus purs et plus vrais, à la force et à la dignité de son caractère. Souveraine respectée, fille tendre et chérie, mère adorée, protectrice du mérite, amie éclairée et sûre, son nom ne fut jamais prononcé sans l'attendrissement que ses vertus inspirent. Je l'ai vue élevant une nombreuse famille de princes et de princesses avec une simplicité et une modestie qui relèveront un jour l'éclat de leur naissance, lorsque les princes par leur mérite, et les princesses par leurs vertus, auront consacré l'éloge d'une mère si supérieure à sa fortune, aux préjugés de son rang et de son sexe. La Prusse, mes frères, vous prouve déjà la certitude de cette prophétie; heureux les États qui, comme elle, en verront l'accomplissement !

J'ai vu, en passant dans la Thuringe, cette cour naguère le séjour d'une princesse illustre dont la perte est encore sensible à tous les cœurs. J'y ai vu les héritiers de ses vertus, et surtout ce fils chéri [2] que nous avons eu le bonheur de posséder ici un moment, et que sa douceur, sa modestie, ses connaissances, sa probité sévère et son goût pour la vérité, rendront à jamais cher à notre église. J'y ai vu une femme célèbre par son esprit et son éloquence [3], dont l'amitié et l'attachement ont plus honoré la princesse qui en fut l'objet qu'il n'en a rejailli d'éclat sur elle-même, et dont la singulière conformité avec le feu et l'activité de notre illustre patriarche de Ferney a frappé tous ceux qui ont eu l'occasion de la connaître. J'y ai vu enfin un souverain jouissant, au déclin de l'âge, de la tendresse de ses enfants et de ses sujets ; un souverain qui, ayant convoqué

1. La landgrave de Hesse-Darmstadt. (Grimm.)
2. Le prince héréditaire de Saxe-Gotha. (Id.)
3. Mme la baronne de Buchwald. (Id.)

les états d'une de ses provinces pour réparer les ravages de la dernière guerre, a eu la satisfaction sans exemple de leur dire : Vous donnez des subsides au-dessus de vos forces ; et de s'entendre répondre : Vous ne demandez pas assez pour les besoins du gouvernement.

J'ai vu, en passant dans la Franconie, un prince [1] dans la force de l'âge et des passions se livrer sans réserve à ses devoirs et à l'application constante qu'ils exigent. Je l'ai vu, au moment de la réunion de deux margraviats, ne s'occuper que de la suppression des abus, du rétablissement de l'ordre et de la justice, et ne chercher que dans la culture des lettres le délassement des soins de la souveraineté.

J'ai vu dans ces États une princesse [2], nièce d'un grand roi, fille d'une mère célèbre, célèbre elle-même par les grâces et les agréments de sa figure et de son esprit, cultivant, dans une retraite embellie par ses soins, les lettres et les arts auxquels ses grâces naturelles savent prêter de nouveaux charmes.

J'ai vu cette fille illustre de Charles VII [3], dont l'esprit pénétrant, l'étendue de connaissances, la variété de talents, semblent reprocher au sort l'injustice d'avoir doué une princesse née au faîte de la grandeur d'une foule de dons divers qui auraient fait la ressource, la réputation et la gloire de plusieurs particuliers.

J'ai vu le séjour d'une des plus anciennes maisons de l'Europe [4], dans laquelle les talents et les qualités des héros sont devenus héréditaires. J'y ai vu ce prince [5] accoutumé à cueillir des lauriers depuis sa première enfance, qui, après avoir combattu nos armées, est venu à la paix recevoir en France les hommages d'une nation généreuse et sensible au mérite, et qui se prépare dans la retraite à remplir un jour la carrière que la gloire lui a tracée. Le séjour de ce héros dans cette capitale vous a attaché, mes frères, à sa destinée, et l'accueil dont il a honoré les arts et les lettres rendra parmi nous sa mémoire à jamais précieuse.

Je n'ai encore parcouru que la plus petite partie de l'Allemagne,

1. Le margrave de Brandebourg-Anspach et Bareith. (Grimm.)
2. La duchesse de Wurtemberg. (Id.)
3. L'électrice douairière de Saxe. (Id.)
4. La cour de Brunswick. (Id.)
5. Le prince héréditaire. (Id.)

et partout, mes frères, vous voyez la raison, la philosophie et les lettres compagnes fidèles et inséparables de la souveraineté. Partout il règne une politesse, une urbanité, une facilité de mœurs et de manières, suites et marques infaillibles de la culture des esprits. Partout l'apparence du simple mérite reçoit un accueil et des distinctions qui étaient autrefois réservés au rang et à la naissance. Et, ce que les sots auront de la peine à comprendre, un prince de Prusse, un duc de Brunswick, un margrave de Bade, après avoir honoré de ces distinctions de simples particuliers, restent tout aussi grands seigneurs qu'auparavant; du moins, suivant le rapport des observateurs les plus exacts des baromètres politiques, on n'a pas remarqué que la morgue de l'étiquette ait ajouté, depuis quelque temps, une ligne à la véritable grandeur d'un prince.

Que vous dirai-je, mes frères, de Berlin et de Vienne, de ces deux puissances principales de l'Empire? J'ai vu ce roi guerrier et philosophe, guerrier jouissant dans le repos de la gloire de ses travaux, philosophe assis sur le trône sans faste, monarque dont le nom ne peut être prononcé en ce lieu sans le plus profond respect, et qui, s'il n'était pas le premier homme de son siècle, serait encore par ses talents et ses écrits une des plus grandes lumières de l'Église universelle. Je l'ai vu simple, parce que la véritable grandeur l'est toujours; aussi profond dans l'art de plaire que dans l'art de vaincre; jouissant par un bonheur sans exemple de l'hommage libre et volontaire des rivaux de sa puissance que son génie a eus à combattre ; et, ce qui doit principalement nous intéresser, honorant cette église d'une bonté et d'une protection particulières, accordant, prodiguant à son missionnaire les marques les plus précieuses de sa bienveillance royale. J'ai vu son frère, le compagnon de ses travaux, l'émule de sa gloire, ce Henri qui à la réputation d'un des plus grands capitaines joint la réputation touchante d'un héros plein d'humanité et sensible à l'excès à tous les genres de mérite. J'ai vu son neveu, l'héritier de son trône, à qui cette nation doit une reconnaissance particulière pour l'affection qu'il lui porte, et qui (en ma qualité de prophète, vous êtes obligés, mes frères, de m'en croire) saura bien soutenir un jour la fortune et la haute considération que la maison de Brandebourg s'est acquises.

Si j'ai eu le malheur de ne pas voir ce jeune empereur, votre plus chère espérance, j'ose me flatter que nos chefs n'ont pas jugé mon voyage de Vienne absolument inutile, et qu'ils ont reconnu dans mon compte rendu que le salut des monarchies catholiques pourrait bien venir de l'Orient, comme cette étoile qui conduisit les trois rois à l'étable de Bethléem, d'où ils ont tiré cette haute renommée qui les a transmis à la postérité sur toutes les enseignes des auberges et bons logis à pied et à cheval. En effet, c'est dans les États de la domination autrichienne qu'il est arrivé une des plus grandes et des plus étonnantes révolutions de notre temps; malgré deux guerres aussi longues que dispendieuses, le souffle de la vie a pénétré dans toutes les parties de l'administration et du gouvernement, et les a pour ainsi dire régénérées. J'y ai joui de la douce satisfaction d'entendre regretter un monarque par sa cour comme un ami espère l'être par son ami. Il y a plus de quatre ans que l'empereur François n'est plus, et son nom n'est pas encore prononcé à Vienne sans un attendrissement subit et universel. O doux et sublime panégyrique, quelle gloire peut t'être préférée! Sa veuve a mérité les hommages de l'univers. C'est sous son règne qu'un ministre éclairé et sage [1] a pu déployer ses talents pour le soutien et l'affermissement d'une nouvelle maison d'Autriche. Le nom de cette auguste princesse serait compté parmi les plus grands de notre siècle, si cette église avait la consolation de la compter parmi ses bienfaitrices; mais rien ne manque à sa gloire, puisqu'elle a donné le jour à Joseph et à Léopold. Rien ne doit manquer à notre reconnaissance, mes frères, pour le don qu'elle nous destine, pour cette aimable Dauphine que nos vœux appellent, dont la gaieté et les grâces naturelles feront les délices de cette nation, et que nous proclamerions ici unanimement notre patronne, si l'ambition, l'hypocrisie et l'intrigue n'avaient fermé aux amis de la vérité tout accès dans le séjour qu'on lui prépare.

Au récit d'une mission si consolante et si glorieuse, je vois, mes frères, que le serpent de l'envie se réveille, qu'il s'approche de vos cœurs, et que, tout en les entortillant, il vous offre de m'empoisonner de son souffle mortel. Ah! ne m'enviez pas un

1. Le prince de Kaunitz-Rittberg. (Grimm.)

instant de satisfaction et de gloire, et jugez par le bonheur dont j'ai joui de celui dont j'ai manqué de jouir pour mettre le comble au succès de ma mission. Il ne m'a pas été permis de pénétrer plus avant dans le Nord. Je n'ai point vu ce prince [1], qui a su garder sur le trône les qualités du particulier le plus aimable, qui conserve, au milieu des fureurs de la discorde, la sérénité et le calme du sage, la passion de la philosophie et des arts qui fut celle de toute sa vie, et dont la bienveillance envers cette église doit remplir nos cœurs de la plus vive et plus respectueuse reconnaissance. Je n'ai point vu cette reine [2] célèbre en Europe par son génie, dont les dons sont héréditaires dans sa maison et qui joint à la haute réputation dont elle jouit le bonheur d'avoir établi une nouvelle race de héros sur le trône de l'Europe le plus illustré par de grands hommes. Je n'ai point vu, ô regret mortel ! cette glorieuse et auguste souveraine dont le nom retentit d'un bout de l'hémisphère à l'autre ; qui gouverne son empire avec la sagesse de Solon, et le défend avec le génie et la fortune des Scipions. On l'a vue, malgré elle, se distraire du soin de perfectionner les lois, d'encourager les arts et les sciences, d'en augmenter le lustre, et de les faire fleurir de plus en plus dans ses vastes États. C'est à regret qu'elle a ceint son front immortel des lauriers que donne la victoire ; mais dès qu'elle a été forcée de prendre les armes contre une nation féroce et barbare, on a vu son génie déployer ses ailes ; et l'Europe attentive commence à entrevoir un plan d'opérations militaires conçu avec tant de grandeur, dirigé, malgré son étendue, avec tant de concert et de nerf, qu'on cherche en vain dans les projets les plus hardis consacrés par l'histoire celui qui mérite de lui être comparé.

Je n'ai donc rien vu, mes frères, puisque je n'ai pas vu la gloire de Catherine, et je suis plus digne de pitié que d'envie. Mais jugez quel siècle se prépare, lorsque les destinées des nations sont confiées à tant de souverains instruits, éclairés, pleins de passion pour la véritable gloire, celle qui fixera l'admiration de tous les siècles au milieu des vicissitudes, du flux et reflux des préjugés et des vaines opinions des hommes. Il n'existe,

1. Le roi de Pologne. (Grimm.)
2. La reine de Suède. (Id.)

mes frères, dans l'histoire aucun période qui puisse être comparé à cet égard à celui-ci. Que votre confiance en soit donc plus ferme ! Lorsque vous serez importunés par les ténèbres dont le midi et l'occident nous envoient encore de temps en temps des bouffées, et que la superstition expirante voudrait épaissir autour de nous, ne craignez plus leur retour; dites : nous sommes dans le passage ; et portez vos yeux vers l'orient et le septentrion, au-devant de cette heureuse révolution dont nous voyons de tous côtés poindre les boutures, mais dont les fruits sont réservés à la génération prochaine. Alors vous vous écrierez avec un saint transport : L'empire des ténèbres est détruit! la nuit est passée ! l'aurore, la messagère du soleil, ne tardera pas à paraître !

Je m'attends bien, mes frères, après avoir quitté cette chaire et mes habits pontificaux, à me voir interpellé assez familièrement par quelques-uns de nos esprits forts penchant vers le cynisme. Ils me demanderont en ricanant si, dans les pays de ma mission, on a perdu le secret de faire des fautes et des sottises. Je serai las quand j'aurai fini, je serai pressé de boire un coup et de changer de chemise, je ne serai pas d'humeur de leur répondre, je lèverai les épaules, et ils se croiront des aigles. J'aime mieux rabattre leur caquet tout de suite que d'avoir une queue à écorcher quand je serai aussi excédé de vous que vous l'êtes de moi. Ah! mes chers frères, si jamais le secret de faire des sottises se perdait sur la terre, on le retrouverait dans cette auguste assemblée! Sans doute la sottise et les enfants d'Adam sont inséparables, et vous me le prouvez tous les jours ; mais il y a cette énorme différence que, dans les pays dont je vous ai parlé, on fait des sottises en montant; et je meurs de peur que nous ne fassions les nôtres en descendant, et même en dégringolant, ce qui est la plus mauvaise manière d'en faire.

Dans quel abîme ne me trouvai-je pas descendu moi-même lorsque, au retour de ma glorieuse mission, mes yeux, faisant avidement la revue des chefs de cette sainte et illustre métropole, n'y rencontrèrent plus ce charmant abbé, charmant par excellence! Quoi! mes frères, vous avez pu consentir à son départ? Vous n'avez pas songé à l'arrêter par vos prières, à le conjurer par vos larmes! Nos supérieurs, dont nous nous estimons les égaux, ont pu signer ces fatales lettres de récréance,

désavouées par le cri de notre douleur! Je vous l'avais bien dit dans mon premier point : *Sed gaudium in luctum convertit Dominus*. Il est perdu pour la France! O perte vraiment irréparable! Eh! que m'importent, mes frères, ces regrets dont vous cherchez à apaiser les miens? Il est inconsolable, dites-vous, de son départ? Eh vraiment tant pis! A quoi nous peut servir sa douleur, si ce n'est à mettre le comble à la nôtre? Pleurez, ô cité sainte! vous qui connaissez le prix des têtes neuves, pleurez! car vous n'entendrez plus ses oracles. Celui qui avait mérité l'honneur d'avoir les Buffon et les Diderot pour auditeurs a disparu. *Gaudete, garruli!* Les Diderot et les Buffon ne vous écouteront pas; mais vous parlerez tout à votre aise, vous vous enchanterez vous-mêmes, vous vous croirez de grands Grecs, et cela vous suffira. Des coups de lumière aussi décisifs que rapides seront remplacés par d'ennuyeuses discussions, par d'interminables disputes. Avec des voix de gourdin, ou par des cris glapissants, vous nous briserez le tympan sans miséricorde; la monotonie de votre bavardage donnera impunément des vapeurs à notre aimable baronne; celui qui vous faisait taire, notre charmant petit abbé n'est plus.

Mes frères, *sed gaudium in luctum convertit Dominus;* mais je vous ai assez prouvé que je ne me souciais pas de pleurer dans un jour consacré à la joie et à l'espérance. Il ne tenait qu'à moi de vous remplir le cœur d'amertume, de crainte et de tristesse, depuis le commencement de mon second point jusqu'à sa fin : c'était l'esprit de ma division, c'était sans doute mon devoir, personne n'était en droit de me faire taire, et je parlerais d'ici à demain matin que, suivant le *veniam petimusque damusque vicissim* du prince des apôtres, vous seriez obligés, sinon de m'écouter, du moins de rester en place. A Dieu ne plaise que j'exerce ici un ministère de rigueur! J'ai mieux aimé promener vos regards dans ces contrées où l'accomplissement des magnifiques promesses qui ont été faites à l'église offre le coup d'œil le plus consolant et le plus agréable. Actuellement que j'ai vidé mon sac, et que vous vous réveillez l'un après l'autre, il n'est plus temps d'arrêter vos yeux sur les suites funestes que la perte du charmant petit abbé présage, et qu'elle pourrait entraîner. On va servir le souper, et vos cœurs s'élancent déjà vers la salle à manger, où vous passez trop de temps. Puissiez-vous du

moins, en y allant, éprouver un frémissement salutaire à l'aspect des dangers qui nous menacent! Quant à moi, j'en ai perdu l'appétit, et je ne me mettrai pas à table. Tandis que vous vous livrez à la joie insensée qu'inspirent le vin de Champagne et les liqueurs apportées de toutes les parties du monde pour agacer voluptueusement le palais de quelques docteurs du genre humain, je lèverai seul mes mains au ciel dans un des coins de ce temple, et je lui dirai : Tu vois l'état alarmant de ton église : son salut est fondé sur deux ou trois de tes élus; que tu les retires dans ta colère, et sa gloire sera passée.

Ah! mes frères, prévenons les effets de la justice céleste par un prompt et sincère retour sur nous-mêmes! Écoutez sa voix qui vous parle par ma bouche. J'ai porté, dit-elle, mes regards dans le sanctuaire, et je l'ai trouvé souillé. Les liens de la tendresse fraternelle se sont relâchés, le respect dû au génie et à la vertu s'est affaibli; un fol orgueil a pris la place du mérite, parce que vous avez ouvert le sanctuaire à ceux qui n'y devaient pas entrer. Où sont les titres de ceux que je vois confondus avec vous, et que je ne connais pas même de visage? Ces intrus se sont-ils distingués du moins par leur modestie, leur discrétion, leur silence? Je vous ai confié les clefs de ma garde-robe; vous y avez pris mes habits de livrée, et vous en avez fait don, sans me consulter, à tous les bavards qui ont eu la fantaisie de s'en affubler. Leur fatuité et leur empressement à dire des pauvretés ont rendu mon église méprisable et ridicule. L'esprit de la bienveillance universelle s'est effacé, un esprit de clique et de cabale en a pris la place. Vous ne vous croyez plus obligés de dire des choses neuves, et vous pensez qu'il suffit, pour être philosophe, de répétailler quelques termes parasites. Vous ne demandez plus ce qui est de votre devoir, mais ce qui est de votre intérêt. Vous ne vous souciez plus de rendre hommage par acclamation aux grandes et belles actions, de quelque part qu'elles viennent, mais vous demandez : Celui qui les a faites est-il des nôtres? Et c'est la réponse qui règle votre suffrage. Vous venez célébrer ici la mémoire de mes bienfaits; mais vous n'osez vous demander à vous-mêmes s'il ne s'est rien passé dans le cours de l'année dernière qui vous en ait rendus indignes. N'est-ce pas un soi-disant des vôtres qui a publiquement prêté sa plume au projet destructeur conçu depuis longtemps contre

la compagnie des Indes françaises, et consommé, cette année, au grand scandale de l'Europe entière ? On lui reproche d'avoir profané les mots de *bien public* et de *liberté*, pour établir et accréditer un système d'oppression et de violence; et, chargé de l'indignation publique, il a osé reparaître dans mon sanctuaire comme si de rien n'était. Qu'il ne soit coupable que d'imbécillité, je le veux bien ; mais s'il s'est attiré, par une légèreté et une arrogance condamnables, le bonheur d'être soupçonné de pis : y connaissez-vous quelque remède? Ne pensez-vous pas que mon église vaut bien la femme de César, et qu'elle ne doit pas être soupçonnée? C'est pourquoi ma patience est à bout, et je suis las de vous souffrir. Et comme je vous ai ôté le charmant petit abbé, je vous ôterai le peu de génie qui vous reste, et vous ne serez plus qu'une troupe de rabâcheurs, et votre splendeur sera celle du temps passé.....

Ah ! vengeance céleste, arrête, et n'achève pas cette terrible malédiction ! Nos visages sont prosternés dans la poussière. Si tu es implacable, comment pourrais-je revenir au point d'où je suis parti, et m'écrier, suivant mon texte : *Nunc dimittis servum tuum in pace?* Il faut que je m'en aille en paix. Laisse-moi m'en aller en paix. Jette des yeux de miséricorde sur cette aimable baronne et sur ses enfants, qui ont besoin d'elle et qui sont innocents : elle se plaint avec justice de n'entendre depuis nombre d'années rien de nouveau; et s'il faut que nous lui rabâchions toujours sur le même ton, que les mots superstition, fanatisme, despotisme, et autres termes de réclame, ronflent toujours dans ses oreilles fatiguées : c'en est fait, et elle mourra de consomption. Regarde les mérites de ton patriarche de Ferney au pied du mont Jura; souviens-toi de ton favori Galiani au pied du mont Vésuve. Ils étendent jour et nuit leurs bras vers toi pour le salut de leurs frères coupables. Que ceux qui te déplaisent ici s'en aillent en paix, et fassent fortune s'ils peuvent ! Inspire-nous la crainte salutaire de tes jugements, et que, malgré nos iniquités, la gloire de ton église soit impérissable ! Amen.

Après avoir entendu la parole de la vérité, il est de notre devoir de nous humilier devant le trône de la miséricorde divine, en nous conformant au rituel de Ferney, reçu en cette église. Mais comme, afin de respecter les diverses opinions sur la néces-

sité et l'utilité de la prière, il est ordonné de n'assujettir qui que ce soit à une formule qui pourrait ne s'accorder pas avec ses idées; en conséquence, et en vertu de la tolérance universelle, nous nous bornons à recommander, à ceux qui font cas de la prière, quelques points principaux, par ordre de nos supérieurs, dont nous nous estimons les égaux.

Nous leur recommandons de faire leur prière courte, afin que tout le monde ait le temps de se faire écouter; de demander peu, afin de ne croiser personne; de remercier de tout ce qui est arrivé et de tout ce qui arrivera, parce qu'il faut être poli, et qu'en tout cas il n'en serait ni plus ni moins.

Nous leur recommandons de prier pour la splendeur de l'église universelle, pour la propagation de la raison, pour l'établissement de la tolérance parfaite.

Nous leur recommandons de prier pour toutes les puissances de l'Europe, particulièrement pour les protecteurs de la raison et pour la conversion de ses persécuteurs.

Nous leur recommandons, abstraction faite de tout intérêt politique, de prier pour le succès de la glorieuse révolution qui doit délivrer l'Europe de la nation barbare des Turcs, et maintenir les droits sacrés de la tolérance[1].

Il leur est expressément recommandé de prier pour le rétablissement du siége patriarcal de Constantinople en faveur de notre grand et invincible patriarche de Ferney, sous la protection et par la grâce de Catherine, première impératrice de l'Orient, après la glorieuse expulsion des Turcs.

Il leur est expressément ordonné de prier pour la conservation de notre illustre patriarche, ainsi que de tous les chefs de cette église de Paris, particulièrement de notre cher et vénérable frère Jean d'Alembert, dont la santé s'est affaiblie, et de nos chers et vénérables frères Claude Helvétius et Paul, baron d'Holbach, premiers maîtres d'hôtel de la philosophie, sans survivance, à l'effet de conserver à leur cuisine cet esprit de choix et de discernement qui rend la chère exquise, et à leur cave la pureté de dogme sur les crus et les années d'option.

1. Var. Nous leur recommandons de prier pour la continuation des glorieux succès des armes russes, et pour la glorieuse révolution que ces armes doivent opérer en délivrant l'Europe du joug d'une nation barbare, et en maintenant les droits sacrés de la tolérance.

Il leur est expressément ordonné de demander pour cette église l'esprit de sagesse, de sobriété et de modestie, le zèle et la ferveur pour les anciens, la discrétion et le silence pour les novices, ainsi que plusieurs autres vertus dont le besoin s'est manifesté en ces derniers temps, et dont il sera dressé une liste dans le premier synode.

Nous leur recommandons finalement de prier pour la prospérité de ce royaume, pour la gloire du nom français, pour la conservation du roi et de la famille royale, pour celle de M. le duc de Choiseul, envers qui cette église se reconnaît redevable de plusieurs bienfaits insignes, quoique indirects, et dont l'élévation de sentiments et la noblesse de procédés doivent être pour elle un sujet de joie et de reconnaissance, quand même elle n'aurait pas la consolation de le compter au nombre de ses bienfaiteurs ; pareillement pour la conservation de tous les ministres dont l'aile de bienfaisance couvre les poussins de cette église, et les garantit des butors, buses et autres volatiles malfaisants. Amen.

ANNONCES ET BANS.

Frère Marmontel fait savoir qu'il est allé loger chez Mlle Clairon, et qu'il compte donner incessamment un nouvel opéra-comique intitulé *Silvain*, dont la musique est de M. Grétry. Nous lui souhaitons le naturel qui lui manque, afin qu'il plaise aux gens de goût. L'église, faisant attention au rare génie dont le sort a doué M. Grétry, lui accorde les honneurs et droits de frère. En conséquence, nous le conjurons, par les entrailles de notre mère la sainte église, de ménager sa santé, de considérer que sa poitrine est mauvaise, et de se livrer moins ardemment aux plaisirs de l'amour, afin de s'y livrer plus long temps.

Frère Thomas fait savoir qu'il a composé un *Essai sur les femmes*, qui fera un ouvrage considérable. L'église estime la pureté des mœurs et les vertus du frère Thomas ; elle craint qu'il ne connaisse pas encore assez les femmes ; elle lui conseille de se lier plus intimement, s'il se peut, avec quelques-unes des héroïnes qu'il fréquente, pour le plus grand bien de son ouvrage ; et, pour le plus grand bien de son style, elle le conjure de considérer combien, suivant la découverte de notre

illustre patriarche, l'adjectif affaiblit souvent le substantif, quoiqu'il s'y rapporte en cas, en nombre et en genre[1].

Sœur Necker fait savoir qu'elle donnera toujours à dîner les vendredis : l'église s'y rendra, parce qu'elle fait cas de sa personne et de celle de son époux; elle voudrait pouvoir en dire autant de son cuisinier.

Sœur de Lespinasse fait savoir que sa fortune ne lui permet pas d'offrir ni à dîner ni à souper, et qu'elle n'en a pas moins d'envie de recevoir chez elles les frères qui voudront y venir digérer. L'église m'ordonne de lui dire qu'elle s'y rendra, et que, quand on a autant d'esprit et de mérite, on peut se passer de beauté et de fortune.

Mère Geoffrin fait savoir qu'elle renouvelle les défenses et lois prohibitives des années précédentes, et qu'il ne sera pas plus permis que par le passé de parler chez elle ni d'affaires intérieures, ni d'affaires extérieures; ni d'affaires de la cour, ni d'affaires de la ville; ni d'affaires du nord, ni d'affaires du midi; ni d'affaires d'Orient et d'Occident; ni de politique, ni de finances; ni de paix, ni de guerre; ni de religion, ni de gouvernement; ni de théologie, ni de métaphysique; ni de grammaire, ni de musique; ni, en général, d'aucune matière quelconque; et qu'elle commet dom Burigny, bénédictin de robe courte, pour faire taire tout le monde, à cause de sa dextérité connue et du grand crédit dont il jouit, et pour être grondé par elle, en particulier, de toutes les contraventions à ces défenses. L'église, considérant que le silence, et notamment sur les matières dont est question, n'est pas son fort, promet d'obéir autant qu'elle y sera contrainte par forme de violence.

Vous êtes avertis que, par ordre de nos supérieurs, dont nous nous estimons les égaux, et dans la vue de signaler notre juste gratitude envers notre cher et vénérable chef Galiani, il sera fait à la porte de ce lieu saint une collecte en faveur et au profit des enfants naturels que notre dit charmant abbé a eus, ou seul ou de compagnie, des différents lits des rues Saint-Honoré, Champ-Fleuri, Tiquetonne, carrefour de Bussy[2], et autres quartiers de la ville, faubourgs, banlieue, prévôté et

1. Lettre de Voltaire à d'Alembert, du 25 mars 1765.

2. Sans oublier la rue Fromenteau, dont parle l'abbé dans sa lettre du 17 juillet 1769.

vicomté de Paris, pour être le produit de cette collecte, conjointement avec les legs pieux assignés pour le même objet par le susdit charmant abbé, employé aux mois de nourrices et autres nécessités corporelles et spirituelles des susdits innocents et aimables bâtards, sous la tutelle spéciale de notre vénérable chef et ancien Denis Diderot, de frère Angelo Gatti et de frère Frédéric-Melchior Grimm, qui s'humilie devant vous en cette chaire, à ce commis par codicille dudit charmant abbé, envoyé de Naples et homologué au synode de cette illustre église ; le tout pour la plus grande gloire du nom de Galiani, pour l'encouragement de la population, pour l'édification des fidèles, et pour la propagation de la véritable doctrine philosophique et raisonnable. Vous ne vous remettrez à table qu'après avoir chanté en actions de grâces l'hymne voltairien, mis en musique par frère Grétry.

Recevez la bénédiction de celui qui n'en peut plus à force de vous avoir ennuyé, qui vous souhaite tous les talents et toutes les vertus qui vous manquent, et le bonheur que votre intention est sans doute de mériter par la suite. *Amen.*

— Je ne pourrai que répéter terre à terre ce que j'ai dit dans la chaire de la vérité sur l'ouvrage de M. l'abbé Galiani. C'est un grand livre; c'est un livre de gouvernement, c'est la production d'un philosophe lumineux et profond, et d'un homme d'État ; c'est un livre à tourner la tête à tous les penseurs, et à désespérer tous les pédants. Il fera faire cent critiques plus détestables les unes que les autres; mais on ne lira pas les critiques, et le livre restera. Les sots séront trompés par le ton de plaisanterie qui y règne d'un bout à l'autre, et dont je les ai souvent vus la dupe; ils croiront qu'un auteur si gai ne saurait être profond. Les gens de goût y trouveront un modèle original et neuf, qui rappelle les *Dialogues* de Platon avec le vernis particulier d'un *humoriste* charmant, comme diraient les Anglais. On a eu la bêtise de trouver un des interlocuteurs, le marquis de Roquemaure, fort bête et par trop bête; il est à peu près comme Alcibiade l'est avec Socrate dans les *Dialogues* de Platon. Le caractère du marquis et celui du président sont imaginés avec autant d'esprit que de goût. Les économistes, qui jettent les hauts cris, disent qu'il est affreux de traiter un sujet aussi

grave avec cette légèreté et ce ton badin. Je n'ai pu m'empêcher de dire l'autre jour à un de ces ennuyeux que l'auteur avait pris ce ton, non parce qu'il ne connaissait pas l'importance du sujet, mais pour apprendre aux pédants que l'avis d'un auteur, sur quelque sujet que ce soit, est au bout du compte très-peu de chose.

Le succès brillant que cet ouvrage vient d'avoir dans le monde ne sera pas soutenu par les philosophes, et j'en suis indigné. Si l'auteur était resté à Paris, ils se seraient crus obligés de porter son livre aux nues, à charge de revanche; mais il y a quatre mois qu'il en est parti; il n'y reviendra plus jamais peut-être, et je vois la plupart de ceux qui se disaient ses amis, assez lâches pour marquer la plus grande indifférence sur son succès. Si jamais je prêche un jour de jeûne et de pénitence, cette indigne conduite ne sera pas passée sous silence. Au reste, la dernière moitié de cet ouvrage a été composée au milieu du violent chagrin que l'auteur ressentait de son départ; il n'avait pas cru son rappel si prochain, et il était trop aimé et trop désiré à Paris pour se consoler aisément de n'y être plus. Son livre en est resté imparfait. Il se proposait de faire un dernier entretien sur la police des grains qu'il croyait convenable à la France; je ne sais à présent si cet entretien sera jamais fait. Si j'étais contrôleur général des finances, sur la simple lecture de son livre j'attacherais l'auteur à la France, dût-il en coûter au roi quarante mille livres de pension, sans autre condition que celle de se bien divertir, et de venir deux fois par semaine causer avec moi des affaires de mon département.

— M. le marquis de Mirabeau, qui se fait nommer *l'Ami des hommes* parce qu'il fit, il y a douze ou treize ans, un livre qui porte ce titre, vient de publier, en même temps que M. l'abbé Galiani, des Entretiens qui n'ont pas fait le même bruit, attendu que personne ne les a lus. Ils sont dédiés au grand-duc de Toscane, et intitulés *les Économiques, par l'Ami des hommes*; deux parties in-12[1], destinées à l'instruction de la classe productive et de la classe propriétaire, lesquelles deux classes composent le genre humain; car, pour les commerçants, artistes et autres,

1. Cet ouvrage (Paris, Lacombe, 1769) ne porte pas sur le titre *par l'Ami des hommes*, mais *par L. D. H.*, initiales de ces mots; il forme deux vol. in-4° ou 4 vol. in-12. (T.)

vivant d'industrie, on sait que, suivant les économistes, ils ne sont ni citoyens ni hommes. M. Mirabeau est cependant, de tous les rêveurs économistes, celui qui vaut le mieux; il est moins creux et moins plat que ses confrères. Son style est barbare, raboteux, ou, comme il dirait, lui, *cassant*; mais il rappelle quelquefois cette naïveté gauloise qui plaît encore. Quand j'ai dit en chaire que les portes de la platitude économistique ne prévaudraient pas[1], on voit clairement que je ne l'ai dit pour n'effrayer personne; car ces gens-ci ont tout ce qu'il faut pour conquérir le monde : absurdité, obscurité, tristesse, fanatisme, clabauderie en faveur du pauvre et du peuple. On les méprise, on ne les lit pas à Paris, mais on ne connaissait pas les épîtres de Paul à Rome, tandis qu'elles préparaient la destruction du paganisme et l'établissement de la religion chrétienne sur ses ruines. Les économistes n'ont contre eux qu'une circonstance, il est vrai qu'elle est redoutable : s'ils pouvaient anéantir l'art de l'imprimerie et ses productions, ils seraient en moins de cent ans ici maîtres et chefs d'un nouveau culte élevé sur les débris de la religion chrétienne.

15 janvier 1770.

On donna avant-hier, 12 janvier, sur le théâtre de la Comédie-Française, la première représentation des *Deux Amis*, drame en cinq actes et en prose par l'auteur d'*Eugénie*, M. Caron de Beaumarchais.

Cette pièce a eu un peu de peine à aller jusqu'à la fin, mais elle y est parvenue, tantôt un peu huée, tantôt fort applaudie ; j'évalue son succès à douze ou quinze représentations[2]. Elle serait fort belle si elle était moins ennuyeuse; si elle n'était pas si dépourvue de naturel et de vérité, si elle avait le sens commun, et si M. de Beaumarchais avait un peu de génie ou de talent; mais comme il s'en faut, comme il n'a pas l'ombre de naturel, comme il ne sait pas écrire, comme il n'entend pas le théâtre, qu'il ordonne son drame à faire pitié, que ses person-

1. Précédemment, page 421.

2. M. de Marescot, dans l'excellente notice qui précède *les Deux Amis* (Beaumarchais, *OEuvres,* édition Marescot et d'Heylli, tome Ier) dit qu'ils eurent onze représentations et donne le détail de leurs recettes.

nages entrent et sortent sans savoir ni comment ni pourquoi, il ne m'a pas été plus possible de m'accommoder de ses *Deux Amis* que de son *Eugénie*, à qui la force du sujet et le jeu des acteurs ont procuré un succès passager.

Quand on veut faire passer à la meilleure compagnie de France une journée tout entière dans la maison d'un receveur des fermes, avec un commerçant brise-raison et un fermier général fat et suffisant, on a encouru, *ipso facto*, la peine des sifflets, et l'on doit se louer toute sa vie de l'indulgence de ses juges, qui ont bien voulu bâiller tout bas quand ils pouvaient siffler tout haut.

— *Suivant l'usage antique et solennel*, on sert en France, le jour des Rois, un gâteau qu'on partage en autant de parts qu'il y a de convives : c'est la plus jeune personne de la compagnie qui en fait la distribution ; celui des convives qui reçoit la fève qu'on a cachée dans le gâteau est proclamé roi, et il est d'usage qu'il ne puisse boire sans une acclamation générale de toute la table. La royauté étant tombée en partage à M. Diderot, au dîner où nous étions, il n'a pas voulu laisser languir ses sujets ; il a publié ses lois successivement pendant qu'on était à table, de sorte qu'avant de sortir et de déposer son sceptre, tous les devoirs de législation se trouvèrent remplis par l'impromptu que vous allez lire :

LE CODE DENIS.

Dans ses États, à tout ce qui respire
Un souverain prétend donner la loi ;
C'est le contraire en mon empire,
Le sujet règne sur son roi.

Divise pour régner, la maxime est ancienne :
Elle fut d'un tyran : ce n'est donc pas la mienne.
Vous unir est mon vœu : j'aime la liberté ;
Et si j'ai quelque volonté,
C'est que chacun fasse la sienne.
Amis, qui composez ma cour,
Au dieu du vin rendez hommage ;
Rendez hommage au dieu d'amour :
Aimez et buvez tour à tour ;
Buvez pour aimer davantage.
Que j'entende, au gré du désir,
Et les éclats de l'allégresse,

Et l'accent doux de la tendresse,
Le choc du verre et le bruit du soupir.
Au frontispice de mon code
Il est écrit : Sois heureux à ta mode ;
Car tel est notre bon plaisir.

Fait l'an septante et mil sept cent,
Au petit Carrousel, en la cour de Marsan
Assis près d'une femme aimable,
Le cœur nu sur la main, les coudes sur la table.
Signé Denis, sans terre, ni château,
Roi par la grâce du gâteau !

ENVOI AUX DAMES.

Vos yeux, depuis longtemps, m'ont appris à connaître
Que le destin nous a fait naître,
Moi pour servir, vous pour donner la loi.
Qui veut d'un roi, qui cherche maître?
Personne ici ne dira-t-il : c'est moi?

— Il a paru, sur la fin de l'année dernière, un ouvrage intitulé *Origine des premières sociétés des peuples, des sciences et des arts, et des idiomes anciens et modernes*, volume in-8°. On a attribué cet ouvrage à M. Linguet, avocat au Parlement; et, si cela est, on peut dire que cet écrivain s'exerce en toutes sortes de genres[1]. Feu M. Boulanger, à qui l'on a attribué tant d'ouvrages depuis sa mort, et qui est véritablement l'auteur de *l'Antiquité dévoilée*, faisait toutes ses opérations dans l'univers avec de l'eau, et trouvait à chaque pas les vestiges d'un déluge ; l'auteur de l'ouvrage dont je parle opère tout moyennant le feu, et ne saurait faire un pas sans découvrir les traces du feu et de ses ravages, et pousse sa perspicacité jusqu'à trouver le mot *feu* dans presque toutes les étymologies des noms géographiques. Ces messieurs ne pourraient-ils pas transiger ensemble, l'un faire un peu de place à l'eau de M. Boulanger, celui-ci chauffer son eau au feu de l'autre? Il en résulterait peut-être une raréfaction de l'air, dont nous ferions bien aussi quelque chose.

— L'Académie de Berlin avait proposé il y a quelque temps, pour le prix d'éloquence à remporter, la question suivante : *Si l'on*

1. Cet ouvrage n'est pas de Linguet, mais de Poinsinet de Sivry. (B.)

peut détruire les penchants qui viennent de la nature, ou en faire naître qu'elle n'ait pas produits, et quels sont les moyens de fortifier les penchants, lorsqu'ils sont bons, ou de les affaiblir lorsqu'ils sont mauvais, supposé qu'ils soient invincibles. Si l'on avait trouvé la réponse à ces quatre questions, on aurait résolu presque tous les problèmes qui intéressent le bien général et particulier du genre humain. Ce prix a cependant été gagné sans que j'aie ouï dire que le genre humain y ait gagné. On a publié ici un discours sur cette question compliquée. L'auteur anonyme prétend qu'il ne l'a pas envoyé au concours; il a bien fait; c'est un bavardage insipide de quarante pages qu'on ne peut lire malgré son peu d'étendue. L'auteur demande, en faisant des réflexions sur le suicide, comment en Angleterre on voit souvent les habitants finir leurs jours dans la rivière qui les arrose. On ne sait si c'est les jours ou les habitants que cette rivière arrose; mais je sais que j'aimerais mieux voir ramer un homme sur cette rivière que de le laisser écrire dans ce goût-là.

— M. L. D. L. T.[1] a publié des *Réflexions nocturnes à la louange de Dieu contre les athées.* Ce sont des quatrains en vers de huit syllabes d'une extrême pauvreté. Si Dieu ne connaît pas mieux que moi M. L. D. L. T., il court risque de n'être pas payé de son panégyrique.

— Un commis à la grande poste de Paris a proposé par souscription un ouvrage intitulé *Récréations physiques et mathématiques,* dont il a publié les premiers volumes. Ce commis, qui s'appelle Guyot, n'a pas emprunté son titre de l'ouvrage d'Ozanam qui porte le même titre, et qui est entre les mains de tous ceux qui se vouent à l'étude des mathématiques. Guyot, plus modeste, n'a prétendu que copier l'enseigne de MM. Comus et Pelletier, physiciens ou mathématiciens faisant pour l'amusement du public des tours de passe-passe sur le boulevard. M. Guyot, rival de leur gloire, découvre dans ses *Récréations physiques et mathématiques* le secret de la plupart de ces tours. On vient de publier une feuille intitulée *Lettres et Regrets de souscription d'une jeune provinciale à une de ses amies à Paris sur les Récréations physiques et mathématiques du sieur Guyot.* La provinciale a raison d'avoir de l'humeur contre le sieur Guyot; elle

1. L'abbé de Lattaignant, alors dans toute la ferveur de sa conversion.

a cru souscrire pour un bon livre, et l'auteur lui envoie pour son argent payé d'avance une rapsodie misérable. C'est l'histoire de presque toutes les souscriptions, et l'on pourrait publier des *Regrets de souscription* à l'apparition de chaque ouvrage pour lequel les auteurs ou les libraires ont pris l'argent d'avance. Mais quand on a de l'humeur contre le sieur Guyot aussi insipidement que la jeune provinciale, il ne faut pas faire imprimer les lettres qu'on écrit à ses amies à Paris. Je ne sais si M. Guyot a compté ruiner M. Comus et son singe M. Pelletier, en faisant imprimer le secret de leurs tours; mais cette découverte ne leur a fait aucun tort; et leurs salles où ils font leurs expériences physiques et mathématiques, ou, pour parler moins merveilleusement, où ils font leurs tours de passe-passe, n'ont pas eu un curieux de moins depuis que M. Guyot a trahi leurs secrets. Ici, comme dans beaucoup d'autres opérations plus importantes à l'humanité, tout consiste dans la manière de le faire; le fond est peu de chose, la forme fait tout. Comus est adroit, simple dans ses façons; il s'exprime avec facilité, sans avoir recours aux quolibets et propos bêtes des joueurs de gobelets ordinaires; il montre de grandes pauvretés avec un grand sérieux, personne ne pousse plus loin que lui la finesse et la dextérité des escamotages. On sait bien que la vertu magnétique d'un côté et l'adresse de l'homme de l'autre font tout le prestige; on n'y va pas pour voir des miracles, mais pour s'amuser. M. Guyot aurait beau quitter son emploi à la poste et lever boutique sur le boulevard, personne n'irait voir ses tours.

— Un comédien de la troupe de Lyon, nommé Lamery, a profité de la passion qu'on a pour un nouveau jeu de hasard connu sous le nom de *vingt et un*, pour composer sous ce titre une petite comédie en un acte et en prose. Cette pièce vient d'être imprimée. L'intrigue consiste à jouer au vingt et un, et le dénoûment à danser et à chanter de mauvais couplets. Quand les dames perdent, elles disent: *Je suis frite*; et les hommes disent en pareil cas: *Je suis frit*. Cela prouve que M. Lamery connaît bien le ton du grand monde et de la bonne compagnie, c'est-à-dire des antichambres de ce grand monde, où il a sans doute joué quelquefois avant de jouer sur le théâtre de Lyon. Je ne sais s'il y a été frit ou s'il a frit les autres.

— L'éditeur de l'*Almanach des Muses*, qui ramasse sous

ce titre les pièces fugitives qui ont couru pendant l'année, et qui réussit quelquefois à former un recueil assez agréable, dans lequel cependant la bourre ne manque pas, vient de s'attirer des reproches de la part d'un poëte mécontent dont il n'a pas voulu apparemment insérer les productions dans son almanach. Cette *Lettre à laquelle on a joint un bilan déposé au greffe du Parnasse le 31 décembre 1769* est de la dernière insipidité. Être à la fois mordant et insipide, c'est vouloir absolument nous forcer au mépris, et c'est nous prouver que l'éditeur de l'almanach a eu grande raison de supprimer ses rapsodies. Cet éditeur était ci-devant M. Mathon de La Cour; mais si je m'en rapporte au faiseur de son bilan, il se nomme aujourd'hui autrement. Quoi qu'il en soit, il ferait fort bien d'être encore plus sévère qu'il n'est, et de bannir de son recueil les tristes et tièdes compositions des d'Arnaud, La Louptière, Chenevières, François de Neufchâteau, et autres semblables héros du Parnasse. Il me dira que s'il était plus sévère il se ferait encore plus d'ennemis et s'attirerait des affaires encore plus fâcheuses; mais où a-t-il pris qu'on pouvait exercer en ce monde l'emploi important et glorieux d'éditeur de l'*Almanach des Muses* sans s'exposer à l'envie et à l'injustice des hommes? On n'est pas utile à l'humanité sans qu'il en coûte.

Un rival de sa gloire a publié un almanach tout pareil, et lui a donné le titre d'*Étrennes du Parnasse*. C'est-à-dire qu'après le calendrier on lit un recueil de pièces fugitives. Mais ce recueil est fait sans choix et sans soin, et ne fera que vous confirmer dans l'idée combien il est difficile d'égaler les grands hommes, et que ceux qui osent lutter contre eux ne servent ordinairement qu'à nous faire d'autant mieux apercevoir de l'énorme distance qu'il y a entre un éditeur de l'*Almanach des Muses* et un homme ordinaire. L'usage de cet illustre éditeur est d'ajouter à la fin de chaque pièce un éloge en deux ou trois lignes qui la caractérise, après avoir fait remarquer quelquefois dans le corps de la pièce même des inégalités ou des négligences qu'il a cru y découvrir. Ces remarques ne sont pas toujours également heureuses, et la gent poétique est si irritable, si chatouilleuse, qu'un trait critique lui fait plus de mal que vingt traits d'éloge ne peuvent lui faire de bien.

— On vient d'imprimer *l'Orphelin anglais*, drame en trois

actes et en prose, représenté par les Comédiens ordinaires du roi en février 1769. Cette pièce est de M. de Longueil, gentilhomme ordinaire de M. le duc d'Orléans, premier prince du sang; j'ai eu l'honneur de vous en rendre compte après la première représentation.

— Le goût de traduire les anciens s'est fort réveillé depuis quelque temps. Nous avons vu successivement la *Pharsale* de Lucain traduite par M. Marmontel, Lucrèce, traduit par M. de La Grange, et en dernier lieu *les Géorgiques*, par M. l'abbé Delille. Je ne parle pas de la traduction de Tacite, faite par l'abbé de La Bletterie, parce que c'est une impertinence littéraire oubliée depuis longtemps. Indépendamment des *Géorgiques* nous avons eu depuis trois autres traductions nouvelles. M. Dussaulx vient de traduire les *Satires* de Juvénal. Je ne suis pas content de cette traduction; elle ne me paraît nulle part approcher de la force de l'original. Je sais que l'auteur a affaibli volontairement certains endroits dont la liberté l'effarouchait lui-même; mais il vaut mieux ne pas traduire du tout que de ne donner aucune idée de son auteur original par sa traduction, ou d'en donner une très-imparfaite. Juvénal était bien dans le cas de n'être pas traduit; ce n'est un auteur intéressant que pour ceux qui peuvent le lire dans l'original et qui cherchent à se former un tableau des mœurs de son siècle d'après ses satires. Ceux qui s'occupent de ces recherches précieuses doivent l'étudier avec les précautions avec lesquelles il convient de lire tout auteur emporté et bilieux. Juvénal était janséniste, pour me servir du dictionnaire de l'abbé Galiani, et comme on ne connaissait pas à Rome, au milieu de la corruption des mœurs de son temps, cette délicatesse et cette sorte de mièvrerie sous laquelle nous pallions la nôtre, ses tableaux ont une force qui ne saurait plaire en France, et qui ne paraîtrait guère moins répréhensible que les vices qu'elle combat. Les deux autres traductions sont celle de Salluste par M. Beauzée, professeur de grammaire à l'École royale militaire, et une traduction de Velleius Paterculus par M. l'abbé Paul. M. Beauzée est connu par une *Grammaire raisonnée*, qu'il a publiée depuis quelques années[1].

1. Voir sur ce livre un article inédit de Diderot, tome VII, p. 473.

FÉVRIER.

1er février 1770.

Le Marchand de Smyrne, petite comédie en un acte et en prose, par M. de Chamfort, a été représentée pour la première fois, le 26 du dernier mois, sur le théâtre de la Comédie-Française. Cela est assez gai et plein de traits qui ne sont pas tous également heureux : cela s'appelle une jolie bagatelle, où il ne faut chercher que de l'esprit, et qui ne veut pas être jugée à la rigueur. Il n'y a ni sens commun dans la fable, ni vraisemblance dans les incidents, ni bienséance de mœurs dans les personnages, ni talent pour le théâtre, dans les scènes; mais il n'était pas question de tout cela : le poëte a voulu vous amuser par une bagatelle, et il y a à peu près réussi; sa pièce a eu beaucoup de succès. M. de Chamfort est jeune, d'une jolie figure, ayant l'élégance recherchée de son âge et de son métier. Je ne le connais pas d'ailleurs; mais s'il fallait deviner son caractère d'après sa petite comédie, je parierais qu'il est petit-maître, bon enfant au fond, mais vain, pétri de petits airs, de petites manières, ignorant et confiant à proportion; en un mot, de cette pâte mêlée dont il résulte des enfants de vingt à vingt-cinq ans assez déplaisants, mais qui mûrissent cependant, et deviennent, à l'âge de trente à quarante ans, des hommes de mérite. S'il ne ressemble pas à ce portrait, je lui demande pardon, mais j'ai vu tous ces traits dans son *Marchand de Smyrne*. Pour du talent, de vrai talent, je crains qu'il n'en ait pas; du moins, son *Marchand* n'annonce rien du tout, et ne tient pas plus que sa *Jeune Indienne* ne promettait autrefois. Au reste, c'était plutôt le canevas d'un joli opéra-comique que d'une petite comédie.

La seule chose qui m'ait un peu blessé dans *le Marchand de Smyrne*, ce sont ces éloges plats et outrés qu'on y rencontre, à chaque instant, de la nation française, et que nos petits auteurs nous donnent pour des preuves de leur patriotisme. M. Turgot, intendant de la généralité de Limoges, appelle cela du patriotisme d'antichambre. Rien ne serait plus capable d'avilir une grande nation, et de l'acheminer vers sa décadence, que

cette profusion continuelle de fades louanges, dont on pourrait lui supposer le besoin d'après quelques ouvrages du jour. Mais j'espère que la gloire de la nation ne sera jamais confiée ni à l'encensoir lourd et obtus de M. de Belloy, ni à la petite suffisance de M. de Chamfort.

Puisque ce *Marchand de Smyrne* nous a mis à portée de faire connaissance avec lui, je dirai ici un mot de cet *Éloge de Molière* qui a remporté, l'année passée, le prix de l'Académie française, et dont mon voyage m'a empêché de parler plus tôt. Si le prix de l'Académie est fondé pour des enfants qui babillent bien, elle a bien fait de couronner le discours de M. de Chamfort, et je me persuade aisément que c'était le meilleur de ceux qui ont concouru. Je croyais que l'Université se chargeait de couronner des écoliers, et que les prix de l'Académie étaient destinés à des hommes. — Mais si la race d'hommes se perd, ou si elle ne concourt point? — Alors il ne faut pas donner aux enfants des sujets qui ne sauraient être bien traités que par des hommes. L'Éloge de Molière, digne de notre siècle et digne du suffrage d'un corps illustre, ne pouvait être fait que par un philosophe. Quand j'ouvre l'*Éloge* de M. de Chamfort, et que je vois, dès la première ligne, l'Académie appelée le sanctuaire des lettres, le ton m'est donné, et je n'ai plus envie de lire. Les petites fleurs de rhétorique, les petites vues, les petites réflexions, même celles qui ont encore un air de nouveauté pour bien des gens, ne sauraient aujourd'hui se procurer un succès durable. L'art d'arranger les idées courantes avec un peu d'ordre, et une certaine facilité et pureté, est le mérite du siècle, de la culture générale, et non de l'auteur. Les idées de M. de Chamfort sur l'art dramatique sont vagues et indécises; elles ne tiennent à rien, parce qu'elles ne viennent pas de souche; on voit qu'on peut les prendre par poignées, et les arracher de sa tête sans qu'il en coûte un atome de sa propre substance. C'est que ce n'est pas un penseur; et j'aime mieux les erreurs d'une tête pesante que toutes les vérités nichées dans une tête vide. Mais dans les idées acquises ou à acquérir, il faut du moins faire un bon choix. M. de Chamfort dit, d'après Marmontel, que le tragique ancien naissait d'une fatalité aveugle, et que Corneille, par un effort de génie, prit l'intérêt dans les passions. L'effort du génie du grand Corneille consistait à imiter l'échafaudage et la

forfanterie du théâtre espagnol, qu'il avait étudié, et dont les auteurs ne pouvaient pas adopter le dogme de la fatalité, parce qu'ils n'étaient pas philosophes et qu'ils ne traitaient pas des sujets grecs; et comme Corneille avait plus de grandeur et de tête que ceux qui lui avaient servi de modèles, il s'est fait un grand nom malgré son mauvais goût. Je ne suis pas plus content de la manière d'écrire de M. de Chamfort que du vague de ses idées. Il parle d'un genre *qui exclut du théâtre ce bel assortiment de parties heureusement combinées, sans lequel il n'y a point de vraie création.* Je suis charmé que messieurs de l'Académie aiment ces phrases-là, mais je ne m'y ferai pas. M. de Chamfort observe très bien que le trône de Molière est encore vacant; il me permettra pareillement de remarquer que la chaire d'où l'on doit prononcer son Éloge est aussi encore à remplir.

— Le 26 janvier n'a pas seulement été un jour fortuné pour M. Dornal et Mlle Amélie, à Smyrne ç'a été encore un jour glorieux pour M. Moreau, architecte de la ville de Paris. On fit ce jour l'ouverture du nouveau théâtre de l'Opéra du Palais-Royal par l'opéra de *Zoroastre*, paroles de feu Cahusac, psalmodie et airs de danse de feu Rameau. C'était un grand jour pour Paris, quoique les opérations de finances qui l'avaient précédé n'eussent monté les esprits ni à la musique ni à la danse. M. le maréchal de Biron, colonel des gardes-françaises, présida en personne à la police des carrosses pour l'arrivée et la sortie. Tout se passa avec beaucoup d'ordre extérieurement, au moyen d'une garde doublée ou triplée, distribuée dans tout le quartier du Palais-Royal, et occupant toutes les avenues de l'Opéra. Intérieurement il y eut de la presse et beaucoup de bruit. On étouffait dans le parterre sans pouvoir remuer ni sortir, et tout le premier acte fut interrompu par des cris et du tumulte. La construction d'une nouvelle salle offrait une occasion bien naturelle d'asseoir le parterre, et de bannir de nos spectacles cette coutume barbare qui laisse le parterre debout, et entretient ainsi un bruit et un mouvement continuels pendant la représentation : on n'en a rien fait, et ce sera comme ci-devant à qui

1. Personnages de la comédie du *Marchand de Smyrne,* dont il vient d'être rendu compte.

criera le plus fort, des acteurs ou des spectateurs. Les premiers auront du moins l'avantage de crier plus faux encore; car, pour marquer les progrès qu'on fait de jour en jour en musique, on a supprimé dans cette nouvelle salle le clavecin, et l'on a mis à sa place les contre-basses, dont les manches gênaient la vue de la petite loge de M. le prince de Conti. Excellente raison pour se passer d'un clavecin dans un orchestre! L'opéra a excessivement ennuyé; on l'a trouvé triste et froid, et long à périr; mais la salle a généralement réussi. Le public en a marqué son contentement à M. Moreau par des applaudissements réitérés, et la ville de Paris, à laquelle l'exercice du privilége de l'Opéra est toujours confié, a accordé à son architecte une gratification de cinquante mille livres.

Cette salle, dont la coupe est très-agréable, a quatre rangs de loges, et dans le fond ce qu'on appelle le paradis est au cinquième étage. Elle est vraiment charmante, elle a de la grâce, et je suis persuadé qu'on est parfaitement bien dans toutes les loges et dans tous les points de la salle pour voir, tout comme on était à peu près également mal dans toutes les places de la salle maussade des Tuileries, construite par les soins de M. Soufflot. Cet architecte est le seul qui ne doive pas être content de la salle du Palais-Royal. Celle des Tuileries, que l'Académie royale de musique vient de quitter, doit être occupée après Pâques par la Comédie-Française, en attendant qu'on lui construise une salle neuve dans le faubourg Saint-Germain. On a trouvé le théâtre de la salle du Palais-Royal trop peu éclairé; mais c'est la faute des directeurs; peut-être aussi la salle est-elle trop éclairée pour que le théâtre puisse l'être convenablement. Ces deux lustres à vingt-quatre bougies chacun, suspendus sur l'amphithéâtre, répandent dans la salle une clarté très-nuisible au théâtre. Mais à Paris on ne va pas au spectacle seulement pour voir, on veut aussi être vu; ainsi ce mal est sans remède.

On prétend aussi qu'on ne voit pas bien du parterre, et qu'il faudra le baisser ou hausser le théâtre: ce sont après tout des inconvénients auxquels on remédie. On prétend encore qu'il y a des loges dans le fond où l'on n'entend pas. Quant à moi, au simple coup d'œil, et sans me donner les airs d'un connaisseur, je n'ai trouvé à redire qu'aux loges appelées timbales et bai-

gnoires, qu'on a coupées dans le massif des piédestaux des deux colonnes dont l'établissement de l'avant-scène est soutenu des deux côtés. Je n'aime ni ces loges, qui ressemblent à des niches à chiens, ni ces colonnes posées dessus, et qui ne portent par conséquent sur rien. Ces colonnes corinthiennes, entre lesquelles il y a d'étage en étage une loge attachée, ne me font pas grand plaisir. Leurs cannelures percées à jour ont fait dire qu'elles ressemblaient à des cages à poulets : ainsi ce sont des cages à poulets posées sur des niches à chiens ; mais les niches me choquent plus que les cages, et quand je vois sortir de ces niches à fleur du plancher du théâtre les têtes de M. le maréchal, prince de Soubise, et d'autres grands personnages de la France, j'ai une preuve de plus que le *Quos ego* de Virgile n'est pas aussi pittoresque qu'il est poétique.

Un vieux bel esprit du Marais, l'avocat Marchand, le plus mauvais de tous les mauvais plaisants de Paris, s'est avisé plusieurs jours avant l'ouverture du théâtre d'en publier une critique intitulée *l'Ombre de Poinsinet*, feuille de vingt-quatre pages. On avait dit au hasard sans doute qu'il y avait des échos dans cette salle, et c'est sur ces échos que portent les froides et détestables plaisanteries de l'avocat Marchand. Il en fait autant de lutins échappés de la boutique de ce luthier dont la boutique a mis tous les oisifs et badauds de Paris aux champs, et il suppose qu'ils ont passé de cette boutique dans la nouvelle salle de l'Opéra pour désoler les directeurs, les chanteurs et chanteuses et l'architecte. On a recours à la fin à un sorcier du faubourg Saint-Marceau qui exorcise les lutins, qui les force d'apparaître, et alors on découvre que c'est l'ombre de Poinsinet, qui s'est noyé l'année dernière en Espagne, qui fait toutes ces lutineries. Cette ombre se met à pérorer et à faire la critique de la salle. Après cette ingénieuse satire, on lit la Lettre d'un abbé sur la salubrité des salles de spectacles et sur la nécessité des ventilateurs dans ces salles. Cette lettre est encore cent fois plus détestable que *l'Ombre de Poinsinet*. Cela prouve que le vieux Marchand, qu'il fasse parler les morts ou les vivants, est un gredin avec lequel il ne faut pas perdre son temps.

— On a fait sur la pièce des *Deux Amis* le quatrain suivant :

J'ai vu de Beaumarchais le drame ridicule,
Et je vais en un mot vous dire ce que c'est :
C'est un change où l'argent circule
Sans produire aucun intérêt.

Il faut que M. de Beaumarchais ait beaucoup de torts, car il n'a point d'amis; un homme mit sur l'affiche, le jour de la première représentation des *Deux Amis: Par un auteur qui n'en a aucun*. Son père, Caron, était un horloger de réputation, qui lui a laissé une fortune honnête. Lui-même était déjà habile dans le même art, et l'on prétend qu'il trouva, à l'âge de dix-huit ans, le secret de l'échappement de Graham, qui contribua beaucoup à enrichir son père. Il valait bien mieux faire de bonnes montres qu'acheter une charge à la cour, faire le fendant, et composer de mauvaises pièces pour Paris. Comme à la troisième représentation de l'opéra de *Zoroastre* la salle était assez vide, M. de Beaumarchais dit à Mlle Arnould: «Sous huit jours, quand tout le monde aura vu la salle, vous n'aurez personne ou bien peu de monde. — Vos Amis nous en enverront », lui répond Mlle Arnould. Cette actrice, connue aussi sous le nom de Sophie, est en possession de dire des épigrammes. C'est elle qui disait, en voyant qu'il n'y avait personne à la seconde représentation de *Guillaume Tell:* « Voilà un auteur qui fait mentir le proverbe : Point d'argent, point de Suisses. » Lorsque après la fameuse aventure du *Siége de Calais* de M. de Belloy, Mlle Clairon quitta le théâtre pour avoir été mise au For-l'Évêque, et qu'elle dit, avec une emphase tout à fait touchante et pathétique, que le roi était le maître de sa vie et de sa fortune, mais qu'il ne l'était pas de son honneur, Sophie lui répondit: « Vous avez raison, mademoiselle : où il n'y a rien le roi perd ses droits. » Sophie passe pour avoir été en ménage réglé pendant huit jours avec M. Bertin, des parties casuelles, autrement dit *Bertinus*. Un jour deux hommes se trouvant sur le théâtre de l'Opéra, derrière Sophie, sans le savoir, plaignaient beaucoup M. Bertin des infidélités et mauvais procédés qu'il avait essuyés de la part de ces demoiselles, ajoutant qu'il ne le méritait pas, qu'il était généreux, aimable, facile; que sais-je?... Mlle Arnould se retourne, et dit: « On voit bien que ces messieurs ne l'ont pas eu. » On pourrait faire un petit recueil des bons mots de So-

phie, qui ont tous le ton de fille, mais d'une fille de beaucoup d'esprit.

— Le théâtre de la Comédie-Française vient de perdre un acteur nommé Paulin : il était au théâtre depuis 1742. Il jouait dans la tragédie les tyrans, et dans la comédie les paysans. Ces deux emplois sont réunis à la comédie ; c'est joindre les deux extrêmes, l'oppresseur et les opprimés. Il était paysan passable, et mauvais tyran ; son jeu était lourd et sans intelligence. Il avait la voix forte, et c'est ce qui séduisit M. de Voltaire, qui espérait en faire quelque chose, et qui disait : « Laissez-moi faire, je vous élève un tyran à la brochette dont vous serez contents. » Mais le tyran ne répondit pas à son attente, et Paulin resta mauvais. Le rôle pour lequel il espérait tirer parti de Paulin était celui de Poliphonte, dans la tragédie de *Mérope*. Pendant qu'on répétait cette tragédie, M. de Voltaire accablait les acteurs de corrections, suivant son usage ; un jour ayant passé la nuit à revoir sa pièce, il réveille son laquais à trois heures du matin, et lui donne une correction à porter à Paulin. Le domestique représente que c'est heure indue, que M. Paulin dort, et qu'il ne pourra pas entrer chez lui. « *Va*, lui répond gravement M. de Voltaire, *cours ; les tyrans ne dorment jamais.* » Le tyran Paulin s'est endormi du dernier sommeil sans s'en apercevoir. La troupe céleste aura là une mauvaise recrue. Mais l'emploi de tyran doit y être mieux rempli que sur les théâtres, où les tyrans sont ordinairement de pauvres diables.

— Le 22 janvier, on donna sur le théâtre de la Comédie-Italienne la première représentation de *la Nouvelle École des Femmes*, comédie en trois actes et en prose par M. de Moissy, mêlée d'ariettes. Cette pièce, qu'on jouait depuis plus de douze ans sur ce théâtre comme comédie sans musique, m'a toujours paru une des plus mauvaises drogues du répertoire ; mon aversion pour elle ne l'a pas empêchée d'avoir le plus grand succès dans le temps où le théâtre de la Comédie-Italienne était le réceptacle de la mauvaise compagnie. C'est un plaisant monsieur que ce M. de Moissy, pour oser nous rappeler par le titre de son impertinente pièce un des chefs-d'œuvre de Molière. La femme pour laquelle il ouvre son école est une personne pleine de vertus et de charmes, mais, dans le fait, la plus triste et la plus insipide créature du monde. Elle a épousé un petit-maître

appelé Sainfar, qui en a été amoureux d'abord, mais qui s'en est dégoûté bien vite pour s'attacher au char d'une fille appelée Laure, avec laquelle il se ruine, tandis qu'un de ses amis de plaisir, appelé dans la pièce M. le chevalier tout court, cherche à conter fleurette à sa femme. Cette femme prend dans le premier acte de *la Nouvelle École* un étrange parti. Elle se propose d'aller trouver Laure, et de lui demander conseil sur les moyens de ramener Sainfar. Elle exécute ce projet au second acte, et cette Laure, qui est une seconde Ninon de Lenclos, mais entée sur Moissy, lui conseille d'être moins triste et de tâcher d'amuser son mari chez lui pour lui donner envie de rester au logis. Pendant la consultation, Sainfar survient, et l'on fait retirer sa femme dans un cabinet à côté pour qu'elle puisse entendre la conversation dans laquelle Laure traite son amant comme un petit garçon. Au troisième acte, la femme de Sainfar met à profit les leçons de Laure. Elle a quitté son triste habit de femme décente, elle a pris un habit de théâtre. Sainfar arrive à l'heure du souper parce que Laure l'a renvoyé. Voyant sa femme si parée, il croit qu'elle veut aller au bal. Point du tout : c'est pour s'égayer. Bientôt elle se met à chanter et à danser comme une folle autour de son mari, et elle profite d'un divertissement que M. le chevalier lui avait préparé pour en amuser Sainfar, qui ne tient pas aux pas de rigaudon de madame sa femme, et en redevient amoureux au lieu de la faire enfermer comme aurait fait tout homme sensé à sa place. Cette détestable pièce était heureusement perdue avec Mlle Catinon; et il faut qu'un mauvais esprit tente ce Philidor pour faire coudre par M. de Moissy des ariettes aux scènes, et pour mettre *la Nouvelle École des Femmes* en musique. Voilà encore bien du travail de perdu. Elle est tombée, et il a fallu la retirer après la quatrième représentation. Le froid et le mauvais goût du poëte avaient gagné le musicien et éteint son génie; la musique était aussi froide que la pièce. Il est vrai que je défie le premier musicien de l'Europe de faire quelque chose d'un fonds détestable, et j'ai une humeur de chien contre Philidor de l'avoir entrepris.

— Si Dieu nous retirait dans sa colère le bon plaisant Marchand, avocat, sa miséricorde nous aurait laissé de quoi nous consoler dans la personne de M. Coqueley de Chaussepierre, pareillement avocat, conseil de la Comédie-Française et ami

particulier de Préville, leque passe pour meilleur comique dans l'ordre des comédiens que les Marchand et Coqueley dans l'ordre des avocats. On dit cependant que Coqueley joue très-plaisamment la farce avec Préville, et qu'il est supérieur dans les rôles bêtes. Ce Coqueley, qui est le Caton de Fréron, c'est-à-dire le censeur de ses feuilles, s'est apparemment ennuyé du joueur Beverley, du garçon marchand Barnevelt et d'autres hérose nlevés à l'Angleterre, et pour lesquels on a cherché en ces derniers temps à émouvoir les cœurs français en les représentant comme victimes involontaires du crime, entraînées par une faiblesse qui peut exciter encore moins d'horreur que de commisération. Coqueley les a tellement pris en aversion qu'il vient de faire une sortie contre eux et leurs ayants cause, comme Saurin et compagnie. Je ne dis pas qu'il ne fût possible de faire une très-bonne satire contre ces héros de nouvelle date, ensemble leurs fauteurs et recéleurs; mais, monsieur Coqueley, quand on veut faire une satire, il faut être gai, avoir du sel et de bonnes plaisanteries à revendre, ou, au défaut de gaieté, il faut être mordant, et vous n'êtes que plat. La satire du Coqueley sans sel est intitulée *le Roué vertueux, poëme en prose, en quatre chants, propre à faire en cas de besoin un drame à jouer deux fois par semaine. Orné de gravures.* Ce poëme consiste dans un *Avis au public*, des *Réflexions essentielles* de l'auteur, en forme de préface, et en quatre arguments à la tête des quatre chants; et ces quatre chants ne présentent que des feuillets blancs sur lesquels on lit des mots épars comme : *O ciel! Ah! ma mère!... Ah! ma fille!... Mais oui... Mais non... la coupe du malheur...* etc. On ne peut guère lire une plus indigne froidure. Il y a des gens qui ont trouvé les arguments des chants assez plaisants, mais quand il y aurait quelques traits passables suffiraient-ils pour excuser un auteur de présenter au public un tel recueil de pauvretés? Le *Roué* de Chaussepierre est un garçon maçon qui est allé démeubler l'appartement de sa maîtresse, laquelle était allée pendant ce temps-là détacher son père de la potence où il était par arrêt de la cour du Parlement. Le garçon maçon fait cette action héroïque dans la bonne intention de préserver les meubles de sa maîtresse de confiscation; mais le guet le surprend, le prend pour un voleur, le garçon maçon veut se défendre, tue par mégarde son père, et est

condamné à être roué. Ne voilà-t-il pas de jolies plaisanteries ? M. Le Prince, peintre du roi, qui se prétend aussi bon plaisant, a fait pour cette dégoûtante et insipide farce cinq planches gravées, suivant son nouveau procédé qui donne aux estampes l'air de dessins lavés au bistre, et, moyennant les planches du plaisant M. Le Prince, on a payé six francs les insipidités du sieur Coqueley. Il a eu pour récompense l'épigramme suivante, dont l'auteur inconnu n'a pas trop bien su l'orthographe des vrais Coqueleys.

Connaissez-vous un certain Coquelet
Qui, du barreau le premier Jodelet,
Sous l'étendard de notre ami Préville,
Va chez les grands, et représente en ville?
— Je le connais, je connais son *Roué.*
J'ai vu par lui ce grand rôle joué
D'un noble cercle attirer le suffrage.
Des pieds, des mains, dans la salle on battait
En s'écriant : Mon Dieu, que c'est dommage
Qu'il ne soit pas garçon chez Nicolet!

— Le président Hénault vient de nous donner un recueil de *Pièces de théâtre en vers et en prose*, vol. in-8° orné de vignettes [1]. Ce recueil contient les ouvrages dramatiques de M. le président Hénault. On y trouve d'abord *Cornélie Vestale*, tragédie en cinq actes et en vers. Cette tragédie fut jouée sans succès il y a près de soixante ans; un mauvais esprit de galanterie porta, il y a quelques années, M. Walpole à en faire tirer quelques exemplaires en Angleterre, dans l'imprimerie de sa maison de campagne, et la voilà enfin imprimée en France. J'ai eu l'honneur de vous en rendre compte, si je ne me trompe [2]; cela est pitoyable. La seconde pièce est intitulée *Nouveau Théâtre français, ou François second, roi de France, en cinq actes, en prose; seconde édition, enrichie de notes nouvelles.* Il y a environ vingt ans que ce *François second* fut imprimé pour la première fois [3]. On pourrait croire que c'est Shakespeare qui a donné au président Hénault l'idée de cette singulière pièce, car les tragédies de ce grand génie renferment aussi à peu près

1. Paris, Cavelier, 1770, in-8°. Vignettes par Eisen, Cochin et de Sève.
2. Voir précédemment, p. 125 et suiv.
3. Voir tome I, page 72.

toute l'histoire d'un personnage; mais il n'y a aucune affinité entre le poëte anglais et le prosateur français. Le président s'est flatté tout simplement d'avoir imaginé une nouvelle manière de traiter l'histoire, et cette nouveauté consistait à substituer à la narration des scènes et des entretiens entre les différents personnages historiques. Il fallait une autre tête que celle du pauvre Hénault pour faire réussir cette manière. Ce brave président, riche, galant, aimable dans la société, faisant bonne chère, et ayant, par conséquent, toute la France à ses soupers, a aussi voulu jouer un rôle en littérature, et cela lui a réussi, du moins pendant quelque temps. Son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France* est le livre le plus loué du siècle : s'il avait été fait par un pauvre diable de littérateur d'un quatrième étage, à peine aurait-il obtenu quelques regards dédaigneux et distraits de nos merveilleux. Ses pièces de théâtre prouvent qu'il n'avait aucun talent pour le théâtre. Du reste, il a vécu heureux. Sa grande inquiétude était de déplaire à la feue reine en se faisant enterrer chez les pères de la Doctrine chrétienne, où il avait été élevé. Ces pères étaient véhémentement soupçonnés de jansénisme par Sa Majesté, et le président, par faiblesse, avait promis à sa pieuse et orthodoxe souveraine de faire porter ses os ailleurs ; il n'avait pourtant pas envie de rien changer à ses dispositions, et il mourait de peur de mourir avant la reine, et qu'elle ne découvrît après son départ cette petite supercherie.

15 février 1770.

On peut se rappeler une aventure fort triste qui a fait l'entretien de Paris pendant quelques instants, il y a environ un an ou dix-huit mois, et qui est ensuite tombée dans ce profond oubli qui engloutit tout dans cette ville immense. On assurait qu'une fille, forcée par d'injustes parents à se faire religieuse contre son inclination, et malgré ses représentations, s'était pendue de désespoir dans le parloir du couvent de la Conception, rue Saint-Honoré, le jour même qu'elle devait prononcer ses vœux. Je n'ai jamais pu m'assurer de la vérité de ce fait ; cela n'est guère possible à Paris, parce que, dans la première chaleur, il ne nous est pas permis d'avoir le moindre doute sur un fait, et le lendemain ce fait n'occupe plus personne. On n'a

jamais pu savoir le nom de famille de cette victime infortunée, et il est à croire que, si la surprise et l'effroi du premier moment ont fait parler quelques témoins indiscrets de cette cruelle catastrophe, la réflexion leur aura bientôt fermé la bouche.

Quoi qu'il en soit, M. de La Harpe a cru ce sujet propre à être traité sur la scène : non qu'il se soit flatté de le voir jouer sur nos théâtres; nous sommes bien loin d'employer nos théâtres à un but aussi grand et aussi noble que celui de la réformation des mœurs ; mais cette impossibilité ne l'a pas empêché d'en faire une tragédie en trois actes et en vers, intitulée *Mélanie, ou la Religieuse*. Depuis quinze jours il l'a lue à quinze cercles différents ; le moindre de ces cercles était composé de vingt personnes, il y en a eu de trente à quarante : on dit que M. de La Harpe est encore retenu pour trois semaines, jour pour jour ; ainsi il lui reste encore une vingtaine de cercles à toucher. La mode s'en est mêlée, tout le monde veut avoir assisté à une de ses lectures; c'est, après les opérations de finances, l'affaire la plus importante du jour : si la poitrine de M. de La Harpe peut résister à ces assauts journaliers, et si tant de lectures ne le conduisent pas au terme fatal où il a été obligé de conduire son héroïne, il n'y aura bientôt plus personne à Paris qui n'ait entendu lire sa tragédie.

Cette pièce est généralement, et avec raison, regardée comme un très-bel ouvrage : elle est écrite avec une pureté et une noblesse ravissantes. Il faut la placer immédiatement après les pièces de M. de Voltaire, car, depuis cet homme immortel, on n'a pas vu sur nos théâtres des vers de cette beauté. Le caractère de M. de La Harpe est d'être sage, harmonieux, noble et pur ; mais il n'est pas aussi sensible ni aussi touchant que son maître, qui est notre maître à tous. Le troisième acte de *Mélanie* ne vaut pas les deux premiers : on a remarqué avec raison que Mélanie y parlait trop longtemps ; une personne qui a pris le parti de mourir, et qui n'en peut plus rappeler, n'a plus ni emportements de colère, ni transports de tendresse ; tout est fini pour elle, son âme ne s'arrête plus sur aucun objet extérieur avec un certain degré d'intérêt. Tous ses mouvements violents pouvaient et devaient précéder le sacrifice de la vie, et je pense que M. de La Harpe avait assez d'étoffe pour mettre sa pièce en

cinq actes, s'il s'était donné le temps de se pénétrer plus profondément de son sujet.

En général, le caractère de Mélanie est celui de toute la pièce qui est le moins décidé. Est-elle dévote, est-elle esprit fort? on n'en sait rien. Je vois bien que le poëte lui a donné cette dernière qualité, puisqu'elle n'a pas le moindre remords de s'être empoisonnée, et qu'il a voulu lui conserver son caractère de sagesse, en ne hasardant aucun combat entre la religion et la passion et la philosophie d'une jeune pensionnaire de dix-huit ans; mais avec de la sagesse on ne fait souvent rien qui vaille. Le caractère de Mélanie devait être un chef-d'œuvre de douceur, de dévotion, de passion, d'énergie et de fermeté: quand cette fille a dit quatre mots, il faut que je sente qu'elle est capable de se donner la mort si son père la pousse à bout.

Après avoir entendu cette lecture, je me suis plus que jamais confirmé dans l'opinion que la vraie tragédie, celle qui n'existe point en France, celle qui est encore à créer, ne pourra être écrite qu'en prose, et ne s'accommodera jamais du langage pompeux, arrondi et phrasier du vers alexandrin. Il est impossible de donner à ce vers moins d'emphase, plus de force et de simplicité qu'il n'en a dans l'ouvrage de M. de La Harpe; et c'est ce vers qui tue à tout moment l'effet, et qui empêche le poëte de m'arracher le cœur, de me déchirer les entrailles. Comment le pourrait-il si, dans le langage cérémonieux que ce vers entraîne, il ne peut jamais appeler le curé *Monsieur le curé*; si c'est toujours *un pasteur dont la sollicitude*, etc.? Comment le pourrait-il si, au lieu de dire le mot qui porte coup, il est obligé d'embellir et d'affaiblir ce mot par une épithète? Je soutiens que toutes nos plus belles pièces sont de la poésie épique, et ne sont pas de la poésie dramatique; que ces deux poésies sont essentiellement différentes, et que, puisque les Français n'ont point, comme les Grecs, les Romains et les Italiens modernes, un vers dramatique, il faut qu'ils écrivent leurs tragédies en prose, ou qu'ils n'en aient jamais de vraies. Je lis, avec autant de transport et d'admiration que qui que ce soit, les discours de Didon plaintive dans le quatrième chant de *l'Énéide;* mais je soutiens que Didon, sur le théâtre, ne peut parler la langue divine de Virgile, et qu'il faut qu'elle parle celle de Metastasio :

Ah! non lasciarmi, no,
Bell' idol mio!
Di chi mi fidero
Se tu m' inganni?

Voilà la simplicité, la pureté, la sorte de beauté que comporte le vers dramatique. Si la pièce de M. de La Harpe était écrite dans ce goût-là, je prétends que personne n'en pourrait soutenir la lecture, encore moins la représentation ; on y mourrait de douleur, parce que le sujet est d'un pathétique et d'une force que l'arrondissement cérémonieux de son vers alexandrin affaiblit et tue à tout instant. Otez à son ouvrage la forme dramatique, donnez-lui celle d'une héroïde ; conservez les discours, ils seront superbes, et je n'aurai plus d'objection à faire : car dans la poésie épique, c'est le droit du poëte de se montrer toujours à côté de ses héros, c'est lui qui parle lors même qu'il fait parler les autres; mais dans la poésie dramatique, le sublime de son art, c'est de ne se jamais rappeler à l'idée du spectateur.

Faudra-t-il donc jeter Racine et Voltaire au feu? Non, il faut les admirer et les lire éternellement; mais il ne faut pas croire qu'à la représentation leurs tragédies puissent avoir la vérité frappante, ou produire l'impression terrible des tragédies de Sophocle et d'Euripide; le jeu d'enfant percera toujours par quelque coin. Vous verrez, il est vrai, les chefs-d'œuvre des plus beaux et des plus rares génies de France, mais vous remarquerez aussi la fausseté de l'instrument; et la plupart du temps il n'y aura point d'accord entre le pinceau de l'auteur et le sujet du tableau. Et pour trancher le mot sur le plus bel ouvrage du Théâtre-Français, sur *Mahomet*, croyez-vous qu'un homme de goût, dans l'acception rigide du terme, puisse entendre sans peine des Arabes, c'est-à-dire une troupe de brigands et de pâtres subjugués par le fanatisme le plus aveugle et le plus barbare, parler une langue pleine d'harmonie, de grâce et de charme, une langue dont le choix d'expressions, la pureté et la noblesse, supposent un peuple policé depuis plusieurs siècles, et chez qui la culture des arts et des talents de l'esprit a été poussée à un haut degré de perfection? Ne demandera-t-il pas que l'âpreté de la langue réponde à l'âpreté des mœurs? Cette âpreté ne consistera pas dans un langage incor-

rect et barbare, mais dans je ne sais quoi de sauvage, d'agreste et d'inculte, dans un caractère d'étrangeté que l'homme de génie peut seul trouver, et dont notre petit goût léché, peigné, frisé, ne se doute seulement pas : si vous voulez montrer la nature physique terrible et grande, si vous voulez peindre les débordements des eaux, les ravages des ouragans, ce n'est pas avec le pinceau gracieux de l'Albane que vous réussirez.

Que nous sommes encore peu avancés dans la carrière du génie! Et nous avons l'ineptie de penser que tout est fait, et de nous plaindre qu'on ne nous a rien laissé à faire! Oui, malheureusement, tout paraît fait pour nous, et nous n'avons qu'à nous enorgueillir de nos grands hommes, parce qu'il ne nous en viendra plus; mais notre gloire passera, si jamais la génération d'enfants est remplacée par une génération d'hommes.

Voilà une théorie qu'il serait aisé d'approfondir davantage et d'exposer dans tout son jour, si l'on était curieux de se faire lapider en face de la Comédie-Française; en attendant que je sois digne de la couronne du martyre, je vous supplie de me garder le secret de mes hérésies.

— Dieu a accordé, dans sa miséricorde, au patriarche de Ferney le don de bien des rôles; mais on ne devinerait pas celui dont il vient de se charger en dernier lieu. Le père temporel des capucins du pays de Gex étant décédé, M. de Voltaire a écrit au pape pour en demander la place; Clément Ganganelli[1], qui a plus d'esprit que Clément Rezzonico[2], lui en a envoyé les patentes, et, en conséquence, le seigneur patriarche a pris possession de la dignité de père temporel des révérends pères capucins du pays de Gex. Cette dignité le mettra en liaison plus étroite avec l'évêque d'Annecy, à qui le père temporel cherchera à rembourser les tours que Sa Grandeur a voulu jouer au seigneur de Ferney l'année dernière. On prétend qu'il lui a déjà écrit quelques lettres signées d'une † et *Voltaire, capucin indigne.* Il dit que ceux qui ont prévu qu'il mourrait capucin ne se sont pas trompés, et qu'il s'estimerait très-heureux, si, à son âge, il pouvait lui arriver de bonnes fortunes de capucin. Je ne doute pas que, sous sa temporalité, l'ordre séra-

1. Clément XIV.
2. Clément XIII.

phique ne recouvre bientôt son ancienne splendeur. Un homme qui fait de temps en temps un tour à Ferney, et qui en arrive, nous conta l'autre jour qu'à son arrivée le patriarche lui dit : « Vous me trouverez bien changé : on devient cagot à mesure qu'on vieillit ; j'ai pris l'habitude de me faire faire quelque lecture pieuse en me mettant à table. » En effet, on commença à lire un sermon du *Petit Carême* de Massillon, pendant lequel le patriarche s'écriait toujours : « Ah ! que c'est beau ! quel style ! quelle harmonie ! quelle éloquence ! » Et puis tout à coup, au bout de trois ou quatre pages de lecture, il dit : « Tirez Massillon. » On ferma le livre, et son admirateur se livra, à son ordinaire, à toute la verve et à toute la folie de son imagination, qui aura bien de la peine à contracter la gravité nécessaire à un père temporel de capucins.

— Il vient de paraître une brochure in-8° de cent douze pages, intitulée *Songe d'Irus, ou le Bonheur*, conte en vers, dédiée à J.-J. Rousseau ; suivi de *Sylvestre*, conte en prose, et de plusieurs apologues[1] qui sont en vers. J.-J. Rousseau n'a point d'admirateur, il a des dévots : né avec toutes les qualités d'un chef de secte, il s'est trouvé déplacé dans son siècle, dont l'esprit tend à une association générale de culture et de philosophie, fondée sur une grande indifférence pour toutes les opinions particulières : on ne veut plus se partager aujourd'hui en sectes, ni faire pot à part ; c'était la fureur des siècles précédents, elle est passée. Voltaire a senti la pente de son siècle, il en est devenu l'apôtre. Rousseau aurait joué un grand rôle il y a deux cents ans ; comme réformateur, il aurait pu être l'âme d'une révolution générale ; dans ce siècle, il meurt oublié en Dauphiné, sans avoir produit un effet mémorable. Peut-être est-il plus heureux aujourd'hui que dans le temps de ses grands succès accompagnés de grands revers. On prétend qu'il a enfin épousé sa servante tout de bon, et qu'à cette occasion il s'est refait catholique pour la seconde fois ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il vit paisiblement depuis quelque temps dans un village du Dauphiné[2]. L'auteur du *Songe d'Irus* est un de ses dévots. Ce

1. L'auteur du *Songe d'Irus* (Paris, Costard, 1770, in-8°) se nommait F.-Joseph Marteau. C'était un avocat né à Boulogne-sur-Mer. On trouve quelques fables de lui dans le *Fablier français* de M. L.-Th. Hérissant, Paris, 1771, in-12. (B.)

2. J.-J. Rousseau était alors retiré à Monquin, près Bourgoin.

dévot anonyme est un honnête garçon sans doute; mais on ne saurait lire ses insipidités pleines d'honnêteté et d'ennui.

— On vient de publier un poëme de trente-deux pages in-8°, intitulé *les Éléments*, par un M. D. L. V., dont je ne sais pas remplir les lettres initiales. C'est sur l'autorité de M. Baculard d'Arnaud que les éditeurs se sont déterminés à nous faire présent de ce poëme. Il leur a mandé dans une lettre que cet ouvrage respire une heureuse facilité, et contient une grâce d'harmonie peu commune. Un ouvrage qui respire! Et quoi? De la facilité! Et qui contient une grâce! Et quelle grâce? Une grâce d'harmonie. Comment ne pas s'en rapporter à un juge dont la bouche respire de si heureuses expressions, et dont la tête contient une grâce de jugement peu commune? Je m'y tiens si fort que je tiens le poëme des *Éléments* pour lu : mais après m'être écrié avec le père temporel des capucins : *quel style!* qu'il me soit permis d'ajouter aussi : *Tirez Baculard.*

— Tirez aussi l'*Homme conduit par la raison*, qui déraisonne platement en un volume de trois cents pages, et allez en paix au chenil de M. Baculard.

— M. Descamps, peintre du roi et de l'Académie royale de peinture, vient de publier un *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant.* On ne connaît pas Rubens ni quelques autres grands peintres, quand on n'a pas parcouru les Pays-Bas. M. Descamps, de faiseur de mauvais tableaux qu'il était, s'est fait auteur : il a raison; le peintre le plus médiocre par la connaissance qu'il a du technique a toujours un grand avantage à écrire sur l'art et sur les chefs-d'œuvre, s'il a d'ailleurs du sens commun et des idées; et puis il est plus court de faire un mauvais livre qu'un mauvais tableau.

— On vient de publier le *Catalogue raisonné des tableaux des différentes écoles, des figures et bustes de marbre, groupes et bas-reliefs de terre cuite, dessins et estampes, coquillages et meubles précieux, qui composent le cabinet de M. de La Live, ancien introducteur des ambassadeurs.* Ce cabinet doit être vendu au plus offrant, le 5 mars prochain, et à peine le catalogue paraît-il; il devrait être répandu partout depuis six mois. Il me paraît à peu près démontré que M. Pierre Remy, chargé de la vente de la plupart des cabinets de Paris, est un petit fripon payé par quelques amateurs de Paris pour faire ces ventes le

plus clandestinement qu'il peut, afin que le moins de monde possible en ait connaissance, et que surtout les commissions étrangères n'aient pas le temps d'arriver, ce qui met les amateurs de Paris à portée d'acheter à bon marché ; il n'y a par cette friponnerie que ceux qui vendent de lésés. M. de La Live se trouve depuis quelques années dans un état de santé si déplorable que sa famille a pris le parti de faire vendre son cabinet au profit de ses enfants mineurs. C'était un homme aimable et généralement aimé. Il n'avait pas beaucoup d'esprit, il n'avait pas un grand fonds, mais il était doux et aimable dans la société ; riche d'ailleurs et d'une figure intéressante, un peu dévot, un peu musicien, un peu graveur, il n'en faut pas davantage pour être à la mode, à la cour et à Paris. A l'âge de quarante ans, remarié à une femme qu'il aimait, entouré de petits enfants dont il raffolait, il est tombé dans un état de mélancolie qui a affecté sa tête et l'a séquestré de la société. Il avait entrepris de recueillir un cabinet de tableaux français, et il mettait du zèle et du patriotisme dans l'exécution de ce projet. On trouve dans ce cabinet les premiers ouvrages de Greuze, dont le principal est le tableau du *Père de famille*.

— M. Dorat a adressé les vers suivants à M. l'abbé Delille, sur sa traduction des *Géorgiques :*

Jusqu'ici j'ai peu su la cause
Qui reproduit cet univers ;
Mais depuis que j'ai lu tes vers,
Je crois à la métempsycose.
Delille est un nom supposé :
Je reconnais dans ton langage
Virgile même francisé
Qui nous traduit son propre ouvrage.

Tous les morceaux de la traduction de l'abbé Delille ne sont pas également heureux ; mais il y a certainement un grand talent dans cet ouvrage, dont l'édition entière a été enlevée en quinze jours de temps.

— M. Fortier, pédagogue dans la pension de M. Bertaud, faubourg Saint-Honoré, a publié un *Abrégé chronologique de l'Histoire de France en vers techniques avec leur explication, à l'usage des élèves de la pension.* On dit que M. Fortier a de la

précision, qu'il a fait un bon choix de faits et que son abrégé est par conséquent supérieur à ce que nous avons en ce genre. Ses vers sont faits en couplets sur des airs connus, de sorte qu'on peut chanter l'histoire de France ni plus ni moins qu'un ancien opéra-comique. La mesquinerie de ces instruments dépose de l'état pauvre où se trouve l'éducation publique de la jeunesse, lequel dépose à son tour de la corruption du gouvernement. Un homme du pays latin vient de publier un *Essai tendant à améliorer l'éducation publique.* Si vous vous occupez jamais sérieusement de ce grand objet, n'appelez pas au conseil l'homme du pays latin. M. de La Chalotais, que ses malheurs et son grand caractère ont immortalisé en Europe, écrivit avant ses disgrâces un *Essai d'éducation nationale.* C'est un petit livre d'or ; mais pour l'entendre, il faut y savoir lire le blanc, c'est-à-dire ce que l'auteur a pensé et ce qu'il n'a pas dit : quand on ne sait pas lire de cette manière, on peut se dispenser d'ouvrir aucun grand livre.

— *Colloque scientifique de maître Charles Tirepied, réparateur de la chaussure humaine, et de Richard Sangonidimi, porteur et fournisseur d'eau.* Feuille de quatorze pages, fabriquée sans doute par ordre de la police pour l'amusement de la canaille dans un temps qui n'est amusant pour personne. On y discute l'histoire du lutin de la rue Croix-des-Petits-Champs, qui a attiré sur la fin de l'année passée cette foule de badauds dans la boutique du luthier Louvet. Le porteur d'eau fait le rôle du peuple, et le savetier l'esprit fort.

— *Lettre d'un jeune métaphysicien à une jeune dame qui a ses raisons pour avoir de l'esprit, sur le* Roué vertueux *et consorts.* Feuille de seize pages. Cela est de la force de l'avocat Marchand. On ne sait ni la fin ni le but de cette plaisanterie, et l'on n'est pas tenté de le savoir.

— L'Académie de Dijon avait proposé pour le prix d'éloquence l'Éloge du chevalier Bayard. M. de Belloy pouvait envoyer sa tragédie de *Bayard* au concours : montrer son héros en action, c'était en faire le plus bel éloge. Ce prix a été remporté par M. Combes, inconnu dans les lettres, qui a depuis publié son *Éloge de Pierre Terrail, dit chevalier Bayard, sans peur et sans reproche.* Ma foi, ce M. Combes n'est pas tendre : il fait l'éloge de son héros aux dépens de notre noblesse d'au-

jourd'hui, à laquelle il reproche à peu près de n'avoir ni foi ni honneur. Son discours a l'air d'un sermon, et il en aura le sort, c'est-à-dire qu'il ne sera lu de personne.

— M. Maréchal[1], aussi inconnu que M. Combes, vient de publier sous le titre de *Bergeries* des idylles dans le goût des idylles de M. Gessner, de Zurich. Cela a toute la faiblesse et toute l'insipidité d'une copie. Pour faire des idylles comme M. Gessner, il faut avoir l'âme tendre, pénétrée, mélancolique, douce, flexible, ouverte aux impressions les plus délicates, susceptible des sensations les plus exquises. Nos jeunes gens croient qu'il n'est question que de coudre ensemble quelques phrases douces et vides de sens. Le coloris de Gessner est d'un charme et d'une grâce dont on ne saurait avoir d'idée quand on ne peut le lire dans l'original. C'est bien dommage que ce poëte, qui a tant de goût et d'âme, ait quitté la lyre et se soit jeté dans la peinture, où je crois qu'il n'est que fort médiocre.

— *Galimatias poétique, ou Recueil de plusieurs petites pièces de vers et de chansons sur des airs nouveaux et connus*, par M. Messageot, caporal au régiment de Touraine. Volume in-12 d'environ cent vingt pages. Le succès d'une pareille rapsodie, publiée par un soldat du régiment des gardes françaises[2], aura encouragé M. le caporal Messageot à publier la sienne. Je lui souhaite de tout mon cœur un bon débit. J'aime les poëtes caporaux; quand nos petits poëtes s'engageront à servir la patrie, je leur pardonnerai beaucoup de mauvais vers.

MARS.

1er mars 1770.

Le 19 du mois passé, on donna, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, la première représentation de *Silvain*, comédie en vers libres et en un acte mêlée d'ariettes, par M. Marmontel, de l'Académie française; la musique est de M. Grétry. Voilà, en

1. Sylvain Maréchal.
2. Voir tome VII, p. 397.

moins de dix-huit mois, le quatrième ouvrage de ce charmant compositeur qui réunit tous les suffrages. M. Marmontel, en s'annonçant pour le père de *Silvain*, a en même temps légitimé *le Huron* et *Lucile*, enfants exposés et reniés à leur naissance. Ils doivent tous les trois infiniment à leur bon parrain Grétry, qui, au moyen d'une musique pleine de génie et de goût, leur a procuré un établissement très-avantageux dans le quartier de la Comédie-Italienne, et qui a rendu en dernier lieu le même service au *Tableau parlant* de M. Anseaume; mais en traduisant avec tant de facilité et de succès, en nous charmant par ses ouvrages, ou, s'il faut parler comme l'abbé Arnaud, en doublant notre existence, M. Grétry nous a fait craindre pour la sienne. Il a la poitrine faible et mauvaise, il crache souvent le sang, il ne se ménage pas assez; eh! le moyen de se ménager, quand on est amoureux comme un fou d'une petite créature jolie comme un cœur, et douée des plus beaux yeux noirs de la France? Il faut donc s'attendre à voir périr le Pergolèse français comme celui d'Italie, à la fleur de son âge. Détournons nos yeux de cette triste perspective; jouissons de l'aurore sans demander si elle sera suivie d'un beau jour.

Il y a dans cette pièce des détails charmants; mais le grand mérite de M. Marmontel, c'est d'avoir senti la place et le but de l'air; il en était bien loin lorsqu'il voulut mettre *la Bergère des Alpes* sur la scène. On lui demanda l'autre jour comment il avait fait pour revenir de ses erreurs, et il nous avoua qu'il devait sa conversion à l'étude des drames de Metastasio.

Les gens de la cour et du monde se sont beaucoup récriés sur le but et la morale de cette pièce: M. le duc de Noailles a dit que son résultat, en deux mots, était qu'il faut épouser sa servante et laisser braconner ses paysans. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'on est intimement persuadé à la cour et dans le grand monde que de pareils sujets sont traités à dessein par les philosophes pour répandre leurs opinions dangereuses sur l'égalité de tous les hommes, sur le préjugé de la naissance; et que *Silvain*, par exemple, a été composé en vertu d'une délibération prise, par tout le corps des encyclopédistes, de faire prêcher à la Comédie-Italienne pendant le carême de 1770, par le R. P. Caillot et par notre chère sœur en Dieu Laruette, le sermon de la chimère des naissances illustres et la doctrine abo-

minable de la liberté de la chasse. Voilà comme on cherche toujours des causes merveilleuses aux effets les moins merveilleux. On ne veut pas me consulter à la cour, on ne veut pas m'écouter dans le monde : on a tort, et la France se perd ; j'aurais dit le mot de l'énigme : c'est que ce que l'on attribue à un projet comploté par tout le parti philosophique n'est que l'effet très-naturel de la faiblesse du génie de M. Marmontel et de son peu de talent pour le genre dramatique ; c'est qu'il est bien plus aisé d'être outré que d'être simple ; d'imaginer des mœurs et des événements romanesques que de trouver les événements vrais, et de peindre les mœurs telles qu'elles sont, d'une manière intéressante ; c'est que ces touches de mœurs qui supposent dans le poëte un goût exquis, qui exigent de lui une justesse extrême, sont seules capables de donner de la couleur et de la physionomie à ses personnages, et qu'il ne faut pas croire, parce que les petits drames de M. Sedaine ont un air simple et facile, qu'il soit aisé d'en faire de pareils.

Le défaut de naturel gâte tout dans ce *Silvain*. Pour nous donner l'idée d'un bon seigneur, le poëte lui fait permettre la chasse à tous ses paysans. Ce n'est pas cela, monsieur Marmontel ; vous n'avez trouvé là qu'un moyen sûr de détruire entièrement le gibier dans une terre : un bon seigneur, qui a du sens et qui veut faire le bien, craindrait, en accordant à ses paysans une permission illimitée de chasse, de les détourner des soins qu'exigent leurs champs, de leur faire perdre l'amour de leur métier, et d'en faire une troupe de vagabonds et de vauriens. Il se contente de faire tuer par ses gardes assez de gibier pour que le cultivateur n'en soit pas vexé ; et quand il veut faire du bien à son village, il tient l'enfant de son voisin, parce que c'est un brave homme ; il prête quarante écus à l'autre, parce qu'avec cette avance il fera une entreprise utile ; il marie, au moyen d'une dot de cent écus, la fille de ce bon vieillard qui a besoin d'un gendre pour soigner son petit bien ; il donne une vache à la pauvre veuve qui demeure au bout de l'avenue du château, et cette vache sert à occuper son loisir en même temps qu'elle lui procure sa subsistance. Pour des chèvres, j'en ai vu une quantité de distribuées dans son village ; mais mon bon seigneur ne ressemblait en rien au seigneur de M. Marmontel.

L'idée de *Silvain* est empruntée de la pièce de M. Gessner de Zurich, intitulée *Éraste :* on peut comparer ces deux pièces, qui ne se ressemblent guère. La fable allemande est conçue et développée d'une manière infiniment plus naturelle que celle du poëte français : car M. Gessner a le goût trop simple et trop vrai pour s'engager dans les défilés de M. Marmontel. Il y a dans la pièce allemande un rôle de vieux domestique qui n'a pas voulu abandonner le jeune homme après son mariage et dans sa pauvreté : ce rôle est sublime, mais il me semble que je n'ai pas été aussi content des discours des personnes que de l'idée de la pièce. Ni M. Gessner ni M. Marmontel ne savent baptiser leurs enfants. Ce fils marié ne s'appelait ni Éraste ni Silvain, car il ne vivait ni à Paris dans un carrefour de la Comédie-Française, ni dans la Terre de Labour du temps de Virgile ; Marmontel, en lui donnant pour femme une Hélène, devait craindre de nous rappeler la chanson polissonne de Collé : *Permettez, madame Hélène...* Je n'aurais pas non plus cherché de Pauline dans cette chaumière : passe pour Lucette ; et pour finir par une minutie, il ne fallait pas laisser chanter à ces enfants:

C'est ici que l'on s'aime,

parce que les faiseurs de pointes, quand on chante cela au milieu d'un champ, entendent : *c'est ici que l'on sème,* et disent que tout le monde sait cela.

Je crois du moins avoir suffisamment lavé M. Marmontel de tout soupçon d'attentat contre la pureté de la morale de l'opéra-comique ; M. Grétry, d'avoir prêté ses divins accents à des sentiments malsonnants, schismatiques, hérétiques ; et les encyclopédistes, d'être fauteurs d'une doctrine erronée ou relâchée sur le droit de la chasse et sur le point de la naissance.

— *La Religieuse* de M. de La Harpe vient de paraître sous le titre de *Mélanie,* drame en trois actes et en vers [1]. Le bruit que les lectures de cercle en cercle ont fait à Paris, et la réputation qu'elles ont donnée à l'ouvrage, en ont fait enlever deux mille exemplaires en trois fois vingt-quatre heures ; il est vrai que la moitié du public a dit, après avoir lu : *Quoi ! ce n'est*

1. Amsterdam, Harrevelt (Paris, Lacombe), 1770, in-8°.

que cela? C'est un inconvénient attaché à tous les ouvrages annoncés, prônés d'avance, de ne jamais remplir l'attente du public. Cependant M. de La Harpe a pris un très-bon parti en lisant sa pièce de cercle en cercle; il lui a procuré par ce moyen une vogue qu'elle n'aurait pas eue, et sans les protecteurs que ces lectures lui ont attirés, il n'aurait pas eu peut-être la permission de la police de faire paraître sa *Religieuse*. Il existe quelque part, dans Paris, un M. Fontanelle qui doit trouver bien injuste le succès de M. de La Harpe. Ce M. Fontanelle a fait, il y a quelque temps, une tragédie intitulée *Éricie, ou la Vestale*; on croit y trouver quelques allusions à nos cloîtres, et la police lui donne pour censeur M. l'archevêque de Paris, afin de prévenir toute surprise. Le prélat, devenu censeur de pièces de théâtre, opine que non-seulement cette *Vestale* ne peut être représentée, mais qu'elle ne doit pas même être imprimée; et voilà mon pauvre diable de poëte pour ses frais de composition; et lorsqu'il parvient enfin à la faire imprimer clandestinement, on envoie son colporteur aux galères pour en avoir vendu. M. de La Harpe traite le même sujet, mais sans le voiler : il place le lieu de la scène dans le parloir d'un couvent de Paris; une novice, un curé, un père dur et cruel, un amant passionné, en sont les acteurs; et l'auteur obtient la permission de vendre sa pièce publiquement, et en tire en quinze jours de temps sept mille livres. L'impression lui en a valu quatre mille, et il a eu un présent de trois mille livres de M. le duc de Choiseul ; ce présent a été fait avec autant de grâce que de noblesse. M. de La Harpe, ayant lu sa pièce chez Mme la duchesse de Grammont, en présence de M. le duc de Choiseul, dit, après la lecture, qu'il y avait deux libraires qui lui en offraient mille écus, supposé qu'il eût la permission de la publier. Le lendemain, M. le duc de Choiseul lui écrivit qu'il lui demandait la préférence sur les deux libraires; qu'en conséquence il lui envoyait mille écus, et qu'actuellement que le manuscrit lui appartenait, il priait M. de La Harpe de trouver bon qu'il lui en fît présent. Cette tournure a rappelé à tout le monde la manière dont l'Impératrice de Russie a acquis la bibliothèque de M. Diderot: c'est imiter en petit ce qu'elle a fait en grand.

Il faut conserver ici des vers que le censeur n'a pas laissé passer à l'impression; ils doivent être placés dans la scène

du curé avec Mélanie, et dans le discours de cette infortunée [1].

Un père!... Il m'en faut un... Que n'ai-je un père, hélas!
Il plaindrait mes tourments, il m'ouvrirait ses bras.
Un père au cri du sang n'est point inaccessible.
Et vous, à mes transports qui vous montrez sensible,
N'êtes-vous pas pourtant au rang de ces mortels
Qui ne prêchent jamais que des devoirs cruels,
Qui m'ont tous annoncé, d'une voix formidable,
Dieu toujours irrité, l'homme toujours coupable,
La nature en souffrance, et le ciel en courroux,
Ce ciel, par un traité qui s'est fait malgré nous,
Entre notre faiblesse et sa toute-puissance,
Nous laissant le malheur et gardant la vengeance?
Ils m'ont dit que celui qui nous a formé tous,
Du pouvoir d'opprimer se montre si jaloux
Qu'après avoir soumis sa faible créature
Au tribut de douleur qu'exige la nature,
Aux besoins renaissants, aux ennuis, aux travaux,
Il lui commande encor d'ajouter à ses maux.]
Ils m'ont dit qu'on ne peut apaiser sa colère
Qu'en s'imposant soi-même un fardeau volontaire;
Et qu'enfin les objets devant lui préférés
Ce sont des yeux en pleurs et des cœurs déchirés.
Eh bien! s'il est ainsi, j'ai le droit de lui plaire,
Je vais éterniser mes tourments, ma misère, etc.

Ces vers ne sont pas les plus mauvais de la pièce; mais M. Saurin, qui a approuvé *Mélanie,* a exigé qu'elle ne les dît point.

— Il a paru une *Lettre d'un philosophe moitié gai, moitié chagrin, sur quelques-unes de nos sottises, au baron de* ***. C'est un écrit de quarante pages. Le philosophe est très-familier avec le baron, car il le tutoie; mais c'est que ce philosophe, qui est un plaisant philosophe, a cru que le tutoiement d'un baron ne manquerait pas de lui donner bon air, et à son style de la légèreté et de la gentillesse. Ce philosophe de bon ton nous reproche nos travers, nos frivolités, notre engouement pour ce qu'on a ridiculement appelé des waux-halls; pour les joutes d'eau qu'on a données l'année dernière sur la Seine; pour les comédiens de

1. Ces vers ont été en partie rétablis par l'auteur, acte I, sc. IV, de la pièce avec quelques variantes peu importantes. Toutefois les neuf vers que nous avons renfermés entre crochets ne s'y trouvent pas. (T.)

bois qui ont fait tant de fortune à la Foire. Si la nation n'a d'autre tort aux yeux de l'Éternel et de son prophète, le philosophe moitié gai, moitié chagrin, elle doit être épargnée, car il y a au moins un juste parmi elle. Ce juste, c'est moi : je n'ai vu ni le waux-hall de la Foire, ni les joutes d'eau, ni les comédiens de bois ; mais malheureusement ce ne sont pas là les vrais griefs du philosophe contre la nation, ils n'ont fait que lui servir de transition. Pour en revenir au seul grief réel qu'il ait contre nous, c'est de n'avoir pas accueilli *la Peinture*, poëme en trois chants par M. Lemierre. Il prétend que l'acharnement de quelques insectes subalternes contre cette belle production de M. Lemierre doit lui être un sûr garant de son immortalité : en conséquence, il nous en fait remarquer les principales beautés. Je commence à croire que le philosophe moitié gai, moitié chagrin, est M. Lemierre en personne ; ses griefs ont un air si paternel qu'il n'y a pas à s'y tromper. Encore à cet égard ma conscience ne me reproche rien. Le poëme de M. Lemierre parut l'automne dernier [1], peu de temps avant mon retour à Paris. A mon arrivée, je voulus m'informer de son succès ; il était déjà si parfaitement oublié que personne ne daigna me répondre. Si le public lisait la Lettre de M. Lemierre au baron de ***, il serait bien étonné d'apprendre qu'il y a eu des acharnés contre son poëme [2]. J'ai voulu le lire ; il ne m'a pas été possible d'aller jusqu'au bout du premier chant. Celui qui vous dit que M. Lemierre écrit en français vous trompe ; il y a en vérité plus loin de son jargon à la langue des Racine et des Voltaire que de la langue des Iroquois à la langue française. Je me serais donc contenté de vous préserver en deux mots du danger de cette lecture, qui fait plus de mal à l'oreille que le cri aigu et continu de la lime du serrurier ; mais j'ai trouvé dans les papiers que M. Diderot a préparés pour cette Correspondance, que ce philosophe a daigné s'occuper du poëme de M. Lemierre ; il a eu en vérité bien de la bonté. Il ne sera pas dit que vous soyez frustré des observations du philosophe, parce qu'il ne vous sera pas possible de lire l'ouvrage sur lequel elles ont été faites.

1. Paris, Lejay, 1769, in-8°.

2. Ici Grimm n'a pas l'air de mettre en doute que cette Lettre ne soit de Lemierre ; mais ce n'est qu'une supposition satirique. Barbier, dans son *Dictionnaire*, n'en fait pas connaître l'auteur anonyme. (T.)

Je rends grâce au philosophe moitié gai, moitié chagrin, de m'avoir rappelé le poëme de M. Lemierre, et le devoir de consigner dans ces feuilles les observations de M. Diderot [1].

— M. de Voltaire a écrit à M. le maréchal de Richelieu la lettre que vous allez lire [2] :

« Je voudrais bien, Monseigneur, avoir le plaisir de vous donner ma bénédiction avant de mourir. L'expression vous paraîtra un peu forte ; elle est pourtant dans la vérité. J'ai l'honneur d'être capucin. Notre général, qui est à Rome, vient de m'envoyer mes patentes ; mon titre est : *Frère spirituel et père temporel des capucins*. Mandez-moi laquelle de vos maîtresses vous voulez retirer du purgatoire ; je vous jure sur ma barbe qu'elle n'y sera pas dans vingt-quatre heures. Comme je dois me détacher des biens de ce monde, j'ai abandonné à mes parents ce qui m'est dû par la succession de feu madame la princesse de Guise, et par monsieur votre intendant ; ils iront à ce sujet prendre vos ordres qu'ils regarderont comme un bienfait. Je vous donne ma bénédiction.

Signé : Voltaire, capucin indigne, et qui n'a pas encoree u de bonne fortune de capucin ».

Nota. Nous avons, par cette lettre, la preuve de deux faits : le premier, que c'est le général des capucins qui a expédié les patentes de frère spirituel et père temporel à M. de Voltaire, et non pas notre très-saint père Clément XIV ; le second, que M. l'intendant de M. le maréchal de Richelieu ne paye pas toujours la rente que son maître doit à M. de Voltaire, et qu'il a la bassesse de lui retenir depuis nombre d'années ; c'est de l'intendant que je parle, car M. le maréchal de Richelieu serait sans doute incapable de faire ce tort au premier homme de la nation : il faut que son maraud d'homme d'affaires aime aussi à jouer au noble jeu de billard [3].

— L'*Épître du curé de saint Jean de Latran à l'auteur de* Mélanie, qui a couru ces jours-ci, a été attribuée d'abord à

1. Comme ces observations ont quelque étendue, les premiers éditeurs de Grimm ont cru pouvoir les supprimer. Nous suivons cet exemple ; mais on les trouvera tome XIII des *OEuvres* de Diderot, édition Garnier frères.

2. Cette lettre, qui est datée du 9 février 1770 dans la Correspondance de Voltaire, est ici entièrement défigurée. (T.)

3. Allusion au banqueroutier Billard. Voir le dernier article de ce mois.

M. Dorat, ensuite à un certain M. du Doyer de Gastel, auteur d'une épître à Mlle d'Oligny et d'une petite comédie intitulée *Laurette* et sifflée sur le théâtre de la Comédie-Française. Dans le fait, l'auteur est resté indécis, mais les charges et procédures ayant été portées à mon tribunal, M. Dorat a été véhémentement soupçonné et même dûment atteint et convaincu en vertu du ton général et de diverses tournures particulières de l'épître faisant le corps du délit. M. Dorat devait ce remerciement à M. de La Harpe, en récompense de certaine épigramme assez bonne pour avoir été attribuée à M. de Voltaire, mais reconnue aujourd'hui pour fille de la muse maligne du jeune auteur de *Mélanie*. Tout ce qui résulte de plus clair de la litanie beaucoup trop longue du curé, c'est que l'auteur de *Mélanie* n'est pas aimé de l'auteur de la litanie; c'est ce qu'il ne fallait pas démontrer. Le bon curé de Saint-Jean de Latran s'est cru obligé d'aller trouver M. de La Harpe pour lui marquer son déplaisir de cette épître et lui déclarer qu'il n'y avait nulle part. Il a fait une pareille déclaration à la police, et M. de Sartine l'a tranquillisé en lui assurant qu'on n'avait nul soupçon contre lui.

C'est une chose digne de remarque que l'engouement et l'enthousiasme qu'on a eus pour *Mélanie*, pendant que l'auteur allait la lire de maison en maison, et l'espèce de déchaînement qu'elle a essuyé lorsqu'elle a été publique. Dans les minuties, dans les grandes affaires, les partis extrêmes sont notre lot; il faut toujours s'écrier avec transport ou dénigrer avec fureur. On pouvait relever sans aigreur les défauts de la pièce, et rendre justice à la douceur du style, à l'harmonie de la versification, qualités précieuses et essentielles dans un poëte, et dont on sent le prix plus qu'à l'ordinaire quand on quitte la lecture du poëme de M. Lemierre. L'objection la plus solide que j'ai entendu faire contre la pièce de M. de La Harpe, c'est qu'il suffit, pour rompre toutes les mesures de son père, que Mélanie, conduite à l'église pour l'émission de ses vœux, ait le courage de dire distinctement et tranquillement *non* lorsqu'on lui demandera si elle veut être religieuse. Cet acte de fermeté exige, après tout, moins de courage que le parti qu'elle prend de s'empoisonner; il n'a qu'un inconvénient pour M. de La Harpe, c'est de détruire sa pièce tout entière. Vous voyez aussi que M. le curé ne remplit pas son ministère dans la scène avec le

père, qui est pourtant la plus belle de la pièce : car après avoir inutilement employé le ton de persuasion et de modération, il doit déclarer à ce père inflexible que les vœux de sa fille ne se prononceront pas, qu'ils sont nuls, parce qu'ils ne sont pas libres, et que son ministère ayant été une fois employé, sa conscience ne lui permet pas d'autoriser, par son silence, une violence aussi contraire au droit naturel et aux lois établies qu'opposée aux principes de la religion. Une telle discussion aurait entraîné un autre ton de vigueur et de vérité ; mais quand vous tenez *Mélanie*, n'oubliez pas que vous lisez une héroïde, passez-lui la faiblesse et le faux de ce genre, et vous ne serez pas mécontent.

— Mme Necker ayant envoyé au patriarche l'ouvrage de l'abbé Galiani, M. de Voltaire lui a fait la réponse suivante :

« Il me paraît, madame, que le plaisir de servir le public est un excellent remède pour M. Necker. On dit qu'il a parlé avec la plus grande éloquence à la séance de la compagnie des Indes. Je vois de plus en plus que vous étiez faits l'un pour l'autre.

« J'ai lu l'abbé Galiani. On n'a jamais été si plaisant à propos de famine. Ce drôle de Napolitain connaît très-bien notre nation : il vaut encore mieux l'amuser que la nourrir. Il ne fallait aux Romains que *panem et circenses ;* nous avons retranché *panem*, il nous suffit du *circenses*, c'est-à-dire de l'opéra-comique.

« Vous êtes bien bonne, madame, de tenir encore pour l'ancien goût de la tragédie. Soyez bien persuadée que vos lettres me font beaucoup plus de plaisir que les battements de mains du parterre; vous êtes mon public. J'ai l'honneur d'être, etc. »

— Je ne sais quel polisson, enhardi par l'impunité de l'avocat Marchand, a encore remué les cendres mouillées du grand Poinsinet, en publiant un petit écrit d'une trentaine de pages, intitulé *Poinsinet et Molière, dialogue dédié à M. Piron*[1]. Ce sont encore d'insipides plaintes contre les pièces de théâtre qui ont paru depuis quelques années. Poinsinet et Molière se parlent en vers; mais on peut dire que si Poinsinet y parle son jargon, Molière, en revanche, ne parle pas sa langue : c'est que l'un était plus aisé que l'autre. Platitude à jeter au feu.

1. Par Barthélemy Imbert.

— *Éloge historique de Gaspard-François Belon de Fontenay, lieutenant général au service de Saxe, et ministre plénipotentiaire de la cour de Dresde à la cour de France,* par l'auteur des *Mémoires du chevalier de Kilpar*[1]. Écrit in-8°, de trente pages. Je ne connais ni M. le chevalier de Kilpar ni son historien, et je suis à cet égard dans le cas de tout le monde; mais je suis bien aise d'avoir lu l'*Éloge* du général de Fontenay, car il est d'une platitude et d'une bêtise très-piquantes.

L'auteur dit que personne n'avait plus que le général de Fontenay *les qualités nécessaires à voir la possibilité d'un projet.* Il dit que, *s'il lui était permis de dévoiler les secrets de son cabinet, on verrait qu'il a eu plus de part qu'on ne pense aux orages qui grondent actuellement dans le Nord.* C'est, je crois, la première fois qu'on a loué un homme d'avoir été brouillon. Rien n'est beau comme la magnificence de style avec laquelle l'historien conduit son héros en ambassade à la cour de France, au commencement de la guerre de 1756. Il lui ouvre une jambe *en deux ou trois endroits*, la fait *suppurer abondamment*, couvre la campagne de partis prussiens, enfonce son Fontenay dans des chemins creusés dans le roc et entourés de précipices, pour le faire enfin arriver à Paris glorieusement et sans accident. Mais, hélas! *il se trouvait alors,* continue le panégyriste, *dans un royaume étranger, sans autres ressources que celles de son génie : car ses pensions, ses appointements, c'est sur quoi il ne devait point compter.* Ainsi voilà le pauvre général de Fontenay constitué chevalier d'industrie.

En revanche, après la guerre, c'est un grand homme. Il *reçoit des sommes considérables de sa cour; l'usage qu'il en fait est aussi louable que rare.* Après cela, devinez à quoi il employa son argent? *Conduit par un esprit d'équité, il commence par payer les dettes que les malheurs du temps l'avaient obligé de contracter.* Ma foi, ces platitudes-là ont leur prix, et je m'en accommode de temps en temps à merveille. Le panégyriste finit par le portrait du général, dont il fait une figure charmante, et par l'ébauche de son caractère moral, qu'il donne pour un modèle de vertus austères. Hélas! le pauvre général avait l'air d'un gros fermier général lourd et pesant; il était d'ailleurs un

1. L.-L.-J. Gain de Montagnac.

des plus déterminés épicuriens du siècle, faisant grand cas de bonne chère et de tous les genres de plaisirs, et prenant patience quand il avait bien soupé. Pour s'achever de peindre, son historien nous le donne pour une petite santé : jamais personne n'avait joui de la vie plus complétement, avec moins de retenue que M. de Fontenay, et jamais il n'avait été malade. Il a poussé sa carrière dans cet état inquiétant jusqu'à quatre-vingt-cinq ans. Il était un des arcs-boutants de l'hôtel Lubomirski, à Dresde ; mais à mon gré le général Meaghes, Irlandais, était infiniment plus aimable et avait bien autrement le ton d'un homme du monde que le général de Fontenay. Et le général baron de Dyhern, tué à la bataille de Berghen? C'était un homme de génie et une créature bien aimable, sous les apparences d'un professeur d'université crapuleux et débauché.

— Nous avons reçu de Ferney une *Lettre à monseigneur l'archevêque de Lyon, dans laquelle on traite du prêt à intérêt à Lyon, appelé dépôt de l'argent, par M. Prost de Royer,* avocat de la ville de Lyon. Écrit in-8°, de cent quatre pages. Nos lois sur le prêt d'argent à intérêt, ainsi que sur beaucoup d'autres objets, n'ont pas le sens commun. On a vu dans les anciennes lois romaines, et plus encore dans les lois juives, des dispositions si formelles contre l'usure qu'on a trouvé plus court de proscrire entièrement le prêt à intérêt. Les théologiens s'en sont mêlés, et, moyennant une parabole de Jésus-Christ qui paraît approuver et ordonner la stipulation d'intérêt, ils ont statué qu'elle était absolument contraire à l'esprit de l'Évangile et du christianisme. Les papes l'ont condamnée, et en conséquence le gouvernement pontifical prête sur gages et à intérêt depuis un temps immémorial. Les peuples catholiques sont donc obligés de croire qu'ils se damnent en tirant les intérêts de leurs fonds ; mais comme ces principes ne sauraient s'accorder avec l'esprit du commerce, où il est aussi important de trouver de l'argent à intérêt que de le placer, et où tout ce qui gêne la circulation et le crédit est mortel, il a fallu avoir recours à des subterfuges et des distinctions pour éluder une loi absurde en paraissant la maintenir. Ainsi l'on a dit en France : Sans doute le prêt d'argent à intérêt est usuraire et criminel, mais on peut aliéner son argent, en céder la propriété, et alors il est permis de s'en stipuler une rente. Quelle plate et ridicule tournure !

Mais l'histoire des lois contre l'usure, c'est l'histoire du genre humain; éternellement dupes des mots, nous croirons toujours la chose changée quand le terme l'est. Encore cette tournure d'aliéner l'argent au lieu de le prêter n'a-t-elle remédié qu'imparfaitement aux inconvénients résultant d'une législation absurde, et il a fallu imaginer bien d'autres artifices, sans quoi le commerce ne pourrait pas subsister vingt-quatre heures en France. A Rome, dans les premiers temps de la république, le prêt d'argent était un lien politique par lequel le patriciat cherchait à assujettir le peuple, et les lois contre l'usure furent presque toujours l'ouvrage de la force ou de la nécessité, lorsque le peuple ou le corps des débiteurs, sentant trop ses chaînes et sa dépendance, se soulevait contre le patriciat ou le corps des créanciers. Chez un peuple sans art, sans industrie, sans commerce, tel que les Juifs, l'usure devait être presque toujours meurtrière pour le débiteur. Mais qu'est-ce que les anciens lépreux de Judée, et les pauvres citoyens de l'ancienne Rome, et une parabole rapportée dans saint Matthieu, ont de commun avec nos peuples modernes, dont la puissance et la grandeur reposent sur la gloire des armes et des arts, et sur la richesse d'un commerce immense?

L'auteur de la *Lettre à l'archevêque de Lyon* examine la question du prêt à intérêt suivant : 1° le droit naturel; 2° l'état des choses et les conséquences; 3° le droit divin; 4° les opinions humaines et la doctrine de l'Église; 5° le droit civil; 6° le droit civil particulier au commerce de Lyon. Dans tous ces rapports l'auteur prouve que le prêt à intérêt et à terme n'est pas seulement une chose licite, mais indispensable au commerce. J'ignore les motifs qui ont engagé le patriarche à traiter cette question; il faut qu'on ait voulu changer quelque chose aux usages de la place de Lyon, et que les prêtres ou d'absurdes magistrats aient voulu gêner par des subtilités de l'école les opérations du commerce. Sa Lettre au primat des Gaules est pleine de sens et de raisonnements solides. L'auteur n'y fait point le philosophe ni l'esprit fort; il fait l'avocat, le casuiste, le théologien, mais le théologien sensé, qui préfère le bien public à l'honneur de soutenir une thèse absurde. On dit qu'il y a réellement un M. Prost de Royer à Lyon, et qu'il a publiquement désavoué cette lettre, qui porte son nom : sa situation a pu exiger de lui un pareil

désaveu, mais je lui souhaite de ne jamais rien écrire de plus mauvais.

15 mars 1770.

M. de Belloy, citoyen de Calais, maître faiseur de tragédies suivant la cour, est coupable devant Dieu de la tragédie du *Siége de Calais*, et envers la nation de cette frénésie humiliante et passagère que sa pièce a excitée. Il est vrai que M. de Belloy ayant composé sa tragédie dans la pauvreté de son esprit et dans la simplicité de son cœur, on ne peut contester son innocence; mais, suivant la logique de l'Ancien Testament, en vigueur chez le peuple de Dieu, tout homme qui, par sa faute ou sans sa faute, fait tomber un peuple dans un grand égarement, doit être anathème devant le Seigneur. Cette malédiction s'est accomplie sur le sieur de Belloy, malgré mes prières et celles des bourgeois de Calais, qui lui ont décerné les honneurs de citoyen, honneur dont on n'avait jamais entendu parler en France; de sorte que M. de Belloy est non-seulement le premier, mais encore l'unique citoyen de Calais qu'il y ait en Europe. Mais cet honneur ne lui a pas tourné à profit; on dit que M. de Belloy n'en est pas plus gras, et que ses protecteurs l'ont laissé dans un état qui répond fort mal à leur enthousiasme. Il aurait pu lui-même se tirer d'affaire par des succès multipliés au théâtre; mais d'abord, après la retraite de Mlle Clairon, il n'a osé risquer aucune de ses tragédies, et depuis que Mme Vestris a du succès à la Comédie, il n'a pas pu réussir à les faire jouer. Pour ne pas laisser le public plus longtemps dans l'attente, il vient de prendre le parti de les faire imprimer. Ce parti n'est pas le bon; nos yeux sont trop exercés, et on les trompe moins aisément que nos oreilles. On dit que ce sont des tracasseries sans nombre et sans fin avec les Comédiens qui ont porté M. de Belloy à retirer ses pièces et à les publier. Si cela est vrai, les Comédiens lui ont joué un mauvais tour. Cependant il a déclaré, dans les papiers publics que ce n'est par aucun mécontentement essuyé à la Comédie qu'il a pris le parti de mettre ses pièces au jour. Quoi qu'il en soit, elles étaient faites depuis plusieurs années, l'auteur les lisait de temps en temps dans quelques cercles, pour ne pas se laisser oublier par le public. Si Mlle Clairon était restée au théâtre, on aurait donné *Gabrielle de Vergy* tout de suite après *le Siége*

de Calais. Depuis sa retraite, M. de Belloy a composé sa tragédie de *Gaston et Bayard*, pour la faire jouer avant de risquer au théâtre *Gabrielle de Vergy*.

Voilà le nom des deux tragédies que M. de Belloy vient de faire imprimer, et qu'on n'a pas pu lire parce que M. de Belloy ne sait pas écrire. Je n'entrerai dans aucun détail sur ces deux pièces; elles sont publiques, et ne méritent pas qu'on s'y arrête. Dans la tragédie qui porte le nom de deux héros français, Gaston de Foix et Bayard, appelé le *chevalier sans peur et sans reproche*, l'auteur a pris pour fondement de sa fable la conspiration de Bresse, tramée par le comte Avogare. Il serait difficile de faire le dénombrement de toutes les absurdités, tant historiques que poétiques, dont cette pièce fourmille. L'idée de transporter à Bresse, et dans le XVIe siècle, la conspiration des poudres de Londres, suffit pour vous prouver combien le jugement de M. de Belloy est sain; le duel inventé entre Gaston et Bayard pour une beauté italienne est un chef-d'œuvre d'absurdité! Eh bien, malgré la pauvreté de génie du poëte, malgré des absurdités entassées les unes sur les autres, malgré un style incorrect, diffus et faible, j'aurais parié que cette pièce aurait obtenu quelque succès à la représentation. On dit que les Comédiens se proposent de la jouer avant la clôture de leur théâtre, et quoiqu'elle soit entièrement tombée à la lecture, je ne serais pas étonné qu'elle eût quelque succès parce qu'il y a du mouvement, des maximes et de ces sentiments d'élévation factice qui transportent toujours d'admiration le parterre. Au reste, quoiqu'il y ait de plus grandes absurdités dans *Gaston* que dans *Gabrielle de Vergy*, j'aimerais cependant mieux avoir fait la première de ces pièces que la seconde : il y a du moins, dans *Gaston et Bayard*, quelque apparence de talent; mais la belle et malheureuse *Gabrielle* m'a fait bâiller, de façon que j'ai eu toute la peine du monde à me résoudre d'assister à son enterrement. M. de Belloy accompagne ses pièces de préfaces et de notes historiques qui sont remplies de cette suffisance d'un esprit médiocre et de cet ennui qui vous mine insensiblement : c'est un marchand de poison lent, lequel n'opère que par nausées et à force de redoubler les doses. C'est de la préface de *Gaston et Bayard* que M. Turgot, intendant de Limoges, a dit qu'elle était remplie de patriotisme d'antichambre. Mais je crois M. de Belloy

bas et rampant de très-bonne foi, et par conséquent, malgré sa bassesse, un bon et honnête garçon; et je présume qu'il est réellement persuadé qu'il faut être Français pour connaître l'honneur, pour avoir des sentiments élevés et même honnêtes; il avance du moins ces bêtises avec tant d'assurance que je ne saurais soupçonner sa bonne foi. Il se croit aussi, de la meilleure foi du monde, inventeur de la tragédie nationale. Et pourquoi ne le croirait-il pas? On le lui a dit si souvent!

Pendant que M. de Belloy se préparait à publier sa tragédie de *Gabrielle de Vergy*, qu'il avait depuis plus de cinq ans dans son portefeuille, M. Baculard d'Arnaud faisait imprimer *Fayel*, tragédie également en vers et en cinq actes, également munie d'une préface et de notes [1]. C'est le même sujet traité par deux grands hommes également pauvres de génie, également impuissants, dont l'un se laisse aller à sa langueur, l'autre se démène comme un diable pour vous la dérober. Ce pauvre d'Arnaud croit que la frénésie de la passion est la même que celle qui résulte d'un dérangement d'organes; il ne se doute pas de la liaison secrète qui existe entre les écarts de la passion, et il croit qu'on n'a qu'à passer du blanc au noir et du noir au blanc pour avoir l'air d'un homme agité et ballotté par une passion violente. Son Fayel est un fou furieux qu'il faudrait enchaîner aux petites-maisons. Sa pièce, malgré la bêtise féroce du châtelain Fayel, l'imbécillité du preux de Vergy, et la sottise de la belle Gabrielle mourante, a pourtant un mérite : c'est qu'on y retrouve le coloris du temps, cet esprit de chevalerie, cet alliage d'honneur, de bravoure, d'amour et de religion, qui donnent à ces siècles si grossiers et si barbares un air si poétique. Depuis Homère, il n'y a eu que les siècles des croisades et de la chevalerie qui aient offert des mœurs favorables à la poésie. Je sais gré à d'Arnaud d'avoir senti qu'en faisant une tragédie des fureurs d'un mari jaloux il fallait ennoblir son sujet par tout ce que l'histoire et l'esprit du siècle pouvaient lui fournir de teintes précieuses pour la couleur de ses personnages.

Au reste, le sujet de *Gabrielle de Vergy* n'est pas un sujet de tragédie [2]; M. le duc de La Vallière en a fait une romance

1. Paris, Lejay, 1770, in-8°.
2. On publia cependant la même année, outre la pièce de de Belloy et celle

et c'est là son véritable cadre. Mlle de Lussan l'a rapportée dans ses *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, qui est un roman. Vous savez que la belle Gabrielle de Vergy aimait passionnément le sire Raoul de Coucy, et qu'elle en était adorée. Son père la maria malgré elle au châtelain de Fayel. Coucy, désespéré, alla se croiser et chercher un glorieux trépas dans la Terre-Sainte. Blessé à mort, il ordonne à son écuyer de faire embaumer son cœur et de le porter à la belle Gabrielle. L'écuyer exécute fidèlement la dernière volonté de son maître; il rôde avec son dépôt autour du château, séjour de Gabrielle; il est découvert et surpris par Fayel, qui se saisit de la lettre de Coucy expirant, tue son écuyer, et fait servir à sa femme le cœur de son amant à table avec d'autres mets. Gabrielle, en apprenant cette horrible vengeance, se laisse mourir de faim. Nos deux poëtes ont eu l'attention de faire guérir Raoul de Coucy de ses blessures en Terre-Sainte. Il revient en Europe, a une entrevue avec sa maîtresse, Fayel le surprend, le tue en duel, et prépare ensuite à sa femme ce présent funeste. Ne pleurez pas sur les infortunes de Gabrielle de Vergy, parce qu'elles ne sont pas vraies : ce n'est qu'un conte qu'il fallait laisser en romance, où il est très-touchant, mais qui n'est nullement propre ni convenable à la tragédie. Vous direz que l'histoire d'OEdipe, de Pélops, d'Atrée et Thyeste, et d'autres héros de la tragédie grecque, n'est aussi qu'un conte horrible, et fait pourtant un grand effet au théâtre. Oui, mais les contes d'OEdipe, des Danaïdes, des Atrides, étaient consacrés par la religion : c'était le catéchisme du temps; avec ces contes on inspirait aux enfants la terreur religieuse, on les accoutumait dès l'enfance au dogme redoutable de la fatalité. L'importance de la religion d'un côté et de la tragédie de l'autre a conservé à ces sujets une gravité et une force que nos petits contes horribles ne sauraient avoir. Mettez l'histoire de Raoul de Coucy et de Gabrielle de Vergy dans le canon de nos livres sacrés, faites conter leur histoire aux enfants comme celle d'Assuérus et Esther, donnez à la représentation de la tragédie une importance religieuse, faites aussi qu'on soit plus croyant que dans ce siècle, et puis traitez le sujet de Coucy et de Gabrielle

d'Arnaud, *la Comtesse de Fayel*, tragédie de société; Lyon, frères Périsse, 1770, in-8^c. (T.)

de Vergy : les fureurs de Fayel seront alors de foi, et tout sera bien.

VERS DE M. SAURIN A M. DE VOLTAIRE.

SUR SA DIGNITÉ DE PÈRE TEMPOREL DES CAPUCINS, QUI LUI FAIT SIGNER SES LETTRES DU TITRE POMPEUX DE *capucin indigne.*

Tu viens de prendre la besace
Et le cordon de saint François;
Vertu de froc! Frère Pancrace,
Nous allons voir de tes exploits.
Par la grâce du saint capuce
Tu seras près de la sœur Luce,
Aussi jeune qu'en tes écrits,
En tes écrits, que tout Paris
Attend, comme au désert, le peuple sans prépuce,
Le fameux peuple d'Israël,
Attendait la manne du ciel.
Mais n'aurais-tu suivi qu'une ambition folle?
Aux lauriers immortels dont il a le front ceint,
Voltaire voudrait-il joindre encor l'auréole,
Et, grand homme en ce monde, être dans l'autre un saint?
Si c'est ton projet, tu t'abuses :
Capucin tant qu'il vous plaira,
Voltaire jamais ne sera
De ces gens qu'on invoquera,
Si ce n'est au temple des Muses,
Où plus d'un autel il aura.

RÉPONSE DE M. DE VOLTAIRE[1].

Il est vrai, je suis capucin,
C'est sur quoi mon salut se fonde;
Je ne veux pas, dans mon déclin,
Finir comme les gens du monde.

Mon malheur est de n'avoir plus
Dans mes nuits ces bonnes fortunes,
Ces nobles grâces des élus,
A mes confrères si communes.

Je ne suis point frère Frappart,
Confessant sœur Luce et sœur Nice;

1. Ces vers sont imprimés dans les *OEuvres complètes de Voltaire*, mais on les a conservés ici pour l'intelligence des anecdotes que M. le baron de Grimm y a jointes. (*Premiers éditeurs.*)

Je ne porte point le cilice
De saint Grisel, de saint Billard.

J'achève doucement ma vie,
Je suis prêt à partir demain,
En communiant de la main
Du bon curé de *Mélanie*.

Dès que monsieur l'abbé Terray
A su ma capucinerie,
De mes biens il m'a délivré;
Que servent-ils dans l'autre vie?

J'aime fort cet arrangement,
Il est leste et plein de prudence;
Plût à Dieu qu'il en fît autant
A tous les moines de la France!

— Saint Billard, caissier général de la poste, a fait sur la fin de l'année dernière une banqueroute frauduleuse de plusieurs millions. Il a été mis à la Bastille, et on lui fait actuellement son procès; mais, quoique ce Billard ait volé les fermiers généraux des postes et le public d'une manière très-scandaleuse, on doute qu'il soit pendu. Billard se piquait de la plus haute dévotion. Il avait des liaisons intimes avec M. l'abbé Grisel, sous-pénitencier de l'Église de Paris, confesseur de M. l'archevêque et directeur de plusieurs dévotes illustres, connu d'ailleurs par son goût décidé pour la garde des dépôts : il était gardien d'autant plus exact qu'il ne rendait jamais. En sa qualité de confesseur de M. Billard, il s'était aussi fait directeur de la caisse des postes. Nous avons vu des financiers faire des dépenses excessives et scandaleuses pour entretenir des filles; Billard, qui ne faisait aucune dépense apparente, avait un genre de luxe particulier; suivant ses registres, l'entretien de son confesseur allait, année commune, à plus de cent mille écus. On prétend que c'est pour avoir quelques éclaircissements sur l'objet de cette énorme dépense que saint Grisel a été arrêté, et l'on s'attend à trouver les jésuites au fond du sac. Billard était aussi le prête-nom de l'abbé Grisel pour tous les legs que ce saint homme se faisait faire par testament. On prenait Billard à serment que ces legs n'étaient pas des fidéicommis, et Billard se parjurait chaque fois en justice. On dit cependant que, s'étant parjuré un jour

pour un legs de cent mille écus, il lui vint un petit scrupule et qu'il déclara à son confesseur que, pour apaiser sa conscience, il ne rendrait pas celui-là. Il faut se passer entre fripons dévots de ces petits scrupules. Saint Billard, qui sera immortel dans l'histoire de France par les jeux de mots sublimes que son nom et sa banqueroute ont fait faire, jouissait d'une haute considération dans le parti dévot. Il approchait de la sainte table tous les trois ou quatre jours, et il avait le privilége d'être communié avec une hostie de prêtre. Un jour, Billard s'étant présenté à la sainte table quoiqu'il eût communié la surveille, et le prêtre qui célébrait la messe n'ayant que de petites hosties, il dit à saint Billard : « Vous me prenez au dépourvu, il faudra vous contenter de la fortune du pot[1]. » Le patriarche de Ferney a travaillé, il y a bien des années, à la réputation de l'abbé Grisel, en publiant sa *Conversation avec un intendant des menus-plaisirs du roi*[2] : c'était un excellent pamphlet. On prétend aussi que dans sa comédie non encore jouée ni imprimée, et intitulée *le Dépôt, ou Ninon*, une histoire arrivée à saint Grisel avec la famille de feu M. de Tourny, intendant de Bordeaux et grand mangeur de saints, a fourni la principale intrigue de la pièce. Le patriarche est si reconnaissant de tous les sujets d'édification que ce saint homme lui a fournis qu'il a mandé que si, par hasard, il devait être pendu, il ne manquerait pas de venir l'assister dans ses derniers moments, en sa qualité de capucin. Voltaire exhortant et assistant le confesseur de M. l'archevêque de Paris au moment de son exaltation, voilà un assez beau sujet de tableau pour le découpeur Huber !

— Le docteur Petit, si grossièrement attaqué en dernier lieu

1. On lit dans une lettre de Mme du Deffand, des 21 et 22 février 1772 : « Je ne puis vous mander des nouvelles, si ce n'est l'exécution de la sentence rendue contre le fameux banqueroutier Billard ; il a été au pilori, à la Grève, une seule fois pendant deux heures, avec un écriteau : *Banqueroutier frauduleux, commis infidèle.* Il était en bas de soie, en habit noir, bien frisé, bien poudré. Quand le bourreau vint le chercher à la Conciergerie il voulut l'embrasser, l'appela son frère, le remercia de ce qu'il lui ouvrait la porte du ciel, bénit Dieu de cette humiliation, et récita des psaumes tout le temps qu'il fut au carcan. Il fut conduit après hors de Paris ; et comme sa sentence porte le bannissement, on ne doute pas qu'il n'aille à Rome auprès du général des jésuites ; et comme sa banqueroute est de cinq millions, il aura eu la précaution de faire passer des fonds dans les pays étrangers. Il aurait été juste de le condamner aux galères. » (*Lettres de la marquise du Deffand*, édition de Lescure, tome II, p. 219.)

2. Cette *Conversation* est de 1761.

par le docteur Bouvart, n'a pas seulement trouvé un vengeur dans le fabuliste Le Monnier; son ancien ami, Simon Bigex, établi au château de Ferney, s'est aussitôt mêlé de la querelle. Anciennement et fortement attaché à M. Petit, il s'est cru obligé de traiter M. Bouvart comme celui-ci a traité M. Petit, et de lui adresser ses douceurs dans un écrit de vingt-huit pages intitulé *Lettre de M. Lépreux, docteur régent de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, à M. Bouvart, docteur régent de la même Faculté, ancien professeur au Collége royal de l'Académie royale des sciences, chevalier de l'ordre de Saint-Michel,* etc., etc. Je demande pardon à M. Simon Bigex de l'avoir appelé l'année dernière Antoine Bigex, et de lui avoir donné pour patron un simple saint lorsqu'il a l'honneur d'appartenir à un apôtre. Il me semble que Simon Bigex a du goût pour le genre polémique; cependant sa discussion littéraire de l'année dernière avec Antoine Adam, ci-devant soi-disant jésuite, ne lui a pas réussi. Le scandale que la procédure criminelle du philosophe Simon Bigex contre le prêtre Antoine Adam faisait dans le pays de Gex a déplu au seigneur patriarche. Il a composé le procès à la gloire entière de Simon : Adam, par un acte devant notaire, a déclaré Simon Bigex incapable d'avoir volé des fruits, et lui a payé volontairement dommages et intérêts. Il paraît que sa victoire ne lui a pas tourné à profit, il paraît que la nièce Denis a fait le rôle de Caton, elle s'est rangée du côté du vaincu, et le vainqueur Bigex vient d'être obligé de quitter le château de Ferney. Ses services rendus à la vigne du Seigneur n'ont pu le garantir de ce malheur. Je crois que son généreux protecteur lui a assigné une petite pension en lui donnant son congé. Bigex s'est retiré dans son village en Savoie, à peu de distance de Genève, d'où il prétend qu'il ira tous les ans, au mois de décembre, faire le pèlerinage du château de Ferney, en vertu de la permission spéciale qu'il en a obtenue. Il aura le temps de méditer dans sa retraite sur la vanité des succès, et, en jetant un coup d'œil philosophique sur la gloire, de se dire : J'ai copié pendant longtemps des feuilles pour les premières têtes de l'Europe, j'ai écrit ensuite sous la dictée du plus beau génie du siècle, et me voilà.

— M. l'abbé Le Monnier, que nous appelons le sacristain de la Sainte-Chapelle, parce qu'il a une petite place dans le cha-

pitre de cette église, s'est occupé depuis nombre d'années d'une traduction des comédies de Térence. Il va la mettre sous presse en deux formats, l'un petit et sans parure pour la jeunesse et les colléges, l'autre grand in-octavo, orné de sept estampes d'après les dessins de Cochin, pour les gens du monde et les amateurs de beaux livres. On souscrit pour cette dernière édition, qui sera en trois volumes. L'auteur ne demande point d'argent d'avance; on s'engage simplement de payer dix-huit livres, et de faire retirer son exemplaire dans l'espace d'un mois après en avoir été averti; ainsi la souscription ne sert qu'à constater le nombre de ceux qui voudront acheter la belle édition et à régler l'édition en conséquence. J'ai bonne opinion de cette traduction. Je ne sais si l'abbé Le Monnier atteindra la pureté et l'élégance de l'original; mais il a un cachet, ce sacristain, il a de la naïveté et une certaine simplicité agreste qui ne me déplaît point. Vous avez quelquefois lu, à la suite de ces feuilles, des fables dont il est l'auteur, et dans lesquelles vous avez dû remarquer des choses bien précieuses.

— On nous a donné l'année dernière une assez mauvaise traduction des fameuses *Nuits* d'Young. M. de Moissy en a emprunté les morceaux qui lui ont paru les plus beaux et les a ornés de ses rimes. Il vient de publier sa rapsodie rimée sous le titre de *Vérités philosophiques tirées des Nuits d'Young, et mises en vers libres sous différents titres relatifs aux sujets qui sont traités dans chaque article*, brochure in-8° de cent soixante-six pages. Si vous perdez votre temps avec les *Vérités nocturnes* de M. de Moissy, je déclare que je ne compte avoir nulle part à cette iniquité. Les amateurs des *Nuits* d'Young et tous ceux qui sont soupçonnés d'anglomanie viennent d'être attaqués dans une brochure intitulée *les Jours, pour servir de correctif et de supplément aux Nuits d'Young, par un mousquetaire noir*[1]. Personne ne lit ces pauvretés.

— M. Bret, auteur triste et chagrin à qui nous devons quelques froides comédies qui ont été jouées sans succès, a aussi fait une satire contre nos poëtes dramatiques modernes, épître en vers chagrins adressée à Lycandre, sous le titre d'*Essai d'une poétique à la mode*. Une satire ennuyeuse est un triste don du ciel.

1. L'abbé J.-H. Rémy.

— *Fables et Contes moraux en vers,* par M. Fontaine. Brochure in-8° de cinquante-deux pages. Je ne connais pas ce M. Fontaine ; tout ce que je sais, c'est que ce n'est pas La Fontaine ; ces fables ne sont cependant pas sans quelque mérite, mais la plupart sont trop longues. Le grand secret de l'art d'écrire, c'est de ne dire que ce qu'il faut :

Qui ne sait s'arrêter ne sut jamais écrire.

— M. Linguet, avocat au Parlement, ne se borne pas à défendre M. Luneau de Boisjermain contre la communauté des libraires de Paris ; il vient de traduire un assez grand nombre de comédies espagnoles et de les publier sous le titre de *Théâtre espagnol.* Quatre volumes in-12 assez considérables. Tandis que M. Linguet parcourt les richesses littéraires de l'Espagne pour nous en enrichir, les libraires associés de l'*Encyclopédie* ont publié un mémoire contre son client Luneau, tendant à le poursuivre criminellement sur la calomnie répandue dans son dernier mémoire au sujet de la souscription et des sommes avancées par le public sur cet ouvrage immense. Il me semble que les libraires se lavent assez bien du soupçon d'avoir pris aux souscripteurs plus d'argent qu'ils ne devaient, et, en ce cas, M. Luneau est très-répréhensible : car, lorsqu'on se permet de telles accusations il en faut avoir les preuves les plus complètes. Mais laissons là Luneau et ses adversaires, et parlons de son avocat.

Il faut que ce M. Linguet soit laborieux ; il s'exerce toujours en bien des genres. Le travail qu'il a entrepris sur le théâtre espagnol est intéressant. Il a raison de dire que les écrivains français du dernier siècle se sont surtout formé le goût et ont cherché leurs modèles dans les auteurs espagnols, et que les auteurs italiens du siècle de Léon X et les auteurs grecs et latins ont peu influé sur la révolution des esprits en France : cela est très-vrai. C'est donc rendre un service aux Français que de leur faire connaître les sources où les premiers de leurs écrivains ont puisé. Mais M. Linguet, en faisant à l'égard du théâtre espagnol ce que le P. Brumoy et M. de La Place ont fait, l'un à l'égard du théâtre des Grecs, l'autre à l'égard de celui des Anglais, devait s'attacher à ne point ressembler à ses prédéces-

seurs. Un traducteur qui ne se pique pas de rendre littéralement, exactement, le sens, la manière, le ton d'un auteur, ne remplit pas ses devoirs. Le rôle de traducteur est un rôle subalterne; l'éloge d'un bon domestique, c'est d'être exact et fidèle; si vous ne vous en contentez pas, ne vous faites ni valet ni traducteur. Que diriez-vous d'un graveur qui, au lieu de rendre fidèlement l'original qu'il a entrepris de copier, se contenterait de rendre quelques figures principales et de désigner les autres par quelques descriptions ébauchées? Celui qui ne connaît Shakespeare que d'après les traductions de M. de La Place peut être sûr de n'en avoir aucune idée; il en est de même des pièces que M. Linguet vient de traduire en espagnol. Sa traduction est une simple ébauche qui donne bien quelque idée de l'intrigue et de la conduite des pièces espagnoles, mais qui ne vous fait connaître ni le ton, ni la couleur, ni la forme d'aucun de leurs auteurs; il ne fallait rien supprimer, rien adoucir, rien changer, rien rapprocher de notre goût. En vain M. Linguet dit-il que les expressions, les manières de parler espagnoles auraient paru trop étrangères à des oreilles françaises : quand je lis un auteur étranger, je ne compte pas y trouver le goût français, et je cherche à apprendre quel est le goût de la nation dont j'étudie les auteurs. En général, ce n'est pas la peine de traduire un auteur si vous ne voulez pas faire de votre mieux pour m'en faire connaître tous les traits et ses défauts comme ses beautés. Mais si ses défauts l'emportent sur ses beautés? Alors il ne faut pas le traduire du tout, soit que les défauts soient trop nombreux, soit que les beautés n'aient pas un caractère assez précieux pour contrebalancer le nombre des défauts. Il faut cependant lire le *Théâtre espagnol* de M. Linguet tel qu'il est. Les principaux auteurs des pièces qu'il a traduites sont Lope de Vega, Calderon, don Juan de Matos, Fragoso, noms qui ne sont pas sans gloire dans l'Europe littéraire. On trouve dans leurs pièces un grand fond d'imagination, et des caractères qui intéressent par leur naïve vérité.

— *Naufrage et Aventures de M. Pierre Viaud, natif de Bordeaux, capitaine de navire.* Brochure in-12 de trois cent quarante pages. On aime à voir l'homme dans une situation désespérée et réduit aux dernières extrémités, c'est-à-dire dans les romans, dans les pièces de théâtre ou dans les récits. Voilà pour-

quoi on est toujours sûr d'intéresser par un naufrage et ses suites. On dit celui de Pierre Viaud vrai dans toutes circonstances ; ce capitaine est en pleine vie à Bordeaux, et peut attester que, réduit par la faim au dernier désespoir avec la compagne de ses malheurs, Mme La Couture, il s'est déterminé à couper la gorge à son nègre comme à un cochon, malgré les prières de ce malheureux, et après l'avoir ainsi massacré, à en boucaner la chair et à s'en nourrir plusieurs jours. Je crois ces horreurs possibles ; il est réservé à cet animal bizarre appelé homme de sacrifier toute la nature s'il était en son pouvoir à sa conservation dans certaines circonstances, et dans d'autres d'exposer et de sacrifier sa vie de gaieté de cœur, sans rime ni raison. Toutes les autres aventures de ce naufrage, quoique rapportées avec la plus grande platitude, ne me paraissent pas également vraisemblables. Je ne crois pas si aisé, par exemple, que des malheureux exténués par la faim et la fatigue parviennent à ramasser, tous les soirs pendant plusieurs jours de suite, assez de bois pour s'entourer de douze à quinze bûchers, et à les embraser au moyen d'une seule pierre à fusil ; je sais ce qu'il m'en coûte quand, par distraction, je laisse éteindre le feu de ma cheminée. Je trouve plus de candeur et de vérité dans le roman de *Robinson Crusoé* que dans le naufrage véritable de Pierre Viaud ; je conviens cependant que sa pierre à fusil perdue et retrouvée est d'un grand intérêt.

— On vient d'apprendre que M. l'abbé Chappe d'Auteroche, de l'Académie royale des sciences, est mort en Californie, où il était allé pour observer le passage de Vénus sur le Soleil, du mois de juin de l'année dernière. Il avait fait le voyage de Sibérie pour la même raison, et il en avait publié une relation avant de s'embarquer pour la mer du Sud. Il était jeune, d'une constitution robuste, d'un courage d'esprit à tout entreprendre ; mais il s'en fallait bien que du côté de la tête et de la plume ce fût un La Condamine, et sa véracité même était très-suspecte. On m'a assuré qu'il est mort après l'observation du passage, et que de toute la société d'observateurs il n'y a qu'une seule personne qui ait échappé à la mort ; elle nous apportera sans doute les observations.

AVRIL.

1er avril 1770.

Il nous est venu de la manufacture de Ferney un volume in-8° de près de quatre cents pages, intitulé *les Choses utiles et agréables*, tome second. Jusqu'à présent, personne ne connaît ici le premier tome [1], le second est un composé de plusieurs choses en effet utiles et agréables, mais dont la plus grande partie vous est connue. Tout n'y est pas non plus du patriarche, et il y a plusieurs morceaux de différentes mains.

On lit à la tête du recueil *les Adorateurs*, la *Requête à tous les Magistrats du royaume*, et *la Défense de Louis XIV*, trois petits écrits que le patriarche nous envoya successivement sur la fin de l'année dernière [2]. Ensuite on voit une fable turque, intitulée *la Confiance perdue*. Je ne la connaissais pas ; elle est assez étendue : je la crois du patriarche, quoique l'éditeur dise qu'elle a été mise en vers par M. de Seneçay, premier valet de chambre de la reine Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, et retouchée par M. de La Parisière, évêque de Nîmes. On lit ensuite plusieurs pièces publiées dans le temps du procès de Bélisaire. Vient l'*Extrait du sermon prêché en* 1768 *dans la chapelle de la cour à Pétersbourg*, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Son Altesse impériale monseigneur le grand-duc de Russie. Ce sermon contre le zèle fanatique des chrétiens, attribué à Platon, archimandrite de Troïtza, paraît avoir été dicté de la chaire patriarcale de Ferney. On lit ensuite le fragment d'une lettre de l'Impératrice de Russie sur l'aventure de l'évêque de Rostow, amateur du principe des deux puissances. Cette lettre très-édifiante a déjà été imprimée ; la lettre à Warburton est bien du patriarche, elle n'est pas tendre. Ce Warburton, qui, de son côté, écrit sans cesse contre le patriarche, peut passer pour son La Beaumelle d'Angleterre. Après une petite fable du patriarche, on lit un *Discours* en vers *sur les disputes*, par M. de Rulhière, que l'éditeur estropiant appelle M. de Lullier. Ce discours est imprimé ici pour la première

1. Ce recueil forme trois volumes. Le premier est de 1769, et le troisième de 1771.
2. Grimm a rendu compte de ces trois écrits, p. 378.

fois: vous l'avez lu à la suite de ces feuilles, dans le temps qu'il concourut, sans être admis, pour le prix de l'Académie française. M. de Rulhière a suivi M. le baron de Breteuil dans ses ambassades en Russie et en Suède. C'est un homme qui a certainement du talent; il fait joliment les vers ; il écrit avec précision et élégance en prose ; mais il s'en faut bien que ce soit un bon esprit. Il est de ces gens qui vont toujours droit devant eux, sans regarder jamais ni à leur droite, ni à leur gauche : ce chemin mène souvent droit aux petites-maisons. Ne vous trouvez pas directement dans le chemin de cet homme-là; marchez à côté de lui tant qu'il vous plaira, il ne vous apercevra de sa vie. Lorsque ensuite il s'agit de le ramener sur le passé, et de lui en faire rendre compte, il supplée de bonne foi par l'imagination à tout ce qu'il n'a pas vu : il ne croit pas même mentir, n'ayant pas vu le vrai; il ne l'a pas oublié, et il ne peut le rapporter. Si j'étais ministre des affaires étrangères et que je fusse curieux d'avoir des notions fausses de tous les États et cabinets de l'Europe, je ne manquerais pas de faire voyager quelques bonnes têtes de cette espèce. M. de Rulhière a été employé à Pétersbourg et à Stockholm, vraisemblablement pour remplir ce but; il est aujourd'hui attaché au bureau des affaires étrangères avec pension, mais sans fonction précise. Il a écrit l'Histoire de la dernière révolution de Russie avec une témérité incroyable. Ce qui l'est peut-être encore davantage, c'est l'étourderie avec laquelle il lit ce morceau, depuis plusieurs années, de cercle en cercle. C'est un pur hasard si cet ouvrage n'est pas encore tombé entre les mains de quelque imprimeur avide [1]; l'auteur a bien fait tout ce qu'il fallait pour cela. Un homme sage ne dormirait plus s'il s'était permis d'écrire une relation de cette espèce; mais c'est qu'un homme sage ne se le serait jamais permis. Les fous ont une sécurité dont les têtes sages n'ont point d'idée. J'ai vu Rulhière lire à Paris sa relation dans un cercle de vingt personnes, composé de toutes les nations de l'Europe. Il se mit à côté du prince Adam Czartoryski, et s'in-

1. Le bruit que faisait dans le monde ce morceau historique alarma Catherine II, qui ne put obtenir ni par les séductions, ni par les menaces, la suppression de ce livre présumé si redoutable. Il ne fut publié qu'en 1797, in-8°, sous le titre de *Histoire, ou Anecdotes sur la révolution de Russie en l'année 1762*, Paris, Desenne, et a été depuis compris dans les *OEuvres* de l'auteur. (T.)

terrompait à tout moment pour demander à ce prince comment il trouvait cela. Il interpellait ainsi le cousin germain du roi de Pologne; et dans les premières lignes de sa relation on lit que le roi de Pologne a servi aux plaisirs du chevalier Williams, ministre d'Angleterre en Russie, et que c'est là la première source de sa fortune. Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que cette scène se passait chez Mme Geoffrin. Après la lecture, le prince Adam vint à moi et me dit: « Concevez-vous mon embarras et mon étonnement? Concevez-vous qu'on me dise cela en présence de vingt personnes? J'ai été vingt fois tenté de me lever et de sortir. » A peine le prince m'eut-il quitté que Rulhière s'approche de moi et me dit: « Eh bien, le prince est bien content, n'est-il pas vrai? » On peut juger par ce trait et de la bonne tête de l'auteur et de la sagesse qui règne dans sa relation; elle est d'ailleurs très-intéressante, parce que le sujet l'est infiniment, et que l'auteur ne manque ni d'art ni de talent. Quant à la vérité des faits, nul homme sensé ne se persuadera qu'un étranger, pour avoir passé quelque temps au milieu de la nation la moins communicative de l'Europe, ait pu connaître les ressorts cachés dans cette grande affaire, et être à portée de savoir ce qui s'est passé et ce qui s'est dit dans des tête-à-tête de l'Impératrice avec le comte de Panin, ou d'autres principaux acteurs. Je crois M. de Rulhière à peu près le seul homme en Europe qui ait foi à la vérité de sa relation.

Après son *Discours sur les disputes*, on trouve dans le recueil des *Choses utiles et agréables* plusieurs pièces fugitives en vers, toutes connues. Il n'y fallait pas insérer la détestable chanson faite, il y a quelques années, contre Molé, acteur de la Comédie-Française[1] : pourquoi conserver une platitude grossière, sans sel et sans agrément? L'*Avis aux gens de lettres*, que M. de Falbaire a publié cet hiver, figure tout aussi mal dans un recueil de *Choses utiles et agréables*[2] : c'est un écrit plein de détails bas et d'expressions ignobles. L'éditeur relève dans une note le fait de la bibliothèque de M. Diderot. Il dit que l'Impératrice de Russie donna cinquante mille livres de sa bibliothèque, et la

1. Voir tome VII, p. 276 et suivantes.

2. L'*Avis aux gens de lettres* plaisait à Voltaire à cause de la manière peu respectueuse avec laquelle le despotisme des libraires y était traité. Voir sa lettre à d'Alembert du 12 janvier 1770. (T.)

lui laissa; cela n'est pas exact. Le bienfait que M. Diderot tient de la munificence de cette grande princesse, et qui est la source unique de l'aisance dont il jouit, est une somme de soixante-six mille livres. On a bien de la peine à conserver parmi les hommes les registres de la bienfaisance sans falsification et avec quelque exactitude. A la fin du recueil on lit des anecdotes sur Fréron; il est aisé de reconnaître la main qui a daigné tracer l'histoire des mœurs, faits et gestes de ce folliculaire, qui vient encore d'être emprisonné pour insulte faite au peintre Casanove[1]. J'ai appris par ces Anecdotes que Fréron a volé un couteau au chirurgien Louis; et ce fait, ainsi que les autres détails de sa vie, m'a paru infiniment important pour l'histoire littéraire de ce XVIIIe siècle.

— L'abbé Trublet, chanoine et archidiacre de Saint-Malo, l'un des Quarante de l'Académie française, mourut à Saint-Malo, sa patrie, le 14 du mois passé. Il laisse par sa mort une place vacante à l'Académie, qui sera sans doute donnée à M. de Saint-Lambert[2]. L'abbé Trublet n'était pas jeune. Il était juré peseur d'œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée, pour me servir de l'expression de M. de Voltaire. Sa prétention était d'être fin comme l'ambre; il mettait dans son petit style la recherche que les coquettes mettent dans leur parure; mais son pinceau n'était pas large, et son petit coloris excitait toujours l'idée de mesquinerie et de bassesse. Au reste, la connaissance de sa personne pouvait influer sur la sensation que faisaient ses livres. Il avait la figure ignoble et déplaisante, l'air pauvre et malpropre; il était flagorneur et bas dans ses manières; de sorte que sa personne était beaucoup plus méprisée que ses ouvrages. Avec cette tournure aimable, l'abbé Trublet prétendait avoir eu beaucoup de bonnes fortunes, et cela n'est pas physiquement impossible: il ne s'agit que de savoir à quel étage[3].

1. Cette insulte consistait en une appréciation sévère, mais nullement outrageante, des tableaux de Casanove au salon de 1769 (Voyez *l'Année littéraire*, 1769, tome V, p. 300). Fréron y parle de la façon de peindre « peu durable » de l'artiste; mais il s'agit des couleurs qu'il emploie et non de sa gloire; plus bas, il reproche à Casanove des terrains « peints au caramel » et des feuillages semblables à des « confitures de verjus ». La susceptibilité du peintre et ses conséquences sont une nouvelle preuve de l'étrange manière dont on comprenait alors les droits de la critique.

2. Cette conjecture se réalisa. Saint-Lambert remplaça Trublet.

3. On lit dans une lettre de d'Alembert à Voltaire, du 2 septembre 1760: « L'abbé Trublet prétend avoir fait autrefois beaucoup de conquêtes par le confes-

Ses mœurs subalternes l'avaient attaché au char de M. de Fontenelle et de La Motte-Houdart, dont il s'était fait le valet. Il faisait consister sa gloire à savoir et à raconter avec précision comment Fontenelle toussait et crachait. Il a publié après la mort de cet homme illustre un gros *Fontenelliana*[1], qui est un chef-d'œuvre pour la platitude, les détails munitieux et les pauvretés qui y sont rapportées avec une prétention à mourir de rire. L'abbé Trublet prétendait être fin et ingénieux dans ses tournures et jusque dans la manière de placer ses virgules et ses points ; il y a dans ses ponctuations une dépense d'esprit effrayante : c'était une bête de beaucoup d'esprit. Cela me rappelle le mot de Mme Geoffrin. On disait un jour devant elle que l'abbé Trublet était pourtant un homme d'esprit : elle se mit en colère, et dit *que ce n'était qu'une bête frottée d'esprit; qu'à la vérité on lui avait mis de cette écume partout.* Elle prétend que les hommes sont un composé de plusieurs petits pots ; qu'il y a le petit pot d'esprit, le petit pot d'imagination, le petit pot de raison, la grande marmite de pure bêtise. Le destin prend de chacun de ces petits pots ce qu'il lui plaît, et en compose un ensemble qui forme la tête d'un homme. Suivant les Mémoires de Mme Geoffrin, le destin, voulant faire un abbé Trublet, ne puisa que dans la grande marmite ; ensuite, craignant d'en avoir trop pris, il ouvrit le petit pot d'esprit, qui bout toujours et qui jette par conséquent de l'écume. Le destin, croyant puiser dans ce pot, n'en attrapa que l'écume, et en barbouilla le fond de pure bêtise de l'abbé Trublet. Cela a l'air d'un conte de magie et de sortilége ; mais c'est toujours un conte bien moral. Le meilleur ouvrage de cet archidiacre c'est ses *Essais de littérature, de philosophie et de morale*, en plusieurs volumes[2]. Je les ai lus trop jeune pour oser en hasarder ici mon avis; je crois

sionnal, lorsqu'il était prêtre habitué à Saint-Malo. Il me dit un jour qu'en prêchant aux femmes de la ville, il avait fait tourner toutes les têtes ; je lui répondis : *C'est peut-être de l'autre côté.* »

1. Cet ouvrage avait pour véritable titre : *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de M. de Fontenelle,* Amsterdam, 1759, in-12. Il se composait en très-grande partie d'articles précédemment insérés dans *le Mercure.* On a publié, en 1801, *Fontenelliana, ou Recueil des bons mots, réponses ingénieuses, etc., de Fontenelle,* par C. d'Av. (Cousin d'Avalon) ; Paris, an IX, in-18. (T.)

2. Ces Essais eurent plusieurs éditions augmentées. La première, qui parut en 1736, Paris, Briasson, ne formait qu'un volume in-12. (T.)

néanmoins que si l'abbé Trublet avait voulu s'en tenir à un ou deux volumes de ces *Essais*, sans jamais rien imprimer d'ailleurs, il aurait peut-être passé pour un écrivain estimable. Mais il ne sut pas s'arrêter, et ses derniers volumes sont très inférieurs aux premiers. Il allait ramassant de droite et de gauche ce qu'il entendait dire, et en faisait le soir des paragraphes pour ses *Essais*. Il dit un jour qu'il se faisait fort d'en donner un volume tous les six mois; l'abbé de Canaye, qui était présent, et qui est malin, lui répondit: « C'est suivant les gens qu'on voit. » Maupertuis prétendait que les Essais de l'abbé Trublet avaient une si grande réputation en Allemagne que les maîtres de poste refusaient des chevaux à ceux qui ne les avaient pas lus. Dans un de ces volumes d'Essais, l'abbé Trublet se mit à faire une dissertation pour découvrir les raisons de l'ennui que causait la lecture de *la Henriade*. C'est cette dissertation qui est la véritable source de l'immortalité de l'abbé Trublet. L'auteur de *la Henriade* ne voulut pas manquer de reconnaissance envers le laborieux dissertateur, et le fourra, depuis ce moment-là, dans ses petits écrits: le portrait de l'abbé Trublet, dans *le Pauvre Diable*, est un chef-d'œuvre qui durera autant que la littérature française. L'abbé Trublet n'avait d'autre grief contre les vers de M. de Voltaire que d'y être traité de diacre, tandis qu'il était archidiacre[1]; et le patriarche répondait à cela: « Je lui demande pardon; j'ai tort, je le croyais dans les moindres. » L'abbé Trublet brigua pendant environ vingt ans l'honneur d'être de l'Académie française[2], et cette constance contribua beaucoup à le rendre ridicule. A chaque vacance, il arrivait à Paris en toute diligence, par le coche de Saint-Malo, faisait ses visites, n'obtenait pas la place, et s'en retournait après l'élection. Un jour Piron, qui ne demeurait pas loin de Fontenelle, met sa tête à la fenêtre : il voit sortir un enterrement de la porte de Fontenelle; il ferme la fenêtre, et écrit d'office à l'abbé Trublet d'arriver et de solliciter la place vacante. Trublet arrive par le coche, trouve Fontenelle en bonne santé, et point de place vacante: c'était M. Daube, neveu de M. de Fontenelle, qu'on por-

1. Ce n'est pas dans *le Pauvre Diable*, mais dans la satire intitulée *le Russe à Paris*, que Trublet est traité de *diacre* (vers 104); mais la qualité d'*archidiacre* lui est restituée dans l'*Épître sur l'agriculture* (vers 84). (T.)

2. Trublet se mit sur les rangs dès 1736, et ne fut reçu qu'en 1761. (T.)

tait en terre ; ce M. Daube dont il est dit dans le *Discours sur les disputes :*

> Auriez-vous par hasard connu feu monsieur Daube
> Qu'une ardeur de dispute éveillait avant l'aube?

Piron s'était mis dans la tête que l'oncle, âgé de cent ans, devait mourir avant le neveu âgé de cinquante, et le client Trublet en fut cette fois-ci pour ses frais de coche. Il entra enfin à l'Académie sans dire gare, et lorsque personne ne s'y attendait. Il s'était fait un parti parmi les dévots ; il avait travaillé quelque temps au *Journal chrétien ;* il avait trouvé le moyen de faire savoir à la reine que son zèle et ses travaux pour la religion lui avaient attiré la haine des philosophes, et que les stigmates dont il avait été marqué dans *le Pauvre Diable* prouvaient à quel point il était martyr de la bonne cause. Le cœur chrétien de la feue reine en fut ému ; on forma une petite cabale ; le président Hénault se chargea de la conduire ; le secret fut bien gardé, et l'abbé Trublet eut la pluralité des voix, au grand étonnement de la plupart des académiciens. Puisque l'approche du jubilé est un temps de confession et de rémission, nous devons encore nous accuser, moi et quelques autres vauriens, de nous être amusés pendant longtemps aux dépens de l'abbé Trublet, en faisant le soir dans nos conciliabules son roman littéraire avec une grande vérité. Nous avions supposé que, s'offrant à chaque vacance, il avait toujours quarante éloges tout prêts, dans l'espérance de succéder à un des Quarante, sans acception de personne ; de sorte que dès qu'il avait manqué une place, il s'en retournait faire l'éloge de celui qui l'avait obtenue. Nous voulions un jour lui faire perdre son portefeuille sur le grand chemin de Paris à Saint-Malo, le ramasser et le faire imprimer. Il ne s'agissait que de faire, dans le goût de l'abbé Trublet, quarante éloges funèbres des quarante académiciens vivants ; cela pouvait être infiniment gai et très-plaisant ; ce qu'il y a de sûr, c'est que cela nous amusa fort longtemps. On lisait à la tête de chaque éloge : *Au cas que je succède à monsieur un tel.* L'abbé Trublet, après avoir obtenu le but de tous ses désirs, éprouva que rien n'était plus funeste à l'homme que de n'avoir plus rien à désirer ; il tomba dans l'ennui et dans la langueur. Il y a plus de cinq ans qu'il a totalement abandonné le théâtre

de ses souffrances et de son triomphe, et qu'il s'est retiré dans sa patrie pour y jouir en paix de la considération attachée, en province, au titre d'académicien de la capitale. A sa réception à l'Académie, il envoya son discours, en qualité de confrère, à M. de Voltaire. Ce procédé toucha le patriarche : il fit sa paix avec l'archidiacre, et cette paix a été inviolablement observée. Oncques depuis l'abbé Trublet ne s'est trouvé fourré dans les petits pamphlets de Ferney. Vous connaissez depuis longtemps l'instrument de paix entre le patriarche de Ferney et l'archidiacre de Saint-Malo, ensemble la ratification de ce dernier [1].

— M. de Joly, ancien avocat au Parlement, vient de publier les *Pensées de l'empereur Marc-Aurèle Antonin, ou Leçons de vertu que ce prince philosophe se faisait à lui-même;* nouvelle traduction du grec, distribuée en chapitres suivant les matières, avec des notes et des variantes; volume grand in-8° d'environ cinq cents pages. Ce M. de Joly est fort vieux. Depuis qu'il a quitté le barreau, il est conseiller au conseil de M. le duc d'Orléans, et, à ce titre, il a eu une charge dans la capitainerie royale de ce prince : ce qui lui a fait faire un catéchisme par demandes et par réponses, à l'usage des gardes-chasse de la capitainerie. Dans ce catéchisme on n'apprend pas à faire la guerre à Satan, au vieil homme, au monde et à ses pompes, mais aux lapins, aux lièvres et aux braconniers. Je n'aurais pas deviné en mille ans qu'un faiseur de catéchisme de gardes-chasse employât ses veilles à traduire le catéchisme des stoïciens. Cette singularité n'est pas la seule : M. de Joly a mis à la tête de sa traduction une *Vie de Marc-Aurèle.* Effacez de ce précis le nom de Marc-Aurèle : substituez-lui le nom de quelque prince goth ou vandale, et vous ne vous douterez jamais de lire la vie d'un des plus grands et des meilleurs princes qui aient gouverné l'empire romain. Pas un trait qui caractérise le grand homme, le philosophe, l'homme vertueux! Comment passe-t-on des années entières avec un philosophe qui a tant d'élévation, tant de sagesse, tant de dignité, sans se sentir élever, échauffer, embraser? Cela me confond. M. de Joly a adopté pour base de sa version celle que nous avons de M. et

1. Voyez la lettre de M. de Voltaire à l'abbé Trublet, en date du 22 avril 1761. (*Premiers éditeurs.*) — Grimm prend ici le mot *instrument* dans son acception de procédure, dans le sens d'*acte,* du latin *instrumentum*, qui se trouve souvent dans les Pandectes, et qu'un pauvre traducteur a rendu par le mot *outil.* (T.)

Mme Dacier. Vous savez que Marc-Aurèle notait ses Pensées dans ses tablettes, suivant qu'elles s'offraient à son esprit dans les moments de délassement que lui laissaient les soins de l'empire. M. de Joly, à l'exemple de nos compilateurs modernes, a cru devoir ranger ces Pensées suivant l'ordre des matières, et sous certaines rubriques. Que le diable emporte le pédant! Il a dédié sa traduction à Monseigneur le Dauphin. Heureux les princes qui puisent dans de tels livres la science de se gouverner et de gouverner les autres! Je ne puis m'empêcher de transcrire ici un passage que j'ai lu quelque part dans M. de Voltaire: tout prince qui est pénétré de la vérité de ce passage n'est pas indigne de commander aux hommes. « Apprenez, de grâce, dit le philosophe de Ferney, quelle est l'énorme distance des *Offices* de Cicéron, du *Manuel* d'Épictète, des *Maximes* de l'empereur Marc-Aurèle, à tous les plats ouvrages écrits dans nos jargons modernes, bâtards de la langue latine, et dans les effroyables jargons du Nord. Avons-nous seulement dans tous les livres faits depuis six cents ans rien de comparable à une page de Sénèque? Non, nous n'avons rien qui en approche: et nous osons nous élever contre nos maîtres! » Cette réflexion, d'une vérité frappante et sans réplique, suffit pour nous condamner à une honte et à un silence éternels. Si quelque chose peut nous sauver de la honte, c'est l'admiration sincère que nous conservons pour ces grands hommes en partageant le sentiment profond qui règne dans leurs divins écrits. Marc-Aurèle dit dans ses *Pensées* que son cousin Severus lui apprit quels hommes avaient été Thraséas, Helvidius, Caton, Dion, Brutus. Tout le monde connaît ces trois derniers. Tacite vous a fait connaître Thraséas Pétus. Épictète, dans *Arrien*, rapporte le dialogue suivant entre Vespasien et Helvidius Priscus. Vespasien ayant défendu à Helvidius d'aller au sénat, Helvidius répondit: « Il est en votre pouvoir de m'ôter ma place de sénateur. — Eh bien, soit; allez-y, mais n'y dites mot. — Ne me demandez pas mon avis, et je me tairai. — Mais il faut que je vous le demande. — Et moi, il faut que je dise ce qui me paraîtra juste et raisonnable. — Si vous le dites, je vous ferai mourir. — Quand vous ai-je dit que j'étais immortel? Vous ferez ce qui est en vous, et je ferai ce qui est en moi. » Il est évident qu'un prince dont l'enfance a été nourrie par de telles leçons et instruite par de

tels exemples doit avoir quelque avantage sur celui qui n'a entendu parler que de la fermeté de saint Jean de Népomuk[1].

M. de Joly, dans une de ses notes sur Marc-Aurèle, trouve bien étrange que de tant de législateurs qu'il y a eu jusqu'à présent dans le monde, pas un seul n'ait fait, pour le repos et le bonheur des sociétés humaines, la plus utile de toutes les lois. Or, devinez quelle est cette loi? C'eût été d'ordonner aux hommes, sous les peines les plus sévères, qu'ils eussent à contenir dans de justes bornes leur curiosité naturelle, et leur défendre absolument de parler et d'écrire sur des choses qui passent la portée de l'esprit humain. Voilà les oracles de M. de Joly assis sur son trépied : s'il avait été fidèle à cette loi, il n'aurait de sa vie ni traduit ni commenté Marc-Aurèle. Rempli de l'esprit de sagesse qui anime M. de Joly, je m'étonne, à son exemple, que, de tant de législateurs, aucun n'ait porté une loi qui défende, sous les peines les plus sévères, à certaines gens de voyager, et surtout de nous faire part des remarques qu'ils ont faites dans le cours de leurs voyages. Si cette loi eût été en vigueur, jamais M. Grosley, avocat et bel esprit de Troyes en Champagne, n'eût osé sortir de la banlieue de sa patrie, et nous ne serions pas molestés de la relation de ses voyages. Il a publié, il y a plusieurs années, un détestable *Voyage d'Italie*, sous le nom de deux gentilshommes suédois. Depuis ce temps il a apparemment fait une course à Londres, et voilà sa rapsodie anglaise qui vient de paraître sous le titre de *Londres*, trois volumes in-12, ornés d'un plan de cette capitale. Si voulez un recueil d'observations triviales et bourgeoises, de froides et mauvaises plaisanteries, vous lirez la rapsodie anglaise de M. Grosley. J'en parle avec impartialité et sans humeur, car, Dieu merci, je ne l'ai pas lue[2]; mais apparemment qu'il ne lui est pas venu une autre tête entre ses épaules depuis qu'il a fait son *Voyage*

1. Chanoine de Prague, né à Népomuk, en Bohême, vers le commencement du XIVe siècle. Il fut jeté à la rivière et canonisé pour n'avoir pas voulu révéler au roi Wenceslas la confession de sa femme. (*Premiers éditeurs.*)

2. On trouve à la fin du troisième volume des *OEuvres inédites* de Grosley, Paris, 1813, une *Réfutation* de cette critique de Grimm par l'éditeur du recueil, M. Patris-Debreuil. Il décline la compétence de Grimm, qui avoue n'avoir pas lu *Londres,* et lui oppose les jugements favorables à cet ouvrage de Mme du Deffand, Lalande, Mirabeau et Palissot. Il se console aussi des mépris de Grimm pour son auteur en rappelant que Voltaire le traitait d'écrivain *savant et ingénieux*. (T.)

d'Italie ; d'où je conclus que son Voyage de *Londres* ressemble à son *Voyage d'Italie,* et l'en tient quitte en bonne forme. L'ignorance a ses gradations comme la science ; il y a des ignorances d'honnêtes gens et des ignorances de laquais : celles de M. Grosley sont de la dernière espèce. Dans son *Voyage d'Italie*, ses deux gentilshommes suédois, en parlant du comte de Bielke, alors sénateur de Rome, l'appelaient un *gentilhomme allemand :* ils auraient pu apprendre à Rome du premier crocheteur de leurs amis que le comte de Bielke était d'une famille de Suède fort connue. Ici, dans le Voyage de *Londres*, Grosley, en parlant du *North-Briton*, qui a été la première salle d'escrime du Clodius anglais Jean Wilkes, croit que cette feuille périodique s'appelle le *Lord Briton*, apparemment *le Seigneur anglais*. Je souhaite le bonsoir au seigneur troyen, et lui conseille de se reposer sur ses lauriers : il a assez voyagé pour son instruction et pour celle des autres.

— M. de L..., qui ne m'est pas connu, vient de choisir dans l'histoire de France le nom de deux époux, pour nous retracer les principes et l'exemple d'un patriotisme héroïque. Ce M. de L.... est un patriote d'antichambre : le titre et l'épître dédicatoire de son monument patriotique vous prouveront que son zèle n'est pas aussi désintéressé qu'il voudrait le faire croire. Voici son titre : *Le Royalisme, ou Mémoires de du Barry de Saint-Annez et de Constance de Cezelli, sa femme ; anecdoctes héroïques sous Henri IV* ; volume in-8° de cent cinquante pages [1]. Si vous avez le courage de lire ces mémoires, vous y trouverez les exploits héroïques de M. et Mme du Barry sous le règne de Henri IV, rapportés en style héroïque par l'héroïque M. de L..., qui, se livrant à son imagination héroïque, en a fait une espèce de roman héroïque qu'il a dédié à Mme la comtesse du Barry, dont il a fait mettre le portrait à la tête de son *Royalisme*, avec le quatrain irrégulier qui suit :

Plaire n'est pas l'unique soin pour elle;
Un goût plus vrai l'occupe tout le jour :
Sensible aux maux d'autrui jusqu'au sein de la cour,
C'est pour obliger qu'elle est belle.

1. Quelques exemplaires du *Royalisme* portent, sur le frontispice et au bas de l'épître dédicatoire, le nom de M. de Limairac. (B.)

On voit au haut de l'Épître dédicatoire les armes de Mme la comtesse du Barry, avec la devise : *Boutez en avant ;* et à la fin du livre on voit son chiffre.

— Nous devons à M. Grou, autrefois jésuite de Paris, et, depuis la dissolution de la Société, retiré en Hollande, une traduction de *la République de Platon,* publiée avant son émigration de France. Cette traduction est estimée. Il vient de traduire dans son asile les livres de Platon, intitulés *Des Lois*, qui sont l'ouvrage de sa vieillesse. Cette nouvelle traduction a paru l'année dernière à Amsterdam, en deux volumes in-12. Deux savants célèbres de Hollande, Rhunkenius et Walckenaer, ont mis à la tête une approbation fort honorable. Il est à désirer que M. Grou continue ce travail, afin que nous ayons, avec le temps, un Platon tout entier de la main de ce traducteur. Le libraire Marc-Michel Rey a dédié les *Lois* de Platon à Jean-Jacques Rousseau, qui vit depuis quelques années paisiblement en Dauphiné, après avoir épousé sa gouvernante Mlle Le Vasseur, en face d'église, être rentré dans le giron de l'Église catholique pour la seconde fois, et avoir quitté l'habit arménien pour reprendre l'habit français dans toute son élégance.

— Un mousquetaire, dont le nom ne me revient pas, a publié, il y a quelque temps, une *Lettre écrite à madame la comtesse Tation par le sieur de Bois-Flotté, étudiant en droit-fil : ouvrage traduit de l'anglais, nouvelle édition augmentée de plusieurs notes d'infamie. A Amsterdam, aux dépens de la compagnie de Perdreaux* [1]. Ce titre vous met au fait du genre de plaisanterie qui règne dans cette brochure ; c'est un recueil de pointes, de jeux de mots, de rébus et de calembours : c'est un pendant du *Bacha Bilboquet* et de *l'abbé Quille,* qui ont fait une si grande fortune dans leur temps. *La comtesse Tation* réveille, par sa prononciation, le même son que *la contestation,* comme *l'abbé Quille* ressemble parfaitement à *la béquille.* Le plus détestable genre de plaisanterie est celui qui, en se servant d'un mot dans son sens ordinaire, y ajoute un autre mot qui peut s'y trouver joint dans d'autres circonstances, et qui, dans l'occasion où l'auteur l'ajoute, n'offre aucun sens. Ainsi, parce qu'on dit au palais qu'un homme est marqué d'une *note d'infamie,* l'auteur

1. Paris, 1770, in-8° ; par le marquis de Bièvre.

dit que sa nouvelle édition est augmentée de plusieurs *notes d'infamie;* parce qu'on dit un *service de porcelaine*, l'auteur dit que dès que le convoi fut arrivé à l'église, le *père Messe* commença le *service de porcelaine.* Toute la brochure est écrite dans ce bon goût. Qu'un mousquetaire s'amuse à faire des platitudes si misérables et à les imprimer, le mal assurément n'est pas grand ; il vaut encore mieux pour lui d'augmenter ses pauvretés de *notes d'infamie* que courir les lieux d'infamie et d'y attraper du mal. Mais que cette insipide et exécrable rapsodie ait fait dans le public plus de sensation qu'aucun des ouvrages publiés dans le cours de l'hiver, qu'on en ait fait plusieurs éditions en très-peu de semaines, et que, pendant plus de quinze jours, on n'ait parlé que de *la comtesse Tation*, voilà une note d'infamie qui tombe directement sur le public, et dont il ne se relèvera pas de sitôt dans mon esprit.

— *Le nouveau Russe à Paris ; Épître à madame Reich par M. de Tcherebatof;* feuille de dix-sept pages en vers et en prose. Il est d'abord infiniment adroit de rappeler, par son titre, une des plus jolies pièces que le patriarche de Ferney ait faites pour le châtiment de Pompignan et de Palissot : c'est inviter le public à voir et à comparer. Le nouveau Russe à Paris nous apprend que Mme Reich a joué en Russie un des rôles les plus brillants. Comme, en sa qualité de poëte, il a la facilité de se retracer le passé autant que d'imaginer l'avenir, il se rappelle l'admiration dont les qualités morales de Mme Reich ont été payées à Riga, à Pétersbourg, à Moscou ; il revoit l'impératrice Élisabeth, trois jours avant sa mort, se promettant d'entendre chanter, près d'elle, à Mme Reich, les airs charmants de *Ninette à la cour.* Il arrive à Paris, il demande des nouvelles de Mme Reich, personne ne la connaît ; il en est aussi indigné que cet Anglais à qui les commis de la barrière ne purent enseigner la demeure de Fontenelle. Il apprend enfin qu'elle a été en prison pour dettes, qu'elle a débuté au Concert spirituel..... Il va à l'Opéra, il voit Mme Reich descendre dans une gloire enluminée, accompagnée d'un oiseau de nuit. Son cœur se crispe. Il va souper en ville, entre un financier, un jeune militaire et un philosophe. Les deux premiers jettent feu et flamme contre Mme Reich : c'est une bégueule de vertu que ni les agréments, ni l'argent, ne sauraient séduire. Quel exemple pernicieux pour l'Opéra ! Le philosophe

met le nouveau Russe un peu au fait des mœurs de l'Opéra de Paris. Il s'ensuit que M Reich, à cause de l'austérité de ses principes, qui en font un dragon de vertu, est oubliée, négligée par le parterre de l'Opéra, quoique ce soit une des plus illustres, des plus respectables et des plus charmantes personnes de l'Europe. Figurez-vous tout cela rapporté en style héroïco-emphatico-pathético-poétique. Il y a longtemps que je n'ai rien vu de si ridicule que cet hommage rendu publiquement à Mme la chanteuse Reich; ses camarades, nos demoiselles de l'Opéra, ne manqueront pas d'en dire de bonnes.

— Les vers que vous allez lire ont été adressés à Mme la comtesse du Barry. On voit, du reste, qu'on a voulu parler de M. le duc de Choiseul sous le nom d'Ulysse. Il me semble que ces vers n'ont déplu à personne; malgré cela, l'auteur n'a pas jugé à propos de se faire connaître.

VERS PAR UN CITOYEN[1]

Déesse des Plaisirs, tendre mère des Grâces,
Pourquoi veux-tu mêler aux fêtes de Paphos
Les noirs soupçons, les fâcheuses disgrâces,
Et pourquoi méditer la perte d'un héros?
Ulysse est cher à la patrie,
Il est l'appui d'Agamemnon[2];
Sa politique active et son vaste génie
Enchaînent la valeur de la fière Ilion[3].
Soumets les dieux à ton empire,
Vénus sur tous les cœurs règne par ta beauté;
Cueille, dans un riant délire,
Les roses de la volupté;
Mais à nos vœux daigne sourire,
Et rends le calme à Neptune agité.
Ulysse, ce mortel aux Troyens[4] formidable,
Que tu proscris dans ton courroux,
Pour la beauté n'est redoutable
Qu'en soupirant à ses genoux.

1. Barbier dit que ces vers sont de M. de Lantier, qui était alors fort jeune; mais plusieurs recueils, et notamment les *Souvenirs et Mélanges* par Rochefort (La Bouisse), tome II, p. 223, les attribuent à Boufflers. (T.)
2. Louis XV.
3. L'Angleterre.
4. Les Anglais.

— Il faut dire un mot d'une feuille qui vient de paraître. Elle a seize pages d'impression, et porte pour titre : *Lettre des Indes à l'auteur du Siècle de Louis XIV*[1]. L'Indien, qui ne se nomme point, et qui s'appelle, à ce qu'on assure, M. de La Fotte, reproche à M. de Voltaire la manière dont il a parlé de l'affaire de M. de Lally. Premièrement, quand il aurait raison sur tous les points sur lesquels il chicane M. de Voltaire, il aurait toujours tort d'avoir de l'humeur, car cela n'ajoute aucun poids à ses raisons. En second lieu, il est extrêmement difficile de savoir la vérité de ce qui s'est passé à l'autre bout de l'hémisphère; il n'y a rien sur quoi les différents partis n'aient soutenu des versions contradictoires avec une extrême chaleur, et avec un acharnement qui est rarement le caractère de la vérité. Tout ce qui m'est resté de la lecture des différents mémoires sur cette partie du monde, l'objet de notre cupidité, c'est que rien ne pourrait me déterminer à y aller comme employé ou chargé de quelque fonction publique. Il ne m'est pas bien démontré qu'on conserve les mêmes idées de la vertu et de la probité quand on a passé la ligne ; mais il m'est, en revanche, bien démontré que, si l'on arrive avec ces idées à la côte de Coromandel ou au Bengale, et qu'on s'avise d'y tenir dans l'exercice de sa place, on ne peut manquer de devenir la victime de la horde de fripons dont tous les intérêts se réunissent et conspirent nécessairement à la perte de l'honnête homme. Quant à l'Europe, nous savons un peu mieux ce qui s'y passe, et pour peu qu'on ait été à portée de s'instruire, on n'ignore pas que tel héros de l'Inde qui s'est laissé comparer par son avocat aux Scipion et aux Paul-Émile, et qui a osé demander des statues à sa patrie, aurait peut-être eu le sort de Lally si on lui avait fait justice [2]. Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde. Lally était un fou violent qui ne savait ménager personne : il devait être la victime d'une nuée d'ennemis puissants et riches. Quoiqu'il ne fût pas aimé du public, on se souvient encore du scandale que causa le bâillon et du mauvais effet que firent les termes vagues de l'arrêt de sa condamnation. On sait

1. Amsterdam et Paris, 1770, in-8°. L'auteur est en effet de La Flotte. Voir dans le volume suivant la lettre du 15 juin 1770.

2. Grimm veut parler ici du marquis de Bussy-Castelnau. Mis en cause dans le procès de Lally, il publia en 1766 : *Mémoire à consulter, et consultation avec des lettres, etc.*, in-4°.

assez que, de l'aveu de la plupart des juges, il n'y a pas dans son procès la preuve d'un seul chef d'accusation ou délit qui entraîne la peine de mort : or, j'ignore comment la réunion de plusieurs chefs ou de plusieurs délits dont aucun, pris séparément, ne mérite la mort, a pu faire infliger la peine capitale à cause de leur réunion : cette jurisprudence est au-dessus de mon entendement. M. Pasquier l'entend ainsi apparemment. Il était le rapporteur de ce fameux procès ainsi que de quelques autres forts remarquables. S'il est vrai que, durant son instruction, il ait eu les prises les plus violentes avec l'accusé et qu'il lui ait dit plusieurs fois en colère : « Je vous ferai sauter la tête », je n'entends pas comment il a osé s'asseoir parmi les juges de ce malheureux pour lui tenir parole. Mais c'est que la conduite d'un homme supérieur comme Pasquier est en tout point au-dessus de l'entendement d'un homme vulgaire comme moi.

Ce serait, ce me semble, une loi bien sage et bien salutaire que celle qui ordonnerait la publicité des actes de tous les procès criminels, avec leurs charges et preuves, immédiatement après l'arrêt définitif. Le public verrait alors clair dans touts les affaires : car un procès, instruit de bonne foi à charge et à décharge, a des caractères de vérité auxquels il n'y a pas moyen de se méprendre ; et après la sûreté des rues et des grands chemins, il n'y a rien qui intéresse autant les citoyens que la justice invariable de la procédure criminelle. J'ose croire que cette publicité préviendrait bien des injustices ; mais nos grands hommes du Parlement disent que la publication de ces actes serait contraire à la raison d'État, qui veut que toute instruction criminelle reste secrète. Le secret est le grand manteau que les sots et les fripons se renvoient tour à tour ; il donne aux uns de l'importance, il assure aux autres l'impunité : aussi ils ne s'en déferont qu'à leur corps défendant, et à la dernière extrémité. Tout est métaphysique, théologique, apocalyptique, dans nos institutions publiques et civiles, comme il convient à des peuples gothiques sortis du sein de la barbarie et de l'absurdité ; et, à moins que quelques grands génies n'opèrent une révolution favorable, il nous faudra encore des siècles pour nous défaire de cette crasse originale et malsaine.

— On donna le 13 mars dernier, sur le théâtre de la Comédie-

Italienne, la première représentation du *Cabriolet volant, ou Arlequin-Mahomet*, comédie italienne en quatre actes. On a dit que c'est M. Cailhava d'Estandoux, Gascon connu par plusieurs chefs-d'œuvre qu'il a fournis à la scène française en ces derniers temps, qui a donné le canevas et même quelques scènes écrites de cette pièce. D'autres disent que le fonds en est pris dans l'ancien théâtre italien, et que le Gascon l'a enrichi seulement de quelques scènes. Je ne suis pas assez savant pour dire quelle est de ces deux versions la génuine. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette pauvreté a eu assez de succès : on s'y est beaucoup moqué de *Beverley* et de *Silvain*, et cela a amusé. Arlequin bardé d'assignations, poursuivi par ses créanciers, s'abandonnant à son désespoir, veut se donner la mort à force d'indigestions : c'est le genre de mort qu'il choisit. Il aperçoit son chat qui dort, il fait sur lui à peu près les réflexions que *Beverley* fait sur son fils, et veut le tuer ; heureusement le chat se réveille à propos, égratigne son maître inquiet, attendri sur son sort à venir, et se sauve d'un bond. Les reconnaissances de *Silvain* sont parodiées avec la même gaieté.

— Depuis *l'Art de coiffer les dames*, publié par l'immortel M. Le Gros [1], il ne s'est rien imprimé d'aussi important que *la Pogonotomie* de M. Perrel [2]. Ce patriote respectable est justement surpris que, dans cette foule innombrable de productions qui honorent la littérature de l'univers, il ne se trouve pas une brochure qui enseigne à l'homme les principes pour commencer dans sa jeunesse une opération qu'il est obligé par la suite de répéter plusieurs fois la semaine. Hélas ! c'est que l'esprit humain est encore dans son enfance. Cette gloire d'apprendre à l'homme civilisé à se raser était réservée de toute éternité à M. Perrel. Plût à Dieu que ce grand homme eût paru une quarantaine d'années plus tôt ! Je donnerais la moitié de ma barbe pour savoir raser l'autre. Il est très-humiliant pour tout homme qui se ressent un peu de la dignité de la nature humaine de se laisser prendre par le nez à tout moment. M. Perrel nous assure que c'est en tremblant qu'il entre dans la carrière : cela ne vaudrait pas le diable pour enseigner l'art de raser ; mais je suis

1. Voir tome VI, p. 471.

2. *La Pogonotomie, ou l'art d'apprendre à se raser soi-même*, par J.-J. Perrel, maître et marchand coutelier. Brochure in-12.

persuadé que M. Perrel badine, et que cet excès de modestie ne nuit pas à la fermeté de sa main.

— Le docteur Petit, injurié et non battu par le docteur Bouvart sur la question des naissances tardives [1], a un avantage sensible sur son antagoniste : c'est qu'il a beaucoup d'amis, tandis que personne ne se vante d'être l'ami de Bouvart. Indépendamment du loyal Bigex, qui a fait le coup de poing avec Bouvart, sous le nom de Lepreux, en faveur de M. Petit, vous avez vu la fable de l'abbé Le Monnier, et voici un poëme que M. Leclerc de Montmercy lui adresse sous le titre modeste d'*Épître à M. Petit*, avec tous ses titres ; brochure in-8° de quatre-vingt-huit pages. Quatre-vingt-huit pages de vers tout d'une haleine ! cela fait trembler. Mais il n'y a point à transiger avec M. Leclerc de Montmercy ; il ne fait des vers que par milliers, et il ne rabat jamais rien de ce qu'il a fait. Il a adressé, il y a plusieurs années, une épître de la même étendue à M. de Voltaire [2], qui est son héros, et qui n'est pas oublié dans son Épître au docteur Petit. Je m'intéresse à M. Leclerc de Montmercy sans l'avoir jamais vu. Je sais que c'est un bon, honnête, mais pauvre diable, qui n'a pas de quoi manger à son appétit, et qui est cependant heureux ; il lui suffit de ne dépendre de personne, et de faire des vers bons ou mauvais. M. l'abbé Terray ferait publier vingt édits, trente déclarations, quarante arrêts du conseil, qu'il s'en soucierait comme de Jean de Vert, à moins qu'il n'y en eût un qui défendît de rimer.

— Nos petits poëtes d'antichambre vont s'escrimer à l'envi l'un de l'autre, à l'occasion du mariage prochain de Monseigneur le Dauphin [3]. Il vient déjà de paraître un *Épithalame pour Monseigneur le Dauphin et Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, sœur de l'Empereur ; présenté à Monseigneur le Dauphin par M. Perrier, principal du collége de Conches* [4]. Cette feuille, dont la platitude est incroyable, est à mon gré une des productions les plus remarquables de l'hiver. Premièrement,

1. Voir tome VII, p. 154 et suivantes.
2. Voir tome I, p. 480.
3. Depuis Louis XVI et de Marie-Antoinette. On trouve la liste des pièces de vers faites à cette occasion dans la notice qui termine l'*Almanach des muses* de 1771. (T.)
4. Paris, Desnos, 1770, in-8°.

elle peut vous faire juger du mérite de ceux qui remplissent en France la place de principal de collége, et qui président en cette qualité à l'éducation publique. En second lieu, on lit au bas de cet épithalame, en toutes lettres, les mots : *Agréé par Monseigneur le duc de La Vauguyon*, c'est-à-dire par le gouverneur du Dauphin et des Enfants de France : mots d'un grand sens pour ceux qui réfléchissent quelquefois, au coin de leur feu, sur le bonheur des nations.

— On vient de publier un *Essai sur la morale de l'homme, ou Philosophie de la nature ;* trois volumes in-12. Cette philosophie est en effet celle d'un jeune homme appelé M. Delisle [1], et qu'il ne faut pas confondre avec M. Delille, traducteur des *Géorgiques*. Tout homme qui a un peu lu, c'est-à-dire recueilli les idées des autres, veut aujourd'hui les faire réimprimer sous son nom. A la bonne heure, pourvu que nous soyons dispensés de les prendre de la vingtième main : en conséquence, nous ne lirons pas M. Delisle, quoique son livre soit déjà défendu. Combien *la Philosophie de l'histoire*, publiée par le patriarche de Ferney, a été malheureusement parodiée ! Nos barbouilleurs ont cru qu'il n'y avait qu'à faire en frontispice la Philosophie de tout.

1. Delisle de Sales.

TABLE

DU TOME HUITIÈME

1768

Pages.

JANVIER. — Lettres du sieur Vincent et du sieur Fabre à Fenouillot de Falbaire au sujet de son drame de *l'Honnête Criminel*. — *Le Dîner du comte de Boulainvilliers*, par Voltaire. — *Le Militaire philosophe*, par Naigeon et d'Holbach. — *Le Catéchumène*, par Borde. — *Di una Riforma d'Italia*, etc. — *Discussion intéressante sur la prétention du clergé d'être le premier ordre de l'État*, par le marquis de Puységur. — *L'Économique* et le *Projet de finance* de Xénophon, traduits par Dumas. — *Traduction libre de Lucrèce*, par C.-J. Panckoucke. — *Nouveau Recueil historique d'antiquités grecques et romaines*, par Furgault. — Romans nouveaux : *Histoire de Sophie de Francourt*, par le marquis de La Salle; *Histoire de madame d'Erneville*, par de Maucomble; *les Désordres de l'amour*, par de La Place; *la Famille vertueuse*, par Rétif de La Bretonne; *Lettres de milord Codex; Histoire d'Amande écrite par une jeune femme; Mémoires d'un homme de bien*, par Mme de Puisieux; *Adrienne, ou les Aventures de la marquise de N. N*, par La Grange (Papillon de Fontpertuis); *Azoïla, histoire qui n'est point morale; Vos Loisirs* et *la Décence en elle-même*, par Charpentier; *l'Aventurier hollandais*, traduit de N. Heinsius; *l'Esprit et la Chose*, par Desboulmiers ou Marchand; *Chrisal, ou les Aventures d'une guinée*. — *Amélise*, tragédie, par Ducis. — Débuts de Chevalier et de Neuville à la Comédie-Française. — *L'Ile sonnante*, opéra-comique, paroles de Collé, musique de Monsigny; *le Bouquet de Thalie* et le second volume du *Théâtre de société*, par le même poëte. — *Pièces relatives à l'examen de Bélisaire*, par de Legge. — *La Défense de mon maître*, par Voltaire. . 3

FÉVRIER. — *Les Fausses Infidélités*, comédie, par Barthe. — *Les Moissonneurs*, opéra-comique, paroles de Favart, musique de Duni. — Mandement de l'archevêque de Paris contre *Bélisaire*. — Mandement de l'archevêque de Lyon sur le carême. — L'*Histoire impartiale des jésuites*, de Linguet, est brûlée par la main du bourreau. — *Sermon prêché à Bâle*, par Josias Rossette (Voltaire). — *Éloge du prince Henri de Prusse*, par Frédéric II. — *L'Ile de Robinson Cruosë*, par Savin (sous le pseudonyme de Montreille). — *Étrennes aux morts et aux vivants, ou Projet utile partout où l'on est mortel*. — Nouvelles réflexions sur les théories de Quesnay et de Mirabeau à propos des *Doutes proposés aux économistes*, par l'abbé de

Pages.

Mably. — *Dictionnaire des portraits historiques,* par La Combe. — *Dictionnaire portatif des faits et dits mémorables de l'histoire ancienne et moderne*, par Vincent. — *Événements historiques et intéressants relatifs aux provinces du Bengale et à l'empire de l'Indostan,* traduits de l'anglais de Holwell. 30

Mars. — *Éricie, ou la Vestale,* tragédie, par Dubois-Fontanelle, interdite par la censure. — Mésaventure de l'abbé Marin à cause des termes de l'approbation accordée aux *Moissonneurs* de Favart. — *Euphémie, ou le Triomphe de la religion,* drame par Baculard d'Arnaud. — Prétendue générosité de Mlle Guimard. — *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry* et *Relation de la mort du chevalier de La Barre,* par Voltaire. 42

Avril. — La Harpe est congédié de Ferney; il emporte et répand des copies du second chant de *la Guerre de Genève;* lettre de Voltaire à la *Gazette d'Utrecht;* Mme Denis, M. et Mme Dupuits se rendent à Paris; bruits qui courent sur les motifs de ce séjour et sur les dangers qui menacent le patriarche; portrait de Mme Denis; publication de *la Guerre de Genève.* — Complainte sur les nouvelles lanternes des rues de Paris. — Mort du célèbre amateur Gaignat et des médecins Baron, Boyer, Maquart. — Épigramme sur le Parlement. — Annonce du *Journal du goût, ou Courrier de la mode.* — *Lettres de milady Worthley Montague.* 48

Mai. — Communion de Voltaire; ses lettres à ce sujet à d'Argental et à Thibouville; mauvais effet que produit cette cérémonie; nouvelle édition des *OEuvres* de Voltaire entreprise par les frères Cramer. — *Lorenziana.* — Premier numéro du *Journal du goût.* — Rentrée de Le Kain à la Comédie-Française; retraite définitive de Grandval; rivalité de Mlles Hus et d'Épinay; présents de l'Impératrice de Russie à Mlle Clairon, Le Kain, Préville et Bellecour. — Débuts de Mme Vestris au théâtre des Menus-Plaisirs du roi. — Fabre, de Nîmes, est réhabilité par les soins du duc de Choiseul. — Représentation à la Comédie-Française de *Beverley,* tragédie bourgeoise, par Saurin. — *La Vénitienne*, opéra, paroles de La Motte, musique de Dauvergne. — Débuts de Mlle Heinel, danseuse allemande. — Mort du géomètre Camus. — Vers du chevalier de Boufflers à Mme la comtesse de Boufflers-Rouvrel. — Suite du *Lorenziana.* — Nouvelle édition de l'*Abrégé* du président Hénault. — *Histoire des négociations pour la paix conclue à Belgrade,* par l'abbé Laugier. — *La Promenade utile et récréative de deux Parisiens,* par Pierre Brussel. — *Abrégé chronologique de l'histoire ottomane,* par Lacroix. — *Mélanges de littérature pour servir de supplément à la dernière édition des œuvres de M. de Voltaire.* — *Méthodes et projets pour servir à la destruction des loups dans le royaume,* par de Lisle de Moncel. 62

Juin. — *La Gageure imprévue,* comédie, par Sedaine. — *Histoire d'Angleterre depuis le traité d'Aix-la-Chapelle en 1748,* par Targe, traducteur de Smolett. — *Vie de Louis de Bourbon, second du nom, prince de Condé,* par Turpin. — *Conseils raisonnables à M. l'abbé Bergier,* par le même. — *Profession de foi des théistes,* par Voltaire. — *Épître aux Romains,* par le comte Passeran (Voltaire). — *Le Commerce de la Hollande,* par Accarias de Sérionne. — *Des Causes du bonheur public,* par l'abbé Gros de Besplas. — Suite des *Amusements de la campagne*, par Desboulmiers. —

Pages.

Suite des *Mémoires de M. Sidney Bidulph,* par mistress Sheridan, traduits par Robinet. — *Les Droits des hommes et les Usurpations des autres; les Colimaçons du R. P. l'Escarbotier,* brochures par Voltaire. — *Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV, de M. de Bury,* attribué à Voltaire et rédigé par La Beaumelle. — *Sophie, ou le Mariage caché,* comédie attribuée à Mme Riccoboni, musique de Kohaut. — Reprise de *Daphnis et Alcimadure,* pastorale en patois languedocien mise en vers français. — *Histoire naturelle et politique de la Pensylvanie,* par Rousselet de Surgy. — *Le Gouverneur, ou Essai sur l'éducation,* par de La Fare. — *Géographie ancienne abrégée,* par d'Anville. 89

Juillet. — *Voyages d'un philosophe,* par Poivre; nouvelles réflexions sur la Chine et les Chinois. — Lettre de Voltaire aux négociants de Nantes qui avaient donné son nom à un navire. — Manuscrit précieux des *Contes* de La Fontaine trouvé dans la bibliothèque de Gaignat. — *Lettre au sujet de l'homme au masque de fer,* par Saint-Foix. — Derniers soins donnés par le président Hénault à ses ouvrages; édition de sa tragédie de *Cornélie,* imprimée à Strawberry-Hill dans l'imprimerie particulière d'Horace Walpole. — Publication du *Joueur* de Saurin. — Sedaine est nommé architecte du roi et secrétaire perpétuel de l'Académie d'architecture. — *Le Mariage clandestin,* comédie de Garrick et Colman, traduite par Mme Riccoboni. — Épigramme de Piron sur le vaisseau *le Voltaire.* — *Histoire de la petite vérole,* par Paulet. — *Histoire de France,* par l'abbé Lionnois. 112

Aout. — *Les Deux Frères, ou la Prévention vaincue,* comédie, par Moulier de Moissy. — *Le Jardinier de Sidon,* comédie mêlée d'ariettes, par Renard de Pleinchesne, musique de Philidor. — Mort de Camille Véronèse, actrice de la Comédie-Italienne, et de l'abbé Roger Schabol. — Réflexions sur les traductions en langue française à propos d'une inscription latine composée par l'abbé Galiani et de la traduction de Lucrèce par de La Grange; annonce de celle de Tacite par l'abbé de La Bletterie. — Second mariage de Mme de Maugiron; portrait de son premier mari. — Parodie de l'épigramme de La Harpe contre Dorat. — *Discours adressé aux confédérés catholiques de Kaminieck,* par Voltaire. — *Lettres à Eugénie, Lettres philosophiques sur l'origine des préjugés du dogme de l'immortalité de l'âme, etc., la Contagion sacrée,* traduits ou imités de Toland, par d'Holbach. — *Chin-ki, histoire cochinchinoise,* par l'abbé Coyer. — Distique sur la *Gageure imprévue.* — *Poésies et OEuvres diverses* de La Louptière. — *Confessions de mademoiselle de Mainville,* par Galtier de Saint-Symphorien. — Publication des *Deux Frères* et d'*Artaxerce,* tragédie de Lemierre. 134

Septembre. — *Le Huron,* comédie mêlée d'ariettes, tirée de *l'Ingénu,* paroles de Marmontel, musique de Grétry. — Préparatifs pour la réception du roi de Danemark; réponse du baron de Gleichen à une dame de la cour. — Concours de poésie à l'Académie française; prix décerné à l'abbé de Langeac pour sa *Lettre d'un fils parvenu à son père laboureur;* scandale causé par cette récompense; autres pièces présentées au concours. — Tumulte provoqué à l'Académie des beaux-arts par la décision de ses membres sur le prix de sculpture. — Examen de la traduction de Tacite par l'abbé de La Bletterie; épigrammes de Voltaire contre le livre et l'auteur. — *Lettres*

Pages.

sur la nouvelle traduction de Tacite, etc., par Linguet; *la Pierre philosophale*, par le même. — Mort de J.-N. Delisle, géographe, de Deparcieux, mathématicien, de Le Cat, chirurgien. — Madrigal du marquis de Sancé. — Oraisons funèbres de la reine, par l'abbé de Bassinet, J.-G. Le Franc de Pompignan, évêque du Puy, Mathias Poncet de La Rivière, ancien évêque de Troyes. — *Premier Cri d'un cœur français sur la mort de la reine*, par Dagues de Clairfontaine. — *Nouveaux Voyages aux Indes occidentales*, par Bossu 163

Octobre. — *Laurette*, comédie par du Doyer de Gastel; compte rendu en forme de procès-verbal d'interrogatoire 187

Novembre. — *Les Sabots*, opéra-comique, paroles de Sedaine, musique de Duni. — *La Meunière de Gentilly*, opéra-comique, paroles de Le Monnier, musique de La Borde. — Bruit de la mort de Voltaire répandu par l'horloger Covelle; *le Marseillais et le Lion, les Trois Empereurs en Sorbonne*, fables du patriarche. — Lettre de Catherine et des personnages de sa cour à Marmontel, en lui envoyant leur traduction de *Bélisaire*. — Mort de l'abbé d'Olivet; épitaphe épigrammatique de Piron. — *Lettres de la duchesse de *** au duc de ****, par Crébillon fils 195

Décembre. — Séjour du roi de Danemark à Paris; représentation de *Bajazet* avec le concours de Mlle Clairon chez la duchesse de Villeroy; vers de Chamfort au jeune souverain; spectacles aux divers théâtres; vers de Fenouillot de Falbaire et de Barthe; hommage du *Petit Faune* de Saly offert par l'Académie de peinture et sculpture; épître de Dorat; présentation des philosophes et des gens de lettres par le baron de Gleichen; vers de Saurin; séances de la Sorbonne et des trois Académies; discours de d'Alembert; épigramme de Boufflers sur ces fêtes. — Visite du duc de Saxe-Gotha à Diderot. — Mort de Damilaville 208

1769

Janvier. — *Les Étrennes de l'amour*, comédie par Cailhava d'Estandoux. — *Hylas et Sylvie*, pastorale par Rochon de Chabannes, musique de Gossec. *Le Fleuve Scamandre*, opéra-comique, paroles de Renout, musique de Barthélemon. — *Adieux d'un Danois aux Français*, vers anonymes. — Sur les chansons politiques. — *Histoire du gouvernement des anciennes républiques*, par Turpin. — *Les Princes célèbres qui ont régné dans le monde*, par P.-A. Alletz. — *Vie de Louis IX*, par l'abbé de Villiers. — *Éléments de l'histoire d'Angleterre*, par l'abbé Millot. — *Histoire des causes premières*, par l'abbé Batteux. — Brochures contre Voltaire. — *Lucile*, opéra-comique, paroles de Marmontel, musique de Grétry. — Fragment d'une épître (sur le séjour du roi de Danemark) par l'abbé Delille. — *David, ou l'Homme selon le cœur de Dieu*, par d'Holbach. — Suite de *l'Histoire de François Ier*, par Gaillard. — *Variétés littéraires*, publiées par Suard et l'abbé Arnaud. — *Mémoires d'Euphémie*, par Baculard d'Arnaud. —

Pages.

Quatre Parties du jour, poëme traduit de l'allemand de Zacharie. — *Le Messie,* traduit de Klopstock par d'Anthelmy et Juncker. — *Objections et réponses sur le commerce des grains,* par Dupont de Nemours. — *L'Esprit de Marivaux,* par Lesbros. — *OEuvres mêlées* de du Rozoy. — *Contes moraux, ou les Hommes comme il y en a peu,* par L.-S. Mercier. — *La Canonisation de saint Cucufin,* par Voltaire 224

Février. — *L'Orphelin anglais,* drame, par de Longueil. — Mariage de Molé et de Mlle d'Épinay. — Débuts de Mme Vestris et de Mlle Fleury à la Comédie-Française. — Reprise d'*Ernelinde,* opéra, paroles de Poinsinet, musique de Philidor. — Discours de Malesherbes au duc de Chartres. — Vers de Saurin à Voltaire à propos de ses attaques contre Montesquieu; lettre de Voltaire; *les Singularités de la nature,* par le même. — *Lettres au chevalier de Luzeincour par une jeune veuve,* par la marquise de Belvo. — *Voyage d'un Français en Italie,* par Lalande. — *Bélisaire,* drame en vers par Moulier de Moissy. — *Galerie de portraits, ou Portraits des hommes illustres,* etc. — *Anecdotes anglaises depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de George III.* — *Dictionnaire d'élocution française.* — *De l'art du théâtre en général,* par Nougaret. — *La Bergère, ou Fragment de pastorale,* attribuée à Lecamus ou à Estève. — *Regrets sur ma vieille robe de chambre,* par Diderot. — Observations du même (annotées par Grimm) sur *les Saisons* de Saint-Lambert. — *Dictionnaire historique et portatif des femmes célèbres,* par Lacroix de Compiègne et La Porte. — *Histoire littéraire des femmes françaises,* par les mêmes. 258

Mars. — Fin des observations de Diderot sur *les Saisons.* — *Voyage en Sibérie,* par l'abbé Chappe d'Auteroche. — *Supplément à la Bibliographie instructive, ou Catalogue des livres du cabinet de feu Louis-Jean Gaignat,* par de Bure le jeune. — *Traité historique et pratique de la gravure en bois,* par J.-A. Papillon. — *OEuvres mêlées* de Mme de Montégut. — *Recueil de pièces intéressantes trouvées dans les papiers de M. l'abbé de Longuerue,* publié par Rousselot de Surgy. — Première représentation du *Déserteur,* paroles de Sedaine, musique de Monsigny. — *Lettres à M. de Voltaire sur les opéras philosophico-comiques où l'on trouve la critique de Lucile,* par Linguet. — Présents de l'impératrice Catherine à Voltaire; esquisse d'un tableau projeté par Huber. — *Cinquième Homélie prononcée à Londres,* par Voltaire. — Mort du fermier général Dupin. — *Mémoire sur la population* (attribué à Faignet) dénoncé par le Parlement. — *Les Nuits d'Young,* traduites par Le Tourneur. — *Arminius, ou la Germanie délivrée,* poëme héroïque par le baron de Schonaich, traduit par Eidous. — Mort du docteur Antoine Ferrein. 290

Avril. — Examen du *Déserteur.* — Nouvelle édition des *Trois Imposteurs:* épître de Voltaire à l'auteur de ce livre; *Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens* par le marquis d'Argens, annoté par Voltaire. — *Réponse aux Conseils raisonnables* (de Voltaire) par l'abbé Bergier. — *Lettres de quelques juifs portugais et allemands à M. de Voltaire,* par l'abbé Guénée. — *Marcellus, ou les Persécutions,* tragédie chrétienne, par Ponce Dehaye. — *Lettres chérakésiennes,* par J.-H. Maubert. — *Description historique de la tenue du conclave,* par P.-A. Alletz. — *Éloge historique de M. de Chevert.* — *Essais de principes d'une morale militaire,* par Zimmermann. — *Le Mariage interrompu,* comédie, par Cailhava d'Estandoux;

Pages.

changement dans le personnel de la Comédie-Italienne. — Indisposition et communion de Voltaire; sa correspondance à ce sujet avec l'évêque d'Annecy. — Mort de l'abbé Laugier, ex-jésuite, de Dumouriez du Périer et de Jean-Charles François, graveur. — Travaux de la nouvelle direction de la compagnie des Indes. — Impromptu singulier du chevalier de Beauvau, oncle de Boufflers. — Prospectus d'un roman philosophique: *Yu le grand et Confucius,* par le docteur Clerc. — *Plaidoyers et Mémoires de* Loyseau de Mauléon. — *Géographie ancienne abrégée,* par d'Anville. — *Narcisse dans l'île de Vénus,* poëme posthume, par Malfilâtre. — *Prééminence du service de la France sur celui des autres puissances de l'Europe,* par Thomas, soldat au régiment du prince Charles. — *Essai d'une description générale des peuples policés et des peuples non policés,* traduit de l'allemand de Steebs. — *Éloge de l'âne,* par un docteur de Montmartre (dom Cajot). — *Histoire naturelle et civile de l'île de Minorque,* traduit de l'anglais de J. Armstrong. — *Causes amusantes et connues.* — *Mémoires pour servir à l'histoire de l'infortunée Julie et à celle de bien d'autres,* par Dacier, colporteur. — *Le Passe-Temps, ou Recueil de contes intéressants,* par Brunet de Baines 314

Octobre. — *L'Amant déguisé, ou le Jardinier supposé,* opéra-comique, paroles de Favart, musique de Philidor. — *Le Tableau parlant,* comédie-parade, paroles d'Anseaume, musique de Grétry. — Mort de Poinsinet le jeune; anecdotes sur les mystifications dont il avait été victime. — *Histoire naturelle de l'air et des météores,* par l'abbé Richard. — Procès de M. de Monnier contre M. de Valdahon; mémoire de Mlle de Monnier (revu par Loyseau de Mauléon) contre son père. — Protestation de Grimm contre la qualification de *Bohémien* que lui donne Voltaire dans une lettre à Frédéric . . . 344

Novembre. — *La Rosière de Salency,* comédie mêlée d'ariettes, paroles de Favart, musique de Philidor, Monsigny, et Van Swieten, représentée devant la cour à Fontainebleau. — *Épître* de Palissot à *mon digne ami M. Nicolet,* annotée par Grimm. — *Dieu et les Hommes, œuvre théologique, mais raisonnable,* et *Tout en Dieu, commentaire sur Malebranche,* par Voltaire; retour de Mme Denis à Ferney; histoire de Simon Bigex, ancien secrétaire de Grimm, devenu celui de Voltaire; sa querelle avec le P. Adam. — Article de Diderot sur la *Dénonciation aux honnêtes gens,* de Palissot. — *Avis au public sur son plus grand intérêt,* par le docteur Paulet. — Article de Diderot (annoté par Grimm) sur plusieurs volumes des *Éphémérides du citoyen.* — Autre article du même sur un *Mémoire contenant le projet d'une pompe publique pour fournir de l'eau de Seine à la ville de Paris,* par l'abbé Berthier 355

Décembre. — *Les Adorateurs, ou les Louanges de Dieu, Requête à tous les magistrats du royaume, Défense de Louis XIV,* par Voltaire; *Souvenirs de la marquise de Caylus,* publiés par Voltaire; nouvelle édition de la tragédie des *Guèbres ou la Tolérance; le Dépôt, ou Ninon,* comédie envoyée par le patriarche à d'Argental; fragments d'un poëme satirique intitulé *Michau et Michel,* par Turgot, attribué à Voltaire; acquittement de Sirven; procès de l'abbé Claustre; lettre du patriarche à Mme de La Borde-Desmartres. — *Les Deux Reines,* drame héroïque, *Sylvie et Molhésof,* imitation libre de l'anglais par Dorat. — *Jenneval, ou le Barnevelt français,* drame, par L.-S. Mercier. — Examen par Diderot des deux premiers volumes des *Recueils philosophiques et littéraires de la Société typographique de Bouillon.* — Autre

Pages.

article de Diderot sur les *Observations sur la religion, les lois, le gouvernement et les mœurs des Turcs,* traduites de l'anglais de Porter par Bergier. — Querelle des docteurs Petit et Bouvart au sujet des naissances tardives; *l'Enfant incorrigible, histoire véritable dédiée à M. Bouvart,* par l'abbé Le Monnier. — Épigramme de Marmontel, contre Riballier. — Mort de l'abbé Vatry, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Représentation de *la Rosière de Salency,* à la Comédie-Italienne. — *La Henriade et la Loyssée,* poëmes, par Sébastien Garnier. — *Psyché,* poëme, par l'abbé Aubert. — Traduction en vers des *Géorgiques,* par Delille. — *Cri d'un honnête homme qui se croit fondé à répudier sa femme,* par Philibert, prêteur à Landau. — Couplet de Boufflers à l'abbé Petit. — *Avis aux gens de lettres,* par Fenouillot de Falbaire. 378

1770

Janvier. — Sermon philosophique prononcé le jour de l'an 1770, dans la grande synagogue de la rue Royale, butte Saint-Roch, par Grimm. — *Dialogue sur le commerce des blés,* par Galiani. — *Les Économiques,* par Mirabeau. — *Les Deux Amis,* drame, par Beaumarchais. — *Le Code Denis,* vers improvisés par Diderot à un dîner donné le jour des Rois. — *Origine des premières sociétés,* etc., par Poinsinet de Sivry. — Prix d'éloquence proposé par l'Académie de Berlin sur la question des penchants de l'âme. — *Réflexions nocturnes à la louange de Dieu contre les athées,* par l'abbé de Lattaignant. — *Récréations physiques et mathématiques,* par Guyot. — *Le Vingt et un,* comédie de société, par Lamery. — L'*Almanach des Muses*; plaintes d'un poëte mécontent; *les Étrennes du Parnasse.* — *Satires* de Juvénal, traduites par Dussaulx; OEuvres de Salluste, traduites par Beauzée, et de Velleius Paterculus, traduites par l'abbé Paul. 414

Février. — *Le Marchand de Smyrne,* comédie, par Chamfort. — Ouverture de la nouvelle salle d'opéra, construite par Moreau; *l'Ombre de Poinsinet.* facétie par Marchand. — Épigramme sur *les Deux Amis,* bons mots de Sophie Arnould sur cette pièce et sur divers sujets. — Mort de l'acteur Paulin. — *La Nouvelle École des Femmes,* par de Moissy, mêlée d'ariettes par Philidor. — *Le Roué vertueux,* par Coqueley de Chaussepierre; épigramme sur l'auteur. — *Pièces de théâtre en vers et en prose,* par le président Hénault. — *Mélanie, ou la Religieuse,* tragédie, par La Harpe. — Voltaire est nommé père temporel des capucins du pays de Gex; plaisante anecdote sur les lectures pieuses faites à la table du patriarche. — *Le Songe d'Irus, ou le Bonheur,* conte en vers, par Joseph Marteau. — *Les Éléments,* poëme anonyme. — *L'Homme conduit par la raison,* autre ouvrage anonyme. — *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant,* par Descamps. — *Catalogue raisonné des tableaux des différentes écoles,* etc., de M. de La Live. — Vers de Dorat à Delille sur sa traduction des *Géorgiques.* — *Abrégé chronologique de l'Histoire de France en vers techniques,* par Fortier. — *Colloque scientifique de maître Charles Tirepied,* etc. — *Lettre d'un jeune métaphysicien à une jeune dame qui a ses raisons pour avoir de l'esprit*

Pages.

sur le Roué vertueux *et consorts.* — *Éloge de Pierre Terrail, dit le chevalier Bayard*, par Combes, couronné par l'Académie de Dijon. — *Bergeries*, par Sylvain Maréchal. — *Galimatias poétique*, par Messageot, caporal au régiment de Touraine. 448

MARS. — *Silvain,* opéra-comique en un acte, paroles de Marmontel, musique de Grétry. — Publication de *Mélanie,* vers retranchés par la censure. — *Lettre d'un philosophe moitié gai, moitié chagrin, sur quelques-unes de nos sottises.* — Lettre de Voltaire au maréchal de Richelieu. — *Épître du curé de Saint-Jean de Latran à l'auteur de* Mélanie, attribuée à Dorat et à du Doyer de Gastel. — Lettre de Voltaire à Mme Necker sur les *Dialogues sur les blés.* — *Poinsinet et Molière,* dialogue dédié à M. Piron, par Imbert. — *Éloge historique de Gaspard Belon de Fontenay, lieutenant-général au service de Saxe,* par L.-L.-J. de Montagnac. — *Lettre à M. l'archevêque de Lyon dans laquelle on traite du prêt à intérêt à Lyon,* par Voltaire. — *Gaston et Bayard, Gabrielle de Vergy,* tragédies par de Belloy. — Vers de Saurin à Voltaire sur sa dignité de père capucin, et réponse du patriarche. — Procès du banqueroutier Billard. — *Lettre de M. Lépreux, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, à M. Bouvart*, par Simon Bigex; fin de la querelle de celui-ci et du P. Adam; il est obligé de quitter Ferney. — Annonce de la traduction de Térence, par l'abbé Le Monnier. — *Vérités philosophiques tirées des Nuits d'Young,* par Moissy. — *Essai d'une poétique à la mode,* par Bret. — *Fables et Contes moraux en vers,* par Fontaine. — *Théâtre espagnol,* par Linguet. — *Naufrage et Aventures de Pierre Viaud, natif de Bordeaux, capitaine de navire.* — Mort de l'abbé Chappe en Californie 467

AVRIL. — *Les Choses utiles et agréables,* par Voltaire, tome second; portrait de Rulhière et anecdotes sur son *Histoire de la révolution de Russie en 1762.* — Mort de l'abbé Trublet; anecdotes sur ses candidatures réitérées à l'Académie française. — *Pensées de l'empereur Marc-Aurèle,* traduites par de Joly. — *Londres,* par P.-J. Grosley. — *Le Royalisme, ou Mémoires de du Barry de Saint-Amez,* par de Limairac. — *Des Lois,* de Platon, traduites par Grou, ci-devant jésuite. — *Lettre à madame la comtesse Tation par le sieur de Bois-Flotté, étudiant en droit-fil* (le marquis de Bièvre). — *Le Nouveau Russe à Paris, épître à Mme Reich,* par Tcherebatoff. — Vers à Mme du Barry, attribués à Lantier ou à Boufflers. — *Lettre des Indes à l'auteur du Siècle de Louis XIV,* par de La Flotte. — *Le Cabriolet volant, ou Arlequin-Mahomet,* comédie italienne, par Cailhava d'Estandoux. — *La Pogonotomie, ou l'Art d'apprendre à se raser soi-même,* par J.-J. Perrel. — *Épître à M. Petit,* par Leclerc de Montmercy. — *Epithalame pour Monseigneur le Dauphin et Marie-Antoinette,* par Perrier, principal au collége de Conches. — *Philosophie de la nature,* par Delisle de Sales. 492

FIN DE LA TABLE DU TOME HUITIÈME.

363 3540 4

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due

MAR 21 1972

CE

a39003 002181591b

CE PQ 0273
.G7 1877 V8
COO GRIMM, FRIED CORRESPOND
ACC# 1383539